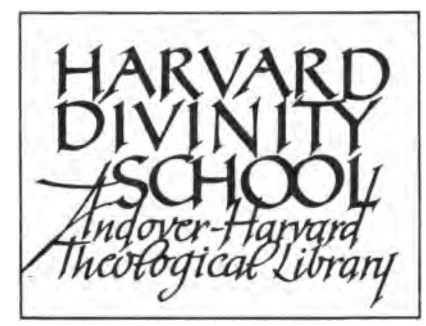




[redacted]



C. Francis.

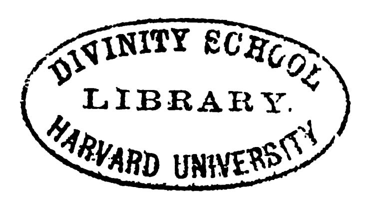
1844.

VIE

DE SAINT CHARLES

BORROMÉE.

TOME SECOND.



VIE
DE SAINT CHARLES
BORROMÉE,

CARDINAL DU TITRE DE SAINTE PRAXÈDE, ET ARCHEVÊQUE DE MILAN;

Traduite de l'Italien de Jean-Pierre GIUSSANO, de la Congrégation des Oblats, par Edme CLOYSAULT, Directeur du Séminaire de Châlons-sur-Saône.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, et augmentée du texte latin et de la traduction françoise des DISCOURS SYNODAUX du saint Cardinal.

TOME SECOND.

AVIGNON,
CHEZ SEGUIN AÎNÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
1824.

VIE
DE
S. CHARLES BORROMÉE,
CARDINAL DU TITRE DE SAINTE-PRAXÈDE, ET ARCHEVÊQUE DE MILAN.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE I.

Saint Charles va à Rome pour la défense de la Juridiction ecclésiastique. Il visite en chemin quelques lieux de dévotion.

Le Gouverneur de Milan conservoit toujours dans son cœur un vif ressentiment contre le saint Archevêque, depuis qu'il avoit interdit au milieu du Carême un certain Religieux, auquel il avoit procuré la Chaire de la cathédrale, et qu'il favorisoit, parce qu'il prêchoit à son goût, condamnant publiquement dans ses prédications la conduite du saint Cardinal. Il en fut d'autant plus touché, qu'il s'imagina qu'on n'avoit fait cette injure à ce Religieux, qu'à cause de lui, et qu'il y alloit de son honneur d'en avoir raison à quelque prix que ce fût. A quoi ses flatteurs ordinaires l'animèrent encore davantage, avec quelques Religieux de l'Ordre de ce prédicateur, lesquels voulant excuser la faute de leur confrère, se plaignoient de la conduite du Cardinal, et tâchoient de persuader au peuple qu'il avoit eu tort d'agir de cette manière. C'est pourquoi le Gouverneur, à l'occasion des différens de la Juridiction, écrivit à Rome pour se plaindre de l'affront que l'Archevêque lui avoit fait, et manda qu'on joignît cette plainte aux autres pré-

cédentes, afin que Sa Sainteté y eût égard et y pourvût de la manière dont il le souhaitoit. Il tâcha encore, par le moyen de ceux de son parti, de décrier le plus qu'il pût dans cette Cour le saint Archevêque, et de détruire cette haute estime de sainteté qu'on avoit de lui; en quoi il ne réussit pas mal : car comme pour lors on examinoit à Rome son quatrième Concile provincial, afin de le faire approuver du saint Siége, il se trouva des personnes qui ne cherchant qu'à gloser surtout ce qu'il avoit fait, ou à le condamner, vouloient qu'on corrigeât entièrement tout ce qu'il y avoit ordonné : d'autres mêmes alloient jusqu'à dire ouvertement qu'il ne falloit pas lui donner tant de liberté, et avançoient quantité d'autres choses contre lui, lesquelles ne tendoient qu'à le perdre de réputation, et à diminuer l'estime que l'on en avoit conçue, afin d'empêcher par ce moyen toutes les Ordonnances saintes de son Concile, et de renverser, s'ils pouvoient, cette bonne discipline qu'il avoit établie avec tant de sueurs et de travaux.

Le diable se mettant de ce parti, le fortifia tellement, que peu s'en fallut qu'on ne vît détruit en un moment ce qui avoit coûté tant d'années, de veilles et de soins à ce grand Archevêque. Ces cruels ennemis ne se contentèrent pas de tous les mauvais services qu'ils lui rendoient à Rome, ils firent encore courir à Milan des bruits secrets très-désavantageux de lui, publiant partout qu'il étoit un homme sans prudence et haï de tout le monde; que le Roi d'Espagne avoit mandé à son Ambassadeur à Rome, de travailler pour le faire sortir de Milan, et au Gouverneur de la province de le traverser en tout ce qu'il pourroit. A quoi ceux qui étoient mal affectionnés pour lui ajoutoient, que sans doute il seroit obligé d'aller à Rome, et que quand il y seroit, on ne lui permettroit plus de retourner à Milan. Quoique toutes ces choses fussent fausses et malicieusement inventées, cependant elles ne laissoient pas de faire impression sur la plupart des esprits,

particulièrement sur celui des gens du monde, lesquels, comme si on leur eût ôté tout sujet de crainte, s'abandonnoient, sans aucune retenue, à toutes sortes de débauches et de dissolutions, se moquant des lois et des règles les plus saintes de l'Eglise.

Le sieur Spéciane, que le saint Cardinal tenoit à Rome pour solliciter ses affaires, lui manda qu'il trouvoit un grand changement dans la plupart des personnes avec lesquelles il avoit à traiter, qu'il avoit toutes les peines du monde d'en avoir audience, qu'elles ne lui paroissoient plus favorables comme auparavant, et qu'en un mot ses affaires étoient en fort mauvais état, et que pour ce sujet il croyoit qu'il étoit absolument nécessaire qu'il y vînt au plutôt pour soutenir ses droits, avant qu'on les jugeât, parce qu'il y avoit grande apparence qu'il seroit condamné, à moins qu'il n'empêchât ce coup par sa présence. Cette nouvelle surprit extrêmement le saint Cardinal, et l'affligea encore davantage; et quoique jusques alors il n'eût jamais eu la pensée d'aller à Rome, quelques plaintes qu'on eût faites contre lui, et en quelque état qu'eussent été ses affaires pour les différens de la Juridiction, se soumettant humblement à tout ce que le Saint Père en détermineroit; cependant, quand il apprit qu'on vouloit détruire tout ce qu'il avoit établi pour la réformation des mœurs et le bon ordre de son église, et qu'il en vit même de si pernicieux commencemens, qui dans la suite seroient la cause de la perte d'une infinité d'ames, et de la ruine du Culte divin, il crut qu'il étoit à propos de suivre les avis du sieur Spéciane, et dès l'heure même il résolut d'entreprendre ce voyage, qu'il voulut pourtant tenir secret, de peur que ses ennemis ne prissent de là occasion de lui faire de la peine, ou de porter quelque préjudice à son église.

Pour empêcher donc qu'on n'en pût rien découvrir, il fit venir le plus secrètement qu'il pût dans la ville de Desie, où il étoit pour lors en visite, tous les

Officiers de la Justice ecclésiastique, et tous ceux qu'il employoit à la visite de son diocèse. Il leur découvrit son dessein et la nécessité où il se trouvoit d'aller promptement à Rome pour mettre ordre à ses affaires qui étoient en très-mauvais état, leur recommandant surtout de n'en rien témoigner à personne. Chacun approuva son dessein, et lui promit de faire ce qu'il leur recommandoit; mais cela n'empêcha pas qu'ils ne lui représentassent qu'il ne devoit point se mettre en chemin dans un temps aussi incommode et aussi dangereux qu'étoient les premiers jours du mois d'Août, où ils se trouvoient pour lors, et qu'il pouvoit différer jusques à ce que les grandes chaleurs fussent passées. Mais ce grand homme qui n'avoit aucun égard à toutes les peines du corps, se détermina à partir incontinent après la fête de l'Assomption de Notre-Dame, et pour ce sujet il donna à ses Officiers tous les avis et toutes les instructions qu'il jugea nécessaires pour la conduite de son diocèse pendant son absence.

Comme il se disposoit ainsi pour partir, il eut avis que l'évêque de Bresse, Messire Dominique Bolanus, étoit malade à l'extrémité; il partit incontinent pour se rendre auprès de lui, et lui rendre tous les devoirs charitables d'un bon Pasteur. Il arriva assez tôt pour lui administrer de sa propre main les derniers Sacremens, et pour l'aider en cette extrémité à bien mourir; il célébra ensuite ses obsèques avec toute la pompe et les cérémonies convenables à sa dignité, et dit la Messe des morts pour le repos de son ame. Il y passa la fête de l'Assomption, et il officia à la grand'Messe, où il se trouva un concours presque universel de tous les habitans de cette ville. Il communia dans cette matinée plus de six mille personnes, qui avoient une dévotion particulière de recevoir de sa main la très-sainte Eucharistie. De là il se rendit à Mantoue, pour visiter Madame Camille, sa sœur, qui étoit demeurée veuve, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, et pour traiter avec elle de quel-

ques affaires qui concernoient la gloire de Dieu et le bon ordre de sa Maison. Le sérénissime Prince Guillaume de Gonzague, Duc de cette ville, son ami particulier, le vint voir, et lui fit beaucoup d'honneur et de caresses. Il en partit pour Bologne, et sur le chemin étant interrogé par un des siens, où il désiroit loger chaque soir, afin d'en donner avis ; il répondit, Où il plaira à Dieu ; lui faisant connoître par cette réponse qu'il aimoit beaucoup mieux loger où la divine Providence l'adresseroit, et ressentir toutes les incommodités du voyage, que de souffrir qu'on vînt au-devant de lui, et qu'on fît aucun préparatif pour le recevoir ; et il arriva justement que le même soir il fut obligé de coucher dans la maison d'un pauvre Ecclésiastique qui n'avoit pour tout logis qu'une petite chambre basse.

Il connoissoit, à la vérité, que toute cette tempête ne lui étoit suscitée que par les artifices du malin Esprit, qui se servoit de ses ennemis afin de détruire tous les bons desseins qu'il formoit pour la gloire de Dieu et le salut des ames ; et comme leur parti étoit très-puissant, il crut qu'il avoit besoin d'un secours extraordinaire de Dieu pour les surmonter. Et il l'espéra avec d'autant plus de confiance, qu'il ne s'agissoit en toutes ces affaires que de l'honneur de Dieu; mais pour l'obtenir plus facilement, il résolut d'aller passer quelques jours dans l'ermitage de Camaldoli, afin de les recommander à Dieu avec plus de ferveur dans cette retraite.

Ce lieu est situé sur le Mont Apennin, entre la Toscane et la Romagne, dans un désert affreux et de très-difficile accès. La nuit le surprit sur ces montagnes, n'étant pas fort éloigné de cet ermitage; et passant par un endroit tout-à-fait inconnu, proche d'une église dédiée à saint Michel, un Prêtre qui y demeuroit, entendant le bruit que faisoient les chevaux, sortit de sa chambre, et se mit à crier à haute voix d'arrêter. Le Cardinal s'arrêta, et ce Prêtre s'étant approché de lui, lui demanda où il vouloit

aller; il lui fit réponse, qu'il désiroit d'aller coucher à Camaldoli; mais celui-ci lui repartit qu'il falloit qu'il se résolût de rester là, qu'il lui étoit impossible de passer plus loin, et que les chemins étoient si difficiles, que même en plein jour on n'y pouvoit aller sans grand danger. Saint Charles accepta volontiers cette offre qui lui étoit faite avec tant de franchise; il s'arrêta donc chez ce bon Prêtre, quoique la provision pour le souper y fût fort frugale, et qu'il n'y eût qu'un pauvre petit lit pour tous tant qu'ils étoient. Il prit un peu de nourriture, et se retira dans l'église, où il demeura toute la nuit en prières avec un des siens, lesquels se relevoient les uns après les autres pour veiller avec lui, pendant que les autres se reposoient sur de la paille, n'ayant jamais voulu permettre que leur hôte charitable quittât son lit pour eux. Le lendemain matin il continua son chemin, et à peine eut-il fait un petit quart de lieue, que Jules Homate, son Caudataire, passant à cheval le long d'un précipice, y tomba. Le saint Cardinal le croyant perdu, lui donna sa bénédiction, et dans ce même moment, par un miracle inoui, il fut arrêté sur la pointe d'un rocher, et son cheval tombant par toutes les ruines de ce précipice, fut tellement fracassé, que jamais depuis on n'en apprit de nouvelle. Personne ne douta que ce miracle ne fût arrivé par les mérites et par les prières du saint Cardinal. Il arriva ce même matin à Camaldoli, ou après avoir célébré la sainte Messe, il s'enferma dans une cellule de ces bons Ermites, et il envoya tout le reste de sa famille devant lui du côté de Lorette, retenant le sieur Monéta avec son Secrétaire; il y passa quelques jours en retraite dans des jeûnes, des prières et des méditations continuelles, pour recommander à Dieu les affaires de son église. Ce qui ne fut pas sans effet; car depuis ce temps-là, comme nous verrons dans la suite de cette histoire, Notre-Seigneur lui donna un plus heureux succès. On ne sut pas plutôt qu'il s'étoit retiré dans cet ermitage, que ses ennemis firent

courir le bruit de tous côtés, particulièrement à Milan, que de désespoir il s'étoit fait ermite, ne pouvant plus soutenir ses affaires, tant elles étoient en mauvais état. Quoique les personnes d'esprit et de piété n'en crussent rien, ces faux bruits pourtant ne laissoient pas de se divulguer partout, et de faire quelque impression dans l'esprit du peuple.

Au sortir de cette solitude, il vint au Mont Alverne, où le glorieux saint François reçut l'impression des Stigmates de Notre-Seigneur. Il y passa quelque temps en prières, et y reçut de grandes consolations intérieures, en faisant réflexion sur l'esprit et les vertus de ce grand Saint, et sur les effets extraordinaires que l'Amour divin avoit produits en lui. Il en conçut un désir ardent de souffrir pour l'amour de Notre-Seigneur toutes les peines et les persécutions qui pourroient lui arriver. Il en sortit plein d'une nouvelle ferveur pour venir à la sainte chapelle de Lorette; et passant sur les terres du sérénissime Prince François-Marie, Duc d'Urbin, il fut reçu de ce Prince avec beaucoup d'honneur et de témoignage d'amitié. Par dévotion il alla toujours à pied quinze ou vingt lieues depuis Fossombrune jusques à Lorette, méditant continuellement, ou récitant des Psaumes, ou s'entretenant de quelques discours de piété. L'archevêque d'Urbin le vint aussi visiter, et le pria de souffrir qu'il eût l'honneur de l'accompagner à pied jusques à Lorette. Tous les chemins où ils passoient étoient remplis de peuples, qui accouroient de tous côtés pour voir le saint Cardinal. Il arriva sur le soir à Lorette, et d'abord il alla en la sainte Chambre où JÉSUS-CHRIST et la sainte Vierge ont passé tant d'années; il y demeura toute la nuit en prières, et le lendemain, qui étoit le jour de la Nativité de la sainte Vierge, et la principale fête de cette Chapelle, il y célébra la sainte Messe avant que d'en sortir, et y prêcha avec une ferveur extraordinaire sur l'amour que Dieu avoit eu pour les hommes, leur ayant envoyé son Fils qui s'étoit incarné dans

cette petite Chambre, et y avoit demeuré pendant plusieurs années pour nous apprendre le chemin du Ciel et les voies assurées du salut éternel. Tout l'auditoire en fut tellement touché, que la plupart ne purent retenir leurs larmes; ensuite il communia un très-grand nombre de personnes qui étoient venues de tous côtés à cause de la fête. Chacun fut extrêmement édifié de sa vertu et de son bon exemple, et en conçut tant d'estime, qu'on le considéra plutôt comme un Ange que comme un homme. Il y reçut une consolation particulière de manger avec les Chanoines de cette sainte Eglise, dans leur Refectoire, car pour lors ils vivoient encore en commun selon l'usage ancien de leur premier institut.

De Lorette il se rendit à Rome, où il étoit attendu avec un empressement universel de toute la ville, à cause de la haute estime de sainteté qu'on avoit de lui depuis long-temps, laquelle s'étoit encore beaucoup augmentée par les actions admirables qu'il avoit faites durant le temps de la peste de Milan. D'abord qu'on sut le jour de son arrivée, quantité de Cardinaux, de Prélats et de Seigneurs romains, allèrent au-devant de lui, et ce qui est le plus surprenant, il en sortit une si grande multitude de monde, par la Porte du Peuple, pour le voir, que tous les chemins en étoient remplis jusques au pont de Mole. Ce fut à la vérité une chose digne d'admiration, de voir la joie universelle que cette grande ville témoigna en cette occasion; et il semble que cette auguste demeure du Vicaire de JÉSUS-CHRIST ne pouvoit moins faire que d'honorer de la sorte un de ses enfans orné de tant de mérites et si étroitement uni au saint Siége apostolique.

CHAPITRE II.

De quelle manière saint Charles est reçu du pape Grégoire XIII. Ce qu'il fit à Rome, où arrivèrent quelques députés contre lui de la part de la ville de Milan.

SAINT Charles, arrivant à Rome, fut descendre à sa Maison titulaire de Sainte-Praxède, dans le dessein d'aller le lendemain matin, avant toutes autres choses, visiter l'église de Saint-Pierre et la sainte Echelle; mais il en fut empêché par les visites continuelles qu'il reçut des Cardinaux et des Seigneurs romains, qui, dès la pointe du jour, ne cessèrent de le venir voir; ce qui ne fut interrompu que par le courrier que lui envoya le Pape, qui étoit pour lors à Frescati, pour le prier de se rendre auprès de lui. Il le logea dans son Palais, en l'appartement de ses Neveux, et il le retint avec lui pendant huit jours avec des témoignages d'amitié tout extraordinaires. Saint Charles reçut cet honneur du Saint Père avec d'autant plus de joie, qu'il prit de là occasion de traiter avec Sa Sainteté du sujet de son voyage, et de lui représenter l'état pitoyable de son église, et comme on s'opposoit à tous les bons desseins qu'il avoit, jusques-là même que ceux que Sa Sainteté avoit commis pour la révision de son quatrième Concile provincial s'étoient tellement laissé surprendre par les brigues de ses ennemis, qu'ils l'avoient presque tout censuré, et n'en avoient pas laissé un seul décret sans l'altérer.

Le Pape qui connoissoit son mérite et la sainteté de ses intentions, fut extrêmement choqué d'apprendre qu'on le traitât de la sorte; c'est pourquoi il manda qu'on lui apportât incessamment ce Concile, et lui-même sans se fier à personne voulut le revoir tout entier avec ce saint Cardinal, y employant d'ordinaire quatre heures par jour. Ce qui fut cause

qu'il passa presque huit jours avec deux de sa famille sans dormir, travaillant toute la nuit pour préparer les sujets dont il avoit à traiter le lendemain avec Sa Sainteté, laquelle reconnut évidemment les artifices du malin Esprit, et les vues basses et humaines de ceux qui avoient été commis pour la révision de son Concile lorsqu'ils l'avoient censuré. C'est pourquoi Elle enjoignit à saint Charles d'envoyer de sa part demander aux Cardinaux députés pour cette révision, les raisons qu'ils avoient eues d'altérer ou de changer la plupart de ses décrets, parce qu'elle les trouvoit tous très-saints et très-utiles.

Il choisit le sieur Senéca, homme très-capable, et qui étoit très-versé dans la science des Conciles, pour aller trouver le Cardinal de Sens, qui étoit un de ces députés, et lui rapporter le sentiment que Sa Sainteté avoit eue de ce Concile. Ce Cardinal le fit entrer dans sa chambre, et lui montra un grand nombre de mémoires que plusieurs sortes de personnes lui avoient remis sur ces matières; et comme il lui en proposoit quelques-uns en particulier, ce docteur lui en fit voir évidemment la fausseté et la malice, et ensuite il l'instruisit de tous les différens que saint Charles avoit pour la défense de la Juridiction ecclésiastique et pour le bon ordre de la discipline, lesquels étoient la cause véritable de toutes ces contradictions. Ainsi ce Cardinal reconnut que tout ce qu'on avançoit contre un si saint Archevêque, n'étoit qu'imposture et que calomnie; il se condamna lui-même d'y avoir ajouté foi trop légèrement, et il ajouta à la fin : *Le cardinal Borromée est l'honneur de notre sacré Collége; c'est un Ange du Ciel, et non pas un homme de la terre. J'estimerois le Saint Siége bien heureux, s'il en avoit une douzaine de semblables à lui. Je n'ai qu'un seul neveu qui doit partir demain pour aller en France, mais je ne veux point qu'il parte qu'il n'ait reçu sa bénédiction, qui, j'espère, lui profitera beaucoup.* En effet, il le fit rester à Rome jusques à ce que saint Charles fût de retour

de Frescati, et quand il fut arrivé, il l'envoya en sa Maison de Sainte-Praxède, le soir, qu'il étoit plus de trois heures de nuit, pour recevoir sa bénédiction.

Notre saint Cardinal ne manqua pas de rapporter à Sa Sainteté la réponse qu'avoit faite le cardinal de Sens ; Elle lui en témoigna une joie particulière, étant bien aise de voir que les ruses du démon contre lui fussent ainsi découvertes. C'est pourquoi, sans différer davantage, Elle confirma, par autorité Apostolique, non-seulement son quatrième Concile, mais encore le cinquième qu'il avoit apporté exprès avec lui, et qui étoit le dernier qu'il avoit tenu. Elle voulut qu'il mangeât tous les matins à sa table ; et un jour de propos délibéré Elle alla entendre sa Messe, et l'après-diné Elle fut visiter sa chapelle, pour voir ses ornemens, qu'Elle voulut toucher, par dévotion, de ses propres mains.

Saint Charles ayant terminé cette affaire pour ses Conciles, et ayant pleinement instruit le Pape de toutes les autres nécessités de son église, s'en retourna à Rome pour visiter les saints Lieux. Durant huit jours qu'il demeura à Frescati, toute la Maison du Pape fut tellement édifiée de sa modestie et de ses bons exemples, qu'elle en devint aussi réglée qu'un monastère de Religieux ; il n'y eut pas même jusques au neveu de Sa Sainteté, le cardinal Guastavillani, qui pour tâcher de l'imiter, fit habiller tous ceux de sa Maison, de la même manière que les domestiques de ce saint Archevêque.

Quand il fut de retour à Rome, on commença à l'accabler de visites comme auparavant, et personne ne le voyoit qu'il ne fût charmé des douceurs de sa conversation. Il se trouva entre autres deux Cardinaux, dont il n'étoit pas fort connu, lesquels s'étant laissé surprendre aux artifices de ses ennemis, en avoient conçu des sentimens assez désavantageux, et s'étoient même déclarés contre lui dans les affaires qu'il avoit en cette Cour ; mais depuis, ayant eu quelque conversation avec lui, ils en furent tellement

édifiés, qu'ils changèrent entièrement de sentimens, et prirent son parti avec un zèle et une ardeur incomparable. Ses ennemis perdirent tout leur crédit, et la Cour de Rome fut entièrement désabusée des fausses impressions qu'on avoit voulu donner de sa conduite ; chacun le considéra comme un homme d'une sainteté extraordinaire, et fut convaincu que ce n'étoit que par passion qu'on s'opposoit à tous ses desseins.

Il agissoit avec les Cardinaux ses confrères d'un air si doux et si charitable, qu'il les gagnoit tous. Il les prioit quelquefois de manger en communauté avec lui au réfectoire de sa Maison de Sainte-Praxède, où il faisoit lire, selon sa coutume, pendant tout le repas, quelque livre de piété ; à quoi ils prenoient la plupart tant de plaisir, qu'ils y venoient plus volontiers. Il relâchoit aussi de son côté un peu de sa rigueur et de son abstinence ordinaire, pour s'accommoder à leur manière commune de vivre et les attirer plus facilement. Il fit le même honneur à plusieurs Prélats et Seigneurs de Rome, se servant de cette occasion pour leur inspirer la piété et la crainte de Dieu, et pour avoir ensuite plus de liberté de s'entretenir avec eux de ce qui concernoit leur salut et leur conscience : tâchant par toutes sortes de moyens, soit de paroles, soit d'exemples, de les porter à Dieu. Il étoit fort assidu à se trouver à toutes les dévotions et à visiter les églises, y allant toujours à pied. Il veilla toute la nuit de Noël, et après avoir assisté à la Messe de minuit, au Vatican, il alla à Sainte-Marie-Majeure, où il demeura toujours en prières dans la chapelle de la sainte Crêche, jusques au point du jour qu'il s'en retourna à Saint-Pierre, pour assister à la Messe pontificale. Il passa aussi toute la nuit de saint Sébastien, en veilles et en prières, en l'église du même Saint, dans les grottes qui sont sous terre. Il fit encore la même chose une autre nuit, au monastère des trois Fontaines, en l'église appelée communément l'Echelle du Ciel, où re-

pose le corps de saint Zénon et ceux de dix mille martyrs.

Tous les Romains conçurent pour lui un amour et un respect si grand, qu'aussitôt qu'il passoit par une rue, on y couroit de tous côtés pour le voir, et on se mettoit à genoux devant lui pour témoigner encore plus l'estime qu'on en avoit. Quand on savoit qu'il devoit dire la Messe dans une église, il s'y trouvoit une si grande affluence de peuple, qu'à peine y pouvoit-on entrer. Et comme plusieurs avoient dévotion de communier de sa main, les Révérends Pères de l'Oratoire le prièrent de faire une communion générale dans leur église. Il s'y trouva un concours de peuple si prodigieux pour participer à ce bonheur, qu'on en fit imprimer un petit récit avec le portrait du Saint, comme d'une chose inouie jusques alors, et qui alloit au-delà de tout ce qu'on pouvoit s'imaginer. Ils le prièrent encore d'y prêcher; mais il ne voulut point le faire ailleurs que dans son église de Sainte-Praxède, où tout le monde couroit pour l'entendre ; et quoiqu'elle soit assez éloignée du reste de la ville, cela n'empêchoit pas que plusieurs Seigneurs et plusieurs Dames de la première qualité n'y allassent tous les jours, ou pour entendre sa Messe, ou pour communier de sa main.

Durant le séjour qu'il fit à Rome, il eut tout le temps qu'il pût souhaiter, pour traiter avec Sa Sainteté de tout ce qu'il crut devoir être nécessaire pour le bien de l'Eglise universelle, et en particulier pour celle de Milan. Il obtint, avant d'en partir, plusieurs priviléges dont nous parlerons dans la suite. Il fit unir à son Séminaire la commanderie de Caravage alors vacante, et à son Collége des Suisses l'Abbaye de Saint-Antoine-de-Pavie, comme nous l'avons déjà dit. Sa Sainteté témoigna être fort contente de sa conduite, et reconnut qu'il n'y avoit rien de plus ridicule que les plaintes qu'on avoit faites contre lui, lesquelles n'avoient point d'autre fondement que le zèle ardent que ce charitable Pasteur avoit de faire

du bien à ses ennemis. C'est pourquoi elle approuva pour lors de vive voix, et ensuite par écrit, toutes les Ordonnances saintes qu'il avoit faites pour défendre la profanation des jours de Fêtes, les spectacles profanes, les danses, les joûtes, et les autres dissolutions semblables; et même elles lui parurent si saintes et si utiles, qu'elle eut dessein d'en faire un Décret général pour toute l'Eglise. Ce qui auroit été exécuté sans quelques considérations particulières qui l'empêchèrent. Il sollicita de son côté autant qu'il lui fut possible, la décision des différens qu'il avoit pour la Juridiction, que les Officiers du Roi d'Espagne poursuivoient puissamment du leur, entre autres le Marquis d'Alcagne qui avoit été envoyé exprès à Rome pour ce sujet. Mais comme c'étoit une affaire de grande importance, et qui demandoit beaucoup de temps pour être examinée, il s'en rapporta à tout ce que Sa Sainteté en ordonneroit, laquelle profita aussi beaucoup du séjour que ce saint Cardinal fit à Rome, par une infinité de bons conseils qu'il lui donna pour le bien et le gouvernement de toute l'Eglise, dont elle se servit fort utilement en plusieurs occasions; ainsi ce voyage ne fut pas inutile. Car outre tous les bons services qu'il rendit à quantité de personnes, les pauvres et ceux qui avoient besoin de protection eurent recours à lui; il les reçut tous avec douceur, et les assista avec une charité nompareille, soit auprès du Pape, soit auprès des autres personnes avec lesquelles elles avoient affaire; mais il fut particulièrement utile aux Evêques d'Italie, dont plusieurs vinrent à Rome exprès pour se servir en cette rencontre de sa faveur et de son crédit, pour terminer les procès qu'ils avoient pour le bien de leurs églises.

Pendant que ce charitable Pasteur s'occupoit si saintement à Rome et avec tant de succès, le démon, qui veille toujours pour la perte des ames, lui suscita de nouveaux troubles à Milan; car prévoyant qu'il retourneroit dans son diocèse victorieux de tous

ses artifices, que toutes ses Ordonnances seroient approuvées et autorisées du saint Siége, et que ce seroit une source de graces et de bénédictions pour toute l'Eglise; il inspira aux amis du Gouverneur de lui conseiller d'envoyer de la part de toute la ville de Milan des Ambassadeurs à Rome contre le Cardinal, afin qu'il plût au Pape d'écouter les raisons qu'ils lui avoient déjà présentées l'année précédente, pour s'opposer à tous les Décrets et Ordonnances de leur Archevêque; qu'autrement il retourneroit triomphant à Rome, et obtiendroit tout ce qu'il voudroit du Pape. Le Gouverneur donna d'abord dans ce sentiment, et sans différer d'un moment il fit assembler le Conseil de ville, où il obligea le grand Chancelier de se trouver, afin de confirmer par son autorité ce qu'il avoit à proposer.

Plusieurs des principaux Décurions (c'est ainsi qu'on appelle les soixante Conseillers de ville) ne voulurent point y assister, et ce Conseil ne fut composé que de personnes ou qui agissoient par intérêt, ou qui n'osant pas le contredire, consentirent à tout ce qu'il voulut, et élurent pour cette Ambassade les personnes qu'il proposa, entre lesquelles étoit un de ses principaux conseillers, grand ennemi de saint Charles. Cette nouvelle ne fut pas plutôt sue dans Milan, que chacun en eut une douleur extrême, et d'autant plus grande qu'il n'étoit pas permis d'en rien témoigner, de peur de donner lieu à quelque sédition. On gémissoit dans le secret de voir que cette ville, qui avoit toujours été très-affectionnée pour ses Archevêques, fût contrainte d'envoyer des Ambasseurs à Rome pour se plaindre de la conduite du plus saint Pasteur qu'elle eût jamais eu, et auquel elle avoit des obligations infinies. On regardoit cette action comme l'injure la plus honteuse qu'on eût su faire à sa réputation, et comme la marque d'une ingratitude inouie dans tous les siècles passés.

Le saint Cardinal fut d'abord averti de tout ce qui se passoit, et on lui envoya même une copie de la

lettre et des plaintes que ces Ambassadeurs devoient présenter au Pape contre lui au nom de toute la ville. Quoiqu'il fût très-assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, il ne laissa pas pourtant d'en être sensiblement affligé, tant à cause du péché que commettoient ses ennemis, lorsque la passion les portoit jusques à de semblables excès, qu'à cause du tort qu'ils faisoient à l'honneur de cette pauvre ville, à laquelle on pourroit reprocher dans la suite d'avoir commis une si grande extravagance. Car bien que dans la vérité elle en fût innocente, cela n'empêchoit pas qu'à cause du bruit qui s'en étoit répandu, on ne lui imputât toujours cette action si publique qui s'étoit faite en son nom.

Ces fameux Ambassadeurs partirent pour Rome, au commencement de l'année mil cinq cent quatre-vingt : toute l'Italie sut d'abord cette nouvelle ; chacun en parla différemment, et les ennemis du Cardinal répandirent partout, qu'il ne retourneroit plus à Milan, et que le Pape le feroit son Vicaire-Général. On le crut même à Rome, et un de ses domestiques lui en ayant demandé la vérité, il lui repartit qu'il renonceroit plutôt à la dignité de Cardinal, que d'abandonner le soin des ames que Dieu avoit mises sous sa conduite. Le malin Esprit pensa que ce faux bruit produiroit quelque effet favorable pour lui, mais il fut trompé dans son attente : car, comme l'ont rapporté depuis quelques bons Religieux, cette nouvelle s'étant répandue dans Rome, douze des plus fameuses courtisanes en sortirent d'abord, étant très-persuadées que s'il étoit Vicaire-Général du Pape, il ne manqueroit pas de les chasser toutes : d'où l'on peut juger quelle force avoit sur les esprits la seule réputation de sa sainteté.

Avant que ces Ambassadeurs arrivassent à Rome, le Pape en étoit parti pour aller à Palo, près de la mer. Pour s'instruire du sujet de cet Ambassade, il fit venir saint Charles qui lui en fit une fidèle relation, lui dit les chefs principaux dont ils avoient à

se plaindre contre lui auprès de Sa Sainteté, et lui fit voir même une copie des instructions qu'on leur avoit données pour traiter cette affaire. Il excusa toujours autant qu'il put le peuple de Milan, rejetant toute la faute sur ceux qui en étoient les auteurs. Le Pape délibéra pendant quelque temps avec lui de la manière dont il convenoit de les recevoir. Ils minutèrent ensemble la réponse à la Lettre qu'ils apportoient de la part de la ville, et ils conclurent que d'abord que ces Ambassadeurs seroient arrivés à Rome, le Cardinal en partiroit pour retourner en son diocèse; et le Pape le pria de passer par Venise, pour traiter de quelques affaires importantes que le saint Siége avoit avec cette République.

Avant que de sortir de Palo, il manda au sieur Nicolas Galeri, chanoine de Padoue, et son Grand-Vicaire à Milan, de faire publier de nouveau toutes les Ordonnances auxquelles on s'étoit opposé, particulièrement celles de la célébration des Fêtes, et de l'abstinence du premier Dimanche de Carême, de peur que le peuple, sur les faux bruits qu'on avoit fait courir, ne crût qu'elles avoient été cassées, et ne renouvelât, au prochain Carnàval, ses anciennes Bacchanales, ou ne se portât à d'autres semblables désordres; parce qu'il voyoit que tous les desseins du démon n'avoient point d'autre fin que celle-là. Quand il eut appris que ces Ambassadeurs étoient arrivés à Rome, il y revint avec le Pape, et le lendemain de son arrivée, il mena toute sa famille aux pieds de Sa Sainteté pour recevoir sa bénédiction; il lui fit bénir encore quantité de chapelets, de couronnes et de médailles, et il introduisit en même temps ces Ambassadeurs, les présenta au Pape, et les fit connoître chacun selon les charges et les emplois qu'ils avoient au service du Roi d'Espagne. Ensuite ayant reçu la bénédiction de Sa Sainteté il se retira, afin qu'ils eussent plus de liberté de s'acquitter de leur commission, et que sa présence ne les empêchât point de dire tout ce qu'ils voudroient,

il alla se disposer pour partir le lendemain , qui étoit un jour de Consistoire , où il se trouva encore, pour avoir occasion de prendre congé de tous les Cardinaux qui y étoient assemblés , et se dispenser d'employer un temps considérable à les visiter dans leurs Palais.

Après le Consistoire , il alla monter à cheval à la Maison du cardinal de Verceil, qui étoit logé au-delà du Tibre , où il fut visité de tout le sacré Collége, et même des Ambassadeurs de Milan , qui furent extrêmement mortifiés de le voir partir, croyant en eux-mêmes que c'étoit leur faire un insigne affront, et se moquer de leur ambassade , que de s'en aller dans un temps où ils s'imaginoient qu'il lui auroit fallu venir exprès à Rome pour se défendre. C'est pourquoi ils firent tout ce qu'ils purent, par l'entremise du cardinal de Come et du cardinal Alciat, pour le faire rester, lui représentant que c'étoit témoigner trop de mépris pour la ville de Milan, que de n'avoir aucun égard pour des personnes qu'elle avoit envoyées de si loin à son occasion ; et qu'au reste ils n'avoient aucun dessein de lui déplaire , ni d'autre volonté que la sienne : mais ils étoient bien loin de penser ainsi ; car ils ne prétendoient autre chose que de le retenir quelque temps à Rome , afin que pendant son absence de Milan, on y empêchât l'exécution de ses Ordonnances , comme on l'avoit délibéré, et qu'ils pussent se glorifier de l'avoir fait rester à Rome, comme ils s'en étoient vantés.

Le Saint reçut leurs complimens avec beaucoup de douceur et d'affabilité, et leur répondit qu'il avoit une affection très-grande pour la ville de Milan, mais que nonobstant tout cela , il étoit résolu de partir, afin de leur laisser plus de liberté pour s'acquitter de leur commission , ne voulant point s'opposer à leurs desseins , et se soumettant entièrement à tout ce que le Saint Père en ordonneroit. Ces pauvres gens ne savoient pas que leur affaire étoit déjà conclue , et qu'ils n'étoient venus à Rome que pour y

recevoir la confusion que méritoit leur ambassade. On peut admirer en cette occasion, combien le malin Esprit aveugle ordinairement les sages de la terre, qui ne craignant point Dieu, et n'ayant aucun soin de leur salut, ne se conduisent que selon les règles de la politique du monde, puisqu'il leur fait commettre des fautes grossières qui les rendent ridicules à tout le monde. Tels furent ces Ambassadeurs de Milan, qui devinrent la fable du peuple, et qui ne remportèrent de toute leur négociation que le titre honteux d'Ambassadeurs de carnaval. Notre saint Cardinal, qui se conduisoit en tout avec une souveraine prudence, ne voulut point perdre le temps à disputer avec eux; il les congédia fort honnêtement, et partit en même temps pour Venise.

CHAPITRE III.

Saint Charles passe à Ferrare et à Venise en retournant à Milan.

SAINT Charles ne reçut pas moins d'honneur à son départ de Rome, qu'à son arrivée. Plusieurs Cardinaux, Prélats et Seigneurs le conduisirent, suivis d'une foule de peuple qui ne le voyoit partir qu'avec regret et en versant des larmes. Il vint à Florence, où le duc François de Medicis, son intime ami depuis long-temps, le reçut avec une joie qui ne peut s'exprimer. Ce Prince le retint pendant plusieurs jours pour terminer quelques affaires qu'ils avoient ensemble. Plusieurs personnes désirèrent de communier de sa main, et pour satisfaire leur dévotion il choisit l'église des Pères Jésuites, où il se trouva une si grande multitude de peuple, qu'il eut bien de la peine de les communier tous dans une seule matinée. Il se loua beaucoup de la piété des Florentins; mais il fut aussi fort scandalisé du luxe et de la manière indécente dont les femmes étoient vêtues.

Il en partit pour venir à Ferrare, et de peur de surprendre le duc Alphonse d'Este, il lui envoya son homme de chambre pour l'avertir qu'il auroit l'honneur de descendre à son Palais. On étoit pour lors au mois de Février, temps auquel tout le monde, jusques à son Altesse même, étoit occupé aux divertissemens du carnaval; mais d'abord que ce Prince eut appris la nouvelle de la venue du Cardinal, il fit ôter un certain fantôme qui étoit exposé en public pour marque de la permission qu'il donnoit de faire toutes les folies qui sont ordinaires dans ce temps-là : et il défendit expressément que pendant tout le jour que le Cardinal seroit à Ferrare, personne n'allât en masque, et qu'il y eût divertissement public. Ensuite il alla au-devant de saint Charles, et il le reçut avec des témoignages extraordinaires de joie et d'amitié. Pendant les trois jours qu'il y demeura, il le traita toujours avec autant de magnificence que s'il avoit reçu un Roi ; mais ce Saint, durant tout ce temps, ne s'occupa qu'à des œuvres de piété, visitant les églises et les reliques sacrées, prêchant au peuple, et administrant les Sacremens. Il y fit une Communion générale de plusieurs milliers de personnes : la Duchesse avec toutes les Dames de sa Cour en donna l'exemple la première. Ce fut une chose surprenante de voir en si peu de temps un si grand changement dans cette ville, qui, au seul bruit de la venue de ce Cardinal, quitta tous ses divertissemens, et passa le temps de carnaval avec la même dévotion que la Semaine sainte.

De Ferrare, il prit le chemin de Venise, et le Duc le conduisit presque à la barque qu'il lui avoit fait préparer. Il le fit suivre de loin par plusieurs Gentilshommes de sa Cour, dans une autre barque, où ils avoient porté de quoi lui faire un splendide festin. Le Saint s'en étant aperçu après qu'il fut un peu avancé, voulut qu'on s'arrêtât pour souper, afin de ne pas donner la peine à ces Gentilshommes d'aller plus loin; ensuite il les renvoya, et les pria de remercier son

Altesse de tant d'honneur qu'elle lui avoit fait. Il arriva le lendemain matin en la ville de Chioggia, qui dépend de la République de Venise ; il y dit la sainte Messe dans la grande église, où tout le peuple accourut pour l'entendre. Le Gouverneur le pria avec tant d'instance de dîner chez lui, qu'il ne put s'en dispenser ; ensuite il remonta dans sa barque, et entra secrètement dans Venise, pour empêcher qu'on ne vînt au-devant de lui. Il fut descendre à la maison du Nonce apostolique, mais il ne fut pas plutôt arrivé, que le bruit s'en étant répandu par la ville, le Doge, accompagné du Sénat et des principaux Seigneurs de la République, le vint visiter dans le Bucentaure, ce qui est un honneur extraordinaire.

Cette sérénissime République, qui se pique de recevoir avec la dernière magnificence toutes les personnes de haute qualité, voulut, selon sa coutume, rendre les mêmes honneurs à notre saint Cardinal ; pour cet effet elle lui envoya présenter tout ce qui étoit nécessaire pour le regaler splendidement pendant tout le temps qu'il y demeureroit, avec tant de générosité et d'excès, que pendant les neuf jours qu'il y fut, il tint tous les matins table ouverte, où il y avoit jusques à vingt couverts, et où se trouvoient les personnes les plus qualifiées de l'Etat. Il souffrit qu'on lui rendît de tels honneurs, pour ne rien refuser à cette République qu'il honoroit et qu'il aimoit beaucoup, quoiqu'il eût une grande repugnance à les recevoir, et qu'il en ressentît beaucoup de peine. Mais son dessein fut qu'en lui accordant ce qu'elle vouloit, il pût se servir de cette occasion pour le bien spirituel de leurs ames. Comme on sut que le lendemain il devoit aller au Palais de la Seigneurie, pour visiter le Doge, tous les principaux Seigneurs vinrent pour l'accompagner, et ce qui est plus surprenant, tous les canaux furent tellement remplis de gondoles, et toutes les rues de peuples jusques au plus haut des maisons, qu'à peine y pouvoit-on passer. Il se trouva même une si grande

multitude de personnes sur l'escalier du Palais, qu'il eut toutes les peines du monde pour y monter. Le Doge et le Sénat le reçurent avec toutes sortes de marques d'estime et d'affection; et après les complimens de part et d'autre, s'étant retirés ensemble, ils traitèrent pendant un espace de temps assez considérable des affaires pour lesquelles Sa Sainteté l'avoit député. Ensuite il visita les autres Magistrats, quoique avec beaucoup de difficulté, parce que le peuple accouroit en foule de tous côtés pour le voir comme un Saint.

Après avoir rendu toutes les civilités qu'il crut être obligé de faire, il visita les églises et les reliques sacrées que cette ville possède en grand nombre, étant toujours accompagné de plusieurs Prélats et Seigneurs. On lui fit présent de quelques-unes de ces reliques, qu'il emporta à Milan. Il se trouva pour lors dans cette ville jusques à seize Evêques de la Seigneurie, avec plusieurs Abbés, et un grand nombre d'autres Bénéficiers, lesquels y demeuroient comme inconnus, ne portant jamais, selon la coutume de ce lieu, les marques de leur dignité. Mais pendant tout le temps que saint Charles y fut, ils parurent toujours vêtus de longs habits, chacun conformément à sa dignité; de sorte que le peuple en étant fort surpris, disoit, que jamais on n'avoit vu tant de Prêtres dans Venise; car ils n'étoient pas même reconnus auparavant pour simples ecclésiastiques. Il persuada au Clergé de cette ville, et à une Congrégation de Réguliers qui y ont un fort beau collége, de porter le bonnet quarré de Prêtre, au lieu d'un rond dont ils avoient coutume de se servir. Il exhorta fortement les Evêques à résider dans leurs diocèses, et il tâcha de leur donner quelque scrupule de s'en absenter si facilement; il en écrivit même à Sa Sainteté, afin qu'elle y pourvût par un Décret du saint Siége. Tous les matins il se trouvoit une grande multitude de monde à sa Messe, pour y communier de sa main; de sorte qu'à la fin on fut obligé de le prier

de faire une Communion générale pour satisfaire à la dévotion du peuple. Il choisit pour cet effet l'Eglise des Pères Jésuites, où il prêcha, à la prière du Patriarche et du Nonce apostolique ; et quoique ce fût le Jeudi gras, tout le monde pourtant le passa avec tant de dévotion, qu'on eût dit que c'étoit le propre jour de Pâques.

Ces Seigneurs illustrissimes l'invitèrent à voir leur Arsenal, comme l'une des plus belles raretés du monde ; d'abord il en fit quelque difficulté, témoignant que c'étoit une perte de temps pour lui, et une pure curiosité ; mais quand on lui eut représenté la fin pour laquelle cet Arsenal avoit été bâti, et l'inscription qui est pour cet effet sur le portail, en ces termes : *Præsidium fidei Catholicæ*, il condescendit à leur volonté, et le visita comme un lieu très-important pour toute l'Eglise. Il en fut satisfait, particulièrement quand il y eut vu cette grande multitude d'armes et de munitions toujours prêtes pour soutenir la guerre.

Il avoit résolu de visiter dans peu de temps la ville de Bresse, qui dépend de cette République, et qui ne laisse pourtant pas d'être de la province de l'Archevêché de Milan ; c'est pourquoi il pria ces Seigneurs illustrissimes d'enjoindre à leurs Officiers de lui prêter toute l'assistance dont il pourroit avoir besoin pour le bien des ames, ce qu'ils firent avec beaucoup de joie et de promptitude. Dans le peu de jours qu'il demeura à Venise, il admira la ferveur avec laquelle tout le peuple de cette grande ville s'étoit appliqué à la dévotion, et avoit quitté tous les divertissemens ordinaires du carnaval, pour vaquer aux exercices de piété. Ce qui lui donna lieu de croire que si on y eût fait une visite Apostolique, elle y auroit produit beaucoup de fruit. Il en écrivit pour ce sujet au Pape, et il l'exhorta à y envoyer l'évêque de Vérone, Messire Augustin Valerio, quand il auroit achevé celle qu'il faisoit pour lors en Dalmatie.

Il partit de Venise le samedi de la Sexagésime,

accompagné de plusieurs Prélats et autres Seigneurs, et particulièrement de l'évêque de Padoue, Messire Féderic Cornare, qui fut depuis Cardinal, lequel lui demanda par grace de trouver bon qu'il l'accompagnât jusques à Padoue, et qu'il eût l'honneur de le loger dans sa maison. Il y arriva le même soir, et y passa le Dimanche suivant, qui étoit celui de la Quinquagésime. Il dit la grand'Messe à l'église Cathédrale, y prêcha et y communia un grand nombre de personnes; ce qui édifia beaucoup tous les habitans de Padoue.

Il en partit le lendemain pour venir à Vicence, accompagné de l'ancien Evêque de cette ville. On vint de fort loin au-devant de lui, et il fut surpris de voir la pompe et la magnificence avec laquelle on s'efforça de le recevoir. Il logea dans le palais de l'Evêque, où les Magistrats avec toute la Noblesse vinrent le visiter. Ils le prièrent instamment de passer avec eux le jour suivant, qui étoit le Mardi gras, lui promettant agréablement que s'il leur accordoit cette grace, il feroient tous un carnaval spirituel avec lui, en se confessant et en communiant de sa propre main. Quoique ce compliment lui plût assez, néanmoins il s'en excusa, sur la résolution qu'il avoit prise de se trouver le samedi suivant à Milan, pour y célébrer le premier Dimanche de Carême, ce qui ne lui permettoit pas de faire aucun séjour. Cependant il leur promit que le lendemain matin, il diroit la sainte Messe avant que de partir, qu'il leur feroit un petit discours de piété, et qu'il communieroit tous ceux qui s'y seroient préparés. Quoi de plus surprenant? tout le monde eut un si grand désir de communier de sa main, que les Confesseurs de cette ville passèrent toute la nuit à entendre les confessions, et le lendemain toute l'église fut remplie de peuple, pour entendre sa Messe et sa Prédication, et recevoir de lui la sainte Eucharistie; ensuite on l'accompagna comme en procession fort loin hors de la ville, du côté de Vérone, ne pensant

en aucune manière que ce fût le propre jour de carnaval.

Il résolut de passer par Vérone sans s'y arrêter, pressé d'avancer son chemin, et parce que l'Evêque de cette ville, son ami intime, étoit alors dans la visite de Dalmatie ; mais un ecclésiastique qui le reconnut en y arrivant, courut promptement avertir les soldats de la garde de lever le pont-levis, pour l'empêcher de sortir, les assurant qu'ils feroient un très-grand plaisir aux Magistrats, et qu'il alloit les chercher pour les en avertir. Etant venu dans la place publique, où tout le monde se réjouissoit à voir les passe-temps du carnaval, il donna avis aux Magistrats de ce qu'il venoit de faire. En ce temps le saint Cardinal arriva à la porte, qu'il trouva fermée ; il pria les gardes de les ouvrir, mais ils lui répondirent qu'on leur avoit défendu sous peine de la vie, de laisser sortir personne. Sur ces entrefaites les Magistrats arrivèrent, lesquels se plaignirent à lui, de ce qu'il passoit par leur ville, où il étoit estimé plus qu'en aucun lieu du monde, sans vouloir seulement l'honorer un moment de sa présence. Quoiqu'il s'excusât, et qu'il les priât de lui laisser continuer son chemin, il ne put jamais l'obtenir. Ils l'obligèrent d'y rester, et ils le menèrent à la grande église pour y faire ses prières, ensuite ils le conduisirent à l'évêché, où il logea. La joie qu'on eut d'abord de son arrivée remplit tellement tout le peuple de consolation, qu'elle lui fit quitter tous les divertissemens du carnaval, auxquels il étoit auparavant entièrement occupé. On le pria de séjourner quelque temps dans cette ville, pour la consoler par ses Prédications et ses autres exercices de piété, mais il s'en excusa pour les raisons que nous avons déjà rapportées. Le lendemain il dit la sainte Messe avant jour, et ayant béni les cendres, à la prière qu'on lui en fit, parce que c'étoit le premier jour de Carême, il en donna à tout le peuple. Ensuite il partit avant le jour ; on l'accompagna avec quantité de flambeaux, fort loin hors de la ville, et il prit le chemin de Bresse.

Les habitans de cette ville étant avertis de sa venue, allèrent au-devant de lui, et le reçurent comme leur Archevêque avec tout l'honneur et le respect possible ; ils eurent le bonheur de le posséder trois jours, parce qu'il s'y arrêta pour traiter de la manière de visiter la ville et le diocèse, ce qu'il avoit résolu de faire bientôt. De là il commença à recevoir des nouvelles de son peuple bien-aimé de Milan, qui l'attendoit avec empressement, et qui ne pouvoit presque plus supporter son absence, à cause des faux bruits que ses ennemis faisoient courir malicieusement, qu'il ne retourneroit plus à Milan. Mais il en apprit encore de plus certaines bientôt après ; car il n'eut pas sitôt passé la ville de Martinengue, qu'il rencontra un grand nombre de Milanois, qui ne pouvant différer davantage, s'étoient mis en chemin pour le venir trouver en quelque lieu qu'il fût. C'étoit peu en comparaison de ce qu'il trouva le soir à Trivillio, ville très-peuplée de son diocèse, où il coucha : car la joie de ce peuple fut si grande, que vous l'eussiez vu courir en foule, hors de l'enceinte de ses murailles, pour venir saluer son saint Archevêque. La plupart en le voyant avoient le cœur tellement saisi de joie et de consolation, qu'ils en versoient des torrens de larmes, et les autres couroient aux cloches pour les sonner en carillon, comme si c'eût été la fête la plus solennelle de l'année. Le lendemain, comme il partit pour Milan, ils l'accompagnèrent tous, un très-long espace de chemin, louant Dieu continuellement de son heureux retour. Quand il fut arrivé à Pouzzol, qui est éloigné de Milan de quatre ou cinq lieues, il commença à rencontrer des compagnies entières d'hommes, qui venoient processionnellement au-devant de lui, et plus il avançoit, plus le concours de peuple s'augmentoit ; en sorte qu'il fut contraint d'aller le petit pas, tant à cause que les chemins étoient tellement remplis de monde qu'il avoit peine à passer, que parce que chacun vouloit s'approcher de lui, pour le toucher en ses habits, ou du moins

sa mule. Ce fut pour lors qu'il reconnut véritablement combien son cher peuple l'aimoit; car de tous côtés il le voyoit jeter des larmes de joie en si grande abondance, que cela auroit été capable d'amollir des cœurs de marbre. La plupart l'abordant ne pouvoient prononcer un seul mot de tous ceux qu'ils avoient préparés pour le complimenter; leurs yeux suppléoient par leurs larmes aux paroles de leur bouche, et ils jetoient vers ce cher Pasteur mille soupirs entrecoupés, qui étoient beaucoup plus éloquens que les discours les mieux étudiés.

Quand il fut proche des portes de la ville, on entendit sonner tout d'un coup les cloches de toutes les églises, pour marque de son arrivée, et alors on vit sortir des maisons toutes sortes de personnes, hommes et femmes, jeunes et vieux, de tout âge et de tout sexe, pour voir leur saint Archevêque. En un moment toutes les rues, par où il devoit passer, furent tellement remplies de monde, qu'on s'y étouffoit presque les uns les autres. Les marchands qui avoient leurs boutiques ouvertes eurent bien de la peine de conserver leurs marchandises, et d'empêcher qu'elles ne fussent toutes renversées par la foule du peuple qui s'y jetoit confusément, en sorte qu'ils n'étoient point les maîtres chez eux. Le saint Archevêque même ne put presque entrer dans la ville, ni aller jusques à la grande église pour y faire sa prière, et encore moins entrer dans les chambres de son Palais archiépiscopal. Ce fut là où il vit redoubler les pleurs et les cris de joie de tout son peuple. *Enfin le voilà revenu notre saint Archevêque*, disoient-ils, *qu'on nous vouloit faire croire ne devoir jamais retourner à Milan; il n'est donc pas vrai, que le Pape l'ait retenu à Rome pour être son Vicaire-Général! Dieu soit béni! nous aurons encore la consolation d'entendre ses saints discours et ses saintes exhortations. Nous recevrons encore la sainte Communion de sa main; nous serons encore consolés de sa bénédiction pastorale?* Tels étoient les discours que les milanois

tenoient entre eux, dans cette joie générale, sur le retour de leur saint Cardinal. D'où l'on peut juger combien fausses et malignes étoient les calomnies de ses ennemis, qui publioient partout qu'il étoit haï et insupportable dans Milan. Après qu'il eut fait sa prière à la Cathédrale, pour remercier Dieu de son heureux voyage, et qu'il eut donné sa bénédiction à son cher peuple, il se retira dans son Palais, où il fut continuellement occupé le reste du jour à recevoir des visites ; et le lendemain le Gouverneur, le Sénat, et tous les Magistrats le vinrent saluer.

CHAPITRE IV.

De tout ce que saint Charles fit à Milan après son retour de Rome, et de la manière dont le Pape congédia les Ambassadeurs qu'on avoit envoyés contre lui.

Le malin Esprit ne laissa pas long-temps en repos ce saint Archevêque ; et il faut croire que Dieu le permit ainsi, autant pour lui donner sujet de pratiquer l'humilité et la patience, et par ce moyen acquérir un plus haut dégré de sainteté, que pour le mettre en garde contre tant d'applaudissemens qui pouvoient lui donner quelque vaine complaisance de lui-même. Les Ambassadeurs milanois qui étoient restés à Rome, prévoyant que leurs différens avec le Cardinal ne seroient pas terminés de long-temps, et désirant avec passion avoir l'avantage sur lui, crurent qu'il étoit à propos de faire quelques actes contraires à ses saintes Ordonnances, sur la célébration des fêtes et l'abstinence du premier Dimanche de Carême, pour faire voir par-là qu'ils étoient en possession de ce qu'on leur disputoit, et maintenir par ce moyen plus fortement leurs droits prétendus. Pour cet effet, ils écrivirent au Gouverneur, qu'il falloit, en quelle manière que ce fût, tâcher de faire des joutes ou des

tournois le premier Dimanche de Carême, pour ne point laisser interrompre leur ancienne possession. Le Gouverneur goûta d'abord cet avis, et donna ordre qu'on dressât dans le palais Ducal tout ce qui étoit nécessaire pour des divertissemens publics, et fit publier par toute la ville, qu'il les donneroit le Dimanche suivant. Il y invita tous les Gentilshommes et les principaux Seigneurs de la ville, espérant de rendre cette action fort célèbre; mais il fut trompé dans son dessein; car tous les Milanois étant extrêmement choqués de l'ambassade qu'il avoit déjà envoyée à Rome, ne voulurent point s'y trouver, et suivirent fidèlement les Ordonnances de leur saint Archevêque, lesquelles étoient déjà reçues dans leur ville et dans tout le diocèse de Milan. Le Gouverneur voyant qu'il avoit échoué, et ne voulant point en avoir la confusion, ni manquer à rien de tout ce que ces Ambassadeurs de Rome lui avoient mandé, par une entreprise beaucoup plus honteuse pour lui que s'il en étoit demeuré là, commanda à un Capitaine de Chevaux-légers de faire venir sa compagnie, qui étoit en garnison à Pavie, afin qu'étant masqués, ils fissent les joutes qu'il avoit préparées; ce qu'ils exécutèrent nonobstant l'excommunication qui s'encouroit, *ipso facto*, par l'Ordonnance du saint Cardinal.

Quand saint Charles fut arrivé à Milan, et qu'il eut appris les préparatifs que faisoit le Gouverneur, il travailla aussi de son côté pour faire exécuter son Décret sur la célébration du premier Dimanche de Carême; et pour cet effet il ordonna une communion générale dans la Cathédrale, et dans toutes les autres églises de la ville, pour gagner l'Indulgence plénière qu'il avoit apportée de Rome. Le Dimanche il se trouva à l'église dès le grand matin, et après avoir dit la sainte Messe, il commença la communion du peuple, qu'il continua jusques à trois ou quatre heures après midi, sans se reposer un seul moment; et quoiqu'il fût aidé de quelques-uns de ses Chanoines

qui donnoient la communion à différens autels, il ne put néanmoins satisfaire à la dévotion de tout le peuple qui y étoit venu pour avoir la consolation de recevoir la sainte Eucharistie de sa main. Il auroit toujours continué jusqu'à la nuit, s'il n'avoit été obligé de quitter pour assister aux Vêpres, qui furent chantées pontificalement. Ainsi au moment même qu'il eut cessé de donner la sainte communion, sans prendre aucun repos, et étant encore à jeûn, il se revêtit de ses habits pontificaux, et vint se mettre dans son siége pour chanter Vêpres, après lesquelles il monta en chaire pour prêcher à son peuple, dont toute l'église étoit remplie. Dans ce Sermon, qui fut le plus dévot et le plus touchant que de ma vie j'aie entendu de lui, il traita principalement de la bénédiction qu'il alloit donner à son peuple de la part du Souverain Pontife ; lui faisant voir auparavant quel respect et quelle vénération il devoit avoir pour tout ce qui venoit du Vicaire de JÉSUS-CHRIST sur la terre; ensuite il donna la bénédiction à tout ce cher peuple, en se servant des mêmes termes dont Moïse bénit autrefois, de la part de Dieu, le peuple d'Israël, qui commencent ainsi : *Benedictus tu in civitate, et benedictus in agro*, etc. Ce qu'il proféra d'une manière si pathétique, et avec des témoignages d'un amour si tendre et si paternel, qu'il amollit tous les cœurs, de manière qu'il n'y eut pas une seule personne de tout ce grand auditoire qui pût s'empêcher d'en verser des larmes. Mais dans le même temps que cet incomparable Pasteur versoit tant de bénédictions divines sur son cher peuple, les soldats du Gouverneur étoient masqués dans la place devant l'église, où ils faisoient en public des joutes diaboliques, et s'attiroient malheureusement toutes les malédictions portées dans les Censures ecclésiastiques qu'ils violoient. Le Gouverneur avec ses fils et toute sa famille étoit présens à ce spectacle, et souffroit que ses soldats s'avançassent jusques aux portes de l'église, pour être vus de ceux qui y étoient, et qu'ils

sonnassent de leurs trompettes avec tant de bruit que tout en retentissoit, et qu'il étoit presque impossible d'entendre ce que disoit le saint Archevêque qui prêchoit. J'en puis parler savamment, puisque j'étois à ce Sermon : je crus que ce grand bruit le troubleroit et l'empêcheroit de continuer; mais il ne fit que s'arrêter un peu de temps, levant les yeux au Ciel, et ensuite il reprit son discours avec une plus grande ferveur. Enfin il ne finit le service qu'après le soleil couché, et il demeura tout ce jour dans l'église, depuis le grand matin jusques au soir, sans en sortir, étant toujours occupé ou à administrer les Sacremens au peuple, ou à assister aux Offices du chœur.

Il fut sensiblement affligé de voir l'insulte qui étoit faite, avec un scandale si public et de propos délibéré, non pas tant à lui, qu'à Dieu et à l'Eglise, par des ames qui avoient été créées à l'image de Dieu, et rachetées du Sang de JÉSUS-CHRIST, lesquelles par un aveuglement étrange se perdoient malheureusement, et s'engageoient dans les Censures les plus rigoureuses. Mais ce qui le touchoit encore davantage, étoit de savoir que la source de tout ce mal venoit du Gouverneur, lequel étoit le plus obligé de favoriser ses pieuses intentions, et d'employer toute l'autorité que le Roi d'Espagne, le plus pieux et le plus zélé de tous les Princes, lui avoit donnée dans le Milanois, non-seulement pour le bien temporel de cet Etat, mais beaucoup plus pour la gloire de Dieu et le salut des peuples. Il crut que la qualité d'Archevêque et de Pasteur des ames l'obligeoit de remédier à un désordre si scandaleux, et qu'il seroit grièvement repris au jugement de Dieu, si par lâcheté il dissimuloit une faute de cette nature, bien que le Gouverneur en fût l'auteur. C'est pourquoi il assembla tous ses Officiers pour délibérer avec eux de la manière dont il pourroit y pourvoir avec succès. Il fut conclu qu'on dénonceroit, que tous ceux qui avoient fait les joutes, qui les avoient ordonnées, ou

qui s'y étoient trouvés présens, avoient encouru l'excommunication portée par les Ordonnances publiées contre les profanateurs des jours de Fêtes, et que dès lors l'entrée de l'église leur seroit interdite, afin que faisant réflexion sur l'énormité de leur péché, ils en fissent pénitence, et se disposassent à en recevoir l'absolution : ce qui réussit heureusement; car ceux qui avoient été assez malheureux que de se trouver par curiosité à ces joutes, lesquels étoient pour la plupart de la famille du Gouverneur, se firent promptement absoudre, comme aussi plusieurs soldats qui les avoient faites. Le Gouverneur les fit mettre en prison pour avoir reçu leur absolution sans sa permission, comme aussi le Libraire qui avoit imprimé la déclaration desdites Censures, que le saint Archevêque avoit publiées. La femme du Gouverneur, Dame fort pieuse et fort craignant Dieu, ne se trouva point à toutes ces folies ; elle en reprit même son mari, et le pria instamment de ne point faire ce scandale. Elle commanda aussi à tous ses enfans de n'y point aller, en quoi pourtant elle ne fut point obéie; elle assista pendant tout ce temps à Vêpres et à la prédication du saint Cardinal, où elle édifia autant le peuple par sa piété, que son mari le scandalisoit par son mauvais exemple.

Le Père Loup, Capucin, religieux fort zélé, qui prêchoit pour lors à la Cathédrale, reprit fortement en particulier le Gouverneur de toute sa mauvaise conduite, et lui représenta plusieurs fois l'énormité du péché qu'il commettoit en méprisant les Censures de l'église, et en s'opposant aux desseins d'un Prélat qui ne recherchoit que le salut des ames; lui faisant voir que c'étoit par-là que l'hérésie s'établissoit, et que la plupart des royaumes se détruisoient. Il eut encore assez de générosité, pour montrer en public, dans un de ses sermons, la grandeur de ce péché, et pour reprendre les Confesseurs et les Religieux lâches et complaisans, qui, pour se conserver dans les bonnes graces des Grands, les flattoient dans leur

mauvaise conduite et dans tous leurs desseins, quoique souvent très-contraires à la discipline Ecclésiastique, et encore plus pernicieux à la Religion chrétienne. Il fit voir comment ils étoient la plupart la cause principale de tous ces désordres, parce qu'il est certain que si ces Confesseurs qui approchent de si près des Princes et qui dirigent leurs consciences, avoient bien l'esprit de Dieu, et que s'ils vivoient dans la subordination et l'intelligence nécessaire avec les Prélats de l'Eglise, on ne verroit pas tant de désordres parmi le peuple chrétien, et la discipline Ecclésiastique seroit beaucoup mieux observée, et Dieu moins offensé.

Il me souvient encore qu'après que ce zélé Prédicateur eut parlé de la sorte, il ajouta que son habit et sa profession l'obligeoient à dire la vérité, et qu'il tiendroit pour une grace particulière de Dieu, et même pour la plus grande qu'il pût recevoir en cette vie, si pour l'avoir soutenue, il étoit assommé au sortir de la Chaire, ou si on le maltraitoit à coups de bâton. Ce discours si fervent et si généreux ne fut pas sans effet; car dès le même jour on mit en liberté tous les prisonniers, et saint Charles ayant fait publier un Jubilé général, tous ceux qui étoient tombés dans les Censures s'en firent absoudre, reconnurent leur faute, et en firent pénitence. Ce Capitaine de Chevaux-légers, qui, à la tête de sa compagnie, avoit été le chef de toute la joute, ne tarda pas beaucoup à recevoir le châtiment que méritoit son insolence et le mépris qu'il avoit fait de l'autorité de l'Eglise; car, quelques mois après, il fut mis en prison pour sa mauvaise conduite, et s'étant sauvé, il se retira à Logano, dans le domaine des Suisses, où il fut malheureusement assassiné : ce qui fut une punition visible de Dieu, et une puissante instruction à tout le monde, d'avoir plus de respect pour les Pasteurs de l'Eglise, et de ne point mépriser leurs Censures.

Pendant que ces choses se passoient à Milan, les

» à ne point vous y opposer en aucune manière, » mais au contraire, à employer tout votre crédit et » votre autorité à les faire exécuter. Nous avons déjà » fait connoître notre volonté sur ce sujet, au Car- » dinal votre Archevêque. Il est vrai que du commen- » cement, de semblables Ordonnances paroissent ru- » des et difficiles à quelques-uns, mais dans la suite » elles deviennent douces et agréables, lorsqu'on » a une bonne volonté, laquelle il faut demander à » Dieu, avec une vive foi, qu'on obtiendra, si on » la demande comme il faut. Le chemin qui nous » conduit au Ciel, est étroit et difficile, si nous con- » sidérons la nature corrompue; mais quand nous » sommes fortifiés du secours de la grace, le joug » du Seigneur nous devient doux et facile. Lorsqu'on » a une volonté sincère d'obéir, et qu'on a déjà exé- » cuté depuis quelque temps ce qui a été com- » mandé, on trouve très-léger ce que du commen- » cement on se représentoit comme impossible. L'in- » tention sainte de votre cher Pasteur doit vous être » une grande consolation. Vous savez qu'il ne sou- » haite rien tant au monde, que le salut du trou- » peau que Dieu lui a confié; et vous avez vu même » avec quel excès de charité il a exposé sa vie pour » lui. Ressouvenez-vous de tout ce qu'il a fait pour » vous dans le temps fâcheux de la peste, et n'ayez » aucune peine d'obéir à ses Ordonnances; vous » ferez une chose très-agréable à Dieu, et vous satis- » ferez à votre obligation. C'est le véritable moyen » de jouir de cette paix que Notre-Seigneur JÉSUS- » CHRIST nous a tant recommandée, et que nous » vous souhaitons, etc. »

Les Ambassadeurs milanois ayant appris ce qui étoit contenu dans ce Bref, en eurent tant de dépit et de confusion, qu'ils ne voulurent point s'en charger; il fut envoyé par une autre voie, et il demeura sans être ouvert, jusques à l'an mil six cent deux, qu'il fut présenté, encore scellé, par Jules-César Coiro, docteur de Milan, à Monseigneur l'évêque de Biselli,

Antoine Albergate, qui étoit pour lors Grand-Vicaire de Milan, pendant qu'on faisoit les informations pour la canonisation de saint Charles, afin qu'il fût inséré dans le Procès-verbal, comme une pièce authentique de la sainteté de ce grand Serviteur de Dieu. On en fit encore une copie, qu'on envoya au Conseil de ville, où elle fut vue avec une consolation universelle de tous les principaux Seigneurs, qui avoient un amour extraordinaire pour leur saint Archevêque, qui respectoient toutes ses Ordonnances, et qui ne souhaitoient autre chose sinon qu'elles fussent exactement observées de tout le monde. Depuis il se publia dans la ville, et chacun en eut des copies; car la plupart avoient été étrangement choqués de cette ambassade qu'on avoit envoyée à Rome, laquelle attiroit un reproche et une confusion éternelle sur leur ville, quoiqu'elle n'y eût aucunement trempé.

D'où l'on peut juger que quoique Dieu permette quelquefois que le malin Esprit suscite des orages contre ses fidèles Serviteurs, il a toujours soin de les dissiper, par un effet de sa main toute-puissante, qu'il les protége contre leurs ennemis, et qu'à la fin il fait éclater davantage leur vertu et leur sainteté. Mais ceux-là sont bien misérables et dignes de compassion, qui se laissant aveugler par cet Esprit de ténèbres, persécutent les Prélats de l'Eglise, et s'opposent à tous leurs bons desseins; ils périssent le plus souvent malheureusement, et laissent à la postérité des exemples tragiques de la punition de Dieu sur eux. Ce qui devroit animer tous les Evêques et les Pasteurs des ames à ne point perdre courage dans toutes les contradictions qui leur arrivent continuellement dans la conduite de leurs églises, et à les soutenir généreusement et avec force d'esprit, particulièrement lorsqu'il s'agit de la discipline Ecclésiastique, ou de la réformation des mœurs corrompues; puisqu'il est certain que Dieu n'abandonne jamais ceux qui prennent ses intérêts, et qui le servent avec une sainte intention.

CHAPITRE V.

Saint Charles commence la visite de Bresse : il assiste le Gouverneur de Milan à la mort : il célèbre son septième Synode, et il continue ensuite la visite de Bresse.

APRÈS tout ce que nous venons de rapporter, saint Charles entreprit la visite du diocèse de Bresse, où il étoit attendu et souhaité depuis long-temps ; il y retourna pour ce sujet au commencement du Carême de l'année mil cinq cent quatre-vingt. Il mena seulement avec lui ceux qui avoient coutume de l'accompagner dans ses autres visites, et qui lui étoient les plus nécessaires pour l'aider, lesquels ne montoient qu'au nombre de huit, pour n'être point à charge à ceux qu'il alloit visiter. Il fut reçu dans Bresse avec une pompe magnifique ; on y fit des arcs de triomphe enrichis de plusieurs ornemens, on tapissa toutes les rues par où il devoit passer, et l'Évêque avec tout le Clergé, la Noblesse et le peuple vinrent le recevoir à la porte, avec une joie si universelle, qu'elle paroissoit sur le visage de chacun. Notre saint Prélat commença cette fonction par une grand'Messe qu'il célébra à la Cathédrale, où il prêcha, faisant voir l'importance de la visite, et la fin principale pour laquelle il la faisoit. Il exhorta tout le monde à se disposer pour en profiter ; et il communia après sa Messe un nombre infini de peuple : ce qu'il continua pendant tout le temps de cette visite, qui dura jusques à la Semaine sainte. Il s'en retourna alors à Milan, pour assister à la procession des Rameaux, et y célébrer le saint jour de Pâques.

Un temps si saint, où les plus débauchés sont souvent touchés de Dieu, lui parut une occasion favorable pour faire connoître au Gouverneur l'état pitoyable de son ame, et le malheur dans lequel il

s'étoit engagé par les Censures qu'il avoit encourues; c'est pourquoi il fut le visiter, et lui parla avec beaucoup de douceur et de charité; mais cet homme endurci ne reçut qu'avec peine les bons avis qu'il lui donna, et ne put s'empêcher de lui dire, en élevant les yeux au Ciel : *C'est une chose étrange, qu'on exige des Milanois des choses qu'on ne fait pas ailleurs.* Ses mauvais conseillers lui avoient tellement prévenu l'esprit, que rien ne fut capable de l'apaiser. Quoique, comme Lieutenant du Roi Catholique, qui lui avoit assez fait connoître ses sentimens sur ce sujet par la lettre qu'il lui avoit écrite à l'occasion de la mort de son fils aîné, il dût favoriser ce saint Cardinal, qui n'avoit point d'autre dessein que d'exécuter la volonté de Sa Majesté en déracinant les abus et les désordres qui regnoient parmi le peuple et qui étoient la cause d'une infinité de péchés qui irritoient la colère de Dieu ; cependant il ne pouvoit souffrir que ce charitable Pasteur travaillât avec ferveur au salut des ames, et employât les moyens salutaires que Dieu lui inspiroit pour les conduire au Ciel. D'où l'on peut juger combien sont pernicieux à un Etat, ceux qui par haine ou par envie donnent de mauvaises impressions au Prince qui le gouverne, puisqu'on a toutes les peines de l'en désabuser dans la suite.

Le Gouverneur ne laissa pas de remercier le saint Cardinal de sa visite et de ses bons avis, et même de le reconduire avec plus de civilité qu'à l'ordinaire, comme s'il eût eu quelque pressentiment que ce devoit être la dernière fois qu'il recevroit cet honneur: comme en effet, il mourut bientôt après cette visite, étant incommodé depuis quelque temps d'un certain mal de cœur accompagné d'un tournoiement de tête et d'une grande fièvre, qui l'emporta dans le temps que saint Charles étoit retourné à la visite de Bresse. D'abord que ce charitable Pasteur plein de douceur et de zèle pour cette pauvre ame, eut appris cette triste nouvelle, il prit la poste, et vint en toute dili-

gence à Milan, où il alla descendre au Palais ducal, qui étoit le logis du Gouverneur, et étant encore tout botté, il entra dans sa chambre, où il le trouva à l'agonie, ressentant des douleurs extrêmes, et jetant de grands soupirs, en sorte qu'il sembloit qu'il ne pouvoit même rendre l'ame. D'abord qu'il aperçût son saint Archevêque, ses douleurs s'apaisèrent, et son ame fut plus tranquille, ce dont tous les assistans furent extrêmement surpris. Le saint Prélat s'approche de lui, le console, et le dispose à bien mourir, ne le quittant point qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Après qu'il fut mort, il fit pour le repos de son ame toutes les prières accoutumées. Il célébra la sainte Messe pontificalement, assista à tout l'Office, et accompagna le corps jusques au tombeau, dans le Monastère de la Paix, où il fit, après la sépulture, une puissante exhortation au peuple, sur la mort des Grands et l'inconstance des grandeurs humaines. Plusieurs en profitèrent: ensuite il fut visiter la veuve et ses enfans, pour leur témoigner la part qu'il prenoit dans leur affliction, et il leur offrit sa personne et son crédit en tout ce qu'il pourroit leur rendre service.

Avant que de retourner à la visite de Bresse, il célébra son septième Synode, qu'il avoit indiqué au vingtième d'Avril; et quoique selon la coutume le Synode durât trois jours, il n'y fit pourtant aucune Ordonnance, mais il se contenta d'y faire lire ses deux derniers Conciles provinciaux, le quatrième et le cinquième, qu'il avoit apportés de Rome, et que Sa Sainteté avoit confirmés par autorité Apostolique. Il fit dans ce Synode quatre prédications, dans lesquelles il renferma comme en abrégé toute la discipline Ecclésiastique, et il encouragea fortement tout son Clergé à l'observer avec fidélité. Il ordonna encore, qu'après la méditation qui se faisoit tous les jours en commun durant le Synode, on ajoutât quelques prières pour le royaume de Portugal, et depuis même il fit une procession générale à cette intention,

le vingt-sixième de Septembre de la même année, pour demander à Dieu, qu'il conservât la personne du Roi Catholique, qui étoit allé sur les frontières de ce royaume avec une puissante armée pour en prendre possession, comme en étant le Seigneur légitime, et qu'il lui plût de favoriser la justice de ses armes, et délivrer ce royaume de tous les troubles et de toutes les guerres dont il étoit tourmenté.

Après que le Synode fut fini, il retourna à la visite de Bresse, où il employa beaucoup de temps, parce que ce diocèse est fort peuplé et de grande étendue, et qu'elle fut souvent interrompue pour des affaires très-importantes qui lui survinrent durant le cours de cette visite, laquelle ne put être terminée que l'année suivante mil cinq cent quatre-vingt-un. Il commença par la ville de Bresse, où il trouva un peuple plein d'affection pour lui, et très-disposé à exécuter toutes ses Ordonnances; il s'y appliqua à déraciner tous les abus que la corruption des siècles y avoit introduits, et à y rétablir l'ancienne discipline chrétienne; en quoi il réussit aussi heureusement qu'il le souhaitoit. Partout où il alloit, il étoit toujours suivi d'une foule de peuples qui tâchoient par dévotion de toucher ses habits, et d'y faire toucher leurs chapelets, comme on fait aux reliques des Saints. Ce fut pour lui une peine assez grande que de distribuer seulement la sainte Communion, tant parce que tout le monde vouloit communier de sa main, qu'à cause de l'Indulgence plénière qu'il y avoit pour cela. Il n'y avoit point de jour que la presse ne fût aussi grande que dans un Jubilé, ou le propre jour de Pâque. Il fut extrêmement consolé de la piété des Dames de cette ville, qu'il trouva très-portées à tous les exercices de dévotion.

Les Corps saints de quatre Evêques, et entre autres de saint Dominateur, reposoient dans le Château, où on ne leur rendoit pas tout l'honneur qui leur étoit dû, parce que l'entrée n'en est pas permise aux habitans de la ville. Il crut qu'il étoit plus

à propos de les transporter dans la grande église, comme tout le peuple le souhaitoit; il en traita donc avec les Seigneurs qui commandoient dans la place, lesquels en donnèrent d'abord avis à la Seigneurie de Venise, où l'on en délibéra assez long-temps; et quoique ces illustres Seigneurs eussent bien de la peine de dépouiller leur Citadelle de ces trésors si précieux, qui sont souvent les boulevarts les plus forts des Villes et des Etats, contre les attaques de leurs ennemis; la grande déférence qu'ils avoient pour saint Charles fit qu'ils y consentirent, et qu'ils lui donnèrent un plein pouvoir pour en disposer comme il le jugeroit à propos; d'autant que dans toute cette affaire il ne s'agissoit que de la translation de saintes Reliques, dont la connoissance appartient aux Evêques, et non pas aux Seigneurs séculiers. D'abord qu'il eut reçu cette réponse obligeante de cette République, il ordonna qu'on feroit cette translation avec le plus de solennité qu'il seroit possible. On fit pour cela de grands préparatifs; on donna avis du jour à tous les peuples du diocèse et des lieux circonvoisins, afin que le concours du monde rendît cette action plus célèbre. Par ce moyen il rétablit dans Bresse la dévotion pour ces saints Evêques, laquelle y étoit presque entièrement éteinte. Tout le peuple eut une joie très-grande de voir ces précieux dépôts dans un lieu commode, où l'on pût en tout temps recourir pour implorer leurs prières auprès de Dieu. Il tâcha encore de reconnoître les Reliques des saints martyrs Faustin et Jovite, protecteurs de cette ville, afin d'étouffer une ancienne dispute qui étoit entre les Religieux de deux Couvens, qui soutenoient chacun de les avoir dans leur église. Mais comme cette affaire étoit importante, et demandoit beaucoup de temps pour l'examiner, il la laissa sans rien déterminer: cependant la plus commune opinion est, qu'elles sont dans l'église de Saint-Faustin et de Saint-Jovite des Religieux Bénédictins de la Congrégation du Mont-Cassin, qui les gardent dans une fort belle Châsse de marbre.

Après qu'il eut achevé la visite de la ville, il entreprit celle de tout le diocèse, quoiqu'il soit très-grand, et qu'il s'étende même jusques aux confins du Comté de Tirol, par des montagnes affreuses, où les chemins sont presque inaccessibles. Il y trouva un beau champ pour travailler; cependant partout les peuples tâchoient de le recevoir avec le plus de magnificence qu'il leur étoit possible, et avoient grand soin de réparer tous les chemins difficiles par où il devoit passer.

Il y a dans ce diocèse une vallée fort considérable, qui va jusques au pays des Grisons, qu'on appelle la Vallée Camonique, laquelle en plusieurs endroits est de très-difficile accès. Les habitans y étoient si sauvages, qu'il n'y avoit presque aucun vestige de religion; on y vivoit dans une corruption générale des mœurs; et les Prêtres qui, par leurs bons exemples, devoient remédier à un si grand mal, étoient même les plus déréglés: c'est pourquoi ils avoient un besoin extrême d'être visités de notre saint Cardinal, et que par son zèle et sa prudence il les réformât et les obligeât de vivre avec plus d'édification. Mais les Seigneurs de la république de Venise sachant combien ce peuple étoit grossier, appréhendèrent que saint Charles ne causât quelque sédition, en voulant remédier à une infinité d'abus très-pernicieux qui y regnoient, et que par conséquent il n'y fit plus de mal que de bien. Pour ce sujet ils écrivirent au Pape, pour le prier qu'il ordonnât à ce saint Cardinal, qu'au lieu de visiter lui-même cette Vallée, il la fit visiter par quelque Evêque de leurs Etats; mais il leur fit réponse, que le Cardinal étant doué d'une très-grande prudence, il s'en rapportoit à tout ce qu'il jugeroit être le plus à propos.

Saint Charles en ayant eu avis, et sachant d'ailleurs que cette Vallée avoit un très-grand besoin d'être visitée, parce qu'elle étoit proche des pays hérétiques, et que, de peur de donner occasion à quelque sédition, on y souffroit toutes sortes de libertés sur

la religion, résolut de la visiter lui-même, et d'y employer plus de temps pour secourir ces pauvres ames, mais aussi de faire cette visite avec beaucoup de prudence et de sagesse. Il eut compassion de l'état pitoyable dans lequel il les trouva, et il commença, dans ses prédications, par tâcher de faire connoître, au peuple, et particulièrement aux Ecclésiastiques, que la vie qu'ils menoient n'étoit point conforme à l'Evangile, ni aux lois du Christianisme, et que les églises, qui étoient les temples du Dieu vivant, n'étoient point tenues avec la bienséance requise. Ses discours étant accompagnés de la sainteté de ses exemples eurent tant de force sur les esprits, qu'en peu de temps on vit une conversion générale de tout ce pays, ce qui parut par la soumission entière qu'on y eut à exécuter toutes ses Ordonnances, et à recevoir la sainte Eucharistie de sa main. On peut juger encore de la sincérité de cette conversion, par les grands soins qu'ils avoient d'accommoder tous les chemins par où il devoit passer, et de les parsemer de fleurs et d'herbes odoriférantes, et par la confiance qu'ils avoient en lui. Car plusieurs Prêtres, qui avoient vécu depuis long-temps dans des concubinages publics, dont pour lors on ne faisoit pas grand scrupule dans ces lieux, parce qu'ils étoient fort communs, venoient tous les jours, de leur propre mouvement, se jeter à ses pieds pour lui découvrir les plaies les plus secrètes de leurs ames, et pour lui en demander les remèdes, témoignant un désir véritable de changer de vie, et de se priver de toutes sortes de plaisirs pour faire leur salut. Ce saint Cardinal les embrassoit avec d'autant plus de joie, qu'il reconnoissoit qu'ils n'agissoient ni par hypocrisie ni par contrainte : il pourvoyoit charitablement à tous leurs besoins spirituels et temporels, les relevoit des Censures qu'ils avoient encourues, et leur donnoit l'absolution des crimes énormes qu'ils avoient commis. Ils venoient chaque jour en grand nombre à lui, et se découvroient à lui avec une entière confiance.

Quelques-uns s'étant jetés à ses pieds, et les larmes aux yeux, lui parlèrent de la sorte : *Saint Prélat, puisque Dieu par sa bonté infinie nous a envoyé une occasion si favorable pour le salut de nos ames, nous désirons de tout notre cœur de nous convertir, de changer de vie, et de faire pénitence; car jamais nous ne pouvons avoir une plus belle commodité, ni trouver un Père et un Pasteur plus doux et plus charitable que vous, qui ne cherchez ni la bourse, ni la laine, ni le lait de vos ouailles, mais seulement leur propre salut.* Saint Charles fut si consolé de toutes ces conversions, qu'il avouoit que jamais il n'avoit fait de visite où il eût reçu tant de satisfaction.

Passant par la paroisse de Plane, qui étoit toute interdite, parce que les habitans n'y vouloient point reconnoître leur Evêque, ni lui payer les dîmes qui lui étoient dues, tout le peuple vint au-devant de lui pour recevoir sa bénédiction ; mais il tint toujours sa main sur sa poitrine, et ne voulut jamais la leur donner. Ils en furent si mortifiés, qu'ils coururent tous ensemble fort loin après lui, pleurant et criant miséricorde, afin qu'il leur accordât cette grace, qu'il leur refusa toujours, ne répondant autre chose, sinon qu'ils s'accordassent avec leur Evêque, et qu'ils lui payassent les dîmes qui lui étoient dues. Monseigneur Jean-Baptiste Centurione de Gênes, évêque de Mariana en Corse, le suivoit en cette visite, pour apprendre la manière sainte dont il s'y comportoit; il le leur envoya pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, promettant que s'ils le faisoient, il leur donneroit en retournant sa bénédiction. Ce digne Prélat, qui étoit un homme très-agréable et fort éloquent, fit tant et par ses discours et par les lettres qu'il leur porta de la part de saint Charles, qu'il les contraignit à payer tout ce qu'ils devoient pour les dimes passées, en sorte que l'Evêque de Bresse étant satisfait, il leva leur interdit. Ce qui fit que saint Charles s'y arrêta à son retour, y dit la sainte Messe, y communia un très-grand nombre de personnes,

et après y avoir prêché, leur donna sa sainte bénédiction comme ils l'avoient tant souhaité.

CHAPITRE VI.

Saint Charles visite l'église de Sainte-Marie-de-Tirano dans la Valteline, et cherche les moyens de rétablir la foi Catholique dans cette vallée qui étoit presque toute infectée de l'hérésie.

La Vallée Camonique est terminée d'un côté par la Valteline, qui dépend de la Seigneurie des Grisons, et dans laquelle il y a un temple magnifique dédié à la sainte Vierge, qu'on appelle Sainte-Marie-de-Tirano, où l'on vient en dévotion de pays mêmes fort éloignés, à cause des graces particulières qu'on y reçoit souvent par l'intercession de cette bienheureuse Mère de Dieu. Saint Charles, qui lui étoit fort dévot, en ayant été informé, résolut de visiter cette église, dont il n'étoit alors éloigné que de trois ou quatre lieues, et de se servir de ce prétexte pour visiter cette Vallée, qui étoit presque toute infectée de l'hérésie de Calvin, afin de trouver quelque moyen pour que l'évêque de Come, dans le diocèse duquel elle étoit bâtie, eût la liberté d'en faire la visite. Il avoit déjà projeté ce dessein avec le Pape, qui lui avoit donné tout pouvoir pour cela.

Quand ceux de Tirano eurent appris que le saint Cardinal avoit dessein de venir en pélerinage à leur Notre-Dame, ils députèrent les plus qualifiés d'entre eux, pour aller lui témoigner la joie qu'ils en avoient, et le prier instamment d'avoir la bonté de les visiter en même temps, et de les consoler de ses pieux discours, l'assurant qu'il seroit écouté avec beaucoup de satisfaction de tout le monde, et même des Hérétiques. Avant que de commencer ce voyage, il en avoit donné avis à l'évêque de Come, et lui avoit demandé la permission d'y prêcher la parole de Dieu.

S'étant donc vêtu en pélerin, il se mit en chemin, employant tout le temps de ce voyage en prières vocales ou mentales, selon sa coutume; et quoique les chemins fussent très-difficiles, à cause d'une haute montagne qu'on appelle *Zapelli d'Auriga*, par laquelle il faut nécessairement passer, il marchoit pourtant avec tant d'ardeur, que les personnes de sa compagnie avoient peine à le suivre, en sorte qu'on fut obligé de mettre quelqu'un devant lui, pour l'empêcher d'aller si vite. Chemin faisant il remarqua avec douleur que les Hérétiques avoient brisé sur ces hauteurs toutes les Croix et les images : ce qui fit qu'il ne rencontra aucun paysan, sans s'arrêter pour lui parler, l'instruire, le catéchiser, et l'exhorter à vivre chrétiennement.

Tout le peuple de Tirano vint le recevoir au bas de la montagne avec de grand témoignages de joie et de respect, et en cela les Hérétiques ne se distinguèrent pas des Catholiques : tous montroient le même empressement et la même bonne volonté. Il se trouva entre autres un gentilhomme catholique fort pieux, des plus considérables du pays, nommé Bernard Lambestengo, qui se jeta à ses pieds pour lui demander humblement sa sainte bénédiction, et qui ne voulut jamais se relever qu'il ne l'eût reçue : le saint Cardinal faisant quelque difficulté de la lui donner, parce qu'il étoit dans un lieu hors de sa juridiction. Ce gentilhomme le pria ensuite de lui faire l'honneur de loger dans sa maison, ou pour le moins d'y vouloir dîner le lendemain ; mais le Cardinal l'en remercia, s'excusant sur ce qu'il ne logeoit que chez des ecclésiastiques. Ce bon homme en fut si mortifié, qu'il en versa des larmes en abondance, disant qu'il falloit qu'il eût commis quelque grand péché, puisqu'il n'étoit pas digne de le recevoir chez lui. Pendant que l'évêque de Mariana tâchoit de consoler le pieux gentilhomme, saint Charles, sans s'être reposé un moment depuis qu'il étoit en chemin, alla droit à l'église de Notre-Dame,

où il passa en prières le reste du jour et une partie de la nuit, devant l'image miraculeuse de la Vierge. Le lendemain de grand matin, le Magistrat du lieu, accompagné des plus considérables de ce pays, vint visiter le Cardinal, et lui offrit, au nom des Seigneurs Grisons, tout le pouvoir qu'il avoit dans cette Vallée, et le pria de l'honorer de quelqu'un de ses commandemens. L'Archevêque ayant répondu qu'il ne souhaitoit autre chose de lui, que de le voir enfant de l'Eglise; ce Magistrat le tira à part, et lui avoua qu'il reconnoissoit très-bien qu'il étoit dans une mauvaise religion; qu'il souhaitoit se faire Catholique, et qu'il l'exécuteroit dès le même moment, s'il ne craignoit d'offenser les Seigneurs de qui il dépendoit. Il pria ensuite le Cardinal de lui permettre d'assister à sa Messe. Saint Charles loua beaucoup sa bonne volonté, et l'exhorta à l'exécuter le plutôt qu'il le pourroit, sans avoir égard à aucune considération humaine, puisqu'il s'agissoit de son salut éternel. Vous pouvez, ajouta-t-il, entrer dans l'église pour y entendre la prédication; et vous assisterez aux saints Mystères quand vous ne serez plus Calviniste. Le Magistrat répliqua qu'il y auroit pourtant plusieurs autres Calvinistes qui se trouveroient à la Messe. Cela se peut, dit le Cardinal, je ne saurois les en empêcher, puisque je ne les connois pas.

Quand le bruit de son arrivée se fut répandu dans le pays, tous les peuples des vallées et des montagnes voisines, tant Hérétiques que Catholiques, vinrent en foule à Tirano pour le voir. Il célébra la Messe dans l'église de Notre-Dame le jour de saint Augustin, qui étoit le Dimanche, et après l'Evangile il monta en Chaire avec la mitre à la tête, ce que tout le peuple admira, n'ayant jamais vu de Cardinal faire cette fonction; et il commença sa prédication par ses paroles : *Nous ne sommes montés en cette Chaire, qu'avec la permission de votre illustre Prélat, Monseigneur l'évêque de Come.* Ce qu'il fit exprès, pour leur faire connoître l'estime qu'on doit faire

des Evêques, et l'obligation qu'on a de les respecter. Il accommoda son discours de telle manière, qu'il fut propre pour fortifier les Catholiques dans leur foi, et pour découvrir aux Hérétiques leurs erreurs. Il parcourut tous les points controversés en cette Vallée, et leur fit voir combien ils étoient trompés par leurs Ministres, qui étoient pour la plupart des apostats. Ce qui consola et fortifia beaucoup les Catholiques du pays, qui depuis se servoient de l'autorité de ce Cardinal, pour reprendre hardiment les Hérétiques, lesquels, par leur silence, faisoient assez connoître qu'il n'y avoit rien à repondre à tout ce qu'il avoit dit.

Il fut encore visité par plusieurs autres personnes, même des plus considérables, qui le prièrent très-instamment de séjourner quelque temps dans cette Vallée, l'assurant que par sa présence et par ses exhortations il y feroit beaucoup de fruit, d'autant plus que les Hérétiques étoient bien-aises de le voir, et n'empêchoient point qu'il ne fît publiquement toutes ses fonctions, quoiqu'il y eût un décret général par lequel il étoit défendu à tous Ecclésiastiques étrangers, même à l'Evêque de Come, de faire aucune fonction ecclésiastique dans le pays, sans une permission expresse des Seigneurs. Mais il s'excusa sur ce qu'il étoit obligé de terminer au plutôt la visite de Bresse, pour s'en retourner à Milan, où il étoit attendu pour des affaires importantes, et pour y célébrer la fête de la Nativité de la sainte Vierge. Ainsi il prit congé d'eux, et retourna à la Vallée Camonique.

CHAPITRE VII.

Saint Charles continue la visite du diocèse de Bresse, et convertit à la Foi catholique tout un pays hérétique.

Au sortir de Tirano, saint Charles dirigea sa route vers Trompia, et commença sa visite par Gardono, qui est le lieu le plus considérable de cette Vallée. La plupart des habitans sont forgerons, et comme s'ils tenoient quelque chose de la nature du fer, auquel ils travaillent continuellement, ils sont durs, incivils et farouches. Ils étoient pour lors presque tous hérétiques, et se mettoient peu en peine de leur salut; c'est pourquoi quand ils apprirent l'arrivée du Cardinal, ils ne se remuèrent en aucune manière pour le recevoir, ni pour aller à l'église entendre la prédication qu'il avoit coutume de faire au commencement de chaque visite. Il conjectura de là qu'ils étoient en pauvre état pour leur salut, et qu'ils avoient besoin de puissans remèdes pour être guéris. C'est pourquoi il dit de propos délibéré à quelques-uns qui le visitèrent, qu'il étoit résolu de procéder contre les Hérétiques selon toute la rigueur de la justice, ne pouvant souffrir que dans un diocèse très-Catholique, il se trouvât une contrée d'Hérétiques, particulièrement sur les confins de sa province, lesquels méprisoient les visites Apostoliques, même de leur propre Métropolitain, et les secours extraordinaires que Dieu leur envoyoit pour les sauver.

Les Catholiques publièrent d'abord partout la menace qu'avoit faite le Cardinal; ce qui donna tant de peur aux Hérétiques, que le lendemain ils se trouvèrent tous à l'église, et assistèrent à sa prédication, où il leur dépeignit l'état misérable dans lequel ils étoient, et la malice de ceux qui les avoient infectés de l'Hérésie; et sur la fin de son discours il les

conjura de changer de vie, et de se convertir sincèrement à Dieu, promettant de leur donner l'absolution de leur hérésie, et de tous les autres crimes qu'ils avoient commis. Dieu, par sa miséricorde infinie, donna tant de force à ses paroles et de docilité à ces pauvres gens, qu'ils se convertirent tous, et furent le trouver pour lui demander instamment l'absolution; il les reçut avec une grande charité. Et comme ils étoient en très-grand nombre, afin qu'ils fussent suffisamment instruits, et qu'il pût faire une plus ample moisson, il fit venir plusieurs Confesseurs des Paroisses voisines, et quelques Pères Jésuites de la ville de Bresse, dont les uns s'employoient à entendre les confessions, les autres à faire le catéchisme, et d'autres à prêcher tous les jours, pendant qu'il recevoit en secret les abjurations des Hérétiques, par un pouvoir spécial qu'il en avoit reçu du Pape. Il fit changer de vie à tous les habitans de cette contrée; en sorte qu'ils se confessèrent tous, et qu'ils ont toujours été depuis ce temps fort bons catholiques. Plus ils avoient d'abord fait paroître d'opposition aux desseins du saint Cardinal, plus dans la suite ils eurent de l'affection pour lui; car ils ne purent le voir partir de leur pays sans pleurer: et n'ayant pu obtenir de lui qu'il y demeurât plus long-temps, ils lui demandèrent par grace, que pour le moins il leur laissât les Pères Jésuites, afin de les instruire davantage des Mystères de notre religion pendant quelque temps; ce qu'il leur accorda. Il pria même Monseigneur l'Evêque de Mariana, d'y rester avec eux jusques à ce qu'il les eût vus bien fermes dans la Foi catholique. Enfin il fit un si grand fruit dans ce pays, que les habitans, reconnoissant qu'ils lui avoient toute l'obligation de leur conversion, lui envoyèrent depuis à Milan des Députés pour l'en remercier, et l'assurer qu'ils conserveroient éternellement la mémoire d'un si grand bienfait.

Il sauva, dans ce même pays, de la cruauté des Hérétiques, une pauvre fille, qui n'étoit âgée que de

dix ans : son aïeul voulant l'envoyer dans la Valteline vers son propre père hérétique qui y étoit banni, elle se déroba de la maison de son aïeul, et aima mieux se cacher chez une pauvre femme, où elle avoit bien de la peine à vivre, que d'aller demeurer chez son père, avec danger de perdre sa foi. Après la mort de son aïeul, un de ses frères l'ayant retrouvée, voulut encore l'envoyer vers son père, mais elle se sauva de ses mains, et alla se cacher dans une forêt, d'où elle retourna ensuite chez cette bonne femme. Pendant que le saint Cardinal y faisoit sa visite, elle vint se jeter à ses pieds, lui raconta le danger où elle étoit, et le pria d'avoir pitié d'elle. Saint Charles eut une joie très-grande d'apprendre la constance et la générosité de cet enfant ; il la fit mettre dans un Couvent de filles à Bresse, où elle fut hors de tout péril, et où elle trouva toutes sortes de commodités pour servir Dieu.

De là il alla visiter la Vallée de Sabia, où les habitans l'attendoient avec un désir extrême ; il y demeura quelques jours, et y fit beaucoup de fruit. Il vint ensuite du côté du Lac de Gardo, et il entra pontificalement dans Salo, où demeure d'ordinaire beaucoup de noblesse ; il s'y arrêta quelque temps, y prêcha, et y administra les Sacremens. Il s'employa particulièrement à reconcilier plusieurs personnes qui vivoient dans des inimitiés invétérées, et il les laissa tous dans une bonne paix et une grande union. On lui dit qu'il y avoit dans les montagnes voisines une pauvre Paroisse, qui s'étendoit jusques au diocèse de Trente, dont les chemins étoient très-difficiles et presque inaccessibles. Ce qui auroit rebuté un autre, lui fit prendre la résolution d'y aller lui-même en personne, à quelque prix que ce fût, dans l'espérance d'y trouver quelque bien à faire pour les ames, particulièrement sur les confins du diocèse de Trente, n'épargnant ni peine ni travail en semblables occasions. Sur son chemin il rencontra une infinité de gens qui venoient en foule de tous côtés

pour le voir, non pas seulement à cause de la réputation de sa sainteté, mais beaucoup plus à cause de sa dignité de Cardinal et d'Archevêque; car jamais on n'en avoit vu dans ces pays sauvages. En retournant il vint sur le Lac de Gardo, et visita les lieux principaux qui y sont situés: partout on venoit au-devant de lui avec grand appareil, dans des barques remplies d'hommes armés, pour le saluer d'abord en arrivant, et l'accompagner ensuite avec plus de pompe et de magnificence; chacun s'efforçant de lui donner des marques de la joie qu'on avoit de le voir.

Dans la visite de Liano, qui est situé sur ce Lac, on lui dit qu'il y avoit auprès de l'église, dans une arche de pierre, quelques os que tout le peuple respectoit comme de véritables reliques de quelque Saint, et que le bruit commun étoit, que tous les ans la nuit qui précède la fête de saint Pierre-aux-liens, il sortoit miraculeusement de ces os une si grande abondance d'eau, que toute l'arche en étoit remplie, et que quoique les peuples circonvoisins vinssent par dévotion en prendre tout le jour, comme d'une eau miraculeuse, cependant elle ne diminuoit point, ce qui étoit cause qu'il y avoit ce jour-là un grand concours de peuple, qui venoit tant pour honorer ces reliques que pour emporter de cette eau. Saint Charles, qui avoit une dévotion très-grande pour les Reliques des Saints, et qui partout où il en trouvoit, vouloit toujours les voir, les reconnoître et les faire ensuite honorer, autant qu'il pouvoit, par les peuples, d'où étoit venu ce proverbe si commun de son temps : *Que le Cardinal Borromée ne laissoit en repos ni les vivans ni les morts*, voulut voir celles-ci, et en ayant examiné l'origine, il ne trouva rien de certain, ni d'assuré; c'est pourquoi il eut quelque soupçon qu'il y avoit quelque tromperie du malin Esprit. Pour tâcher de découvrir la vérité, il fit bien essuyer toute l'arche et les os qui y étoient, la veille de saint Pierre-aux-liens, et

la fit garder par trois Prêtres pendant toute la nuit où devoit arriver ce prétendu miracle ; mais le lendemain on n'y trouva pas la moindre goutte d'eau; ce qui le convainquit que c'étoit une tromperie manifeste, dont on abusoit la piété du simple peuple. Ce qui fut extrêmement admiré de tout ce pays, tout le monde disant partout, qu'il falloit que le Cardinal fût un Saint, et qu'il eût véritablement l'Esprit de Dieu.

On crut encore la même chose de lui dans deux rencontres, où il agit avec une prudence toute divine. La première arriva au mois de Juillet de l'année mil cinq cent quatre-vingt, pendant qu'il faisoit la visite de Châtillon-de-Stivère, qui est un lieu fort peuplé et sujet aux Marquis de Gonzague. Il fut prié par ces Seigneurs, à cause de l'affection particulière qu'ils avoient pour lui, de vouloir loger dans leur Palais de Rocca ; mais il s'en excusa sur la résolution qu'il avoit prise, de ne point loger ailleurs, pendant ses visites, que chez les Ecclésiastiques ; et pour cet effet il logea dans la maison de l'Archiprêtre, où ces nobles Seigneurs vinrent le visiter, amenant avec eux un de leurs enfans, âgé seulement d'environ douze ans; c'étoit le bienheureux Louis de Gonzague, fils aîné du Marquis Ferrante de Gonzague, et frère du Marquis François, qui depuis a succédé à son père. Saint Charles, par un rayon d'une divine lumière, reconnut dans cet enfant des marques d'une grande vertu, et découvrit qu'il devoit être un jour un grand Saint dans l'Eglise de Dieu ; c'est pourquoi il s'entretint en particulier fort long-temps avec lui de choses de piété ; et comme il remarqua son bon naturel, et la grande disposition et capacité qu'il avoit pour la vie spirituelle, il tâcha de lui en inspirer les règles les plus saintes, et de lui apprendre la manière qu'il devoit tenir pour servir Dieu fidèlement toute sa vie. Comme on lui dit qu'il n'avoit pas encore fait sa première Communion, il l'exhorta non-seulement à communier le plutôt qu'il pourroit, mais encore

très-souvent, parce que cette divine Viande est la propre nourriture de notre ame, et l'unique moyen de nous avancer dans l'amour de Dieu, et de nous unir parfaitement à lui. Il lui donna une petite méthode pour se disposer à bien communier, et pour en tirer beaucoup de fruit. Ensuite il l'exhorta à lire souvent le Catéchisme du Concile de Trente, qu'il avoit fait approuver et imprimer, afin qu'il y pût apprendre le stile élégant et ecclésiastique de la langue Latine, qui y est admirable; mais principalement afin qu'il pût se remplir de la doctrine sainte et solide qui y est contenue. Ce pieux enfant regarda comme une grace particulière de Dieu, cette occasion favorable qui lui donna lieu de découvrir à un si saint homme tout son intérieur, et les lumières que Dieu lui communiquoit. Il suivit exactement tous les avis charitables qu'il lui donna, ce qui lui attira une si grande abondance de graces, que depuis ce temps-là toutes les fois qu'il recevoit les Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, il fondoit en larmes, quoiqu'il fût dans un âge fort tendre; il fit depuis un si grand progrès dans la piété, que renonçant à tous les honneurs, à tous les plaisirs, et à tous les grands biens que lui laissoit son père après sa mort, comme à l'aîné de sa famille, il entra dans la Compagnie de JÉSUS, où il est mort à l'âge de vingt-trois ans en si grande réputation de sainteté, soutenue par un grand nombre de miracles, que le Saint Siége a permis que sa vie fût imprimée avec le nom de Bienheureux, ce qui arriva quatorze ans après sa mort, par un Bref du Saint Père Paul V.

L'autre rencontre où saint Charles fit paroître qu'il étoit conduit par l'Esprit de Dieu, fut une pensée qui lui vint en la terre de Roano. Il y avoit longtemps qu'il avoit découvert dans le Comte Féderic Borromée, son cousin, alors fort jeune, et qui est maintenant Cardinal, une grande disposition pour toutes sortes de vertus, et une inclination même à la vie Religieuse et parfaite. Une personne de consi-

dération a déposé dans lès informations qui ont été faites pour la canonisation de notre saint Cardinal, et Monseigneur Charles Bascapé, évêque de Novare, le rapporte aussi dans l'Histoire de sa Vie, qu'il avoit prévu, par une lumière surnaturelle, que son cousin le Comte Borromée, prendroit un jour l'habit Ecclésiastique , et seroit un grand Prélat dans l'Eglise. C'est pourquoi il résolut de prendre soin de son éducation, porté à cela non point par aucune affection de la chair et du sang, mais seulement parce qu'il prévoyoit que ce jeune Seigneur seroit un jour de grand secours à l'église de Milan, et qu'il lui succèderoit au gouvernement de cette église , comme il le dit pour lors particulièrement à quelques-uns de ses amis : cependant comme il ne faisoit rien d'important sans conseil, il consulta sur ce sujet les sieurs Monéta et Sénéca , qui étoient pour lors en visite avec lui , lesquels louèrent beaucoup son dessein , et l'exhortèrent à l'exécuter sans délai. Il envoya donc un homme exprès à Bologne , pour lui amener le jeune Comte Féderic qui y étudioit, et après avoir bien examiné sa vocation , il lui donna l'habit ecclésiastique et la tonsure ; il le garda encore quelque jours auprès de lui pour l'instruire des moyens de s'avancer dans la piété, ensuite il l'envoya étudier à Pavie , au Collége Borromée , comme nous l'avons déjà dit, où il lui donna pour directeur spirituel un Prêtre , docteur en Théologie , sous la conduite duquel il avança dans l'étude des langues Grecque et Hébraïque , au point que tout le monde sait.

Après que toute cette visite fut finie , il s'arrêta auprès de ce Lac dans un lieu nommé Tusculane , pour y dresser tous les Actes et les Ordonnances des visites qu'il venoit de faire. Ce qui n'empêcha pas que dans ce temps il ne prît la résolution de faire la translation du corps de saint Herculan, évêque de Bresse, qui repose dans l'église Collégiale de la ville de Maderne, peu éloignée du lieu où il étoit. Et afin de rendre cette cérémonie plus célèbre, il fit venir

tous les Ecclésiastiques des lieux circonvoisins ; il pria même deux Evêques de s'y trouver, Monseigneur François Cittadin, natif de Milan, évêque de Castro, et Monseigneur Jacques Rovelli, natif de Salo, évêque de Feltro. Il y eut un si grand concours de peuple, et cette cérémonie fut faite avec tant de pompe, qu'elle a mérité une mémoire éternelle ; car on n'y oublia pas la moindre chose, et le saint Cardinal, selon sa coutume, jeûna la veille au pain et à l'eau, et passa presque toute la nuit en prières devant la sainte Relique.

Nous ne devons pas oublier de dire ici, qu'il y avoit dans le diocèse de Bresse, quatre compagnies de bandits assemblés sous quatre fameux Capitaines, lesquels ravageoient tout le pays, par les extorsions et les vols publics qu'ils faisoient aux habitans aussi bien qu'aux étrangers. Ils ne se contentoient pas de dépouiller ceux qu'ils surprenoient ; mais ils les maltraitoient encore cruellement, et souvent même les tuoient. Saint Charles ayant compassion des ames de ces pauvres misérables, chercha les moyens de les retirer de l'état malheureux où ils étoient, et de délivrer en même temps le pays de tous les maux qu'ils y faisoient. Il apprit qu'il y avoit une inimitié mortelle entre les Capitaines de ces quatre compagnies, qui étoient des gentilshommes des plus considérables du pays, et que c'étoit là source de tout ce désordre ; c'est pourquoi il tâcha par lettres et de vive voix, de les réconcilier ensemble. Ainsi il eut quelque conférence, dans le lieu de Salo, avec le sieur Bertazzole, et dans celui d'Asola, avec le sieur Sale, où il représenta fortement à l'un et à l'autre l'état misérable et le sort dangereux auxquels ils s'exposoient : et en d'autres endroits il parla au sieur Chiérico et au comte Avogadre, qui étoient les deux autres Capitaines ; ce qui eut un assez bon effet.

C'étoit une chose bien surprenante, de voir le profond respect que ces sortes de gens avoient pour le saint Cardinal et pour ceux qui l'accompagnoient ;

car ils les honoroient profondément, et obéissoient avec une promptitude admirable à tout ce qu'ils leur commandoient. Ils n'osoient point entrer dans les églises avec leurs arquebuses, quand ils le leur défendoient; et quand ils entroient dans le lieu où étoit le saint Cardinal pour lui parler, ils quittoient toutes leurs armes à la porte par respect. Comme il faisoit un jour la visite d'une Paroisse fort nombreuse, le comte Octave Avogadre, l'un de ces quatre fameux Capitaines de bandits, y arriva avec toute sa compagnie; il alla trouver le saint Cardinal, et lui demanda comme une grace particulière de lui permettre d'assister à sa Messe et à son Sermon. Le Saint y consentit, à condition qu'aucun de ses gens n'entreroit dans l'église avec les armes; à quoi il obéit fort humblement, ayant fait rester toute sa Compagnie hors de l'église, et lui seul y étant entré avec une arquebuse seulement, qu'il tint toujours couchée par terre, avec un pied dessus, pour marque de respect et d'obéissance au Cardinal.

En retournant de Bresse à Milan, il arriva à Martinengues, qu'il étoit déjà plus de trois heures de nuit; il trouva les portes de la ville fermées, à cause de la crainte qu'on avoit des bandits, de sorte qu'il fut obligé de se retirer dans une hôtellerie hors de la ville, où ils étoient logés, occupant toutes les chambres de la maison. Aussitôt qu'ils eurent appris que le Cardinal y étoit arrivé, ils ôtèrent leurs bagages des chambres les plus belles et les plus commodes pour les lui céder et à ceux de sa suite : ils vinrent le saluer avec un profond respect et des témoignages extraordinaires de confiance, dont il eut bien de la joie, espérant de se servir de cette occasion pour leur bien. Pour cet effet, il dit à ses gens de souper sans lui, et d'aller se reposer, parce qu'il avoit trouvé pour ce soir-là un souper beaucoup plus à son goût, entendant parler du salut de ces pauvres misérables, qu'il vouloit tâcher de retirer de l'état damnable où ils s'étoient malheureusement en-

gagés. Etant retiré en sa chambre, il fit appeler le chef et tous les autres ensuite, les uns après les autres, pour s'entretenir avec eux en particulier : ils quittoient tous leurs armes, se mettoient à genoux devant lui, et lui découvroient avec confiance le misérable état de leur vie, et l'extrême nécessité qui les réduisoit à faire un si honteux métier. Il les écoutoit avec une charité admirable. Il les exhortoit à changer de conduite, leur représentant fortement l'énormité de leur péché, qui les mettoit en danger de se damner éternellement ; il leur promit même de les assister en tous leurs besoins, pourvu qu'ils se corrigeassent, et qu'ils quittassent leur misérable vie. Ses paroles furent si efficaces, qu'il toucha le cœur de tous ces bandits, qui, ayant horreur de leurs crimes, résolurent de se convertir; et pour cet effet, ils dressèrent des mémoires de tout ce qu'ils devoient, et les lui donnèrent. Ainsi son souper et son repos furent de travailler pendant toute la nuit à la conversion de ces malheureux pécheurs. Le matin avant de partir, il les fit venir encore tous ensemble, et les exhorta à exécuter leurs promesses. Ils voulurent ensuite l'accompagner jusques vers Milan, mais il le leur défendit, et il les renvoya, après leur avoir donné sa bénédiction. Il fut tellement touché de compassion pour ces pauvres gens, qu'il pensa fort long-temps aux moyens qu'il pourroit trouver pour les assister et les remettre dans le chemin du salut. Cette action s'étant répandue par toute la ville de Martinengue et dans les autres lieux circonvoisins, tout le monde en fut extrêmement surpris, apprenant le respect et la déférence que ces gens de sac et de corde avoient eus pour le Cardinal, et la charité de ce saint homme pour eux.

Ce fut dans cette visite de Bresse, qu'il eut la connoissance du seigneur Jérôme Luzzago, gentilhomme Bressan, père de cet Alexandre, qui, par ses rares vertus, est devenu si célèbre dans Bresse et dans Milan. Ce généreux gentilhomme ayant reconnu la

grande sainteté de vie du bienheureux Cardinal, eut tant d'amour et de dévotion pour lui, qu'il ne voulut jamais le quitter; car après l'avoir toujours accompagné dans la visite de la ville, il le suivit encore dans celle du diocèse, et fit tout ce qu'il put pour avoir tous les jours ce qui restoit du pain et de l'eau de ses repas, et pour porter quelque chose de ses hardes dans le voyage. Saint Charles ayant appris cela, et ayant reconnu dans ce pieux gentilhomme une véritable dévotion, le traita avec beaucoup d'amitié et de caresses, et, pour le contenter, lui permit de porter son manteau. Cet amour mutuel continua toujours depuis, avec de grands témoignages d'estime de part et d'autre. L'an mil six cent deux, ce seigneur Luzzago vint exprès à Milan avec son fils Alexandre, pour visiter le tombeau du saint Cardinal, et il y offrit plusieurs vœux qu'il avoit apportés. Durant le temps qu'ils y restèrent pour y faire leurs dévotions, le seigneur Alexandre tomba malade, et mourut au Collége de Saint-Fidèle de la Compagnie de JÉSUS, où le cardinal Féderic Borromée l'assista à la mort. Il se trouva à ses funérailles une multitude extraordinaire d'ecclésiastiques et de séculiers, à cause de l'estime qu'on avoit de sa vertu et de sa sainteté. Plusieurs personnes même firent toucher par dévotion leurs chapelets à son corps, et ce n'étoit pas sans sujet; car je l'ai moi-même connu et pratiqué près d'un an avant sa mort, et dans tout le temps que je l'ai vu, j'ai toujours remarqué en lui une vertu solide et une sainteté de vie peu commune.

On ne sauroit exprimer le fruit que fit cette visite, tant il fut grand; mais ce ne fut pas aussi sans peine ni sans fatigue. Il y déracina plusieurs abus et parmi le Clergé et parmi le peuple, et y établit une manière de vie plus sainte et mieux réglée. Le dernier Evêque de cette ville, Monseigneur Marin Giorgi, dans une lettre qu'il écrivit au cardinal Féderic Borromée, le premier d'octobre de l'an mil six cent huit,

pour le prier d'assembler un Concile provincial, afin d'envoyer un Ambassadeur auprès de Sa Sainteté, au nom de toute la province de Milan, pour avancer la canonisation de saint Charles, en rend un témoignage authentique en cette manière : « Ce diocèse » de Bresse a été beaucoup réformé par les travaux » Apostoliques de ce saint Archevêque, et par les » Lois et les Ordonnances qu'il y a laissées pour y » maintenir la discipline : quand je l'ai visité, j'ai » tâché de les suivre, comme des astres assurés pour » me conduire, de même que les Israélites suivoient » la colonne de feu qui les précédoit. »

Le cardinal Morisini, auparavant évêque de Bresse, avoit coutume de dire, que ce diocèse n'étoit bien conduit que par les saintes Ordonnances du cardinal Borromée ; et qu'il trouvoit les peuples si fidèles à les observer, qu'ils auroient cru commettre un grand péché que d'y manquer.

CHAPITRE VIII.

Saint Charles procure aux Pères Capucins et aux Pères Jésuites plusieurs établissemens dans les pays des Suisses.

Parmi la multitude d'affaires importantes dont notre saint Cardinal étoit accablé, il ne laissoit pas de conserver toujours dans son cœur un souvenir charitable du besoin qu'on avoit de bons ouvriers dans les pays des Suisses, pour travailler avec zèle à y rétablir la Religion catholique, et à y enseigner aux ames les voies assurées du salut. Il pensa aux moyens les plus propres dont il pourroit se servir, et il trouva que les Pères Capucins faisoient partout où ils étoient établis, de grands fruits, tant par l'exemple de leur vie sainte et austère, que par leurs prières continuelles et leurs fréquentes prédications pleines d'un zèle véritablement apostolique. C'est pourquoi il

tâcha de leur procurer quelques établissemens parmi ces peuples incivils et grossiers. Premièrement, il en traita avec quelques Seigneurs des plus considérables du pays, et depuis il les fit encore solliciter par le Nonce apostolique Messire Jean-Baptiste Bonhomme, d'en demander au Pape et au Général de l'Ordre. Il en avoit déjà conféré lui-même avec Sa Sainteté l'année précédente, lorsqu'il étoit à Rome, et avec le Général des Capucins, lequel lui avoit promis de faire tout ce qu'il souhaiteroit. L'an mil cinq cent quatre-vingt, le jour de l'Ascension, il envoya à ses dépens dans les Cantons Suisses catholiques, le Père Bormio, Religieux Capucin, d'une rare vertu, avec un compagnon, pour y faire un établissement, et il leur donna Jean-Ambroise Fornère, un de ses domestiques, pour les conduire. Ils furent reçus avec beaucoup de témoignages d'affection par les Seigneurs du pays, et particulièrement par les deux Colonels Lusio et Rolli, grands amis de saint Charles. Ces deux Seigneurs, qui étoient fort pieux et fort attachés au Saint Siége, furent les premiers à leur bâtir des Couvens. Ils commencèrent à Altorff; ils en excitèrent plusieurs autres, par leur exemple, à faire la même chose : ce qui a si bien réussi, qu'aujourd'hui ces bons Pères ont, dans ce pays, jusques à treize Couvens bien remplis, avec plus de trente Prédicateurs, lesquels s'emploient avec beaucoup de zèle au salut des ames, particulièrement à détruire l'hérésie, qui commençoit pour lors de se glisser dans quelques-uns de ces Cantons. Afin qu'ils pussent se rendre encore plus utiles, saint Charles pria Sa Sainteté de les dispenser d'une de leurs Règles, qui leur défend d'entendre les confessions des Séculiers, afin qu'ils y pussent confesser, parce qu'il y manquoit de bons Confesseurs : ce que le Pape leur accorda ; d'où il s'ensuivit un très-grand bien pour ces pauvres ames.

Il travailla encore pour y établir des Pères Jésuites, afin d'y augmenter la piété parmi le peuple, par le

moyen de leurs écoles et de leurs instructions. Il leur fit fonder deux Colléges, l'un à Lucerne, et l'autre à Fribourg, qui sont deux des principales villes des Cantons, ce qui a été très-utile à tout le pays. Tous ces secours sont autant de forts remparts dont le saint Cardinal s'est servi pour éloigner l'hérésie des limites de l'Italie.

CHAPITRE IX.

Saint Charles envoie en Espagne le Père Dom Charles Bascapé, pour représenter au Roi Catholique le tort qu'on faisoit à son église. On lui suscite une nouvelle persécution pour la Juridiction ecclésiastique.

Saint Charles faisant une sérieuse réflexion sur les contradictions continuelles qu'il recevoit des Magistrats séculiers, relativement aux droits de son église; ce qui étoit un obstacle fâcheux à tous les bons desseins qu'il avoit de rétablir l'ancienne discipline et de réformer les mœurs corrompues du peuple; et d'ailleurs sachant que ce n'étoit point l'intention du Roi Catholique, Prince très-pieux, lequel bien loin de violer les libertés de l'Eglise, vouloit au contraire qu'elles fussent inviolablement gardées, et que tous ses sujets obéissent exactement à tous les commandemens qu'elle leur faisoit par la bouche de leurs Prélats, comme il l'avoit assez témoigné en plusieurs occasions, jugea qu'il n'y avoit point de meilleur moyen pour remédier à tous ces désordres, que d'en instruire Sa Majesté, étant très-persuadé, que d'abord qu'elle sauroit la vérité et la sainteté de ses intentions, non-seulement elle empêcheroit toutes ces contradictions qu'on lui faisoit, mais encore qu'elle le favoriseroit de tout le secours dont il auroit besoin pour tous ses desseins.

Quoique par le passé il eût employé avec assez de succès l'entremise des Nonces apostoliques, il n'avoit

pourtant pas obtenu tout ce qu'il prétendoit, parce que ses affaires étant proposées avec quantité d'autres que ces Nonces avoient à la Cour, il en résultoit qu'elles n'étoient pas écoutées si favorablement de Sa Majesté qu'il l'auroit souhaité ; d'autant plus qu'elles passoient par les mains de personnes qui souvent ne se conduisent que par un esprit de politique et par les fausses maximes du monde. Il jugea donc que le plus expédient étoit d'y envoyer exprès un homme d'esprit et de piété, qui fût bien instruit de tout ce qui s'étoit passé, qui en parlât de vive voix à Sa Majesté dans toute la vérité, et lui marquât toutes les circonstances des personnes, des lieux, et des causes de toutes ces contradictions, et les remèdes nécessaires pour les empêcher, afin que le Roi étant bien informé de toutes ces choses, y pourvût efficacement, et ôtât par son autorité tout ce qui servoit d'obstacle au bien spirituel des ames. Il conféra de ce dessein avec quelques personnes fort intelligentes dans les affaires, lesquelles lui conseillèrent de l'exécuter.

Il choisit donc pour cette commission le Père Dom Charles Bascapé, de la Congrégation des Clercs Réguliers de Saint-Paul, maintenant évêque de Novare, qu'il connoissoit depuis long-temps comme un homme d'esprit, sage, prudent et versé dans les affaires. Il crut qu'il étoit nécessaire de le faire partir avant la venue du nouveau Gouverneur, de peur qu'il ne se laissât préoccuper par de faux rapports, comme avoient fait tous ceux qui l'avoient précédé. Pour ce sujet, après avoir dressé toutes les informations nécessaires, il les remit entre les mains de ce Père, avec un présent très-précieux, qui étoit la moitié d'un corps d'un des saints Innocens, dans une petite cassette fort richement ornée, pour l'offrir de sa part au Roi d'Espagne. Il se servit de l'occasion du voyage du cardinal Riario, Légat du Saint Siége, que le Pape envoyoit en Espagne pour des affaires importantes de l'Eglise, et il lui donna le Père Dom Charles

Bascapé pour être de sa suite, et aller trouver Sa Majesté Catholique, qui étoit pour lors sur les frontières de Portugal, où elle faisoit la guerre pour le recouvrement de ce royaume. Il fit ce voyage si secrètement, que personne n'en sût rien; de sorte que les ennemis de saint Charles ne purent point s'opposer à ses desseins.

Depuis son départ, le saint Cardinal fut de nouveau persécuté pour la Juridiction ecclésiastique, quoiqu'il semblât que tous ses différens dussent être terminés par la mort du Gouverneur; parce que Don Sanche Guevarra, Lieutenant de Roi de la Citadelle, et gentilhomme fort pieux, gouvernoit la ville par provision jusques à la venue d'un nouveau Gouverneur, et qu'il n'avoit point du tout approuvé ce que le défunt Gouverneur avoit fait contre les priviléges et les lois de l'Eglise. Il paroissoit être de bonne intelligence avec le saint Archevêque, ayant, à sa prière, défendu les Comédies comme des pestes très-pernicieuses aux bonnes mœurs. Ce n'est pas qu'il n'y eût quantité d'esprits mal faits, qui s'efforçoient par toutes sortes de moyens de les mettre mal ensemble; mais la piété et la sagesse de ce Gentilhomme ne se laissa point surprendre, comme ses prédécesseurs, par les mauvais conseils qu'on lui donnoit, jusques à l'affaire dont il s'agit.

Saint Charles avoit donné la commission au sieur Jean Fontaines, pour lors Archiprêtre de la Cathédrale, et maintenant évêque de Ferrare, l'un de ses principaux Officiers, et dont il se servoit beaucoup dans la conduite de son église, de visiter le grand Hôpital de Milan, en exécution du Décret du saint Concile de Trente, session vingt-deuxième, chapitre huitième, lequel ordonne à tous les Evêques de visiter tous les Hôpitaux et les lieux pieux de leurs diocèses, qui ne sont pas immédiatement sous la protection des Princes temporels. Lorsqu'il voulut commencer cette visite, un des Magistrats qui avoit toujours été le plus opposé aux desseins de saint

Charles, fit cacher les livres des comptes et des affaires, et défendit aux Recteurs et Economes séculiers de se soumettre à cette visite, sous prétexte, disoit-il, que cet Hôpital étoit sous la protection du Roi; ce qui étoit très-faux, puisque par le titre de sa fondation il est porté, qu'il sera gouverné par dix-huit Députés, dont il y en aura toujours deux ecclésiastiques, qui seront changés tous les ans, et qu'en leur place l'Archevêque de Milan en nommera deux autres, et que tous ces Députés ne pourront faire aucun contrat, ni aliéner la moindre chose, qu'avec le consentement et l'autorité dudit Archevêque ou de son Grand-Vicaire. D'où il est facile de conclure, que cet Hôpital étoit de la Juridiction de saint Charles, et que par conséquent il y avoit droit de visite. Le sieur Fontaines ayant trouvé cette grande opposition, tâcha, avec le plus de douceur qu'il lui fut possible, d'apaiser les esprits en leur faisant voir clairement le droit incontestable que l'Archevêque y avoit. Mais voyant qu'il ne pouvoit rien gagner par toutes les raisons les plus convaincantes qu'il put apporter, il crut qu'il étoit nécessaire d'y employer les Censures de l'Église; et pour cet effet il publia une excommunication comminatoire contre tous ceux qui s'opposeroient à cette visite. Tous les Députés, pour ne point encourir la Censure, obéirent d'abord, comme ils avoient fait, même dès le commencement, s'ils n'en avoient été empêchés. Il n'y eut que celui qui étoit le principal auteur de cette sédition et qui avoit fait cacher les livres, qui s'en moqua, et qui persista toujours dans sa mauvaise volonté de faire de la peine à saint Charles : de sorte que le sieur Fontaines fut obligé de le dénoncer excommunié, et de faire afficher publiquement, selon les règles ordinaires, sa sentence d'excommunication. Cela ne fut pas encore capable de le ramener à son devoir; car il se moqua toujours de cette procédure, sous prétexte d'un certain privilége qu'il prétendoit avoir en qualité de Chevalier de la religion de la Croix,

de sorte qu'en ayant appelé à Rome, et cette affaire ayant été examinée, il fut déclaré bien et justement excommunié. Il en fut si piqué, qu'il fit tout ce qu'il put pour se venger. Il en écrivit pour ce sujet en Espagne, où le Père Dom Charles Bascapé n'étoit pas encore arrivé, s'imaginant que le Roi et son Conseil l'approuveroient, et condamneroient la conduite du saint Cardinal : mais il fut fort trompé ; car l'évêque de Plaisance, Monseigneur Philippe Sega, qui depuis a été Cardinal, homme d'un rare mérite et intime ami de saint Charles, étant pour lors Nonce auprès de Sa Majesté Catholique, prit la défense de notre saint Archevêque, et fit voir clairement le droit qu'il avoit de visiter cet Hôpital ; de sorte que cet homme fut condamné de remettre les livres qu'il avoit cachés, et l'Archevêque fut maintenu dans sa possession de pouvoir visiter cet Hôpital quand il le jugeroit à propos.

Ainsi cet ennemi de saint Charles ne remporta de toute cette affaire qu'une confusion très-grande devant les hommes, et une punition manifeste de Dieu, comme la suite le fait voir : car après toutes les peines et les contradictions continuelles que depuis long-temps, par un esprit de malice, il faisoit à saint Charles, à qui il avoit pourtant de grandes obligations pour un grand nombre de bienfaits très-remarquables qu'il en avoit reçus, Dieu permit enfin qu'il tombât dans une telle disgrace, qu'il fut obligé de recourir à ce saint Archevêque, et d'implorer son crédit et son secours pour le retirer d'une très-mauvaise affaire qui lui étoit arrivée. Mais comme peut-être il n'agissoit pas en cette occasion avec une droite intention, Dieu permit encore, que quelques jours après, retournant en sa maison, il fut surpris d'un accident imprévu, qui le fit tomber comme mort, en sorte qu'il perdit la parole et la raison, et que peu de temps après il rendit l'esprit ; laissant à la postérité un exemple terrible de la punition ordinaire que Dieu prend de ceux qui méprisent les

Censures de l'Eglise, et qui s'opposent aux saintes intentions des Evêques.

CHAPITRE X.

L'arrivée du Père Dom Charles Bascapé en Espagne, et sa négociation auprès du Roi Catholique.

LE quatrième jour du mois d'Août de l'année mil cinq cent quatre-vingt-un, le Père Dom Charles Bascapé arriva en la ville de Badajoz, sur les confins de Portugal, où étoit pour lors le Roi d'Espagne ; et bien que ce Prince fût tellement occupé aux affaires de la guerre, qu'il ne donnoit aucune audience ordinaire; cependant quand on lui eut dit qu'un Ecclésiastique nouvellement venu d'Italie, désiroit de parler à Sa Majesté, pour lui proposer quelques affaires d'importance, il lui promit d'abord audience. Ainsi le troisième jour de son arrivée, il fut introduit auprès de Sa Majesté, et lui dit en peu de mots de la part de qui il venoit, lui présentant les Lettres de saint Charles, et la sacrée Relique qu'il lui envoyoit, et le priant de l'honorer encore d'une audience, avant de donner le Gouvernement de Milan, afin qu'il pût humblement représenter à Sa Majesté toutes les choses que le cardinal Borromée lui avoit confiées. Le Roi reçut avec un grand respect un si saint présent, se mit à genoux pour l'honorer, et le baisa par dévotion. Ensuite il témoigna qu'il remercioit beaucoup celui qui le lui avoit envoyé, et dit au Père Bascapé de lui apporter par écrit tout ce qu'il avoit à lui dire. Celui-ci lui répartit qu'il l'auroit déjà fait, mais qu'il avoit plusieurs choses à dire de vive voix à Sa Majesté, qui l'obligeoient à lui demander encore par grace une autre audience. Le Roi la lui promit très-volontiers, et le congédia avec beaucoup d'honneur.

Deux ou trois jours après, le Père Bascapé fut de nouveau introduit auprès de Sa Majesté, et lui ayant

présenté plusieurs choses par écrit, il lui dit en peu de mots le reste, qui étoit principalement, que le Cardinal de Sainte-Praxède l'avoit envoyé exprès pour informer Sa Majesté Catholique, de l'état et des besoins de son église de Milan, et que, comme il s'agissoit de la gloire de Dieu, il n'avoit point voulu se servir de l'entremise de personne; mais qu'il étoit venu exprès et en secret d'Italie, pour les lui proposer, priant Sa Majesté que puisqu'il s'agissoit d'une affaire de telle importance, elle eût la bonté de ne point la renvoyer à des personnes politiques, qui en jugeroient selon la prudence humaine, mais de s'en réserver la connoissance, ou du moins de la remettre à des personnes de piété. Ensuite il lui fit connoître les saintes intentions du cardinal Borromée, la conduite prudente qu'il gardoit dans le gouvernement de son diocèse, et le zèle qu'il avoit pour la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise, et la prospérité de Sa Majesté; disant qu'il n'avoit pas même ordre de lui parler des différens de la Juridiction; que le Cardinal s'en étoit entièrement rapporté au jugement du Souverain Pontife, à qui en appartenoit la connoissance, ayant envoyé à Rome tous les droits de son église, pour en juger selon que la justice le demandoit; mais qu'il ne vouloit proposer à Sa Majesté que ce qui concernoit purement la gloire de Dieu et le salut des ames. Pour ce sujet il lui rapporta succinctement tout ce qui s'étoit passé entre le Cardinal et les Officiers du Roi, et tout ce qu'ils avoient fait pour renverser le bon ordre et la discipline qu'il vouloit établir dans son diocèse, et pour lui faire perdre tout le crédit qu'il avoit tant à Rome qu'à Milan, rapportant même plusieurs particularités et circonstances que nous avons déjà dites ailleurs; enfin il conjura Sa Majesté, par le Sang adorable que Jésus-Christ a répandu sur une Croix pour racheter tous les hommes, qu'il lui plût, par sa douceur royale, défendre qu'à l'avenir on s'opposât aux pieuses intentions de ce saint Archevêque, en ce qui regardoit la conduite

de son diocèse et le salut des ames, mais qu'au contraire ses Officiers lui prêtassent tout le secours et l'assistance dont il pourroit avoir besoin ; qu'il lui plût aussi de déclarer sa volonté sur ce point au Gouverneur et aux autres Officiers de l'Etat de Milan, afin qu'étant de meilleure intelligence avec leur Archevêque, ils conspirassent tous à déraciner les abus et les scandales qui régnoient parmi le peuple, et à le porter à une conduite plus sainte et plus chrétienne ; l'assurant qu'elle ne pouvoit rien faire qui fût plus agréable à Dieu, et plus digne de sa piété et de sa religion.

Le Roi écouta fort attentivement tout ce discours, et dit ensuite qu'il remercioit grandement le Cardinal de Sainte-Praxède, pour des propositions aussi pieuses et aussi saintes que celles qu'il lui faisoit ; qu'il y penseroit sérieusement, et qu'il en prendroit avis de personnes bien intentionnées, dont il auroit sans doute satisfaction. Ainsi il congédia le Père Bascapé avec beaucoup de douceur et d'amitié, promettant de le faire avertir au plutôt de ce qu'il auroit résolu. Quelques jours après il lui fit savoir, qu'il avoit remis cette affaire au Père Diégo Clavesio, Dominicain, son Confesseur, afin qu'il en traitât avec lui. Le Père Dom Charles eut bien de la joie d'apprendre cette nouvelle, et se promit un heureux succès de toute sa négociation, puisque Sa Majesté s'en étoit rapportée au sentiment d'un homme pieux et dégagé de toutes considérations humaines. Il commença donc à visiter ce Père, et à conférer avec lui ; mais comme c'étoit un homme prudent et sage, il voulut être informé de chaque chose en particulier, et après en avoir eu une entière connoissance, il en fit son rapport au Roi, en faveur du Cardinal. Le Père Bascapé étoit sur le point de s'en retourner à Milan, avec des dépêches aussi favorables qu'il avoit pu les souhaiter, lorsque deux fâcheux accidens arrivèrent au Roi, immédiatement l'un après l'autre, qui retardèrent beaucoup son voyage. Le premier fut une

très-dangereuse maladie dont le Roi fut attaqué, et l'autre fut la mort de la Reine, qui accouchant avant terme le septième mois de sa grossesse, mourut dans les douleurs de l'accouchement. Cette mort inopinée fut extrêmement sensible au Roi, à cause du grand amour qu'il lui portoit. Ce qui fut cause qu'il demeura plusieurs jours sans donner aucune audience.

A la fin le Père Dom Charles Bascapé l'obtint, avec la permission de s'en retourner à Milan. Le Roi lui fit donner les réponses aux Lettres de saint Charles, et lui enjoignit de le recommander beaucoup à ses prières, et de le remercier de sa part de lui avoir fait savoir tout ce qui se passoit à Milan. Il remercia aussi le Père Bascapé de la peine qu'il avoit prise, et lui demanda s'il souhaitoit quelque grace pour lui ou pour ses parens, et même quelque Bénéfice qui fût de nomination royale dans le duché de Milan, promettant de l'en gratifier à la première occasion. Le Père Diego, Confesseur du Roi, écrivit une Lettre fort ample à saint Charles, sur tous les points qu'il avoit proposés, l'assurant qu'il auroit un très-heureux succès pour s'être adressé immédiatement à Sa Majesté, et le priant d'en faire de même dans toutes les occasions. Il lui apprenoit en même temps qu'on donneroit au Gouverneur et aux autres Officiers royaux, des ordres dont il seroit content; et qu'on avoit déjà destiné, pour ce gouvernement, une personne de grande piété qui lui seroit très-agréable; c'étoit le duc de Médina Sidonia, lequel pourtant n'y alla pas. Les choses sont arrivées comme ce bon Père les avoit mandées. Car le duc de Terreneuve ayant été fait Gouverneur de Milan, il vécut toujours dans une parfaite intelligence avec saint Charles, et ne le troubla jamais dans aucun de ses bons desseins. Le bruit commun étoit dans la province, qu'il avoit ordre exprès de la Cour, de ne rien faire dans son Gouvernement, sans en conférer avec le Cardinal, et de prendre garde de ne lui donner aucun sujet de déplaisir. On lui rendit même le château d'Arone,

qui lui appartenoit, et qu'on lui avoit ôté les années précédentes, comme nous l'avons dit, sans qu'il en eût fait aucune poursuite ni demande.

Je ne puis taire ce qu'il eut la bonté de me communiquer sur ce sujet dans ce temps, comme je lui parlois de quelque affaire secrète. *Je veux*, me dit-il, *vous donner une bonne nouvelle, dont vous serez fort consolé, et dont je vous prie de remercier Dieu pour moi. Tous nos différens sont terminés; nous vivrons maintenant en paix, et nous aurons toute liberté de nous acquitter de nos fonctions; car Sa Majesté Catholique a donné l'ordre exprès au nouveau Gouverneur, de ne rien faire sans notre participation. Et comme par le passé la division dans laquelle nous étions avec les Officiers royaux, a été la cause de tous les désordres qui sont arrivés, il faut espérer que maintenant que nous sommes de bonne intelligence, il en résultera un très-grand bien pour le spirituel et pour le temporel de toute cette province.* Ce qui arriva en effet, puisque depuis lors on ne parla plus d'aucuns différens, non pas même de ceux de la juridiction; et si quelquefois il arrivoit quelque dispute sur ce sujet, on l'accommodoit d'abord sans bruit et sans procès; chacun de son côté ne voulant que ce qui étoit juste et raisonnable.

Il me souvient à ce propos, que visitant un jour moi-même un lieu pieux, qui n'avoit jamais été visité, non pas même du Visiteur apostolique, pour n'en avoir pas eu la connoissance; les députés de ce lieu, qui étoient des personnes considérables, ne voulurent point paroître qu'elles n'eussent consulté auparavant les Officiers royaux, qui leur répondirent; qu'il y avoit un ordre exprès de la Cour, de ne point contredire le Cardinal dans ce qui étoit du gouvernement de son diocèse, et que par conséquent on n'empêchât en aucune manière cette visite, puisque l'Archevêque avoit droit de visiter tous les lieux de piété. Peu de jours après j'accompagnai encore le Grand-Vicaire pour la visite d'un autre lieu de piété;

les intéressés en interjetèrent appel par-devant le grand Chancelier, et l'étant allé trouver pour lui parler de leur affaire, il leur dit de se soumettre à la visite, parce que ce n'étoit pas le temps de s'opposer aux desseins du Cardinal.

D'où l'on peut connoître la piété et la droite intention du Roi Catholique, qui, depuis qu'il fut informé de tout ce qui se passoit à Milan, ne voulut jamais permettre que sous prétexte de conserver sa juridiction, on empêchât que Dieu ne fût servi, et qu'on s'opposât aux Ordonnances que le saint Archevêque faisoit pour le bien de son église et le salut des ames; étant très-persuadé qu'un Prélat qui s'acquitte dignement de son ministère, n'est pas capable d'usurper ou de diminuer les droits des Princes, mais qu'au contraire il les confirme et les fortifie davantage, par la piété qu'il tâche d'établir parmi les peuples. C'est pour ce sujet qu'il aimoit beaucoup saint Charles, et qu'il croyoit lui avoir grande obligation du soin qu'il prenoit du diocèse de Milan, et du zèle avec lequel il travailloit au salut de ses sujets : ce qu'il témoigna ouvertement devant tout le monde, se louant beaucoup de sa conduite, et approuvant sur toutes choses la députation qu'il lui avoit faite pour l'instruire pleinement de la vérité; et ce qui est encore plus remarquable et plus important, défendant absolument à ses Officiers de le contredire jamais, en ce qui étoit de la conduite de son diocèse. Ce qui montre clairement que toutes les persécutions que saint Charles souffrit durant tant d'années pour défendre les droits de son église, ne venoient point du Roi, qui au contraire le favorisa toujours, mais de ses Officiers, qui lui déguisoient la vérité, et qui ne lui disoient point les choses comme elles étoient.

Le Père Dom Charles Bascapé rapporte dans la vie de notre saint Cardinal, qu'il a composée et où il fait le récit du succès de sa députation, que le Roi eut tant de soin de lui, pendant tout le temps qu'il

fut à la Cour, qu'encore qu'il fût lui-même très malade, il ne laissoit pas de demander souvent de ses nouvelles, et de donner ordre que rien ne lui manquât. Toute la Cour en étoit surprise, ne voyant rien dans l'extérieur de cet étranger qui pût mériter de si grandes faveurs. En effet, on ne savoit qui il étoit, et pour quel sujet il étoit venu, parce qu'il ne s'étoit fait connoître qu'au Roi et à son Confesseur, qui seuls savoient le sujet de sa députation.

CHAPITRE XI.

Saint Charles célèbre son huitième Synode. Il fait la translation de quelques Corps saints, et il visite l'Impératrice Marie d'Autriche.

On ne peut pas veiller avec plus de soin sur son troupeau que saint Charles le faisoit; car outre les visites continuelles de son diocèse, à moins qu'il ne fût empêché par quelque affaire de très-grande importance, il assembloit encore une fois chaque année tous ses Ecclésiastiques, afin de s'informer de leur conduite en particulier, du progrès qu'ils faisoient dans la science, dans la piété, et dans la discipline Ecclésiastique, et afin de les renouveler dans leur première ferveur, par ses puissantes exhortations et par ses Ordonnances saintes pour remédier aux abus qui se glissoient dans les paroisses. Ce fut pour ce sujet, que cette année mil cinq cent quatre-vingt-un, et le douzième d'Avril, il convoqua son huitième Synode, où il se plaignit fortement de ce que quelques-uns ne suivoient pas l'ordre qu'il avoit prescrit pour les cérémonies du chœur, et ne portoient point l'habit ecclésiastique conformément aux saints Canons. Il enjoignit de vive voix aux Doyens ruraux ou Archiprêtres, de veiller sur ces deux points, et de les faire observer exactement. Il leur écrivit depuis des lettres Synodales, pour leur recomman-

a même chose, et pour tenir la main à l'obser-
:e de quelques autres Ordonnances qu'il avoit
s pour les laïques, particulièrement sur celles
concernoient la célébration des jours de fêtes.
se servit de l'occasion de ce Synode, où tout le
gé étoit assemblé, pour faire avec plus de so-
ité la translation des sacrées reliques de saint
1 et de saint Marin, martyrs, et de saint Arsace,
[ue, qu'on avoit été obligé de changer de place,
éparant la chapelle de saint Vincent de l'église
égiale de Saint-Etienne en Brolio. Et afin d'exci-
lavantage la dévotion du peuple, il voulut faire
: cérémonie avec la plus grande pompe; il en
qua le jour, qui fut le quatorzième d'Avril, par
très-belle Lettre pastorale qu'il écrivit à ce
:, invitant tous les fidèles à se trouver à la pro-
on pour accompagner ces saintes Reliques, et
rendre l'honneur qui leur étoit dû. Tous les
strats s'y trouvèrent avec la Noblesse, un nom-
infini de peuple, et une grande quantité d'Ec-
astiques. Saint Charles y dit la Messe pontifica-
nt, y prêcha avec beaucoup de ferveur, et
rta le peuple à avoir plus de dévotion à l'avenir
' ces bienheureux saints Martyrs.
an mil cinq cent soixante-seize, l'Evêque de
agouste, dans sa visite de l'église de Saint-Celse,
ervie par les Chanoines Réguliers de Saint-Sau-
, et dédiée aux saints martyrs Basilide, Cirine,
abor, ayant ordonné qu'on abattît un petit au-
qui étoit proche du grand, il arriva quelques
s après cette translation, que les Chanoines fai-
creuser dans le même endroit, pour y faire un
lcre, on y trouva un cercueil de marbre. On en
na d'abord avis à saint Charles, lequel y alla
l'Evêque de Novare et celui de Verceil, accom-
té de plusieurs Ecclésiastiques et Séculiers, et
s avoir fait ouvrir ce cercueil, il y trouva les os
saints martyrs Basilide, Cirine, et Nabor; ayant
examiné toutes choses, il les reconnut pour

véritables, les honora, et les porta avec beaucoup de dévotion dans la Sacristie de cette église, où il les mit dans une armoire fort propre, pour les y garder jusques à ce qu'on leur eût dressé un autel dans le même endroit.

Quoique le Roi Catholique Philippe II, eut terminé heureusement la guerre de Portugal, et qu'il en eût même été reconnu pour Roi légitime; cependant les Portugais, dont l'humeur est entièrement opposée à celle des Espagnols, pour lesquels ils ont une antipathie naturelle, eurent toutes les peines du monde de se soumettre à sa domination. C'est pourquoi ayant reconnu qu'ils avoient plus d'inclination pour Don Antoine, fils naturel du défunt Roi de Portugal, et craignant qu'après son départ ils ne le déclarassent pour leur Souverain, quoiqu'il en fût incapable, puisqu'il étoit illégitime, il crut qu'il étoit à propos pour gagner les esprits, et empêcher qu'il n'arrivât quelque sédition, de donner le gouvernement de ce royaume à l'Impératrice Marie d'Autriche sa sœur, espérant qu'elle seroit très-agréable à toute cette nation, étant descendue de la Princesse Isabelle, fille de Don Emmanuel, Roi de Portugal. Comme en cette année mil cinq cent quatre-vingt-un, elle passoit de Bohème en Portugal pour ce sujet, avec son fils l'Archiduc Maximilien; notre saint Cardinal crut qu'il étoit de son devoir, en qualité d'Archevêque de Milan, de rendre quelques civilités à cette grande Princesse, qui outre sa rare piété, étoit encore fille de Charles-Quint, belle-mère de Ferdinand I, femme de Maximilien III, mère de Rodolphe, tous Empereurs, et sœur de Philippe II, roi d'Espagne. Il alla donc à Bresse, première ville de la province de Milan, qui se trouvoit sur la route de cette Princesse, pour l'y recevoir. Elle parut fort contente de le voir, lui témoigna beaucoup d'amitié, et se recommanda plusieurs fois à ses prières, et lui témoigna son désir d'entendre sa Messe.

Ce fut pour lors qu'il logea chez ce pieux gentil-

homme Jérôme Luzzago, qui avoit tant de respect et d'affection pour lui; ce qu'il n'avoit jamais voulu lui accorder pendant sa visite de Bresse, à cause de la loi qu'il s'étoit imposée, de ne jamais loger dans les maisons des Séculiers, pendant le cours de ses Visites. On ne sauroit exprimer la joie qu'eut ce gentilhomme, lorsque dans le temps qu'il y pensoit le moins, il vit entrer le saint Cardinal dans sa maison. On peut s'imaginer l'accueil qu'il lui fit, et combien il s'efforça de le traiter et de le loger avec honneur et magnificence. Je dirai seulement, que d'abord que le saint Cardinal fut parti de sa maison, il fit fermer la chambre où il avoit couché, avec tous les meubles qui lui avoient servi, et ne voulut jamais qu'aucune autre personne y entrât, ni qu'on employât à d'autres usages profanes tout ce qui avoit servi à ce grand Serviteur de Dieu.

Saint Charles avoit un grand désir que l'Impératrice passât par Milan, afin de lui pouvoir rendre les honneurs qu'il s'étoit proposés. Mais n'ayant pu obtenir d'elle cette faveur, il résolut de l'aller visiter une seconde fois dans la ville de Lodi, où elle devoit coucher une nuit, afin de lui rendre le plus d'honneur qu'il pourroit. Cette ville dépend du duché de Milan, et pour le spirituel est encore de sa province. Pour cet effet, il donna ordre qu'on parât l'église avec toute la magnificence possible, ayant dessein de l'y recevoir, et d'y dire la sainte Messe pontificalement; il y mena les plus excellens musiciens de Milan, avec son maître de cérémonies; il y fit apporter les plus riches ornemens, et la plus grande partie de l'argenterie de son Eglise cathédrale. Après avoir donné tous les ordres qu'il jugea nécessaires, il alla au-devant de cette Princesse, jusques à l'entrée de l'Etat de Milan, dans un lieu appelé Soncino, où il la pria de trouver bon que le Clergé de Lodi vînt au-devant d'elle, et la conduisît jusques à la Cathédrale, où il célèbreroit ensuite la sainte Messe, comme elle l'avoit souhaité. Elle le

reçut avec beaucoup de joie, et le remercia de l'honneur qu'il lui faisoit; mais elle lui dit, tant par humilité que pour le respect qu'elle avoit pour les Prêtres, qu'elle ne pouvoit pas permettre que le Clergé vînt au-devant d'elle, parce qu'étant en carrosse, ce seroit une chose indécente de la voir accompagnée par des Ecclésiastiques à pied, et que l'honneur qu'on voudroit lui rendre en cette occasion n'en feroit point à la Religion. La seule Noblesse alla donc au-devant d'elle, et l'accompagna jusques à son Palais. Dès qu'elle y fut arrivée, elle reçut une nouvelle visite du Cardinal, s'entretint familièrement quelque temps avec lui, et le pria de vouloir bien lui donner un nouveau sujet de consolation, en célébrant la sainte Messe dans la chapelle de son Palais; car l'extrême fatigue du voyage la mettoit comme hors d'état d'aller à l'Eglise cathédrale; ce qu'il lui promit. Comme il savoit que cette Princesse étoit fort pieuse et fort zélée pour l'honneur de Dieu, il crut qu'il étoit à propos de l'informer de toutes les persécutions qu'il souffroit de la part des Officiers royaux de Milan, dans la conduite de son diocèse, et de la prier de vouloir le protéger de son crédit auprès du Roi d'Espagne son frère, afin qu'il empêchât toutes ces contradictions.

Le lendemain matin elle entendit avec beaucoup de dévotion la Messe du saint Cardinal, et elle fut particulièrement édifiée du recueillement avec lequel il la dit, et d'une exhortation pleine de zèle et de ferveur qu'il fit à la fin. Il retourna encore la visiter après sa Messe, et en prenant congé d'elle, il lui fit présent d'une riche Croix d'or remplie de saintes Reliques, d'un chapelet composé de la terre de plusieurs Lieux saints, avec une autre Croix d'or au bout, où étoient attachées de grandes Indulgences, d'un *Agnus Dei* enchassé dans de l'or, et d'une couronne de Notre-Seigneur fort précieuse, avec deux livres spirituels couverts de lames d'or très-richement travaillées. Elle les reçut avec de grands témoi-

gnages de reconnoissance, et les conserva fort soigneusement, à cause qu'ils venoient de ce grand Serviteur de Dieu. Il fit aussi présent à l'Archiduc Maximilien, aux autres grands Seigneurs, et aux Dames de la Cour, d'*Agnus Dei*, de chapelets, de livres spirituels, et d'autres choses saintes, afin de pouvoir par ce moyen contribuer à leur salut. La plupart tâchèrent de profiter de cette favorable occasion pour le bien de leurs ames ; car outre qu'ils conservèrent avec grand soin les présens qu'il leur fit, plusieurs Seigneurs et Dames, entre autres la première Dame d'honneur de l'Impératrice, le prièrent, quoiqu'ils fussent en voyage, de vouloir les communier de sa main ; ce qu'il leur accorda pour leur consolation, dans l'Eglise cathédrale.

CHAPITRE XII.

Saint Charles visite à Verceil le corps de saint Eusèbe, à Turin le saint Suaire, et à Tisitis plusieurs saintes Reliques.

APRÈS que saint Charles eut achevé de visiter la ville et le diocèse de Bresse, il résolut de visiter quelques paroisses de son diocèse, et particulièrement celles qui étoient dans les trois Vallées dépendantes des Suisses, afin d'y recueillir le fruit de ses autres visites précédentes. Mais avant de commencer, il voulut satisfaire la dévotion qu'il avoit depuis long-temps, d'aller à Verceil pour honorer le corps de saint Eusèbe, martyr, et évêque de cette ville, pour lequel il avoit une singulière vénération, tant parce que, du temps de la persécution des Ariens, il avoit été un généreux défenseur de la Foi catholique, pour laquelle il avoit souffert des maux extrêmes et enfin la mort avec une constance merveilleuse, que parce qu'il avoit rendu de grands services à l'église de Milan, ayant pris le parti de saint Denys, archevêque de

cette ville, contre les mêmes Ariens, en faveur de saint Athanase. Ce qui fut cause, que par ordre de l'Empereur Constance, fauteur de ces hérétiques, il fut long-temps exilé avec le même saint Denys et plusieurs autres saints Evêques, ainsi que Vincent de Beauvais le rapporte dans son Histoire, livre 14, chap. 52 et 53, et Jean-Etienne Ferrière, évêque de Verceil, dans la Vie de ce Saint, qu'il a composée.

Le corps de ce saint Evêque demeura caché en terre dans l'Eglise cathédrale, quoiqu'elle lui fût dédiée, jusques à ce que Jean-François Bonhomme, évêque de cette ville, la faisant réparer, le trouva. Toute l'Italie en eut une joie très-grande, mais entre autres notre saint Cardinal, qui conçut le désir de l'aller visiter et d'assister à sa translation, qu'on auroit faite alors avec beaucoup de magnificence, si on n'en avoit été empêché par des affaires importantes qui survinrent en ce temps-là, mais qui n'empêchèrent pas qu'il ne satisfît sa dévotion, en visitant cette sainte Relique avec sa piété accoutumée.

Comme il se trouva dans une ville qui dépendoit du Duc de Savoie, Verceil étant dans le Piémont, il ne voulut pas perdre cette occasion de complimenter ce Prince sur la mort de son père Emmanuel Philibert, qui étoit décédé il y avoit environ dix mois, quoiqu'il se fût déjà acquitté de ce devoir par le moyen du Père François Adorne, qu'il lui avoit envoyé exprès, après ce fâcheux accident, pour lui en témoigner sa douleur. Son Altesse étoit pour lors à Masino, qui n'est pas beaucoup éloigné de Verceil. Dès que ce Prince eut appris la nouvelle de la venue de notre saint Cardinal, il en eut une joie des plus grandes ; car il respectoit le Cardinal comme son père, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs : il alla au-devant de lui, le reçut avec une joie extraordinaire, et après les complimens qu'on a accoutumé de faire en semblables rencontres, saint Charles voulut s'entretenir avec lui en particulier de ce qui regardoit son salut, sur sa conduite et celle de ses

Etats. Ce Prince sérénissime souhaitant jouir plus long-temps de la compagnie du saint Cardinal, et lui rendre plus d'honneur dans sa ville capitale, le pria de venir avec lui à Turin ; et afin qu'il lui accordât cette grace, il ajouta qu'il pourroit en cette occasion visiter encore le saint Suaire, auquel il savoit qu'il avoit une grande dévotion. Saint Charles accepta volontiers cette offre, et ils firent tous deux le voyage avec une grande satisfaction de part et d'autre. Ce Prince ne témoigna pas moins d'amitié et ne fit pas moins de caresse au saint Cardinal, que défunt son père; car il avoit hérité de sa piété et de sa Religion aussi bien que de ses Etats. Il voulut toujours l'accompagner, lorsqu'il visita le saint Suaire, et l'honorer avec lui. Après que saint Charles eut satisfait sa dévotion et qu'il eut pris congé de son Altesse, il se mit en chemin pour visiter les trois Vallées des Suisses.

Quand il fut arrivé au Lac Majeur, il envoya par terre Jean-François Fornère, avec ses chevaux, pour les laisser à Magadino, et il lui donna ordre d'aller incessamment à Bellinzona, pour faire ouvrir la porte qui ferme cette Vallée, ayant dessein de voyager toute la nuit sur ce Lac, afin de commencer sa visite le lendemain matin. Quand il fut à Magadino, il trouva que l'écurie où l'on avoit mis ses chevaux, au nombre de dix avec sa mule, étoit toute en feu. Le valet d'écurie ayant entendu la cloche qu'on sonnoit le matin avant le jour, pour avertir de l'arrivée du Cardinal, courut comme tout le reste des habitans du lieu, pour le voir descendre de la barque, et laissa sa chandelle allumée dans l'écurie, laquelle y mit le feu. Saint Charles arriva dans le temps que cet incendie étoit dans sa plus grande force, et qu'on croyoit qu'il alloit causer les plus grands dommages, et brûler toutes les maisons voisines, parce qu'on ne pouvoit pas y apporter d'assez prompts remèdes; mais ce saint Prélat y ayant jeté un *Agnus Dei* consacré, on vit peu à peu les flammes diminuer, et à la fin

cesser entièrement. Ce qui fut un miracle évident. Tous ses chevaux pourtant furent brûlés ; mais il n'en témoigna aucune tristesse, et ayant compassion de la perte que l'hôte du logis avoit faite, il lui donna cent écus d'or pour rétablir au plutôt son écurie. Ainsi n'ayant plus de chevaux, il s'en alla à pied, avec un bâton à la main, à Bellinzona, rempli de joie d'une si heureuse aventure, qui l'obligeoit de voyager comme les saints Apôtres et JÉSUS-CHRIST même, lorsqu'ils alloient par tout le monde pour gagner des ames à Dieu. Il voulut absolument continuer toujours cette visite de la même manière, par des vallées et des montagnes dont les chemins sont très-rudes et très-difficiles, faisant ainsi tous les jours plusieurs lieues à pied. Quand il arriva à la montagne de Saint-Gothard, qui sépare l'Italie de l'Allemagne, il se trouva si las qu'à peine pouvoit-il se tenir sur ses pieds ; cependant on ne le vit jamais s'arrêter pour se reposer. Jean Basse, Prêtre d'une vertu signalée, Prévôt de Biesca, et Visiteur de ces trois Vallées, lequel y a fait beaucoup de fruit, rapporte, dans le Procès-verbal de la canonisation de notre Saint, que du temps qu'il demeuroit dans la vallée Lavantine en la ville d'Airole, saint Charles arriva chez lui, après avoir fait déjà le même jour plusieurs lieues par la montagne de Saint-Gothard, étant si fatigué à cause de la chaleur et des mauvais chemins, qu'à peine pouvoit-il se soutenir ; que cependant il ne voulut jamais entrer en sa maison pour se reposer, ni même s'asseoir dehors, mais qu'après lui avoir communiqué plusieurs affaires, étant appuyé contre la muraille du cimetière, il continua toujours son voyage à pied jusques à la ville de Bibreto, qui étoit encore éloignée de près de deux lieues, où dès qu'il fut arrivé il s'employa à toutes les fonctions de la visite, avec autant d'aisance que s'il se fût reposé tout le jour. Et pour faire connoître les grandes fatigues que ce saint Archevêque souffrit en cette occasion, il dit que personne ne sauroit se

l'imaginer, à moins que d'en avoir été témoin : car il a traversé toutes ces montagnes, et a passé par des chemins où peut-être jamais personne n'a été, sans témoigner la moindre lassitude ni la moindre impatience. Quelquefois, dans les plus mauvais pas, quand il se trouvoit des chevaux pour toute sa famille, il en prenoit; mais quand il n'y en avoit que pour lui, il ne vouloit point s'en servir, croyant que c'étoit manquer de charité que d'aller à cheval penpendant que les autres étoient à pied. Ce fut dans cette visite qu'il délivra miraculeusement, comme nous dirons ci-après, l'abbé Bernardin Tarugi, et Joseph Chevalier, en leur donnant sa bénédiction, lorsqu'il se noyoient dans le Tésin.

Dans le temps qu'il visitoit ces Vallées, il eut la dévotion de visiter les sacrées reliques de saint Placide, martyr, et de saint Sigisbert, confesseur, lesquelles sont dans l'église de Saint-Martin à Tisitis, où il y a une très-belle Abbaye de Religieux Bénédictins, au-delà des Monts, dans le diocèse de Coire. Ayant communiqué son dessein à quelques personnes, on le fit savoir d'abord à l'Abbé, qui s'appeloit le Père Chrétien Castelberge, Religieux fort sage, qui avoit beaucoup d'estime et d'affection pour saint Charles, à cause des actions saintes et merveilleuses qu'il avoit ouï dire de lui ; car sa réputation avoit passé jusques dans ces pays éloignés. Ce digne Abbé eut une joie très-grande d'apprendre cette nouvelle, souhaitant extrêmement de voir ce saint Cardinal et de le loger dans son Monastère, persuadé que tous les Seigneurs du pays, et même tout le peuple auroit une consolation extraordinaire de le voir. Il lui envoya un Prêtre, nommé Jacques Nazare, pour le saluer de sa part, et le prier de vouloir honorer de sa présence un lieu où il étoit désiré avec un empressement qui ne pouvoit s'exprimer. Ce Prêtre trouva saint Charles à Giornico, en la vallée Lavantine, où il s'acquitta de sa députation. Le saint Cardinal le reçut avec beaucoup de joie, et le pria de

F 2

remercier fort affectueusement le Père Abbé, de l'honneur qu'il lui avoit fait, et de l'assurer qu'il feroit tout ce qu'il souhaiteroit pour sa satisfaction. Il ne voulut pourtant point lui déterminer le jour de son arrivée, pour éviter tous les honneurs mondains et populaires qu'on auroit voulu lui faire; mais il lui fit le plus de caresses qu'il pût, tant à cause des bonnes qualités qu'il reconnut en lui, que parce qu'il le connoissoit déjà d'ailleurs. Il s'informa de lui des chemins les plus assurés par lesquels il falloit passer. Et après avoir achevé la visite de la Vallée Lavantine, il fit celle de Bregno; et étant au village de Ruole, situé au pied de la montagne de Sainte-Marie, qu'il falloit nécessairement traverser pour aller à Tisitis, il résolut de partir de ce lieu en Pélerin, pour visiter les saintes Reliques, et étant accompagné de tous ceux de sa famille, au nombre de dix, tous à pied, et chacun un bâton à la main, ils furent coucher dès le premier soir au haut de la montagne, par des chemins fort fâcheux, où ils ne trouvèrent pour leur souper que des châtaignes et du lait, et pour se coucher, que du foin et de la paille. Le lendemain il descendit dans la plaine, et pendant tout le chemin il fit continuellement oraison avec ceux de sa suite, qui souvent étoient tellement abattus de lassitude et de chaleur, qu'ils étoient contraints de se jeter à terre pour se reposer un peu; mais il s'approchoit d'eux pour les animer et leur donner courage. Enfin il fit tant, qu'il les amena jusques à Tisitis, étant encore tous à jeûn, et lui tout en sueur, ayant fait ce jour-là plus de huit ou neuf lieues du pays.

Aussitôt que le Père Abbé en fut averti, il fit sonner toutes les cloches, pour assembler le peuple, et aller hors de la ville au-devant de lui en procession. Il y fit porter les Corps de saint Placide et de saint Sigisbert, avec plusieurs autres précieuses Reliques. D'abord que saint Charles les eut aperçus, il se mit à genoux pour les honorer, et son cœur

en fut tellement touché, qu'il versa une abondance de larmes en les voyant; ce qui surprit si fort tout le peuple qui le regardoit avec admiration, que chacun en fit de même, surpris de voir un Cardinal de si grande réputation, voyager avec tant d'humilité, et être si fatigué du chemin. Il étoit environ trois ou quatre heures après midi, lorsque cette procession vint au-devant de lui; et quoiqu'il n'eût pris de tout le jour aucune nourriture, il ne laissa pourtant pas de la suivre. Elle le conduisit premièrement à l'église de Saint-Jean-Baptiste, et ensuite en celle de l'Abbaye, où il pria Dieu assez long-temps, et visita tous les Autels pour voir si en ce pays on y faisoit l'Office divin avec les cérémonies et la bienséance requise. Voici quel étoit tout l'ordre de cette procession. Les Croix alloient les premières, après lesquelles suivoient immédiatement deux Prêtres revêtus de chapes, qui portoient dans une châsse dorée le Corps de saint Placide martyr; après eux, deux autres revêtus de même portoient le Corps de saint Sigisbert, confesseur, dans une Châsse d'argent ciselé; tout les Fidèles, deux à deux, suivoient ces deux Corps saints; ensuite marchoient les Religieux de l'Abbaye, et tous les autres Ecclésiastiques de la ville, portant la plupart dans leurs mains les Reliques de leurs églises; ils étoient suivis du Père Abbé revêtu Pontificalement, avec une mitre ornée de quantité de pierreries de grand prix, et portant une très-riche cassette remplie de plusieurs précieuses Reliques. Saint Charles alloit le dernier, accompagné de toute sa famille, et de toute la noblesse du pays. Pendant la procession, on sonna les cloches, et on ne fit que chanter des Psaumes et des Hymnes, ce qui remplit cette ville d'une joie et d'une consolation tout spirituelle. Quand on fut arrivé en l'église Abbatiale, on y reposa les Corps saints sur le grand Autel, et on y chanta Vêpres solennellement, lesquelles durèrent jusques à la nuit. Tout le peuple y assista pour voir ce saint Cardinal, qui étoit comme

extasié devant les saintes Reliques. Après que l'Office fut fini, saint Charles fut conduit dans le Monastère, où il fut reçu, au nom de la Seigneurie, par le capitaine Paul Fiurine, qui lui fit un petit compliment, pour lui témoigner la joie qu'on avoit dans le pays de le voir, et l'estime que le Père Abbé et tous les Seigneurs avoient pour sa personne. Saint Charles le remercia fort humblement, et après l'avoir reconduit, il se retira dans l'appartement qu'on lui avoit préparé, pour y prendre un peu de nourriture. Quoiqu'il fût extrêmement fatigué du chemin, il ne laissa pas d'aller passer la nuit en prières devant les saintes Reliques. Le lendemain il dit la sainte Messe dans la grande église; et quoique ce fût un jour ouvrier, et dans le mois d'Août, temps de la moisson dans ce pays-là, cette église se trouva cependant aussi remplie de peuple, que si ç'avoit été une des premières fêtes de l'année. Après la Messe, il souhaita encore de voir les Reliques à découvert; il en demanda à l'Abbé quelque petite partie, lequel lui fit réponse qu'il en étoit le maître, et qu'il en pouvoit prendre tout ce qu'il souhaiteroit. Il prit donc quelques os du Corps de saint Placide et de saint Sigisbert, et quelques Reliques de sainte Emérite, Vierge et Martyre, avec un extrait de leurs vies et de leurs plus belles actions, et du jour qu'on célébroit leur fête. Ensuite il visita toutes les chapelles et tous les autels de cette église : la chapelle de la sainte Vierge, qui avoit servi autrefois d'Oratoire à saint Sigisbert, et une autre chapelle où saint Placide avoit été martyrisé. Il étoit toujours accompagné des premiers Seigneurs du pays, et particulièrement du seigneur Sébastien Castelberge, qui le pria avec la dernière instance de lui faire l'honneur de dîner en son Palais, où il le traita fort splendidement.

Après ce dîner, il remercia tous ces Seigneurs de l'honneur qu'ils lui avoient fait, et prit congé d'eux pour s'en retourner. Ils avoient tant de plaisir d'entendre les discours salutaires qu'il leur faisoit, qu'ils

le prièrent de rester parmi eux encore quelques jours ; mais il s'en excusa sur le dessein qu'il avoit de se rendre à Milan pour le jour de la Nativité de Notre-Dame, qui est la grande fête de la Cathédrale. Et afin de leur témoigner le grand désir qu'il avoit de les servir, il prit trois jeunes Clercs de ce lieu, qu'il emmena avec lui à Milan. Il en mit deux à son Séminaire, et le troisième dans son Collége des Suisses, l'un desquels appelé Jean Sacco, est maintenant un Prêtre de grand mérite, et Curé de Tisitis.

CHAPITRE XIII.

Saint Charles fait un Service pour le repos de l'ame de la Reine d'Espagne. Il fait la translation de l'Image sacrée de Notre-Dame-de-Sarone, et tient son sixième et dernier Concile Provincial.

La mort de la Reine d'Espagne Jeanne d'Autriche, mère du Roi Catholique Philippe III, ne fut pas seulement très-sensible au Roi son mari, qui l'aimoit uniquement, mais encore à tous ses sujets, qui y perdirent beaucoup. Saint Charles, entre autres, qui étoit fort affectionné à la Couronne d'Espagne, en eut une douleur très-grande, à cause de la vertu et de la piété de cette Princesse, qu'il connoissoit particulièrement. On résolut de lui faire à Milan un service, qu'il voulut célébrer avec toutes les cérémonies et toute la pompe convenable à une personne de cette qualité. Pour cet effet il fit parer toute la grande église de drap noir, qu'on éclaira de quantité de gros flambeaux de cire blanche, chargés des écussons de cette Reine, avec plusieurs emblêmes et devises très-belles. On éleva au milieu de la nef un Mausolée tout couvert d'un très-riche drap d'or, sur lequel on montoit par plusieurs degrés ; au dessus étoit un lit de justice très-magnifique, sur lequel étoit représentée la statue de la

Reine revêtue de ses habits royaux, et plus haut étoit une autre figure tout en feu, qui s'élevoit en l'air, laquelle signifioit l'ame de cette Princesse, qui se séparoit de son corps pour s'envoler au Ciel. Ce Mausolée étoit environné de quantité de statues très-bien travaillées, lesquelles representoient toutes les villes de la Province de Milan, qui pleuroient la mort de leur Reine; aux quatre coins s'élevoient quatre grandes pyramides ornées de quantité de rares peintures, ce qui rendoit ce dessein si beau, que tout le monde l'admiroit, et le regardoit comme une chose inimitable. Ces obsèques se firent au mois de Septembre de l'année mil cinq cent quatre-vingt-un. Le Gouverneur, les Magistrats et toute la Noblesse de Milan s'y trouvèrent, avec les Députés de toutes les villes du Milanois, tous vêtus de deuil. Le Cardinal dit la Messe Pontificalement, et fit l'Oraison funèbre de la Reine, où il fit voir ses vertus héroïques et ses rares qualités, principalement sa grande piété, témoignant que ce n'étoit pas sans sujet qu'on avoit tant de douleur de sa mort. Entre autres choses, il loua beaucoup une action des plus héroïques et des plus remarquables de sa vie, lorsque le Roi son mari étant dangereusement malade et abandonné des médecins, elle s'offrit à Dieu pour lui, et le pria de la retirer plutôt de ce monde, que le Roi, dont elle croyoit la vie beaucoup plus nécessaire que la sienne au bien de l'Etat et de l'Eglise. Voici la manière dont il releva cette action. *Non-seulement*, dit-il, *cette grande Princesse fut très-moderée dans les honneurs que le monde estime, mais encore elle méprisa généreusement ce que les hommes aiment le plus. Lorsque le Roi étoit en grand danger, elle demanda instamment à Dieu de lui donner la mort, pour rendre la vie au Prince son époux, ayant plus d'égard aux grands services que Sa Majesté Catholique rend continuellement à la Religion Chrétienne, qu'à sa propre conservation, et prévoyant les maux irréparables qui arriveroient de cette perte. Cette prière ne fut pas*

inutile, elle pénétra les Cieux, Dieu accepta cette offre, il rendit la santé au Roi, et retira de ce monde cette grande Reine. Ce fut de cette manière qu'elle termina sa vie. Ce sacrifice a été agréable à Dieu, puisqu'il l'a accepté ; il nous a été utile, puisqu'il nous a rendu la personne sacrée du Roi ; et c'est ce qui nous doit consoler d'une si grande perte. Cette action mémorable méritoit d'être relevée par une personne d'un caractère aussi éminent dans l'Eglise qu'étoit saint Charles.

Après cette cérémonie, il célébra la translation de l'Image sacrée de la sainte Vierge, qui est à Sarone. Il a toujours eu un grand soin de porter son peuple à avoir beaucoup de dévotion et de confiance à cette Bienheureuse Mère de Dieu ; et plus le malin Esprit tâchoit de décrier cette dévotion par le moyen des Hérétiques ses suppôts, qui ne veulent point honorer les Saints, leurs Reliques, ni leurs images, quoique ce culte soit très-ancien dans l'Eglise, plus saint Charles s'efforçoit, dans toutes les occasions qui se présentoient, de le rétablir et d'y exciter le peuple. Ayant appris qu'on devoit ôter l'image de Notre-Dame de Sarone, de la place où elle étoit, pour la mettre sur le grand Autel de l'église qu'on avoit réparée depuis peu, il voulut faire cette translation avec beaucoup de pompe, parce que c'est une Image miraculeuse, et qu'elle est en grande vénération dans tout le diocèse de Milan. C'est pourquoi, afin qu'elle se fît avec plus d'éclat, et qu'on en pût profiter davantage, il obtint de Rome des Indulgences plénières pour tous ceux qui étant confessés et communiés y assisteroient. Ensuite il écrivit une Lettre Pastorale, où il prouva avec beaucoup de doctrine, d'autorités et d'exemples, combien les Images sacrées sont dignes de vénération, et combien les Milanois étoient obligés d'honorer celle de la Vierge Immaculée, et particulièrement celle de Sarone, qui avoit toujours été en grande vénération dans le pays. Il exhorta tout le monde à se trouver à cette transla-

tion, qui devoit se faire le dixième de Septembre de l'année mil cinq cent quatre-vingt-un, et de profiter des Indulgences que notre saint Père le Pape avoit accordées à tous ceux qui y assisteroient. Cette lettre eut son effet; car il s'y rendit une multitude incroyable de personnes. Il fit la cérémonie, revêtu de ses habits Pontificaux, dit la sainte Messe, prêcha et fit une communion générale.

Il passa le reste de l'année à visiter la ville et le diocèse de Milan, où il ordonna plusieurs choses pour la réforme du Clergé et du peuple. Il eut occasion de faire une cérémonie dont il eut beaucoup de joie et de satisfaction, qui fut de donner la Tonsure, dans l'église Collégiale de Sainte-Marie-de-la-Scala, au comte Ferrante Taverna, jeune Gentilhomme de grande espérance, qu'il reconnut pour lors devoir un jour être considérable dans l'Eglise. En quoi il ne se trompa pas, puisqu'il s'est toujours comporté avec tant de prudence, de piété, et de sagesse, dans tous les emplois qu'il a eus, que notre saint Père le pape Clément VIII, après l'avoir fait passer par les plus grandes charges du saint Siége, le fit enfin Cardinal l'an mil six cent quatre, dans le temps qu'il étoit encore Gouverneur de Rome.

Au commencement de l'année suivante mil cinq cent quatre-vingt-deux, saint Charles fit tout ce qu'il put pour empêcher qu'on fit des mascarades, des bals, des danses, et d'autres jeux semblables les jours de fêtes, non-seulement pendant l'Office divin, mais encore durant tout le reste de la journée; et il eut la consolation de réussir dans ce dessein, et de disposer les Fidèles à passer saintement ces jours consacrés au Seigneur. Ce fut dans ce même temps qu'il trouva encore le moyen d'occuper le peuple dans des exercices continuels de piété, pendant les derniers jours qui précèdent le carême; et à la fin il pensa à une chose qui fut très-utile pour le salut des ames. Il s'informa soigneusement de tous ceux qui vivoient mal, qui donnoient du scandale au pu-

blic, et qu'on savoit être dans de mauvaises habitudes ; et en étant bien instruit, il défendit à leurs Curés de leur administrer les Sacremens à Pâques : ce qui les ayant obligés d'aller à lui, il tâcha par tous les moyens possibles de leur faire connoître leur aveuglement, l'état pitoyable de leurs ames, et le danger évident où ils étoient d'une damnation éternelle ; de sorte que plusieurs touchés des ferventes exhortations de leur saint Archevêque, et faisant une sérieuse réflexion à la peine dont ils étoient menacés pour l'éternité, à la confusion qu'ils recevoient devant le monde d'être privés de la participation des Sacremens, résolurent de changer de vie, et de se convertir. De ce nombre se trouvèrent plusieurs Gentilshommes des plus considérables de la ville, qui n'ayant aucun soin de leur salut ni de leur réputation, menoient une vie très-scandaleuse. Il apprit ainsi aux Evêques et aux autres Pasteurs le zèle qu'ils doivent avoir pour retirer du péché les ames que Dieu leur a confiées, au lieu de demeurer dans l'oisiveté, comme font plusieurs mercénaires, qui ne recherchent dans l'état Ecclésiastique que leur propre repos ou leurs intérêts.

Après les fêtes de Pâques, il se prépara pour son sixième et dernier Concile Provincial, qu'il célébra le dixième jour du mois de Mai. Il fit mettre dans la salle où il devoit le tenir, les tableaux de tous les saints Titulaires des diocèses de sa Province. Dans ce Concile, il établit plusieurs saints Décrets, et il fit plusieurs discours fort pathétiques, pour exciter les Evêques ses confrères à embrasser une vie parfaite et apostolique. Il s'appliqua particulièrement, dans un de ces discours, à expliquer ces paroles de Notre-Seigneur à ses Apôtres, *Nihil tuleritis in via, neque peram, neque virgam, neque panem, neque pecuniam, neqne duas tunicas habeatis ;* et fit voir comme elles convenoient particulièrement aux Evêques, qui étoient successeurs des Apôtres ; que pour ce sujet ils étoient obligés de mépriser toutes les choses de

ce monde, et d'imiter les exemples de ces grands hommes. Il leur représenta ensuite tous les abus et les désordres qu'il avoit remarqués dans la Province, et leur dit les moyens dont il falloit se servir pour y remédier ; les priant avec zèle de considérer, que Dieu les ayant établis les médecins spirituels des pécheurs, ils étoient obligés de chercher les remèdes nécessaires pour les guérir, que les plus efficaces étoient les Décrets et les Ordonnances des saints Conciles ; qu'ils devoient en avoir beaucoup d'estime, et employer toute leur autorité pour les faire observer dans leurs diocèses. Il se servit à ce propos de ces paroles, que Dieu dit autrefois à Josué : *Non recedat volumen legis hujus ab ore tuo, sed meditaberis in eo diebus ac noctibus, ut custodias et facias omnia quæ scripta sunt in eo.* Il parla enfin avec tant de feu, de zèle et d'affection, qu'il sembloit que ce dût être le dernier Concile qu'il devoit tenir, comme il le fut en effet.

CHAPITRE XIV.

Saint Charles célèbre la translation du Corps de saint Simplicien, et de quelques autres Saints.

LES Bénédictins de la Congrégation du Mont-Cassin, établis à Milan, avoient rebâti leur église de saint Simplicien, qui avoit été autrefois dédiée à la sainte Mère de Dieu, et à toutes les autres Vierges. Pour achever cet édifice, il fallut démolir le grand Autel, sous lequel il y avoit beaucoup de Corps saints. Ils donnèrent avis au Cardinal du dessein qu'ils avoient de les tirer de là, afin qu'il vînt les reconnoître, et qu'il lui plût de faire la cérémonie de leur translation. Il se rendit à leur église, et il trouva trois Châsses, dans la première desquelles étoient les Corps saints des martyrs Sisinius, Martyrius, et Alexandre, et celui de saint Bénigne Bence, Archevêque et Ci-

toyen de Milan. Dans la seconde étoient les Corps de saint Ampelléius, et de saint Géronce, tous deux Archevêques, dont le dernier a été le second de la famille des Bascapé qui ait rempli ce Siége, ainsi que l'évêque de Novare le rapporte dans la Vie de saint Charles qu'il a composée, où il décrit fort amplement cette action, à laquelle il fut lui-même présent. La troisième contenoit le Corps de saint Simplicien, de la noble famille des Cattanes, et qui avoit été aussi originaire, et Archevêque de Milan.

Après avoir reconnu toutes ces saintes Reliques, et les avoir renfermées dans leurs Châsses, il les mit dans un lieu fort propre pour les garder jusques à ce qu'on en fit la translation, qu'il différa de propos délibéré, jusques au temps du Concile Provincial, afin de la célébrer avec plus de pompe et de solennité, et y être assisté de tous les Evêques qui devoient s'y trouver. Ce qu'il fit pour contenter la dévotion des Milanois, qui ont en singulière vénération les trois saints Martyrs, Sisinius, Martyrius et Alexandre, et encore plus, saint Simplicien, Archevêque de leur ville, et successeur de saint Ambroise, qui l'honoroit comme son père, au rapport de saint Augustin, et qui le jugea digne de lui succéder dans le Gouvernement de l'église de Milan. Ce grand Archevêque en doctrine et en sainteté, travailla avec saint Ambroise à la conversion de saint Augustin, et convertit à Rome le fameux Rhétoricien Victorin, qui depuis attira par son exemple plusieurs personnes à la foi. Saint Augustin confesse, que la conversion de ce grand Orateur lui donna lieu d'avoir quelques entretiens avec saint Simplicien, pour en apprendre tout le succès. Il en fut touché, et fut ensuite convaincu de la vérité de notre Religion. Il estimoit beaucoup saint Simplicien, et il contracta une si étroite amitié avec lui, que depuis ce temps-là il le consultoit sur tous les doutes qui lui survenoient dans la lecture de l'Ecriture sainte. Saint Simplicien étoit en si grande réputation de son temps, pour

la science et pour l'intelligence des Ecritures, que plusieurs Evêques étant assemblés dans un Concile d'Afrique voulurent avoir son sentiment sur une question très-importante.

C'est pourquoi saint Charles, qui l'avoit en singulière vénération, voulut faire sa translation avec un appareil des plus magnifiques. Outre les Evêques de sa Province, il y invita encore l'évêque de Pavie, Monseigneur Hippolyte Rossi, qui depuis a été Cardinal; et son cher ami, le Cardinal Gabriel Paléote, premier Archevêque de Bologne, avec lequel il vivoit dans une particulière familiarité, tant parce qu'il y avoit toujours eu une très-grande correspondance entre les Archevêques de Milan et les Evêques de Bologne, que parce qu'il sembloit de toute justice, que puisque saint Ambroise avoit été autrefois à Bologne, pour honorer la translation des saints martyrs Vitalis et Agricole, un Archevêque de Bologne, particulièrement étant un Cardinal d'une grande doctrine et sainteté de vie, se trouvât aussi à Milan pour honorer la translation d'un saint Archevêque de cette ville. Il se joignit au Père Séraphin Fontaines, Abbé du Monastère de Saint-Simplicien, pour prier quantité d'Abbés et de Religieux de la Congrégation du Mont-Cassin, de s'y trouver.

Il dressa une Lettre Pastorale pour annoncer qu'il célèbreroit cette translation le Dimanche précédant la Pentecôte, le vingt-septième de Mai, et il la fit publier dans toutes les Cathédrales de la Province, afin d'animer le peuple à se trouver à une si grande solennité. Il prouve dans cette lettre l'ancien usage de l'Eglise, de célébrer la translation des Corps saints, et le profond respect que les Fidèles doivent avoir pour les Reliques sacrées. Ensuite il s'étend beaucoup sur les louanges et les vertus de saint Simplicien, pour porter le peuple à avoir de la dévotion envers ce grand Saint, et à se trouver à cette cérémonie. Il régla la manière dont se devoit faire la Procession. Il fit composer tant à Milan qu'à Rome

quantité d'Hymnes et de Motets, en l'honneur de ces Saints, qu'il fit imprimer dans un petit livre, avec les Prières et les Psaumes qu'on y devoit chanter. Il obtint du Pape des Indulgences plénières pour ceux qui y assisteroient. Il indiqua un jeûne de trois jours, savoir le mercredi, le vendredi et le samedi de la semaine précédente. Et afin que la dévotion fût encore plus générale et plus solennelle, il fit sonner pendant plusieurs jours en carillon toutes les cloches des églises de Milan et de tout son diocèse, et pria les Evêques ses suffragans d'ordonner la même chose. On tapissa toutes les rues depuis la Cathédrale jusqu'à l'église de Saint-Simplicien, par où les Corps saints devoient passer. On dressa des arcs de triomphe, et on y attacha divers tableaux, où les actions les plus héroïques de ces grands Serviteurs de Dieu, étoient représentées, afin d'exciter davantage le peuple à les honorer et à imiter leurs vertus; et la veille de la translation, les fenêtres des maisons furent garnies d'une infinité de lumières, en signe de réjouissance.

Saint Charles passa, selon sa coutume, toute la nuit en prières en l'église de saint Simplicien, devant les saintes Reliques, qu'il mit en quatre Châsses; et le jour étant venu, voici comment se fit la procession. Toutes les Ecoles de la Doctrine Chrétienne alloient les premières en grand nombre; après, suivoient les Compagnies des Croix et des Pénitens en longue file : les Réguliers de divers Ordres, deux cents Moines de la Congrégation du Mont-Cassin, le Clergé de la ville et de quatre lieues d'alentour, venoient après, chacun en leur rang, tous revêtus de chapes magnifiques, et avec des cierges en leurs mains : seize Abbés du Mont-Cassin habillés Pontificalement, marchèrent devant neuf Evêques de la Province, aussi revêtus de leurs habits Pontificaux : ces Evêques étoient César Gambara, évêque de Tortone; Nicolas Sfondrat, évêque de Crémone; Jérôme Ragazzone, évêque de Bergame; Jean

Delphin, évêque de Bresse; Dominique de la Rouère, évêque d'Aste ; Garnier Guascus, évêque d'Alexandrie-de-la-paille ; Vincent Marini, évêque d'Albe ; François Galbia, évêque de Vintimille ; Alexandre Andriasi, évêque de Casal. Les Chanoines de la Cathédrale alloient immédiatement devant les Reliques, que quelques Evêques avec des Abbés portoient tour à tour, dans des Châsses couvertes d'un drap d'or très-précieux. Les autres Evêques et Abbés, qui n'étoient point chargés, alloient à côté des Reliques, avec des flambeaux allumés en leurs mains, ce qui donnoit un nouveau lustre à cette cérémonie. Les deux Cardinaux, Charles, et Paléote, aidés de deux Evêques, portoient, dans une tête d'argent, et sous un dais très-précieux, soutenu par les personnes les plus considérables de la ville, le Chef de saint Simplicien, qui fut trouvé encore tout frais et fort beau. Le Gouverneur, le Sénat, les Magistrats, les Colléges de Docteurs, la Noblesse, et un nombre infini de peuples, qui étoient venus de tous les lieux de la Province, et même des plus éloignés, suivoient le Clergé, portant des cierges allumés, et faisant retentir l'air des Hymnes qu'ils chantoient en l'honneur des Saints dont se faisoit la translation. Des villes tout entières du diocèse y vinrent en procession, et les chemins des environs de Milan, à plusieurs lieues de distance, étoient tout remplis de monde. Enfin il y avoit une si grande multitude de peuple, qu'à peine pouvoit-on passer par les rues. Saint Charles en reçut une joie extrême, voyant réussir heureusement le dessein qu'il s'étoit proposé de faire honorer ces grands Saints; ce qui se fit avec une magnificence si solennelle, que jamais il n'y en a eu de semblable dans la Province de Milan. Quoique, par les rues, il fût continuellement si pressé de la foule du peuple, qui vouloit faire toucher des Chapelets aux Reliques de saint Simplicien, que peu s'en fallût que sa Mitre ne tombât plusieurs fois par terre, cependant il ne fit jamais paroître le moindre signe

d'impatience ; au contraire, on lisoit sur son visage la joie extraordinaire qu'il avoit de voir son cher peuple dans une si grande ferveur.

Les Pères Jésuites du Collége de Bréra se distinguèrent entre tous les autres. Ils dressèrent au milieu de leur rue un grand Autel richement orné, et parèrent toutes les murailles voisines, d'une très-belle tapisserie de haute lisse, qu'ils parsemèrent d'une infinité d'éloges, en vers Latins, Grecs et Hébreux, qui expliquoient en peu de mots la vie et la mort glorieuse de ces trois généreux martyrs. Ils avoient encore représenté, en plusieurs tableaux très-riches, les actions les plus remarquables de ces grands Saints, d'une manière qui ne donnoit pas moins de dévotion que d'étonnement. Mais la façade du Palais Archiépiscopal étoit encore plus richement parée ; saint Charles y avoit fait mettre vis-à-vis la grande église, les portraits de tous les Archevêques de Milan, depuis l'Apôtre saint Barnabé jusques à Monseigneur Philippe Archinto, son prédécesseur immédiat, tous enchâssés en de fort beaux cadres qu'il avoit fait faire exprès, avec le nom de chacun au dessus. Il y en avoit cent vingt-trois, dont quatre-vingt natifs de Milan.

Tout le monde eut une joie très-grande de voir tant de marques authentiques de la noblesse de cette église qui avoit été gouvernée par tant d'illustres Prélats, célèbres les uns par leur sainteté, les autres par leur doctrine, et presque tous par la noblesse de leur naissance. Il y eut plusieurs personnes, qui admirant ces riches tableaux, ne purent s'empêcher de dire, qu'un jour on verroit dans ce rang le Cardinal Borromée, avec le titre de Saint. La grande église étoit très-richement parée ; au dehors, il y avoit de très-beaux arcs de triomphe, et au dedans, une très-riche tapisserie, avec quantité de tableaux qui représentoient fidellement tous les Saints dont les Reliques sacrées y reposent. La façade de la Maison de Ville dans la rue des Marchands

étoit aussi très-magnifiquement parée ; on y voyoit, entre autres choses, un admirable tableau où étoit dépeinte la victoire que les Milanois remportèrent sous la protection de ces trois glorieux martyrs, Sisinnius, Martyrius et Alexandre, sur l'Empereur Frédéric surnommé Barberousse, et qu'ils avoient fait faire en mémoire du bienfait qu'ils avoient reçu de Dieu par leur intercession. Mais les Religieux de Saint-Simplicien s'étoient étudiés plus que tous les autres à orner leurs églises. Ils n'épargnèrent ni peine, ni dépense, pour la rendre aussi magnifique que cette solennité le demandoit. Il seroit trop difficile, pour ne pas dire impossible, d'en décrire tout l'appareil ; chacun en fut émerveillé, et personne ne le put regarder sans admiration.

Après que la procession fut retournée en cette église, les Evêques qui avoient fait un fort grand tour, et qui n'en pouvoient plus de lassitude, se retirèrent dans le Monastère pour se reposer ; mais saint Charles, comme s'il n'eût eu aucune fatigue, dit la Messe pontificalement, avec plusieurs chœurs de musique, devant les Corps saints, qui étoient sur le grand Autel ; et après l'Evangile il prêcha au peuple avec une ferveur admirable, pour l'exhorter à honorer et à imiter ces grands Saints. Après que la Messe fut achevée, les Cardinaux et les Evêques restèrent tous à dîner avec ces bons Religieux. Le repas fut assez frugal, parce que le père Abbé, pour plaire à saint Charles, ne les traita pas différemment de l'ordre qu'il avoit prescrit par ses Conciles Provinciaux ; mais avant de se mettre à table, il servit à dîner douze pauvres, avec une promptitude et une joie qui ne peuvent s'exprimer, étant toujours debout, pour leur rendre plus promptement toutes sortes de services. Pendant le repas, il leur fit plusieurs instructions, et leur donna quantité de bons avis pour leur salut. Tous les Prélats ayant dîné, tout ce qu'on desservit de dessus leur table fut donné aux Pauvres. Saint Charles mit ensuite les Prières

de quarante heures dans l'église de Saint-Simplicien, laquelle pendant ce temps fut toujours remplie d'un concours extraordinaire de peuple qui venoit de tout côté pour invoquer ces Saints, et honorer leurs Reliques, que ce saint Cardinal plaça sur le grand Autel après que cette solennité fut achevée.

Le Père Pie Camuce, qui étoit pour lors Sacristain de Saint-Simplicien, et qui depuis en a été Abbé, a déposé dans le procès-verbal qui fut fait pour la Canonisation de saint Charles, qu'il remarqua pour lors, que ce pieux Archevêque avoit demeuré plus de cinquante heures en prière dans cette église devant ces saintes Reliques. Cette célèbre cérémonie se termina le vingt-neuvième du mois de Mai, jour auquel on faisoit autrefois dans Milan la fête de ces trois glorieux Martyrs. Dieu pour récompenser ces travaux donna en ce temps-là des marques publiques de la sainteté de son fidèle Serviteur, puisqu'il délivra pour lors par sa seule bénédiction un homme possédé du démon, comme nous le dirons dans le neuvième Livre.

CHAPITRE XV.

Saint Charles célèbre la translation du Corps de saint Jean-le-bon. Il tient son neuvième Synode diocésain ; et il va à Turin avec le Cardinal Paléote pour visiter le saint Suaire.

Le lendemain de cette solennelle translation, étoit le premier jour des Rogations, pendant lesquelles on jeûne dans le diocèse de Milan, et l'on fait de très-longues Processions. Le saint Cardinal avoit beaucoup de dévotion à cette ancienne cérémonie de l'Eglise, et la faisoit avec le plus de majesté qu'il pouvoit ; il chantoit la grand'Messe, prêchoit après l'Evangile, et faisoit ensuite la revue de tout son Clergé ; ce qui duroit si long-temps, que quoiqu'il

commençât bien avant le jour, la procession pourtant n'étoit jamais achevée, qu'il ne fût trois ou quatre heures du soir.

Le seul repos qu'il prît, après toute la peine qu'il avoit eue les jours précédens, fut de deux heures pendant cette nuit, après lesquelles il alla à minuit à la grande église, pour chanter Matines avec ses Chanoines; et après avoir donné les cendres au Clergé et au peuple, selon l'ancien cérémonial de saint Ambroise, qui veut qu'on en donne en ce jour-là, il alla en procession dans les églises accoutumées, avec la Chape et la Mitre à la tête. On peut juger quelle fatigue ce pouvoit être pour lui, si on considère encore, que pendant ces trois jours il jeûnoit au pain et à l'eau, et qu'il prêchoit tous les matins une heure entière après l'Evangile de sa Messe. Et cependant le soir, étant de retour dans son Palais, il ne se reposa pas pour se délasser, comme le fait tout le reste des hommes; il ne savoit ce que c'étoit que de s'épargner tant soit peu : il agissoit, comme s'il avoit eu un corps de fer, quoique le sien fût extrêmement abattu par les continuelles mortifications qu'il pratiquoit.

Dès le premier soir, il retourna à Saint-Simplicien, pour mieux arranger les Reliques qu'on avoit mises sur l'Autel, lesquelles n'étoient pas dans l'ordre qu'il falloit. Le second jour il alla reconnoître les Reliques de saint Jean-le-bon, Archevêque de Milan, et natif de Gênes, pour préparer tout ce qui étoit nécessaire pour en faire la translation, comme nous le dirons bientôt. Et le troisième jour, ayant dessein de faire démolir une église Paroissiale dédiée à saint Michel, dans laquelle reposoit le Corps de saint Jean-le-bon, à cause qu'elle menaçoit ruine, et qu'elle étoit trop proche de la grande église, il y alla chanter solennellement Vêpres, après lesquelles il mit toutes les Reliques de ce Saint dans une très-belle Châsse, excepté celles de sa tête, qu'il garda pour mettre dans un Chef d'argent. Et après avoir passé toute

la nuit en prières devant ces saintes Reliques, selon sa coutume, le lendemain, qui étoit le jeudi, il les porta dans l'église Cathédrale, en procession, assisté du cardinal Paléote, et accompagné de tout le Clergé et du peuple de la ville. Il les mit sur un Autel, qu'il avoit fait construire exprès dans l'endroit où étoit la porte qui alloit à l'Archevêché. Il l'appela l'Autel de Saint-Jean-le-bon, et il y transféra toutes les fonctions Curiales qui se faisoient auparavant dans l'église de Saint-Michel. Après cette cérémonie, il ne voulut prendre aucune nourriture, qu'il n'eût servi à table plusieurs pauvres; auxquels il donna à dîner. Les Evêques suffragans de sa Province ne se trouvèrent point à cette translation, comme à la précédente, parce qu'ils s'étoient déjà retirés chacun chez eux.

Saint Charles avoit déjà indiqué son neuvième Synode pour le mercredi après la Pentecôte, qui arrivoit le septième de Juin; et quoiqu'il fût accablé d'affaires, il ne laissa pourtant pas de prendre quelque temps pour s'y préparer, et d'assister pendant les trois fêtes de la Pentecôte à tous les Offices, et d'y faire toutes les fonctions Episcopales. La veille, il bénit les Fonts Baptismaux, et le lendemain il chanta Pontificalement la grand' Messe et les Vêpres, et il prêcha au peuple. Les deux jours suivans il donna, le matin, la Confirmation à une infinité de personnes; ce qui ne fut pas une petite fatigue. Le second jour, après Vêpres, il alla en Procession au Lazaret de Saint-Grégoire, hors la porte de la ville, du côté du soleil levant.

Pendant tout ce temps-là, il ne laissoit pas sans rien faire le Cardinal Paléote, qui étoit resté chez lui. Il l'occupoit tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Il le pria un matin d'aller au Saint-Sépulcre, pour recevoir en son nom quelques Ecclésiastiques dans la Congrégation des Oblats; un autre jour il l'envoya à saint Nazare *in Brolio*, pour y donner la Confirmation à ceux de ce quartier-là; et une autre fois, à Saint-Dalmace, chez les Pères de la Doctrine

Chrétienne, et en d'autres endroits pour y administrer le même Sacrement. Il l'engagea encore à faire quelques Prédications, et il l'occupa tellement qu'à peine avoit-il un moment de loisir. Il le fit assister a toutes les sessions de son Synode, et il l'engagea d'y faire un discours latin, lequel fut très-beau et très-éloquent, et d'où l'on put juger la parfaite intelligence qu'il avoit des saintes Ecritures. Ce qui fut d'une très-grande consolation pour tous ceux qui y assistèrent. Mais parce que dans ce discours il s'étendit beaucoup sur les louanges de saint Charles, celui-ci lui fit répondre le lendemain par le sieur Dominique Ferri, Théologien et Chanoine de la Cathédrale, lequel lui appliqua d'une manière fort spirituelle tout ce qu'il avoit dit à la louange de saint Charles; ce qui réjouit et édifia beaucoup le Clergé.

Le Cardinal Paléote prenoit un très-grand plaisir à converser avec saint Charles: il étoit ravi de voir l'ardeur de sa charité, et les peines incroyables que son zèle lui faisoit prendre, et il ne pouvoit pas concevoir comment il suffisoit à tant de fatigues. Ce qui lui donna lieu d'écrire depuis, sur la vertu et la sainteté de notre grand Archevêque, de très-belles choses que nous rapporterons ailleurs.

Avant de partir, il le pria de lui faire part, pour son église de Bologne, de quelques-unes de tant de saintes Reliques dont l'église de Milan étoit enrichie; et saint Charles lui donna un doigt de saint Simplicien, des Reliques de saint Jean-le-bon, de saint Mona et de saint Gardin, tous Archevêques de Milan; de saint Oldéric, Evêque et Confesseur, de saint Nabor et de saint Félix, martyrs, des cendres de saint Eusèbe, Confesseur, et de la dalmatique de saint Ambroise. Quand il fut arrivé à Bologne, il fit une Procession générale le jour de saint Pierre et de saint Paul, pour poser toutes ces Reliques dans la grande église, qui est dédiée à saint Pierre, où il se trouva un très-grand concours de peuple. Il y prêcha à la grand' Messe, et dans son Sermon il s'é-

tendit beaucoup sur les vertus héroïques et les actions admirables du cardinal Borromée, dont il avoit été lui-même témoin oculaire.

Saint Charles fut tellement touché, dans le premier voyage qu'il fit à Turin, de la représentation qu'il y vit du Corps et des Plaies précieuses de Notre-Seigneur, qu'il ne put jamais depuis l'oublier, et que ce fut comme un aiguillon continuel pour l'exciter à l'amour de ce divin Sauveur, en se ressouvenant des douleurs excessives que sa charité lui avoit fait souffrir pour le salut des hommes. Il eut toujours une si grande dévotion pour cette sainte Relique, que quoiqu'il l'eût déjà visitée deux fois, il voulut encore y retourner une troisième, et y mener avec lui le cardinal Paléote, afin de le faire participer à cette dévotion singulière.

Ils partirent donc tous deux ensemble pour Turin, et pendant tout leur voyage, d'abord qu'ils arrivoient en quelque lieu, ils alloient incontinent visiter la principale église, où ils faisoient leurs prières et récitoient les Litanies. Ils disoient tous les matins la sainte Messe, avant de partir du lieu où ils avoient couché. A Novare et à Verceil, qui, pour le spirituel, sont deux villes de la province de Milan, tout le peuple courut à l'église pour les voir : ils crurent que c'étoit une occasion favorable pour leur parler de leur salut, c'est pourquoi ils montèrent en chaire, et prêchèrent au peuple, qui en fut extrêmement touché. Il seroit difficile de rapporter tous les honneurs qu'on leur rendit par ordre de son Altesse royale. Dans tous les lieux de Piémont par où ils passèrent, tous les habitans se mettoient sous les armes pour venir au-devant d'eux, et quand ils les voyoient, ils en avoient tant de respect, qu'ils se mettoient à genoux, et ne se relevoient point qu'ils ne fussent passés, faisant en cet état plusieurs décharges de mousqueterie pour les saluer. Le Duc vint au-devant d'eux hors de la ville, et les reçut avec le plus d'honneur qu'il lui fut possible.

Pendant tout le temps qu'ils demeurèrent à Turin, il les fit toujours traiter à la royale. On observa les mêmes cérémonies pour montrer le saint Suaire qu'on avoit fait la première fois que saint Charles le visita; on l'exposa pendant les Prières de quarante heures, et on y prêcha tous les jours, comme nous avons déjà dit en son lieu. Il s'y trouva un grand concours de peuple, qui vint de tout le Piémont, et même des pays plus éloignés infectés de l'hérésie ; tellement que cette cérémonie fut fort solennelle, et fort utile à plusieurs pour leur salut.

La fête du saint Sacrement arriva, pendant que ces deux Cardinaux étoient à Turin ; et afin de la célébrer avec plus de magnificence, Son Altesse ordonna qu'on pareroit l'Eglise métropolitaine et toutes les rues, le plus richement qu'on pourroit : ce que tous les habitans firent avec beaucoup de joie et de promptitude. Son Altesse fut fort satisfaite de voir que Dieu étoit ainsi honoré dans sa ville capitale; pour donner encore un plus grand exemple à tous ses sujets, elle voulut recevoir la sainte Communion de la main de saint Charles.

Le cardinal Paléote fut extrêmement édifié de voir cette sainte Relique ; et il admira la piété, la prudence, et la sagesse de ce jeune Prince, à qui saint Charles rendit tous les devoirs de père, et donna quantité de bons avis pour sa propre conduite et celle de ses Etats, avant de le quitter. En s'en retournant, saint Charles voulut visiter l'Archiprêtré de Franssinette, qui, pour le temporel, dépendoit de Casal, et, pour le spirituel, du diocèse de Milan. Le cardinal Paléote l'accompagna sur le Pô, jusques dans cette ville, où ils se séparèrent, quoiqu'ils restassent d'ailleurs toujours très-étroitement unis par le lien de la charité.

Saint Charles continua sa visite, et le cardinal Paléote se retira à Bologne, où tout le Clergé et la Noblesse le vint visiter pour lui demander des nouvelles du Cardinal de Sainte-Praxède. Il leur répon-

doit, comme la reine de Saba, après qu'elle eut connu la grande sagesse et la prudence de Salomon, que tout ce qu'on en disoit n'étoit rien en comparaison de la vérité. *J'ai vu de mes propres yeux*, disoit-il, *dans ce grand Cardinal, une infinité de choses qui vont au-delà de tout ce que jamais j'en ai ouï dire; j'ai vu une relique vivante, lorsque je suis allé pour visiter les reliques des Saints qui sont morts;* et plusieurs autres choses semblables, qu'il disoit d'ordinaire lorsqu'il parloit de ce saint Cardinal.

CHAPITRE XVI.

Saint Charles visite les Paroisses de son diocèse qui sont du côté des montagnes.

Saint Charles, après avoir achevé la visite de l'Archiprêtré de Franssinette, alla sur les montagnes qui sont aux environs du Lac de Lugano et de celui de Come, d'où il passa encore dans les vallées de Bergame, pour y visiter les paroisses qui étoient de son diocèse. Dans cette visite, qui se fit aux mois de Juillet et d'Août, il eut beaucoup de peine, tant à cause des chaleurs de la saison, qu'à cause de la difficulté des chemins et de la pauvreté des habitans de ce pays. Il étoit contraint le plus souvent d'aller à pied dans les montagnes, par des chemins escarpés où les chevaux ne pouvoient passer. Il commença cette visite par l'Archiprêtré de Porlezza, sur le Lac de Lugano. Il traversa la vallée Menasine, dans une nuit fort obscure, pendant laquelle il eut presque toujours la pluie sur le dos, et il arriva tout mouillé le soir et fort tard à Porlezza, où tout le peuple l'attendoit dans l'église. Il y fit les prières ordinaires de la Visite, et ensuite il monta en chaire pour prêcher au peuple. Tout le monde en fut surpris, voyant combien peu il soignoit sa santé et sa vie, lorsqu'il s'agissoit du salut des ames. Le lende-

main matin, outre tous les aûtres exercices de la Visite, il conféra encore l'Ordre de Soudiacre à l'abbé Paul Camille Sfondrat, qui est aujourd'hui Cardinal Prêtre, du titre de Sainte-Cécile, neveu du Pape Grégoire XIV, et fils du baron Paul Sfondrat, comte de Rivières, et frère du Pape. Il eut beaucoup de consolation de cette action ; mais celle qu'il reçut d'une réconciliation qu'il fit des principaux du pays, qui vivoient dans une haine mortelle, et qui se cherchoient tous les jours avec des troupes armées pour se tuer, fut beaucoup plus grande. Il lui fallut passer toute la nuit pour traiter avec ses personnes, et tâcher de les adoucir, parce que c'étoient des esprits fiers et rustres, qui n'écoutoient point la raison ; il les gagna pourtant, et les réunit ensemble ; le peuple en eut tant de joie, que la plupart n'en purent retenir leurs larmes.

Il trouva encore dans plusieurs villes et bourgs de ces montagnes de certaines gens, qu'on appeloit Cavargnons, qui étoient fainéans, fourbes, menteurs et larrons, et qui n'avoient point d'autre métier que de mendier de ville en ville. Il leur défendit, sous de très-grièves censures, de continuer la même vie, et il donna des aumônes fort considérables aux plus pauvres, pour qu'ils apprissent quelque profession, et qu'ils pussent subsister de cette manière. Il avoit déjà envoyé des Capucins en ce pays-là pour s'y établir ; et quand il y fut arrivé, il les aida dans la construction de leur Monastère, en leur faisant donner certains légats qui ne s'employoient qu'en festins et autres dissolutions où Dieu étoit grièvement offensé. Il y avoit dans l'église de Porlezza, des Chanoines qui ne résidoient point, à cause du peu de revenu, et qui regardoient leurs Canonicats comme des Bénéfices simples. Il les supprima, et il unit une partie du revenu à la Cure, et de l'autre partie il en érigea deux Prébendes, dont l'une fut pour un Vicaire qui aidât le Curé, et l'autre pour un Prêtre qui enseignât la grammaire

et la Doctrine chrétienne aux enfans, avec obligation de dire tous les jours la Messe. Il fit encore plusieurs autres Ordonnances fort saintes et fort utiles pour la gloire de Dieu et le salut des ames.

Après avoir visité la vallée Cavargne, il résolut d'aller sur la montagne de Lugozzone, presque inaccessible, afin d'y visiter une église qui y étoit dédiée à ce Saint. Il y demeura jusques au soir à examiner toutes choses; et comme il n'y avoit point de maison pour y coucher, il descendit de nuit, de l'autre côté de la montagne, vers Lugano, proche Colla, afin de continuer sa visite dans la vallée Capriasca. Ce chemin étoit si rempli de précipices, qu'on tint pour un miracle de ce qu'il avoit pu y passer la nuit avec ses gens, sans qu'il leur fût arrivé aucun accident. Le Curé de Sonvico, dans le diocèse de Come, auquel ils furent obligés de demander des fascines et de la lumière pour marcher le reste de la nuit, fut si fort surpris de ce qu'ils avoient pu venir jusques à la Cure, par tous les précipices qu'ils avoient passés durant l'obscurité de la nuit, qu'il les contraignit de rester chez lui jusques au jour : mais le saint Archevêque mettoit toute sa confiance en Dieu, étant assuré qu'il ne l'abandonneroit point dans tous ces périls, puisqu'il ne s'y exposoit point imprudemment, mais par le seul motif d'aller chercher, parmi ces montagnes, de pauvres ames qui étoient délaissées de tous secours spirituels, parce qu'il n'y avoit point de Prêtre qui pût demeurer dans ces lieux, tant ils étoient difficiles et dangereux. On ne sauroit exprimer la joie que ces pauvres gens s'efforçoient de témoigner de la visite de leur saint Archevêque; ils couroient de tous côtés pour le voir, et ils ne l'appeloient pas autrement que le saint Père. Ils venoient en procession au-devant de lui, chantant des Hymnes, des Litanies, et d'autres Cantiques de dévotion, en l'accompagnant jusques à l'église. Ils vouloient tous communier de sa main, et tâchoient à son insu de faire toucher leurs chapelets à ses ha-

bits ; ils conservoient comme des reliques, tout ce qui lui avoit servi, comme les bâtons qu'il avoit portés en passant par les montagnes, et les couteaux dont il s'étoit servi à table.

Il consacra, dans la Valsane, une église paroissiale, dédiée à saint Martin. Tout le peuple y eut une telle opinion de sa sainteté, qu'il y eut une Dame qui voulut conserver, comme une relique, l'échelle même qui avoit servi à cette cérémonie. En vérité, ce n'étoit pas sans sujet qu'ils avoient une si haute idée de sa sainteté, puisqu'ils en voyoient de leurs propres yeux des marques très-convaincantes, comme les fatigues continuelles auxquelles il s'exposoit par des chemins affreux et inaccessibles, ce jeûne rigoureux au pain et à l'eau qu'il observoit tous les jours, cette austérité extraordinaire qui le portoit à ne jamais coucher dans les lits qu'on lui avoit préparés, mais le plus souvent sur de la paille, des feuilles d'arbres, ou sur la terre, où encore il ne reposoit que tres-peu de temps ; cette grande charité à faire des aumônes très-abondantes aux pauvres et aux églises, donnant quelquefois jusques aux choses qui lui étoient le plus nécessaires ; et ce zèle ardent qu'il avoit pour le salut des ames, lequel lui faisoit trouver agréables les peines les plus rigoureuses, lorsqu'il s'agissoit de le leur procurer.

Ils pouvoient encore juger de la sainteté de ce grand Cardinal, par les cris et les hurlemens que les possédés faisoient en sa présence. Ils étoient en grand nombre en ce pays. Les démons ne pouvant résister à la force de ses paroles, étoient contraints de sortir des corps, dès qu'il le leur commandoit. Lorsqu'il présentoit la sainte Hostie à un possédé, aussitôt qu'il lui disoit d'ouvrir la bouche, le démon en sortoit, et n'y rentroit plus. Enfin l'amour, la charité, et la tendresse qu'il leur témoignoit, quoiqu'ils fussent pauvres et grossiers, étoient si grandes, qu'un père n'en peut pas avoir davantage pour un fils qu'il aimeroit uniquement.

Toutes ces choses donnoient, à tous les peuples de ce pays, une si grande idée de la sainteté de ce grand Cardinal, et leur gagnoient tellement le cœur, que lorsqu'il les quittoit, il leur sembloit qu'ils perdoient tout leur bonheur et tout leur contentement. C'est pourquoi ils l'accompagnoient le plus loin qu'ils pouvoient, pleurant et gémissant de le voir partir, et ressentant chacun une douleur aussi grande, que si chacun d'eux eût perdu son propre père.

Après avoir visité toutes les Paroisses de ces montagnes, il assembla à ses dépens, dans un lieu, tous les Curés pour les avertir de tous les abus et de tous les besoins qu'il avoit remarqués dans sa visite, les exhorter à exécuter toutes les Ordonnances qu'il avoit faites pour y remédier, et leur recommander instamment de s'employer avec zèle et charité au salut des ames. Ensuite il retourna à Milan pour y célébrer la fête de la Nativité de la sainte Vierge. Il y reçut la nouvelle que le Roi d'Espagne étoit demeuré victorieux de toute la guerre de Portugal. Sa joie fut très-grande, et il en rendit graces à Dieu par une procession générale de tout le Clergé et de tout le peuple de Milan.

FIN DU SIXIÈME LIVRE.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE I.

Saint Charles fait un voyage à Rome.

Les Evêques d'Italie ont coutume d'aller visiter, de trois ans en trois ans, les tombeaux des saints Apôtres. Saint Charles résolut d'y aller cette année, tant pour s'acquitter de ce devoir, que pour traiter de quelques affaires importantes avec Sa Sainteté, et pour lui faire confirmer son sixième Concile provincial. Plusieurs personnes lui conseillèrent d'entreprendre ce voyage dans l'espérance du bien qui en devoit résulter pour toute l'Eglise; et le Pape même le souhaita, et lui fit savoir qu'il l'attendoit pour lui communiquer deux affaires de conséquence, dont l'une regardoit la ville de Bologne, laquelle il termina par son conseil; et l'autre fut telle que nous le verrons dans la suite. Son dessein étoit de ne partir que sur la fin du mois de Novembre; mais la triste nouvelle qu'il reçut que sa sœur Madame Camille, Douairière du Prince César Gonzague, étoit malade à l'extrémité, l'obligea d'avancer son départ. Il prit la poste pour se rendre en toute diligence à Guastalle où elle demeuroit; mais il la trouva morte quand il y arriva. Il avoit aussi perdu quelques mois auparavant, Madame Anne son autre sœur, qui étoit une Princesse d'une piété extraordinaire, et dont nous avons déjà parlé dans un autre endroit. Il séjourna quelque temps à Guastalle, pour célébrer les obsèques de Madame Camille, après lesquelles il se retira à Sabionette, dans le Couvent des Pères Capucins, afin d'y prier Dieu avec plus de ferveur pour la défunte, et de donner tous les ordres nécessaires pour la

conduite de son diocèse pendant son voyage de Rome.

Ces bons Pères furent extrêmement édifiés des exemples de piété et de mortification qu'il leur donna ; car il ne se contenta pas de pratiquer toutes les austérités de leurs Règles ; il y en ajouta encore plusieurs autres, ne couchant, pendant tout le temps qu'il demeura chez eux, que sur des ais avec un seul drap par-dessus, et faisant plusieurs autres choses de cette nature, dont ils furent grandement surpris. Avant de partir, il écrivit à l'Evêque de Tortone, César Gambara, qui étoit le plus ancien et le doyen des Evêques de la province, pour lui demander la permission de faire ce voyage, ainsi qu'il avoit été ordonné dans le saint Concile de Trente, et ensuite dans les Conciles provinciaux de Milan.

J'aurois peur d'ennuyer le lecteur, si je rapportois ici toutes les choses étonnantes qu'il fit dans ce voyage, les églises et les lieux de dévotion qu'il visita, les honneurs qu'on lui rendit dans tous les endroits où il passa, la foule de peuple qui accourut de tous côtés pour le voir, la manière édifiante dont il fit son entrée à Rome, et plusieurs autres choses semblables, que je passe sous silence pour n'être point trop long. Je me contenterai seulement de rapporter ce que le père Dom Lucien de Florence, Religieux de Vallombreuse, qui est à présent Prieur du Couvent de Sainte-Praxède à Rome, a déposé dans les informations faites pour la canonisation de ce grand Saint. Il dit qu'ayant observé soigneusement la manière dont ce Cardinal vivoit, lorsqu'il vint à Rome cette année, où il logea dans son palais titulaire de Sainte-Praxède, il en avoit été tellement saisi d'admiration, qu'il le regardoit plutôt comme un Ange, que comme un homme. Il dépose que ce saint Archevêque disoit toujours son Office dans l'église, et la tête découverte, avec un ou deux de ses Chapelains ; qu'il y alloit toutes les nuits sur les quatre heures du matin, où après avoir employé un espace de temps

assez considérable à la méditation, il commençoit Matines, qu'il disoit toujours dans la chapelle de la Colonne de Notre-Seigneur, quoiqu'elle soit très-humide, et que la saison pour lors fût très-froide. Après l'Office il récitoit encore les Litanies, ensuite il se confessoit au sieur Louis Monéta, ce qu'il faisoit tous les matins. Puis il célébroit la sainte Messe dans la même chapelle, et quoiqu'il fût encore très-grand matin, il ne laissoit pas de s'y trouver quantité de Seigneurs et de Dames, et entre autres le comte Olivarès, ambassadeur d'Espagne, qui, pour marque d'un plus grand respect, s'y tenoit toujours à genoux par terre sans carreau. Il n'y avoit pas même de jours ouvriers où plusieurs personnes n'eussent la dévotion de communier de sa main. Après son action de graces, il donnoit audience à tout le monde, à moins que le Pape ne l'envoyât quérir, comme il arrivoit souvent, et personne ne s'approchoit de lui qu'il ne retournât très-consolé. Après cela il alloit par la ville, où ses affaires le demandoient, et en revenant il entroit dans l'église où il récitoit ses petites heures. Son dîner étoit fort frugal, se contentant seulement de pain et d'eau. Il est vrai que le jour de Noël, étant allé au réfectoire avec les Religieux, on lui servit d'une grive à cause de la grande fête; il en goûta seulement un petit morceau, et pour tout le reste du repas il n'eut que du pain et de l'eau, selon son ordinaire. Sur le midi il s'assembloit dans sa cour une infinité de pauvres de toutes sortes d'âges et de conditions, auxquels il faisoit distribuer des aumônes considérables. Le soir, environ les cinq ou six heures de nuit, il alloit avec tous ses domestiques à l'église, où l'on faisoit près d'une demi-heure d'Oraison mentale dans la même chapelle, après quoi il leur faisoit une exhortation, et à la fin il leur proposoit trois ou quatre points pour sujets de leur méditation du lendemain. Il dormoit peu, et il n'avoit point d'autre lit qu'une chaire qui étoit dans son Oratoire, sur laquelle il se reposoit peut-être deux

ou trois heures tout au plus. Il passoit souvent la nuit en prières dans une grotte qui est sous le grand autel où il y a quantité de Corps saints.

Voilà de quelle manière il employa tout le temps qu'il demeura à Rome, qui fut depuis le mois de Novembre jusques après les Rois, de l'année suivante mil cinq cent quatre-vingt-trois. Avant que d'en partir, il apprit que la sacristie de cette église étoit en mauvais état, et qu'elle avoit besoin d'être réparée : il laissa ordre à ceux qui avoient soin de ses affaires, d'en faire bâtir une autre, et de la meubler de tous les ornemens nécessaires; ce qui fut bientôt exécuté: car on y travailla avec tant de promptitude, qu'elle fut entièrement bâtie et ornée pour l'année suivante mil cinq cent quatre-vingt-quatre, lorsque Dieu le retira de ce monde pour lui donner la récompense de ses travaux et le couronner d'une gloire éternelle.

Plus il vit de désordres à Rome dans la vie de la plupart des Prêtres et des Prélats, plus son zèle s'échauffa pour y apporter quelque remède. Il avoit un désir extrême que tous les ecclésiastiques de la Cour du Pape fussent des hommes véritablement apostoliques, et se rendissent aussi éminens par la sainteté de leur vie, qu'ils l'étoient déjà pour la plupart par l'éclat de leur dignité. Pour cet effet, dans les conversations qu'il avoit avec les Cardinaux et les Evêques, sa bouche parloit toujours de l'abondance de son cœur, c'est-à-dire, de la sainteté et des devoirs des premiers Ministres de l'Eglise. Il reprenoit les uns de leur négligence, il donnoit de bons avis aux autres, et il disoit à tous ce qu'il croyoit leur être utile et nécessaire, avec tant de douceur et de force d'esprit tout ensemble, que personne ne sortoit de son entretien sans être touché d'un violent désir de mener une vie plus réglée, et de se mieux acquitter des devoirs de son ministère ; et lors même que la volonté n'étoit pas changée, l'esprit étoit convaincu de la vérité des maximes qu'on n'avoit pas

encore le courage de suivre. Il ne se contenta pas d'employer les entretiens particuliers pour réformer les Prélats, il établit une Congrégation dans la chapelle de Saint-Ambroise pour les Evêques de Lombardie, où chacun faisoit des exhortations sur différens sujets de doctrine, de morale ou de piété, pour s'exercer ainsi à prêcher avec fruit la parole de Dieu. Cette Congrégation fut bientôt fréquentée des autres Prélats, et dans la suite elle devint une excellente école où plusieurs se formèrent aux fonctions du Ministère, et d'où on a vu sortir plusieurs Cardinaux, plusieurs Evêques d'une vie exemplaire et véritablement sainte. Le grand nombre de Prélats qui s'y trouvèrent dans la suite, obligea le Pape Grégoire XIII, à transférer cette Congrégation à Saint-Pierre, où elle continua de s'assembler tant que le Pape vécut.

Le Pape voyoit saint Charles avec grand plaisir; il le consultoit sur toutes les affaires qui se présentoient, sachant qu'outre la prudence humaine dont il étoit doué, il avoit encore la lumière de l'Esprit de Dieu. Il y avoit pour lors un différend de très-grande importance entre deux Princes d'Italie; on ne voyoit aucun moyen pour les accommoder, et il étoit dangereux de vouloir terminer leurs querelles par un jugement décisif. Le Pape chargea saint Charles de cette affaire; et le saint Cardinal, qui avoit un grand crédit sur l'esprit de ces Princes, parvint à les raccommoder, ainsi que nous le dirons bientôt.

Il n'entreprenoit point de voyage pour Rome, qu'il n'eût dessein d'en rapporter quelque bien spirituel à son église; c'est pourquoi avant de prendre congé du Pape, il tâchoit toujours d'en obtenir quelque grace pour elle. Le Saint Père lui en accorda en ce voyage non-seulement plusieurs spirituelles, mais encore quelques-unes des temporelles. Car il lui donna deux Bénéfices considérables dans la ville de Caravage, appartenant autrefois à l'Ordre des Humiliés, pour les unir à son Séminaire; et pour la Congré-

gation des Oblats de Saint-Ambroise, il lui donna une Abbaye en la ville de Sezze, dans le territoire d'Alexandrie, laquelle étoit vacante par la mort du sieur Raphaël Corte, qui en étoit Abbé Commendataire.

Il seroit à souhaiter que les Commendes, qui d'ordinaire ne servent qu'à entretenir la vanité et les délices de leurs titulaires, fussent employées à un usage aussi saint dans tous les diocèses, et particulièrement dans ceux où les Evêques n'ont pas assez de revenus pour entretenir un Séminaire et servir aux autres dépenses que demande le bon exercice de leur charge. Car aujourd'hui on ne fait guère de distinction entre une Abbaye, et la ferme d'une terre, si ce n'est qu'on laisse dépérir les Bénéfices, et qu'on en a moins de soin qui si c'étoit un héritage reçu de ses pères que l'on pût laisser dans sa maison. A peine se peut-on résoudre à porter l'habit ecclésiastique, et quand on s'acquitte du Bréviaire, on croit avoir satisfait à tous ses devoirs, comme si par les lois ecclésiastiques, et par la nature des biens de ces Bénéfices, laissés pour la nourriture des Religieux et des pauvres, un titulaire n'étoit pas obligé d'être un dispensateur fidèle de ses revenus, de prendre soin du salut des peuples qui lui paient les dîmes, et de servir l'Eglise ou par la doctrine ou du moins par le bon exemple de sa vie. Chacun se presse pour avoir du bien de cette nature, et il est véritablement fort doux d'en jouir, comme font la plupart de ceux qui le possèdent; mais à l'heure de la mort, quand la conscience en reprochera le mauvais usage, et que l'on se verra dans l'impossibilité de restituer ce que l'on aura volé aux Religieux, aux pauvres, et aux églises, quel sujet de larmes et de désespoir? Les dispenses dont l'on se sera flatté, ne pourront pas apaiser des remords si cuisans et si légitimes. La vérité que l'on n'aura pas voulu écouter pendant la vie, parlera pour lors dans le fond du cœur avec toute sa force, et on aimera mieux pour lors avoir

été un pauvre laïque, qu'un grand Bénéficier. Je n'ai pu m'empêcher de faire cette digression, que j'ai cru plus nécessaire en notre siècle que jamais. Je prie Dieu, à qui seul il appartient de toucher les cœurs, de graver ces véritables maximes dans l'ame de ceux qui en ont besoin, et d'éteindre en eux ces convoitises basses et honteuses d'amasser de grands revenus pour en faire des dépenses frivoles, ou pour enrichir leurs parens qui sont leurs plus grands ennemis.

Saint Charles avoit un zèle extraordinaire d'étendre la foi, et de travailler à la conversion des Hérétiques. C'est pourquoi, voyant que son diocèse étoit sur un bon pied, que la plupart des abus en étoient retranchés, qu'on y observoit soigneusement la discipline ecclésiastique, et même que toutes les contradictions qu'on lui faisoit autrefois étoient cessées, en sorte qu'il avoit une liberté entière d'ordonner tout ce qu'il vouloit; et ce qui est encore plus condérable, qu'il avoit une Congrégation de plusieurs personnes de piété et d'expérience, dont la plupart étoient capables de gouverner des diocèses entiers; il eut la pensée d'aller, avec l'autorité du Saint Siége, dans les autres lieux de l'Allemagne infectés de l'Hérésie, pour tâcher d'en dissiper les ténèbres de l'erreur, et de ramener ces pauvres peuples au sein de l'Eglise. Il proposa son dessein au Pape, et il offrit en même temps de faire toute la dépense qui seroit nécessaire.

Sa Sainteté l'écouta avec une joie qui ne peut s'exprimer, à cause du grand désir qu'elle avoit de voir toutes ces provinces réunies à l'Eglise et délivrées de l'erreur. Elle loua beaucoup son zèle, et l'anima à exécuter un si heureux dessein. Pour cet effet elle lui donna un ample pouvoir de visiter, au nom du Saint Siége et en qualité de Visiteur apostolique délégué général et spécial, les diocèses de Come, de Coire, de Constance, et toutes les autres villes et les diocèses tant des Grisons que des Suisses qui sont

deçà et delà les Monts, avec la permission d'absoudre de toutes les censures et de tous les cas réservés au Pape, même de ceux qui sont portés en la Bulle *In Cœna Domini*, et spécialement de l'Hérésie et des irrégularités, excepté de celle qu'on encourt par l'homicide volontaire et par la bigamie, comme aussi de dispenser du troisième et quatrième degré de consanguinité, d'affinité, et d'alliance spirituelle dans les mariages déjà contractés, et même dans ceux qu'on voudroit contracter; de réhabiliter les Simoniaques, de leur conférer de nouveau leurs Bénéfices, et de leur remettre les fruits dont ils auroient joui injustement, et d'en disposer en telle autre manière qu'il le jugeroit à propos. Enfin il lui donna une si grande autorité, que peu s'en fallut qu'il n'eût la plénitude de son souverain pouvoir, afin que rien ne lui manquât de tout ce qui seroit nécessaire pour retirer les ames du péché, rétablir le Culte divin, réformer les mœurs corrompues, détruire l'Hérésie, et établir la pureté de la Foi catholique dans ces pays-là.

Après qu'il eut achevé toutes ses affaires à Rome, il prit congé de Sa Sainteté, et il partit au mois de Janvier. La saison étoit fort incommode pour voyager; mais son amour pour son cher troupeau surmontoit toutes les difficultés du temps et des chemins. Il passa par Sienne, où l'archevêque Piccolomini le logea chez lui, et lui fit un festin très-superbe. C'étoit un mauvais régal pour un homme qui ne mangeoit ordinairement que du pain et ne buvoit que de l'eau : il se mit toutefois à table, mais il mangea si peu et avec tant de contrainte, que les principaux gentilshommes de la ville qui le servoient, reconnurent bien aisément que cette dépense faite par leur Prélat le blessoit et ne s'accordoit pas avec ses maximes. Il fut extrêmement surpris, lorsqu'après qu'on eut levé le premier service de ce festin magnifique, il vit garnir de nouveau la table de toutes sortes de confitures les plus exquises et les

plus rares. Il en fut tellement choqué, qu'il se leva d'abord sans y toucher et sans les regarder même, et il donna ses ordres pour le départ. Comme il pleuvoit beaucoup, l'Archevêque de Sienne voulut le retenir, mais saint Charles lui dit ces belles paroles, qui furent une correction fort adroite de la dépense superflue de son repas : *Monseigneur, si je demeurois encore ici ce soir, vous me feriez une chère pareille à celle de ce matin, et ce seroit aux dépens des pauvres de la ville, dont un grand nombre vivroit des viandes superflues que vous nous avez fait servir.* Quelque instance que cet Archevêque continuât de faire pour obliger saint Charles à rester, il ne laissa pas de se mettre en chemin, pour se rendre incessamment dans la ville où le Pape l'envoyoit pour terminer le différend qui étoit entre les deux Princes dont nous avons parlé ci-dessus. Mais avant de leur parler, il eut recours à ses armes ordinaires, qui étoient le jeûne, les veilles et la prière. Dieu qui se laisse fléchir par cette voie, opéra si puissamment dans le cœur de ces Princes, qu'il les amollit et les porta à faire tout ce que le saint Cardinal désiroit d'eux. La réconciliation fut parfaite, et la satisfaction égale de part et d'autre. Le Pape l'apprit avec joie, et tout le pays le vit avec admiration.

CHAPITRE II.

Saint Charles ordonne trois Processions pour le repos de l'ame du Prince d'Espagne, et une pour le Duc de Terre-neuve, Gouverneur de Milan, et il célèbre son dixième Synode.

LORSQUE saint Charles fut de retour à Milan, il reçut la fâcheuse nouvelle de la mort du Prince d'Espagne, Don Diégo, fils aîné du Roi Catholique. Ce jeune Prince n'étoit âgé que de dix ans, et il faisoit déjà paroître un esprit qui promettoit beaucoup.

Le saint Cardinal en fut sensiblement touché, tant à cause de la perte que faisoient tous les sujets d'Espagne, que de l'affliction qu'en ressentoit Sa Majesté Catholique, pour laquelle il avoit une attache et une affection particulière. Il lui écrivit une Lettre véritablement épiscopale, dans laquelle, après lui avoir témoigné la douleur qu'il avoit de la perte qu'elle faisoit, il l'exhorte à recevoir avec soumission ce coup terrible, comme venant de la main de Dieu, et à l'en remercier même, comme elle avoit déjà fait dans une semblable occasion. Ce grand Prince entra dans ces religieux sentimens ; car il ordonna qu'en tous ses Etats on ne fît aucune pompe funèbre, et qu'au lieu de toutes les marques ordinaires de deuil et de tristesse, on fit des prières publiques pour remercier Dieu de toutes les graces qu'il recevoit de Sa Majesté, et pour lui recommander sa Personne et celle de ses autres enfans, afin qu'il lui plût toujours accomplir ses desseins sur eux. Saint Charles fut extrêmement consolé de voir dans un si grand Prince des sentimens si chrétiens, et une soumission si parfaite, qu'à peine en pourroit-on trouver une plus grande dans un véritable Religieux. Pour obéir donc aux pieux desseins de Sa Majesté, il ordonna trois Processions générales auxquelles assistèrent tous les Ecclésiastiques de la ville, et une multitude incroyable de peuple.

Cette année mil cinq cent quatre-vingt-trois, il reçut avec une grande joie la nouvelle de la nomination de Don Charles d'Aragon, Duc de Terreneuve, au gouvernement du Milanois. Ce Gouverneur vint d'Espagne avec des ordres très-exprès du Roi, de vivre en bonne intelligence avec le saint Archevêque, et de ne rien entreprendre, même dans le gouvernement de l'Etat sans son conseil et sa participation, ainsi que nous l'avons déjà dit ; ce qui lui donna un grand soulagement pour la conduite de son diocèse. Saint Charles envoya au-devant de lui ses gentilshommes, et à l'entrée de la ville il le

fit recevoir par son Vicaire général, qui étoit accompagné de quelques Prélats et de toute sa Maison. Aussitôt qu'il fut arrivé à son Palais, il l'alla visiter, et lui parla avec tant de civilité et d'affection, qu'ils nouèrent dès lors une amitié très-étroite. Il étoit persuadé que les Princes, quelque habileté qu'ils aient, ne peuvent réussir dans le gouvernement des peuples, si Dieu, qu'ils représentent, ne les favorise et ne bénit leurs desseins ; c'est pourquoi il eut recours à lui par des prières publiques, et il fit une Procession générale par toute la ville, afin de demander les lumières et les graces nécessaires au nouveau Gouverneur pour se bien acquitter de sa charge. Il exhorta son peuple à faire de ferventes prières pour cet effet. Ses prières furent exaucées, et le Duc de Terre-neuve ne se contentant pas d'appuyer les réglemens que le Cardinal avoit faits pour les Prêtres et pour les laïques, il en fit encore, dès le commencement de son gouvernement, de nouveaux qui dépendoient de l'autorité séculière, lesquels tendoient tous à la même fin, et étoient conformes aux désirs du saint Archevêque. Il y eut toujours entre eux une si parfaite intelligence, qu'ils ne faisoient rien que de concert, ainsi que le Roi d'Espagne l'avoit promis au père Dom Charles Bascapé, et qu'il l'avoit enjoint au Duc de Terre-neuve ; de sorte que toute la province étoit gouvernée pour le spirituel et pour le temporel avec tant de paix et de consolation, que les Milanois avoient coutume de dire avec joie : *Qu'ils étoient gouvernés par deux Cardinaux, l'un de robe courte, et l'autre de robe longue, qui n'avoient tous deux qu'un même esprit et qu'une même volonté.* Ce qui eut un heureux effet, non-seulement pour le bien de leurs ames, mais aussi pour celui de leurs corps : car les homicides et les autres grands crimes qui se commettoient auparavant, cessèrent tout-à-fait ; et les Magistrats qui avoient pour la part de leur juridiction les affaires criminelles, furent presque sans exercice. Milan de-

vint une ville pleine de sûreté ; le commerce y fleurit, et Dieu donna une si grande bénédiction à la terre, qu'elle rapporta une moisson plus abondante qu'elle n'avoit fait de mémoire d'homme. Cet exemple est une puissante instruction à tous ceux qui sont dans de semblables emplois , de vivre dans l'union avec les Prélats de l'Eglise , et de favoriser tous leurs bons desseins , s'ils veulent que Dieu favorise leurs entreprises et bénisse les peuples qui sont sous leur conduite.

Il arriva pour lors une chose considérable qui fit connoître à tout le monde l'union parfaite qui étoit entre ces deux grands hommes. Le Gouverneur faisant la revue de toute la Cavalerie de la province, aperçut un soldat qui étoit mal monté , et l'ayant repris de ce qu'il n'étoit pas dans l'équipage qu'il devoit, cet homme lui fit une réponse brusque et insolente ; on le prit d'abord, et selon les lois de la guerre on le condamna à mort. Comme on le conduisoit au supplice, quelques personnes de piété coururent en donner avis au Cardinal, qui tenoit pour lors la Congrégation qu'on appeloit des Mendians, et lui représentèrent que ce pauvre soldat laissoit quantité d'enfans orphelins qui étoient réduits à l'aumône. Il prit d'abord congé de ceux qui étoient assemblés, et s'en alla promptement au Palais ducal trouver le Gouverneur pour lui demander la grace de ce criminel. Elle lui fut accordée sur-le-champ, et toute la ville de Milan en fut extrêmement édifiée.

Il célébra cette même année son dixième Synode, où il publia les Décrets de son sixième Concile provincial , afin qu'ils fussent observés à la lettre dans tout son diocèse. Il ne manqua pas dans ce Synode (comme il avoit coutume de faire dans tous les autres), d'exhorter fortement les ecclésiastiques à s'avancer dans la perfection de leur état, et à travailler avec zèle au salut des ames que Dieu leur avoit confiées ; et afin qu'on ne crut pas que la discipline sainte

qu'il avoit établie fût dans sa dernière perfection, et qu'il n'y eût plus rien à y ajouter, il prit pour texte de son Oraison synodale ce qui est rapporté dans Esdras, de la joie qu'eurent les jeunes Juifs, après le retour de la captivité de Babylone, voyant jeter les fondemens du Temple, tandis que les vieillards qui avoient vu le premier, auquel le second n'étoit nullement comparable, pleuroient amèrement. Il appliqua cette histoire à l'état présent de l'église de Milan, qui réjouissoit à la vérité tous les gens de bien par l'ordre qui y avoit été établi; mais qui se trouvoit si éloignée de la piété et de la discipline de l'Eglise primitive, que ceux qui en avoient connoissance ne pouvoient s'empêcher de pleurer lorsqu'ils pensoient sérieusement à cette différence. Cette comparaison ne fut pas seulement admirée de tous ceux qui l'ouïrent, mais elle servit encore à plusieurs pour les animer à faire tous leurs efforts pour parvenir à cette haute perfection de leur état.

Monseigneur Augustin Valère, évêque de Vérone, qui depuis fut Cardinal, se trouva présent à ce Synode. Il demeura quelques jours à Milan, afin d'étudier la conduite de saint Charles, et d'y conformer la sienne autant qu'il pourroit. Ce Saint l'employoit tantôt dans une fonction, tantôt dans une autre, et ce grand Prélat en avoit une joie singulière. Il ne se contentoit pas d'avoir beaucoup d'estime et d'affection pour lui, il s'efforçoit encore de l'imiter et de se remplir de ses maximes, afin de se rendre utile à son église et de travailler avec fruit au salut de son peuple. Il fit depuis imprimer, pour le bien de tous les autres Pasteurs, ce qu'il en avoit pu retenir. Il fut lui-même un exemple de piété, en sorte que, comme il appeloit saint Charles un second saint Ambroise, on peut bien l'appeler un second saint Charles.

CHAPITRE III.

aint Charles établit un Collége à Ascone. Il visite le Duc de Savoie qui étoit malade à Verceil, et le Roi de Pologne lui envoie son neveu pour l'élever dans l'esprit Ecclésiastique.

UN particulier nommé Barthélemy Pappi, de la ille d'Ascone sur le Lac Majeur, qui dépend pour temporel de la Seigneurie des Suisses, mourut an mil cinq cent quatre-vingt, à Rome, sans enfans, laissa, par son testament, tous ses biens, qui oient assez considérables, pour fonder un Collége ns la ville d'Ascone, où les jeunes gens fussent evés à la piété et aux bonnes Lettres. Le Pape auel il avoit laissé la direction et la supériorité de ce ollége, en donna le soin au Cardinal, avec pouvoir y établir telles lois et tels réglemens qu'il jugeroit propos. Saint Charles en fut ravi, parce que ce lui oit une occasion favorable de faire un établissent très-nécessaire dans le pays des Suisses qui en oit un grand besoin pour l'instruction de leur jeuse. Il ne tarda guère de mettre la main à l'œu, et il alla lui-même au mois de Juillet, à Ascone, il choisit une place très-propre à ce dessein, et i étoit proche d'une église dédiée à la sainte Vierge. y mit la première pierre; on y travailla en dilice, et il fut achevé l'année suivante, comme nous dirons dans le Chapitre onzième.

Dans le voisinage d'Ascone il y avoit sur les limites diocèse de Milan une Paroisse appellée Brissago, la peste faisoit de grands ravages. Comme il étoit outumé à ne pas craindre ce mal, qui fait tant peur à tout le monde, le danger de sa vie ne l'empêcher d'y aller faire sa visite. Elle fut d'une -grande consolation à ces pauvres habitans, et ticulièrement aux personnes infectées, qu'il con-

sola avec une bonté et une charité dont ils furent transportés de joie, et qui leur fit bénir un mal qui leur procuroit un secours si charitable et si peu espéré. Comme il y trouva une grande pauvreté, il y fit des aumônes proportionnées à leurs besoins, et après avoir donné tout ce qu'il avoit, il emprunta de ceux qui l'accompagnoient tout l'argent qui étoit en leur bourse pour le distribuer; de sorte qu'il fut contraint d'en prendre de quelques marchands de Canobio pour s'en retourner jusques à Milan.

Comme il visitoit au mois de Septembre suivant la Paroisse d'Appiano, il reçut avis par un courrier qu'on lui envoya exprès, que Son Altesse Charles Emmanuel, duc de Savoie, qu'il aimoit tendrement, étoit malade dans Verceil, et que les Médecins en désespéroient. Il en fut extrêmement affligé, tant à cause de l'amour paternel qu'il avoit pour ce jeune Prince, qu'il avoit pris sous sa protection, qu'à cause des rares qualités qu'il avoit remarquées en lui, et principalement du grand zèle qu'il témoignoit avoir pour la foi Catholique; outre qu'il étoit fort à craindre que sa mort ne produisît de grands troubles parmi les Princes Chrétiens, à cause que mourant sans enfans, plusieurs prétendoient lui succéder dans ses Etats. Saint Charles, désirant lui rendre service en cette occasion, sitôt qu'il eut appris cette nouvelle, écrivit à Milan qu'on fît des prières publiques pour la santé de ce Prince; et après avoir pris quelque repos dans une chaire et fait son oraison, il monta à cheval, et il marcha en diligence toute la nuit; il arriva de grand matin à Novare où il dit la Messe, à laquelle assista un concours extraordinaire de peuple; plusieurs mêmes communièrent de sa main. Ses chevaux étant fatigués, il emprunta ceux de l'Evêque de cette ville avec son carrosse, et poursuivit son chemin en grande hâte. Mais il arriva que passant par des endroits fort difficiles, le carrosse tomba dans un fossé, de sorte que tous ceux qui y étoient en furent tout ébranlés, à la réserve de saint

Charles qui les rassura tous. Un paysan de ce quartier ayant vu cet accident suivit le carrosse de son propre mouvement et à pieds nus, et quand il y avoit quelque mauvais pas, il prêtoit l'épaule pour le soutenir, et l'empêcher de verser. Saint Charles l'ayant aperçu, en eut pitié, le remercia de sa bonne volonté, et lui commanda de s'en retourner; mais inutilement, jusqu'à ce que saint Charles fit enfin arrêter le carrosse, et lui commanda absolument de s'en retourner; alors ce bon homme se mit à genoux, et lui dit; *Monseigneur, en quelque manière que ce soit je veux vous suivre, car vous êtes un Saint.* Cette louange ne plut pas à ce Cardinal, qui lui défendit de le suivre davantage.

Toute la Cour de Son Altesse et toute la noblesse vint au-devant de lui hors de Verceil, pour le recevoir. D'abord qu'il y fut arrivé, il alla droit au lit du malade qu'il trouva à l'extrémité; mais dès que ce Prince le vit entrer dans sa chambre, il leva les mains et les yeux au Ciel, et étant rempli d'une joie et d'une consolation extraordinaire, il s'écria de toute sa force, *Je suis guéri;* croyant que la présence du saint Cardinal lui avoit déjà rendu une parfaite santé. Saint Charles demeura auprès de lui près d'une demi-heure à lui parler de l'importance de son salut et des dispositions saintes dans lesquelles il devoit entrer. Il s'appliqua uniquement à pourvoir aux besoins de son ame, étant convaincu que la santé de celle-ci contribue beaucoup à celle du corps, et que la cause la plus ordinaire des maladies vient des péchés et des fautes qu'on commet. Ensuite il eut recours au souverain médecin des corps et des ames, et il ordonna qu'on exposât le saint Sacrement dans la Cathédrale, et qu'on y fît les Prières de quarante heures; on les commença dès le même jour avec une solennité particulière. Le lendemain de son arrivée, il le communia de sa main, et il continua tous les autres jours suivans à l'assister par ses prières et par ses avis charitables. Il visita encore le duc de Nemours

et Don Amédée, frère naturel de Son Altesse, qu étoient aussi malades. Dieu bénit les prières et le soins de son fidèle Serviteur, car depuis qu'il fu arrivé à Verceil, on vit un amendement si sensibl dans Son Altesse, qu'on ne peut l'attribuer qu'à se prières. Il en dit le jour suivant une Messe d'actio de graces, à laquelle assista le peuple et toute l noblesse, qui fit paroître une joie extraordinaire d savoir que leur Prince étoit hors de danger, et qu dans le temps qu'on désespéroit davantage de s santé, il eût plu à Dieu de le secourir d'une ma nière si miraculeuse et si inopinée. Ce qu'ils attri buèrent tous aux mérites et aux prières du saint Ar chevêque. Ce fut aussi le sentiment de Son Altesse ainsi qu'on en peut juger par l'attestation publiqu écrite de sa propre main, et scellée de son scea Ducal, qu'elle envoya à Milan, l'an mil six cent deux avec ce riche lampadaire d'argent dont nous avon parlé ci-dessus, et mille pistoles d'or pour y entre tenir à perpétuité onze cierges allumés devant so tombeau, en reconnoissance de toutes les obliga tions qu'elle lui avoit, et particulièrement de l'avo retiré du danger où elle se trouvoit pour lors. Ce après avoir fait le détail de sa maladie, et de l'ex trémité à laquelle elle étoit réduite, des bons se vices que lui rendit pour lors ce saint Cardinal, de la manière inopinée avec laquelle elle obtint l santé, Elle ajoute ces paroles : « Nous avons recon » et nous le publierons éternellement, que s'il p » à la divine Bonté de nous rendre alors la san » ce ne fut qu'en considération des mérites et » prières de ce grand Cardinal. »

Le Roi de Pologne Etienne Battori, qui fut élu ap le départ d'Henri III, Roi de France, dont n avons parlé ailleurs, avoit un neveu nommé And qui avoit embrassé l'état Ecclésiastique. Il l'env Ambassadeur à Rome, afin de traiter avec Sa Sain d'une affaire très-importante pour son Royaume ; quoiqu'il dût se détourner de plus de cent mill

il lui donna ordre de passer par Milan, tant pour visiter de sa part le cardinal Borromée pour lequel il avoit une estime très-particulière, à cause des choses admirables qu'on disoit de sa vertu et de la sainteté de sa vie, qu'afin qu'il lui plût de lui donner quelques bons avis pour se conduire en véritable Ecclésiastique, et l'éclaircir sur quelques doutes qu'il avoit touchant certaines Abbayes Régulières dont il étoit pourvu, ne sachant pas s'il étoit obligé de se faire Religieux. Saint Charles employa son crédit auprès du Pape pour en avoir une déclaration, et il écrivit au sieur Spéciane, qui étoit son agent à Rome, de travailler à cette affaire. Ce Roi prit la peine de lui écrire pour lui mander quelle étoit son intention, et les desseins qu'il avoit sur son neveu, qui partit de Pologne au mois de Juillet, accompagné de quantité de Gentilshommes. Le Cardinal s'informa soigneusement de quelle manière il le recevroit pour lui rendre tout l'honneur qui étoit dû à sa personne et au Roi son oncle qui l'envoyoit, pour lequel il avoit un profond respect et une grande amitié, à cause du zèle qu'il faisoit paroître pour la foi et la Religion Catholique, ainsi qu'il s'en expliqua dans une Congrégation où j'eus l'honneur de me trouver. Il envoya donc au-devant de lui hors de Milan plusieurs Gentilshommes pour l'accompagner, et à l'entrée de la ville il le fit recevoir par plusieurs autres qui l'emmenèrent en grande pompe au Palais Archiépiscopal, où il le reçut avec toute sa suite, et le régala avec toute la magnificence possible. Ensuite pour satisfaire aux pieuses intentions du Roi, il eut plusieurs entretiens particuliers avec ce jeune Prince, auquel il tâcha d'inspirer par toutes sortes de bons avis et de saintes instructions l'esprit Ecclésiastique et l'amour pour la discipline de l'Eglise. Il l'invita un jour aux Offices de la Cathédrale, où il lui fit remarquer la modestie et la majesté sainte avec laquelle on les célébroit, l'exactitude avec laquelle on faisoit toutes les cérémonies, le sens mystérieux qui y étoit

renfermé, et la multitude de peuple qui y assistoit ordinairement; le Prince en fut surpris et fort édifié. Enfin avant de le laisser partir, il lui donna tous les avis qu'il crut lui être nécessaires pour se sanctifier et se rendre utile à l'Eglise dans l'état auquel Dieu l'appeloit; et quand il fut à Rome, il lui écrivit encore plusieurs fois afin de le faire ressouvenir de tout ce qu'il lui avoit dit de vive voix. Il fit aussi réponse au Roi pour lui rendre compte de tout ce qu'il avoit fait avec son neveu, et des entretiens qu'il avoit eus avec lui. Cette réponse me paroît digne de mémoire, et j'ai cru que le lecteur ne seroit pas fâché d'en savoir la teneur.

Lettre de saint Charles au Roi de Pologne Etienne Battori.

SIRE,

« J'AI reçu les deux lettres dont il a plu à Votre » Majesté de m'honorer, l'une du vingt-troisième de » Décembre, laquelle m'a été rendue fort tard, et » l'autre du quinzième de Juillet, que Monseigneur » le Prince André votre neveu m'a apportée. Je tâ- » cherai, SIRE, de répondre à l'une et à l'autre par » la présente : mais avant toutes choses, Votre Ma- » jesté me permettra de lui témoigner la joie que j'ai » du grand zèle qu'elle fait paroître pour la Religion » Catholique. Il est beaucoup plus glorieux d'obéir » au Roi du Ciel, que de régner sur la terre; et il » n'est pas si noble de commander à un grand nom- » bre de peuples, que de se soumettre à la loi de » Dieu, et d'obliger ses sujets d'y obéir, non pas » tant par la crainte des armes que par la prédica- » tion de l'Evangile, principalement en ce temps » où les Hérétiques tâchent avec tant de fureur » et d'impiété de détruire le culte du vrai Dieu et la » Religion Catholique. Je suis infiniment obligé à » Votre Majesté de l'honneur qu'il lui a plu de me

» faire en recommandant par ses chères lettres Monseigneur son neveu, et en lui enjoignant de se » détourner de son voyage de Rome pour me venir » voir, puisqu'elle me témoigne une confiance que » je ne mérite pas, et que je ne saurois mériter que » par l'estime que j'en fais. Je souhaiterois pouvoir » témoigner à Votre Majesté avec quelle joie j'ai embrassé ce jeune Prince, et combien je me suis » efforcé de lui rendre tout l'honneur possible, à » cause du bon naturel et des autres rares qualités » que j'ai remarqués en lui. Je tâcherai à l'avenir » de contribuer en tout ce que je pourrai à son » avancement spirituel. Et afin que Votre Majesté en » soit plus convaincue, je prends la liberté de lui » adresser un mémoire des principaux points de la » discipline Ecclésiastique, et des avis salutaires dont » je l'ai entretenu pour la conduite de sa vie et pour » son avancement dans la piété. Depuis qu'il est » arrivé à Rome, je lui ai encore écrit pour l'en » faire ressouvenir, et je prie Votre Majesté, si elle » le juge à propos, de l'exhorter à les mettre en » pratique, et d'employer son autorité pour l'y obliger. Par ce moyen il y aura lieu d'espérer qu'étant » fortifié dans un âge si tendre d'un secours si excellent, il pourra parvenir à la plus haute perfection » de la vertu chrétienne. »

Ce jeune Prince écrivit aussi de Rome au Roi son oncle pour lui témoigner la joie qu'il avoit eue de voir le saint Cardinal, les bons services qu'il lui avoit rendus, et la manière honorable dont il l'avoit reçu. Sa Majesté Polonoise y fut si sensible, qu'elle en remercia saint Charles par de nouvelles lettres. Cependant le Prince ne tarda pas à être mis au nombre des Cardinaux par Grégoire XIII; et saint Charles en ayant reçu la nouvelle, lui écrivit pour lui en témoigner sa joie, et pour lui représenter en même temps les devoirs importans de cette éminente dignité, afin qu'il s'étudiât beaucoup plus à la soutenir par la sainteté de sa vie que par les vains ornemens du

siècle. « Par cette sublime dignité, lui disoit-il, vous
» êtes élevé à un rang où, quand même vous ne le
» voudriez pas, vous êtes exposé à la vue de tout le
» monde. Si votre vertu a été élevée de la sorte, ce
» n'est qu'afin que, comme un lampe ardente, elle
» puisse ramener ceux qui sont dans les ténèbres de
» l'erreur, conduire ceux qui sont dans le droit che-
» min, et servir d'exemple aux uns et aux autres. Le
» Cardinalat donne certainement un grand crédit
» et une force particulière pour retenir les méchans
» dans le devoir, ou les retirer même de leurs dé-
» sordres, et pour animer les bons à l'étude de la
» vertu. On ne sauroit imaginer quels grands biens
» une personne qui est honorée de cette dignité
» éminente est capable de produire, lorsqu'elle a
» du zèle, de la charité, et de l'amour pour la gloire
» de Dieu et le salut des ames. »

L'année suivante ce nouveau Cardinal s'en retournant de Rome en Pologne, voulut encore passer par Milan afin de visiter saint Charles, et de recevoir de lui de nouveaux conseils pour la conduite spirituelle de sa vie. Il le pria instamment de lui donner quelqu'un de ses Ecclésiastiques pour lui servir de Directeur, et pour l'aider à mettre en pratique tous les bons avis qu'il avoit reçus de lui. Ce grand Saint qui brûloit d'un désir ardent de contribuer au salut des ames, écouta avec joie cette demande, et lui donna le sieur Dominique Ferri de Viterbe, Docteur en Théologie, et aussi distingué par sa piété que par sa doctrine. Il lui fit encore présent de plusieurs saintes Reliques, et d'un crucifix de corail très-précieux. Il fit aussi d'autres présens de dévotion à tous les Gentilshommes qui l'accompagnoient, et il envoya au Roi de Pologne un beau crucifix d'ivoire, avec une lettre conçue en ces termes : « Je supplie
» Votre Majesté d'agréer le crucifix d'ivoire que je
» lui envoie, afin qu'elle ait toujours devant les
» yeux ce même JÉSUS-CHRIST crucifié, pour lequel
» elle a tant d'amour, et entreprend tous les jours

» de si grands combats. Je souhaite qu'il soit votre
» guide dans la guerre, votre conseiller dans la paix,
» votre refuge dans les afflictions, et votre gloire
» dans la prospérité. C'est en ce signe, SIRE, qu'il
» faut vaincre, et c'est à ses pieds qu'il faut apporter
» toutes les dépouilles et tous les trophées que vous
» remporterez sur vos ennemis. J'espère que ce divin
» JÉSUS-CHRIST sera un témoin irréprochable de l'af-
» fection particulière et du profond respect que j'ai
» pour Votre Majesté, aussi bien qu'il en a été jus-
» ques à présent le motif et la cause. »

CHAPITRE IV.

Saint Charles commence la Visite apostolique dans le pays des Grisons.

NOUS avons déjà vu ailleurs comme saint Charles avoit été nommé par Sa Sainteté pour faire la Visite apostolique dans le pays des Suisses et des Grisons. En conséquence il donna tous les ordres nécessaires au sieur Audoin Louis Anglois, son Grand-Vicaire, afin que son absence ne portât aucun préjudice à son cher diocèse, et il se mit en chemin sur la fin de cette année mil cinq cent quatre-vingt-trois, pour commencer la Visite par la Vallée Mésolcine, parce qu'il savoit qu'elle en avoit un très-grand besoin, que le culte divin y étoit fort négligé, et que ce qui regarde la Religion y étoit dans un pitoyable état.

Le Domaine des Grisons contient cinq grandes Vallées qui sépare l'Italie de l'Allemagne. Ce pays s'appeloit autrefois Rétie : Coire en est la ville Métropolitaine. Son diocèse, d'une grande étendue, dépendoit anciennement de l'Archevêché de Milan, ainsi qu'on en peut juger par une Lettre Synodale que saint Eusèbe, Archevêque de Milan, écrivit avec les Evêques suffragans de sa Province à saint Léon, premier Pape de ce nom, et dans laquelle

saint Abondius, évêque de Come, a signé pour Asimoné, évêque de Coire.

La première Vallée, qui prend son nom de son principal bourg Mésolco, appartenoit autrefois aux Seigneurs Trivulces de Milan ; mais les habitans s'étant depuis rachetés, se formèrent en Canton, et entrèrent dans la Ligue-Grise, laquelle étant la plus considérable des trois qui sont unies ensemble, a donné son nom aux deux autres, qui sont la Ligue-de-la-Maison-de-Dieu et la Ligue-des-Droitures. Tous ces peuples s'appellent communément Grisons, et le pays la Ligue-Grise. La seconde Vallée, qui est aussi de la Ligue-Grise, s'appelle Poschiavo, du nom de son principal bourg. Ces deux Vallées sont dans le diocèse de Coire.

Les trois autres Vallées ne sont pas de la Ligue-Grise, quoiqu'elles soient cantonnées ; la première, qu'on appelle la Vallée-Teline, ou Valteline, a plus de quinze ou seize lieues, et contient plusieurs bonnes villes, fort riches et peuplées. Celle de Chiavène, qui est la seconde, est aussi remplie de quantité de belles villes. Ces deux Vallées se terminent au Lac de Come qui les sépare de l'état de Milan ; elles sont arrosées de plusieurs fleuves qui les rendent fort fertiles, et particulièrement du fleuve Ada qui passe par la Valteline. La troisième est la Vallée de Saint-Jacques, laquelle touche à la Vallée de Chiavène. Ces trois dernières Vallées sont du diocèse de Come.

Les Cantons de delà les Monts, et principalement la ville de Coire, tout infectés des erreurs de Zuingle ou de Calvin, avoient répandu le venin de l'Hérésie avec le libertinage dans toutes ces Vallées, à cause du commerce continuel qu'ils avoient ensemble, nonobstant les Monts qui les séparent. On pouvoit dire que depuis plus d'un demi-siècle cet infortuné pays étoit devenu comme le réfuge des bandits, des gens sans religion et sans mœurs. Les libertins, les impies, les apostats ecclésiastiques ou séculiers, pour éviter le châtiment trop mérité par leurs crimes,

ou pour continuer à vivre impunément dans les plus infames voluptés, alloient se cacher dans ces derniers coins de l'Italie. Là, par leurs mauvais exemples et par leur doctrine encore plus dangereuse, ils corrompoient les peuples de ce pays, qui sont simples et crédules. Déjà, pour les rassurer contre la crainte des lois et des Censures ecclésiastiques, ils leur avoient appris à se révolter, à leur exemple, contre le Souverain Pontife, et à se séparer de l'unité de l'Eglise Romaine qui est la véritable Mère de tous les Fidèles. Les Prêtres de ces Vallées, ceux mêmes qui n'avoient pas ouvertement renoncé à la foi Catholique, ne vivoient pas autrement que les laïques ; leurs mœurs n'étoient point plus pures ; et par leur vie scandaleuse ils faisoient bien plus de mal aux simples Fidèles, qu'ils ne leur procuroient du secours par leur Ministère.

Saint Charles qui veilloit avec un soin extrême pour empêcher que ce poison mortel ne se glissât dans son diocèse, et qui d'ailleurs étoit animé d'un saint zèle d'étendre la foi Catholique, et de faire reconnoître par toute la terre la souveraine puissance du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, résolut de secourir ces pauvres Vallées, et de faire tous ses efforts pour combattre les progrès que l'Hérésie y faisoit chaque jour. La Vallée Mésolcine n'étoit pas seulement dans l'état pitoyable que nous venons de décrire ; il y avoit encore une infinité de sorciers et de sorcières qui par leurs enchantemens et leurs maléfices diaboliques faisoient des maux étranges, procuroient des maladies furieuses, et même souvent la mort aux bêtes et aux hommes ; de sorte qu'on voyoit quelquefois des personnes et des troupeaux entiers de bêtes courir avec fureur sur le haut des montagnes pour se précipiter en bas ; ce qui mettoit tout ce pauvre pays dans une désolation d'autant plus grande qu'on n'y voyoit aucun remède. Cette même année ces peuples tinrent une Assemblée générale de toute la Vallée pour aviser aux

moyens de faire cesser leurs calamités. Il y fut résolu d'avoir recours à saint Charles pour le supplier humblement de vouloir bien les assister en cette occasion, et leur prescrire ce qu'ils devoient faire pour être délivrés de tous ces maléfices. Ils députèrent quelques-uns des principaux de la Vallée pour aller lui en parler à Milan. Il les reçut avec beaucoup de bienveillance et d'amitié, et il ressentit en lui-même une joie très-grande de l'occasion que Dieu lui donnoit de travailler au salut de ces pauvres peuples. Il leur promit de les assister en tout ce qu'il pourroit, et d'aller lui-même en personne dans leurs Vallées pour reconnoître ces maux et y remédier; et par cette réponse il les renvoya fort consolés.

Ayant examiné sérieusement cette affaire importante, il crut qu'il étoit à propos, avant de commencer sa Visite, d'envoyer dans ce pays un Juge avec la qualité d'Inquisiteur, lequel procédât contre les magiciens, enchanteurs et sorciers, dans toutes les formalités de la Justice. Il donna cette commission au sieur François Borsate, fameux Jurisconsulte de Mantoue, qui depuis peu avoit pris l'habit Ecclésiastique. Ce Docteur, attiré par la grande réputation de saint Charles, étoit venu de son pays à Milan pour y recevoir les Ordres, et y apprendre sous la conduite du saint Cardinal les règles de la discipline ecclésiastique. Il accepta cette commission et alla dans ces Vallées, où il se comporta avec tant de prudence et d'habileté, qu'il découvrit que presque tout le pays étoit rempli de magiciens et de sorciers, et, ce qui est le plus surprenant, que le Curé de cette Vallée qui résidoit dans l'église Collégiale de Rovérète, en étoit le chef. Ce malheureux Pasteur étoit devenu un loup cruel qui ravageoit d'une manière impitoyable tout son pauvre troupeau. Le sieur Borsate fit toutes les perquisitions nécessaires avec tant d'adresse, qu'il n'y eut ni trouble, ni tumulte parmi le peuple; au contraire il agit avec tant d'honnêteté et de douceur, qu'il gagna le cœur de

tout le monde : ce qui servit beaucoup au succès de la visite du Cardinal,

Mais ce Saint, sachant avec quelle circonspection il faut agir dans de semblables rencontres, et combien il est difficile de dissiper les artifices du malin Esprit, d'abolir les maléfices parmi les gens de la campagne, et surtout de détruire la fausse doctrine des Hérétiques, eut recours à la prière, selon sa coutume, et en fit faire de tous côtés, afin qu'il plût à Dieu de bénir ses desseins. Il choisit ensuite, pour l'aider dans cette généreuse entreprise, plusieurs personnes éminentes en science et en piété, qui furent le père François Panigarole, gentilhomme Milanois, très-fameux Prédicateur, qui depuis fut évêque d'Ast, le père Achilles Galliardi, de la Compagnie de JÉSUS, très-habile Théologien, et le sieur Bernardin Morra, son Auditeur général, que notre saint Père Clément VIII fit depuis évêque d'Averse, après l'avoir employé dans des charges fort honorables où il a rendu de grands services à l'Eglise.

Toutes choses étant ainsi disposées il partit de Milan au commencement du mois de Novembre, et alla droit à Rovérète qui est la principale ville de la Vallée, où il fut reçu avec une joie universelle de tous les habitans, ce qui donna une bonne espérance, et lui fit croire que cette Visite ne seroit pas sans fruit. Après avoir visité l'église, et y avoir fait les prières ordinaires, il monta en Chaire pour prêcher à une multitude de peuples qui étoient accourus de tous côtés. Il commença son Sermon par l'histoire du Patriarche Joseph, que son père Jacob avoit envoyé auprès de ses frères qui faisoient paître leurs troupeaux par la campagne, et qui répondit à un homme qui lui demanda ce qu'il cherchoit; *Fratres meos quæro ;* Je cherche mes frères. Il s'appliqua ces paroles, et il dit que le Souverain Pontife, Vicaire de JÉSUS-CHRIST en terre et Père commun de tous les Fidèles, l'avoit envoyé pour les visiter de sa part, comme ses enfans bien-aimés; que pour lui il les

regardoit aussi et les aimoit comme ses propres frères, et que l'unique désir qu'il avoit de leur rendre service et de contribuer en quelque chose à leur salut, étoit la cause véritable pour laquelle il s'étoit exposé, dans une saison très-fâcheuse, à traverser des montagnes au danger même de sa propre vie. Il s'expliqua avec des termes si forts et si tendres, que tous les auditeurs ne purent retenir leurs larmes, et qu'ils crurent que Dieu le leur avoit envoyé pour les consoler, n'ayant jamais eu de joie spirituelle plus grande : ce qui leur gagna tellement le cœur, qu'ils conçurent dès lors une affection toute particulière pour lui.

Pour rendre sa Visite plus utile et l'accommoder aux besoins des Fidèles, saint Charles en distribua ainsi les fonctions. Le père Panigarole faisoit tous les matins une Prédication ou Discours de controverse pour confirmer les Catholiques dans la foi, et faire connoître aux Hérétiques la fausseté de leur doctrine et les illusions de leurs Ministres. Le saint Cardinal disoit ensuite la Messe, et prêchoit sur l'obligation de faire pénitence, de changer de vie, et de rétablir le Culte divin. Après dîné le père Achilles faisoit le Catéchisme d'une manière si claire et si méthodique, que le peuple l'écoutoit avec le plus grand intérêt, et en profitoit beaucoup. Plusieurs confesseurs étoient tout le jour occupés à entendre les confessions, pour satisfaire la dévotion du peuple qui remplissoit presque continuellement l'église; car la plupart des gens de métier quittoient leur travail, pour assister aux Exercices de piété de la Visite.

Saint Charles, convaincu qu'en semblables occasions les bons exemples des Evêques ont beaucoup plus d'effet que tous leurs discours, principalement parmi les Hérétiques qui sont obstinés dans leurs erreurs et entièrement privés de la lumière de la foi, crut qu'il étoit obligé de s'appliquer à des exercices extraordinaires de piété, afin de dissiper les ténèbres de leurs esprits, et d'y répandre de nou-

velles lumières. Pour cet effet, pendant toute cette Visite, il fut très-assidu à l'oraison, et il jeûna tous les jours au pain et à l'eau, ne faisant qu'un seul repas, selon sa coutume, excepté les jours de fêtes. Ceux de sa famille jeûnèrent aussi, parce que c'étoit l'Avent, et ce jeûne leur fut très-pénible, à cause de la difficulté qu'il y avoit de trouver des mets de Carême dans ce pays-là. Il ne se contenta pas de faire cette Visite à ses frais, il distribua encore aux pauvres des sommes d'argent considérables qu'il avoit apportées de Milan pour cet effet; et il disoit souvent que la libéralité des Evêques à secourir les pauvres et à orner les églises, étoit un des moyens les plus efficaces pour gagner les cœurs des peuples et les convertir à Dieu. Il dormoit peu la nuit, ne couchoit que sur de la paille, et même sur des ais simples. Il prenoit souvent la discipline, ne s'approchoit jamais du feu pour se chauffer, et souffroit avec une patience admirable le froid qui est très-rigoureux en ce pays-là, où les montagnes sont couvertes presque toute l'année de neige, et où l'hiver est si rude, que les habitans sont obligés de se mettre dans des étuves, et d'avoir des poêles dans leurs chambres. Il ne voulut jamais se servir des uns ni des autres; il étoit même très-pauvrement couvert, et il ne portoit dans sa chambre qu'une seule robe qui étoit encore fort usée. Cette austérité de vie, soutenue de tant de vertus qui éclatoient en lui, fit plus d'impression sur l'esprit de ces peuples que tous les autres moyens dont il auroit pu se servir : car voyant dans un Cardinal si fameux une si grande mortification et un zèle si désintéressé pour le salut de leurs ames, ils étoient pleinement convaincus de la fausseté de tout ce que leurs Ministres apostats leur disoient de la vie des Evêques et des Cardinaux de l'Eglise Romaine, pour lesquels ils conçurent dès lors un respect et une estime particulière, à cause des exemples qu'ils virent en celui-ci.

Le sieur Borsate ayant achevé les informations des

sorciers et des magiciens, en fit son rapport à saint Charles, qui sachant combien il est difficile de convertir ces sortes de personnes, à cause du pacte qu'elles ont fait avec le Démon, tenta avec une extrême patience toutes les voies imaginables pour leur faire reconnoître l'énormité de leur péché, renoncer à leur pacte diabolique, et se convertir sincèrement à Dieu. Ceux qui l'accompagnoient s'employèrent aussi à son exemple de tout leur pouvoir pour retirer ces pauvres ames de l'état malheureux où elles étoient; et ce ne fut pas sans succès, car il y en eut plusieurs qui se convertirent, et dans un seul jour il reçut l'abjuration de cent cinquante, qui depuis s'étant confessés avec de grands sentimens de douleur, reçurent la sainte Eucharistie de sa main. Il y eut onze vieilles sorcières entièrement vendues au Démon, lesquelles en punition, sans doute, de l'énormité de leurs crimes détestables, dont l'excès les avoit privées de tous les effets de la miséricorde, demeurèrent opiniâtres dans leur péché, de sorte qu'après avoir employé toutes les voies possibles pour les ramener, on fut contraint de les livrer au Bras séculier qui les condamna au feu.

Le Curé de Rovérète qui étoit le chef de toute cette malheureuse bande, demeura aussi endurci et aussi insensible à tout ce que lui put dire le saint Cardinal et tous ceux de sa compagnie, qui firent ce qu'ils purent pour le convertir. A la fin on fut contraint de le dégrader publiquement, ce que saint Charles fit avec une grande abondance de larmes qu'il versa pendant toute cette triste cérémonie, au milieu de laquelle il fit une exhortation au peuple pour témoigner la douleur qu'il avoit d'en venir à cette extrémité, qui étoit si éloignée de sa douceur et de sa charité ordinaire. Il commença son discours par ces paroles : *Voyez, mes chers enfans, avec quelle sévérité l'Eglise punit les Prêtres qui se rendent indignes de leur Ministère.* Tout ce discours, aussi instructif que touchant, roula sur la sainteté et la cha-

tié de cette bonne mère, qui pardonne avec joie et qui sévit avec regret ; qui invite long-temps les plus grands pécheurs à la pénitence, parce que la charité fait son caractère, et qui punit avec rigueur les endurcis, en les rejetant de son sein, parce qu'elle est sainte.

Il reconnut visiblement, dans cette visite, que l'unique cause de la perte des ames et de la ruine de la Religion Catholique dans ce pays, étoit la vie scandaleuse du Clergé ; aussi s'appliqua-t-il avec un soin extraordinaire à y remédier. Il trouva deux Religieux apostats, qui vivoient dans un concubinage public, et qui avoient même plusieurs enfans. Il eut compassion de l'état déplorable de leurs ames ; il les entreprit et il les traita avec tant de douceur, que ces misérables furent contraints de se rendre à une si grande bonté ; ils se jetèrent à ses pieds, versant des torrens de larmes, et le prièrent d'avoir pitié d'eux, de leurs femmes et de leurs pauvres enfans. Il les reçut avec joie, et les embrassa avec une charité de père, dans l'espérance de retirer leurs ames de la cruelle tyrannie du Démon. Il fit en sorte que ces Religieux fussent reçus dans leurs Couvens, et rétablis dans leur premier état ; et il mit leurs femmes et leurs enfans en des Maisons de piété à Milan, où rien ne leur manqua. Quant aux Prêtres scandaleux que le Cardinal ne put ramener, il en fit bannir quelques-uns, et il interdit aux autres toutes les fonctions Ecclésiastiques. Un seul témoignant un désir sincère de se convertir, fut envoyé à Milan, dans une Ecole, où en l'éprouvant on eut soin de l'instruire et des devoirs terribles de son Ministère, et des règles de la discipline Ecclésiastique. Sa vie fut depuis très-exemplaire. En la place de ces Prêtres scandaleux, il en mit d'autres de grande vertu, qui étoient ou de la Congrégation des Oblats, ou de la Compagnie de JÉSUS : il donna la Cure au père Jean-Pierre Stopane, Docteur en Théologie, de la Congrégation des Oblats ; et par ce moyen il pourvut

suffisamment à tous les besoins spirituels de cette Vallée. Il entretint pendant long-temps tous ces Prêtres à ses propres frais, et ensuite notre saint Père Grégoire XIII y contribua avec beaucoup de libéralité.

On ne sauroit exprimer les fatigues et les travaux qu'il lui fallut essuyer pour convertir les Hérétiques et déraciner les superstitions qui régnoient parmi ces peuples grossiers. Mais ce qui surpasse toute croyance, c'est la patience qu'il lui fallut avoir avec certaines vieilles femmes opiniâtres ; car quoique souvent elles lui fissent des réponses ridicules et choquantes, le zèle pourtant qu'il avoit pour ces ames rachetées du Sang adorable de JÉSUS-CHRIST, les lui faisoit dissimuler, et le portoit même à leur parler avec plus de douceur et d'affection qu'à l'ordinaire. Plusieurs de cette Vallée, même des principaux, se convertirent et abjurèrent leur hérésie entre ses mains. Il leur en donna l'absolution, et il les réconcilia avec l'Eglise, entre autres le Chancelier du pays, qui demeuroit à Mésolco, lequel du commencement paroissoit fort opiniâtre. Cet homme après son abjuration fut assez généreux pour brûler publiquement tous les livres et les écrits hérétiques que lui avoient donné les Ministres calvinistes. Saint Charles fit brûler de même dans un pré un plus grand nombre de semblables ouvrages qu'il avoit pu ramasser, et en remplacement il fit venir de Milan quantité de livres de piété qu'il distribua à toutes sortes de personnes. Il trouva plusieurs mariages illicites, ou invalides, contractés dans un degré prohibé et sans dispense, plusieurs usuriers publics et scandaleux, et quantité d'autres personnes qui avoient encouru par leurs crimes les Censures de l'Eglise. Il remédia à tous ces maux par le pouvoir qu'il en avoit reçu du Pape. Ainsi il retira d'une damnation manifeste une infinité d'ames auxquelles il donna des avis salutaires pour faire leur salut et vivre dans la crainte de Dieu. Il rétablit le Culte

ivin, répara les églises, et laissa tout ce qui regarloit la Religion dans un très-bon état, quoiqu'il l'eût trouvé dans un désordre et une confusion qu'on ne peut exprimer.

Il voulut encore visiter la Vallée de Calanca, et aller à l'église de Notre-Dame qui est située sur le haut d'une montagne. Quoiqu'elle fût alors toute couverte de neige et qu'il fallût faire plus d'une lieue et demie par des chemins affreux, il y voulut monter à pied, y dire la Messe, et y prêcher à ses habitans, qui sont presque sauvages, pour les fortifier dans la Religion Catholique. Il y administra le Sacrement de Baptême, revêtu de ses habits Pontificaux, autant pour exciter le peuple à en avoir plus de respect, que pour donner l'exemple aux Prêtres de traiter les choses saintes avec plus de décence et de modestie. Il réconcilia quelques églises qui avoient été profanées, et où on avoit enterré des hérétiques, et il fit pour l'honneur de Dieu et le salut des ames, quantité d'autres choses qui surpassent les forces humaines, et qu'on peut tenir pour de véritables miracles. Ce qui lui acquit une si grande réputation, qu'en très-peu de temps le bruit en passa delà les monts; et les peuples de la Vallée du Rhin qui sont presque tous hérétiques, prirent la résolution de lui envoyer secrètement des Ambassadeurs pour le prier de les venir visiter, promettant de lui laisser dire publiquement la Messe, prêcher et faire toutes ses autres fonctions Ecclésiastiques. Il reçut ces Députés avec de sincères témoignages d'amitié, et dans les entretiens familiers qu'il eut avec eux, il reconnut combien les Ministres hérétiques abusoient de la simplicité de ces pauvres gens. Il en eut compassion, et il leur promit qu'une autre fois il les visiteroit, s'excusant d'y aller pour lors sur ce qu'il n'avoit personne avec lui qui entendît la langue du pays, et que plusieurs autres raisons l'obligeoient de différer cette nouvelle visite.

CHAPITRE V.

Saint Charles envoie à Coire le Sieur Bernardin Morr pour la défense de la Religion Catholique ; et visite le Comté de Bellinzone.

SAINT Charles qui avoit une longue expérience c la conduite des ames, connut qu'il étoit impossib que la réforme qu'il avoit établie dans ces Vallé pût subsister long-temps, à moins qu'il n'y eut d Prêtres d'une vie sainte et exemplaire qui travailla sent avec zèle à la conserver et même à l'étend dans les lieux circonvoisins, ainsi qu'il le souhait passionnément. C'est pourquoi ayant appris que l Seigneurs ligués de ces Cantons tenoient alors le Diète à Coire, il jugea à propos de leur envoyer u personne de confiance pour leur représenter de part les grands besoins de ces Vallées, et les pri en même temps de défendre qu'on y reçût des R ligieux apostats, qui, par leur mauvaise vie, dor noient lieu à une infinité de désordres ; et de pe mettre en même temps aux habitans de ces lie de choisir, pour les conduire dans les voies du salu tels bons Prêtres qu'il leur plairoit, quoiqu'ils fussent pas du pays, nonobstant la déclaration co traire dont nous avons déjà parlé ci-dessus. Il don cette commission au sieur Bernardin Morra de Ca Docteur habile, adroit et judicieux, qui avoit qui le Barreau, où il étoit assez considéré, pour s'e gager dans l'état Ecclésiastique et se mettre sous conduite de notre saint Cardinal. Il lui donna sieur Jean-Ambroise Fornère, pour lui servir de co ducteur et de truchement, avec une lettre qu'il éc vit à l'évêque de Coire pour le reprendre de la nég gence qu'il avoit à s'acquitter des devoirs de charge, et pour l'exhorter charitablement à av plus d'estime de son caractère, plus de zèle po

le salut des ames, et plus de soin pour visiter son diocèse.

Pour aller de ces Vallées à Coire, il faut traverser des montagnes affreuses, et qui étoient pour lors couvertes de neige à une hauteur extraordinaire. Quand nos voyageurs furent au sommet, ils s'égarèrent, quoiqu'ils eussent pris un guide ; car la neige avoit tellement couvert tous les chemins, qu'on n'y voyoit aucune route ni aucun vestige, de sorte qu'ils se trouvèrent fort en peine, ne sachant où aller, dans un lieu si désert, et où le froid étoit très-rigoureux. Le sieur Fornère, qui étoit originaire du pays, pria le sieur Morra de rester dans ce lieu avec le guide et leurs chevaux, pendant qu'il s'avanceroit pour tâcher de découvrir quelque maison. Il tira du côté du Rhin, à pied, passant à travers la neige qui lui venoit jusques à la ceinture. Comme il étoit fort triste à cause du danger où il se voyoit de périr dans ces neiges, il aperçut tout d'un coup un petit chien devant lui, et dans un endroit où il n'y avoit aucun vestige ; il le suivit, et par bonheur ce petit animal le conduisit à un pont qui est sur le Rhin, où il trouva, de l'autre côté, un village appellé le Pont-du-Rhin : il y prit d'abord des hommes avec quelques vivres et des pelles, et les amena avec lui, pour faire un chemin au milieu des neiges jusques au sieur Morra, qu'il trouva dans une grande extrémité, à cause de la violence du froid et de la faim ; il lui fit prendre quelque nourriture, et le retira enfin de ce mauvais pas. Tout le reste de leur voyage fut plus heureux. Ils arrivèrent un vendredi dans la ville de Tosane, et leur hôte, selon la coutume des pays fréquentés par les Hérétiques et les Catholiques, leur servit en gras et en maigre. Les étrangers Hérétiques qui se trouvèrent à la même table, ayant appris du sieur Fornère que le sieur Morra étoit des gens du cardinal Borromée, en eurent tant de respect, que pas un de la compagnie n'osa toucher en sa présence à la viande qu'on leur avoit servie. Leur hôte leur parla avec une estime particulière de la

sainteté du Cardinal, et se loua fort d'avoir reçu sa bénédiction ; le sieur Morra lui ayant dit que cela ne lui servoit de rien, puisqu'il n'étoit pas de la même Religion, il lui répondit qu'il espéroit la recevoir encore une autre fois avec plus de profit, témoignant par-là le désir qu'il avoit de se convertir.

Saint Charles étoit attendu dans ce pays avec une joie universelle ; on y parloit déjà de préparer les chemins et d'aller au-devant de lui. Ce seul bruit avoit comme ébauché la conversion de quantité d'Hérétiques ; tant la réputation de la sainteté de ce grand Serviteur de Dieu avoit de pouvoir sur les esprits. Lorsque le sieur Morra fut arrivé à Coire, il alla visiter tous les Seigneurs de la Diète, de la part du Cardinal. On ne peut dire avec quel honneur et quelle affection ils le reçurent tous, quoique la plupart fussent Hérétiques ; ils écoutèrent favorablement toutes ses demandes, et les lui accordèrent sans hésiter, excepté celle qu'il leur fit de permettre que des Prêtres étrangers pussent prendre la conduite des ames dans ce pays, ce qu'ils ne voulurent point lui accorder à moins qu'ils ne fussent Grisons ou Suisses.

Pendant que le sieur Morra s'acquittoit le mieux qu'il pouvoit de son Ambassade, saint Charles sortit de cette Vallée, au grand regret des habitans, qui eurent une douleur extrême de le voir partir sitôt, pour aller faire la visite de la ville de Bellinzone et de tout son Comté, qui dépend pour le spirituel du diocèse de Come, et pour le temporel de la Seigneurie des Suisses. Quoique ce pays ne fût point infecté de l'hérésie, les mœurs pourtant y étoient tellement corrompues, qu'il n'y avoit pas moins à travailler que dans les Provinces hérétiques. Les Ecclésiastiques y menoient une vie très-licencieuse, et plusieurs étoient liés des Censures de l'Eglise, pour avoir été mal pourvus de leurs Bénéfices. Parmi les Séculiers il y en avoit quantité qui faisoient des contrats usuraires, d'autres qui se marioient aux dégrés prohibés, et la plupart des Magistrats étoient

tombés dans l'excommunication pour avoir usurpé la juridiction Ecclésiastique.

Saint Charles, continuant toujours l'austérité de sa vie, et se comportant de la même manière qu'il avoit fait dans la Vallée Mésolcine, gagna tellement les cœurs du peuple de Bellinzone, qu'ils s'adressèrent tous à lui, avec une confiance surprenante, pour lui découvrir le mauvais état de leurs ames et les habitudes criminelles dans lesquelles ils avoient vieilli, de même que feroient tous les malades d'une ville à l'arrivée d'un fameux médecin qui auroit la réputation de guérir toutes sortes de maladies. Il y travailla pendant quelque temps avec un zèle apostolique, prêchant tous les jours et administrant les Sacremens avec un fruit extraordinaire; par ce moyen il retira plusieurs pécheurs du mauvais état où ils étoient, et il donna l'absolution à quantité d'autres qui étoient tombés dans l'excommunication pour avoir violé les privilèges de l'Eglise, leur faisant jurer que jamais ils ne commettroient de semblables excès. Il érigea à Bellinzone une prébende scolastique, afin qu'il y eût toujours dans ce lieu un Ecclésiastique qui enseignât aux enfans les Lettres humaines et la Doctrine chrétienne, pour les fortifier contre les attaques de l'hérésie qui les environnoit de tous côtés. Il eut le dessein de fonder pour cet effet un Collége à Mésolco, et il avoit déjà traité dans cette vue d'une maison qui avoit été autrefois le Palais des Seigneurs Trivulces; mais la mort l'empêcha d'exécuter un si heureux projet. Il fit composer par le père Achilles Galliardi, un Catéchisme pour apprendre avec plus de facilité à ceux du pays les principaux points de la Religion Catholique, lequel fut imprimé l'année suivante mil cinq cent quatre-vingt-quatre. Après avoir travaillé avec tant de succès dans cette Mission apostolique, il s'en retourna à Milan pour y célébrer les fêtes de Noël, y consoler son cher peuple par ses prédications, et lui distribuer de sa propre main la sainte Eucharistie.

CHAPITRE VI.

Les Hérétiques tâchent en vain de détruire tout le fruit que saint Charles avoit fait.

SAINT Charles s'étoit acquis une si grande réputation parmi les Grisons, qu'il pouvoit s'assurer d'obtenir d'eux tout ce qu'il leur demanderoit, même pour chasser l'hérésie de leur pays, y détruire tous les abus, et soumettre les habitans à l'obéissance de l'Eglise romaine, comme il avoit déjà commencé de le faire dans sa Visite précédente. Mais le Démon, cruel ennemi de ce fidèle Serviteur de Dieu, souleva contre lui les Ministres hérétiques, comme ses suppôts, pour s'opposer à de si heureux desseins. Ces misérables, dont la plupart étoient apostats, craignant qu'on ne les chassât du pays, s'assemblèrent après que le sieur Morra fut parti de Coire, et résolurent d'aller eux-mêmes à la Diète, et de représenter aux Seigneurs assemblés, que le Cardinal Borromée avoit été dans la vallée Mésolcine contre les défenses publiques ; qu'il y avoit troublé leur juridiction ; qu'ils ne devoient pas le permettre, et qu'il falloit châtier ceux de cette Vallée comme violateurs de la Ligue, pour avoir reçu un Inquisiteur qu'il y avoit envoyé (c'étoit du sieur Borsate dont ils vouloient parler) ; que ce Cardinal étoit attaché aux intérêts d'Espagne, qu'on l'avoit logé dans un château où il auroit pu se fortifier s'il avoit voulu ; que son voyage n'avoit point d'autre but que de leur faire rompre l'alliance qu'ils avoient avec la France, pour en contracter une nouvelle avec l'Espagne ; et qu'enfin tous ces commencemens pouvoient exciter de grands troubles s'ils n'avoient soin de les étouffer dans leur source. Ces malheureux apostats firent tant, que les principaux de la vallée Mésolcine furent mis en prison et punis comme violateurs de la

Ligue. Ils tâchèrent encore d'obtenir qu'il fût défendu au cardinal Borromée de venir en leur pays, et d'y faire aucunes fonctions ecclésiastiques, espérant par ce moyen se conserver toujours dans leur autorité, et éviter d'être chassés.

Il ne faut pas s'étonner s'ils sont si puissans dans ce pays-là; car pour gagner l'estime et l'affection des peuples hérétiques, il les flattent dans tous leurs désordres et leurs passions déréglées, leur permettant toute sorte de libertinage et de plaisirs infames. Ils les conduisent dans la voie large, qui est celle de la perdition; ils se déclarent hautement les ennemis de la Croix de JÉSUS-CHRIST, comme ont fait autrefois Luther, Calvin, Zuingle, et tous les autres hérésiarques, et leur enseignent une doctrine entièrement contraire à l'Evangile : c'est ce qui leur attire un si grand nombre de Sectateurs, parce que la nature corrompue, par laquelle se conduit la plus grande partie des hommes, y trouve moins de répugnance, et s'y porte par son propre poids. Les Seigneurs Grisons ont beaucoup de considération pour des personnes qui ont tant de complaisance pour eux, et écoutent d'autant plus facilement leurs propositions, qu'il semble qu'ils ne cherchent que le bien de l'Etat.

Quoiqu'il y eût dans cette Diète plusieurs catholiques, même des principaux des ligués, lesquels étoient fort affectionnés à saint Charles, et souhaitoient passionnément que l'hérésie fût chassée de leur pays, et que la Religion catholique y fût rétablie; cependant comme les hérétiques étoient en plus grand nombre, la pluralité des voix l'emporta, et il fût arrêté qu'on informeroit contre ceux qui avoient reçu le Cardinal dans la vallée Mésolcine; en sorte que plusieurs furent obligés de venir se mettre dans les prisons de Coire comme étant les principaux auteurs de ce dessein. Ceux de la Ligue Grise, choqués de ce procédé injuste, les prirent en leur protection, sous prétexte que cette affaire les regardoit en par-

ticulier, puisque ceux de la vallée Mésolcine étoient ligués avec eux, et non pas avec ceux des autres Ligues, dont ils ne dépendoient pas, ayant seulement confédération ensemble, et non pas ligue; car ils n'étoient que cantonnés avec eux, et non pas ligués.

Lorsque saint Charles reçut cette nouvelle, il en fut sensiblement affligé, et il employa tout son crédit auprès des Suisses catholiques par le moyen de leurs Ambassadeurs pour faire élargir les prisonniers. Il obtint ce qu'il demandoit, et tout ce qu'il leur avoit ordonné fut confirmé. Ces pauvres peuples eurent tant de joie, qu'ils résolurent de persévérer toujours dans la Religion catholique et dans les saints exercices de piété qu'il leur avoit enseignés, et même de prendre les armes et d'exposer leur vie, s'il en étoit besoin, pour s'y maintenir.

Saint Charles convaincu que toutes ces contradictions n'étoient que des effets du malin Esprit, qui faisoit tous ses efforts, par le moyen de ses ministres, pour empêcher la conversion et le salut de ces peuples hérétiques, crut qu'il étoit de l'intérêt de la gloire de Dieu de poursuivre sa Visite et de ne point abandonner son entreprise. Il chercha donc les moyens les plus propres pour surmonter les difficultés qu'on faisoit, afin que les catholiques eussent une liberté entière de choisir tels bons Prêtres, même étrangers, qu'ils voudroient pour les conduire; qu'ils pussent être visités de leur Evêque diocésain et des Visiteurs apostoliques; que ces prêtres et religieux apostats et vagabonds n'y fussent point reçus pour la conduite des ames ni pour l'administration des Sacremens, ainsi qu'on avoit fait par le passé. Le meilleur moyen qu'il trouva pour faire réussir son dessein fut de persuader aux Suisses catholiques d'envoyer des Ambassadeurs à la Diète des seigneurs Grisons, pour leur faire savoir que s'ils ne vouloient pas laisser à leurs sujets une liberté entière pour la religion, ainsi qu'ils en étoient tombés d'accord dans

les traités qu'ils avoient fait ensemble, ils renonceroient à leur alliance et ne leur prêteroient jamais aucun secours dans leurs besoins. Ce qui auroit eu sans doute un heureux succès pour rétablir dans ce pays la Foi catholique et y gagner une infinité d'ames à Dieu, si par des jugemens impénétrables ce bienheureux Cardinal, n'eût été retiré de ce monde dans le temps qu'il pensoit faire réussir ce grand projet et y commencer une nouvelle Visite.

Les Catholiques des autres Vallées voisines apprirent bientôt les fruits merveilleux que saint Charles avoit produits dans la vallée Mésolcine, et la charité qu'il avoit eue de s'employer pour faire sortir de prison ceux que les Ministres y avoient fait mettre par leur malice et leurs fausses accusations. Ce qui avoit donné une joie très-grande à ceux du pays et leur avoit procuré le secours de plusieurs bons Prêtres, parce qu'étant sous sa protection, on n'osoit pas leur faire de peine. C'est pourquoi ils résolurent d'envoyer secrètement vers saint Charles pour lui exposer le misérable état de leurs Vallées, et la manière cruelle avec laquelle les hérétiques, qui empêchoient l'exercice de la Religion catholique, les traitoient; et avec ordre de le conjurer, par les entrailles de JÉSUS-CHRIST, d'avoir compassion de leurs ames, de les prendre sous sa protection, de les consoler de sa présence, ou du moins de leur envoyer quelques bons Prêtres pour les instruire dans les voies du salut, étant comme des enfans orphelins, qui, pressés de la faim, demandoient du pain, et n'avoient personne pour leur en donner.

Qui pourroit exprimer la joie que ce saint Cardinal, qui brûloit d'un désir ardent de travailler au salut des ames, reçut de cette Ambassade! Il consola ces Envoyés et leur promit de faire tout ce qu'il pourroit pour les assister. Mais les affaires n'étant pas encore disposées pour y aller lui-même en personne, il leur envoya, au mois de Février de l'année suivante mil cinq cent quatre-vingt-quatre, le Père

François Adorne, Jésuite, et le Père Dominique Bouvier, Clerc Régulier de la Congrégation de Saint-Paul, qui allèrent d'abord en la vallée Chiavène, laquelle est fort peuplée, et dont les habitans avoient grand besoin de secours spirituels contre les hérétiques qui s'y étoient déja beaucoup multipliés.

Le Père Bouvier passa depuis en la vallée Poschiavo, et le Père Marc-Aurèle Grattarole, Prêtre de la Congrégation des Oblats, fut envoyé en la ville de Plurio, qui est fort riche, et l'une des plus peuplées de la vallée Chiavène, mais aussi toute remplie d'hérétiques. C'est lui dont Dieu s'est servi pour commencer la canonisation de saint Charles, à laquelle il a travaillé avec beaucoup de soin pendant dix ans, et dont il est venu heureusement à bout. Ces bons Prêtres firent des fruits merveilleux dans ces Vallées, par leurs prédications, leurs catéchismes, et l'administration des Sacremens, mais principalement par leurs saints exemples. Les Catholiques les écoutoient avec une joie et une avidité incroyable, et venoient même des bourgs et des villages les plus éloignés pour profiter de leurs saintes instructions. Ce qui faisoit assez connoître avec quelle sincérité ils avoient demandé ce secours et cette consolation.

Il n'en falloit pas tant pour exciter le zèle amer des Ministres contre les Prédicateurs de la Foi et contre l'Archevêque qui les avoit envoyés. Ils retournèrent donc à Coire, pour y renouveler leurs accusations, ou leurs calomnies : ils se plaignirent, que sous prétexte d'assister les Papistes, Borromée avoit envoyé des espions dans toutes ces Vallées; qu'il avoit sans doute quelque dessein sur ce pays, pour le réunir à la couronne d'Espagne, comme ayant été dépendant du Duché de Milan. Enfin ils firent ressouvenir les Grisons que Jean-Jacques de Médicis, fameux Capitaine, et oncle de Charles Borromée, avoit eu autrefois le même dessein, et qu'il

s'étoit même rendu maître de la ville de Chiavène, et d'une autre dans la Valteline.

Quoique les intentions du Cardinal fussent aussi pures que la conduite des Missionnaires, qu'ils traitoient d'espions, les Seigneurs Grisons Calvinistes furent alarmés, ou parurent l'être; et sans autre examen ils résolurent de faire arrêter les Prédicateurs de la Foi, pour les punir rigoureusement. Le Père Adorne, averti à temps par quelques Catholiques, parvint à leur échapper. Le Père Bouvier, cité à Coire et mis en prison, fut trouvé innocent de tout ce dont on l'accusoit; mais on ne le relâcha que sous la condition qu'il sortiroit du pays dans un certain temps qu'on lui prescrivit. Pour le Père Grattarole, quinze des principaux Seigneurs des trois Ligues, presque tous hérétiques, vinrent exprès pour le citer à comparoître devant eux à Chiavène. Les Ministres l'accusoient d'être venu dans leur pays contre les défenses, et pour servir d'espion au Cardinal, d'avoir prêché une fausse doctrine, et publié le calendrier Grégorien, qui n'étoit point reçu dans leur pays. A plusieurs autres accusations malicieusement inventées, ils ajoutoient que ce Missionnaire avoit voulu exciter une sédition, en faisant soulever les Catholiques contre ceux qui étoient de la secte de Calvin ou de Zuingle.

Comme il en étoit très-innocent, il ne fit point difficulté de comparoître devant eux; il se justifia pleinement de tous les chefs dont on l'accusoit, et en fit voir manifestement la fausseté. Le Magistrat de Plurio, qui étoit très-bon Catholique, et un des principaux Seigneurs de la Ligue, rendit un témoignage si avantageux de la conduite du Père Grattarole, que ces Seigneurs, ayant reconnu son innocence, le renvoyèrent à Plurio sans le mettre en prison, ni lui faire aucun mal, et lui permirent même de continuer ses fonctions ecclésiastiques. Ce qui donna une grande joie aux Catholiques, et mortifia beaucoup les Hérétiques. D'où l'on

peut conjecturer que ces Seigneurs désabusés de ces faux soupçons, n'auroient point empêché le saint Cardinal d'y faire la Visite, à cause de l'estime qu'ils avoient de sa sainteté.

CHAPITRE VII.

Occupation de Saint Charles durant une maladie et pendant la dernière année de sa vie.

QUOIQUE saint Charles se disposât avec tant de zèle à travailler à la conversion des Hérétiques et à secourir les pays dont nous venons de parler, il semble pourtant qu'il prévoyoit que la fin de sa vie s'approchoit ; car non-seulement il le prédit alors, et il en donna quelques indices, comme nous le rapporterons ; mais il fit encore deux choses qui témoignèrent assez qu'il s'y disposoit. La première fut une longue Assemblée ou Congrégation de tous les Visiteurs et de tous les Archiprêtres de son diocèse, et l'autre fut son onzième Synode qui fut le dernier qu'il tint, et dont nous parlerons au Chapitre suivant. Il avoit coutume de dire qu'il ne servoit de rien à un Evêque de faire de belles Ordonnances pour le gouvernement de son diocèse, s'il ne s'appliquoit avec soin à trouver les moyens de les faire exécuter. Pour cet effet il assembla, après la Visite des Rois, tous ses Archiprêtres, qui sont au nombre de soixante, et il les logea tous dans sa Maison, où il tint avec eux une Congrégation qui dura trois semaines. Durant ce temps il lui vint une érysipèle à la jambe qui l'incommoda beaucoup, et qui l'obligea même de garder le lit. Il fit dresser un lit dans sa Chambre d'audience, où il se tint couché sans être déshabillé, et quoique souffrant il ne travailloit pas moins que s'il se fût bien porté. Il commença cette Congrégation par un discours charmant, où il déclaroit à ses Archiprêtres le dessein qu'il avoit eu de les assembler,

et qui consistoit à savoir d'eux si on exécutoit dans toutes les Paroisses les Ordonnances générales et particulières qu'il avoit faites, ce qui en avoit empêché l'exécution, et quels seroient les moyens les plus propres pour les faire exécuter. Durant toute cette Congrégation il ne voulut pas qu'on lui parlât d'autres affaires, et il travailla même une partie des nuits à préparer les sujets dont on devoit s'entretenir le lendemain. Il avoit un livre écrit de sa propre main, où toutes les Ordonnances qu'il avoit faites étoient réduites par chapitres; et durant les Assemblées, il l'avoit toujours devant les yeux pour s'informer de ses Archiprêtres, article par article, si on les exécutoit; et en même temps il écrivoit encore de sa propre main leurs réponses et les résultats de toute l'Assemblée, pour y avoir recours dans l'occasion. Après cela il s'informa des abus qui restoient parmi le peuple et le clergé; il conféra des moyens pour les déraciner entièrement; en un mot il fit dans cette Congrégation un examen général de tous les besoins de son diocèse, des remèdes qu'il falloit y apporter, et il en dressa un mémoire qu'il publia ensuite dans son Synode pour en recommander l'exécution. Le zèle admirable avec lequel il s'appliqua à cette action fit assez connoître qu'il la regardoit comme la consommation de tout ce grand ouvrage de la réformation de son église, à laquelle il travailloit depuis si long-temps avec tant de peines et de fatigues, et qu'il sentoit que la fin de sa vie s'approchant, il alloit bientôt paroître devant son Seigneur et lui rendre compte du troupeau qu'il lui avoit confié.

Il fit encore dans cette Assemblée une chose qui témoigna beaucoup l'amour paternel qu'il avoit pour son cher peuple, et la connoissance que Dieu lui donnoit de la proximité de sa mort; car il accorda à tous les Ecclésiastiques de son diocèse, selon le privilége qu'il en avoit obtenu exprès de Rome, le pouvoir de se faire absoudre de toutes les Censures et Irrégularités qu'ils pouvoient avoir encourues dans

l'administration des Sacremens ; et il commit pour cet effet des Confesseurs tant dans la ville que dans tout le reste du diocèse , auxquels il communiqua ce pouvoir ; ce qui fut d'une extrême consolation pour son Clergé, qui regarda cette grace comme un effet très-signalé de la charité de son bienheureux Pasteur.

Il souhaitoit encore, pour comble de tous ses désirs , d'abolir les abus scandaleux du Carnaval qui restoient parmi son peuple , afin de le mettre dans le droit chemin de la perfection ; car il ne pouvoit pas concevoir que des hommes raisonnables, qui en qualité de Chrétiens et d'enfans bien-aimés de Dieu étoient obligés d'employer toute leur vie à son service , à le glorifier et à travailler continuellement à acquérir une éternité bienheureuse , pussent s'adonner à des extravagances telles qu'on les fait dans ce temps , et comme des aveugles et des insensés se laissent entraîner au torrent de la mauvaise coutume , pendant que l'Eglise leur mère, par plusieurs Mystères et cérémonies saintes , les invite à pleurer les plaies profondes de la désobéissance de leurs premiers pères, et à se préparer aux exercices laborieux du jeûne du saint temps du Carême. Il avoit déjà défendu qu'on profanât les jours de Fêtes par de tels désordres , et cette année il tâcha de l'empêcher même les jours ouvriers. Et afin que son peuple ne fût pas privé de toutes sortes de divertissemens , il s'étudia à lui en donner de spirituels. Pour cet effet il institua, pendant les trois semaines qui précèdent le Carême , les exercices suivans : Premièrement, que toutes les Fêtes on feroit dans l'église Cathédrale et dans toutes les Collégiales des prières publiques ; que pour cela on chanteroit les Litanies et quelques autres prières qu'il avoit prescrites , après lesquelles on liroit à haute voix quelques points de piété pour servir de sujet de Méditation , à laquelle chacun s'appliqueroit avec beaucoup de ferveur et de profit.

Ensuite pendant toute la semaine de la Septuagé-

sime, il fit faire chaque jour une procession aux sept Stations, par tous les Ecclésiastiques et les peuples de chaque quartier de la ville. Le lundi ceux de la Porte Orientale commencèrent. Il y assista avec tout le Clergé de la Cathédrale, et il y fit une forte prédication contre le luxe et les vains divertissemens du siècle; ce qu'il fit continuer tous les autres jours suivans, ordonnant qu'on prêchât sur le même sujet à la procession que faisoit chaque quartier. Ces processions furent si fréquentées, qu'il me souvient qu'étant destiné pour prêcher à ceux du quartier de la Porte de Verceil, en l'église de Saint-Etienne, je fus surpris de voir une foule de peuple si considérable, que quoique l'église soit une des plus grandes de Milan, elle étoit pourtant si remplie qu'il en resta à la porte une très-grande quantité qui ne purent pas y entrer. Ce que j'écris exprès, afin qu'on admire l'autorité que ce saint Archevêque avoit sur son peuple, qui non-seulement se privoit pour l'amour de lui de tous les divertissemens qu'on avoit coutume de faire dans le temps du Carnaval, mais encore quittoit ses propres affaires pour se rendre assidu aux exercices de piété qu'il avoit établis. Il ne faut pas croire qu'il n'y eût que le commun du peuple; les personnes de qualité, de l'un et de l'autre sexe, étoient les premières à en donner l'exemple.

En troisième lieu, il exhorta le peuple de chaque quartier à communier de sa propre main dans l'église où il devoit aller en procession; ce qui n'empêcha pas qu'il n'ordonnât encore une Communion générale le Dimanche de la Quinquagésime. Il en eut une extrême fatigue, à cause de la multitude innombrable de monde qui eut la dévotion de recevoir la sainte Eucharistie de sa main; de sorte qu'à voir les églises fréquentées comme elles étoient, vous eussiez cru être aux fêtes de Pâques.

En quatrième lieu, pour occuper saintement le peuple les après-dînés, il ordonna que, pendant ces trois semaines, on feroit tous les jours les exercices

de l'Oratoire dans l'église du Saint-Sépulcre ; que deux excellens Prédicateurs y prêcheroient ; et sur le soir il faisoit lui-même un troisième discours, dans lequel il reprenoit avec beaucoup d'habileté tout ce qu'ils avoient dit, et y ajoutoit encore plusieurs réflexions morales pour tâcher d'en faire tirer quelque fruit à son peuple. De cette manière ce Prélat incomparable changea toutes les dissolutions du Carnaval, en des exercices de piété dont Dieu fut infiniment glorifié.

Mais afin de gagner doucement son peuple, et de le faire entrer dans son dessein avant de commencer tous ces exercices, il publia une Lettre pastorale pleine de charité et de tendresse, pour lui faire connoître combien Dieu étoit grièvement offensé de tous les spectacles profanes et souvent impies qu'on faisoit durant ces saints jours, et pour l'exhorter à en avoir de l'horreur et à travailler sérieusement à sauver leurs ames. Il enjoignit à tous les Curés de lire à leurs Messes de paroisse les Ordonnances qu'il avoit faites pour ce sujet, et ensuite cette Lettre pastorale où il expliquoit les Mystères que l'Eglise célèbre avec tant de vénération pendant la Septuagésime, et d'exhorter fortement leurs paroissiens à suivre les avis de leur Archevêque, pour employer ces saints jours au service de Dieu. Il ne faut donc pas s'étonner si après cela tout le peuple fut si assidu à ces exercices de piété, puisqu'il y étoit excité par des moyens si puissans.

Il me souvient maintenant, qu'un jour nous entretenant du dessein qu'il avoit d'établir ces saints exercices, un de ses Officiers lui dit, qu'il ne croyoit pas qu'il y réussît, ni que le peuple quittât jamais les divertissemens profanes auxquels il étoit accoutumé depuis si long-temps, pour s'adonner à des exercices de piété qui paroîtroient entièrement hors de saison. Le saint Cardinal, qui avoit bien d'autres sentimens, lui fit voir par quantité de fortes raisons, que, selon la fin qu'il s'étoit proposée, ils auroient sans doute

un heureux succès. Et entre autres choses, il lui dit que si le monde et le Démon avoient tant de soin d'exciter les hommes au péché, en qualité d'Evêque et de Pasteur des ames il ne devoit pas être moins soigneux de travailler à les en détourner; que si ces ennemis de notre salut leur proposoient les plaisirs des sens pour les attirer à eux, il devoit pour le moins de son côté leur proposer des divertissemens spirituels pour les gagner à Dieu; que si plusieurs étoient assez malheureux que de suivre la voix du monde et s'abandonner à ses plaisirs infames, il ne doutoit point aussi qu'il n'y en eût plusieurs assez fidèles pour écouter la voix de leur Pasteur et la suivre particulièrement lorsqu'il travailleroit à s'acquitter de son devoir et à procurer leur salut; que l'exemple des gens de bien étoit toujours très-puissant sur ceux qui ne sont pas tout-à-fait méchans; que les occupant dans ces exercices publics de piété, plusieurs les pratiqueroient, et d'autres auroient honte de ne pas les imiter: que la parole de Dieu étoit féconde, et produisoit toujours quelque effet; que si dans ces jours de débauche le monde prêchoit si hautement ses fausses maximes, les Ministres de Jésus-Christ devoient de leur côté les combattre, et faire publiquement de bonnes œuvres pour s'opposer à ces déréglemens et à la perte des ames que Dieu leur a confiées et dont il leur demandera un compte terrible au jour du Jugement; que si quelques-unes étoient si malheureuses que de s'abandonner au péché, et d'irriter la Justice divine par l'excès de leurs crimes, un Pasteur étoit obligé de s'appliquer avec une nouvelle ferveur à la prière, à la pénitence, et à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, pour apaiser le Ciel et détourner de dessus son cher troupeau les effets de ses vengeances. Ce saint Cardinal se servit de toutes ces raisons puissantes pour faire connoître à cet Officier le motif qu'il avoit d'instituer tous ces exercices de piété. D'où l'on peut juger quel amour il avoit pour les

ames que Dieu lui avoit commises, avec quel zèle il travailloit à leur salut et s'étudioit à trouver les moyens les plus assurés pour les retirer de l'enfer et les conduire sûrement dans le chemin du Ciel.

CHAPITRE VIII.

Saint Charles jette les premiers fondemens de l'église magnifique de Notre-Dame de Rho, et de l'Hôpital des Convalescens, et il célèbre son onzième Synode.

IL y avoit sur le chemin de la ville de Rho, qui n'est éloignée que d'environ trois lieues de Milan, une petite chapelle où le peuple avoit une grande dévotion à une image de la sainte Vierge qui étoit peinte sur la muraille, tenant son Fils mort entre ses bras, laquelle avoit fait autrefois quelques miracles. Cette année mil cinq cent quatre-vingt-trois, il se répandit un bruit qu'il s'y en étoit fait encore sur la fin du mois d'Avril, ce qui y attira un grand concours de peuples de tous les endroits de la Lombardie pour y faire leurs dévotions, lesquels y laissoient de grandes aumônes. Saint Charles en étant informé, ordonna qu'on en fît des procès-verbaux, et ensuite en ayant donné avis au Pape, il alla luimême visiter ce lieu, et forma le dessein d'y bâtir une église magnifique en l'honneur de la sainte Vierge, et d'y établir une Collégiale, afin que le service divin s'y fît avec plus de décence, et que les fidèles qui y venoient en dévotion y fussent mieux secourus. Et jusques à ce que cet établissement fût fait, il mit un ordre merveilleux, tant pour la conduite spirituelle de cette chapelle, que pour la conservation du temporel qui s'augmentoit tous les jours par les aumônes extraordinaires qu'on y faisoit. Un mois après il y retourna, et voyant que le concours du peuple devenoit plus grand de jour en jour, et qu'on avoit déjà recueilli une somme d'argent fort consi-

dérable, il ordonna qu'une partie en seroit employée à faire un fonds pour entretenir les Prêtres qui la desserviroient, et l'autre partie à bâtir une nouvelle église; et que cette distribution à l'avenir se feroit toujours de cette même manière, ne voulant pas qu'on bâtit d'église qu'en même temps on ne la pourvût d'un fonds suffisant pour faire subsister les ecclésiastiques qui y célèbreroient l'Office divin. Il fit dresser le plan de cette nouvelle église par le fameux architecte Pérégrin, avec la magnificence qu'on voit présentement, n'ayant pas seulement égard à l'argent qu'on avoit alors pour ce dessein, mais encore aux aumônes qu'on y feroit dans la suite : l'expérience lui ayant fait connoître que plusieurs, pour n'avoir pas eu cette prévoyance, avoient fait des fautes irréparables. Quelques personnes lui témoignant leur surprise de ce qu'il adoptoit le dessein d'une église si vaste et si magnifique, qu'elle auroit pu servir de cathédrale dans quelque grande ville, il leur répondit : *Je veux laisser à mes successeurs un moyen d'employer saintement les aumônes qu'on fera dans ce lieu; et il ne faut pas seulement régler notre dessein sur l'argent que nous avons maintenant, mais sur le désir que Dieu fait paroître qu'il a d'être honoré dans ce lieu.* Il établit une Congrégation de Fabriciens, tant ecclésiastiques que séculiers de condition, auxquels il donna la conduite de ce bâtiment; et le septième de Mars de l'année mil cinq cent quatre-vingt-quatre, il y mit la première pierre avec une grande solennité et un concours de peuple extraordinaire; il y établit les Prêtres de la Congrégation des Oblats, avec dessein d'y fonder un nombre de Prêtres suffisans pour y faire l'Office divin, et y travailler au salut des ames par de fréquentes Prédications, et par l'administration des Sacremens, ainsi qu'il est arrivé.

La tendresse que ce charitable Pasteur avoit pour les pauvres et pour les malades, le porta à chercher tous les moyens possibles pour les secourir dans

leurs besoins. Pour cet effet, il résolut dans ce temps de fonder un Hôpital pour les convalescens, c'est-à-dire, pour ceux qu'on renvoyoit du grand Hôpital, lorsqu'ils commençoient à se mieux porter. Cet Hôpital est fort célèbre, tant par sa vaste étendue, que pour le grand nombre d'autres Hôpitaux qui en dépendent, et où l'on reçoit tous les pauvres malades. On les y panse et on les y traite avec beaucoup de soin et de charité ; mais parce qu'on les congédie lorsqu'ils sont convalescens, afin de donner leurs places à d'autres qui en ont un plus grand besoin, il arrive souvent que ne sachant pas ménager leur peu de santé, ou que n'ayant pas de quoi fournir aux dépenses nécessaires pour recouvrer leurs premières forces, ils font des rechutes très-dangereuses qui en font mourir une grande partie. Il eut donc la pensée d'apporter quelque remède à ce mal, en fondant un autre Hôpital où les convalescens, au sortir du grand Hôpital, se retireroient jusques à ce qu'ils fussent parfaitement guéris, et en état de travailler de leur métier et de gagner leur vie. Il choisit quelques pieux gentilhommes de la ville pour l'aider dans ce dessein et pour le conduire. Ensuite il chercha une maison convenable, qu'il acheta et qu'il meubla à ses propres frais ; mais la mort l'ayant surpris dans le temps qu'il y travailloit, cet ouvrage demeura pour lors imparfait, jusques à ce que Monseigneur Gaspar Visconti, son successeur immédiat, fit venir dans cette ville des Frères de la Congrégation de Saint-Jean-de-Dieu, qui y ont établi un Hôpital des convalescens tel qu'il se voit aujourd'hui au soulagement et au bien universel de tous les pauvres.

La seconde occasion que nous avons rapportée au Chapitre précédent, en laquelle saint Charles fit paroître la connoissance qu'il avoit de la proximité de sa mort, fut son dernier Synode qu'il célébra cette année, après les fêtes de Pâques, dans le mois d'Avril. On peut dire qu'alors il y fit son testament, et qu'il laissa une riche succession à son cher Clergé ; car

il y publia le volume qu'il avoit dressé en la Congrégation de ses Archiprêtres ou Vicaires forains, dans lequel étoient contenus tous les avis et toutes les règles nécessaires pour conduire saintement les Paroisses, et donner à toute l'église de Milan la dernière perfection de la piété chrétienne. Il disposa de cette chère succession comme par un long testament; et ce fut en quatre Prédications les plus fortes et les plus ferventes qu'il ait jamais faites en sa vie : d'où l'on pouvoit juger qu'il avoit quelque avertissement intérieur que c'étoit la dernière fois qu'il parleroit à ses Curés et aux autres Ecclésiastiques de son diocèse; car il leur témoigna tant de charité et de tendresse, qu'il sembloit qu'il leur auroit volontiers communiqué jusques à ses propres entrailles. Il dit ouvertement, dans sa première Prédication, qu'il doutoit qu'il pût jamais célébrer d'autre Synode. Je ne rapporterai pas ici tous les autres sujets dont il traita dans ces qnatre Prédications, parce qu'ils sont imprimés dans la septième Partie des Actes de l'Eglise de Milan ; mais je dirai seulement qu'il nous parla avec tant de ferveur et tant de zèle, que nous en étions comme ravis en extase, et que la joie intérieure que nous en ressentions nous animoit, comme d'une certaine vertu divine, à changer de vie, à nous corriger de nos fautes passées, et à servir Dieu à l'avenir avec plus de fidélité et de courage. Il parut si embrasé de l'amour de Dieu, qu'il sembloit qu'il fût déjà au milieu des joies du Paradis. Et il ne faut pas s'étonner si ses paroles eurent tant de force sur l'esprit de ses auditeurs, puisque s'approchant de sa fin dernière, il en recevoit par avance les divines influences. Il nous parla encore du besoin extrême que les Grisons avoient de bons Prêtres pour les diriger et leur administrer les Sacremens : ce qui donna lieu à plusieurs de s'offrir à lui pour les aller secourir, sans avoir aucun égard à leurs intérêts particuliers.

Le Sérénissime Duc de Mantoue, Guillaume de

Gonzague, le pria de vouloir honorer de sa présence les nôces du Prince Don Vincent son fils, aujourd'hui Duc, avec la Princesse Marguerite de Médicis, qui devoient se célébrer à Mantoue le jour de l'Invention de Sainte-Croix. Il s'en excusa à cause de la procession solennelle du saint Clou qu'il vouloit faire ce même jour, et à laquelle il avoit invité Monseigneur Augustin Valère, évêque de Vérone, qui avoit été élevé depuis l'année précédente à la dignité de Cardinal, tant afin de rendre cette cérémonie plus célèbre, que pour jouir pendant quelque temps à Milan de la présence de ce grand homme, son intime ami, comme il avoit déjà fait plusieurs fois avant qu'il fût honoré de cette éminente dignité. Lorsqu'il l'attendoit, et qu'il se préparoit à célébrer cette procession avec une nouvelle solennité, il apprit, un Dimanche au soir, que Monseigneur Jean Delfin, évêque de Bresse, étoit malade à l'extrémité. Quoiqu'il eût assisté tout le jour aux Offices de son église, il ne laissa pas de monter incontinent à cheval et de marcher toute la nuit, pendant laquelle il fit près de vingt lieues, pour se trouver le lendemain de grand matin en la chambre du malade. Il y arriva à l'heure qu'on y pensoit le moins; il le consola, lui administra les derniers Sacremens, et le disposa à recevoir la mort avec une entière soumission à la volonté de Dieu; il l'assista jusques au dernier soupir, et après sa mort il célébra ses obsèques pontificalement, dit la grand' Messe, et prêcha comme il avoit coutume de faire en semblables occasions : ce qui l'arrêta jusques au mercredi au soir. Et comme le lendemain c'étoit la fête de Sainte-Croix, il prit la poste pour se rendre pendant la nuit à Milan, où il arriva le lendemain sur les huit heures du matin; et comme s'il fût sorti d'un bon lit où il se seroit reposé long-temps, il se disposa pour prêcher la même matinée; il alla visiter le cardinal de Vérone qui l'étoit venu voir, et il le pria de donner une prédication à son peuple après Vêpres. Ensuite

il s'en alla immédiatement à l'Office de la Cathédrale, dit la grand'Messe, prêcha, et fit la procession du saint Clou, laquelle fut fort longue et fort pénible; et sans avoir pris aucun repos ni aucune nourriture, il assista aux Vêpres et aux Complies, qui se dirent pontificalement et qui durèrent jusques à la nuit. Il pria le cardinal de Vérone de donner la bénédiction du saint Sacrement, et ensuite il le retint pendant quelques jours à Milan, où il l'occupa en plusieurs fonctions très-saintes et très-utiles pour la gloire de Dieu et le salut des ames.

CHAPITRE IX.

Saint Charles érige une Collégiale à Légnan, et consacre deux Evêques de sa province.

LE cardinal de Vérone ne fut pas pas plutôt parti de Milan, que saint Charles alla en visite, selon sa coutume, dans les mois les plus chauds de l'été. De même qu'une chandelle qui est sur le point de s'éteindre jette une plus grande lueur, ainsi ce saint Archevêque, en s'approchant de sa fin, faisoit paroître des marques d'une charité plus ardente. Il étoit facile de voir à son visage et à ses paroles, qu'il étoit tout embrasé de l'amour de Dieu, et qu'il tenoit déjà plus du Ciel que de la terre. Tous les peuples furent tellement touchés, qu'ils couroient en foule pour le voir, pour entendre ses prédications, communier de sa main, et le suivre partout où il alloit, avec une ardeur beaucoup plus grande que par le passé. Ces deux dernières Visites produisirent des fruits extraordinaires. L'érection d'une Collégiale, qu'il fit en la ville de Légnan, ne fut pas un des moindres. Le lieu est considérable et fort peuplé; et Léon Pérégo, autrefois Archevêque de Milan, y avoit fait bâtir, sous le pontificat de Célestin IV, un Palais magnifique pour les Archevêques de cette ville, lequel est

encore en très-bon état. Il n'y avoit dans toute cette ville, qui est composée de plus de cinq cents familles et de deux mille communians, qu'un seul Prêtre à gages, qui étoit encore chargé de desservir un hameau fort gros, nommé Légnarelle, situé par-delà le fleuve Olone, où le peuple étoit entièrement abandonné pour ce qui concerne le salut. Le saint Cardinal trouva dans sa visite au bourg de Parabiage, une Collégiale composée d'un Prévôt et de cinq Chanoines, dont le seul Prévôt résidoit et avoit soin de la Paroisse, qui étoit de près de sept cents communians : les Chanoines ne résidant point tant à cause du peu de revenu, que parce qu'ils n'avoient point de maison canoniales. Il prit la résolution de les transférer en la ville de Légnan, afin qu'ils y fussent plus utiles, et qu'ils y célébrassent plus décemment l'Office divin, comme dans un lieu plus considérable où demeuroit le Doyen rural ou Archiprêtre. La difficulté qu'il eut à faire résider les Chanoines à Parabiage, le détermina encore davantage: car ayant commencé autrefois à faire rétablir les maisons canoniales, il y trouva tant d'obstacles qu'il fut obligé de changer de dessein. Il transféra donc cette année mil cinq cent quatre-vingt-quatre, au mois d'Août, quatre Prébendes de Parabiage à Légnan, et il mit dans l'église de Saint-Grand un Prévôt qu'il établit Doyen rural. Il affecta une Prébende pour un Théologal, et deux autres pour deux Chanoines qui aideroient le Prévôt à faire les fonctions curiales, et il les obligea tous à résider et à chanter tous les jours l'Office au chœur.

Il unit aussi une Prébende à l'église de Légnarelle, voulant qu'un des Chanoines y demeurât et fût toujours prêt à secourir les ames, et que le saint Sacrement reposât dans cette église, laquelle auparavant n'étoit qu'une simple chapelle. Il érigea à Parabiage un Curé avec un Vicaire, auxquels il laissa un revenu très-suffisant pour les entretenir. De sorte qu'en même temps il pourvut aux besoins de trois lieux consi-

dérables, établissant une Cure à Parabiage, ce qui suffisoit pour ce lieu, un Prêtre résidant à Légnarelle comme il étoit nécessaire, et une Collégiale à Légnan, afin que le service s'y fît avec plus de décence; et par là il augmenta le nombre des Ministres de l'Autel, en obligeant les Chanoines de résider.

Quoiqu'il fût toujours très-utilement occupé dans ses visites, et qu'il y travaillât avec un zèle et une joie nompareille, il ne laissoit pourtant pas de les interrompre lorsque quelques fonctions plus importantes l'appeloient ailleurs; comme il arriva en ce temps, car il retourna jusques à deux différentes fois à Milan pour sacrer deux Évêques de sa Province, dont le premier fut Monseigneur Louis Michaéli de Mantoue, évêque d'Albe dans le Montferrat, et le second fut Monseigneur Octave Paravicin, évêque d'Alexandrie-de-la-paille, lequel après avoir rendu de grands services au saint Siége dans les Nonciatures qu'il a eues auprès des Suisses et des Grisons, a été depuis honoré par Grégoire XIV du chapeau de Cardinal. C'étoit un Prélat d'un rare mérite, pour lequel saint Charles avoit beaucoup d'estime; c'est pourquoi après qu'il l'eut sacré Évêque, il le retint encore plusieurs jours à Milan, où il lui témoigna beaucoup d'affection.

CHAPITRE X.

Saint Charles établit à Milan le Monastère des Religieuses Capucines de Sainte-Barbe, et il fait un voyage à Novare, à Verceil et à Turin.

L'UNE des actions les plus signalées que saint Charles fit sur la fin de sa vie, fut l'établissement des Religieuses Capucines de Sainte-Barbe, dans la ville de Milan. Quoique la mort l'ait empêché d'y donner la dernière perfection, nous pouvons pourtant pieusement croire que du Ciel, où il jouit de la

gloire des Bienheureux, il n'a pas laissé d'y contribuer beaucoup (ainsi que nous verrons dans le quatorzième Chapitre de ce Livre), lorsque Monseigneur Gaspar Visconti, son successeur immédiat, a achevé ce que ce grand Saint avoit heureusement commencé.

Il y avoit alors à Milan un riche Marchand nommé Annibal Vastarin, qui avoit épousé une femme fort vertueuse : Dieu ne leur ayant point donné d'enfans, ils prirent la résolution de lui consacrer leurs biens en quelque œuvre pieuse pour sa gloire, et pour le salut des ames. Cette Dame en conféra avec son confesseur. Celui-ci lui conseilla de les employer à aider les pauvres filles qui désirant de se séparer du monde pour servir Dieu dans la retraite et hors de tout danger, n'avoient pas assez de bien pour entrer en Religion ni pour vivre en leur particulier. Elle entra dans cette pensée, et elle s'y appliqua avec tant de zèle et de charité, qu'en peu de temps elle assembla un nombre considérable de ces filles ; et afin qu'elles fussent entièrement séparées du monde, et qu'elles eussent plus de liberté pour s'appliquer aux exercices de piété, elle acheta une maison qui avoit servi autrefois de Monastère aux Religieuses de Saint-Augustin, qu'on appeloit le Monastère d'Orone, où elle les mit, en leur prescrivant certaines Règles à suivre : et elle les conduisoit ainsi, aidée pour le spirituel par un confesseur que saint Charles lui avoit donné ; et pour le temporel, de quelques personnes pieuses que ce saint Archevêque avoit aussi députées pour veiller sur l'administration de leur revenu.

Ces filles firent un tel progrès dans la piété, qu'elles conçurent toutes le désir de se faire Religieuses, afin de servir Dieu dans une plus grande perfection. Elles découvrirent leur dessein à leur confesseur et à leur pieuse fondatrice, laquelle y consentit, avec cette clause pourtant, qu'elles n'embrasseroient aucune Règle que de son consentement. Ensuite elles s'adressèrent au saint Cardinal, pour le prier de leur per-

mettre d'entrer en Religion. Il écouta favorablement leur proposition, y pensa mûrement, et après avoir beaucoup recommandé à Dieu cette affaire dans l'oraison, le troisième jour de Septembre de cette année, il alla dans la maison où elles demeuroient, y dit la sainte Messe, et les communia toutes de sa propre main. Elles étoient jusques au nombre de vingt-six; et après qu'il les eût examinées les unes après les autres pour reconnoître leur vocation, elles le prièrent toutes de vouloir les faire Religieuses sous une Règle qui fît profession de la pauvreté la plus parfaite, se soumettant entièrement à lui pour prendre tel habit et tel Institut qu'il lui plairoit. Il leur proposa la Règle primitive de sainte Claire, comme celle qui renferme une plus grande pauvreté, et il promit de leur donner l'habit, et de leur faire prendre l'Institut des Capucines. Elles en eurent une joie inconcevable, ce dessein étant entièrement conforme à leurs intentions.

Ayant appris depuis que leur pieuse fondatrice ne vouloit point consentir qu'elles prissent d'autres Règles que celles qu'elle leur avoit données, lesquelles étoient nouvelles et très-imparfaites, et ne plaisoient même en aucune manière à ces bonnes filles; il lui parla en particulier, et après lui avoir témoigné beaucoup de reconnoissance et d'affection, il la fit consentir que ces filles prissent telles Règles et tel Institut qu'il jugeroit plus utile à la gloire de Dieu. Il ordonna donc qu'on passât le contrat de fondation de ce Monastère, et qu'on disposât toutes choses pour leur donner l'habit et les cloîtrer au plutôt. Et pendant ce temps il visita le grand Séminaire et le Collége des Suisses, ainsi qu'il avoit coutume de faire tous les ans au mois de Septembre. Il célébra la fête de la Nativité de la sainte Vierge, et il donna dans ce jour la dernière bénédiction solennelle à son cher troupeau.

Comme il se disposoit pour donner les Ordres aux Quatre-Temps de Septembre, il apprit, le dix-huitième de ce mois, à onze heures du soir, que Mon-

seigneur François Bosse, évêque de Novare, étoit malade à l'extrémité, et qu'il souhaitoit de recevoir sa bénédiction avant de mourir. Il pria Monseigneur l'évêque de Cittadino, de donner les Ordres pour lui, et il partit à deux heures après minuit pour s'y rendre; mais quelque diligence qu'il pût faire, il le trouva mort, quand il arriva. Il en fut extrêmement affligé, à cause du désir qu'il avoit de l'assister dans ce dernier moment si important pour le salut éternel, et de lui donner des témoignages de l'amitié qu'il avoit pour lui. Il ne pût s'empêcher de se plaindre de ce qu'on l'avoit averti si tard. Il célébra ses obsèques Pontificalement, et il prêcha au peuple pour l'exhorter à prier Dieu pour le repos de l'ame de leur cher Pasteur, et pour lui demander qu'il leur en donnât un autre qui fût de sainte vie, et qui eût toutes les qualités nécessaires pour s'acquitter dignement des devoirs de sa charge. Il ordonna pour cet effet des prières publiques et des processions générales, et il donna plusieurs bons avis aux Chanoines de la Cathédrale pour conduire saintement le diocèse pendant la vacance du Siége.

Monseigneur Gui Ferrier, Cardinal de Verceil, parent et ami intime de saint Charles, ayant appris qu'il étoit à Novare, l'y vint voir, et lui dit, que le marquis de Messeran, leur parent, étoit très-dangereusement malade. Ils allèrent tous deux le visiter, ce qui procura une grande consolation à ce Seigneur. Saint Charles lui donna la sainte Communion, qu'il avoit désiré recevoir de sa main, et ensuite il l'invita à faire un bon usage de sa maladie, et le disposa à bien mourir. Ces deux Cardinaux partirent ensemble pour venir à Verceil qui n'est pas fort éloigné. L'Evêque de cette ville, Monseigneur Jean-François Bonhomme, étant pour lors Nonce auprès de l'Empereur, le pape Grégoire XIII avoit député le cardinal Borromée pour y aller accommoder quelques différens arrivés entre les principaux Gentilshommes de la ville. Ils avoient eu des querelles fâcheuses,

qui ne pouvoient aboutir qu'à des assassinats effroyables. Plusieurs personnes de piété s'étoient employées pour les accommoder, mais Dieu en conservoit la gloire à saint Charles. La réputation de sa sainteté prépara les esprits à l'écouter avec un grand respect; et la manière dont il parla fut si puissante, que par l'esprit de Dieu il éteignit ces inimitiés que l'on croyoit irréconciliables, et réunit des cœurs qui sembloient ne devoir jamais se rapprocher. Ce fut un Ange de paix pour cette pauvre ville divisée; et comme elle étoit menacée de quelque horrible malheur, si les divisions eussent continué, on ne peut exprimer la reconnoissance qu'elle témoigna au Cardinal de l'en avoir garantie par sa prudence.

Les Evêques voisins l'y vinrent visiter pour profiter de ses discours et de ses conseils, qu'ils reçurent tous comme des oracles du Saint-Esprit; entre autres, le cardinal Vincent Laure, évêque de Mondevi, en Piémont, lui fit une Visite qui lui fut très-agréable. Il le convia de la part du Duc de Savoie de l'aller voir à Turin où ce Prince souhaitoit de recevoir de lui quelque témoignage de la joie qu'il avoit de la conclusion de son mariage avec l'Infante d'Espagne, Catherine d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne. Saint Charles qui aimoit ce Prince, se résolut aisément à cette visite, qui lui donneroit encore le moyen de voir le saint Suaire de Notre-Seigneur. Ces trois Cardinaux vinrent ensemble à Turin, où Son Altesse les reçut avec des témoignages extraordinaires d'honneur et de bienveillance. Le saint Cardinal eut la consolation d'y voir encore le saint Suaire; et comme s'il eût été assuré que ce devoit être la dernière fois, il ne pouvoit presque s'en séparer. Il eut plusieurs entretiens particuliers avec Son Altesse, et il lui donna quantité de saints avis pour la conduite de sa conscience et de ses Etats. Il en prit ensuite congé, pour aller au saint Sépulcre du Mont Varalle. Le Duc l'invita, en partant, à lui faire l'honneur de revenir à Turin pour bénir

ses nôces lorsque l'Infante y seroit arrivée. Le Cardinal lui fit d'abord une réponse ambiguë ; et comme il se vit pressé, enfin il lui dit nettement, *Je ne crois pas que nous nous revoyions jamais* ; témoignant assez par ces paroles la connoissance qu'il avoit déjà de la proximité de sa mort, laquelle arriva bientôt après. C'est ce que Son Altesse Sérénissime a eu la bonté d'attester en ces termes dans la déposition qu'elle a faite pour sa Canonisation. « Cet incompa-
» rable Cardinal étant venu à Turin l'année mil cinq
» cent quatre-vingt-quatre pour honorer le saint
» Suaire, et pour nous voir avant notre voyage d'Es-
» pagne, auquel nous nous préparions alors pour
» aller contracter notre mariage avec la Sérénissime
» Princesse Catherine, fille de Philippe II, roi d'Es-
» pagne, nous le priâmes instamment qu'après notre
» retour il revînt ici pour donner sa bénédiction à
» nos nôces. Après s'en être excusé pendant quel-
» que temps, comme nous le pressâmes de nous
» accorder cette grace, il nous dit à la fin, *Peut-être
» que je n'aurai jamais l'occasion de vous revoir* ; à
» quoi je ne fis pour lors aucune réflexion. Mais lors-
» qu'au mois de Novembre suivant, on nous apporta
» la nouvelle de sa mort, que nous reçûmes avec
» le dernier déplaisir, nous nous ressouvînmes de
» ses paroles, et nous crûmes que par un esprit de
» prophétie il nous avoit prédit sa mort. »

Ce Prince étoit convaincu que ce grand Saint, qui avoit pour lui une affection de père, ne lui eût pas refusé la grace qu'il lui demandoit avec tant d'instance, s'il n'eût été assuré du temps de son décès. D'autres personnes ont encore assuré, qu'étant à Novare, et s'entretenant avec un parent de défunt Monseigneur Bosse, Evêque de cette ville, il lui avoit témoigné que la fin de sa vie étoit fort proche ; ce qui s'accorde parfaitement avec ce que le Sérénissime Duc de Savoie a déclaré dans sa déposition. Le Père François Panigarole assura, dans l'Oraison funèbre qu'il fit aux funérailles de ce grand

Saint, lui avoir ouï dire plusieurs fois dans cette même année, qu'il n'en verroit pas la fin. Et le sieur Sénéca l'ayant prié au mois d'Août dernier, lorsqu'ils étoient en visite pendant les plus grandes chaleurs de l'Été, de prendre un chapeau plus léger et de quitter celui de Cardinal avec la calotte qu'il portoit par dessous, dont il étoit fort incommodé, il lui répondit avec quelque pressentiment du peu de temps qui lui restoit à vivre, *Dans peu;* signifiant par cette parole qu'il en seroit bientôt délivré. Il ajouta ensuite que jamais les choses qui étoient attachées à notre Charge n'étoient ni pesantes ni incommodes, lorsqu'on les portoit pour l'amour de Dieu. Il avoit toujours dans ses voyages son chapeau de Cardinal par dessus sa calotte, parce qu'étant Archevêque il étoit souvent obligé à donner la bénédiction à ceux qu'il rencontroit sur les chemins, et il ne le vouloit point faire sans avoir son chapeau de Cardinal sur la tête. Dans son voyage de Turin au saint Sépulcre de Varalle, il apprit, le soir qu'il arriva à Chivasse, la mort du marquis de Messeran dont nous avons parlé; ce qui le fit détourner de son chemin pour aller célébrer ses obsèques, et consoler la Marquise douairière et toute sa famille.

CHAPITRE XI.

Saint Charles tombe malade au Mont Varalle, et il assure l'établissement du Collége d'Ascone.

QUOIQUE toute la vie de saint Charles fût une retraite continuelle, il ne laissoit pourtant pas d'en faire une tous les ans en quelque lieu écarté, où il employoit quelques jours à faire une revue sévère de toute sa vie par une confession annuelle, pour prendre un nouvel esprit de zèle et de piété. Il choisit cette année le Mont Varalle où sont dépeints tous les Mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur,

ainsi que nous l'avons rapporté ailleurs, à cause de la dévotion particulière qu'il avoit au Mystère de la Passion. Il vint donc de Messeran droit à cette sainte montagne, où il manda au Père Adorne de le venir trouver de Milan pour faire les Exercices spirituels sous sa conduite ; car c'étoit un homme d'une sainte vie et d'une grande expérience dans la direction des ames, et il le choisissoit d'ordinaire pour son Directeur dans ses retraites. Comme celle-ci devoit être la dernière de sa vie, et sa préparation à la mort, il la fit avec plus de ferveur que toutes les autres. D'abord en y entrant il congédia la plus grande partie de ses domestiques, et il n'en retint que très-peu avec lui, auxquels il défendit même que pendant tout ce temps ils lui parlassent d'aucune affaire qui pût le distraire. Il choisit une cellule fort étroite pour sa chambre ; il dormoit sur des planches où il n'y avoit qu'une méchante couverture de toile piquée, encore ne se reposoit-il que trois ou quatre heures de la nuit. Il ne mangeoit que du pain et ne buvoit que de l'eau. Ses disciplines étoient très-longues et très-rigoureuses, ainsi qu'on en pouvoit juger par ses chemises qui en étoient toutes ensanglantées, et par son propre corps qu'on trouva tout meurtri de coups après sa mort. Il faisoit les premiers jours six heures d'Oraison mentale dans les chapelles, où il alloit avec une petite lanterne passer une partie de la nuit pour honorer les Mystères qui y étoient représentés. Tous les matins il étoit toujours levé long-temps avant les autres, il portoit de la lumière au Père Adorne pour se lever, et à tous ceux qui faisoient les Exercices spirituels avec lui ; et il avoit un si profond respect pour ce Père, que lorsqu'il entroit dans sa chambre, il prenoit extrêmement garde de ne point faire de bruit de peur de l'éveiller, et que, quand il passoit devant son lit, il faisoit toujours une révérence, quoique pour lors ce Père dormît encore.

En ce temps qui étoit environ le quinzième d'Oc-

tobre, auquel on cesse, dans les Séminaires, les Exercices ordinaires pour donner vacance aux jeunes Ecclésiastiques, il arriva que le sieur Alphonse Oldrade, et le sieur César Besozzo, tous deux gentilshommes Milanois et Clercs du Séminaire des Oblats, allèrent en dévotion au Saint-Sépulcre du Mont Varalle. Ils furent fort surpris, en visitant une des chapelles pour honorer les saints Mystères, d'y trouver le saint Cardinal à genoux ravi en Oraison, n'ayant pas ouï parler à Milan qu'il y fût venu. Quand il fut retiré en sa cellule, ils allèrent pour lui faire la révérence; il les reçut avec joie comme un bon père reçoit des enfans qu'il aime tendrement, et il les fit rester en ce lieu pour y faire les Exercices spirituels avec lui dans l'espérance que cela leur profiteroit pour leur salut. Le Père Adorne leur donnoit à tous les sujets de leurs Méditations pour le jour et pour la nuit; et chacun choisissoit une chapelle selon sa dévotion pour y faire seul ses exercices. Il y avoit de certaines heures déterminées dans la journée, auxquelles ils s'assembloient pour conférer tous ensemble sur des sujets de piété, afin de s'animer les uns et les autres à la ferveur, et se communiquer un nouvel esprit de dévotion. Le saint Cardinal alloit avec beaucoup de charité toutes les nuits porter de la lumière à ces deux jeunes Clercs, pour se lever à l'heure prescrite, et faire leur oraison. Cet exemple d'humilité les édifia tellement, que depuis ils firent un progrès notable dans la piété. Car le sieur Oldrade devint un fameux Prédicateur évangélique, et étant touché d'une vie plus parfaite, il entra dans la Religion des Capucins, où il mourut dans la ferveur de la première année de son Noviciat; et le sieur Besozzo, après avoir travaillé pendant quelques années au salut des ames avec beaucoup de bénédiction et de succès, entreprit par piété le voyage de Jérusalem, d'où, après avoir visité tous les saints Lieux de la Palestine, il revint en Italie, où il est mort en odeur de sainteté.

La principale occupation de saint Charles, depuis qu'il fut entré en retraite, fut de se préparer à sa confession générale de l'année. Il la fit le cinquième jour suivant, avec un cœur si brisé de douleur et un si grand torrent de larmes, que son confesseur même ne put s'empêcher d'en pleurer. Il demeura à genoux la nuit précédente huit heures en oraison, sans s'appuyer en aucune manière, étant comme immobile et ravi en extase; et il trouva ce temps si court, qu'il crut qu'on avoit avancé l'horloge. Le lendemain matin il fut contraint de descendre dans le bourg d'Arone, où le Cardinal de Verceil l'attendoit pour lui communiquer quelques affaires de la dernière conséquence, qui ne pouvoient pas se différer; il les eut bientôt expédiées, et incontinent après il revint à ses premiers exercices, auxquels il s'appliqua avec plus d'exactitude et de zèle qu'auparavant. Il augmenta ses austérités et ses oraisons; et comme un laboureur robuste redouble son travail, lorsqu'il voit approcher la fin du jour, ainsi ce saint homme considérant qu'il lui restoit peu de temps, s'y adonna de toutes ses forces. On l'avoit toujours vu très-uni à Dieu durant ses retraites, mais en celle-ci il parut plus abîmé en lui-même, et plus détaché de toutes les choses du monde qu'il n'avoit jamais fait. C'est que son ame commençoit à sentir qu'elle se dégageoit de son corps, et qu'elle ne devoit plus guère tarder à s'en séparer. Lorsqu'il disoit la sainte Messe, il étoit tellement pénétré de Dieu, et les larmes lui tomboient des yeux en telle abondance, qu'il falloit qu'il interrompît cet auguste Sacrifice pour les essuyer. Monseigneur Bernardin Morra, maintenant évêque d'Averse, a déposé l'avoir vu en ce temps le visage tout éclatant de lumière, qui lui paroissoit être comme un rayon et comme un écoulement de celle qui remplissoit son ame, et un présage assuré de la gloire dont il devoit être bientôt couronné dans l'éternité.

Il avoit beaucoup de dévotion pour tous les Mys-

tères de Notre-Seigneur qui sont représentés dans ce saint Lieu ; mais il y en avoit deux entre autres auxquels il s'arrêtoit plus long-temps à prier ; c'étoit celui de l'Oraison de Notre-Seigneur au Jardin, et celui du saint Sépulcre. En l'un il entroit dans les angoisses de l'agonie de son Sauveur, et dans l'autre il se mettoit en état de mort avec lui par une parfaite renonciation à tous les sentimens et à toutes les pensées de son amour-propre, et par l'oblation de la vie d'Adam qui restoit en lui, afin qu'elle fût entièrement détruite par la mort du Fils de Dieu.

Notre-Seigneur voulut bien favoriser les désirs de ce fidèle Serviteur, et le retirer de l'exil de cette vie misérable ; et pour cet effet, il lui envoya en ce temps, qui fut le vingt-quatrième d'Octobre, un accès de fièvre pour le disposer à la mort ; mais il le cacha si bien, qu'aucun des siens ne s'en aperçut, et il ne laissa pas de continuer ses Exercices de pénitence, et la visite des chapelles de cette solitude. Le vingt-six il eut un second accès, qui marquoit qu'elle se régloit en tierce. Il le découvrit au Père Adorne, qui lui ordonna d'adoucir un peu l'austérité de sa pénitence, la longueur de son oraison, et le travail de ses veilles. Il y obéit, et il souffrit qu'on lui fît une panade, c'est-à-dire, qu'on lui fît cuire son pain dans de l'eau pure sans sel et sans beurre, ce qui étoit une grande délicatesse pour lui. Il permit encore que l'on mît un peu de paille sur les planches où il couchoit, et il abrégea son oraison de quelques heures. Mais il voulut encore une fois visiter toutes les chapelles de la montagne, pour voir si elles étoient en bon état ; et il ordonna qu'on en rétablît quelques-unes. Il ne cessa point de célébrer la sainte Messe tous les jours, même ceux de son accès, qui ne le prit jamais dans ce temps précieux. Le vingt-huitième il eut le troisième accès, qui le tourmenta beaucoup ; mais la force et la vigueur de son esprit soutenant la foiblesse de son corps abattu par la maladie et par l'austérité de ses pénitences,

il résolut de cesser ses Exercices spirituels, afin de se rendre à Milan pour y célébrer la fête de la Toussaint qui étoit proche, et y dire la Messe Pontificalement selon sa coutume.

Il voulut auparavant aller en toute diligence à Ascone, où on l'attendoit pour terminer la fondation du Collége qu'il avoit déjà commencée, et dont nous avons parlé ci-dessus. Il dit à tous ses gens de descendre de la montagne les premiers; mais quand ils furent arrivés au bas, ils furent fort surpris qu'il ne les eût point suivis. Ils remontèrent pour le chercher, et après avoir parcouru toutes les chapelles, ils le trouvèrent enfin en celle du saint Sépulcre. Il descendit cette montagne à pied; mais quand il fut au bourg de Varalle, il monta à cheval, et il vint le même soir du vingt-neuvième d'Octobre, à Arone, qui en est éloignée de six bonnes lieues. D'abord qu'il fut arrivé, il ordonna, quoiqu'il fût fort tard, qu'on lui préparât une barque pour aller toute la nuit par le Lac Majeur, à Ascone, distante de plus de quinze lieues. Le comte René Borromée, son cousin, frère de Monseigneur le Cardinal Borromée, aujourd'hui Archevêque de Milan, le pressa fort de rester cette nuit à Arone; mais il s'en excusa toujours sur ce qu'il étoit obligé de faire ce voyage avant la Toussaint, voulant se trouver ce jour-là à Milan. Un de ses domestiques lui ayant dit qu'il pouvoit remettre cette fondation à un autre temps, il lui répondit qu'il ne pouvoit pas retarder davantage, parce qu'après cela il n'en auroit plus le temps. Il s'embarqua sur les dix heures du soir, après avoir pris une panade de sa façon, dans la maison du Curé, où il étoit descendu, n'ayant point voulu aller dans le Palais de son cousin, pour éviter les commodités qu'il auroit pu trouver.

Incontinent après être entré dans la barque, il se mit à genoux et il récita avec ses gens l'Itinéraire, les Litanies et les prières pour les morts. Ensuite il s'adressa aux bateliers, et il leur demanda s'ils avoient

soin de prier Dieu quand ils partoient ; il leur fit promettre qu'à l'avenir ils diroient toujours l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique et le Symbole des Apôtres, au commencement de chaque voyage, et en même temps il les récita à haute voix avec eux, afin que Dieu bénit leur voyage. Après cela il fit un discours spirituel à toute la compagnie, où il montra combien il faut être résigné en toutes choses à la volonté de Dieu, et préférer toujours sa gloire et son service à nos propres intérêts. Dans tous les discours qu'il fit pendant ce voyage, il parloit souvent de la mort et des dispositions saintes avec lesquelles il faut la recevoir, témoignant ouvertement qu'il n'y avoit aucune répugnance ; que la plupart de ses ancêtres avoient peu vécu, et que par conséquent il lui restoit peu à vivre : ce qui a fait croire que Dieu lui avoit révélé le temps de sa mort, quoique, lorsqu'il parloit de la sorte, personne n'y fit réflexion, parce qu'on ne pouvoit pas s'imaginer que Dieu voulût priver son Eglise de ce grand Saint, lorsqu'il sembloit qu'il lui étoit si nécessaire pour la conversion des Hérétiques et pour la conservation de la foi Catholique.

Après ces entretiens, il se coucha, sans se déshabiller, sur un matelas qui étoit dans la barque, et sur les quatre heures du matin il se leva et récita Matines à genoux avec les siens, après lesquelles il fit une heure et demie d'oraison qui dura jusques à ce qu'ils fussent arrivés au bourg Canobbio. Il étoit plus de six heures quand il descendit de la barque ; il se retira dans la maison du Curé, où il se mit encore en oraison jusques à ce qu'il fût grand jour ; alors il dit Prime et Tierce, se confessa, et célébra la sainte Messe. Après son action de graces, il prit encore une panade pour se fortifier un peu, il remonta dans la barque, et alla d'une traite à Ascone, quoique le temps fût fort fâcheux. Il eut la pensée d'envoyer de là quelques-uns de ses Ecclésiastiques dans les pays des Suisses et des Grisons pour travailler au

salut des ames ; mais la peste qui étoit dans tout le quartier d'Ascone lui fit changer de résolution ; cela n'empêcha pourtant pas qu'en arrivant à Ascone il n'alla droit à la grande église, et qu'après y avoir fait ses prières ordinaires, il ne montât en Chaire pour prêcher au peuple. Il érigea le Collége, en fit dresser un acte public, et y établit un Recteur avec quelques réglemens qu'il lui prescrivit. Il voulut qu'on examinât quelques écoliers pour commencer les Classes, mais on ne put pas les continuer à cause de la peste qui étoit dans la ville. Il apprit que dans la ville de Locarno située au bout du Lac dans la Seigneurie des Suisses, laquelle est la plus considérable du pays, il y mouroit de peste une si grande quantité de personnes, que le Cimétière étoit trop petit pour les y enterrer. Quoique ce lieu ne fût ni de son diocèse, ni de sa Province, il résolut d'y aller, par une pure charité, pour en consacrer un nouveau, à cause du pouvoir qu'il en avoit en qualité de délégué du saint Siége ; mais ayant fait réflexion qu'il avoit laissé sa Mitre à Arone, il changea de dessein, ne voulant jamais faire aucune fonction Ecclésiastique que dans toutes les règles et avec toutes les cérémonies qui sont prescrites dans les Rubriques.

Dans le temps qu'on lisoit le contrat de l'érection du Collége d'Ascone, son quatrième accès de fièvre le prit sur les onze heures du matin. Aussitôt que cette affaire fut terminée, il se rendit en toute diligence à Canobbio, où on lui avoit préparé un lit, et quoique, lorsqu'il y arriva, il fût dans la plus grande ardeur de sa fièvre, il le fit pourtant ôter pour ne se coucher par pénitence que sur de la paille, selon sa coutume. Son accès dura jusques vers les neuf heures du soir ; et afin de ne point demeurer inutile pendant tout ce temps, il envoya quérir les Pères Capucins de ce lieu, pour s'entretenir de piété avec eux ; ils parlèrent assez long-temps de la vie et des vertus de saint François, et enfin le discours étant tombé sur la sainteté de Pie V, qui

avoit été son intime ami, il dit quantité de choses à la louange de ce grand Pape, qu'il regardoit comme un Saint, à cause des rares vertus qu'il avoit remarquées en lui, et des actions saintes qu'il avoit faites durant son Pontificat. L'accès de sa fièvre étant passé, il prit une panade de sa façon, et il crut qu'il seroit assez fort pour s'embarquer et continuer son voyage, afin de se trouver à Milan pour le jour de la Toussaint; mais on lui représenta que d'aller toute la nuit sur l'eau c'étoit s'exposer à être plus malade encore; il changea donc de résolution; et il s'arrêta dans ce lieu pour s'y reposer.

Le lendemain on le trouva levé de grand matin dans sa chambre, où il récitoit son Office à genoux. Il se prépara pour dire la sainte Messe, et après s'être confessé dans l'église, il la célébra, quoiqu'il fût si foible, qu'en faisant les génuflexions il eût bien de la peine à se relever, à moins qu'on ne l'aidât. Il voulut pourtant jeûner tout ce jour, parce que c'étoit la veille de la Toussaint, et il prit seulement une cuillerée d'aigre de cèdre par ordonnance du Médecin, avant de s'embarquer pour venir à Arone. D'abord qu'il fut dans la barque, il se mit à genoux, récita l'Itinéraire, les Litanies et plusieurs autres prières; ensuite s'adressant aux bateliers il leur fit dire avec lui les Litanies romaines selon l'usage d'Arone, après lesquelles il leur fit une exhortation sur la fête de la Toussaint avec tant de ferveur, qu'ils ne purent retenir leurs larmes. Il donna les points de méditation sur la même fête, et après qu'on eut demeuré près d'une heure en oraison, il fit encore une autre conférence avec tant d'ardeur, qu'il étoit facile de connoître le grand désir qu'il avoit de rendre saints tous ceux de sa compagnie. Pendant le peu de temps qu'il demeura à Arone, il ne s'occupa que des affaires qui concernoient la gloire de Dieu et le salut des ames. Et ce qui est plus remarquable, il envoya quelques bons Prêtres en la vallée Mésolcine, pour y soulager les peuples dans leurs besoins spirituels.

Avant que d'arriver au port, il voulut encore réciter à genoux les Litanies, avec tout le reste de son Office du jour, quelque foible et abattu qu'il fût. Il arriva sur les trois heures après midi. Le Comte René Borromée son cousin, qui l'attendoit sur le port, fit tout ce qu'il put pour le conduire dans son Palais où il lui avoit préparé un très-bel appartement; mais il ne voulut jamais y aller, étant résolu de loger chez les Pères Jésuites, s'excusant sur les secours spirituels qu'il espéroit trouver plus facilement chez ces bons Pères.

Il reposa très-bien cette nuit, et son sommeil fut fort tranquille ; il se leva sur les deux heures après minuit, et fit son oraison qui dura près de deux heures. Ensuite il récita son Office, se confessa, et se prépara pour dire la sainte Messe sur les sept heures. Il s'y trouva une grande quantité de personnes qui voulurent communier de sa main, à cause que c'étoit la fête de la Toussaint : il communia entre autres tous les Novices des Jésuites ; cette Messe fut la dernière qu'il célébra. Il s'arrêta ensuite à l'église, pour y entendre à genoux la Messe du Père Simon Arpi, Recteur du Collége, et pour y faire plusieurs autres prières. Les Médecins lui conseillèrent de ne point se mettre en chemin, vu que c'étoit le jour de sa fièvre, et de boire dans la chaleur quantité de tisane, afin de suer s'il le pouvoit; il les crut, mais leur remède produisit un effet tout contraire; car sa fièvre s'augmenta de beaucoup, et elle ne le quitta plus jusques à la mort. Cet accès même fut très-violent, et lui donna beaucoup d'inquiétudes.

Le lendemain, qui étoit un Vendredi jour des Morts, il voulut célébrer la sainte Messe, mais il se trouva si foible qu'il ne put le faire. Il alla à l'église pour l'entendre, où il se confessa et communia avec beaucoup de dévotion, et récita son Office toujours à genoux. Après avoir pris quelque nourriture, il se mit dans la barque, et il vint la même journée à Milan, par le Tésin, étant accompagné du Comte

René son cousin, qui depuis ce temps ne l'abandonna plus. On envoya une bonne demi lieue au-devant de lui une litière; il s'y mit dedans, et il arriva en son Palais à deux heures de nuit. Le Comte Annibal Altaemps, son cousin, avec le Comte Gaspard son fils, et le Seigneur Fabrice Corregge y étoient logés; ils l'allèrent saluer au sortir de sa litière, et il les embrassa avec beaucoup de joie et d'amitié. Quoiqu'il eût un besoin extrême de se mettre au lit, il voulut pourtant aller en sa chapelle selon sa coutume, et il y fit son oraison durant quelque temps. Après cela, il se coucha; mais auparavant il recommanda avec grand soin au Préfet de sa maison un de ses Estafiers qui étoit retourné malade avec lui. Quoiqu'il fût entièrement résigné à la volonté de Dieu, et même disposé à la mort, si c'étoit son divin plaisir, il ne crut pourtant pas qu'il fallût négliger les remèdes humains. C'est pourquoi il fit appeler les Médecins, et il leur rendit compte de toute sa maladie, afin qu'ils agissent selon les règles de leur art, les avertissant toutefois de ne rien ordonner qui pût l'empêcher de vaquer à ses exercices spirituels.

CHAPITRE XII.

La mort bienheureuse de saint Charles.

PLUS le moment qui devoit détacher saint Charles de la terre s'approchoit, plus son cœur et son esprit s'unissoient à Dieu; et quoique toute sa vie il eût eu un soin extrême de ne rien faire qui fût contre la volonté divine, il s'appliqua pourtant encore avec une plus grande exactitude, dans le peu de temps qui lui restoit, à régler toutes ses actions d'une telle manière, qu'il n'y eût rien qui ne fût fait par obéissance. Ainsi il abandonna son corps aux Médecins pour les remèdes, et il commit sa conscience au

Père Adorne pour ne rien prendre et ne rien faire que par son commandement.

Le lendemain matin ayant pris sur les huit ou neuf heures la nourriture qu'on lui avoit ordonnée, il fit venir ses Aumôniers pour réciter selon sa coutume l'Office divin avec eux; mais les Médecins l'ayant averti que son mal ne pouvoit pas souffrir la contention de cette prière vocale, il consulta le Père Adorne qui lui assura la même chose, et qui lui défendit même de le dire. Il obéit simplement, et il se contenta de l'ouïr réciter, avec l'Office des morts, aux pieds de son lit par le sieur Jérôme Gastani, alors son Camérier, et maintenant Chanoine de cette Cathédrale. Il avoit toujours été très-dévot aux mystères de la Passion de Notre-Seigneur, et c'étoit la plus douce occupation de ses pensées. Cette dévotion s'accrut en lui à la fin de sa vie; et comme il ne pouvoit pas appliquer son esprit trop fortement à la méditation des douleurs de son divin Maître, pour n'échauffer pas trop sa tête, il fit mettre son lit dans sa chambre d'Audience, qu'on appeloit la Chambre de la Croix, y fit dresser un autel, et mettre un tableau dessus, où le Fils de Dieu étoit représenté dans un sépulcre; et au fond de son lit un autre, où on le voyoit priant au Jardin des Oliviers. Par ce moyen il méditoit des yeux, et empêchant son entendement d'agir, il laissoit à son cœur la liberté de produire tous les mouvemens d'amour, de compassion, de reconnoissance, d'union et de sacrifice que la grace lui inspiroit.

Les Magistrats de Milan ont coutume tous les ans de faire dire ce même jour une Messe du Saint-Esprit à la Cathédrale, pour l'ouverture du Palais, laquelle est accompagnée d'une prédication. Celui qui la fit cette année, fut le Père Panigarole, pour lequel notre saint Cardinal avoit beaucoup d'affection, autant pour sa rare doctrine, qu'à cause du talent admirable que Dieu lui avoit donné pour la chaire. Après son Sermon, il le fit appeler pour s'entretenir

de piété avec lui. Ce Père, étant entré dans sa chambre, fut un peu surpris de voir tant d'images autour de son lit. Le Saint s'en étant aperçu, lui dit : *Je reçois, dans mes maladies, un grand soulagement de considérer les mystères de la Passion de Notre-Seigneur, et particulièrement celui de son agonie au Jardin, et de sa sépulture dans le tombeau, qui ont été le commencement et la fin de cette bienheureuse Passion.* Les Médecins entrèrent en même temps pour le visiter. Après avoir examiné l'état de sa maladie, ils trouvèrent qu'il y avoit un grand danger : ce qui les fit résoudre d'appeler encore un autre Médecin, afin de ne rien faire témérairement dans une affaire de si grande importance. Ils en avertirent les Camériers, qui le rapportèrent en même temps à saint Charles pour savoir sa volonté ; il ne leur voulut point faire de réponse qu'il n'eût su auparavant le sentiment du Père Adorne son Confesseur, et du sieur Louis Monéta, qui en furent aussi d'avis. Il y consentit donc, mais à condition qu'ils prendroient garde les uns et les autres de ne point empêcher ses exercices spirituels. Il avoit dessein le lendemain qui étoit un Dimanche, d'aller à sa chapelle pour y entendre la Messe et y communier. Il en consulta le Père Adorne et le sieur Louis Monéta, qui lui dirent qu'il ne pouvoit le faire sans augmenter de beaucoup son mal. Le Père Adorne s'offrit à dire la Messe dans sa chambre sur l'autel qui y étoit dressé ; mais le Cardinal lui repartit que sa chambre n'étoit pas un lieu sacré pour y offrir le Sacrifice. Et comme le Père Adorne lui eut répliqué que toute la maison d'un Evêque étoit sacrée ; il demeura ferme dans sa première résolution, ne voulant pas, dit-il, donner aux autres l'exemple de faire dire la Messe dans leurs chambres contre les ordres de l'Eglise.

Sur les deux heures après midi les Médecins revinrent. Ils le trouvèrent sans fièvre ; ce qui leur donna bonne espérance. On le rapporta au Cardinal, qui n'en donna aucun signe de joie ; il dit seulement :

La volonté de Dieu soit faite ; avec une entière résignation. Bientôt après l'accès revint beaucoup plus violent qu'auparavant, et accompagné d'un grand assoupissement. On rappela incontinent les Médecins, qui étant venus lui touchèrent le pouls, et trouvèrent que les forces lui alloient manquer, et qu'il lui restoit peu de temps à vivre. Cet accident surprit extrêmement tous ceux qui étoient dans sa chambre, et ils en avertirent aussitôt le Père Adorne, afin qu'il préparât le Cardinal à la mort. Ce Père s'approcha de son lit, et ayant le cœur serré de douleur, il ne put retenir l'effort de ses larmes pour lui dire que sa dernière heure étoit venue, qu'il lui faudroit bientôt paroître devant son Sauveur, et s'il ne désiroit pas pour cela se fortifier du saint Viatique. Sa grande ame ne fut point ébranlée de ce coup, et il lui répondit avec une égalité d'esprit la plus grande du monde, qu'il le souhaitoit ardemment. On lui demanda ensuite de qui il vouloit le recevoir; il repartit : de l'Archiprêtre de sa Cathédrale, Monseigneur Jean Fontaines, qui est maintenant évêque de Ferrare.

Dans ce même temps ses Chanoines vinrent pour le visiter, ne croyant pas qu'il fût si dangereusement malade. En le voyant dans cette extrémité, ils se jetèrent tous, fondant en larmes, aux pieds de son lit, pour lui demander sa sainte bénédiction ; mais il étoit déjà si bas, qu'il ne put leur dire une seule parole. Ils allèrent droit à la Cathédrale, où ils exposèrent le saint Sacrement pour faire des prières publiques pour la santé de leur saint Archevêque, et ensuite ils accompagnèrent l'Archiprêtre qui lui porta le Viatique. Le Comte Annibal Altaemps, son cousin, avec son fils, et le Comte René Borromée, étoient aux pieds de son lit avec tous ses domestiques fondant en larmes et gémissant de la perte d'un si bon maître. Il voulut lever la main pour leur donner sa bénédiction, mais il fallut qu'on lui aidât à faire le signe de la Croix, tant ses forces étoient

affoiblies. Tous les Chanoines de la Cathédrale arrivèrent avec le saint Sacrement. Il ramassa tout ce qu'il avoit de forces pour témoigner le désir qu'il avoit de recevoir son Sauveur. Il souhaita sortir du lit par respect, pour le recevoir, mais il se trouva trop foible pour cela. On lui mit son rochet et son étole au col, laquelle il voulut baiser auparavant. Enfin on lui donna le saint Viatique, avec toutes les cérémonies accoutumées, lequel il reçut aussi avec tous les signes extérieurs de dévotion que son extrême foiblesse lui put permettre. On lui demanda s'il vouloit recevoir l'Extrême-Onction, et il s'efforça pour faire signe qu'il le souhaitoit. Pendant qu'on la lui donnoit, on remarqua qu'il faisoit tous ses efforts pour répondre au Prêtre. Incontinent après il entra dans l'agonie.

Ses domestiques se ressouvinrent qu'ils lui avoient ouï dire plusieurs fois qu'il désiroit mourir dans la cendre et dans le cilice, comme les premiers saints Evêques, et qu'il l'avoit même ordonné dans son Rituel. C'est pourquoi deux heures avant sa mort, le Père Dom Charles Bascapé, qui l'assista toujours jusques à ce qu'il eût rendu le dernier soupir, prit un des cilices de ce Saint, l'en revêtit et le couvrit de cendres bénites ; car il étoit bien convenable qu'il mourût dans un habit de pénitence, puisque toute sa vie il en avoit pratiqué une si austère. Sa chambre se remplit incontinent de Prêtres, dont les uns faisoient la recommandation de l'ame, les autres lisoient la Passion, pendant que le Père Adorne étoit auprès de lui avec le Crucifix à la main, qui lui crioit quelques paroles courtes et affectueuses propres à l'état où il se trouvoit. Mais les larmes tomboient des yeux des uns et des autres en si grande abondance, qu'ils étoient obligés souvent d'en interrompre leurs prières. Quand ils le virent privé de connoissance, alors les pleurs, les cris et les gémissemens éclatèrent de toutes parts. Ils étoient tous inconsolables de la mort si prompte de leur tendre père. Les uns pleuroient

la perte irréparable que faisoit toute l'Eglise, les autres le relâchement inévitable qu'ils prévoyoient de la discipline ecclésiastique et de la réforme qu'il avoit établie avec tant de fatigues et de sueurs dans l'église de Milan. Mais tous se lamentoient en pensant qu'ils ne verroient plus leur cher Pasteur, qu'ils ne jouiroient plus de ses entretiens, et qu'ils le perdoient pour toujours. Ce qui augmentoit surtout leur affliction, étoit de voir le plus triste et le plus pitoyable spectacle qu'on puisse s'imaginer, je veux dire, ce grand Cardinal aux prises avec la mort, étendu sur son lit, les yeux élevés au Ciel, sans sentiment et sans connoissance, revêtu d'un cilice et couvert de cendres.

Quand la nouvelle du danger où il étoit se fut répandue dans Milan, le vendredi au soir, toute la ville se troubla ; et quoiqu'il fut nuit, chacun sortit de sa maison : les uns allèrent aux églises pour demander à Dieu qu'il leur conservât leur père commun, les autres vinrent à l'Archevêché pour le voir. Les Confréries des Pénitens de la Croix et de la Doctrine Chrétienne, suivies d'une foule innombrable de peuples, allèrent en procession aux sept Stations pendant la nuit, chantant d'une voix triste et pitoyable des Litanies, des Psaumes, et plusieurs autres prières pour demander la santé de leur cher Pasteur. D'autres coururent séparément par toutes les rues, criant à haute voix, *Prières*, *Prières pour notre saint Archevêque*. Et on en vit même plusieurs revêtus d'un sac de pénitence, prendre de rigoureuses disciplines pour engager le Ciel à leur accorder ce qu'ils demandoient. Enfin tous furent saisis d'une douleur si amère et si tendre, que l'on n'entendit que cris et que gémissemens pendant toute cette nuit, en quelque lieu de la ville que l'on pût aller. Le bruit pénétra jusques dans les cloîtres des Religieuses, et il n'y en eut pas une qui ne passât presque toute la nuit devant le saint Sacrement, pour demander à Dieu, avec des larmes et des soupirs, la santé de

celui qui les conduisoit avec tant de sagesse et de charité, et à qui elles avoient de si grandes obligations.

Les Milanois n'étoient pas les seuls qui pleuroient cette grande perte ; tous les étrangers qui se trouvèrent alors dans leur ville, n'en furent pas moins touchés : comme la perte leur étoit commune, la douleur le fut aussi. Il accourut une si grande foule de monde à l'Archevêché, qu'on fut contraint d'avoir des Suisses de la garde du Gouverneur pour les en faire sortir, de peur qu'il n'en arrivât quelque désordre. Le Duc de Terre-neuve, Gouverneur de Milan, y vint aussitôt pour le voir; mais l'ayant trouvé sans connoissance, il ne put faire autre chose que de mêler ses larmes aux larmes de ceux qu'il trouva dans sa chambre, et de témoigner par des paroles passionnées le regret qu'il avoit de perdre un Prélat avec lequel il étoit lié d'une si étroite amitié. Le Sénat et les Magistrats firent la même chose. Enfin ce saint Archevêque, après avoir demeuré depuis cinq heures du soir jusques à huit dans une agonie fort paisible, ayant toujours les yeux arrêtés sur une image de Notre-Seigneur qui étoit devant son lit, et le visage beau et riant, rendit son ame bienheureuse pour aller recevoir dans le Ciel la récompense des travaux qu'il avoit soufferts pour le service de son divin Maître. Le Père Dom Charles Bascapé, qui se trouva auprès de lui pour lors, lui rendit le pieux et dernier office de lui fermer les yeux.

Qui pourroit exprimer les cris, les pleurs, et les gémissemens que jetèrent alors tous ceux qui se trouvèrent présens? Aussitôt que le son lugubre des cloches de la Cathédrale et des autres églises de la ville eut appris sa mort au peuple, on vit dans Milan une aussi grande consternation, que si les ennemis s'en fussent rendus maîtres par surprise. Chacun crut avoir perdu son père et son défenseur, et l'on appréhenda quelque grande calamité pour la province à qui la mort enlevoit un si saint Evêque à la fleur de son

âge. Il fut nécessaire de tenir les portes de l'Archevêché fermées, et d'y mettre des gardes afin de contenir la multitude extraordinaire de peuple qui accouroit de tous les quartiers de la ville pour voir leur saint Archevêque mort, et afin d'obvier à plusieurs autres accidens qui auroient pu arriver, aussi bien que pour accommoder ce précieux corps avec la décence qui étoit requise.

Cette mort arriva le troisième jour de Novembre de l'année mil cinq cent quatre-vingt-quatre, la quarante-septième de son âge, commencée depuis un mois et un jour; car il étoit né, comme nous l'avons dit en son lieu, le second d'Octobre de l'année mil cinq cent trente-huit. Dieu lui fit la grace d'être semblable à saint Martin, dans sa mort, comme il avoit tâché toute sa vie de l'imiter dans ses vertus. Car Sulpice Sévère rapporte de saint Martin, qu'étant tombé malade dans une visite de son diocèse, les forces lui manquèrent tout d'un coup; que quoique sa fièvre s'augmentât de jour en jour, il ne voulut pourtant jamais rien diminuer de ses austérités ni de ses exercices spirituels, ni qu'on mît seulement une paillasse sous son corps abattu de la maladie et d'une vieillesse de quatre-vingts ans; et qu'enfin il voulut mourir sur son lit ordinaire, qui étoit le cilice et la cendre.

CHAPITRE XIII.

Sépulture de saint Charles.

PENDANT qu'on accommodoit le corps de ce bienheureux Archevêque pour l'ensevelir, tous ses domestiques ne purent se lasser de le baiser et de le laver de leurs larmes. On remarqua sur ses épaules de grandes meurtrissures que ses fréquentes disciplines lui avoient faites; sa chair étoit rude à cause du cilice qu'il portoit toujours, et son corps si mai-

gre et si abattu, qu'il n'avoit que la peau collée sur les os : on y voyoit encore au milieu des vertèbres la marque de la balle qui le frappa, lorsqu'on tira un coup d'arquebuse sur lui. Après l'avoir revêtu de ses habits pontificaux blancs, on le porta dans la chapelle de l'Archevêché, où tout le reste de la nuit ses domestiques le veillèrent, récitant l'Office des morts, pour le repos de son ame, quoiqu'ils fussent persuadés qu'elle jouissoit déja dans le Ciel de la gloire des Bienheureux; et dans cette pensée chacun tâcha d'avoir quelque chose de ce qui lui appartenoit, ou qui l'eût touché. L'un prit son chapelet, celui-ci l'*Agnus Dei* qu'il portoit à son col, l'autre sa calotte, les plus adroits s'emparèrent des choses les plus précieuses, comme de sa chemise, de son cilice, et de sa discipline, toutes teintes de son sang, et ils se les partagèrent entre eux; d'autres prirent ses livres, ses images et ses habits; et ceux qui ne purent avoir autre chose, emportèrent la paille sur laquelle il étoit couché lorsqu'il mourut.

Le lendemain, qui étoit le Dimanche, cette triste ville se trouva dans une affliction aussi profonde, que le seroit celle de plusieurs orphelins à qui la mort auroit enlevé leur père par un accident imprévu. On n'entendoit de tous côtés que soupirs, que pleurs, et que gémissemens; et lorsque ceux qui avoient eu le bonheur de le connoître se rencontroient par les rues, leur cœur étoit tellement saisi de douleur, qu'ils ne pouvoient se saluer que par un torrent de larmes qui couloit de leurs yeux, sans prononcer une seule parole. Quel plus triste spectacle, que de voir toute cette matinée dans les églises les Prêtres à l'autel et les Prédicateurs dans les chaires, être interrompus, dans leurs fonctions augustes, par l'abondance de leurs larmes qu'il leur étoit impossible de retenir, quelque violence qu'ils se fissent. Le peuple encore plus sensible n'en pouvoit être témoin sans s'abandonner à des pleurs et à des cris aussi grands, que si chacun dans ce jour eût perdu son père, sa

mère, son frère ou son enfant. On ne s'entretenoit en tous lieux que de ce fâcheux accident arrivé si subitement et lorsqu'on y pensoit si peu. Plusieurs disoient que Dieu, gagné par les bonnes œuvres, les austérités et les prières continuelles de ce fidèle Serviteur, l'avoit enlevé tout d'un coup de ce monde comme un fruit mûr qu'il vouloit cueillir pour l'éternité, afin de ne pas donner au peuple de Milan le temps de lui demander, par de ferventes prières, la prolongation de la vie de son cher Pasteur.

On fut contraint tout le Dimanche de tenir les portes de l'Archevêché fermées, de peur qu'il n'arrivât quelque désordre, à cause du concours du peuple qui y venoit en si grande foule, que les rues mêmes et les places publiques ne pouvoient le contenir. Le lendemain matin on ouvrit les portes, après avoir fait entourer le cercueil d'une forte balustrade. Il est impossible d'exprimer et même de concevoir l'empressement avec lequel tout le monde vouloit passer des premiers pour le voir ; je dirai seulement qu'on fut obligé de percer la muraille de la chapelle dans un autre endroit, pour faire sortir le peuple : ce concours ne diminua pas pendant les trois jours que le corps du saint Archevêque fut ainsi exposé. Il y vint encore une si grande multitude de monde des villes et des bourgs circonvoisins, qu'en montant et descendant sur le grand escalier du Palais, qui est fort large, elle figuroit le flux et reflux d'une mer agitée de vents impétueux. Plusieurs ne pouvant s'approcher de ce saint Corps pour le baiser, s'efforçoient du moins d'y faire toucher leurs chapelets et leurs rosaires par dévotion. On ne sauroit dire ce qui étoit le plus surprenant, ou de la piété de ce peuple pour cette sainte relique, ou de la douleur qu'il témoignoit de la mort de son saint Archevêque. Les uns le pleuroient comme leur Père commun, les autres comme leur véritable et bon Pasteur, et plusieurs comme leur saint Cardinal. Mais les pauvres, les veuves et les orphelins se désoloient d'avoir perdu

en même temps leur Avocat, leur Protecteur et leur Père. Dans ce deuil général, on en vit pleurer, qui, peut-être de toute leur vie n'avoient jeté une seule larme, quelque malheur qu'il leur fût arrivé. La dévotion qu'on eut de voir encore son visage vénérable avec une face riante, qui étoit sans doute un signe manifeste de sa sainteté, fut d'une grande consolation à tous les Milanois.

Pendant les trois jours que ce saint Corps fut exposé, il y eut toujours plusieurs Ecclésiastiques qui le gardèrent, en récitant l'Office des morts. Tous les Chapitres de la ville y vinrent les uns après les autres; en sorte qu'à chaque heure de la nuit et du jour, il s'y trouva toujours un Chapitre pour le veiller.

On ouvrit dans ce temps le testament qu'il avoit fait le neuvième de Septembre de l'année mil cinq cent soixante-seize, lorsqu'au commencement de la peste de Milan il résolut d'exposer sa vie pour son troupeau. Il y ordonnoit qu'il seroit enterré dans son église Cathédrale, au bas des degrés pour monter au chœur, dans l'endroit de l'église qui est le plus foulé aux pieds, avec cet Epitaphe : *Carolus Cardinalis tituli sanctæ Praxedis, Archiepiscopus Mediolani, frequentioribus Cleri populique ac devoti feminei sexus precibus se commendatum habere cupiens, hoc loco sibi monumentum vivens elegit.* « Charles,
» Cardinal du titre de Sainte-Praxède, Archevêque
» de Milan, a choisi pendant sa vie ce lieu pour sa
» sépulture, souhaitant que le Clergé, le peuple et
» le dévot sexe féminin se ressouviennent de lui dans
» leurs fréquentes prières. »

Il ordonna encore, par ce même testament, qu'il n'y auroit que six cierges allumés autour de son cercueil; que d'abord après sa mort on feroit trois Services et on diroit mille Messes pour le repos de son ame; et que tous les ans, à perpétuité, on diroit une grand'Messe de morts pour lui le jour de son décès, à moins qu'il n'arrivât le troisième de Novembre, jour auquel on fait dans la Cathédrale un Ser-

vice pour tous les Archevêques de Milan, et qu'en ce cas on la diroit le jour suivant. Et comme il est arrivé qu'il est mort justement ce même jour, plusieurs ont cru de là, qu'il avoit eu quelque révélation de sa mort. Il donna à son église Métropolitaine, tant en argenterie qu'en ornemens, la valeur de plusieurs mille écus d'or, et aux Chanoines toute sa Bibliothèque qui étoit d'un grand prix, excepté les Manuscrits et les Prédications qui étoient reliées en plusieurs volumes, et qu'il laissa à Monseigneur Jean-François Bonhomme, évêque de Verceil, lesquels sont depuis retournés à Monseigneur le Cardinal Féderic Borromée, maintenant Archevêque de Milan. Il donna encore à plusieurs autres, pour marque de son amitié, quelques images de piété, et à d'autres quelques pensions sur son patrimoine. Pour tout le reste il fit le grand Hôpital de Milan son héritier universel, ne laissant à ses parens que les biens substitués par ses ancêtres ; lesquels devoient retourner aux Comtes Borromée, ses oncles et ses cousins. En quoi il fit connoître combien il étoit détaché de l'amour déréglé des parens, lequel ne domine que trop souvent dans les ecclésiastiques. Il témoigna encore le grand amour qu'il avoit pour sa chère épouse l'église de Milan, ayant ordonné qu'en quelque lieu que la mort le surprît, son corps y fût enterré, voulant lui être uni après sa mort aussi fidellement qu'il l'avoit été pendant toute sa vie.

Ses funérailles se firent le Mercredi matin, avec toute la pompe qui étoit due à sa qualité et à sa piété, encore que par son testament il en eût retranché toutes ces dépenses qui ne servent qu'à faire voir la vanité des mourans. Le cardinal Nicolas Sfondrat, évêque de Crémone, qui depuis, étant élevé au souverain Pontificat, prit le nom de Grégoire XIV, vint exprès de Crémone pour les célébrer; les évêques d'Alexandrie-de-la-paille, de Vigevane et de Castres s'y trouvèrent aussi; tous les Chapitres de la ville, avec tous les autres Ecclésiastiques et les

Cathédrale ; ce qui fit dire à plusieurs que le ciel même étoit en larmes, et prenoit part à la douleur commune. Mais les hurlemens des possédés, à la vue de ce saint Corps, étoient si effroyables par les rues et dans l'église, qu'il sembloit qu'on fût à la fin du monde. Quelques personnes dignes de foi ont même déposé dans le procès-verbal de sa canonisation, que dans cette occasion il y en eut quelques-uns de délivrés. Parmi tous ces pleurs et ces gémissemens plusieurs disoient que jamais leurs larmes ne s'essuieroient, que leur douleur s'augmenteroit de jour en jour, et que le temps qui adoucit les afflictions les plus amères ne soulageroit jamais la leur ; que plus ils reconnoîtroient la perte irréparable qu'ils avoient faite, plus ils seroient inconsolables dans la suite.

Les Chanoines les plus considérables de la Cathédrale portoient le Corps, pendant que tous les autres chantoient les prières ordonnées pour de semblables cérémonies. Presque tout le monde se mettoit à genoux, en voyant passer cette précieuse Relique. Quand le Corps fut à l'église, il fallut mettre des gardes autour de lui, pendant tout le temps qu'il demeura exposé, pour retenir la multitude qui se jetoit dessus avec impétuosité, afin de le baiser, ou du moins pour lui faire toucher les chapelets. Le cardinal de Crémone célébra pontificalement la Messe, qu'il interrompit souvent par ses larmes ; et le Père Panigarole fit l'Oraison funèbre, avec un si grand sentiment de douleur et une si grande abondance de larmes, que son Auditoire, qui en fut vivement touché, ne fit que pleurer pendant tout le temps qu'il parla. Il fit voir les cinq vertus principales qui avoient le plus éclaté dans ce grand Cardinal, et qui étoient un amour singulier pour son église, une sainteté de vie extraordinaire, une prudence rare pour les affaires, une vigilance exacte dans le gouvernement de son diocèse, et une force d'esprit incomparable dans les contradictions.

Après que tous les Offices furent finis, on fut

encore contraint de laisser le Corps à découvert pendant quelques heures, pour satisfaire la dévotion du peuple qui souhaitoit le voir encore, puisqu'il ne lui étoit pas permis de le toucher. Ensuite on le mit dans la chapelle de Médicis, fermée d'une forte balustrade de fer, pour le défendre du concours du peuple qui ne laissa pas de continuer tout le reste du jour, et même une bonne partie de la nuit ; et sur les dix heures du soir, ayant fait sortir tout le monde de l'église et les portes étant fermées, après l'avoir enfermé dans un cercueil de plomb couvert de gros ais, on le mit sur une grille de fer, au même lieu qu'il avoit choisi pour sa sépulture, et qu'on avoit fait accommoder de nouveau. Nous verrons dans le troisième Chapitre du dernier Livre les Miracles qui se firent en ce jour.

CHAPITRE XIV.

Des Apparitions de saint Charles qui arrivèrent dans le temps de sa mort; et du Monastère des Capucines de Sainte-Barbe qui s'établit miraculeusement à Milan.

Après que saint Charles eut rendu le dernier soupir, le Père François Adorne, son confesseur, qui l'assista toujours pendant sa maladie, se retira au Collége de Saint-Fidèle pour se reposer, et s'étant mis au lit, il demeura jusques au point du jour saus pouvoir s'endormir, tant il étoit pénétré de douleur de la perte irréparable que l'Eglise venoit de faire d'un si grand et si saint Prélat. A la fin il s'assoupit un peu, et dans ce moment le bienheureux Cardinal lui apparut revêtu de ses habits pontificaux et environné d'une gloire surnaturelle. Ce bon Père en étant tout surpris, lui dit : D'où vient ce que je vois, Monseigneur? Il me semble que vous avez été dangereusement malade, et même que vous êtiez mort.

Le Saint lui répondit d'une face riante; *Dominus mortificat, et Dominus vivificat.* « C'est le Seigneur qui » donne la mort et la vie. Je suis Bienheureux, et je » vous avertis que vous me suivrez bientôt. » Ce Pére fut trés-consolé de cette révélation. Il le dit à plusieurs, et il le prêcha même une fois dans un de ses Sermons; et afin qu'on ne crut pas que ce fût un songe, l'événement en fit voir la vérité; car trés-peu de temps apres, ce Pére étant allé à Gênes, qui étoit le lieu de sa naissance, y fut attaqué d'une maladie dont il mourut dans une si grande odeur de sainteté, que tout le monde lui fit toucher des chapelets comme à un Corps saint. Saint Charles apparut aussi glorieux, incontinent aprés sa mort, en habit de Cardinal et le visage riant, à un Prêtre d'un grand mérite de sa Maison et de ses principaux Officiers, qui lui dit avec étonnement: D'où vient cette nouveauté, Monseigneur? et il lui répondit: Consolez-vous, je suis au Ciel, et je jouis de la gloire des Bienheureux; ensuite il disparut, et la même chose lui arriva encore deux autres fois, en l'espace de douze ou quinze jours, en l'avertissant, dans la premiere, de deux choses trés-importantes qui devoient arriver. La premiere fut que le Pape Grégoire XIII devoit mourir dans six mois, ainsi qu'il arriva: la seconde se vérifia aussi, mais il ne voulut pas le dire pour quelques raisons. Dans la seconde de ses apparitions il lui révéla quelques désordres qui devoient arriver dans l'église de Milan, dont tout le monde de cette grande ville a été témoin. Le rang que tient dans l'Eglise ce saint Prêtre, dont nous taisons le nom pour ne pas choquer son humilité et sa modestie, et la vie exemplaire qu'il a toujours menée, avec l'événement fidele de tout ce que saint Charles lui avoit prédit, sont des preuves certaines que ces révélations ont été véritables, et non imaginaires ou supposées.

Dans cette douleur générale de la mort du saint Archevêque, les pauvres filles de Sainte-Barbe, dont nous avons parlé ci-dessus, étoient extrêmement

affligées, tant à cause de la perte de leur cher Pasteur, que parce que l'établissement de leur Monastère n'étoit point achevé, quoiqu'il eût déjà commencé à les mettre sous la première Règle de Sainte-Claire, en leur donnant l'habit de Capucines. Elles persévèrerent toujours dans leur même dessein, espérant qu'il les protégeroit du Ciel, où elles croyoient qu'il jouissoit de la gloire des Bienheureux. Mais leur Fondatrice s'y opposa fortement : car d'abord après la mort du saint Cardinal elle leur fit savoir qu'elle ne consentiroit jamais qu'elles fussent Capucines, et qu'elle vouloit absolument qu'elles se fissent Religieuses, sous la Règle nouvelle qu'elle leur avoit donnée. Il se trouva beaucoup de difficultés dans cette affaire, qui la prolongèrent jusques à l'année suivante mil cinq cent quatre-vingt-cinq, lorsque le saint Siége donna un chef à cette église; le Pape Grégoire XIII ayant nommé Monseigneur Gaspard Visconti, Prélat d'une grande piété et sainteté de vie. Il avoit été Professeur en l'Université de Pavie, et ensuite Auditeur de Rote à Rome. Cette année au mois de Septembre ces filles firent de grandes instances auprès du sieur Jean Fontaines, son Vicaire-général, pour conclure leur établissement. Leur Fondatrice en ayant été avertie dans le temps que la Congrégation des Religieuses étoit assemblée pour en délibérer, mit tout en œuvre pour faire échouer leur dessein, et pour les obliger à suivre sa volonté. Elle passa même jusques à de grandes menaces, qui n'ébranlèrent point ces bonnes filles; elles eurent recours aux prières et aux mortifications, et mirent toute leur espérance, après Dieu, dans la protection du saint Cardinal, auquel elles disoient souvent : « Grand Saint, faites, maintenant que vous » êtes dans le Ciel, par votre intercession auprès » de Dieu, ce que le temps ne vous a pas permis » d'exécuter pendant que vous étiez sur la terre. » Entre autres exercices de piété, elles firent trois processions dans leur enclos, portant l'image de saint Charles, pour implorer son secours.

Le jour de la fête du glorieux Archange saint Michel, leur Fondatrice vint les voir, et les ayant trouvées toutes assemblées dans la chambre commune du travail, elle leur dit que si elles ne vouloient pas suivre sa volonté, elle les renverroit chacune chez soi. Cette parole les mit fort en peine ; car d'un côté elles ne vouloient point la contredire, et de l'autre elles ne pouvoient se résoudre à ce qu'elle souhaitoit. Dans cette inquiétude Notre-Seigneur les secourut d'une manière admirable. On sonna dans ce moment l'*Angelus* à l'église Cathédrale avant le premier coup de Vêpres, et ces bonnes filles s'étant mises à genoux pour le dire devant une image de ce saint Cardinal qu'elles avoient contre la muraille de cette chambre, elles le prièrent instamment qu'il ne les abandonnât point, et qu'il ne permît pas qu'on leur fît changer l'habit de Capucines qu'il leur avoit donné. Dans ce temps on demande à la porte du Couvent à parler à leur Fondatrice ; elle y descend, et elle n'y eut pas demeuré un moment que le sieur Jean Fontaines, Vicaire-général, arriva avec deux de ses Domestiques. Il demanda à parler à la Supérieure de la Maison, qui étoit pour lors la Mère Landriène, laquelle a déposé tout ceci avec serment dans le procès de la Canonisation de notre Saint, et qui depuis a été plusieurs fois Supérieure de ce Monastère, et l'a toujours conduit avec beaucoup de prudence. Il lui demanda ce qui étoit arrivé de nouveau dans leur Maison, et en quoi il pouvoit leur rendre service, parce que, lui dit-il, étant en ma chambre à l'Archevêché, j'ai entendu une voix qui m'a dit par trois fois : *Levez-vous, et allez à Sainte-Barbe, car ces bonnes filles ont besoin de vous ;* ce qui est cause que je suis venu ici promptement pour m'en informer, et y pourvoir le mieux que je pourrai. Cette Supérieure et toutes ses Religieuses reconnurent que c'étoit un effet évident de la miséricorde de Dieu que saint Charles leur avoit obtenu ; elles découvrirent avec confiance au sieur Fontaines l'in-

quiétude dans laquelle elles étoient à cause que leur Fondatrice vouloit les contraindre à une chose qui étoit entièrement opposée aux desseins du saint Cardinal et aux Règles qu'il leur avoit laissées. Elles le supplièrent de les prendre sous sa protection, et de conclure leur établissement, en les conservant toujours dans la première Règle de Sainte-Claire et dans l'habit de Capucines. Il les consola, les exhorta à persévérer dans leurs bonnes résolutions, et leur promit de les satisfaire au plutôt.

Le même jour, quelques heures après que le sieur Fontaines s'en fut retourné, le sieur Louis Boccalodi, Grand-Pénitencier de la Cathédrale, qui étoit un des députés pour avoir soin de ce Monastère, vint trouver la Supérieure et lui dit : Comme je m'en retournois du Couvent de Saint-Marc à l'Archevêché, mon cheval s'est arrêté au bout de cette rue et s'est retourné du côté de votre Couvent ; quoique j'aie pu faire, je n'ai pu l'empêcher de m'amener ici ; il m'est alors venu en pensée que peut-être vous aviez besoin de moi ; c'est pourquoi je suis descendu, et je vous ai demandé pour m'en informer. Cette bonne fille fut extrêmement surprise de ces deux événemens, et ne douta point qu'ils ne fussent des coups de la miséricorde de Dieu pour elles, et que leurs prières n'eussent été exaucées. Elle lui découvrit tout ce qui se passoit, et la peine que leur faisoit leur Fondatrice ; et celui-ci lui promit de les protéger. Bientôt après on tint à l'Archevêché une Congrégation où l'établissement de ce Monastère fut conclu ; et depuis on l'exécuta le quatrième d'Octobre, jour de saint François, de l'an mil cinq cent quatre-vingt-cinq, dont Dieu a été beaucoup glorifié, et cette ville grandement édifiée. Car ces bonnes filles ont fait un tel progrès dans la piété, qu'elles sont un exemple de vertu à tout le monde, et d'une grande consolation à toutes les personnes affligées qui ont recours à leurs prières dans leurs besoins. Elles ont une singulière dévotion pour leur saint Fondateur, qu'elles croient être leur Protecteur dans le Ciel.

CHAPITRE XV.

La mort de saint Charles produisit une douleur générale. Ce que firent le Clergé et le peuple après sa sépulture.

COMME la mort de saint Charles fut une perte générale pour toute l'Eglise, elle fut aussi regrettée généralement, non-seulement dans le diocèse et dans la province de Milan, mais aussi dans les pays de la Religion chrétienne les plus éloignés, et particulièrement dans les Cantons des Suisses et des Grisons, tant à cause de l'amour extraordinaire qu'ils avoient pour lui, que de la perte irréparable qu'ils avoient faite d'un saint Archevêque, qu'ils regardoient comme leur Pasteur et leur Père, et duquel ils attendoient leur bonheur et leur salut. Lorsque le Pape Grégoire XIII reçut cette triste nouvelle, sachant quel malheur c'étoit pour toute l'Eglise, il s'écria avec une douleur très-sensible: *Exstincta est lucerna in Israël*; faisant allusion à ces paroles que quelques amis de David lui dirent lorsque dans son extrême vieillesse il voulut aller à la guerre contre les Philistins : *Jam non egredieris nobiscum in bellum, ne exstinguas lucernam Israël.* Au premier Consistoire, il fit son éloge en présence de tous les Cardinaux, assurant qu'il avoit été l'honneur du sacré Collége.

Les Mémoires de François Mozanté, Maître des Cérémonies du Pape, rapporte au septième de Novembre de l'année mil cinq cent quatre-vingt-quatre, la douleur excessive que toute la ville de Rome reçut de la nouvelle de cette mort. « Sa mort répandit une » consternation universelle dans Rome ; car il étoit » admiré et aimé de tout le monde, à cause de l'in- » nocence de sa vie, des bons exemples qu'il don- » noit, du soin infatigable qu'il avoit de déraciner » les abus et les vices qui régnoient parmi son peuple,

» de la grande charité qu'il avoit pour toutes sortes » de personnes, de sa fermeté dans les affaires les » plus fâcheuses, de sa rare piété et de toutes ses » autres vertus. »

On vit paroître de tous côtés des Epigrammes, des Eloges, des Oraisons funèbres et d'autres pièces d'éloquence en toutes sortes de langues, tant en prose qu'en vers, qui témoignoient la douleur générale de cette mort, et qui relevoient les vertus éminentes qui avoient éclaté dans ce grand Cardinal. Entre autres le très-savant cardinal Sirlet composa l'Eloge suivant, pour adoucir en partie la douleur excessive qu'il ressentoit de la perte que le sacré Collége des Cardinaux avoit faite.

ELOGE DE SAINT CHARLES BORROMÉE,
composé par le Cardinal Guillaume Sirlet.

« Charles Borromée pendant cette vie étoit dans » son corps comme dans une prison; son esprit » demeuroit toujours occupé du Ciel comme de sa » propre demeure; il n'avoit rien de la chair que » l'apparence.

» Il étoit un homme par nature, un Ange par » grace, un exemple de toutes vertus par piété. Il » étoit le modèle des Evêques, l'honneur des Car- » dinaux, et le fidèle défenseur des gens de bien » contre les impies.

» Il a été l'ornement le plus illustre de l'Eglise » de Dieu, le sel, la lumière, la ville établie sur » la montagne de Sion, et la lampe ardente de l'E- » vangile. Il a été le sel de l'Eglise, par sa vie sainte » et ses bonnes mœurs; il en a été la lumière, par » sa doctrine et ses prédications; la ville, par ses » forces et ses défenses; et la lampe, par les ardeurs » de sa charité.

» Il a éclaté dans l'Eglise par sa foi, sa sagesse, » sa bonne vie et sa conduite. Il a éclaté par sa foi » comme un Martyr, car il n'a pas manqué au mar-

» tyre, mais le martyre lui a manqué; par sa sagesse
» comme un Docteur, par sa bonne vie comme un
» Confesseur, et par sa conduite comme un Pasteur.

» Il a été un Abel en innocence, un Noé en pro-
» bité, un Abraham en foi, un Isaac en obéissance,
» un Jacob en travail, un Joseph en chasteté, un
» Moïse en charité, un David en humilité, et un
» Élie en zèle. Il a été un ouvrier irréprochable et
» jamais oisif, un digne ministre de la parole de
» vérité, un Prêtre saint qui ne faisoit rien que pour
» Dieu, et dont l'esprit étoit tellement rempli de
» piété, qu'elle le rendoit invincible et presque
» invulnérable; en un mot il étoit un trésor de tous
» les dons du Saint-Esprit.

» Ce fidèle Serviteur, après avoir accompli l'œu-
» vre qui lui avoit été commise, désirant d'aller pa-
» roître devant son Sauveur, fut appelé au Ciel
» dans l'Octave de la Toussaint. Ce jour a été trop
» tôt pour nous, quoiqu'il ait été fort avantageux
» pour lui. Il étoit juste que comme il avoit été zélé
» sur la terre pour défendre l'honneur de tous les
» fidèles serviteurs de Jésus-Christ, il fut présenté
» devant le trône de Dieu par la multitude innom-
» brable des Saints, afin que lorsqu'il lui deman-
» dera compte de la charge qu'il lui avoit confiée,
» il pût répondre : Seigneur, vous m'avez donné
» cinq talens; en voilà cinq autres que j'ai gagnés.

Le peuple de Milan fit paroître le grand amour qu'il avoit pour son cher Pasteur, non-seulement en pleurant amèrement sa mort, et visitant son tombeau avec une dévotion extraordinaire, mais en faisant encore des prières continuelles pour le repos de son ame, quoiqu'il n'y eût personne dans cette grande ville qui ne crût pieusement qu'elle jouissoit déjà de la gloire des Bienheureux. Outre le grand nombre de Messes basses que tous les Prêtres du diocèse dirent à son intention, il n'y eut pas un Chapitre où on ne lui fît un Service avec un appareil magnifique; on para les Eglises toutes de noir, on y érigea des

chapelles ardentes, on y alluma une infinité de flambeaux, et on y célébra les Offices et les Messes avec toute la pompe possible, chacun s'efforçant, par une sainte émulation, à honorer la mémoire de leur saint Archevêque. Toutes les autres églises firent à proportion la même chose, jusques aux Confréries de Pénitens, et autres Compagnies de piété qui étoient dans Milan. Les Paroisses de la campagne même les plus reculées dans les Montagnes et dans les Vallées, se ressouvenant de la peine qu'il avoit eue de les visiter par des chemins difficiles et par des temps encore plus fâcheux, n'oublièrent rien pour en témoigner leur reconnoissance et le souvenir éternel qu'elles en conserveroient. Il y en eut qui, quoique pauvres, envoyèrent acheter à Milan des Crosses, des Mitres et d'autres habits Pontificaux pour lui faire une représentation plus magnifique.

Le sexe dévot dont le saint Cardinal avoit imploré les prières dans son Epitaphe, se signala surtout en cette occasion. La plupart ayant une piété singulière pour ce grand Saint, se cotisèrent pour lui faire célébrer un Service solennel dans la Cathédrale et plusieurs Messes basses dans toutes les Eglises. Ensuite elles allèrent en Procession visiter les sept Stations, portant une croix où son image étoit au bas du crucifix. Leur dévotion alla même jusques à établir une Confrérie qu'elles appelèrent la Compagnie de Sainte-Praxède, pour prier Dieu tous les jours pour le repos de son ame, visiter tous les mois les sept Stations, et faire célébrer tous les ans un Annuel au jour de son décès; ce qui s'est exécuté fidèlement jusques à l'année mil six cent un, que, par ordre du saint Siége, les Messes et les Offices des Morts furent changés, comme nous dirons plus bas. Toutes les Ecoles de la Doctrine Chrétienne, tant des garçons que des filles s'étant unies ensemble, allèrent aussi visiter en Procession les sept Stations, chantant par les rues des Psaumes et plusieurs autres prières, ce qui attira une si grande multitude de peuple après eux, qu'on

croyoit voir une armée prodigieuse. De là elles allèrent à son tombeau, où elles témoignèrent la tendresse qu'elles avoient pour leur saint Archevêque, le baisant et l'arrosant de leurs larmes avec des soupirs et des gémissemens incroyables. Cette Procession se fait encore tous les ans le premier Dimanche après le jour de l'heureux trépas de ce grand Saint.

CHAPITRE XVI.

Quelle estime de sainteté on a eue pour Saint Charles après sa mort.

SAINT Charles laissa après sa mort une si grande odeur de sainteté, que la longueur des années n'a pas été capable de l'effacer de l'esprit des Milanois, et même des peuples étrangers ; et de même qu'un grain semé dans une terre fertile et bien disposée, jette dans la suite du temps de plus profondes racines, ainsi la vénération qu'on a eue pour ce grand Saint s'est accrue de jour à autre jusques à ce point, qu'il n'y a personne qui ne le porte gravé dans son cœur, qui n'ait pour lui un amour et une dévotion tendre, et qui ne l'invoque dans toutes ses prières comme son Avocat et son Protecteur auprès de Dieu, avec une si grande bénédiction, que la plupart avouent qu'ils ont demandé peu de graces à Notre-Seigneur par son intercession, qu'ils ne les aient obtenues. Les tableaux et les images qu'on vit incontinent après sa mort se distribuer en toutes les maisons de la ville et de la Province de Milan, sont des témoins irréprochables de la dévotion extraordinaire qu'on avoit pour ce grand Saint. Car à peine trouveroit-on une boutique où son Image ne fût attachée contre la muraille pour être toujours devant les yeux des ouvriers, afin de les faire ressouvenir des discours salutaires qu'ils ont ouïs de sa bouche. Cette dévotion a été tellement gravée dans le cœur des pères

et des mères qui l'ont vu, qu'elle a passé jusques à leurs enfans et à ceux qui sont venus encore après eux; en sorte qu'il semble qu'ils l'apportent du sein de leurs mères, et qu'ils la sucent avec le lait de leurs nourrices. Car dès qu'ils commencent à parler, on leur apprend à prononcer le nom de ce Saint, et à leur faire dire quelques prières pour l'invoquer dans leurs besoins et le prendre pour leur singulier protecteur. Il y en eut quantité qui, incontinent après sa mort, imposèrent son nom à leurs enfans, afin de les mettre sous sa protection; ce qui a toujours continué jusques à présent : d'autres l'ont encore en telle vénération, qu'ils ne l'entendent jamais nommer, sans se découvrir par respect. Cette dévotion s'est tellement répandue, qu'il n'y a pas un endroit dans le monde Chrétien où l'on n'ait eu un respect particulier pour ce grand Saint, même avant sa Canonisation.

La même année qu'il mourut, plusieurs personnes dévotes commencèrent de leur propre mouvement à célébrer le jour de sa fête avec la vigile, de même que celle des fêtes de commandement, à l'invoquer dans leurs prières particulières, et à le mettre dans les Litanies avec les autres saints Evêques. Cette dévotion est devenue publique et générale depuis l'an mil six cent un, auquel temps le cardinal Baronius, confesseur de Clément VIII, écrivit à Milan, de la part de ce Pape, que l'on changeât la Messe des Morts qu'il avoit fondée au grand Hôpital le jour de son décès, en une Messe solennelle du Saint-Esprit; de sorte que maintenant on la célèbre dans Milan comme l'une des plus solennelles de toute l'année; et souvent même il s'y trouve plusieurs Evêques avec une foule incroyable de peuple qui vient de tous les côtés pour y faire ses dévotions; et la plupart jeûnent la veille comme les autres vigiles de l'année, ce qui s'est introduit par le seul mouvement du peuple, sans aucune ordonnance de l'Eglise. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que

la première année que l'on commença à célébrer sa fête, le jour de son décès étant arrivé un jour ouvrier, tout ce grand peuple de Milan, qui monte à plus de trois cent mille ames, sans aucun dessein prémédité, chôma généralement ce jour, et le passa avec une dévotion extraordinaire, chacun s'efforçant de faire paroître l'affection particulière qu'il avoit pour ce saint Cardinal, parant les rues de précieuses tapisseries et de riches tableaux, dressant des autels en plusieurs endroits de la ville, en son honneur, avec une infinité de flambeaux, et pendant toute la nuit ayant des chandelles allumées à toutes les portes et à toutes les fenêtres, comme on a coutume de faire dans les plus grandes réjouissances.

Ce même jour toutes les Confréries de Pénitens et toutes les Congrégations de piété furent en procession visiter son tombeau avec des trompettes et des chœurs de musique, pendant que de tous côtés on faisoit des feux de joie, et qu'on déchargeoit toute l'artillerie de la ville et du château, ce qui attira une infinité de peuple des villes voisines pour être témoin d'une solennité si auguste. Le cardinal Féderic Borromée, son cher cousin, et maintenant notre très-digne Archevêque, fit du commencement tout ce qu'il put pour empêcher cette grande fête, d'autant que le saint Archevêque n'étant point encore canonisé, il ne vouloit pas qu'on lui rendît aucun culte avant que l'Eglise l'eût approuvé. Mais il ne reçut autre réponse des Milanois, sinon qu'ils se sentoient poussés à lui rendre ce devoir par un certain mouvement auquel ils ne pouvoient résister. Et lorsque le saint Siége leur eut permis d'en faire la fête selon les cérémonies ordinaires de l'Eglise, ils cessèrent toutes ces grandes réjouissances pour passer ce jour avec plus de dévotion. Ce ne fut pas seulement le peuple qui se comporta de la sorte; mais encore la Noblesse, les Magistrats et le Sénat, lequel ces dernières années déclara nul un acte de justice qui s'étoit fait en ce jour, voulant qu'il fût ob-

servé comme une fête publique dans toute la ville et dans toute la Province. Il va ce même jour en Corps à la Cathédrale, pour assister à l'Office ; ce qu'il n'a coutume de faire qu'aux principales fêtes de l'année.

CHAPITRE XVII.

Combien saint Charles fut estimé des Grands pendant sa vie et après sa mort.

ENTRE un si grand nombre de vertus qui reluisoient en saint Charles, il y en avoit quelques-unes qui éclatoient si fort au-dessus des autres, qu'elles lui attiroient une vénération singulière de tout le monde, même des plus grands Princes, qui le regardoient non-seulement comme un sujet très-digne de l'éminente qualité de Cardinal, mais encore comme un modèle de toutes les vertus sur lequel on pouvoit se régler pour parvenir à une haute perfection et à une sainteté extraordinaire. Trente-un volumes de Lettres qui lui ont été écrites de toutes les Provinces Chrétiennes par des Princes et des grands Seigneurs font foi de ce que je viens d'avancer. On les garde, dans la Bibliothèque du Saint-Sépulcre, avec une lettre qui est la quinzième du second volume de celles qui sont écrites en latin, et que le sieur Jean Botéri, autrefois secrétaire de saint Charles, a données au public. On voit, par cette lettre, qui est une réponse à un certain Volfange, seigneur Allemand, en quelle estime il étoit chez les Princes d'Allemagne Catholiques et même Hérétiques ; car ces derniers, quoique ennemis du saint Siége, avoient néanmoins une telle vénération pour sa vertu, qu'ils lui en ont donné des marques en plusieurs rencontres. Je me contente d'en rapporter celle-ci.

Un Religieux de Saint-François étant prisonnier en Allemagne, dans la terre d'un Prince hérétique,

le Provincial de ce Religieux alla trouver le Seigneur avec des lettres de recommandation de plusieurs Princes, pour le prier de l'élargir ; entre autres il lui en présenta une de saint Charles : il les ouvrit toutes, sans y avoir aucun égard ; mais quand il trouva celle du saint Cardinal, étant tout ravi de joie, il ôta son chapeau, la baisa, et la mit sur sa tête, en disant à ce Père : En considération de celui-ci, et non d'aucun autre, je vous accorderai la grace que vous me demandez ; et en même-temps il fit mettre ce Religieux en liberté.

On trouve dans le même volume une autre lettre adressée à Marie Stuart, Reine d'Ecosse, lorsqu'elle étoit détenue prisonnière par l'impie Elisabeth, Reine d'Angleterre, qui depuis la fit mourir. On y découvre la grande affection que cette pieuse Princesse lui portoit, l'estime qu'elle avoit pour lui, et le zèle avec lequel elle se recommandoit à ses prières dans son extrême affliction.

Lorsque Henri III, Roi de France, apprit la nouvelle de sa mort, il en témoigna un grand déplaisir, et il dit à sa louange ces belles paroles : « Si tous les » Prélats d'Italie étoient semblables en vertu et en » sainteté au Cardinal Borromée, et à l'évêque de » Rimini (Monseigneur Jean-Baptiste Castelli, qui » avoit été son Grand-Vicaire à Milan, et qui étoit » mort peu de mois auparavant en France, étant » Nonce auprès de Sa Majesté) ; je ne nommerois » jamais d'autres personnes aux Bénéfices de mon » Royaume que des Italiens. »

Philippe II, Roi d'Espagne, témoigna aussi une grande douleur de sa mort ; et afin d'en avoir un continuel souvenir, il fit mettre son tableau dans sa chambre d'audience. Un jour le sieur Spéciane, qui étoit Nonce auprès de Sa Majesté, lui ayant demandé quelle estime il avoit du Cardinal Borromée après les grands différens qu'il avoit eus avec ses Officiers de Milan, le Roi lui répondit qu'il le regardoit comme un Saint, et qu'il prioit Dieu de tout

son cœur qu'il y en eût de semblables dans tous les diocèses de ses Etats. Quelques-uns de ses principaux Officiers le pressèrent instamment d'empêcher la promotion que le pape Clément VIII vouloit faire du cardinal Féderic Borromée à l'Archevêché de Milan, de peur qu'étant cousin du défunt cardinal Borromée, et son élève, il ne suscitât encore de nouveaux troubles dans la Province, sous prétexte de défendre les droits de son Eglise. Ce religieux Prince leur repartit : Qu'il mène une vie aussi sainte que son cousin, et je ne trouverai pas mauvais qu'il soutienne les droits de son Eglise. Cette haute estime de sainteté a passé jusques à son fils Philippe III, héritier de sa piété aussi bien que de ses Royaumes; car ce grand Roi a fait plusieurs instances auprès de Sa Sainteté, tant par ses lettres que par les sollicitations de son Ambassadeur à Rome, pour avancer la Canonisation de ce saint Cardinal.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête davantage à faire voir l'estime que tous les autres Princes du monde Chrétien avoient pour lui; il est aisé d'en juger par tout ce que nous avons rapporté dans cette Histoire. Ce grand Capitaine, le Duc de Parme Alexandre Farnèse, si fameux par ses victoires, se recommanda instamment à ses prières, espérant qu'elles lui seroient d'un grand secours contre les ennemis qu'il avoit à combattre, lorsqu'il alla en Flandre pour en prendre le Gouvernement.

Pie IV, son oncle, reconnut en lui tant de prudence et de sagesse, qu'il lui confia dans un âge encore fort tendre le gouvernement de l'Eglise et de tout le patrimoine de Saint-Pierre, avec une autorité si absolue, qu'on le regardoit comme un second Pape, ainsi qu'il se voit par la Bulle qui commence : *Cùm nos ingravescente jam ætate nostrâ.* Ce que nous avons rapporté ci-dessus de Pie V et les priviléges qu'il lui accorda pour son Eglise, font assez connoître l'estime extraordinaire qu'il en avoit. Il l'appeloit quelquefois, *Vir innocens*, *et egregiæ animi*

pietatis et sinceritatis ; « homme irréprochable, d'une » piété et d'une sincérité non commune, » et d'autres fois, *Vir sedulæ devotionis, vitæ et morum integritatis ;* « homme d'une dévotion solide et d'une con- » duite exemplaire. » Grégoire XIII l'honoroit comme un Saint, et il lui avoit donné tant de pouvoir et d'autorité à Milan et ailleurs, qu'il sembloit qu'il eût la souveraine puissance de JÉSUS-CHRIST ; entre autres louanges qu'il lui donne, il l'appelle, *Honorabile Sedis Apostolicæ membrum, qui suæ etiam vitæ animarum salutem maximâ cum caritate semper anteposuit, vir admirabilis sollicitudinis et spectatæ integritatis, insignitus multiplicum muneribus à Deo gratiarum.* « Un membre honorable du saint Siége » apostolique, qui a toujours préféré généreusement » le salut des ames à sa propre vie, un Prélat vigi- » lant et irréprochable, doué de tous les dons du » Saint-Esprit. » Sixte V lui rendit tous les honneurs qu'il put dans toutes les occasions qui se présentèrent. Ce fut en sa mémoire et par respect pour son nom, qu'il donna le chapeau de Cardinal au comte Féderic, son cousin, à l'âge de vingt-deux ans. Grégoire XIV avoit pour lui une si grande vénération, qu'il ne l'appeloit jamais que le second saint Ambroise. Enfin on ne peut mieux juger de l'estime qu'en faisoit Clément VIII, que de dire qu'il le mit dans le Catalogue des Saints la vingtième année après sa mort, qu'il reçut avec une joie très-grande les Ambassadeurs que la ville de Milan lui envoya pour cet effet, et qu'il donna ordre incontinent à la Congrégation des Rits, par un Bref du 24 d'Avril de l'année mil six cent quatre, avec un rescrit de sa propre main sur une supplique de la ville de Milan, pour y travailler incessamment. Son rescrit étoit conçu en ces termes : « Que le Cardinal de » Cosme aura soin dans la Congrégation des Rits de » traiter de cette affaire avec la vigilance qu'elle » mérite ; c'est une chose de grande importance et » pour le sujet dont il s'agit et pour la personne qui

» y est intéressée, laquelle a été d'une vertu si émi-
» nente dans l'Eglise, que nous croyons sans peine
» qu'il n'y a point de pays dans le monde Chrétien
» où elle n'ait été connue. » Léon XI promit dès son avènement au Pontificat, qu'il feroit travailler incessamment à sa Canonisation, tant à cause des instantes prières que lui en fit tout le sacré Collége, que de la parfaite connoissance qu'il avoit de sa sainteté, l'ayant connu très-particulièrement lorsqu'il étoit en vie; et il commanda au sieur Perna, Doyen des Auditeurs de Rote et le premier Juge de cette affaire, de s'y appliquer soigneusement afin de la terminer au plutôt, disant, qu'il étoit déjà âgé et qu'il ne lui restoit pas beaucoup de temps à vivre, qu'il vouloit que la cérémonie s'en fît durant son Pontificat, et même avant que le cardinal Féderic Borromée retournât à Milan, afin qu'il eût la consolation d'y assister. Il voulut encore bâtir à Rome une église en son honneur, et l'ériger en titre de Cardinal, mais Dieu ne lui ayant donné que vingt-sept jours de Pontificat, il ne put exercer tous ces pieux desseins. On peut encore juger de l'estime qu'il faisoit de sa sainteté, par la lettre suivante qu'il écrivit à la ville de Milan au sujet de sa Canonisation, peu de jours avant qu'il fût élevé sur la Chaire de Saint-Pierre.

Lettre du Cardinal de Florence, Alexandre de Médicis, qui étant Pape s'appela Léon XI, écrite aux soixante Seigneurs du Conseil général de la Ville de Milan.

« Très-illustres Seigneurs, j'ai eu autrefois une si
» grande liaison avec le cardinal Borromée, d'heu-
» reuse mémoire, que non-seulement j'ai été très-
» parfaitement instruit de la sainteté de sa vie, mais
» encore il a eu la bonté de me communiquer plu-
» sieurs de ses desseins, où je n'ai jamais rien re-
» connu que de très-pieux et de très-saint. J'ai été

» témoin de mes propres yeux d'une infinité d'actes » de vertu de la plus haute perfection Chrétienne; » et je ne craindrai point de mentir lorsque je dirai » que de ma vie je n'ai connu un plus grand Serviteur de Dieu. Je vous prie donc de croire, que » comme j'ai eu une joie très-grande d'apprendre le » concours extraordinaire de peuple qui visite son » tombeau, la quantité prodigieuse de flambeaux » et de vœux qu'on y offre, et la dévotion avec » laquelle on célèbre le jour de son bienheureux » trépas, j'ai aussi un ardent désir d'employer toutes » mes forces et tout mon crédit pour la Canonisation » d'un si digne Cardinal auquel le saint Siége a de » très-grandes obligations. »

On peut aussi juger aisément de l'estime qu'en a faite notre Saint Père Paul V, lequel l'a connu très-particulièrement pendant sa vie, puisque lorsqu'on traitoit de la Canonisation de quelques autres Saints qui sembloient devoir précéder celle de notre saint Cardinal, ayant été béatifiés avant lui, il voulut, à la prière du sacré Collége des Cardinaux, qu'on commençât par celle de saint Charles, à cause de ses grands mérites, et de l'obligation particulière que le saint Siége avoit à sa mémoire; et il embrassa cette affaire avec tant de zèle, qu'à la fin il l'a terminée au souverain contentement de toute l'Eglise.

L'empressement avec lequel tout le sacré Collége des Cardinaux a demandé à deux Papes la Canonisation de ce grand Saint, témoigne assez l'estime qu'ils en avoient; l'on peut encore en juger parce que plusieurs d'entre eux ont écrit de sa vie et de ses vertus. Le cardinal de Verone, Augustin Valère, Prélat d'un rare savoir et d'une piété encore plus grande, qui a été témoin oculaire de la plupart de ses actions, et le fidèle compagnon de ses travaux apostoliques, a fait un abrégé de sa vie, où il montre fort au long qu'il a été un parfait imitateur de saint Ambroise, et pour cet effet il ne l'appelle pas autrement que le second Ambroise. Il étoit si convaincu de sa grande

sainteté, que d'abord après sa mort il écrivit qu'il ne doutoit pas qu'il ne fût un jour canonisé; il dit qu'il étoit un véritable homme de Dieu, un digne Prélat de l'Eglise, qui avoit mérité les louanges des Papes Pie V et Grégoire XIII, un modèle accompli de toutes les vertus Chrétiennes. Qu'il avoit appris aux Nobles en quoi consistoit la véritable noblesse, et aux Cardinaux la manière sainte dont il falloit soutenir leur dignité. Qu'il avoit uni en sa personne une très-grande austérité de vie avec une admirable égalité d'esprit; une application continuelle à l'étude des saintes Lettres avec une multitude d'affaires très-importantes; une force d'esprit invincible avec une douceur charmante; un généreux mépris de la mort avec une continuelle joie intérieure; une charité infatigable pour les pauvres, au péril même de sa propre vie, avec un zèle ardent de la Prédication et de l'Oraison; une adresse inimitable d'instruire les ames avec une manière excellente de célébrer les Synodes; en un mot, qu'il avoit été un exemple de vertu pour toutes sortes de personnes de quelque condition et de quelque âge quelles fussent.

Le cardinal Gabriël Paléote, Archevêque de Bologne, fort célèbre dans l'Eglise pour sa science et pour sa piété a laissé dans la quatrième partie du livre qu'il a composé de l'antiquité et des excellences de son Eglise, les éloges suivans de ce Saint. « Il a » été, dit-il, un exemple de la vertu des premiers » Chrétiens, une image de leur sainteté et de leur » innocence, et un trésor de toutes les vertus; un » modèle véritable de la dignité Episcopale qui donne » tous les jours de nouvelles marques de sa vigilance, » et de son application pour son diocèse, de son » amour pour Dieu, de son mépris pour la terre, » de son travail infatigable, de ses austérités exces» sives et de sa constance invincible; le plus illus» tre de tous les Prélats, dont les mérites sont plus » clairs que le Soleil; le plus saint de tous les Car» dinaux, et le véritable modèle de tous les Evêques » de notre temps. »

Le cardinal Sirlet rend encore ce témoignage de la sainteté du cardinal Borromée, en son livre des successeurs de l'Apôtre saint Barnabé, lorsqu'il l'appelle, *Integer vitæ, qui vitam sanctissimam more antiquorum Sanctorum Patrum vixit*, « Il a été, dit- » il, d'une vie sans reproche, et il a vécu aussi in- » nocemment que les premiers Pères de l'Eglise. »

Le fameux cardinal César Baronius, si célèbre dans l'Eglise par sa rare doctrine, aussi bien que par la sainteté de sa vie, rend un témoignage avantageux de la sainteté de notre grand Cardinal, pour lequel il avoit une singulière vénération, dans une lettre écrite au cardinal Féderic Borromée, laquelle se trouve dans le second Tome de ses Annales, « Il » a été reconnu pour un second saint Ambroise ; sa » mémoire sera toujours en bénédiction ; l'Eglise a » beaucoup perdu en sa mort, qui est arrivée trop » tôt pour nous, et qui a été fort affligeante pour » tous les gens de bien ; il a été appelé au Ciel pour » y jouir d'une récompense éternelle. »

Le cardinal Silvie Anthonin, dans le livre de l'Education de la Jeunesse, l'appelle un très-vigilant Pasteur, et la très-claire lumière de l'Eglise : et dans une lettre écrite au cardinal André Battori, que le Cardinal de Vérone a mise au commencement de la Vie de notre saint Archevêque, il dit de lui ces paroles ; « Nous avons vu depuis peu ce grand Ser- » viteur de Dieu, l'image de l'antiquité, le miroir » de la tempérance, l'exemple de l'ancienne disci- » pline, le saint Ambroise de notre siècle, je veux » dire, Charles Borromée, Cardinal du titre de » Sainte-Praxède, Archevêque de Milan, qui étant » né d'une très-noble famille, a été encore plus re- » commandable par sa piété que par sa naissance. » Dieu l'a élevé à de grands honneurs étant neveu » d'un grand Pape, non-seulement afin de remplir » de la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST la Province de » Milan et les autres voisines, mais encore pour être » dans l'Eglise comme une lampe ardente et luisante. »

Le témoignage de tous ces grands Cardinaux doit être d'autant plus considérable, qu'ils l'ont tous connu fort particulièrement, et qu'ils ont été témoins de la manière sainte dont il s'est comporté dans les affaires importantes qu'ils ont eu plusieurs fois à traiter avec lui. J'y ajouterai encore le sentiment de quelques Evêques et de quelques autres personnes de grande autorité, que je choisirai entre une infinité que je pourrois produire.

L'Evêque de Chiozza, Gabriel Fiemme, très-célèbre Prédicateur, dans les Annotations qu'il a faites sur la Vie de saint Eribert, Archevêque de Cologne, parle du cardinal Borromée en ces termes. « Ce saint » Prélat, cet Ange terrestre, dont la vie se peut » louer, mais non pas imiter, nous a représenté les » Basiles, les Chrysostômes, et les Grégoires par » son humilité, sa charité et son zèle; les Hilarions » et les Antoines par ses mortifications et ses péni» tences; les Athanases et les Hilaires par sa cons» tance et sa générosité; les Cyrilles, les Jérômes et » les Paulins par sa diligence et son exactitude. Il » étoit l'exemple des Prélats, la règle des Evêques, » le Maître des Fidèles, le secours des affligés, le » fléau des impies, le frein des déréglés, et l'ame » de la discipline Ecclésiastique. »

Ce fameux Prédicateur, François Panigarole, que le seul mérite fit évêque d'Ast, a fait imprimer à Milan deux Oraisons funèbres de notre saint Cardinal, où il fait élégamment son Panégyrique. Lorsqu'il parle de ses austérités corporelles, il dit qu'elles étoient si grandes, que sa vie étoit un miracle continuel, et qu'il ne peut concevoir comment il a pu vivre si long-temps; que lorsque, avant de monter en Chaire, il avoit le bonheur de lui baiser les mains pour recevoir sa bénédiction, il les trouvoit toujours aussi froides que la glace, même dans les plus grandes chaleurs de l'Eté, comme si son corps eût été déjà mort, et qu'il n'eût vécu que de la vie de l'esprit.

L'Evêque de Novare, Dom Charles Bascapé, en a rendu un témoignage beaucoup plus avantageux que tout autre, dans l'histoire de la Vie de notre Saint qu'il a composée. On peut y remarquer la grande estime qu'il avoit de sa sainteté.

Ce grand évêque de Verceil, Jean-François Bonhomme, a laissé aussi à la postérité un témoignage éternel de l'estime qu'il avoit pour lui, par le livre latin qu'il a composé en vers à sa louange, et qui a pour titre *Borromeide.*

L'Evêque de Serni, Paul Fosques, dans ses Livres des Visites, fait assez connoître quelle vénération il avoit pour ce grand Saint, lorsqu'il lui dit ces paroles. « La ville de Milan a droit de se réjouir d'avoir » eu pour son Archevêque Charles Borromée, qui a » été un Prélat d'une sainteté, d'une vigilance, d'une » sagesse extraordinaire. »

Si nous voulons encore avoir des preuves de sa sainteté, nous n'avons qu'à nous en informer de ceux qui ont approché de plus près de sa personne pendant sa vie. Monseigneur François Séneca, maintenant évêque d'Anagni, Prélat d'un rare mérite et tendrement aimé des Souverains Pontifes Clément VIII et Paul V, et qui a été un des plus intimes amis de notre Saint, s'exprime ainsi dans les Mémoires qu'il a laissés écrits de sa propre main : « Charles Borromée faisoit » une continuelle violence à la nature et veilloit avec » un soin infatigable sur ses passions. Il étoit l'exem- » ple d'une vie sainte, la règle irrépréhensible de » la perfection Evangélique, un clair miroir de la » véritable piété, et un flambeau éclairant tout le » monde. Il a été prudent et simple, juste et misé- » ricordieux, humble et généreux, doux et sévère, » modeste et grave, zélé et discret. Il a été un Pas- » teur fidèle et non un loup cruel du troupeau du » Seigneur ; il a été ferme comme une colonne de » fer ou un mur d'airain pour défendre ses brebis, » rigoureux pour détruire les vices, doux pour corri- » ger les pécheurs, juste dans ses jugemens, pitoyable

» dans ses punitions. Il a su compatir à l'infirmité
» de l'homme et dompter son opiniâtreté : il a été
» pieux dans la justice et doux dans les châtimens ;
» en un mot il a été un soigneux conservateur de la
» discipline qui est si nécessaire pour le salut des
» peuples et du Clergé. »

Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages irréprochables, celui du Père Achilles Galliardi, Prêtre et Théologien de la Compagnie de Jésus, homme fort estimé et qui a été pendant plusieurs années Recteur du Collége de Saint-Fidelle à Milan, et très-familier avec notre saint Cardinal qui l'employa beaucoup à la conversion des Hérétiques de la Vallée Mésolcine. Il dit dans la déposition qu'il a faite pour la Canonisation de ce Saint, « Qu'il y a dans la vie spirituelle,
» plusieurs voies pour aller à Dieu, lesquelles peu-
» vent toutes se réduire à deux principales, qu'on
» appelle la vie active, et la vie contemplative ; que
» quelques Saints ont brillé dans la seconde, mais
» qu'il s'en trouve peu qui aient excellé parfaitement
» en toutes deux ; ce qu'il prouve par le Chapitre
» huitième de la dix-neuvième Conférence de Cassien,
» où il en parle en ces termes. *Magnum siquidem est*
» *in qualibet earum consummatum quempiam repe-*
» *riri, quo magis ad plenum utramque perficere,*
» *arduum ac pene, ut ita dixerim, homini impossi-*
» *bile esse perspicuum est.* Et ensuite il ajoute : *Si*
» *quæ verò rarissimè atque à paucis obtinentur, pos-*
» *sibilitatem communis virtutis excedunt, velut supra*
» *conditionem humanæ fragilitatis naturamque con-*
» *cessa, à præceptis sunt generalibus sequestranda,*
» *nec tam pro exemplo quàm pro miraculo proferenda ;*
» Que cependant le cardinal Borromée a vécu avec
» tant de sainteté, qu'il a possédé dans un éminent
» degré toutes les vertus les plus essentielles de ces
» deux voies, autant qu'il l'a pu remarquer par les
» fréquens entretiens qu'il a eus avec lui, particu-
» lièrement dans les quatre dernières années de
» sa vie, pendant lesquelles le saint Archevêque

» l'avoit employé le plus dans le gouvernement » de son diocèse ; de sorte qu'on devoit plutôt le » regarder comme un miracle de toutes les vertus, » que comme un exemple à imiter. Il étoit en telle » estime de sainteté partout, qu'ordinairement on » en parloit comme d'un Saint. Ses bons exemples » avoient tant d'efficace, qu'ils touchoient les plus » impies et consoloient extrêmement les gens de bien ; » de sorte que l'on peut dire que, comme l'aimant » a une vertu secrète pour attirer le fer, il sembloit » aussi que Notre-Seigneur eût donné à ce Saint un » don surnaturel pour gagner les ames à Dieu ; ce » qui n'étoit pas seulement pour ceux qui avoient » l'honneur de converser avec lui, mais encore pour » ceux qui ne le connoissoient que de réputation, » dont plusieurs changeoient de vie sur le simple » récit qu'ils entendoient faire de sa vertu ; ce que » j'ai reconnu tant de fois par expérience, que je » suis contraint d'avouer que j'ai été souvent surpris » de la grace singulière que Notre-Seigneur lui avoit » donnée pour convertir les ames : lesquelles se ren- » doient avec tant de facilité à tout ce qu'il leur di- » soit, qu'il sembloit qu'il eût une certaine vertu » sympathique que je ne puis exprimer non plus que » sa manière.

» Une infinité de fois j'ai fait réflexion que ce Saint » n'étant point éloquent de son naturel, au contraire, » parlant peu, et même étant dans la conversation » d'un air sérieux et sévère et nullement engageant, » néanmoins avec peu de paroles, proférées souvent » d'une voix si basse qu'à peine pouvoit-on les en- » tendre, il touchoit tellement les cœurs, qu'il les » changeoit entièrement, et les obligeoit à faire tout » ce qu'il vouloit, même dans les affaires les plus » importantes : d'où j'infère, que comme dans les » effets extraordinaires de la nature, lorsque les Phi- » losophes ne peuvent pas en découvrir la cause, ils » les attribuent à une certaine vertu secrète ; de même » aussi pour faire les changemens admirables que je

» voyois, lesquels ne pouvoient être que des effets
» de la main toute puissante de Dieu, il falloit qu'il
» eût une vertu divine semblable à celle des Apôtres,
» dont parle l'Evangéliste saint Marc, Chapitre sei-
» zième, *Domino cooperante et sermonem confir-*
» *mante, sequentibus signis;* Ce qu'on tenoit pour
» la plus grande marque de sa sainteté, qui étoit
» comme un océan ou un trésor d'où s'écouloient
» toutes ces merveilles. En sorte que nous pouvons
» dire, qu'il avoit tant de vertu, qu'il pouvoit faire
» toutes ces grandes choses que nous avons rap-
» portées.

» Il semble aussi qu'il avoit je ne sais quoi de divin,
» et que toutes ses pensées, ses actions, ses paroles
» et ses desseins étoient scellés du sceau de l'huma-
» nité et de la divinité de JÉSUS-CHRIST, et qu'il lui
» avoit imprimé son caractère; et souvent je ne pou-
» vois le considérer sans me ressouvenir de ce char-
» bon ardent dont les lèvres du prophète Isaïe fu-
» rent purifiées, et de ces autres dont il est parlé
» dans l'Apocalypse, puisque ce saint Homme étoit
» toujours occupé et rempli de Dieu, ne pensant
» et n'agissant que par son mouvement et pour sa
» gloire. Ce que j'assure devant Dieu, comme très-
» véritable, l'ayant ainsi remarqué par une longue
» expérience pendant tout le temps que j'ai été avec
» lui. Tout ce que j'en puis dire est beaucoup moin-
» dre que ce que j'en conçois dans mon esprit, et
» je suis aussi très-persuadé que tout ce que j'en
» puis concevoir est beaucoup au-dessous de ce qu'il
» en est dans la vérité, en faveur de laquelle je jure
» par un serment le plus solennel que je puisse ja-
» mais faire. »

Ce sont jusques ici les propres termes du Père Achilles Galliardi, auxquels se rapporte le sentiment que le Père François Adorne, de la même Compagnie, avoit de notre Saint. Ce Père avoit coutume de dire que, dans les besoins les plus pressans de l'Église, Dieu envoyoit ordinairement des hommes d'une

sainteté éminente pour opposer aux efforts du malin Esprit ; que du temps des Ariens il avoit envoyé ces grandes lumières du monde , les Athanases et les Augustins , du temps des Albigeois , saint Dominique et saint François, et que dans ces derniers temps il avoit fait naître notre saint Cardinal pour s'opposer à l'hérésie, et donner à l'Eglise son premier lustre en rétablissant son ancienne discipline. C'est pourquoi dans la douleur extrême qu'il ressentit de l'accident imprévu de sa mort , il ne cessoit de dire , *Non est inventus similis illi qui conservaret legem Excelsi.*

Les Catholiques d'Angleterre ont fait imprimer sa vie dans leur langue, afin que les exemples de sa sainteté et de ses vertus Apostoliques fermassent la bouche aux Hérétiques, qui continuellement médisent des Prélats de l'Eglise. Il y a aussi une infinité d'auteurs des Royaumes étrangers, comme François, Espagnols , Allemands , Polonois et autres qui ont honoré leurs Histoires du nom et des vertus de ce saint Cardinal , de sorte qu'on peut dire que Notre-Seigneur a voulu que toute langue publiât hautement ses louanges, et qu'il n'y eût point de Province dans le monde Chrétien où son nom ne fût en singulière vénération.

Le malin Esprit , envieux de la gloire de notre Saint , entreprit de l'étouffer entièrement , ou du moins de l'obscurcir , pour détruire le grand crédit qu'avoit dans le monde tout ce qui venoit de lui , et particulièrement pour anéantir la discipline qu'il avoit établie dans son diocèse avec tant de sueurs et de fatigues pour l'utilité de son peuple et celle des diocèses étrangers. Il se servit pour cet effet de quelques Religieux qui n'avoient ni piété ni crainte de Dieu , et dont , par charité pour eux et par respect pour leurs Ordres, je passe le nom sous silence; je pourrois en rapporter plusieurs exemples , mais je me contenterai d'en produire deux seulement, dont tout le monde a été témoin, et qui se lisent même dans

l'Histoire. Il y avoit à Milan un Religieux libertin qui menoit une vie très-indigne de sa profession et du rang qu'il tenoit dans son Ordre. Le saint Cardinal l'avoit averti plusieurs fois fort charitablement de changer de conduite, et de donner meilleur exemple au peuple. Cet homme incapable d'aucune correction, au lieu de profiter des bons avis que la charité de son saint Pasteur lui donnoit, concevoit de jour en jour une plus grande haine contre lui; en sorte que n'étant pas content de lui avoir fait beaucoup de peine pendant sa vie, il s'opposa encore après sa mort au progrès de sa réputation; car comme il avoit un grand crédit dans Milan, il empêcha que le Père Jean-Pierre Stopane, Théologien de la Congrégation des Oblats, fît imprimer un traité qu'il avoit composé à la louange de notre saint Cardinal. Il fit aussi de la peine au Père François Panigarole, auprès des Officiers de l'Inquisition, de ce que dans son Oraison funèbre il l'avoit appellé Saint : ce Père se justifia pleinement à Rome, montrant qu'il avoit pu se servir de ce terme dans le sens qu'il l'avoit employé. Mais pendant que poussé du malin Esprit il ne cherchoit que les occasions de décrier ce grand Saint, Dieu lui en ôta les moyens; car ayant été cité à Rome pour des crimes scandaleux qu'il avoit commis, il fut mis en prison par ordre du Pape; et peu de jours après il fut malheureusement exécuté.

Un autre Religieux du même Ordre, qui étoit pour lors employé à écrire l'Histoire de la ville de Milan, ne pouvant cacher toutes les grandes actions de ce saint Cardinal, entreprit de les noircir et de les décrier à toute la postérité; car dans son livre de la peste de Milan, il a poussé la méchanceté jusqu'à dire, contre toute vérité, que l'imprudence du Cardinal Borromée avoit augmenté et entretenu longtemps le mal contagieux; que tous les différens qu'il avoit eus pour la juridiction avec les Officiers royaux ne venoient que de son ambition et du désir qu'il avoit de dominer; que lorsqu'on tira sur lui le coup

d'arquebuse dont on a parlé, la balle ne l'avoit point frappé, mais qu'ayant donné contre la muraille elle étoit tombée à ses pieds sans aucun miracle. Enfin en toutes les occasions qu'il eut, il tâcha de diminuer les actions les plus saintes et qui recommandent à jamais la mémoire de cet homme de Dieu.

Le Démon, par ce moyen, crut s'être puissamment vengé de toutes les victoires que ce grand Saint avoit remportées sur lui, mais il fut fort trompé dans ses desseins : car Dieu, qui a soin de l'honneur de ses Serviteurs, et qui veut que la mémoire du Juste dure à jamais, *In memoria æterna erit justus*; permit que la malice de cet historien vînt jusques aux oreilles du Souverain Pontife Sixte cinquième, qui enjoignit d'abord aux Officiers du Saint-Office de pourvoir à cette entreprise scandaleuse, et de supprimer toutes les feuilles qu'on avoit imprimées, où se trouveroient de semblables faussetés ; ce qu'ils firent avec grand soin, et ils en retirèrent encore quelques-unes qui s'étoient déjà répandues ; de sorte qu'on corrigea exactement toute cette histoire avant de la laisser paroître. On ne put pas punir cet historien comme il le méritoit, parce que Dieu le prévint, et retirant cet homme de ce monde par un accident fâcheux, voulut lui-même venger l'injure faite à son Serviteur.

CHAPITRE XVIII.

De la dévotion qu'on a eue au tombeau de saint Charles, et des présens qu'on y a faits.

Après la mort bienheureuse de saint Charles, le peuple de Milan porta à son tombeau toute la dévotion qu'il avoit eue pour sa personne pendant qu'il étoit en vie ; de sorte qu'il y avoit un concours continuel de peuple qui le visitoit, et qui pleuroit la perte qu'on avoit faite. Un ecclésiastique ayant un

jour demandé à une femme qu'il y trouva toute baignée de larmes, pourquoi elle pleuroit tant, lui disant de se consoler, puisque le Pape devoit bientôt envoyer un autre Archevêque ; elle lui repartit : Je ne doute point qu'il n'en vienne un autre, mais je suis très-assurée qu'il n'y en aura jamais de semblable. Cette dévotion ne fut pas particulière aux seuls Milanois, elle passa encore aux étrangers, et on a vu souvent des Princes, des Evêques et des personnes de grande qualité venir exprès à Milan pour le visiter.

Je ne dois pas ici oublier que le Prince Don Charles Emmanuel, Duc de Savoie, étant venu en cette ville lorsque la Reine Marguerite d'Autriche y passa pour aller en Espagne, il fut visiter le tombeau du saint Cardinal, et que d'abord qu'il le vit, il se tourna vers les Seigneurs de sa Cour, et leur dit : C'est ici où repose le Corps de ce Saint Cardinal qui par ses prières m'obtint autrefois la santé dans une dangereuse maladie ; et s'étant mis à genoux dessus, il y pria Dieu assez long-temps avec tous ses Gentilshommes ; ensuite il témoigna qu'il s'estimoit fort heureux de ce que pendant qu'il vivoit, ce Saint avoit eu beaucoup d'amitié pour lui. La Reine fit aussi paroître qu'elle l'avoit en singulière vénération. Il y vint aussi quantité de personnes de delà les Monts, entre autres le colonel Lusio, seigneur considérable parmi les Suisses, qui partit exprès de la ville de Lucerne où il demeuroit, et passa par le Mont sacré de Varalle pour venir à Milan visiter le tombeau du Saint, presque incontinent après sa mort.

Cette dévotion continua toujours jusques à l'année mil six cent un, auquel temps le bruit des miracles extraordinaires qui s'y faisoient continuellement s'étant répandu de tous côtés, attira les peuples de la Lombardie et ceux des provinces encore plus éloignées, en telle foule, qu'on eût dit que c'étoit un flux et reflux de mer, à voir le concours du monde qui remplissoit tous les chemins pour venir à son

tombeau honorer son Corps, implorer son secours, lui offrir des présens, et le remercier des graces reçues par son intercession. Outre le grand nombre de personnes qui venoient séparément, et qui y restoient jusques à trois heures de nuit, on voyoit encore arriver des processions entières d'hommes et de femmes de la campagne, dont plusieurs étoient revêtus de sacs de pénitence et d'autres habits de religion, avec des chœurs de musique et des trompettes pour marque de réjouissance.

Il ne faut pas oublier ici la piété que fit paroître le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, lequel vint à pied une partie du chemin pour le visiter; et quoiqu'on eût envoyé au-devant de lui, hors de la porte de Rome, une litière et un carrosse, il ne voulut jamais y monter, et alla toujours à pied jusques à la Cathédrale, où il demeura fort longtemps en prière sur le tombeau de ce Saint, le baisa plusieurs fois par dévotion, le visita chaque jour deux fois pendant les huit jours qu'il resta à Milan, et avant que d'en partir y fit toucher quantité de chapelets et de médailles pour les distribuer dans son diocèse.

Quoique les Chanoines de la Cathédrale employassent toutes sortes de moyens pour empêcher au commencement ce grand concours de peuple et tout le culte extérieur qu'on lui rendoit, sachant qu'on ne devoit pas le souffrir sans une permission du Pape, ils ne purent jamais y réussir. Ils défendirent aux Portiers de leur Eglise de favoriser en aucune manière cette dévotion et de prendre même un cierge pour allumer sur son tombeau; ils y firent jeter quantité d'eau, et mettre beaucoup de barres autour, afin qu'on ne pût s'en approcher : mais tout cela fut inutile; car la foule du peuple étoit si grande qu'on renversoit tout pour s'en approcher, et qu'on se mettoit même à genoux dans l'eau. Quoique les Portiers ôtassent tous les cierges qu'on y offroit, on ne laissoit pas d'en apporter toujours avec la même

ardeur et de les attacher contre les murailles, ou contre la tendue de bois qui sépare les hommes des femmes : et il falloit même chasser le monde par force de l'église à deux ou trois heures de nuit. On fût obligé à la fin d'en donner avis à Rome, et le cardinal Baronius en ayant informé Sa Sainteté, il fit réponse de sa part qu'on ne troublât pas davantage la dévotion du peuple, et qu'on lui laissât la liberté de suivre des mouvemens qui ne sembloient venir que du Ciel, ajoutant ces paroles, *Scitote quia mirificavit Dominus sanctum suum.*

C'est une chose surprenante que la quantité des cierges qu'on y a tenus continuellement allumés depuis l'an mil six cent un. Il a été toujours environné nuit et jour d'une telle quantité de flambeaux, que de la seule cire qui coule et qui tombe par terre, on retire ordinairement cinquante écus par mois, et il y a eu des mois qu'on en a eu plus de cent écus ; d'où l'on conclut qu'il faut qu'ordinairement on brûle par mois plus de cinq cents écus de cire devant son tombeau.

Les dons qu'on y fait sont aussi très-fréquens et de grand prix, sans parler des rétributions qu'on donne pour y faire dire des Messes en l'honneur de ce bienheureux Cardinal, lesquelles montent à des sommes très-considérables. Je ferai seulement le détail des lampes précieuses et des choses les plus remarquables qu'on y a offertes. Le cardinal Philippe Spinelli y a fait présent d'une lampe d'or massif ; le Duc de Savoie, d'un très-beau lampadaire dont nous avons déjà parlé ; le Prince Doria, d'un autre lampadaire d'argent à trois lampes ; la Princesse Antoinette de Lorraine, Duchesse de Clèves, d'une très-riche lampe d'argent ; et le seigneur Maximilien Spinola, de Gènes, d'une autre lampe d'argent aussi très-belle et très-riche, lesquelles brûlent toujours devant le tombeau de ce Saint. De plus la communauté des Orfèvres de Milan a donné une statue d'argent de ce Bienheureux, revêtu de ses habits Ponti-

ficaux, et enrichie de plusieurs joyaux, qu'on estime huit mille écus. L'Archiduchesse d'Autriche de Graz a envoyé une statue d'argent en forme d'un petit enfant, pour le sujet que nous dirons à la fin de ce Chapitre ; il y a encore une autre statue qui a été offerte par une personne inconnue ; une très-belle Croix ornée de quantité de perles et de joyaux donnée par Monseigneur César Spéciane, évêque de Crémone; deux très-beaux chandeliers d'argent offerts par Monseigneur Marsille Landrien, évêque de Vigevane, et deux autres par la ville de Trivilli ; un étendard tout brodé avec l'image de ce Saint, par les Confrères de la Doctrine chrétienne de Milan, qu'on estime plus de trois cents écus ; un autre étendard, par la ville de Vigevane, où tous les habitans sont représentés, se mettant sous la protection de ce Saint; quatre paremens d'Autel très-précieux de brocard d'or; sept autres paremens de soie très-riches, avec des franges d'or ; une chasuble toute brodée d'or estimée deux cents écus, donnée encore par Monseigneur César Spéciane, évêque de Crémone; neuf autres chasubles de brocard d'or de différentes façons avec les étoles, manipules, bourses et coussins pour mettre les Missels, qu'on estime mille écus ; sept autres chasubles de divers ouvrages de soie, plusieurs aubes, nappes d'Autel et autres linges pour l'église. Il y a encore plus de cinquante mille écus d'or tant en argent qu'autres choses qui ont été offerts par le peuple depuis huit ans. Il semble qu'en cela Dieu ait voulu récompenser abondamment ce fidèle Serviteur ; car pendant toute sa vie ayant eu un soin extrême d'orner les Temples, d'honorer les Reliques des Saints, de rétablir le Culte divin, et s'étant même dépouillé volontairement des grands biens qu'il avoit reçus de sa famille et des meubles de sa maison, Dieu a permis que ses os et ses cendres, qui ont été les instrumens de tant de bonnes œuvres, reçussent cet honneur sur la terre, et que son tombeau devînt si glorieux, que tout le monde, et particulièrement

les Evêques, fussent animés par cet exemple à l'imiter, et reconnussent quel est le véritable moyen d'immortaliser son nom et d'acquérir des richesses véritables et éternelles. Le Pape Paul V a défendu qu'on vendît ou qu'on employât à d'autres usages tous les présens d'or et d'argent qu'on offroit au tombeau de ce Saint, afin de le rendre toujours plus célèbre.

Lettre de l'Archiduchesse Marie de Graz, mère de la Reine d'Espagne Marguerite d'Autriche, au sieur Octavien Ferrère, Archiprêtre de la Cathédrale de Milan.

« Notre bien-aimé Archiprêtre, j'ai appris avec bien » de la joie, par la dernière que vous m'avez écrite, » tout ce qu'on a fait dans ce fameux dôme de Milan » pour l'heureux accouchement de la Reine ma fille, » et principalement comme on y a offert une statue » d'argent au tombeau du bienheureux Charles Bor- » romée. Puisque vous désirez savoir à quelle inten- » tion on a offert ce présent, ainsi que vous le té- » moignez dans votre lettre à notre Secrétaire Casal, » je vous le découvrirai avec confiance en celle-ci. » Ma belle-fille, femme de mon fils Ferdinand, étant » accouchée ces années passées de deux enfans qui » ont très-peu vécu, ma bien-aimée fille Marie » Christine fit alors un vœu, que si sa cousine accou- » choit d'un troisième fils qui vécut plus long-temps, » elle offriroit au tombeau du bienheureux Charles » un enfant d'argent du même poids. Comme il a » plu à Notre-Seigneur, par sa miséricorde, de nous » accorder cette grace, nous avons cru être obligés » de nous acquitter de ce vœu, par le moyen du- » quel nous croyons avoir obtenu l'effet de nos » prières. De Graz, le dix-neuvième de Novembre de » l'année mil six cent sept. »

CHAPITRE XIX.

La taille, le tempérament, et le maintien de saint Charles.

POUR suivre le style ordinaire des historiens de la Vie des Saints, nous terminerons ce Livre par la description de la taille, du tempérament et du maintien ordinaire de saint Charles, tant pour satisfaire aux désirs de ceux qui liront celle-ci, que pour faire connoître combien Dieu l'avoit orné de talens naturels, lui ayant donné un corps bien fait, robuste et proportionné, afin qu'il pût entreprendre de grandes choses pour le service de son église. Il étoit donc d'une taille un peu plus haute que la commune, mais bien proportionnée, en sorte qu'il paroissoit assez grand et un peu gros; car les premières années de sa vie il étoit fort gros, mais ses rudes pénitences et ses travaux continuels l'exténuèrent tellement, qu'il devint aussi maigre que nous l'avons vu. Il avoit le visage un peu long, le front assez large, et la tête bien formée; les cheveux de couleur entre châtain et noir, les yeux bleus, grands et proportionnés, le nez un peu grand et aquilin, ce qui est une marque honorable parmi les Perses, et le signe d'une ame royale; sa barbe paroissoit brune avant qu'il eût pris la coutume de la faire raser, mais négligée et sans affectation, n'étant point trop longue, ayant plus de soin de la beauté de son ame que de ces vains ornemens du corps. Depuis qu'il eut commencé à la faire raser entièrement, ce qui arriva à la trente-huitième année de son âge, et particulièrement les dernières années de sa vie, on remarquoit de grandes rides qui descendoient le long de ses joues jusques au menton; ses jeûnes extraordinaires en étoient l'unique cause. Son teint étoit pâle; mais sa complexion étoit forte et robuste, et par con-

séquent propre pour soutenir de grands travaux; quoique, par accident, comme nous avons dit, il fût sujet à un catarrhe et à une érysipèle à une jambe.

Il étoit d'un tempérament sanguin et mélancolique, en sorte pourtant que l'humeur sanguine prédominoit sur la mélancolique, c'est, dit-on, de tous les tempéramens le plus propre à la vertu, rendant l'homme modéré de corps et d'esprit, équitable, généreux et doux. Les personnes de ce naturel sont d'ordinaire propres pour les sciences, pour la conduite et pour les exercices de piété, et ont même, dès leur jeunesse, un certain attrait qui les fait aimer de tout le monde. Toutes ces qualités se trouvèrent éminemment dans ce grand Saint, ainsi qu'on en peut juger par les effets.

Pour son maintien et ses gestes ordinaires, lesquels, selon saint Ambroise, dans ses Offices, ne sont pas un petit témoignage de l'esprit d'un homme, ils étoient graves, modestes et bien composés, se tenant toujours dans une posture si honnête, que l'on n'a jamais rien remarqué d'indécent ni de léger dans ses actions. Il marchoit d'un pas qui n'étoit ni lent, ni précipité, et il ne faisoit jamais de gestes de ses mains, à moins qu'ils ne fussent à propos et nécessaires. Il étoit d'un accès facile et doux, recevant tout le monde d'un visage riant. S'il se présentoit quelque occasion de rire, il n'éclatoit jamais, mais il faisoit seulement un souris avec tant de grace, qu'il en répandoit une plus grande joie dans la compagnie. Il parloit peu, et il sembloit même qu'il eût de la difficulté à parler : ce que plusieurs ont attribué à la précaution qu'il prenoit de ne jamais dire des paroles inutiles. Lorsqu'il donnoit audience, il se tenoit dans une posture modeste, et le plus souvent debout et appuyé contre une table ou une fenêtre. Dieu lui avoit donné un je ne sais quoi de si majestueux, qu'il imprimoit du respect à tous ceux qui lui parloient, et que ceux même de sa maison n'osoient s'entretenir avec lui que de choses sérieuses.

Sur la fin de sa vie il paroissoit un peu courbé, à cause de ses longues veilles, de ses grands travaux, et de ses rigoureuses pénitences, de sorte qu'on le croyoit beaucoup plus âgé qu'il n'étoit. Quoique si on considère tout ce qu'il a fait, et tout ce qu'il a enduré pour le rétablissement de la discipline et le salut des ames, on puisse dire qu'il a vécu longtemps, puisqu'il a accompli en lui-même ces paroles du quatrième Chapitre de la Sagesse, *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

FIN DU SEPTIÈME LIVRE.

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE I.

Son zèle pour la Foi.

Entre les graces particulières que saint Charles reçut de Dieu, le don de la Foi fût un des plus considérables : car non-seulement il fut toujours rempli d'une haute connoissance des Mystères les plus relevés de notre Religion, ce qui lui en donnoit un profond respect, et lui faisoit regarder avec mépris toutes les grandeurs de la terre, ainsi qu'on l'a pu remarquer dans tout le cours de cette Histoire; mais il brûloit encore d'un désir ardent que tous les hommes eussent la connoissance du véritable Dieu, fussent dans le sein de l'Eglise catholique, et vécussent sous l'obéissance de son Chef, qui est le Souverain Pontife. Il n'a jamais épargné ni travail ni dépense, pour étendre la Foi, quand il en a eu l'occasion ; et il s'est toujours porté avec un tel zèle pour détruire les hérésies et les moindres erreurs qui auroient pu l'altérer, qu'il auroit volontiers sacrifié sa vie et son bien pour ce sujet. Et comme plusieurs Pères ont dit, que l'étoile qui apparut aux Mages, d'abord après la Naissance de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, signifioit la grande foi qui les faisoit agir ; quantité d'Auteurs ont aussi cru, que cette lumière qui apparut sur la chambre de saint Charles à l'heure de sa naissance, étoit un présage de la foi extraordinaire dont il devoit être animé pendant toute sa vie.

Il en donna des preuves manifestes, dès ses premières années, lorsqu'il s'appliqua avec tant de zèle aux exercices de piété ; et depuis, ayant eu de plus grandes occasions, il s'y employa avec encore plus

d'ardeur et de courage : car du temps du Pontificat de Pie IV, son oncle, l'Hérésie faisant de jour en jour de malheureux progrès dans plusieurs royaumes de l'Europe, il entreprit d'en empêcher le cours, et de la détruire s'il pouvoit. Dans ce dessein, il encouragea tellement le Pape, son oncle, à poursuivre le saint Concile de Trente, qu'à la fin il fut heureusement conclu par ses soins, comme nous avons dit ailleurs, nonobstant toutes les fortes oppositions que l'ennemi du salut tâcha d'y apporter; ce qui a merveilleusement soutenu la Foi catholique et produit de grands biens dans l'Eglise; comme il est facile d'en juger à tous ceux qui y feront réflexion.

Pendant tout le temps du Pontificat de son oncle et de celui des deux autres Papes qui lui ont succédé, ce saint Cardinal a fait tout ce qu'il a pu, et par ses conseils et par ses actions, pour renverser l'Hérésie. Lorsqu'il prit la conduite de son église de Milan, il ne pensa qu'à en éloigner les hérétiques, et tous ceux qui étoient soupçonnés d'avoir les moindres sentimens contraires à la Religion, afin d'y conserver la Foi dans sa pureté. C'est pour ce sujet que dès le commencement il fit plusieurs Ordonnances, et fit visiter toutes les boutiques des Libraires, pour voir s'ils n'avoient point de livres suspects. Il défendit, dans tout son diocèse et dans toute sa province, l'impression et la vente des livres contraires à la Foi et aux bonnes mœurs, et qu'on reçût aucun Maître d'école qui ne fût de bonne vie et capable d'enseigner aux enfans non-seulement les lettres humaines, mais beaucoup plus les Mystères et les vérités de notre sainte Religion. Si quelque jeune homme des Cantons hérétiques venoit en la province de Milan pour y étudier ou pour y apprendre l'italien, il vouloit qu'on l'en avertît, afin qu'il pût le faire instruire dans les bonnes mœurs et les principes de la Religion catholique. Il voulut aussi que lorsqu'un hérétique venoit dans son diocèse pour quelques affaires qui demandoient du séjour, on lui en donnât avis,

afin qu'on le veillât, de peur qu'il ne pervertît quelqu'un. Il lui faisoit assigner sa demeure, et lui défendoit d'entrer en l'église à moins que ce ne fût pour assister au Sermon. Enfin il l'obligeoit de régler son extérieur de telle sorte, qu'il ne fût point un sujet de scandale.

On ne sauroit s'imaginer les précautions qu'il prenoit pour conserver son cher troupeau. Lorsqu'il venoit dans le duché de Milan quelques soldats hérétiques, il enjoignoit aux Curés de s'informer soigneusement de leur manière de vivre, et de défendre à leurs paroissiens de leur donner de la viande les jours défendus par l'Eglise, et d'avoir aucune familiarité ou fréquentation avec eux; il vouloit même qu'ils lui rendissent compte de tous ces articles, pour y remédier promptement s'il en étoit besoin. Dans un hiver, il arriva que plusieurs soldats Allemands hérétiques, étant en garnison dans le diocèse de Milan, voulurent manger publiquement de la viande les Vendredis et les Samedis, et les jours de Vigile; le saint Archevêque en étant averti, s'en plaignit au Gouverneur, et le pressa avec tant d'instance, qu'il l'obligea de leur défendre sous de très-griéves peines l'usage des viandes défendues, et de faire paroître en aucune manière qu'ils fussent hérétiques. Il fit bien plus, il alla lui-même en plusieurs lieux où étoient logés ces soldats hérétiques, pour préserver les peuples de leur venin, par des remèdes convenables. Il ordonna principalement aux Archiprêtres et aux Curés de ne point souffrir qu'aucun étranger entrât dans l'église, qu'il n'eût fait une certaine profession de foi qu'il avoit lui-même dressée, et qu'il ne la signât s'il savoit écrire; ce qui fut fidèlement exécuté, et par ce moyen il empêcha beaucoup de désordres. Il crut que tous ces soins ne suffisoient pas pour préserver son troupeau; il écrivit encore au Roi d'Espagne pour lui donner avis de tous les maux que ces soldats hérétiques avoient faits et pouvoient encore faire dans la suite, et le prier de ne plus

en envoyer de semblables, tant parce que Dieu en étoit grandement offensé, qu'à cause du danger où l'on exposoit le pays, n'y ayant rien qui renverse si facilement les Etats et les Royaumes les plus assurés, et qui cause plus de troubles et de séditions, que l'Hérésie et le changement de Religion.

Il ne pouvoit pas absolument empêcher que ses diocésains n'eussent quelque commerce avec les hérétiques, puisque son diocèse étoit terminé en plusieurs endroits par les Cantons des Suisses ou des Grisons qui sont entièrement hérétiques, comme la vallée Valteline et celle de Chiavène; mais il veilloit avec un très-grand soin à ce que cette proximité et cette fréquentation indispensable ne portât du préjudice aux ames. Il avoit enjoint pour cet effet aux Curés de prendre garde particulièrement à ceux qui alloient dans les pays hérétiques, et de les examiner exactement. Il ne vouloit pas même qu'ils y allassent sans avoir une permission par écrit, avec cette condition qu'ils se confesseroient et qu'ils communieroient aux jours ordonnés par l'Eglise, qu'ils entendroient la Messe toutes les Fêtes, qu'ils observeroient tous les autres Commandemens, et qu'enfin ils y vivroient en véritables Catholiques, et qu'ils lui rapporteroient un certificat authentique d'avoir tenu une telle conduite. Il ne vouloit jamais permettre qu'aucun de ses diocésains allât s'établir dans ces pays; et quand quelqu'un en avoit le dessein, il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour l'en détourner, en vue du danger qu'il couroit d'y perdre la Foi et la Religion catholique.

Afin de préserver encore plus son diocèse de toutes sortes d'hérésies, il avoit ordonné que deux fois l'année, savoir au commencement de l'Avent et du Carême, les Curés publiassent, dans leurs Prônes, l'Ordonnance qu'il avoit faite contre les hérétiques, par laquelle il commandoit, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*, de dénoncer ceux qu'on connoissoit, ou qu'on en soupçonnoit justement, et dé-

fendoit de lire ou de garder aucun livre défendu ; et lorsqu'il pouvoit en découvrir, il faisoit procéder contre eux par le Saint-Office dans toute la rigueur que méritoit leur crime. Il étoit très-exact à faire faire la profession de Foi, et à faire promettre obéissance au saint Siége, non-seulement par tous les Bénéficiers et ceux qui recevoient les Ordres, mais encore par tous les Prédicateurs et Confesseurs étrangers, Médecins, Chirurgiens, Maîtres d'école, Avocats et Procureurs du Saint-Office, Imprimeurs, Libraires, et par tous ceux qui se mêloient de quelque art libéral ; empêchant autant qu'il lui étoit possible, que personne n'entrât dans ces emplois qu'il ne fût véritablement Catholique ; prévoyant les grands maux qui pourroient arriver à la Religion si on n'étoit pas ferme dans la Foi. Il fit encore plusieurs Ordonnances par lesquelles il défendoit aux Catholiques d'avoir aucun commerce avec les Juifs, d'assister à leurs fêtes et à leurs Synagogues, de manger et de jouer avec eux, et de les fréquenter en aucune manière.

Par le moyen de toutes ces Ordonnances et de quantité d'autres que nous omettons pour n'être pas trop longs, et parce que nous en avons déjà parlé en rendant compte de la réforme qu'il établit, il préserva son diocèse de tout soupçon d'Hérésie, et le purifia de plusieurs abus et superstitions qui y régnoient ; il supprima l'art d'enchanter et de deviner, et particulièrement certains billets, caractères et paroles de Magie dont on faisoit usage contre les maladies ; et par ce moyen il conserva la Foi catholique dans sa pureté en tous les lieux qui dépendoient de sa juridiction.

Il avoit un si grand zèle pour la Foi catholique, qu'il ne souhaitoit rien plus que de secourir les Royaumes qui étoient troublés par les hérétiques ; et s'il avoit pu, il seroit passé en France et en Allemagne pour y travailler à les convertir, et à fortifier les Catholiques dans leur religion. Ses affaires ne lui ayant pas permis d'entreprendre ce voyage,

il tâchoit de faire par lettres ce qu'il ne pouvoit par sa présence. Il exhortoit les Evêques et les Princes temporels d'employer toute l'autorité que Dieu leur avoit donnée, à conserver sa religion et à la défendre contre les efforts de ses ennemis. Et c'est pour ce sujet qu'il recherchoit l'amitié des Princes qui avoient des hérétiques dans leurs Etats, et qu'il avoit une correspondance de lettres avec eux.

Il n'a jamais eu d'occasion de faire paroître son zèle pour la foi, qu'il n'en ait donné des marques certaines ; ainsi qu'il arriva en la ville de Bresse, du temps du Pontificat de Pie IV, son oncle, lorsqu'il alla à Trente au-devant des deux sœurs de l'Empereur Maximilien. Etant à table avec plusieurs Prélats et plusieurs grands Seigneurs de la Cour, il y en eut un qui avança quelques propositions hérétiques ; il l'en reprit sur-le-champ, et comme il remarqua qu'il persistoit toujours dans son sentiment, il se leva de table, et sans perdre un moment il en écrivit incontinent au Pape, afin qu'il y pourvût par son autorité ; et quoique plusieurs personnes très-considérables s'employassent pour l'empêcher d'écrire, il ne voulut pourtant jamais les écouter, que cette personne qui étoit fort qualifiée dans ce lieu ne se fût dédite et n'eût détesté son erreur. Le bruit de cette généreuse résolution surprit tout le monde, et lui acquit une grande réputation. Il n'est pas nécessaire de rapporter ici d'autres exemples du grand zèle qu'il avoit pour la Foi catholique, puisque toute cette histoire en est remplie, et que toute sa vie il n'a travaillé qu'à l'étendre ou à la conserver.

CHAPITRE II.

Sa Religion.

LA vertu de Religion avoit imprimé dans le cœur de saint Charles un si grand respect pour le Nom

de Dieu, que jamais il ne le prononçoit ou ne l'entendoit prononcer qu'il ne se découvrît, et qu'il n'en parloit jamais que dans des discours sérieux et utiles pour sa gloire et le salut du prochain. Pour empêcher que ce divin Nom ne fût profané, il fit de rigoureuses Ordonnances contre les blasphémateurs et contre ceux qui les favorisent, ou qui les entendant blasphémer ne les reprennent pas ; il se réserva l'absolution du blasphème, et il exhorta les Princes et les Magistrats à employer leur crédit et leur autorité pour étouffer cette malheureuse habitude ; il établit une Confrérie particulière de personnes pour reprendre les blasphémateurs, afin de détruire, s'il pouvoit, un péché si détestable.

La même vertu lui avoit donné encore une si grande dévotion pour l'Ecriture sainte, qu'il l'étudioit presque continuellement, et qu'il ne la lisoit jamais qu'à genoux et la tête découverte. Par un plus grand respect, les dernières années de sa vie il la lisoit toujours les genoux nus à terre, et c'est pour ce sujet qu'il portoit des bas rompus aux genoux. Il fit un décret dans son premier Concile provincial, pour défendre à toutes sortes de personnes de jamais s'en servir en bouffonneries, ni en discours inutiles, ni encore moins en des superstitions. Il commanda aux Confesseurs, aux Prédicateurs, et aux Curés de ne rien oublier pour faire perdre au peuple cette mauvaise coutume.

Il fit toujours paroître un très-grand respect pour les saintes Images ; il en avoit plusieurs très-dévotes dans sa chambre, et il ordonna, dans ses Conciles, qu'afin que les peuples les eussent en plus grande vénération, on n'en exposât point sur les Autels qui ne fussent décentes, et qui n'eussent été bénites par les Evêques avec les prières et les cérémonies prescrites par l'Eglise. Et pour empêcher qu'on ne profanât celles que la longueur des années avoit défigurées, il ordonna qu'on les brûlât et qu'on mît les cendres sous le pavé de l'église, afin qu'on ne les

foulât point aux pieds ; il commanda qu'on fit la même chose des habits Sacerdotaux, des ornemens d'Autel, des livres de l'Ecriture sainte, et de toutes les autres choses qui ayant été bénites ne pouvoient plus servir.

Il s'approchoit tous les jours du saint Autel pour offrir le redoutable sacrifice du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST ; mais avant que de le commencer, il s'y préparoit par le Sacrement de Pénitence qu'il recevoit tous les matins, et par plusieurs autres prières vocales et mentales qu'il faisoit pendant un temps fort considérable. Il ne vouloit pas qu'on lui parlât d'aucune affaire avant qu'il eût célébré la sainte Messe, et il avoit coutume de dire, que c'étoit une chose indigne d'un Prêtre de JÉSUS-CHRIST, d'occuper son esprit d'aucune affaire temporelle avant que de s'être acquitté de ce grand devoir. Toutes les affaires importantes dont il a été accablé durant toute sa vie, et tous les voyages qu'il a été si souvent pressé de faire, n'ont pas été capables de l'empêcher un seul jour de la dire ; et si quelquefois il en a été privé par quelques maladies dangereuses, il ne laissoit pas de recevoir la sainte Communion. Tous les matins, avant que de se confesser, il récitoit toujours l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, et les Commandemens de Dieu, ainsi qu'il avoit été ordonné dans ses Conciles. Après la Messe il demeuroit très-long-temps devant l'Autel en action de grace ; ensuite il récitoit Sexte et None, ou quelque autre heure de son Office, selon le temps où il se trouvoit. La coutume louable qu'il avoit de dire tous les jours la sainte Messe, donna lieu au simple peuple de Milan de croire que tous les autres Evêques et Cardinaux faisoient la même chose ; c'est pourquoi une bonne femme ayant une fois pris garde qu'un Evêque entendoit tous les jours la Messe de son Aumônier sans la dire lui-même, demanda avec étonnement s'il étoit suspens ou interdit.

Il ne récitoit jamais son Office qu'à genoux et la

tête découverte, et avec une très-grande attention, ayant toujours le cœur et l'esprit élevé et uni à Dieu. Pour s'empêcher d'avoir des distractions, il ne disoit jamais rien par cœur, et il avoit toujours son Bréviaire devant les yeux. Il ordonna pour le même sujet à tous les Prêtres de son diocèse de se servir de cette pratique. Il recommandoit qu'on eût soin de le réciter précisément aux heures qu'on avoit coutume de le dire dans la Cathédrale. Du moment qu'il fut tenu à le réciter, il ne manqua jamais un seul jour à le dire tout entier, excepté le jour de sa mort; encore voulut-il que son aumônier, le sieur Jean Gastani, le récitât à genoux aux pieds de son lit, afin qu'il pût l'entendre et s'unir de cœur et d'esprit avec lui.

Il avoit une très-grande dévotion à la sainte Vierge: il s'étoit mis sous sa protection, et l'avoit choisie pour son Avocate. Dans tous ses besoins il avoit recours à elle avec une confiance particulière. Il corrigea quantité de défauts qu'il trouva dans son Office, qu'il récitoit tous les jours à genoux avec le chapelet. Quand il faisoit de longs voyages il avoit coutume de dire le Rosaire et d'en méditer chaque Mystère, pour s'occuper saintement. Il jeûnoit au pain et à l'eau toutes les veilles de ses fêtes. Quand il entendoit sonner l'*Angelus*, il se mettoit à genoux en quelque lieu qu'il se rencontrât, même au milieu des rues et dans la boue, comme je l'ai vu moi-même plusieurs fois; s'il étoit à cheval il en descendoit pour se mettre à genoux. Il faisoit encore la même chose lorsqu'il rencontroit le saint Sacrement qu'on portoit à quelque malade; il l'adoroit pendant quelque temps à genoux, et ensuite il interrompoit son chemin pour l'accompagner jusques à ce qu'on l'eût remis dans le tabernacle. La dévotion extraordinaire qu'il avoit pour la sainte Vierge lui fit dédier un Autel particulier en son honneur dans l'Eglise cathédrale, y fonder la Confrérie du Rosaire, et obtenir du Pape toutes les Indulgences qui sont accordées à

celle qui est dans l'église de la Minerve à Rome. Il ordonna que tous les premiers Dimanches du mois on y feroit une procession avec l'image de cette bienheureuse Reine des Anges, ainsi qu'il se pratique encore à présent; et il orna cet Autel d'un excellent tableau qui avoit été tiré sur celui de l'Annonciade de Florence par le fameux peintre Allory, et dont le grand Duc de Toscane, François de Medicis, lui avoit fait présent. Il ordonna que dans toutes les Eglises des Chapitres et des Paroisses on chantât tous les soirs une Antienne en son honneur, et qu'on y invitât le peuple par le son des cloches; que toutes les fois que les Prêtres prononceroient son nom à la sainte Messe, ils fissent avec leur Clerc une inclination de tête, tant pour témoigner leur respect, qu'afin de donner bon exemple au peuple; et qu'on mît son Image au-dessus de toutes les portes des Paroisses. Il exhortoit tout le monde à dire son Office, à réciter le chapelet, et à communier les jours de fêtes qui lui sont dédiés. Il n'y avoit pas même jusques aux soldats, auxquels il ne recommandât d'avoir une grande dévotion pour elle, et de porter sur eux son image. Tous les Lieux pieux, les Congrégations, les Confréries, les Colléges qu'il a fondés, il les a toujours mis sous sa protection, et il a toujours ordonné qu'on y récitât son Office et le Rosaire.

Il avoit encore choisi quelques Saints pour être ses Avocats et ses Protecteurs dans le Ciel, entre autres le grand saint Ambroise, qu'il s'étoit proposé pour modèle, et les glorieux martyrs Gervais et Protais, citoyens de Milan: il avoit une dévotion singulière pour les uns et pour les autres. Il ordonna, par un décret public, qu'on célèbreroit dans Milan la fête de saint Gervais et de saint Protais avec la vigile, et que dans toute la province on feroit la fête de l'ordination de saint Ambroise, patron de l'église Métropolitaine, et que quand l'Office ne seroit point double, on en feroit toujours Commémoraison comme du Patron. Il voulut qu'on célébrât aussi la fête du

glorieux Apôtre saint Barnabé, fondateur de l'église de Milan, et du bienheureux martyr saint Sébastien, originaire de la même ville. Il ordonna encore qu'on chômeroit dans chaque paroisse la fête du Saint titulaire, et il exhorta même le peuple à jeûner la veille.

De tout ce que nous avons rapporté dans le cours de cette histoire, on a pu juger aisément en quelle vénération saint Charles avoit les Reliques des Saints; il sembloit qu'il y eût mis toute son affection, et qu'il n'eût point de plus grand plaisir au monde que de les honorer et de les faire honorer aux peuples. C'est pour ce sujet qu'il en faisoit si souvent des translations avec tant de solennité, qu'il passoit les nuits entières devant leurs châsses, qu'il faisoit de longs et pénibles voyages pour les visiter, qu'il tâchoit d'en avoir de tous côtés pour en enrichir son église; comme en effet il en obtint de plusieurs personnes, entre autres de l'Archevêque de Cologne, Ernest de Bavière, et du sérénissime Duc Guillaume, son père, qui étoient ses amis intimes, et qui lui en envoyèrent en grande quantité. Il est vrai que celles que le Duc lui envoya dans une petite cassette d'argent dorée, enrichie de plusieurs bijoux et d'autres ornemens de grand prix, n'arrivèrent à Milan qu'après la mort du Saint: on les conserve encore à présent avec toutes les autres dans l'église Cathédrale.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici quelques paroles d'une Lettre qu'il écrivit à cet Archevêque, pour répondre à celle qu'il lui avoit adressée pour l'avertir qu'il avoit donné au sieur François Bernardin Cassine, Milanois, qui demeuroit à Cologne, les Reliques qu'il avoit pu recouvrer; d'où l'on connoîtra facilement quelle estime il en avoit. « J'ai reçu avec une joie extrême les lettres » qu'on m'a rendues de votre part le premier jour » de Juillet, dans lesquelles vous me témoignez le » désir que vous avez de m'honorer de quelques

» saintes Reliques. Je puis vous assurer que comme
» il n'y a rien que je souhaite davantage que la gloire
» de Dieu et l'honneur des Saints, qui ont été géné-
» reux et constans au service de Notre-Seigneur
» JÉSUS-CHRIST, vous ne pouviez pas aussi me faire
» un plus grand plaisir que de me donner occasion
» de voir et de toucher les os de ces saints Martyrs,
» pour les honorer avec le plus profond respect qu'il
» me sera possible. C'est pourquoi j'attends conti-
» nuellement le sieur Cassine qui doit apporter ce
» précieux trésor. »

Il portoit ordinairement à son cou, par dévotion, une croix qui étoit remplie de Reliques, laquelle, après sa mort, tomba entre les mains du sieur Louis Monéta, qui la donna au Monastère des Religieuses Capucines de Sainte-Barbe, afin qu'elles la conservassent avec plus de soin et de respect, tant à cause des saintes Reliques qu'elle renfermoit, qu'à cause de ce Saint qui l'avoit portée si long-temps. Il en portoit encore une autre d'or, où il y avoit du bois de la vraie Croix, dont il fit présent à l'abbé Simonette, lorsqu'il alla en Espagne avec son père Scipion Simonette que Philippe II, Roi d'Espagne, choisit pour être de son Conseil. Il avoit encore toujours sur lui un *Agnus Dei* bénit par Sa Sainteté, que l'abbé Bernardin Tarrusi, son Camérier, lui ôta du cou après sa mort, et dont il fit présent au Duc de Savoie Don Charles Emmanuel, dans un voyage qu'il fit à Turin: Son Altesse le reçut avec un grand respect, et afin que tous ses successeurs pussent l'avoir en singulière vénération, elle voulut en avoir un certificat par écrit. Cette dévotion de saint Charles pour les saintes Reliques, fut cause que dans tous ses Conciles provinciaux, il fit des réglemens pour les tenir avec décence. L'un des principaux fut qu'on les mît dans les églises, au lieu qu'avant lui chacun les gardoit dans sa maison. Il en montra l'exemple à ceux qui avoient de la peine à se priver de ces trésors, donnant aux Pères de Saint-Paul de Milan un Reliquaire

fort précieux qu'il avoit à Rome, dont il avoit hérité du Pape son oncle, afin qu'ils l'exposassent dans leur église de Saint-Barnabé, et dans lequel il y avoit trois morceaux de la vraie Croix, deux épines de la sainte Couronne, un petit morceau de la chemise de Notre-Seigneur, de sa tunique et de sa ceinture, de la colonne et de l'éponge de sa Passion, de son berceau et de sa crêche, avec d'autres Reliques de la bienheureuse Vierge, de saint Jean-Baptiste, de tous les Apôtres, et de plusieurs autres Saints. Et maintenant ces Pères tiennent ce Reliquaire en très-grande vénération, tant à cause des Reliques qui y sont, que de celui qui leur en a fait présent. Il obtint du Pape un Bref, par lequel il étoit défendu à toutes sortes de personnes de donner aucunes Reliques à qui que fût sans la permission de Sa Sainteté, sous peine d'excommunication encourue *ipso facto* ; et par ce moyen il empêcha qu'elles ne se dissipassent, et il les assura autant qu'il put dans les églises où elles étoient.

Il fit encore paroître sa religion et sa piété en visitant souvent les lieux saints et les églises où il y avoit quelque dévotion particulière. Nous avons déjà vu comme étant à Rome il visitoit presque tous les jours les sept Stations à pied. Il entreprit souvent des voyages longs et fort pénibles pour visiter des églises dédiées à la sainte Vierge. Quand il visitoit celles de Milan, il alloit à tous les Autels, devant lesquels il demeuroit si long-temps en prières, qu'il sembloit qu'on ne pût l'en retirer. Il étoit d'ordinaire cinq heures de suite en Oraison dans la chapelle de la Colonne de Notre-Seigneur, en l'église de Sainte-Praxède à Rome. Après avoir passé une fois toute une nuit dans les Catacombes de Saint-Sébastien hors les murs ; le lendemain matin, qui étoit le jour de sainte Agnès, il alla en l'église de cette Sainte, qui est hors de la porte Pie, il y dit la sainte Messe, et y demeura en Oraison jusques à quatre heures du soir, qu'il s'en retourna encore à pied en son Palais

de Sainte-Praxède. Nous avons déjà dit ailleurs comme dans le temps des quarante heures il ne sortoit presque point de l'église, et qu'il avoit coutume de dire que ses plus grandes délices étoient d'être aux pieds de l'Autel. Il avoit un grand désir d'aller en la Terre Sainte pour y honorer le saint Sépulcre de Notre-Seigneur, et tous les autres lieux où il a accompli les Mystères de notre Rédemption ; mais il ne crut pas qu'étant chargé d'un si grand diocèse, il lui fût permis de s'en absenter pour ce sujet, ni que le Pape le lui voulût permettre.

Il prenoit un plaisir extrême dans les fonctions Episcopales et il les faisoit avec tant d'application, de majesté et de bonne grace, que tout le monde en étoit charmé ; souvent même plusieurs passoient presque les jours entiers à l'église, tant ils avoient de consolation de le voir officier au chœur avec ses Chanoines. Quoiqu'il tînt souvent des Conciles et des Synodes, il ne laissoit pas pourtant de s'y appliquer avec un soin extraordinaire, et d'assister jusques aux moindres cérémonies avec une pieté et une édification qui ravissoient tous ceux qui en étoient témoins. Dans son quatrième Concile Provincial, il fit dire jusques à vingt-sept Messes pontificales, et autant de Vêpres auxquelles il assista toujours, quoiqu'il fût accablé d'une infinité d'affaires importantes et de la conduite de tout le Concile. Quand il étoit à l'Autel ou dans son Siége Episcopal, revêtu de ses habits Pontificaux, il s'y tenoit avec un air si majestueux, qu'il n'y a point de paroles qui soient capables de l'exprimer. Le Père Achilles Galliardi en parle en ces termes dans la déposition qu'il a faite pour sa Canonisation. « Il répandoit partout, dit-il, » une odeur de sainteté, et il se comportoit avec » tant de modestie, qu'il imprimoit dans les esprits » un profond respect. Je me souviens que lorsque » j'assistois aux Synodes et aux autres cérémonies » extraordinaires, il me venoit souvent dans la pen» sée que quand une personne auroit été aussi con-

» traire au bon ordre que ce malheureux Prophète
» Balaam, elle n'auroit pu pourtant s'empêcher, en
» voyant la majesté avec laquelle il les faisoit, de
» s'écrier, *Quàm pulchra tabernacula tua Jacob, et*
» *tentoria tua Israël. Ut valles nemorosæ, ut horti*
» *juxta fluvios irrigui, ut tabernacula quæ fixit Do-*
» *minus.* »

Il avoit tant d'estime et d'affection pour toutes ses fonctions, que jamais il ne se dispensoit d'aucune sans grande nécessité ; il quittoit toutes autres affaires, quelque importantes qu'elles fussent, pour celles-là. Il revenoit quelquefois de fort loin pour se trouver à Milan aux jours des bonnes fêtes ; et lorsque le temps le pressoit, il prenoit la poste pour s'y rendre plus promptement. Etant dangereusement malade un jour de la Fête-Dieu, il se leva de son lit exprès pour porter le Saint Sacrement à la Procession, selon sa coutume, n'ayant jamais aucun égard ni à la santé, ni à la maladie, lorsqu'il s'agissoit de faire avec plus de perfection ou de solennité quelque cérémonie sainte. Pendant une autre Procession de la Fête-Dieu, il survint une grosse pluie dont il fut fort mouillé par une aventure assez étrange ; ceux qui portoient le Dais, ne prenant pas garde à ce qu'ils faisoient, lui versèrent sur la tête et dans le cou toute l'eau qui s'étoit arrêtée sur le fond du Dais en grande abondance ; et quoiqu'il fût ainsi tout trempé d'eau, il n'en fit rien paroître, et ne laissa pas d'assister à tout l'Office en cet état. Quand il avoit prêché, encore qu'il fût tout en sueur, il ne laissoit pas d'aller au chœur sans s'essuyer. Il étoit si soigneux et si exact en tout ce qui regarde le Culte divin et les fonctions Ecclésiastiques, que d'abord qu'il remarquoit qu'on y faisoit la moindre faute, il en reprenoit, voulant que tout ce qui étoit du Culte divin se fît avec le plus de perfection qu'il seroit possible. Il arriva un jour qu'en donnant la sainte Communion à quelques personnes, peu s'en fallut que par l'imprudence de celui qui l'assistoit, le saint Ciboire,

qui étoit rempli d'Hosties, ne lui échappât des mains, et même il en tomba quelques-unes sur la nappe; il il en eut le cœur si serré de douleur, qu'on eut toutes les peines du monde de l'empêcher de faire sur lui-même une très-rigoureuse pénitence de la faute d'un autre.

Quand il faisoit quelque fonction Ecclésiastique, il ne vouloit pas que pour quelque affaire que ce fût on l'interrompît. Un jour étant occupé dans son Séminaire à une fonction qui n'étoit pas fort considérable, il arriva un courrier de Rome qu'il attendoit depuis quelque temps pour des affaires importantes; on l'en avertit promptement, mais il ne voulut point lui donner audience qu'auparavant il n'eût achevé cette fonction. Monseigneur l'Evêque de Novare rapporte dans son Histoire, que la même chose lui est arrivée. Un jour l'ayant chargé d'une affaire de conséquence, il l'alla trouver dans un couvent de Religieuses pour lui en rendre compte; mais il ne voulut point l'écouter qu'il n'eût terminé la cérémonie qu'il faisoit; après laquelle il fit encore un exhortation; et après l'avoir fait attendre plus de deux heures, il vint en son logis où il l'écouta. Il croyoit que c'étoit une très-grande irrévérence que de s'occuper pendant l'Office divin de quelque autre affaire, quelque importante qu'elle fût; c'est pour ce sujet qu'il ne vouloit pas que jamais on lui en parlât.

Il faisoit toutes ses fonctions avec une si grande application d'esprit, qu'en quelque lieu qu'il se trouvât, même à la campagne parmi les peuples les plus grossiers, il n'en omettoit pas la moindre cérémonie; car ce n'étoit ni les lieux, ni les assistans qu'il avoit en vue en ces occasions, mais seulement la grandeur de la Majesté de Dieu qu'il servoit. Et si par hasard il lui manquoit quelque ornement ou quelque autre chose nécessaire pour les faire dans la décence prescrite par l'Eglise, il aimoit mieux les différer ou ne les point faire, que d'y commettre le moindre défaut. Il n'en pouvoit jamais souffrir

la précipitation, ni la moindre omission sous prétexte qu'il étoit tard, ou qu'il y avoit encore quantité d'autres choses à faire, il vouloit qu'on les exécutât toutes de point en point avec la modestie requise, et qu'on y employât tout le temps nécessaire. C'est pour ce sujet qu'il alloit souvent dès le grand matin à l'église, et qu'il y restoit jusques au soir, et même jusques bien avant dans la nuit, sans jamais donner le moindre signe d'ennui ni de lassitude, et ce qui est le plus surprenant, et qu'on peut regarder comme un miracle, c'est qu'ayant le corps exténué de tant de rigoureuses pénitences dont il le chargeoit continuellement, et ne prenant presque aucun repos pendant la nuit, il ne laissoit pas de s'y rendre assidu pendant plusieurs jours de suite, lorsqu'il falloit faire quelque célèbre cérémonie.

Le zèle qu'il avoit pour l'honneur des Eglises et des lieux consacrés à Dieu venoit de ce grand fond de Religion dont il étoit pénétré, qui lui fit faire plusieurs Ordonnances sur la manière sainte dont on doit s'y comporter : il défendit à toutes sortes de personnes d'y causer, de s'y promener, d'y porter des armes à feu, et d'y faire aucune chose indigne de la sainteté de ces lieux. Il voulut que les femmes n'y parussent jamais que la tête voilée, et y fussent toujours séparées des hommes, auxquels il ne permettoit pas d'y entrer, à moins qu'ils ne fussent modestement vêtus selon leur condition, ayant leurs manteaux sur leurs épaules, et qu'ils ne s'y tinssent les genoux en terre. Il enjoignit à tous les Curés de veiller à l'exécution de ces saintes Ordonnances, et de l'avertir de ceux qui ne voudroient pas s'y soumettre; il obligea même les jeunes Clercs de se tenir aux portes des églises pour inviter ceux qui y entreroient à s'y comporter avec beaucoup de modestie et de dévotion; et lorsqu'il remarquoit lui-même quelqu'un qui ne s'y tenoit pas avec la révérence due à ces saints lieux, il l'en reprenoit sur-le-champ, et lui en faisoit une forte correction. Aux fêtes prin-

cipales de l'année, il envoyoit son grand Vicaire ou son Official avec les autres Officiers de la justice Ecclésiastique dans les églises où étoit le plus grand concours de peuple, afin d'empêcher qu'on n'y fît aucune irrévérence, leur enjoignant de mettre en prison ceux qui violeroient ses Ordonnances et qui profaneroient ces saints lieux. Il voulut encore qu'on mît des barrières autour des églises les plus fréquentées, pour empêcher que les chevaux et les carrosses ne troublassent par leur bruit la dévotion des Fidèles. Il défendit aux Séculiers d'entrer dans les chœurs des églises et de s'approcher des Autels ; pour cet effet il fit fermer ces derniers avec des grillages de fer très-bien travaillés. Il ne permettoit pas aussi aux Ecclésiastiques de s'arrêter dans les chœurs à moins qu'ils ne fussent revêtus de leur soutane, et d'un surplis blanc par-dessus, avec leurs autres habits de chœur. Il ne vouloit pas qu'ils ornassent les Autels, ni qu'ils y travaillassent pour les accommoder en aucune manière, qu'ils n'eussent leur surplis ; et il prenoit lui-même un plaisir extrême de montrer aux jeunes Clercs de quelle manière il falloit faire les génuflexions et les inclinations en passant devant les Autels hors le temps même de l'Office divin.

Il réforma la musique, et il voulut que tous les chantres fussent Ecclésiastiques, et qu'ils eussent toujours leur surplis quand ils chanteroient au chœur, ainsi que nous avons déjà dit, lorsque nous avons parlé de la réforme qu'il mit dans sa Cathédrale. Il ne permit pas qu'on se servît d'autres instrumens que des Orgues, sur lesquelles il défendit de toucher jamais aucun air ni chanson profane ; tant il avoit du respect pour le Service divin.

Il étoit si ferme pour l'exécution de ses Ordonnances, qu'il n'en dispensoit jamais personne, non pas même les plus grands Seigneurs ni les Princes. Le bruit courut à Milan que le Roi d'Espagne y viendroit, et pour lors on lui demanda s'il lui refuseroit comme aux autres Princes la permission de se mettre

dans le chœur des Ecclésiastiques. *Je suis convaincu*, répondit-il, *que Sa Majesté a tant de piété et de Religion, qu'elle n'aura pas seulement la pensée d'y entrer :* et par ces paroles il témoigna ouvertement à ceux qui l'interrogeoient, que les Rois mêmes ne devroient pas se mettre dans le chœur de l'église, parce que c'est un lieu saint et séparé pour ceux qui sont consacrés au ministère des Autels.

CHAPITRE III.

Profond respect que saint Charles avoit pour le Pape et pour tous les Prélats de l'Eglise.

Le profond respect que saint Charles avoit pour le Pape et pour tous les Prélats de l'Eglise n'avoit point d'autre principe que cette grande Religion qu'il avoit pour Dieu, et pour tout ce qui lui étoit consacré. Il honoroit le souverain Pontife comme le véritable et légitime Vicaire de Jésus-Christ, et en cette qualité il lui obéissoit avec la dernière soumission. Il ressentoit un déplaisir extrême quand on n'en parloit pas avec assez de respect; et de toutes les erreurs des Hérétiques, il n'y en avoit point qui le choquât davantage que leur désobéissance au Pape, leur malice à le décrier continuellement, et à parler mal des Cardinaux et des autres Prélats de l'Eglise. Toutes les fois qu'il nommoit ou qu'il entendoit nommer par quelque autre le Pape qui pour lors remplissoit la Chaire de Saint-Pierre, il se découvroit par respect. Il étoit exact jusques au scrupule à exécuter promptement toutes les Ordonnances qui venoient de sa part. Un jour un de ses domestiques étant choqué de ce que la Cour de Rome différoit trop longtemps à se déclarer en sa faveur, et à lui donner la protection dont il avoit besoin pour soutenir les intérêts de son Eglise, ne put s'empêcher de se plaindre de la conduite du Pape et de celle de ses Offi-

ciers. Saint Charles l'en reprit charitablement, en lui disant : Ressouvenez-vous que nous devons obéir à Dieu en toutes choses, et que le saint Père nous le représente sur la terre ; par conséquent se soustraire de l'obéissance du Pape, c'est désobéir aux ordres de Dieu. Nous devons faire tout ce qui dépendra de nous, et pour le reste instruire le Souverain Pontife de tout ce qui se passera ici. Après cela il nous faut tenir en paix et attendre avec soumission tout ce qu'il lui plaira d'ordonner.

Il lui apprit par ces paroles de quelle manière les inférieurs doivent se comporter envers leurs Supérieurs, et particulièrement envers le souverain Supérieur de tous les autres qui est le Pape. Il en donna toujours lui-même l'exemple : car quand il avoit quelque affaire auprès de Sa Sainteté, il se contentoit de lui en représenter toutes les circonstances, et ensuite il recevoit avec une entière soumission sa décision, comme venant de la part de Dieu. Dans cette grande foule d'affaires qu'il a eues en la Cour de Rome, on ne l'a jamais entendu se plaindre une seule fois du Pape ni de ses Officiers ; au contraire il avoit un très-grand respect pour ceux-ci, à cause de l'union qu'ils avoient au saint Père par leurs charges, et en toutes occasions il tâchoit par paroles et par exemples de les faire respecter de tout le monde. Il ne manqua jamais d'aller de trois en trois ans visiter le tombeau des Apôtres, selon la coutume des Evêques d'Italie. Il n'écrivoit ou ne parloit jamais du Siége apostolique, qu'il n'ajoutât toujours le mot de *Saint*, afin d'en imprimer plus de respect. Il cherchoit toutes sortes de moyens de le rendre plus recommandable et d'augmenter son autorité, n'ayant aucun égard aux intérêts de quelques Princes qui s'y opposoient. Tout ce qu'il croyoit pouvoir contribuer à son exaltation, ou au bon gouvernement de l'Eglise, il le proposoit au Pape avec une grande modestie, dont Dieu a été grandement honoré et servi. Lorsqu'on lui présentoit quelques Brefs du Pape, il

il les recevoit la tête découverte, et les baisoit par respect. Quand il avoit quelque doute pour le Gouvernement de son Eglise, ou pour quelque autre point de la discipline Ecclésiastique, il le consultoit à Rome, et il s'en tenoit aux décisions qu'on lui en envoyoit, croyant qu'elles étoient les meilleures, et que le Saint-Esprit présidoit d'une manière particulière aux décisions du saint Siége.

Il avoit encore un grand respect pour les Cardinaux, même du temps du Pontificat de son oncle; il le porta à faire quelques réglemens pour relever l'honneur de cette éminente dignité, et il tâcha de son côté par la sainteté de sa vie et par ses bons exemples d'en donner du respect à tout le monde. Quoiqu'il eût dans ce temps toute l'autorité du Pape, et que son oncle se reposât sur lui de toute la conduite de l'état Ecclésiastique; cependant il se comportoit envers tous les Cardinaux avec toute la modestie et l'honnêteté qu'ils eussent pu désirer. Depuis qu'il fût résidant à Milan, on ne sauroit exprimer les honneurs qu'il leur faisoit. Lorsque quelques-uns y passoient, il alloit bien loin hors de la ville au-devant d'eux en litière ou à cheval, et s'il étoit en visite, il retournoit exprès pour les recevoir; il les logeoit toujours dans son Palais, où il leur faisoit toutes les civilités possibles, sans pourtant rien diminuer de la modestie et des règles de la discipline Ecclésiastique. Il leur ouvroit son cœur, leur parloit en toute confiance, et leur témoignoit une sincère amitié. Il les accompagnoit par la ville en litière ou à cheval, car jamais il n'y alloit en carrosse, et il leur faisoit une sainte violence pour les obliger de donner leur bénédiction au peuple; et afin de leur rendre encore plus d'honneur, il prioit les principaux Ecclésiastiques et gentilshommes de la ville, de leur tenir compagnie en tous les lieux où ils alloient.

Il s'étudia principalement à honorer cette dignité en sa propre personne; et pour cet effet il tâcha

par toutes sortes de moyens d'acquérir les vertus qui sont propres à ce haut rang qu'il tenoit dans l'Eglise, c'est-à-dire, les plus héroïques et les plus profanes. Il crut qu'en qualité de Cardinal il étoit obligé d'être tout enflammé de l'amour divin, et de brûler d'un zèle ardent de procurer la gloire de Dieu dans les ames, d'étendre les limites de la sainte Eglise, et de porter partout la foi Catholique : qu'il devoit être disposé en tout temps et en tout lieu à donner sa vie et son sang pour la défense de la Religion. *Je ne porte cet habit rouge*, disoit-il souvent, *que pour me faire ressouvenir continuellement que je dois être dans la disposition de donner mon sang pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'Eglise.* Ce qu'il auroit fait sans doute avec une admirable générosité, si l'occasion s'en étoit jamais présentée. Il vouloit qu'on lui rendît les honneurs qui lui étoient dus, non pas comme Charles Borromée, car en cette qualité il se croyoit très-méprisable, mais comme Cardinal de Sainte-Praxède; aussi les rapportoit-il tous à Dieu et à la dignité dont il l'avoit honoré, et non pas à soi-même; c'est pourquoi plusieurs étoient extrêmement surpris de le voir si humble en certaines occasions, et en d'autres se tenir avec tant de majesté, que des Princes mêmes faisoient difficulté de se couvrir en sa présence, quoiqu'il ne manquât jamais de les en prier avec tout le respect qu'il leur devoit. La plupart de ces personnes n'étoient pas capables de discerner les motifs différens qui le faisoient agir, et de distinguer en lui sa dignité de sa personne. Car quand il agissoit en sa propre personne, il s'abaissoit au-dessous de tout le monde, mais quand il avoit quelque affaire à traiter en qualité de Cardinal, il tenoit son rang, et le portoit au-dessus de tous ceux qui lui étoient inférieurs. Il en étoit même si jaloux, s'il est permis de le dire, qu'étant obligé de voir quelques grands Princes, il fit consulter auparavant de quelle manière il s'y comporteroit pour ne rien diminuer de l'honneur qui étoit dû à sa dignité ;

il les recevoit la tête découverte, et les baisoit par respect. Quand il avoit quelque doute pour le Gouvernement de son Eglise, ou pour quelque autre point de la discipline Ecclésiastique, il le consultoit à Rome, et il s'en tenoit aux décisions qu'on lui en envoyoit, croyant qu'elles étoient les meilleures, et que le Saint-Esprit présidoit d'une manière particulière aux décisions du saint Siége.

Il avoit encore un grand respect pour les Cardinaux, même du temps du Pontificat de son oncle; il le porta à faire quelques réglemens pour relever l'honneur de cette éminente dignité, et il tâcha de son côté par la sainteté de sa vie et par ses bons exemples d'en donner du respect à tout le monde. Quoiqu'il eût dans ce temps toute l'autorité du Pape, et que son oncle se reposât sur lui de toute la conduite de l'état Ecclésiastique; cependant il se comportoit envers tous les Cardinaux avec toute la modestie et l'honnêteté qu'ils eussent pu désirer. Depuis qu'il fût résidant à Milan, on ne sauroit exprimer les honneurs qu'il leur faisoit. Lorsque quelques-uns y passoient, il alloit bien loin hors de la ville au-devant d'eux en litière ou à cheval, et s'il étoit en visite, il retournoit exprès pour les recevoir; il les logeoit toujours dans son Palais, où il leur faisoit toutes les civilités possibles, sans pourtant rien diminuer de la modestie et des règles de la discipline Ecclésiastique. Il leur ouvroit son cœur, leur parloit en toute confiance, et leur témoignoit une sincère amitié. Il les accompagnoit par la ville en litière ou à cheval, car jamais il n'y alloit en carrosse, et il leur faisoit une sainte violence pour les obliger de donner leur bénédiction au peuple; et afin de leur rendre encore plus d'honneur, il prioit les principaux Ecclésiastiques et gentilshommes de la ville, de leur tenir compagnie en tous les lieux où ils alloient.

Il s'étudia principalement à honorer cette dignité en sa propre personne; et pour cet effet il tâcha

par toutes sortes de moyens d'acquérir les vertus qui sont propres à ce haut rang qu'il tenoit dans l'Eglise, c'est-à-dire, les plus héroïques et les plus profanes. Il crut qu'en qualité de Cardinal il étoit obligé d'être tout enflammé de l'amour divin, et de brûler d'un zèle ardent de procurer la gloire de Dieu dans les ames, d'étendre les limites de la sainte Eglise, et de porter partout la foi Catholique : qu'il devoit être disposé en tout temps et en tout lieu à donner sa vie et son sang pour la défense de la Religion. *Je ne porte cet habit rouge*, disoit-il souvent, *que pour me faire ressouvenir continuellement que je dois être dans la disposition de donner mon sang pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'Eglise.* Ce qu'il auroit fait sans doute avec une admirable générosité, si l'occasion s'en étoit jamais présentée. Il vouloit qu'on lui rendît les honneurs qui lui étoient dus, non pas comme Charles Borromée, car en cette qualité il se croyoit très-méprisable, mais comme Cardinal de Sainte-Praxède; aussi les rapportoit-il tous à Dieu et à la dignité dont il l'avoit honoré, et non pas à soi-même; c'est pourquoi plusieurs étoient extrêmement surpris de le voir si humble en certaines occasions, et en d'autres se tenir avec tant de majesté, que des Princes mêmes faisoient difficulté de se couvrir en sa présence, quoiqu'il ne manquât jamais de les en prier avec tout le respect qu'il leur devoit. La plupart de ces personnes n'étoient pas capables de discerner les motifs différens qui le faisoient agir, et de distinguer en lui sa dignité de sa personne. Car quand il agissoit en sa propre personne, il s'abaissoit au-dessous de tout le monde, mais quand il avoit quelque affaire à traiter en qualité de Cardinal, il tenoit son rang, et le portoit au-dessus de tous ceux qui lui étoient inférieurs. Il en étoit même si jaloux, s'il est permis de le dire, qu'étant obligé de voir quelques grands Princes, il fit consulter auparavant de quelle manière il s'y comporteroit pour ne rien diminuer de l'honneur qui étoit dû à sa dignité;

ainsi qu'il arriva dans la petite ville de Monza, de son diocèse, lorsqu'il alla visiter Henri III, Roi de France, qui retournoit de Pologne ; et les Princes, quelques grands qu'ils fussent, ne trouvoient point mauvaise cette généreuse manière d'agir, à cause de l'estime particulière qu'ils avoient de la sainteté de sa vie et de ses intentions. Lorsque quelque grand Seigneur ne rendoit point à sa dignité l'honneur qui lui étoit dû, il ne manquoit pas à la première occasion qu'il en avoit d'en témoigner son ressentiment. Un jour pour faire honneur à un Prince étranger qui étoit venu à Milan, il l'alla visiter avec le plus de civilité qu'il pût ; cet homme le reçut avec beaucoup d'indifférence, et ne témoigna pas avoir grande estime pour sa dignité de Cardinal. Toute la Noblesse en fut surprise, et le saint Cardinal fort choqué. Quelque temps après, ce même Prince étant revenu à Milan, crut avec toute sa Cour que le Cardinal viendroit le voir, mais il fut fort trompé ; car il se contenta de lui envoyer le sieur Antoine Séneca, pour le saluer de sa part, afin de lui faire connoître par cette conduite, que la dignité de Cardinal étoit plus considérable qu'il ne croyoit. Ce qu'on regarda comme un acte héroïque de la générosité Ecclésiastique, à cause de la puissance du Prince qu'il traitoit de la sorte et de plusieurs autres raisons qu'il n'est pas nécessaire de rapporter.

Il voulut donner l'exemple aux autres Cardinaux et aux Princes séculiers de l'honneur qui est dû aux Evêques comme aux Pasteurs légitimes du Troupeau de Jésus-Christ, que le Saint-Esprit a ordonnés pour le paître, pour le conduire et pour le défendre ; c'est pourquoi il leur donna le titre de Révérendissime que plusieurs Cardinaux ne leur donnoient pas, se contentant de celui de Révérend. Quand il en arrivoit à Milan, il envoyoit ses Gentilshommes au-devant d'eux, hors les portes de la ville ; il les faisoit recevoir dans l'église Cathédrale par des Chanoines en leur habit de chœur, qui les accom-

pagnoient jusques dans l'appartement qu'on leur avoit préparé dans son Palais, où ils étoient servis par ses Gentilshommes avec toute sorte de respect. Il venoit les recevoir hors de son appartement, quand ils lui rendoient leur visite, et il les accompagnoit jusques aux degrés, avec tant de marque d'honneur et d'amitié, que les plus pointilleux en complimens avoient sujet d'en demeurer satisfaits. Durant leur séjour dans Milan il les obligeoit de donner la bénédiction au peuple, et il leur faisoit faire toutes les fonctions Episcopales qui se présentoient, visiter les églises, les Colléges et les lieux de piété, prêcher et administrer les Sacremens. Il les assistoit de sa protection auprès du Pape dans leurs affaires, et il les servoit toujours efficacement. Il leur représentoit la grandeur de leur Ministère, afin qu'en l'honorant les premiers, ils le fissent honorer aux autres.

Il tâchoit autant qu'il pouvoit de les faire honorer par les Princes. En voici un exemple. Tandis qu'il étoit à Turin, l'Archevêque de cette ville vint au Palais, comme il s'entretenoit avec Son Altesse Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, et plusieurs autres Barons et Seigneurs de sa Cour, aussitôt qu'il sut qu'il alloit entrer dans le lieu où ils étoient, il se leva, et laissant le Duc et toute sa Cour, il alla au-devant de ce Prélat avec un accueil si favorable, qu'il apprit à ce Souverain celui qu'il devoit lui faire à l'avenir. Il lui fit une douce réprimande de ce qu'il ne faisoit pas porter sa Croix devant lui, quand il venoit au Palais, et il ajouta qu'elle devoit entrer dans la chambre du Duc même ; allant dans les rues il le faisoit marcher à côté de Son Altesse, et lorsqu'il prenoit congé de lui, il quittoit Son Altesse pour le conduire jusques hors des chambres. Dînant un jour à Ferrare avec le Duc Alphonse d'Est, l'Evêque prit la serviette et la lui présenta pour essuyer les mains, mais bien loin de recevoir cet honneur, il le fit mettre à table avec lui, et l'accompagna hors de la salle quand il s'en alla, ne faisant point difficulté

de laisser le Duc tout seul, pour lui apprendre comment il devoit traiter son Prélat. Il fit encore la même chose à Mantoue, et en plusieurs autres rencontres. Quand il étoit à Rome, il ne vouloit point qu'ils l'accompagnassent en cortége dans les visites qu'il rendoit aux autres Cardinaux ou aux Princes, jugeant très-indécent de les laisser dans les antichambres avec le commun des domestiques. En quoi il ne craignoit point de paroître singulier, pourvu qu'il donnât un exemple de traiter avec honneur ceux dont le caractère est si saint et si sacré.

Il portoit aussi un grand respect au Sacerdoce, et il en donnoit des exemples remarquables en toutes les occasions qui se présentoient. La seule différence qu'il faisoit d'un Prêtre à un autre, venoit de la piété qu'il remarquoit en lui, et du service qu'il rendoit à l'Eglise. Car encore qu'il estimât la noblesse des familles comme un avantage extrêmement considérable, il avoit beaucoup plus de respect pour la noblesse de la Prêtrise qui consiste dans les vertus Sacerdotales. Il caressoit les bons Ouvriers qui travailloient dans son diocèse. Il les louoit de ce qu'ils avoient fait de bien, pour les porter à faire encore mieux. Il leur donnoit des avis prudens pour leur conduite, et il avoit soin de leur établissement lorsqu'ils y songeoient le moins. Il les mettoit dans les premières Cures de son diocèse, les faisoit Archiprêtres, et se servoit d'eux dans le gouvernement de son Eglise, les préférant aux Docteurs et aux Théologiens qui n'avoient pas tant de piété.

Il ne parloit jamais d'un ton de maître au moindre Clerc de son diocèse, et pour les Prêtres il leur donnoit toujours audience debout. Il ne pouvoit souffrir qu'aucun de ceux qui étoient dans les Ordres sacrés lui rendît le moindre service pour ce qui concernoit sa personne, et il imposoit par-là à ses domestiques une loi indispensable de les respecter. Que si en arrivant de la campagne il ne se trouvoit aucun domestique séculier pour le débotter, il auroit

plutôt demeuré tout le jour sans quitter ses bottes, que de souffrir qu'un Ecclésiastique le débottât. S'il se trouvoit en compagnie avec des Ecclésiastiques et des séculiers, il ne souffroit pas que les Ecclésiastiques, quoiqu'ils ne fussent aucunement considérables ni par leur naissance ni par leur condition, demeurassent découverts, pendant que les séculiers, quoique grands Seigneurs, étoient couverts. Un jour on voulut lui persuader de réformer les qualités des Ecclésiastiques de sa Cathédrale, de même que le Roi d'Espagne avoit réformé celles de ses Officiers; mais il répondit, que quoiqu'il connût bien qu'il y avoit quelque excès, il croyoit pourtant qu'il étoit plus à propos de le laisser que de les retrancher, afin d'obliger par ce moyen le peuple à avoir plus de respect pour l'état Ecclésiastique. Il témoignoit encore une grande estime pour tous les Officiers qui le servoient dans la conduite de son diocèse, et il leur rendoit tout l'honneur possible, afin de donner l'exemple aux autres de les honorer. Il remarqua dans une occasion, qu'un de ses Officiers Ecclésiastiques, pour l'imiter, s'humilioit plus qu'il n'étoit convenable à sa dignité; il l'en reprit, et il lui dit charitablement, qu'il n'étoit pas le maître de l'autorité qu'on lui avoit confiée, et que par conséquent il devoit prendre garde que par ses actes d'humilité il ne lui fît tort; qu'il n'en étoit pas de même de lui, parce qu'en qualité d'Archevêque toute l'autorité étoit attachée à sa personne, et qu'ainsi quand il s'humilioit, bien loin que cela fît aucun préjudice à sa dignité, au contraire il la relevoit beaucoup plus, selon ces paroles de l'Evangile : *Qui se humiliat, exaltabitur.*

Il avoit aussi un respect particulier pour son confesseur; il le considéroit à son égard comme le Vicaire de JESUS-CHRIST sur la terre. Lorsqu'il étoit en voyage avec lui, ou qu'il faisoit ses retraites, il avoit soin tous les matins de lui porter avant le jour de

la lumière dans sa chambre, et quoique souvent il ne fût pas encore éveillé, il ne laissoit pas, toutes les fois qu'il passoit devant son lit, de lui faire une profonde révérence.

CHAPITRE IV.

Le zèle que saint Charles avoit pour rétablir le Culte divin en son Diocèse et en sa Province.

Nous avons déjà vu ailleurs avec quels soins saint Charles s'appliqua à rétablir dans sa première perfection le service divin qu'il trouva presque abandonné dans sa Cathédrale. Il réforma le Rituel de son diocèse, où la corruption des temps avoit fait glisser une infinité d'erreurs et de fautes considérables ; il régla non-seulement les choses essentielles pour l'administration des Sacremens, mais encore toutes les cérémonies avec lesquelles il falloit les conférer, pour en imprimer plus de respect et de dévotion aux peuples, retranchant quantité d'abus qui s'y commettoient. Il ne se contenta pas de faire plusieurs Ordonnances, mais il veilla encore avec un grand zèle à les faire exécuter, ne jugeant pas indigne de lui d'apprendre à ses Chanoines et aux Officiers du bas chœur les cérémonies avec lesquelles il falloit réciter l'Office, jusques à celles mêmes que le monde estime les moins considérables, quoique dans le Service de Dieu il n'y ait rien que de très-grand et de très-honorable. Il établit une Congrégation de personnes savantes, pieuses et zélées, qu'il appella *la Congrégation des Rits ou des Cérémonies*, pour avoir soin qu'on fît dans la Cathédrale l'Office divin avec toute la majesté requise, et pour décider tous les doutes qu'on pourroit avoir sur ce sujet, à l'imitation de celle qu'il avoit déjà fait établir à Rome sous le Pontificat de son oncle, qu'on appelle aussi *la Congrégation des Rits*, de laquelle toute l'Eglise a

reçu de grands avantages. Il ordonna encore que dans la Cathédrale il y auroit un Maître de cérémonies avec un Coadjuteur sous lui, et que dans toutes les Eglises soit des Chapitres soit des Paroisses on suivroit les Rubriques qu'il avoit prescrites. Ce qui servit beaucoup pour rétablir le Culte divin dans son ancienne splendeur.

Quand il tenoit ses Synodes tous les ans, il nommoit d'autres Maîtres de cérémonies pour tous les Chapitres, les grandes Paroisses et les Séminaires, lesquels étoient obligés de prendre garde que dans la célébration de l'Office on ne fît aucune faute, et qu'on pratiquât exactement toutes les cérémonies. De manière que dans tout son diocèse il y avoit un usage si uniforme, qu'insensiblement les séculiers mêmes en étoient pleinement instruits; jusques là qu'un jour après sa mort un Evêque étranger disant la Messe pontificalement dans la Cathédrale de Milan en présence du Gouverneur qui étoit en sa place hors de la première enceinte du chœur, ayant porté la main à sa Mitre, comme s'il eût voulu l'ôter pour le saluer, en passant devant lui pour aller à son trône, une simple femme remarqua cette faute, et dit que lorsque le Cardinal officioit avec la Mitre, il ne saluoit personne.

Il corrigea le Missel, et il le réforma entièrement selon l'usage Ambrosien, dont il étoit un fidèle observateur, ne voulant point qu'on y changeât rien tant à cause de son antiquité que pour avoir été approuvé de tout temps du saint Siége apostolique. Il établit une Congrégation d'Ecclésiastiques savans et zélés pour les cérémonies de l'Eglise, afin d'avoir soin seulement qu'on célébrât la sainte Messe avec la décence que demande un si redoutable mystère. Et comme il lui paroissoit difficile de remédier en peu de temps à toutes les fautes qu'on y faisoit, il fit imprimer d'abord un petit livre qui contenoit toutes les cérémonies du Prêtre et de celui qui l'assiste, afin que chacun eût soin de s'y conformer. Et par ce

moyen il corrigea plusieurs abus qui s'y commettoient, et il fut cause qu'on commença à dire la sainte Messe avec plus de modestie et de dévotion, ainsi que l'avoit ordonné le saint Concile de Trente. Il en régla les rétributions ordinaires, défendit qu'aucun Prêtre dît plusieurs Messes en un seul jour, comme plusieurs le pratiquoient par une sordide avarice, retrancha toutes les conventions simoniaques, et régla les droits Curiaux pour les sépultures et les autres services. Il ordonna qu'on ne permît à aucun Prêtre vagabond, ignorant ou vicieux, de célébrer la sainte Messe, et que pour les autres ils fussent examinés auparavant, et eussent leur permission par écrit, et s'ils étoient étrangers, qu'ils eussent une attestation de leur bonne vie de leurs propres Evêques. Il défendit aussi que personne ne servît le Prêtre à la Messe s'il n'étoit Clerc, et s'il n'étoit revêtu d'une soutane et d'un surplis. Il interdit toutes les chapelles domestiques, voulant qu'on ne dît la Messe que dans des églises publiques; en quoi il fut si rigide, qu'il ne voulut pas même permettre au Gouverneur de Milan de faire dire la Messe dans la chapelle de son Palais, quoiqu'il en eût obtenu un privilége de Rome. Il fit abattre tous les Autels qui étoient devant les portes des Eglises, ces lieux lui paroissant trop indécens pour y célébrer la sainte Messe.

Il obligea les peuples à fréquenter leurs Paroisses, à y assister à la Messe et y recevoir les Sacremens et les instructions de leurs Pasteurs. Il voulut qu'on ne permît point aux pécheurs publics d'assister aux sacrés Mystères, et que tous les Fidèles y fussent avec un profond respect et une grande dévotion. Il retrancha plusieurs abus qui se commettoient aux premières Messes des nouveaux Prêtres, et il fit de saintes Ordonnances pour les obliger à les célébrer avec plus de piété et d'édification. Il abolit plusieurs désordres scandaleux qui se faisoient à la fête des Patrons de chaque Paroisse : car ce jour se passoit

d'ordinaire en danses, ivrogneries, blasphèmes, querelles, jeux profanes, et marchés publics, et dans toute l'année il n'y en avoit point où Dieu fût plus offensé. Il obligea le peuple à être plus assidu à la grand' Messe et aux autres Offices, à s'approcher des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, à entendre le Sermon et la lecture des livres de piété qu'on y faisoit, et assister à tous les Exercices spirituels qu'il avoit établis. Il défendit qu'on passât la nuit dans les églises la veille de ces fêtes, à cause de quantité de désordres qui s'y commettent. La ferveur des premiers Chrétiens avoit établi cette sainte coutume, mais la corruption des siècles y avoit introduit tant d'abus, qu'il étoit impossible de les retrancher, qu'en abolissant entièrement cet usage. Il défendit aussi aux Curés de faire des festins dans ces saints jours ; afin qu'étant plus dégagés de tout embarras, ils eussent plus de temps pour vaquer aux Exercices de piété, et y entretenir le peuple. Tous ces Exercices qu'il avoit prescrits seulement pour les fêtes des Patrons, se sont encore pratiqués tous les autres jours de fêtes, et par ce moyen il a empêché qu'on ne les profanât par des œuvres serviles, par des danses, jeux publics, comédies ou semblables spectacles, auxquels il fit succéder avec le temps les Exercices de piété dont nous venons de parler, à l'établissement desquels il trouva au commencement quantité de difficultés et de contradictions à surmonter.

Il réforma beaucoup d'erreurs qu'on avoit introduites dans les litanies. Il retrancha plusieurs Processions et rétablit l'observance de l'Avent, du Carême, des Vigiles et des Quatre-Temps, et abolit quantité d'abus qui s'y commettoient, ainsi qu'on peut le voir dans les Ordonnances et les Lettres Pastorales qu'il a faites sur ce sujet, lesquelles se trouvent toutes dans le livre intitulé, *Les Actes de l'Eglise de Milan.*

Il s'appliqua avec un soin extraordinaire à faire

honorer le saint Sacrement de l'Autel et à en imprimer de la vénération aux peuples. Il trouva, dans ses visites, qu'on le conservoit en peu d'églises, et qu'en d'autres il étoit tenu avec une très-grande indécence, dans de petites fenêtres faites dans le mur. C'est pourquoi il ordonna que dans toutes les Eglises des Chapitres, des Paroisses, et des Monastères de Religieuses, on le mettroit sur le grand Autel, dans un Tabernacle le plus propre et le plus riche qu'on pourroit avoir, doublé de quelque étoffe de soie, et couvert d'un pavillon; qu'au-dessus de tous les Autels il y auroit un Dais, et que devant le Saint Sacrement on entretiendroit une lampe toujours allumée. Il défendit qu'on ôtât jamais le Saint Sacrement du grand Autel pour le porter sur un autre moins considérable, quand on voudroit dire quelque grande Messe, ou faire quelque service solennel. Il établit dans toutes les Paroisses de la ville et du diocèse une Confrérie du saint Sacrement, et il lui prescrivit des règles particulières pour avoir soin que ce précieux gage de l'amour de Dieu envers les hommes fût tenu partout avec la décence et le respect qui lui sont dus. Il obligea les Confrères à l'accompagner lorsqu'on le porteroit aux malades, et ordonna qu'on feroit la Procession tous les troisièmes Dimanches du mois. Et il eut la consolation, avant que de mourir, de voir cette Confrérie établie presque dans toutes les Paroisses de son diocèse avec un très-heureux succès pour la gloire de Dieu, le salut des ames, et l'honneur des Eglises.

Quand il vint à Milan il trouva que la coutume de tenir toujours le saint Sacrement exposé en quelque église pour y gagner les Indulgences des quarante heures s'étoit introduite depuis long-temps. Cette dévotion étant devenue trop commune, étoit presque abandonnée. Pour y remédier, il ordonna que dans chaque église l'une après l'autre on y auroit les Indulgences de quarante heures, et le saint Sacrement exposé avec l'ordre et la majesté que nous voyons

à présent. Ainsi il rétablit dans tout son diocèse l'honneur dû au plus auguste et au plus divin de nos Mystères, et il en donna à tout son peuple tant de respect, que maintenant il ne le visite qu'avec une piété et une modestie semblable à celle des premiers chrétiens.

Il est aisé de juger, par le Rituel que saint Charles fit imprimer, et par toutes les ordonnances qu'il publia pour l'administration des Sacremens, avec quel soin il s'étudioit d'en donner de la vénération aux peuples. Car il n'y a pas une cérémonie, pour petite qu'elle soit, qu'il n'ait relevée par quelque nouvel ornement. Il défendit à tous les Prêtres d'administrer aucun Sacrement, même celui de la Pénitence, sans le surplis et l'étole, et il prescrivit les prières avec lesquelles il vouloit qu'on se préparât pour entendre les Confessions. Il ordonna qu'on ne confesseroit les femmes que dans les églises, en plein jour, et dans un confessional où il y auroit une petite fenêtre grillée ; et que lorsqu'on seroit obligé de les aller confesser dans leurs maisons, à cause de quelque maladie, on laisseroit la porte de leur chambre ouverte pendant qu'elles se confesseroient. Il fit imprimer un petit Livre qui contenoit les instructions nécessaires aux Confesseurs, avec les cas réservés, les Censures et les Canons pénitentiaux, qui étoient autrefois en usage dans l'Eglise. Il défendit à tous Prêtres de rien prendre pour l'administration des Sacremens, sous quelque prétexte que ce fût, afin de leur ôter toute occasion ou soupçon d'avarice, et qu'ils pratiquassent ce qui est dit dans l'Evangile : *Gratis accepistis, gratis date.*

Il s'appliqua avec un soin extraordinaire à faire célébrer l'Office divin, avec toute la majesté qu'on pouvoit souhaiter ; pour cet effet il fit plusieurs Ordonnances pour apprendre de quelle manière il falloit le réciter en particulier et en public, spécifiant le temps, l'habit, l'intention et toutes les cérémonies nécessaires, lesquelles il réduisit en des ta-

bles qu'il fit afficher dans les Sacristies, afin que chacun les eût continuellement devant les yeux. Il établit des Pointeurs dans tous les Chapitres et dans la plupart des Paroisses, pour marquer les fautes de ceux qui y manqueroient, auxquels on retranchoit une partie de leurs distributions quotidiennes, selon la grandeur de la faute qu'ils avoient commise. Il réforma le Bréviaire Ambrosien avec le secours de plusieurs personnes fort intelligentes en ces matières, et il le rétablit dans le premier usage de l'église de Milan; ensuite il obligea tous les Prêtres et tous les Bénéficiers de son diocèse, à le réciter avec les cérémonies qu'il avoit prescrites, et par ce moyen il remit cet office dans son ancienne splendeur. Il fit encore imprimer un nouveau Calendrier, pour régler toutes les fêtes et les différens offices; et il voulut qu'on rendît un honneur particulier à tous les saints Archevêques de Milan, qui sont jusques au nombre de trente-un, comme étant dans le Ciel les Protecteurs et les Avocats de tout le diocèse; et pour cet effet il voulut qu'on fît leur office double-solennel.

On ne sauroit exprimer en quel mépris étoient les Temples sacrés où Dieu veut qu'on lui rende l'honneur qui lui est dû, qu'on administre ses Sacremens, et que les hommes s'adressent à lui pour recevoir les graces qui leur sont nécessaires. Saint Charles ne put voir la profanation qu'on en faisoit, sans être touché d'un zèle généreux de travailler à leur rendre leur première beauté. Il fit d'abord enlever, dans le cours de ses Visites, toutes les choses indécentes qu'il trouva dans les Eglises, comme les statues et les peintures profanes, les drapeaux de guerre, et les tombeaux relevés qu'il fit abattre, nonobstant toutes les plaintes et les contradictions de plusieurs personnes de qualité qui s'y croyoient intéressées, et auxquelles ce grand Saint n'avoit aucun égard, lorsqu'il s'agissoit de l'honneur de Dieu et de ses Temples qu'il rétablit bientôt dans toute leur splendeur, non-seu-

lement pour ce qui concernoit les Ornemens, l'Office divin, les Vases sacrés, mais encore les bâtimens et la structure qu'il tâchoit de rendre uniforme dans toutes les Eglises de son diocèse, marquant la manière de les orner et de les bâtir. Il fit imprimer un Livre qu'il intitula, l'*Instruction de la Fabrique*, où il expliqua toutes les choses qui étoient nécessaires pour faire l'Office divin avec décence, et la manière dont il falloit construire les Eglises pour les rendre et plus commodes et plus propres. Ensuite il établit le sieur Monéta pour avoir soin de l'exécution ; de sorte qu'en très-peu de temps il n'y eut point dans Milan, ni dans tout le diocèse, d'église qui ne fût ou bâtie de nouveau, ou rétablie avec beaucoup de magnificence, même celles des villages les plus pauvres et les plus abandonnés, chacun y contribuant avec joie pour obéir aux Ordonnances que le saint Archevêque avoit faites dans ses Visites.

Il fit encore imprimer l'ordre avec lequel il souhaitoit qu'on tînt les Eglises, les Autels, les Sacristies et tout ce qui en dépend, enjoignant aux Visiteurs et aux Archiprêtres d'avoir soin de le faire exécuter. Ainsi par ses soins il rétablit si heureusement le Culte divin et dans son diocèse et dans sa province, et il pourvut si bien à l'embellissement des Eglises, qu'il n'y avoit personne qui n'en fût extrêmement édifié, et qui n'en louât Dieu publiquement.

Le Père Galliardi, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, dit à ce propos dans sa déposition au sujet de la Canonisation de ce Saint, qu'il ne considéroit jamais son église, qu'il ne la comparât au Palais de Salomon et au Temple de Jérusalem, et qu'il n'y avoit personne qui pût la voir sans étonnement. Il obtint du saint Siége apostolique plusieurs graces pour y attirer la dévotion du peuple, et y augmenter le Culte divin, entre autres qu'il y auroit sept Eglises privilégiées comme à Rome, et sept Stations avec quantité d'autres Indulgences ; en sorte qu'on pouvoit dire que Milan étoit une autre Rome.

CHAPITRE V.

De l'Oraison de saint Charles.

SAINT Charles avoit tant d'attrait pour l'Oraison, qu'il en faisoit ses délices et son occupation principale. Les jours lui paroissoient trop courts pour la prière, il y employoit encore une bonne partie de la nuit; car excepté le peu de temps que nous avons dit plusieurs fois, qu'il donnoit au sommeil pour ne point laisser abattre tout à fait la nature, il employoit tout le reste à l'étude et à l'Oraison. Outre cela, quand il lui survenoit quelque affaire importante pour le bien de son diocèse ou de toute l'Eglise, il redoubloit ses prières, et y donnoit encore plus de temps. Il faisoit la même chose lorsqu'il visitoit quelques lieux de dévotion, qu'il faisoit la translation de quelques Reliques, ou qu'il consacroit des Eglises et des Autels; car pour lors il passoit en prières toute la nuit dans les Eglises.

Il avoit une dévotion particulière pour la Passion de Notre-Seigneur, qu'il méditoit presque continuellement. Il l'avoit divisée pour cet effet en plusieurs points, et il avoit un petit livre où tous les Mystères étoient représentés avec des images, afin de soulager sa mémoire et de les avoir plus promptement devant les yeux pour les méditer. Il avoit encore une infinité d'autres sujets d'oraison fort succints, qu'il avoit lui-même dressés pour son usage, et dont on a trouvé après sa mort trois ou quatre volumes, lesquels se conservent en partie dans la Bibliothèque des Chanoines de la Cathédrale.

Afin d'être plus éloigné du bruit, il fit faire dans le grenier de son Palais archiépiscopal près du toit, un oratoire avec une petite cellule, pour y coucher et y passer une bonne partie des nuits en prières avec plus de tranquillité.

Cela n'empêchoit pas que tous les ans il ne fît ncore deux retraites dans quelque solitude, séparé le toute affaire et de tout embarras ; là il nourrisoit son ame du pain des Anges, et il s'entretenoit ıvec son Dieu dans des entretiens plus longs et plus amiliers. Il y faisoit toujours une confession généale depuis sa dernière retraite, après laquelle il prenoit de nouvelles résolutions pour travailler avec plus de force et de vigueur, comme s'il n'eût commencé que dès ce moment à marcher dans les voies le Dieu. Il exhortoit tous ceux de sa famille, et particulièrement ceux qui étoient employés à la conduite spirituelle de son diocèse, à faire la même chose.

Les Fêtes, il assistoit à tout l'Office de la Cathédrale, où il passoit une bonne partie de la journée. Il y étoit tellement attentif, qu'il sembloit le plus souvent qu'il fût ravi en extase ; et il étoit même nécessaire quelquefois que le Maître du chœur le tirât pour l'avertir quand c'étoit à lui à entonner quelque Antienne. Dès que l'Office étoit fini, il se retiroit dans la Chapelle qui est sous le chœur, où il demeuroit fort long-temps en oraison, ayant ordinairement les mains jointes, ce qui étoit une marque de sa ferveur et de son application.

Quand il alloit en voyage, soit qu'il fût à pied ou à cheval, il employoit tout ce temps en oraison, à moins qu'il n'eût à traiter de quelque affaire avec quelqu'un ; souvent il y étoit tellement appliqué, que ne prenant point garde où alloit sa mule, elle le conduisoit en de mauvais pas où elle le faisoit tomber. Monseigneur César Spéciane, évêque de Crémone, a déposé, dans le procès de la Canonisation de ce Saint, qu'il lui avoit ouï dire qu'un jour allant de Milan à Cassane, il fut tellement ravi en oraison, que négligeant de tenir la bride à sa mule, elle tomba sous lui et se releva sans qu'il y fît aucune attention. Une autre fois, en retournant de Côme, vers la Toussaint, il voulut marcher toute la nuit, afin de se rendre promptement à Milan, où le

Cardinal de Verceil l'attendoit ; il tomba dans un fossé auprès de Barlassine, et comme le temps étoit fort obscur, ses gens le dépassèrent sans s'en apercevoir, de sorte qu'après s'être avancé assez loin, ils remarquèrent qu'il n'étoit point dans la compagnie; ils retournèrent le chercher, et ils le trouvèrent en ce fossé dans un profond silence, où il faisoit oraison, ainsi qu'il le dit au sieur Spéciane. Quand il étoit à Rome, il passoit souvent les nuits dans les Catacombes. A Milan, c'étoit dans l'église de Saint-Ambroise.

Il avoit une si grande union avec Dieu, qu'elle n'étoit point interrompue par l'application qu'il étoit obligé de donner aux affaires extérieures; et il étoit aisé de connoître que son esprit étoit toujours élevé en celui qui seul faisoit tout son repos et tout son plaisir. « Je ne puis encore oublier, dit le Père Galliardi, dans sa déposition, ce que j'ai remarqué plusieurs fois avec étonnement, et dont il m'est facile de trouver des témoins et des preuves. Lorsqu'il donnoit audience pour tant d'affaires différentes que toutes sortes de personnes avoient à lui proposer, on remarquoit bien qu'il y étoit attentif, par la patience qu'il avoit d'écouter tout ce qu'on avoit à lui dire, par la facilité à en pénétrer toutes les difficultés, et par la manière obligeante avec laquelle il tâchoit de satisfaire tout le monde; mais on voyoit aussi clairement à son visage, à ses paroles et à sa modestie que son esprit demeuroit toujours recueilli en Dieu; de sorte que je le croyois plus où il pensoit que là où il étoit; et qu'il accomplissoit exactement à la lettre ces paroles de saint Luc, *Oportet semper orare, et nunquam deficere.* Ce qui me paroît la marque la plus évidente de cette profonde méditation en laquelle il étoit continuellement enseveli, s'il est permis de parler ainsi. Plusieurs autres ont fait aussi la même remarque, particulièrement sur les dernières années de sa vie. »

Il n'est parvenu à ce haut degré de contemplation, que par ses méditations continuelles, par la garde de ses sens, et par la fuite des compagnies, des nouvelles et de toutes les autres choses qui peuvent distraire l'esprit de l'oraison. Il étoit tellement mort à toutes les nouvelles du monde, qu'il ne vouloit pas que jamais on lui en parlât. Sa vie étoit une oraison continuelle; il ne perdoit jamais la présence de Dieu, et son esprit y étoit tellement appliqué, qu'on peut dire qu'il unissoit dans un degré de perfection la vie active avec la vie contemplative. Il avoit coutume de dire à ce sujet, qu'un Évêque étoit étroitement obligé de veiller sur tous ses sens, afin que l'occupation dans laquelle il doit être continuellement pour la conduite de son troupeau ou pour l'administration des Sacremens, ne l'empêchât pas de vaquer à l'Oraison pour attirer la grace et la bénédiction de Dieu sur son travail.

CHAPITRE VI.

Quel fruit produisit la Doctrine chrétienne que saint Charles établit dans son diocèse.

SAINT Charles étoit trop éclairé pour ne pas savoir que la plupart des hérésies, et particulièrement celles du dernier siècle, ne venoient que de l'ignorance des peuples et de la négligence des Pasteurs à les instruire : aussi faisant réflexion sur le malheur de plusieurs Provinces les plus florissantes de l'Europe, qui en avoient été entièrement infectées, il avoit sujet de craindre que le même malheur ne tombât sur son cher troupeau, qu'il trouva dans une ignorance très-grande des principaux Mystères de notre Religion, dans un relâchement entier de la discipline, et dans une corruption presque universelle des mœurs. C'est pourquoi animé d'un saint zèle de conserver la pureté de la Foi et de rétablir la piété Chrétienne, dès

qu'il fut nommé à l'Archevêché de Milan, é
core à Rome, auprès de son oncle, il rés
prendre un soin particulier de la Doctrine chr
Pour cet effet, il recommanda sur toutes ch
sieur Ormanette, son Grand-Vicaire, d'y veil
chercher, autant qu'il lui seroit possible,
sonnes qui voulussent s'y appliquer. Quelqu
Prêtres en ayant déjà érigé jusques à quinze,
Ormanette fit en sorte qu'il s'en établît enc
tant; et lorsque le saint Cardinal vint à Mil
les animer à persévérer dans ce pénible em
les favorisa de son mieux, leur fit plusieurs c
et les protégea dans toutes les rencontres qu
sentèrent.

Dans le premier Concile provincial qu'il
fit un décret par lequel il ordonna à tous l
d'assembler dans leur Eglise, au son de la
tous les enfans de leurs Paroisses, pour leur
Catéchisme les Dimanches et les Fêtes de c
dement; et il convoqua en même temps
Pasteurs de la ville de Milan, qu'il exhorta fo
à s'appliquer avec zèle à une œuvre si saint
en faisant voir l'obligation indispensable, l'
nécessité, et le commandement positif que
faisoit le saint Concile de Trente. Il les conj
fin de protéger les Catéchistes séculiers, qui
noient la peine d'instruire les enfans de l
roisses, et de les établir partout où ils pou
Il fit encore assembler une fois tous ces Caté
auxquels il fit une longue exhortation pour
présenter combien il étoit important d'instr
enfans des Mystères de notre Religion, et
élever en la crainte de Dieu; qu'il n'y avoit
plus saint ni de plus relevé sur la terre, que
opérer au salut des ames; que cette foncti
tout apostolique; ajoutant qu'il avoit dessein
tablir plusieurs Ecoles dans Milan et dans t
diocèse, et d'instituer une Congrégation
sonnes, qui eussent un soin particulier d

entreprise. Il recommanda à tous les Prédicateurs d'exhorter souvent dans leurs Sermons les pères et les mères à envoyer leurs enfans et leurs domestiques au Catéchisme, pour le moins les jours de Fêtes, et de leur faire connoître l'obligation étroite où ils étoient de leur enseigner ou de leur faire enseigner les principaux Mystères de la Religion. Il exhorta si fortement tout le monde à contribuer à ce pieux dessein, qu'en très-peu de temps on vit un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe embrasser cet Institut. Et afin de les animer à travailler avec plus de zèle et de courage, il alloit tantôt dans une église, tantôt dans une autre, pendant qu'on y faisoit le Catéchisme, pour remarquer de quelle manière chacun s'y comportoit, donnant les avis et les ordres nécessaires pour que tout le monde en pût profiter, et que Dieu en reçût plus de gloire.

Il choisit plusieurs des plus capables et des plus expérimentés dans cet exercice, qu'il envoya en d'autres villes, bourgs et villages de son diocèse, même dans les plus éloignés, avec un pouvoir particulier de fonder des Ecoles de la doctrine chrétienne sur le modèle de celles de Milan, et avec un ordre à tous les Curés de les assister dans cette entreprise, et de recommander dans leurs Prônes aux pères et aux mères d'y envoyer leurs enfans, et même de les y obliger en conscience. Enfin ce saint Cardinal s'appliqua à ce pieux dessein avec tant de soin et de vigilance, qu'il établit de ces Ecoles de la doctrine chrétienne en très-peu de temps et avec une facilité incroyable dans toutes les Paroisses de son diocèse, même dans les plus désertes des montagnes et dans les vallées les plus éloignées de Milan.

Quand il faisoit ses Visites, il ne manquoit jamais d'aller visiter ces Ecoles, pour animer les Catéchistes à continuer avec courage ce pieux exercice pour l'amour de Dieu. On ne sauroit dire les caresses qu'il leur faisoit, avec quelle charité il les entretenoit, et l'affection qu'il s'efforçoit de leur témoigner. Il les

chérissoit comme ses propres enfans, il les favorisoit dans toutes les occasions, et il n'avoit jamais plus de joie, qu'en leur rendant quelque service. Ce qui les gagnoit tellement, qu'ils supportoient avec plaisir toutes les traverses et toutes les peines qu'ils trouvoient dans leurs exercices; et que ni le travail, ni les injures, ni les affronts ne leur faisoient aucune peine. Ils s'estimoient même heureux lorsqu'il leur arrivoit d'être maltraités par quelques débauchés, quand ils vouloient les retirer du jeu ou du cabaret pour les amener au Catéchisme.

Tout cela n'empêchoit pas que le saint Cardinal ne veillât encore avec grand soin sur les Curés qui négligeoient d'instruire leurs peuples. Il les reprenoit charitablement, et quand ils ne se corrigeoient point, il leur donnoit de salutaires pénitences; de sorte qu'il n'y avoit point de Dimanche ni de fête, qu'on ne vît toutes les églises de la ville et de la campagne pleines de monde, dont les uns enseignoient et les autres écoutoient, et tous à la fin s'unissant ensemble chantoient, à la louange de Dieu, des Litanies, des Psaumes, des Hymnes et des airs dévots; ce qui donnoit une joie et une consolation si grande à tout le monde, et particulièrement au menu peuple, qu'il quittoit volontiers toutes les autres récréations, les jeux, les danses et les autres divertissemens profanes, pour assister à ces exercices de piété, et y apprendre ces Cantiques spirituels qu'il chantoit pour se divertir chrétiennement dans son travail, au lieu des chansons profanes auxquelles il étoit accoutumé. Cet ordre étant ainsi établi, on vit en peu de temps que les enfans qui commençoient à peine à parler, devinrent capables de disputer des Mystères les plus relevés de la Religion, et d'en instruire leurs pères; au lieu qu'auparavant à peine les vieillards savoient l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique.

Saint Charles voyant que cette entreprise avoit si heureusement réussi, et qu'elle produisoit des biens infinis dans tous les endroits de son diocèse, prit

la résolution de l'établir de telle manière, qu'elle pût toujours subsister. Pour cet effet, il choisit les plus capables et les plus expérimentés de tous ces Catéchistes, dont il composa une Congrégation qui eût la conduite de tout ce pieux dessein et fût chargée de toutes les Ecoles chrétiennes de la ville et du diocèse. Il leur prescrivit les Règles avec lesquelles ils pourroient à l'avenir conduire facilement tout ce grand ouvrage, quand même l'Archevêque et les autres Supérieurs ecclésiastiques n'en prendroient aucun soin ; et voici l'ordre qu'il y établit.

Premièrement il choisit vingt-six des plus prudens et des plus pieux de tous les Catéchistes de Milan, auxquels il donna, sous l'autorité de l'Archevêque, toute la conduite des autres, avec cette clause pourtant, que tous les ans on feroit une nouvelle élection des Officiers, et qu'après avoir été élus ils seroient confirmés par l'Archevêque. Le premier avoit la qualité de Prieur général, et le second celle de Sous-prieur, lequel étoit comme le Vicaire du Prieur, et avoit toute son autorité en son absence. Il y avoit de plus deux Visiteurs généraux, deux Discrets, un Moniteur général, un Chancelier et douze Principaux, avec six Assistans. Et afin de l'affermir encore davantage, il l'unit à la Congrégation des Oblats, après qu'il les eut fondés, voulant que le Supérieur général en fût le Protecteur perpétuel, et que ses deux principaux Officiers, savoir le Prieur général et son Sous-prieur, fussent toujours deux Prêtres Oblats. Il ordonna encore qu'il y auroit six gentilshommes de la ville avec le titre de Députés, lesquels avec le Protecteur perpétuel auroient le soin de toute la conduite de cette Congrégation, particulièrement pour les affaires temporelles; que cette Congrégation auroit le gouvernement de toutes les Ecoles de la Doctrine chrétienne du diocèse, et que les Officiers s'assembleroient toutes les fêtes dans l'église de Saint-Dalmace de Milan, qu'il leur donna en propre pour

y délibérer de toutes les affaires et de tous les doutes qui surviendroient aux Catéchistes.

Après qu'il eût établi cette Congrégation, il leur donna les Règles qu'il avoit dressées, dont les unes étoient générales, pour la conduite de toute la Congrégation, et les autres particulières pour régler les devoirs tant des Officiers que des Catéchistes de chaque Ecole, ainsi qu'on peut les voir dans le Livre des Actes de l'église de Milan. Le principal devoir du Prieur général et du Sous-prieur est de gouverner tout le corps de cette Congrégation; celui des deux Visiteurs est de fonder, avec le Prieur général, de nouvelles Ecoles, ou bien seuls, lorsque le Prieur général ne peut pas s'y trouver, et de les visiter de temps à autre avec les douze Officiers principaux, tant dans la ville que dans le diocèse, pour faire observer les Règles, corriger les désordres, et procurer que chacun fasse son devoir avec succès et bénédiction. Les deux Discrets sont établis pour être les conseillers du Prieur général, et pour l'assister de leurs avis dans ce gouvernement. Le Moniteur est obligé de veiller sur la conduite de tous les sujets de la Congrégation, et quand il y remarque quelque faute, soit pour la doctrine, soit pour les mœurs, d'en avertir charitablement, afin qu'on s'en corrige : que si l'on n'en profite pas, il doit en donner avis au Prieur général, pour qu'il y mette ordre par les voies les plus propres qu'il jugera à propos; et après tout cela, s'il ne change pas de doctrine ou de conduite, il est exclus de la compagnie. Le Chancelier sert de Secrétaire pour écrire toutes les délibérations qui se font dans les assemblées. Les six Assistans sont les Conseillers de toute la Congrégation, qui, dans les assemblées, donnent leurs avis sur les affaires qu'on y propose.

Outre tous ces Officiers dont nous venons de parler, il en établit encore plusieurs autres pour chaque Ecole, comme un Prieur, un Sous-prieur, des Discrets, un Moniteur, un Chancelier, des Grands-Maîtres, des Silencieux, des Pacificateurs, des Infir-

miers, des Pêcheurs, et des Compagnons pour les Pères qui vont prêcher. Chacun a sa charge particulière, et il n'y en a pas un qui ne soit nécessaire. Mais les plus considérables sont les Pêcheurs, lesquels ont soin d'aller les jours de fêtes par les rues pour empêcher les jeux, les juremens et les vains divertissemens du monde, et amener à la Doctrine chrétienne tous ceux qu'ils rencontrent, ce qui produit un fruit admirable pour le salut des ames. Ceux qui accompagnent les Prédicateurs font aussi la même chose : ces Prédicateurs sont toujours ou des Pères Jésuites ou des Oblats, lesquels vont toutes les Fêtes dans les Ecoles chrétiennes, qui sont partagées entre eux, pour y faire des instructions et y exhorter le peuple à la piété. Ils en font aussi au milieu des rues, lorsqu'ils y trouvent du monde ; car leurs compagnons ont soin d'amasser tous ceux qu'ils y rencontrent fainéans et oisifs, et de les y conduire pour être leurs auditeurs. Il n'y a pas moins dans Milan de quatre cents de ces Pêcheurs, qu'on appelle ainsi, parce qu'ils font en quelque manière, à l'égard des ames, ce que font ceux de cette profession, à l'égard des poissons; et plus de mille cinq cents dans tout le diocèse, lesquels s'acquittent de leur devoir avec un fruit et un succès merveilleux, assemblant le peuple, l'instruisant et l'exhortant par de fortes raisons, à s'approcher dignement des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, à fréquenter les églises, à s'appliquer à la prière, et à vivre chrétiennement.

Il ordonna encore que toutes les Fêtes les Officiers particuliers de chaque Ecole de la ville s'assembleroient dans l'église de Saint-Dalmace avec les Officiers majeurs, et qu'en présence du Prieur général chacun rapporteroit de quelle manière son Ecole se seroit comportée, le fruit qu'il y auroit remarqué, ou quel désordre y seroit arrivé, pour y remédier ; de sorte qu'en moins d'une demi-heure le Prieur général et tous les Officiers de la Congrégation,

étoient parfaitement informés de l'état de toutes les Ecoles chrétiennes de la ville, pour en délibérer ensuite, et y pourvoir ainsi qu'il étoit déterminé dans l'assemblée. Il voulut que par tout le diocèse on fît dans les petites villes et les gros bourgs de semblables assemblées, et que de temps à autre on envoyât les résultats à celle de Milan, afin d'en délibérer et de pourvoir ensuite par lettres ou autrement à ce qu'il y auroit à faire. Le Prieur général et les autres Officiers majeurs sont obligés, pour le moins une fois l'an, de faire la visite de toutes les Ecoles du diocèse, et d'en faire ensuite leur rapport à l'Archevêque et à son Grand-Vicaire, en pleine Congrégation, afin que par leur autorité ils remédient à tous les abus qui pourroient s'y trouver.

Il n'y a personne qui entendant parler de cet Institut que le zèle de saint Charles a inventé, n'en soit surpris d'étonnement, et n'ait peine à le croire; et l'une des choses que les Evêques étrangers désirent le plus de voir, lorsqu'ils viennent à Milan, ce sont ces assemblées qui se font à Saint-Dalmace. Ils sont tellement surpris d'entendre toutes les relations qui se font de l'état des Ecoles chrétiennes, et l'économie sainte avec laquelle toute cette entreprise est conduite, qu'ils la regardent comme un miracle inimitable, et comme une chose singulière dans toute la Religion chrétienne.

Le grand zèle que ce saint Pasteur avoit de gagner les ames à Dieu, et de les porter à la perfection, lui fit donner plusieurs secours spirituels à ces Catéchistes séculiers; car il leur obtint du saint Siége plusieurs Indulgences plénières, leur ordonna quelques jeûnes avec plusieurs autres exercices de piété, et voulut qu'ils se confessassent et communiassent pour le moins une fois tous les mois. Il recommanda aux Curés d'avoir grand soin de leur conduite spirituelle, et il chargea les Pères Jésuites et les Oblats de leur faire, toutes les Fêtes, des Conférences, autant pour eux que pour leurs écoliers. Chaque année

il vouloit les communier tous de sa main ; et pour cet effet il obtint des Indulgences plénières pour le premier jour du mois de Mai, qui est la fête de saint Jacques et de saint Philippe, et il leur ordonna ce jour-là une Communion générale dans la Cathédrale, après laquelle il leur faisoit un Sermon pour les animer à persévérer, et à travailler avec une nouvelle ferveur au salut des ames.

Par les soins de ce saint Pasteur, plusieurs de ces Catéchistes de l'un et de l'autre sexe sont parvenus à un si haut état de perfection, qu'on les peut comparer pour la sainteté de leur vie aux meilleurs chrétiens de la primitive église ; aussi il se servoit souvent de leur ministère en plusieurs œuvres importantes de piété, parce qu'ils lui obéissoient avec une exactitude surprenante, et avoient pour lui un amour qui ne se peut concevoir ; et lui de son côté les aimoit aussi tendrement que s'ils eussent été ses propres enfans. Cet établissement eut un tel succès, que lorsqu'il mourut, il se trouva, tant dans la ville que dans tout le diocèse, sept cent quarante Ecoles de la Doctrine chrétienne, deux cent soixante-treize Officiers généraux, mille sept cent vingt-six Officiers particuliers, trois mille quarante Catéchistes, et quarante mille quatre-vingt-dix-huit écoliers ; ainsi qu'il se voit dans les tables qui sont imprimées dans le Livre des Actes de l'église de Milan. Et par le bon ordre qu'il y avoit établi et les règles saintes qu'il avoit données, cet Institut n'a pas seulement persévéré dans l'état où il l'avoit laissé, il s'est encore beaucoup augmenté et a fait de grands progrès, particulièrement depuis que la divine Providence a appelé au gouvernement de cette église Monseigneur le Cardinal Féderic Borromée, qui imite soigneusement toutes les vertus de son saint parent, et surtout le zèle qu'il avoit de faire instruire son peuple de la Doctrine chrétienne.

CHAPITRE VII.

L'espérance que saint Charles avoit en Dieu.

Comme saint Charles ne cherchoit que Dieu dans toutes les affaires qu'il entreprenoit, et qu'il ne se proposoit point d'autre fin que sa pure gloire ; il mettoit tellement sa confiance en sa divine bonté, qu'il en espéroit toujours un heureux succès : cette confiance lui servoit comme d'un ancre pour le tenir assuré au milieu des plus rudes tempêtes. Et lorsque ses affaires paroissoient désespérées et que ses ennemis le croyoient entièrement perdu de réputation, c'étoit alors qu'il étoit plus assuré d'être secouru du Ciel ; et ce n'étoit pas en vain, puisque les affaires réussissoient ordinairement comme il les avoit prévues, au grand étonnement de tout le monde. Aussi, disoit-il souvent, que lorsqu'on ne cherche que Dieu avec un cœur pur et désintéressé, et que l'on n'a point d'autre vue que sa gloire, on doit toujours espérer un bon succès en tout ce qu'on entreprend, particulièrement lorsque selon la raison humaine il n'y a aucune apparence d'y réussir, parce que les œuvres de Dieu ne se conduisent pas par la prudence des hommes ; elles dépendent d'un principe beaucoup plus haut où les lumières de la nature ne peuvent atteindre. C'est pourquoi en toutes ses affaires il avoit recours à Dieu par l'oraison, qu'il offroit au commencement, au milieu, et à la fin de toutes ses actions. Lorsque ce qu'il entreprenoit paroissoit le plus difficile, il redoubloit la ferveur de ses prières, et il y donnoit plus de temps ; et s'il arrivoit d'abord qu'il n'eût pas tout le succès qu'il s'étoit proposé, et même que ses affaires fussent en très-mauvais état, il ne se rebutoit pas, il continuoit ce saint exercice, et ajoutoit à ses prières particulières celles de l'Eglise, du Clergé, des Religieux, des Religieuses et

du peuple. Et par ce moyen il a réussi au grand étonnement de tout le monde dans des affaires qui paroissoient impossibles au jugement des hommes.

Il me souvient qu'un jour il m'entretenoit de la confiance que nous devons avoir en Dieu dans toutes sortes d'occasions, et qu'il me disoit que jamais il n'abandonne, non pas même dans les affaires temporelles, ceux qui mettent leur espérance en lui; et pour m'en donner une preuve sensible, il eut la bonté de me dire ce petit trait qui lui étoit arrivé peu de jours auparavant. Le Préfet de sa maison vint se plaindre à lui de ce qu'il n'avoit point d'argent, qu'il ne pouvoit plus fournir à la dépense, à moins qu'il ne fût plus retenu dans ses aumônes et dans les libéralités qu'il faisoit continuellement, et qui le réduisoient à une extrême nécessité. Il le pressa fortement de lui en faire donner à quelque prix que ce fût pour faire sa dépense. Le Saint qui n'en avoit point, et qui ne savoit où en prendre, ne lui répondit autre chose sinon qu'il falloit avoir confiance en Dieu, et espérer qu'il ne les abandonneroit pas dans le besoin. Cet homme qui n'étoit pas trop d'humeur à se contenter de ces belles dispositions, s'en alla fort mal satisfait de cette réponse : mais deux heures après on apporta à saint Charles un paquet de lettres, dans lequel se trouvoit une lettre de change de trois mille écus, qu'on lui envoyoit de sa pension d'Espagne. Ayant fait appeler ce Préfet, il lui dit : *Tenez, homme de petite foi, voyez comme Notre-Seigneur ne nous a pas tant abandonnés que vous croyiez*; et il me dit que c'étoit un effet particulier de la divine Providence, parce que ce payement ne lui étoit pas encore dû, et qu'il ne l'attendoit pas de plus de deux mois.

Dans les procès-verbaux de sa Canonisation on lit des choses surprenantes arrivées du temps des grandes contestations qu'il a eues avec les Officiers royaux pour la Juridiction, lesquelles font voir clairement les effets de la divine Providence sur ce grand Saint.

J'ai lu, dans la déposition d'un témoin digne de foi et très-bien informé, que durant ces grands bruits de l'excommunication des principaux Officiers, lorsque les affaires sembloient désespérées, le Gouverneur, avec quelques personnes du Conseil secret, qui étoient les plus grands ennemis du saint Cardinal, eurent plusieurs fois la pensée d'en venir à quelque extrémité contre sa personne, ne trouvant point d'autre moyen pour ruiner ce qu'il faisoit pour la défense des droits de son église ; mais toutes les fois qu'ils s'assembloient au Conseil royal pour délibérer de l'exécution, ils changeoient en un instant de sentiment et de paroles, comme si Notre-Seigneur eût pris visiblement la protection de ce grand Cardinal, et leur eût représenté la sainteté de sa vie : de sorte qu'ils étoient eux-mêmes surpris de se voir changer si facilement de pensées, sans pouvoir prendre aucune résolution, n'ayant autre chose à dire de lui sinon ces paroles : *Hic homo multa signa facit, et quis potest ei resistere ?*

Dans le temps qu'il faisoit la visite de Canobe, sur le lac Majeur, allant de la paroisse de Tréfiume en celle de Cavailli, qui est entre des montagnes affreuses ; comme il passoit par un endroit fort dangereux et fort étroit qu'on appelle la Roche de la grosse Croix, sa mule tomba sous lui ; et ce fut un miracle évident qu'il pût échapper du danger qu'il couroit ; car il étoit humainement impossible qu'il s'en tirât avec sa mule, sans se faire aucun mal.

Venant une fois de Désie, durant une nuit fort obscure, il s'appliqua tellement à l'oraison, sur le chemin, que ne prenant pas garde où il alloit, il tomba dans une fosse fort profonde et étroite, et sa mule sur lui ; de sorte qu'il ne pouvoit se remuer sans un grand danger. Ses domestiques voulurent tuer sa mule pour le sauver, croyant qu'il n'y avoit point d'autre moyen de le retirer de là ; mais il ne voulut jamais y consentir, espérant que Notre-Seigneur ne l'abandonneroit pas en cette occasion. En

effet, sa mule se leva si adroitement qu'elle ne lui fit aucun mal.

Il avoit une si grande confiance en Dieu, que lorsqu'il avoit bien examiné quelque affaire, et qu'il la jugeoit utile ou nécessaire pour le bien de l'Eglise, quoique tout le monde la crût impossible, il l'embrassoit courageusement, et y réussissoit toujours. Cette même confiance lui faisoit entreprendre des voyages longs et pénibles en hiver pendant la plus grande rigueur du froid, et en été pendant les plus grandes chaleurs, courir la poste nuit et jour, aller à pied par des chemins fâcheux et rapides, traverser des torrens impétueux, et faire plusieurs autres choses semblables avec un très-grand danger de sa vie: il mettoit en Dieu seul tout son appui, et il se reposoit entièrement sur lui de tout ce qui le concernoit. Ses Officiers ressentoient même les effets de la protection que cette divine confiance lui attiroit; car parmi tant de périls et de précipices où ils l'ont toujours accompagné, jamais aucun d'eux n'a reçu le moindre mal, lors même qu'ils sembloient entièrement désespérés ou perdus: Dieu par sa bonté les délivroit miraculeusement, ainsi qu'il arriva à Jules Homate au précipice de Camaldoli, à l'abbé Bernardin Tarruggi au fleuve de Tésin, et à Jérôme Castane, son Aumônier, l'an mil cinq cent quatre-vingt-un au commencement du mois de Juin.

Ce saint Cardinal, faisant la visite du doyenné rural d'Arcisate, où il consacra l'église de Cuasse du Mont, voulut demeurer, selon sa coutume, toute la nuit en prières devant les saintes Reliques, qu'il devoit mettre le lendemain sous l'Autel, et il prit ses domestiques, les uns après les autres, pour lui tenir compagnie. Etant parti après cette consécration pour aller à Varèse, le sieur Castane, qui n'avoit point dormi de toute la nuit, portant devant lui la Croix archiépiscopale, fut tellement accablé de sommeil, qu'il tomba de dessus sa mule, ayant un pied dans l'étrier; et la Croix archiépiscopale s'étant embar-

rassée entre les branches d'un noyer sous lequel il passoit, le bruit épouvanta tellement la mule, qu'elle se mit à courir à bride abattue, et le traîna par des buissons et des rochers pendant près d'un quart de lieue. Chacun crut qu'il étoit mort ou tout brisé; mais il fut, par un miracle évident, préservé; car il n'eut pas le moindre mal, ainsi qu'il l'a déposé lui-même dans le procès-verbal de la Canonisation de notre Saint; et Monseigneur Jean-Baptiste Guenzare, évêque de Polignan, qui y étoit présent, me l'a assuré comme je viens de le rapporter.

Ce qui nous fait le mieux connoître combien la confiance que ce grand Saint avoit en Dieu étoit parfaite, c'est la prudence singulière avec laquelle il prenoit garde de ne point tomber dans le vice contraire, qui est la présomption; car jamais il ne s'exposa témérairement à aucun danger, ni n'entreprit aucune chose qui ne fût pour la gloire de Dieu et qu'il ne l'eût examinée soigneusement avec plusieurs personnes sages et prudentes. Il se servoit de toutes les précautions possibles, et il ne refusoit point en certaines occasions les secours humains, qu'il considéroit comme des causes subordonnées à la divine Providence, qui se sert de ce qu'il lui plaît pour faire réussir ses desseins. Ce qui se vit clairement du temps de la Peste de Milan; car il n'oublia pour lors aucune précaution pour sa propre conservation, ni pour celle de ceux qui l'accompagnoient. Il les reprenoit fortement, lorsqu'ils s'exposoient sans nécessité, et il leur disoit qu'en qualité d'Archevêque il étoit obligé de faire plusieurs choses auxquelles les autres n'étoient pas tenus; et excepté pour les fonctions et les devoirs de Pasteur, il étoit aussi réservé qu'on le pouvoit être. Quoiqu'il mît toute sa confiance en Dieu, et qu'il n'attendît que de sa divine bonté la délivrance de Milan, il employoit pourtant tous les remèdes humains pour secourir les malades, et pour délivrer son cher peuple du fléau de la Peste, ainsi que nous l'avons déjà vu dans le cours de cette

Histoire. Il prenoit garde d'éviter toutes les extrémités, et tâchoit de tenir un juste milieu en tout ce qu'il entreprenoit : ce qui faisoit voir qu'il possédoit la vertu d'espérance dans un souverain degré.

CHAPITRE VIII.

L'amour que saint Charles avoit pour Dieu.

On peut aisément juger du grand amour que saint Charles avoit pour Dieu, par les choses extraordinaires qu'il a faites pour son service, auxquelles sans doute ni ses propres intérêts ni les considérations humaines n'ont eu aucune part. Comme cet amour étoit fort et généreux, il ne s'arrêtoit point aux tendresses ni au goût spirituel, mais il le portoit à faire et à souffrir de grandes choses avec tant de courage, que, de jour en jour, quelques fatigues qu'il essuyât, il étoit toujours plus disposé pour en entreprendre encore d'autres avec une nouvelle ferveur, de sorte qu'on ne remarqua jamais en lui le moindre signe de lassitude ou de refroidissement, dans le temps même que ceux qui avoient l'honneur de l'accompagner, succomboient sous le faix. Et comme si le travail eût été son repos et sa nourriture, plus il agissoit et souffroit pour Dieu, plus il se sentoit fort et vigoureux, et ne prenoit jamais aucun repos ni divertissement. Quoiqu'il eût fait pour Dieu, cela lui paroissoit toujours peu de chose, et ne l'empêchoit pas de désirer sans cesse d'avoir occasion d'en faire davantage : ce qui a fait dire au Cardinal de Vérone, qu'il n'a pas manqué au martyre, mais que le martyre lui a manqué; car toute sa vie, il a eu un désir ardent de souffrir le martyre pour Dieu. C'est pourquoi jamais ni ses amis ni ses domestiques n'ont pu lui persuader en quelque temps que ce fût d'avoir des gardes pour la sûreté de sa personne, non pas même lorsqu'on tira ce coup d'arquebuse sur

lui, et que les Gouverneurs de Milan lui firent tant de peine, tenant son Palais Archiépiscopal assiégé par quantité de cavaliers et de gens de pied : il voulut au contraire que les portes de sa maison fussent toujours ouvertes, et il ne laissa pas d'aller par la ville pour visiter les Eglises et vaquer à ses fonctions, étant accompagné de très-peu de personnes, avec autant de liberté, que s'il n'eût eu rien à craindre ; étant disposé à tout moment de donner sa vie pour la défense de son Eglise, si Dieu le permettoit ainsi ; en quoi il a donné des marques de la plus parfaite charité d'un Pasteur.

Lorsqu'après avoir excommunié le Gouverneur de Milan, le Baron Sfondrat, frère du Pape Grégoire XIV, le vint trouver avec plusieurs Gentilshommes Milanois pour le conjurer de lever cette excommunication, de peur que le désespoir ne portât le Gouverneur à quelque extrémité fâcheuse, il lui répondit avec une générosité surprenante, qu'il n'étoit vêtu de rouge qu'afin de ne pas oublier qu'il devoit être toujours prêt de donner son sang pour les intérêts de l'Epouse de JÉSUS-CHRIST. Ce Gentilhomme ne pouvant en aucune manière obtenir ce qu'il souhaitoit de lui, le pria qu'au moins il tînt les portes de son Palais fermées pour la sûreté de sa personne ; mais il ne voulut pas aussi le lui accorder, témoignant par cette conduite combien il étoit disposé de donner sa vie et son sang pour les intérêts de l'Eglise.

Il brûloit d'un si grand désir de procurer la gloire de Dieu, que continuellement son esprit n'étoit occupé qu'à en chercher les moyens. Il ne parloit jamais que de Dieu, ou de ce qui étoit de son service. Son plus grand désir étoit de l'aimer, et de le faire aimer, s'il eût pu, de tous les hommes qui étoient sur la terre. Et il n'y a point d'avare aussi passionné pour les richesses, qu'il l'étoit pour les intérêts et l'honneur de son Dieu. Ses discours étoient tellement animés de ce divin amour, qu'il étoit aisé de voir, dans ses Sermons, que l'Esprit de Dieu parloit par

sa bouche, puisqu'il touchoit les cœurs les plus endurcis, ainsi qu'on en peut juger par tant de conversions qu'il a faites.

Ceux qui ont eu le bonheur de le connoître plus particulièrement, et les Médecins mêmes ont cru qu'il n'auroit pu vivre si long-temps dans une si grande abstinence et parmi tant de fatigues et d'austérités effroyables, s'il n'avoit été soutenu par cet amour de Dieu qui étoit sa nourriture, sa consolation et toute sa force. Et quoiqu'il eût la face pâle et abattue, il apparoissoit néanmoins sur son visage une certaine joie qui étoit une marque visible de la douceur intérieure de son ame et de sa parfaite union avec Dieu.

Plusieurs témoins dignes de foi ont déposé dans le procès-verbal de sa Canonisation, qu'on lui a vu souvent la face toute lumineuse; et il est rapporté dans la Vie de saint Philippe de Néry, que Dieu a rendu si glorieux dans toute l'Eglise par le grand nombre de miracles qu'il a faits et par cette illustre Congrégation de l'Oratoire qu'il a instituée, que lorsqu'il lui parloit (car ils étoient fort unis d'amitié ensemble) il voyoit son visage beau comme celui d'un Ange. Cet amour produisoit le même effet dans ses paroles; car lorsqu'il s'entretenoit avec quelqu'un, il répandoit une certaine joie qui étoit plus que naturelle; de sorte qu'il gagnoit les cœurs de tous ceux à qui il parloit, ce qui les portoit à faire sans aucune résistance tout ce qu'il souhaitoit, particulièrement lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu. Ses paroles étoient si efficaces, qu'il imprimoit dans l'ame un fort désir de persévérer dans le bien, et de plutôt tout souffrir que de se relâcher dans son devoir. L'expérience l'a fait voir en tant de Religieux, de Prêtres et de Séculiers, lesquels ayant été élevés par lui dans les Exercices de piété, ont toujours persévéré dans les mêmes Exercices. Et lorsqu'il disoit seulement une parole à quelqu'un de ses domestiques, ils en avoient tant de respect, qu'ils entre-

prenoient hardiment les choses les plus difficiles, jusques là que quand même il eût dû leur en coûter la vie, ils n'auroient pas manqué au moindre de ses commandemens. C'étoit un miracle continuel que de voir avec quelle constance et quelle joie ils s'exposoient à toutes sortes de travaux pour lui, ressentant au milieu de leurs maux une satisfaction qui ne peut s'exprimer; comme si ce grand Saint leur eût fait part de cette consolation intérieure dont son ame jouissoit continuellement à cause de cette union étroite qu'il avoit avec Dieu.

Il n'y a personne qui puisse exprimer les merveilles que Dieu opéroit dans son ame, parce qu'il étoit si secret, qu'il ne découvroit jamais à personne les faveurs extraordinaires qu'il en recevoit intérieurement; cependant, s'il est permis d'en juger par ce qui paroissoit au dehors, il faut croire qu'il avoit une grande familiarité avec Dieu, puisqu'il est bien difficile qu'une personne puisse passer des nuits entières en oraison, à moins que Dieu ne se communique à elle d'une manière particulière, et ne lui fasse ressentir par avance les douceurs de son amour. Sur la fin de sa vie il avoit un désir extrême de mourir pour s'unir à Dieu dans le Ciel, et il me souvient d'avoir ouï dire au sieur Jean-André Pioni, mon ami particulier, qui l'a suivi pendant plusieurs années dans ses Visites, et qui en étoit beaucoup aimé, qu'il lui avoit souvent fait connoître l'ardeur qu'il avoit de quitter ce monde : il m'en dit même quelques circonstances assez remarquables, et entre autres, qu'il croyoit qu'il prioit Dieu tous les jours pour cela, et qu'il ne doutoit point que ce saint Cardinal ne dût bientôt mourir, comme il arriva en effet. Monseigneur Dom Charles Bascapé rapporte, dans sa Vie, qu'un jour saint Charles s'entretenant avec le Père François Adorne, lui dit qu'il n'avoit pas beaucoup de temps à vivre; et ensuite ayant demandé à ce Père quel âge il avoit, et celui-ci lui ayant répondu, cinquante ans : Hé quoi ! lui dit-il, faut-il après un

si long exil, rester encore en ce misérable monde, lui témoignant assez par ces paroles qu'il ne désiroit pas vivre si long-temps. On a remarqué que lorsqu'il parloit de sa mort, c'étoit toujours avec joie, à cause de ce désir ardent qu'il avoit d'être bientôt uni à Dieu, son souverain bonheur et sa dernière fin, ne souffrant qu'avec une extrême violence d'en être si long-temps séparé. Il disoit même assez souvent, que ce lui étoit une consolation assez singulière de voir ensevelir quelqu'un, d'autant que cela lui renouveloit le souvenir de la mort, qui devoit le retirer des misères de cette vie; et il s'entretenoit de ce sujet fort volontiers et avec joie, à cause du plaisir qu'il y prenoit et du grand désir qu'il avoit de bientôt mourir, tant étoit grand l'amour qu'il avoit pour Dieu.

CHAPITRE IX.

L'amour que saint Charles avoit pour le prochain.

SAINT Charles s'est parfaitement acquitté du devoir que nous imposent les lois de Dieu et de la nature, d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, parce que si on considère attentivement toute sa vie, on trouvera que ce n'est qu'une suite d'œuvres de miséricorde qu'il a faites pour soulager le prochain. C'est pourquoi on le regardoit comme le Père commun des pauvres, des veuves et des orphelins, et personne n'avoit recours à lui sans en être soulagé en quelque manière, parce qu'il avoit en lui-même le véritable principe de la miséricorde, qui le portoit à se communiquer, sans avoir aucun égard ni aux dépenses, ni aux fatigues, ni à toutes autres sortes d'incommodités, comme on l'a pu remarquer en tout le cours de cette Histoire, particulièrement en ce que nous avons rapporté de la Peste de Milan; et dans le procès-verbal de sa Canonisation, il y a quan-

tité d'autres exemples d'une charité excessive dont nous n'avons pas parlé.

Mais il avoit encore une charité plus particulière pour les malades. Il les visitoit de nuit et de jour dans leurs propres maisons, principalement lorsqu'ils étoient Ecclésiastiques ou de grande qualité, et il se levoit quelquefois lui-même du lit, étant malade, pour les aller voir. Un jour ayant appris qu'un Gentilhomme Milanois, nommé Alexandre Crémône, étoit dangereusement malade, et entièrement abandonné des médecins, il se leva de son lit où il étoit arrêté depuis quelque temps par une incommodité assez considérable, et il l'alla trouver en sa maison pour l'aider à bien mourir. Il n'avoit pas moins de charité pour les pauvres et pour les personnes du commun, particulièrement lorsqu'ils étoient gens de bien, et pour les Catéchistes de la Doctrine chrétienne, pour lesquels il avoit beaucoup d'amitié. Sur la fin de sa vie il fut un peu plus réservé à visiter les malades, non par défaut de charité, mais par un sentiment véritable d'humilité chrétienne ; car le bruit s'étant répandu qu'il guérissoit tous les malades qu'il visitoit, il n'y en avoit pas un qui ne le fît prier de le venir voir pour en être guéri. S'en étant aperçu, il crut qu'il devoit agir avec plus de circonspection, pour détruire cette opinion qu'on avoit de lui.

La charité qu'il avoit pour les Prêtres de son diocèse lorsqu'ils étoient malades étoit extraordinaire. Il les aimoit comme ses propres enfans ; et il ne se contentoit pas seulement de les visiter souvent, mais il avoit encore soin qu'ils fussent bien servis, et que rien ne leur manquât. Lorsqu'ils commençoient à être convalescens, ou que leurs maladies étoient longues et fâcheuses, il leur faisoit changer d'air, et il les envoyoit à ses propres frais, quoiqu'ils ne fussent point à son service, dans un lieu appelé Groppelle, qui dépend de l'Archevêché, où l'air est excellent et fort sain. La charité qu'il avoit pour eux,

le portoit encore à prendre soin de leurs parens pauvres, les assistant autant qu'il pouvoit à leur considération, et mariant même leurs propres sœurs. Il se revêtoit ainsi même par sa grande charité de leurs propres besoins, et il y remédioit avec plus d'application et d'empressement que s'ils eussent été les siens propres.

Les riches aussi bien que les pauvres avoient recours à lui dans leurs besoins; et étant très-convaincus de sa charité, ils lui communiquoient leurs affaires les plus importantes pour savoir son sentiment et n'agir que par son conseil. Quand il arrivoit quelque accident fâcheux dans Milan, les Magistrats n'avoient point de refuge plus assuré que celui de leur cher Pasteur. Il étoit le protecteur des prisonniers et de tous ceux qui étoient abandonnés. Les pécheurs mêmes les plus désespérés trouvoient auprès de lui de la consolation, de sorte que le Clergé et le peuple avoient une telle confiance en sa charité, qu'il sembloit qu'ils ne craignoient aucune adversité ni accident fâcheux des étrangers ni du pays. Lorsqu'il étoit à Rome, du temps de Grégoire XIII, il se trouva dans les prisons du Pape une pauvre femme qui étant abandonnée de tout secours, le fit prier de la protéger. Il s'informa du sujet pour lequel elle étoit prisonnière, et il apprit qu'elle avoit été contrainte par la violence des tourmens d'avouer des crimes qu'elle n'avoit point commis, et qu'ensuite de cela elle avoit été condamnée à la mort. Il alla incontinent prier le Pape de faire revoir tout le procès; il prit soin de l'affaire de cette pauvre femme, qui fut reconnue innocente et renvoyée sans aucune peine ni châtiment.

La réputation de sa charité pour le prochain étoit si répandue, qu'il venoit même des Provinces les plus éloignées des personnes affligées pour trouver auprès de lui de la protection ou du secours. Entre autres il y eut un Religieux, qui après avoir commis de très-grands désordres dans sa Religion, s'enfuit en Alle-

magne parmi les hérétiques, où il dogmatisa pendant quelques années contre notre sainte Religion ; mais à la fin ayant horreur de l'énormité de ses crimes, et désirant de rentrer dans le sein de l'Eglise, il s'adressa à saint Charles, sans le connoître que de réputation, pour le prier d'avoir compassion de lui, de le prendre sous sa protection, et de le favoriser de son crédit auprès du saint Siége pour obtenir son absolution. Il en écrivit d'abord à Rome, mais on lui fit réponse que l'excès de ses crimes étoit si énorme, qu'il ne méritoit aucune grace. Il lui fit savoir ce qu'on lui avoit mandé de Rome, mais cela n'empêcha pas qu'il ne vînt se jeter à ses pieds pour faire tout ce qu'il voudroit. Le saint Cardinal en écrivit une seconde fois à Rome, d'où on lui manda de l'arrêter et de le mettre en prison pour le punir comme un relaps. Il obéit à cet ordre avec beaucoup de déplaisir, à cause du grand désir qu'il avoit de rendre service à ce misérable Religieux. Il demeura dans les prisons jusques à la mort du saint Cardinal, et depuis on lui donna sa grace, par respect pour la mémoire de ce grand Saint, qui l'avoit pris sous sa protection, et qui l'avoit recommandé avec beaucoup de soin avant que de mourir.

Sa charité pour son peuple étoit si grande, qu'il s'imposoit de très-austères pénitences pour obtenir le pardon de ses péchés, le réconcilier avec Dieu, et le délivrer des justes châtimens qu'il méritoit. Un Prélat lui ayant mandé, dans une lettre, qu'il modérât un peu la rigueur de ses pénitences, il lui fit réponse qu'un Evêque étoit obligé d'adoucir par son exemple l'âpreté des mortifications, afin que son peuple en eût moins d'horreur. Ce qui nous fait connoître qu'il avoit pour son cher troupeau une tendresse de mère ; car comme nous voyons tous les jours qu'une mère charitable mâche à moitié les morceaux d'une viande dure pour les faire manger avec plus de facilité à son petit enfant, ainsi ce saint Pasteur menoit une vie austère, se chargeoit de cilices, de disciplines,

et de pénitences, pour faire connoître à son peuple que la vie pénitente n'est pas si farouche ni si difficile que l'on s'imagine, et engager par son exemple plusieurs personnes à l'imiter : de sorte que les personnes de qualité jeûnent maintenant presque tous les jours, à l'imitation de leur saint Archevêque, au lieu qu'autrefois à peine jeûnoit-on à Milan le Carême. On doit juger des autres mortifications à proportion.

CHAPITRE X.

L'amour que saint Charles avoit pour son Eglise de Milan.

Je puis assurer avec certitude qu'il n'y a jamais eu d'amour créé plus grand que celui que saint Charles avoit pour son église : l'amour d'une mère pour ses enfans, ou d'une femme pour son mari, et tout autre s'il y en a de plus grand dans la nature, ne lui ont point été comparables, comme on le peut facilement connoître par tout ce que nous en avons seulement rapporté dans l'histoire de sa Vie, et encore plus particulièrement par le discours qu'il fit en son premier Concile provincial, où ne trouvant aucun terme pour exprimer la grandeur de l'amour qu'il avoit pour son église, il dit qu'il ne l'aime pas moins qu'un enfant bien né aime son père et sa mère, et qu'un père et une mère aiment un enfant d'un bon naturel.

Premièrement, il a aimé son église d'un amour pur et désintéressé : car il ne la prit point pour l'honneur, ni pour le revenu ; mais par une obéissance aveugle à la volonté du Pape son oncle, et par un zèle véritable de la secourir dans ses besoins, étant très-instruit de l'état pitoyable où elle se trouvoit. Aussi ne rechercha-t-il autre chose pendant tout le temps qu'il en fut Archevêque, que son bien et le

salut des ames ; et c'est ce qui lui a fait souffrir tant de fatigues et de persécutions.

En second lieu, il l'aima uniquement, puisqu'il la préféra à tous les honneurs qu'il pouvoit espérer dans le monde, et que pour l'amour d'elle il renonça à toutes ces éminentes qualités de souverain Pénitencier, d'Archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure de Rome, de Légat apostolique de plusieurs Provinces, de Prince, de Marquis, de Comte, de Seigneur de quantité de terres et de châteaux, de Protecteur de plusieurs Royaumes et Provinces, et qu'il se démit même de douze Abbayes qu'il possédoit ; car de peur que toutes ces grandeurs et les revenus considérables qu'il en retiroit ne lui fussent des obstacles à la fidélité qu'il vouloit avoir à sa chère Epouse, qui étoit son église, il s'en dépouilla volontairement, à l'admiration de tout le monde, quoique plusieurs de ses parens et de ses amis fissent tout leur possible pour l'en dissuader : d'où l'on peut juger combien fut grand l'amour qu'il avoit pour son Eglise.

Il eut encore pour elle un amour si fort, que nuit et jour il ne pensoit qu'à la perfectionner ; car comme le feu brûle toujours et ne demeure jamais oisif, aussi cet amour brûloit sans cesse dans son cœur, et opéroit continuellement ; de sorte qu'il n'avoit aucun repos, veillant avec un soin extraordinaire sur son troupeau, et pensant à tous momens de quels nouveaux moyens il pourroit se servir pour sanctifier les ames qui lui avoient été commises. C'est ce qui lui a fait publier tant d'Ordonnances, de Décrets, d'Instructions, de Lettres Pastorales, et d'autres excellentes pièces qui se lisent toutes dans les Actes de l'église de Milan.

Il eut aussi pour elle un amour qu'on appelle unitif, qui le lia si étroitement avec elle, qu'il ne pouvoit s'en séparer qu'avec peine. Après la mort du comte Féderic, le Pape son oncle voulut lui faire quitter l'habit Ecclésiastique dans le dessein d'élever par lui sa famille dont il étoit le seul héritier ; mais

l'amour qu'il avoit pour son église l'emporta sur l'amour de la nature et sur toutes les considérations humaines ; car pour s'attacher uniquement à cette chère Epouse par un lien indissoluble, il prit l'Ordre de Prêtrise, à l'insu de son oncle, auquel il alla dire ensuite qu'il avoit pris l'Epouse qu'il souhaitoit depuis long-temps, voulant parler de l'église de Milan qu'il aimoit avec tant de tendresse, qu'il sentoit croître de jour à autre le désir impatient d'y venir résider, dont il demanda plusieurs fois et avec instance la permission au Pape, comme nous l'avons déjà dit ailleurs. Il le témoigna lui-même dans le discours qu'il fit à l'ouverture de son premier Concile Provincial, où il fit assez connoître la consolation extrême qu'il avoit eue, lorsque le Souverain Pontife lui avoit accordé cette permission ; car après avoir dit que l'obéissance l'avoit empêché jusqu'alors de résider, il ajoute ces paroles, *Cùm primùm igitur hujus rei data est facultas, illam summo studio amplexi sumus*; « Mais d'abord qu'on nous en a donné la liberté, » nous l'avons embrassée avec une joie extrême ; » et ensuite il exprime le motif qu'il avoit de résider, lorsqu'il dit, que ce n'est ni le revenu, ni l'honneur, mais le désir unique qu'il a de secourir son église, et d'instruire son peuple ; et il se sert pour cela, en parlant aux Evêques ses Suffragans, de ces paroles du Prophète Ezéchiel : *Ut quod periit, requiramus ; quod abjectum est, reducamus ; quod confractum est, alligemus ; quod infirmum est, consolidemus ; quod pingue et forte custodiemus* ; « Afin que nous cherchions ce qui est perdu, que nous ramenions ce » qui est égaré, que nous guérissions ce qui est malade, que nous fortifiions ce qui est foible, et que » nous conservions ce qui est sain et fort. »

Quand l'on considère qu'un neveu d'un Pape, dans la fleur de son âge, dans le temps qu'il avoit tout le Gouvernement du Patrimoine de Saint-Pierre, et qu'il étoit élevé au plus haut degré d'honneur qu'il pût espérer en ce monde, désire renoncer à tous

ces avantages et à toutes les autres prétentions qu'il pouvoit avoir, pour aller résider dans un diocèse particulier, afin d'y travailler uniquement au salut des ames, et accomplir toutes ces paroles du Prophète Ezéchiel que nous venons de rapporter, il faut avouer que l'amour qu'il avoit pour son église étoit bien grand, puisqu'il lui faisoit prendre une telle résolution. Après que son oncle fut mort, quelques instances que lui fissent les Souverains Pontifes ses successeurs pour le retenir à Rome, afin de s'en servir dans la conduite de l'Eglise universelle, il ne put jamais s'y résoudre; le désir qu'il avoit de résider dans son diocèse étoit si pressant, que rien ne fut capable de l'en détourner.

Ayant appris un jour que le Pape vouloit lui donner la commission de visiter quelques diocèses qui n'étoient pas de sa Province, il fit tant qu'il l'en empêcha, s'excusant sur l'obligation où il étoit de veiller aux besoins de son église, lesquels ne lui permettoient pas de s'en absenter. Il visita seulement quelques diocèses de sa Province, s'y croyant obligé en qualité d'Archevêque; et s'il entreprit la visite du pays des Suisses et des Grisons qui sont sur les limites du Milanois, ce fut afin d'en chasser l'Hérésie, ou du moins de l'éloigner le plus qu'il pourroit du voisinage de son diocèse, de peur que son cher peuple n'en reçût quelque dommage. Pour toutes autres sortes d'affaires, il ne pouvoit se résoudre de s'absenter de son troupeau, non pas même pour des sujets très-importans, comme pour soutenir ses droits et défendre sa Juridiction; si ce n'est que sur la fin de sa vie, voyant une grande réforme parmi son peuple, et y ayant établi un très-bon ordre, il eut le désir de passer delà les Monts pour y travailler à la conversion des Hérétiques; ce que la mort l'empêcha d'exécuter.

Lorsqu'il étoit obligé d'aller à Rome pour la création d'un nouveau Pape, ou pour visiter le tombeau des saints Apôtres, selon la coutume des Evêques d'I-

talie, il tâchoit d'y demeurer le moins qu'il pouvoit, et d'en rapporter toujours quelques biens spirituels à son peuple pour l'avancer dans la piété. Et quoiqu'il s'en éloignât de corps, son esprit et son cœur y restoient toujours, ne cessant point de penser à ses besoins et d'y pourvoir autant qu'il pouvoit. Lorsqu'il fut contraint d'aller à Rome pour les différens de la juridiction Ecclésiastique, ses ennemis ayant fait courir le bruit qu'il ne retourneroit plus à Milan, il déclara qu'il renonceroit plutôt au chapeau de Cardinal, que d'abandonner l'église son Épouse, nonobstant toutes les contradictions qu'on lui faisoit essuyer.

Cet amour pour son église fut si fort, qu'il lui fit entreprendre des choses qui surprenoient tout le monde; de sorte que plusieurs disoient de lui ce que Paulin écrit de saint Ambroise, dans sa Vie, que lui seul faisoit ce que plusieurs Evêques ensemble ne pouvoient faire. Des savans dans l'Histoire du pays assuroient même qu'il avoit plus travaillé lui seul, que ne l'avoient fait ensemble tous les Archevêques ses prédécesseurs depuis quatre cents ans. Sa vie étoit une continuelle Oraison; il passoit cinq ou six heures de jour ou de nuit à étudier l'Ecriture sainte. Il donnoit tous les jours trois ou quatre heures d'audience, sans parler de celle qu'il donnoit à tout le monde lorsqu'il alloit par les rues; ce qui lui faisoit dire, qu'il se plaisoit d'aller à pied par la ville, parce que chacun avoit plus de facilité à lui parler. Il passoit plusieurs mois de l'année en Visite. Il a traversé des montagnes et des précipices où jamais Archevêque n'avoit mis le pied. Quand il lui falloit passer des endroits extrêmement dangereux, il faisoit mettre des crampons de fer sous ses souliers, ou bien il marchoit à quatre pieds, comme on dit, avec les mains et les genoux, afin de visiter lui-même en personne tous les endroits de son diocèse, et qu'il n'y eût pas une chapelle, ni un hameau, où il n'eût été, quelque désert et affreux qu'il pût être. Et ce qu'il

y a de plus surprenant, c'est qu'il prenoit ordinairement le temps des plus grandes chaleurs de l'été pour faire ses Visites, dans lesquelles il alloit presque toujours à pied : d'où l'on peut juger quelles sueurs et quelles fatigues il lui a fallu essuyer. Il a consacré pendant sa vie plus de trois cents églises; et on remarqua une fois qu'en dix-huit jours il en avoit consacré quatorze, ce qui lui étoit extrêmement pénible, parce que la veille il jeûnoit toujours au pain et à l'eau, qu'il passoit toute la nuit en prières devant les saintes Reliques, et que le lendemain il lui falloit plus de huit heures de suite pour faire la cérémonie. Il étoit presque toujours occupé à l'administration de quelques Sacremens, principalement de celui de l'Eucharistie ; car il n'y avoit point de jour qu'il ne communiât plusieurs personnes à sa Messe ; c'est pour ce sujet qu'il ne la célébroit presque jamais dans sa chapelle domestique. Il avoit coutume de dire qu'un Evêque devoit toujours célébrer la sainte Messe en quelque église publique, afin que son peuple eût plus de commodité de l'entendre et de communier de sa main, ajoutant qu'il ne devoit célébrer dans sa chapelle que dans l'extrême nécessité. Lorsqu'il étoit obligé de faire quelque voyage, il faisoit ordinairement une Communion générale, et encore une autre après son retour : on a remarqué qu'un jour il communia jusques à onze mille personnes. Les principales fêtes de l'année, et les jours qu'il ordonnoit une Communion générale, il demeuroit depuis le matin jusques à Vêpres à distribuer au peuple ce pain des Anges, sans discontinuer d'un seul moment, si ce n'étoit pour dire la sainte Messe.

Il prêchoit très-souvent et avec beaucoup d'étude et de science, et jusques à deux ou trois fois par jour lorsqu'il étoit en visite ; il prenoit un plaisir extrême dans les fonctions Episcopales, il passoit la plus grande partie de sa vie à faire des Processions générales, à donner les Ordres, à recevoir les Vœux

des Religieuses, à donner l'habit à des novices, à transférer avec solennité des Corps saints, à tenir des Synodes ou des Conciles Provinciaux, et à d'autres choses semblables, auxquelles il s'appliquoit avec la plus grande exactitude du monde, et qu'il accompagnoit toujours de quelques Prédications. Il n'y avoit point de jour dans la semaine qu'il ne tînt une Congrégation pour la conduite de son diocèse, et quand il arrivoit quelques affaires extraordinaires, il en tenoit même jusques à deux ou trois. Il avoit pour cet effet un Journal ou un Catalogue dans lequel étoient marqués les jours destinés pour chaque affaire : on y en voit une si prodigieuse quantité, qu'il semble impossible à un seul homme d'y fournir. Nous mettrons ce Journal à la fin de cette Histoire, pour la satisfaction de ceux qui voudront le voir. Plût à Dieu que tous les Evêques s'en prescrivissent un semblable, et qu'ils fussent fidèles à le suivre, il s'acquerroient certainement beaucoup d'estime devant les hommes, et encore plus de mérite devant Dieu. Il avoit encore dressé un mémoire de toutes ses fonctions et de tous ses devoirs qu'il avoit distribués en différens jours de l'année; là étoit marqué le temps qu'il devoit visiter les Hôpitaux, les Prisons, les lieux de piété, les Confréries, les Ecoles de la Doctrine chrétienne, et plusieurs autres lieux saints, dont il prenoit un soin particulier, où il prêchoit toujours, disoit la sainte Messe, et faisoit ordinairement une Communion générale à ceux qu'il visitoit. Tantôt il alloit dans un lieu, tantôt dans un autre, de sorte qu'il étoit dans un continuel exercice de Visite, et par ce moyen il entretenoit tous ces lieux dans leur première ferveur et dans une parfaite régularité.

Outre toutes ces occupations ordinaires, qui étoient très-grandes, il avoit encore quantité d'autres affaires qu'on lui adressoit de Rome et de toutes les Provinces de la Religion Chrétienne; car plusieurs personnes qualifiées, non-seulement Ecclésiastiques,

mais encore séculieres, et des Princes mêmes avoient recours à lui pour le consulter sur des doutes et des affaires importantes; à quoi il faut ajouter la multitude incroyable de lettres qu'il recevoit continuellement, et auxquelles il ne manquoit jamais de faire réponse, de quelque part qu'elles vinssent. On en conserve jusques à trente-un volumes dans la Bibliothèque du Saint-Sépulcre, sans compter plus de trente mille autres que Monseigneur le Cardinal Féderic Borromée, son cousin, maintenant Archevêque de Milan a recueillies de tous côtés. Tout cela n'empêchoit pas de chercher continuellement de nouveaux moyens d'avancer les ames dans la piété, d'orner les églises, et de retrancher les abus : car il ne se contentoit jamais de ce qu'il avoit fait, et il souhaitoit toujours de se perfectionner davantage, et de perfectionner les autres. De sorte que si on considère attentivement tous ses travaux, ses visites, ses fatigues, et en un mot tout ce qu'il a fait dans son diocèse, cela paroît impossible, et ceux mêmes qui l'ont presque toujours accompagné, et qui ont été les témoins oculaires de la plupart de ses travaux, déclarent qu'ils ne croient pas qu'il y ait personne qui puisse les dire, ni même les comprendre.

Il n'est pas nécessaire de rapporter ici tout ce qu'il a souffert pour soutenir l'intérêt de son église, pour réformer les mœurs corrompues, et rétablir la piété Chrétienne parmi son peuple, ni combien ses souffrances ont été longues et fâcheuses : tout ce que nous en avons dit dans cette Histoire le fait assez connoître. D'où l'on peut facilement conclure, combien grand étoit son amour pour son église, puisqu'il lui a fait supporter, pendant tant d'années, de si rudes persécutions. Il ne pouvoit souffrir qu'un Evêque demeurât sans rien faire. Lorsqu'un de ceux de sa Province, dont nous avons parlé ailleurs, lui manda qu'il ne savoit à quoi employer le temps, il envoya exprès le sieur Séneca le trouver à plus de vingt lieues, pour le reprendre de cette parole indigne d'un

homme de son caractère ; et depuis il lui écrivit encore une lettre fort ample , où il lui représentoit tous les devoirs d'un Evêque ; et à chaque article il lui répétoit presque toujours ces paroles ; *Après cela un Evêque dira-t-il qu'il ne saït que faire ?* Tant il étoit choqué de cette parole qu'il considéroit comme un blasphème dans la bouche d'un Prélat qui étoit chargé de tout un diocèse. Lorsqu'il célébroit les funérailles de Monseigneur de Bosse , évêque de Novare , on lui dit que ce digne Prélat étoit tombé malade des grandes fatigues qu'il avoit endurées cette même année dans la Visite de son diocèse ; alors il répondit ; *C'est ainsi que doit mourir un Evêque.* Il avoit coutume de dire qu'un Evêque n'avoit de peines et d'affaires qu'autant qu'il vouloit ; que s'il souhaitoit s'acquitter dignement de son devoir , il en trouvoit beaucoup ; mais que s'il vouloit vivre dans le repos , sans se metre fort en peine de tant d'effroyables obligations dont il étoit chargé , il avoit peu de peine. Qu'il étoit impossible qu'un Prélat qui aimoit les plaisirs , ou qui conservoit avec trop de soin la santé de son corps , s'acquittât de ses devoirs ; que les Evêques enfin étoient le plus souvent coupables des crimes que commettoient les pécheurs , et du peu de progrès que les justes faisoient dans la piété , parce qu'ils négligeoient de s'acquitter de leurs devoirs envers les uns et les autres , pour ne s'occuper souvent que des bagatelles et des vanités du monde.

Il eut pour son église cet amour qu'on appelle communicatif , qui le contraignit de se dépouiller de tout ce qu'il avoit , jusques aux meubles les plus nécessaires de sa maison , comme son lit et ses habits , pour le distribuer aux pauvres ; et il l'aima enfin d'un amour de préférence , puisqu'il témoigna en quantité d'occasions qu'il la préféroit à toutes les grandeurs de la terre , et même à sa propre vie. Il l'aimoit sans doute beaucoup plus que la dignité de Cardinal , puisqu'il fut prêt d'y renoncer plutôt que

d'abandonner son diocèse, et qu'il ne conservoit cette éminente dignité, qu'à cause de l'autorité qu'elle lui donnoit pour faire mieux exécuter toutes ses saintes Ordonnances. Il l'aimoit plus que tout cet éclat qui environne même la Papauté, puisqu'il y voulut renoncer comme nous avons vu, du temps de son oncle, pour venir résider à Milan. Il l'aima plus que son honneur et sa réputation, ne se souciant point de tout ce que le monde disoit de lui lorsqu'il entreprit au commencement de la réformer. Il l'aima plus que ses propres parens, puisqu'il préféra toujours les intérêts de son église aux leurs, et que pour les soutenir il ne fit aucune difficulté de perdre les Fiefs et les Châteaux qui venoient de sa famille, auxquels les hommes ont ordinairement tant d'attache. Enfin il fit paroître qu'il l'aimoit plus que soi-même et que sa propre vie, lorsqu'au temps de la peste il s'exposa si généreusement à la mort pour assister son peuple. Cet amour en un mot étoit si grand, qu'il est impossible de l'exprimer, et qu'il surpassoit même celui avec lequel on donne sa vie pour un autre, comme il le déclara lui-même au Père François Panigarole, qui fut depuis Evêque d'Ast. Voici ce qu'il en dit dans l'Oraison funèbre qu'il fit en présence du Corps de notre Saint. « Un jour, dit-il, m'entretenant avec » lui du grand amour qu'un Evêque est obligé d'avoir » pour son église, il me dit, que lorsque l'amour » d'un Prélat étoit venu jusques à ce point, que de » lui faire souhaiter de mourir pour elle, il n'étoit » pas encore au plus haut degré où il pouvoit arri- » ver, et qu'il devoit travailler à devenir plus grand. » D'où l'on peut juger en quel souverain dégré étoit l'amour qu'il avoit pour sa chère Epouse.

CHAPITRE XI.

Combien saint Charles étoit détaché de ses parens.

Le Sacerdoce Chrétien a cela de particulier et d'avantageux sur le Sacerdoce légal, que son esprit détache les Prêtres de tous les sentimens de la chair et du sang, et les tire hors de leur famille pour les faire entrer dans la Maison de Dieu. Quoique du temps de saint Charles cette vérité ne fût guères connue et qu'elle fût encore moins pratiquée, ce grand Saint, qui avoit le cœur véritablement Episcopal, ne laissa pourtant pas de la suivre et de s'y conformer rigoureusement. Et ce n'est pas une des moindres preuves de sa sainteté, que de s'être défendu contre la tendresse naturelle qu'il avoit pour ses parens, dans un état où il lui étoit si facile de les élever aux premières dignités de l'Eglise. Au contraire il prenoit garde de ne leur jamais donner de marque d'une amitié particulière, qu'autant que les règles de la charité chrétienne l'y obligeoient. Il ne voulut jamais avoir aucune affaire à démêler avec eux; et quoi qu'il leur arrivât, il ne s'y intéressa pas plus que s'il ne les avoit jamais connus. Encore qu'ils fussent des principaux de la ville de Milan, il ne les visitoit qu'une fois ou deux l'année, principalement la comtesse Marguerite sa tante, dame fort pieuse, pour ne pas manquer aux devoirs de la civilité.

Mais quand ils étoient malades, il leur rendoit toute l'assistance et tous les offices de charité dont ils avoient besoin pour les disposer à bien mourir, comme il fit au pape Pie IV, son oncle, au comte Féderic, son frère, au comte François Borromée, son oncle paternel, et aux princes César et Octave de Gonzague, qu'il accompagna jusques à la sépulture. Il s'est quelquefois trouvé aux nôces de ses parens, entre autres, à celles de la comtesse Isabelle,

sa cousine, avec le chevalier Jérôme Visconti, et à celles d'une autre cousine, de la famille de Vermé, avec Don Octave Spéciane; mais c'étoit afin de les rendre chrétiennes, et d'empêcher la superfluité et la profusion des festins qu'on avoit résolu de faire, et de donner l'exemple aux personnes de condition de célébrer leurs mariages plus chrétiennement qu'ils n'avoient accoutumé. Il fit lire à table pendant tout le repas; et après les avoir épousés, il fit une exhortation dans l'église à tous ceux qui y étoient assemblés, sur la manière sainte dont on devoit se marier; et à la fin il leur dit les raisons qui l'avoient obligé de se trouver, contre sa coutume, à ces nôces. Il baptisa lui-même le comte Jean, fils du comte René, son cousin, et il prit le soin de l'éducation du comte Féderic, aussi son cousin, qui est maintenant Cardinal et son très-digne successeur.

Ainsi il donna à ses parens plusieurs témoignages de l'amitié véritable et sainte qu'il avoit pour eux, laquelle ne procédoit que d'une charité bien épurée; car il prenoit bien garde qu'il n'y eût rien d'humain ni de terrestre dans le motif qui le faisoit agir : et quand la charité ne l'obligeoit pas d'avoir quelque égard pour eux, il les considéroit comme des étrangers. C'est pourquoi il ne voulut jamais en retenir aucun auprès de lui, ni leur donner aucun emploi, ni permettre qu'ils prissent aucune connoissance du Gouvernement de son diocèse. Quand ils lui recommandoient quelque affaire, il l'examinoit avec plus d'exactitude que s'ils ne lui en eussent point parlé, de peur que les sentimens de l'affection naturelle ne le fissent éloigner de la justice. Il n'accordoit aucune grace à leur recommandation, et ils avoient besoin d'employer des personnes de piété pour médiateurs auprès de lui, quand ils désiroient en obtenir quelqu'une pour eux-mêmes. Quand ils venoient le voir, il se tenoit aussi réservé avec eux, qu'avec les autres Gentilshommes de Milan, ou que s'il ne les eût point connus. Il ne leur faisoit aucune ca-



resse particulière, non pas même au comte Féderic, encore qu'il fût Ecclésiastique, et qu'il fît de grands progrès dans les sciences et dans la piété : il ne voulut pas même le tenir auprès de lui dans son Palais. Il ne se contenta pas de ne leur rien donner de ses biens temporels, mais il ne voulut pas même employer son crédit auprès du Roi d'Espagne pour leur faire avoir des charges ou des dignités, ou du moins pour leur conserver les fiefs qui étoient de sa Maison. Au contraire, pour être ses parens ils furent en grand danger de perdre ceux qu'ils avoient, ainsi qu'il arriva durant ces grands troubles touchant les différens de la Juridiction, lorsqu'on lui ôta le château d'Arone, et que peu s'en fallut qu'on ne se saisît encore de tous les autres fiefs de sa famille.

Il voulut jouir de tous les revenus de son patrimoine, qu'il employa toujours en œuvres pieuses ; il le chargea même de quelques pensions, qu'il ne voulut point mettre sur des Bénéfices Ecclésiastiques, quoique ce fût la coutume, pour récompenser ceux qui l'avoient servi dans les fonctions Episcopales ; et il y en a encore à présent qui en jouissent. Ayant laissé par son testament diverses choses à ses amis, il ne donna pas ses écrits au comte Féderic, son cousin, encore que par toutes sortes de raisons ils semblassent lui appartenir, mais il les donna à Monseigneur François Bonhomme, évêque de Verceil. Lorsqu'il se démit de toutes les Abbayes qu'il avoit, il n'en résigna pas une seule à aucun de ses parens, quoiqu'il y en eût plusieurs qui en fussent très-dignes, et qu'il aimât particulièrement. Quand il alloit en ses terres, et surtout à Arone, il ne logeoit point au Château où il étoit né, ni dans les Palais de ses parens, mais dans la maison de quelque Ecclésiastique. Nous avons déjà remarqué qu'étant allé à Rome pour le Jubilé de l'an mil cinq cent soixante-quinze, il obtint du Pape la permission de quitter le nom de sa famille pour prendre celui de Cardinal de Sainte-Praxède ; et au lieu des armes des Borromées,

il se servit dans toutes ses expéditions d'un sceau où étoit représenté d'un côté l'image de saint Ambroise, et de l'autre celle de saint Gervais et de saint Protais, martyrs ; de sorte qu'il pouvoit dire avec vérité : *Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meæ.* Il imita en cela le bienheureux Laurent Justinien, qui croyoit qu'un Evêque n'avoit point de plus excellent moyen pour gagner l'amitié de son peuple et le porter à embrasser les Exercices de piété, que d'être détaché de l'amour de ses parens ; et qu'il ne pouvoit en conscience employer les revenus de l'Eglise à les enrichir et à les entretenir dans le luxe, puisque ce sont les biens des pauvres, destinés à leur nourriture, et qu'on ne peut leur ôter sans un horrible sacrilége.

Mais autant que saint Charles étoit exempt de l'amour déréglé de ses parens, autant aussi avoit-il soin qu'ils vécussent chrétiennement ; de sorte qu'il ressentoit en lui-même un extrême déplaisir, lorsqu'il apprenoit que quelqu'un ne se comportoit pas comme il devoit. Il sut qu'on travailloit fortement à procurer un Evêché de la province de Milan à un de ses parens, qu'il n'en jugeoit pas fort capable ; il s'opposa à sa promotion, aimant mieux ôter cette dignité de sa Maison, que de l'y mettre aux dépens d'un diocèse, qu'il croyoit devoir être mal gouverné par cet homme. Toute sa famille murmura contre lui, mais il la laissa murmurer, et il demeura toujours ferme dans sa résolution. Il ne faut pas s'en étonner, puisqu'étant encore fort jeune, il eut assez de générosité pour dire à son père, qu'il ne pouvoit pas souffrir qu'il mêlât les revenus de son Abbaye d'Arone avec ceux de sa famille ; qu'il vouloit les distribuer entièrement aux pauvres, comme il y étoit obligé par les saints Canons, qu'autrement il en répondroit devant Dieu. Il envoya le sieur Ormanette pour être son Grand-Vicaire après sa nomination à l'Archevêché de Milan, et lui recommanda de réformer les Monastères des Religieuses, et surtout leurs parloirs et leurs fré-

quentes conversations avec les séculiers, et de commencer par celui où étoit sa sœur et deux de ses tantes, sœurs du Pape, quoiqu'il ne doutât point que cette réforme ne dût leur déplaire beaucoup, comme étant nouvelle et extraordinaire en ce temps-là.

Il ne recommandoit rien si fortement à ses Ecclésiastiques, que de garantir leurs cœurs de cette tendresse pour leurs parens, dont les effets sont si pernicieux et si inévitables. Il les avertissoit souvent de n'avoir point trop de familiarité avec eux, parce que le plus souvent ils étoient de grands obstacles au service de Dieu et à la pratique des œuvres de piété, et qu'ils portoient même les Ecclésiastiques à faire des choses entièrement contraires à leur profession. Il avoit coutume de dire qu'il avoit reconnu par expérience, que jamais il ne sortoit de la compagnie de ses parens, qu'il ne sentît en lui quelque affoiblissement de l'esprit de dévotion avec lequel il y étoit entré. Il vouloit que les Ecclésiastiques se défiassent beaucoup de leurs caresses, parce que souvent elles sont fort intéressées, et qu'elles ont une grande force sur leur esprit pour leur faire juger, en leur faveur, que des choses sont licites, quoiqu'elles soient en effet défendues. C'est pour ce sujet qu'il défendoit à tous les Prêtres de son diocèse de demeurer chez des séculiers, et même chez leurs parens; et afin de leur persuader ce détachement, et les convaincre de l'obligation où ils étoient de préférer la gloire de Dieu aux intérêts de la chair et du sang, il leur en donna lui-même l'exemple, témoignant en toutes sortes d'occasions un aussi grand éloignement des siens, que s'il ne les avoit point connus, à moins que la charité ne l'obligeât d'en agir autrement.

CHAPITRE XII.

L'amour que saint Charles avoit pour ses domestiques.

LA grande vertu de saint Charles parut encore dans la conduite et le bon ordre de sa Maison ; ce qui n'est pas un des moindres devoirs d'un Evêque. Il avoit près de cent domestiques de toutes sortes de pays et de différentes conditions, qu'il étoit obligé de tenir pour l'aider dans le Gouvernement d'un diocèse aussi étendu qu'étoit le sien ; cependant ils vivoient tous dans une aussi grande union et charité que s'ils avoient été frères, et de son côté il se comportoit avec eux comme un père avec ses enfans. Il les aimoit tous également, et ne mettoit d'autre différence entre eux, que celle de leurs emplois ou de leurs mérites. C'est pourquoi comme une chandelle en allume plusieurs autres, de même l'exemple de bonté et de charité que leur donnoit ce bon Maître et cet aimable père, produisoit parmi eux cette union et cette amitié. Ce que nous pouvons prouver par ce que Baptiste Possevin, qui étoit à son service lorsqu'il mourut, écrit dans le cinquième livre de sa vie. « Il ne falloit pas, dit-il, entrer chez lui avec » des prétentions de Bénéfices ou d'autres grandes » récompenses. Il vouloit qu'on renonçât à tous ces » bas intérêts, qu'on y vécût dans une entière sou- » mission à la volonté de Dieu, dans une grande » humilité et dans une parfaite union avec tout le » monde. Et en vérité c'étoit une chose surprenante » et dont Dieu étoit grandement honoré, de voir la » modestie et la charité de toute sa Maison, qui étoit » composée de personnes fort différentes. Entre » près de cent domestiques tant Gentilshommes » qu'autres Officiers, il n'y en avoit pas trois qui » fussent du même pays, ce qui produit d'ordinaire » les railleries et ensuite les querelles : mais il ne

» faut point douter que la sainteté et les prières de
» ce pieux Cardinal n'attirassent sur eux cette bé-
» nédiction. Il n'y en avoit pas un, qui voyant les
» fréquens exemples d'humilité et de charité qu'il
» leur donnoit, ne tâchât de prévenir son prochain
» pour l'honorer, selon le conseil de saint Paul, et
» de fuir l'oisiveté, pour s'acquitter dignement de ce
» qui étoit de sa charge; à quoi ils s'appliquoient
» avec tant de paix et de silence, qu'il arrivoit sou-
» vent que quelques domestiques, après être demeurés
» plusieurs mois à son service, ne se connoissoient
» pas les uns les autres; car il n'y avoit rien qui leur
» fût défendu si strictement que les conversations
» inutiles. Incontinent après les repas, pendant les-
» quels on faisoit la lecture de quelque livre de piété,
» on récitoit quelques prières en commun, et ensuite
» chacun se retiroit à son travail. Le saint Cardinal
» les aimoit tous plutôt comme ses enfans et ses frè-
» res, que comme ses serviteurs; et quoiqu'il ne
» voulût pas qu'ils le servissent dans des vues tem-
» porelles, il ne laissoit pas pourtant de leur donner
» de fort honnêtes appointemens, de sorte que chacun
» outre son entretien avoit encore de l'argent de
» reste. Car comme il vouloit que leurs habits fus-
» sent simples et modestes, ils dépensoient peu pour
» s'entretenir; et si quelqu'un étoit obligé de faire un
» voyage en son pays, il lui donnoit de quoi se dé-
» frayer, et lui fournissoit même un cheval, s'il
» en avoit besoin. »

Si nous voulons examiner en particulier la conduite qu'il tenoit envers tous ses domestiques, nous trouverons que Possevin n'a rien avancé que de très-conforme à la vérité. Car on ne peut pas concevoir le soin qu'il avoit pour que rien ne leur manquât. Souvent il se faisoit apporter à table le pain et le vin que l'on donnoit à la basse famille, pour voir lui-même s'il étoit tel qu'il l'avoit ordonné. Il n'avoit pas moins de soin de ses Gentilshommes, qui étoient la plupart de qualité, et qu'il occupoit à l'étude et

aux Exercices de piété. Il alloit lui-même dans leurs chambres pour s'informer d'eux s'ils avoient besoin de quelque chose. Quand ils étoient malades, il les visitoit lui-même, et les recommandoit aux médecins et à l'infirmier. Il ne vouloit point que l'on congédiât ceux que la vieillesse ou la maladie rendoient inutiles à son service, ni qu'on les envoyât dans les hôpitaux : il ordonnoit qu'ils fussent entretenus dans sa maison jusques à leur mort. Un jour il sut que celui qui en avoit la charge, voyant un vieux estafier incapable de servir, le vouloit mettre dehors ; il l'en reprit, et lui commanda de le retenir et de lui donner sa paie ordinaire, sans exiger aucun service de lui. Lorsqu'il étoit en voyage, il leur cédoit toujours ce qui étoit le meilleur, comme les lits, les chambres et les mets, et il prenoit pour lui ce qui étoit le pire. Un jour revenant du pays des Suisses, il fut obligé de coucher dans un village, sur le Lac majeur, où il ne trouva pas assez de lits pour tous ceux de sa suite : il leur céda celui qu'on lui avoit préparé, et il coucha sur une table. Il ne mangea aussi ce soir que du pain, afin de leur laisser un peu de poisson qu'on leur avoit accommodé. Une fois, faisant la visite des montagnes de Monteroné, il fut surpris, au milieu des rochers, d'une grosse pluie, qui l'obligea de se retirer dans la maison d'un pauvre Prêtre pour y passer la nuit. Il ne s'y trouva qu'un lit, et quand le temps de se reposer fut venu, il prit ce lit entre ses bras, et le porta hors de sa chambre, leur disant : *Tenez, mes enfans, prenez ce lit, et reposez-vous le mieux que vous pourrez ; pour moi je n'en ai pas besoin.* Monseigneur Charles Bascapé, évêque de Novare, rapporte dans son Histoire, qu'étant tombé malade, lorsqu'il eut l'honneur de l'accompagner dans sa visite du diocèse de Bresse, ce saint Cardinal le vint incontinent visiter dans son lit, et croyant qu'il n'étoit pas assez couvert, lui alla quérir sa propre couverture. Le sieur César Pezzane, qui est maintenant Chanoine de Saint-Ambroise,

et qui lui servoit de Secrétaire dans la vallée Mésolcine, a déposé dans le procès-verbal de sa Canonisation, qu'ayant été surpris une nuit d'un catarrhe, saint Charles n'en fut pas plutôt averti, qu'il se leva de son lit, le vint voir dans sa chambre, lui fit dire l'état de sa maladie, et que lui ayant soulevé lui-même la tête pour le soulager, il fut dans un instant miraculeusement guéri. Nous serions trop longs, si nous voulions rapporter tout ce qu'il a fait pour témoigner la charité extraordinaire qu'il avoit pour ses domestiques, laquelle surpassoit de beaucoup celle des pères et des mères pour leurs enfans.

Sa patience paroissoit encore en supportant leurs imperfections naturelles, dont il n'y a point d'homme qui soit exempt. Il les exhortoit souvent à se supporter les uns les autres, selon ces belles paroles de l'Apôtre : *Supportez les fardeaux les uns des autres, afin que vous accomplissiez la loi de* JÉSUS-CHRIST. Il avoit grand soin d'éloigner tout ce qui pouvoit refroidir parmi eux la charité et rompre l'union dans laquelle il vouloit qu'ils vécussent. De sorte qu'ils pouvoient dire avec vérité, qu'ils avoient un Pontife qui savoit compâtir à toutes leurs infirmités, lequel étant austère pour lui-même, n'avoit que de la douceur et de la compassion pour les autres, qui les conduisoit avec une extrême prudence, et qui n'avoit pas moins de soin de la santé de leurs corps que de la perfection de leurs ames.

Il n'y avoit rien de plus exemplaire que la manière honnête dont il les traitoit chacun selon son emploi. On ne l'a jamais vu s'emporter ou dire une parole piquante à aucun d'eux. Il se servoit de quelques-uns pour écrire sous lui, ou pour lire durant la nuit, et quand ils ne se levoient pas à l'heure prescrite, il les alloit éveiller lui-même. S'il falloit passer par les chambres de ses gentilshommes, il ôtoit ses pantoufles, de peur de les éveiller. Il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour ôter de leur cœur l'amour-propre et l'attache qu'ils avoient à leurs propres intérêts. Il vouloit

qu'il vécussent avec lui comme avec leur propre frère ; et quand il remarquoit en eux quelque désir déréglé, il les en reprenoit fortement, et travailloit à les en corriger. Il pourvoyoit avec une charité incomparable à tous leurs besoins, même à ceux de leurs parens, quand ils étoient pauvres. Il y en a dont il a marié les sœurs, et d'autres dont il a payé la dot pour les faire Religieuses. Il leur a témoigné souvent qu'ils le fâchoient, lorsqu'ils ne lui découvroient pas avec confiance leurs besoins : ce qui ne procédoit que de cet amour paternel qu'il avoit pour eux, et d'un grand désir de les conduire à la véritable perfection, et de les rendre semblables aux premiers Chrétiens, dont il est dit : *Erat cor unum et anima una.*

CHAPITRE XIII.

Le zèle que saint Charles avoit pour le salut des ames.

TOUT ce que nous avons rapporté jusques à présent de la Vie de saint Charles fait assez connoître le zèle ardent dont son cœur étoit embrasé pour le salut des ames : mais cela n'empêchera pas que nous n'entrions dans de plus grands détails, et que nous ne décrivions les choses principales qu'il a faites à ce sujet. La première et la plus considérable fut le soin extraordinaire qu'il eut de veiller sur les ames que Dieu lui avoit confiées, lequel l'obligea de quitter Rome pour venir résider dans son diocèse, et de contraindre tous ses Curés de résider dans leurs Paroisses et d'y travailler avec zèle, voulant qu'il n'y eût pas une ame à laquelle ils ne s'appliquassent avec affection pour la conduire dans le chemin du Ciel. Il leur ordonna de faire une fois par an l'état de toutes les ames de leurs Paroisses et de tous leurs besoins spirituels et temporels, afin qu'en étant par-

faitement instruits, ils en prissent plus de soin, et cherchassent les moyens d'y remédier. Il vouloit encore qu'ils lui donnassent une copie de cet état, afin qu'il pût être informé de la conduite de chaque ame de son diocèse, quelque vaste qu'il fût. Sa vigilance sur son troupeau fut si grande, qu'il trouva à la fin le moyen d'apprendre chaque mois l'état de tout son diocèse. Pour cet effet il institua des Congrégations de Curés, qui devoient se tenir tous les mois tant à la ville qu'à la campagne, pour conférer ensemble des besoins de leurs Paroisses ; et il donna ordre aux Vicaires forains ou Archiprêtres d'écrire tout ce qui s'y seroit proposé, et de le lui envoyer ; de sorte qu'il n'y avoit pas de mois qu'il ne fût informé de quelle manière se comportoit chaque Ecclésiastique, et même chaque laïque en particulier, le progrès qu'il faisoit dans la piété, ou le relâchement auquel il se laissoit aller.

Mais il étoit encore plus soigneux de savoir de quelle manière les Curés s'acquittoient de leurs devoirs envers les malades, dans le temps qu'ils ont plus besoin de leur assistance, et que l'ennemi commun du salut des hommes fait plus d'efforts pour les perdre avec lui. C'est pourquoi il leur enjoignit sur toutes choses d'en avoir soin, de les visiter souvent, et de les assister particulièrement à l'heure de la mort, pour les fortifier contre les assauts du Démon, les défendre de ses tentations qui dans ce temps sont le plus dangereuses, et les disposer enfin à mourir chrétiennement : et afin de ne rien commander dont il ne donnât lui-même l'exemple, il étoit fort soigneux de visiter les malades et de les assister à la mort, principalement lorsqu'ils étoient Ecclésiastiques, où que c'étoient des Evêques de sa province. Pour ce sujet il a entrepris souvent de très-longs et de très-pénibles voyages, comme nous l'avons déjà rapporté. Persuadé que la présence du Pasteur est très-utile à toutes sortes de personnes en cette extrémité, il chercha le moyen d'exciter les Evêques de sa pro-

vince à être soigneux de rendre ce devoir à leurs peuples. En quoi il réussit parfaitement ; car il leur obtint du Pape le pouvoir d'accorder des Indulgences plénières à tous les malades qu'ils visiteroient et qui mourroient après avoir reçu leur bénédiction.

Il chercha encore le moyen d'obliger chaque père de famille d'être dans sa maison comme le pasteur et le curé de tous ses enfans et de tous ses domestiques. Ce fut l'effet d'une vigilance admirable et véritablement épiscopale. Il ordonna donc que tous les Curés, dans leurs Paroisses, feroient à certains jours du mois des assemblées de tous les pères de famille, qu'ils leur prescriroient certaines règles qu'il avoit composées pour tenir toute leur maison dans la crainte de Dieu et dans la pratique de ses Commandemens, et qu'ils leur feroient rendre compte de l'exactitude avec laquelle on les observoit : de sorte qu'on pouvoit dire qu'il n'y avoit pas une maison où il n'y eût continuellement un propre Pasteur pour veiller sur chaque ame en particulier.

Ce grand Saint avoit coutume de dire qu'une seule ame méritoit toute l'application d'un Curé, et que si on en considéroit attentivement le prix, et les efforts que les Démons font continuellement pour la perdre, on seroit convaincu sans doute qu'on ne sauroit en prendre trop de soin. Un jour exhortant un Cardinal de résider dans un diocèse dont il étoit Evêque, celui-ci lui répondit qu'il étoit si petit, qu'il pouvoit facilement le gouverner par le moyen d'un Grand-Vicaire. Ce Saint qui gémissoit dans son cœur de voir des Prélats si négligens et si insensibles pour le salut des ames, lui dit ces belles paroles : « Sachez, » Monseigneur, que non-seulement plusieurs ames, » mais une seule même mérite la résidence et tous » les soins d'un grand Evêque. »

On ne sauroit exprimer la douleur violente qu'il ressentoit dans son ame, lorsqu'en faisant ses visites il trouvoit, dans les montagnes, des hameaux éloignés de leurs Curés, et qui n'avoient pas le moyen

d'en entretenir un auprès d'eux. Quand quelques Paroisses demeuroient long-temps vacantes par le décès du Curé, il souhaitoit pour lors d'être un simple Prêtre pour aller lui-même les desservir ; et s'il lui eût été permis, il y seroit allé demeurer, et il auroit souffert avec joie toutes sortes d'incommodités pour les assister dans leurs besoins. Le motif principal qui l'obligea de fonder la Congrégation des Oblats, fut d'avoir des Prêtres qui, n'étant attachés à aucun Bénéfice, fussent toujours prêts à se porter dans les lieux les plus abandonnés, où les ames ont le plus besoin d'instruction et de secours spirituels. C'est pourquoi il voulut que l'esprit propre de leur Institut fût le zèle du salut des ames, qu'il leur recommandoit de considérer comme la fin de toutes leurs actions ; et dans les Règles qu'il leur a données, il témoigne assez combien il désire qu'ils soient embrasés de ce zèle, particulièrement dans le second Chapitre du troisième Livre, où il fait voir combien les ames sont nobles et précieuses devant Dieu, puisque Jésus-Christ, notre Sauveur, n'a pas dédaigné de répandre tout son sang pour les racheter, et combien est excellent et relevé l'office de ceux qui sont employés à travailler à leur salut, puisqu'ils deviennent les aides et les coopérateurs de Dieu même. Monseigneur l'évêque de Novare rapporte dans sa Vie, que quelques Ecclésiastiques du Séminaire de *la Canonica* souhaitant d'être reçus dans la Congrégation des Oblats, ce saint Cardinal leur avoit donné à méditer, pendant quelques jours, certains points de l'Evangile sur le zèle qu'on doit avoir pour le salut des ames, et qu'après qu'ils avoient fait leur oraison sur chaque point, il les leur faisoit répéter avec beaucoup d'humilité et de charité, afin qu'ils connussent quel esprit il vouloit leur imprimer. Il rapporte encore qu'une fois ayant l'honneur de l'accompagner dans ce pieux exercice, le Saint lui dit avec une grande ouverture de cœur ces paroles, qui témoignent assez le zèle qu'il avoit pour les ames : « Si je n'étois pas

» dans le poste où je me trouve, j'aurois une joie
» nompareille de me soumettre à quelque bon Evê-
» que, afin qu'il m'envoyât tantôt d'un côté, tantôt
» d'un autre, pour secourir les ames, sans avoir
» égard aux peines ni aux fatigues, et sans deman-
» der ni gages ni revenus. »

Il n'oublioit rien pour inspirer ce même zèle à tous ses Prêtres et à tous ses Curés, comme l'on en peut juger par toutes les Ordonnances qu'il fit dans scs Conciles sur ce sujet, et par la ferveur surprenante avec laquelle il en parloit en toutes sortes d'occasions. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici un petit trait de la troisième prédication qu'il fit dans son onzième Synode, où après avoir proposé le zèle de plusieurs grands Saints, et particulièrement celui de sainte Catherine de Sienne, qui s'offroit à Dieu pour souffrir les peines de l'enfer, afin d'obtenir que tant d'ames, qui se damnoient malheureusement, fussent délivrées de leurs péchés, il dit ceci : « O zèle
» digne en vérité d'être imprimé dans le cœur de
» tous les Chrétiens ! ô si nous pouvions concevoir
» ce que c'est que de délivrer une seule ame de l'en-
» fer, je ne doute point que plusieurs dès-à-présent
» ne vinssent demander d'être reçus parmi les Oblats,
» non-seulement pour aller dans les montagnes les
» plus affreuses, mais pour s'exposer même aux dan-
» gers les plus évidens, dans l'espérance d'assister
» au moins une seule ame à se sauver. *Quàm speciosi*
» *pedes hujusmodi Evangelisantium pacem !* Doit-on
» s'étonner si cette vierge sainte (parlant de sainte
» Catherine de Sienne) baisoit les pas des Prédica-
» teurs, qui sont les Coopérateurs de JÉSUS-CHRIST
» Notre-Seigneur, dans l'œuvre de notre salut? Rien
» n'est plus agréable à Dieu ni à JÉSUS-CHRIST son
» Fils, que le soin qu'on prend pour le salut des
» ames; rien ne console davantage l'Eglise, notre
» sainte Mère, que de voir ses enfans travailler pour
» former JÉSUS-CHRIST dans les ames de leurs frères.
» Quoi de plus glorieux pour eux ! ils triomphent de

» l'enfer, ils chassent le démon, ils détruisent le pé-
» ché, ils ouvrent le Ciel, ils en remplissent les
» vides, ils réjouissent les Anges, ils glorifient la
» sainte Trinité, et ils se préparent une gloire im-
» mortelle. »

Il ne se contentoit pas d'exhorter les Ecclésiastiques à avoir du zèle pour le salut des ames, il y excitoit encore autant qu'il pouvoit les laïques. Il eût souhaité de pouvoir allumer ce divin feu dans tous leurs cœurs. Ce fut ce qui le porta à établir les Catéchistes de la Doctrine chrétienne, auxquels il inspira ce zèle ; car dans les Règles qu'il leur donna, il leur dit ces paroles : « Il faut que de tels ouvriers
» aient un zèle ardent pour les ames que Jésus-Christ
» a rachetées de son Sang adorable ; et afin qu'ils
» puissent en donner des preuves, il est nécessaire
» qu'ils ressentent en eux un désir extrême d'empê-
» cher qu'elles ne se perdent, et d'employer pour
» cet effet tous leurs soins et tout leur travail. » Quand il reconnoissoit qu'une personne avoit du zèle, il l'aimoit, lui faisoit mille caresses, et ne lui refusoit aucune grace pourvu qu'elle ne fût pas injuste : et quoiqu'elle fût de basse condition, il ne laissoit pas d'en faire plus d'estime, que des personnes les plus qualifiées qui n'avoient pas le même esprit.

En second lieu, le zèle Episcopal dont saint Charles étoit animé, paroissoit dans la vigilance extraordinaire qu'il avoit pour retirer les pécheurs de leur vie scandaleuse et de leurs mauvaises habitudes. Il vouloit qu'on l'informât de tous ceux de son diocèse, et même qu'on les lui fît connoître par leur nom, afin de chercher, avec ceux de son Conseil, les moyens les plus propres pour les convertir. La crainte qu'il avoit qu'une seule ame de toutes celles qui lui étoient confiées ne pérît, faisoit qu'il employoit quantité de personnes pour veiller de tout côté aux besoins des ames, et pour s'opposer aux desseins du Démon. Sa charité étoit si grande, que quand il se trouvoit quelque pécheur endurci et désespéré, auquel tous les

remèdes communs ne servoient de rien, il s'en chargeoit, et le prenoit sous sa conduite : il écrivoit son nom et son surnom sur un registre qu'il avoit pour ce sujet ; il s'informoit de toute sa vie et de toutes ses habitudes, ensuite il redoubloit ses prières et ses pénitences, pour que Dieu bénît ses paroles ; après cela il le reprenoit tantôt avec douceur, d'autres fois avec force, et il faisoit tant, qu'à la fin il le convertissoit, et il ne l'abandonnoit point qu'il ne l'eût vu bien affermi dans la vertu.

Il me souvient que ce grand Saint m'ayant fait l'honneur de m'établir Préfet d'un de six quartiers de la ville, me donna le mémoire de tous ceux qui y avoient mené une vie libertine et scandaleuse, afin que j'en prisse un soin particulier, et que je les fisse veiller de fort près pendant quelque temps. Je trouvai que, par ses soins et par ses avis charitables, ils étoient entièrement changés, et qu'ils vivoient très-exemplairement. Son zèle s'étendoit à tout le monde, et ne faisoit aucune acception de personne. Il avoit une adresse merveilleuse pour gagner les cœurs en toutes sortes d'occasions ; et comme un pêcheur habile ne jette point ses filets dans la mer qu'il ne les retire pleins de poissons, de même ce Pasteur évangélique ne s'étudioit, dans tous les entretiens qu'il avoit soit avec les Prélats ou les Princes, les pauvres ou les riches, les étrangers ou ses diocésains, qu'à les gagner à Dieu. L'amour qu'il avoit pour le salut des ames l'emportoit par-dessus toutes les considérations humaines. Il n'oublioit rien pour les exciter à la dévotion ; il leur donnoit des chapelets, des images, des livres de piété, et d'autres choses semblables. Il prêchoit partout où il se trouvoit, et il prenoit plaisir d'administrer les Sacremens, même hors de sa province, toutes les fois qu'il en avoit occasion.

Lorsque dans le cours de ses Visites il rencontroit sur son chemin de pauvres paysans, il s'arrêtoit pour leur parler de Dieu, et leur apprendre ce qu'ils

ne savoient pas ; et quand ils étoient plusieurs, il les faisoit mettre en rang, leur faisoit le catéchisme, et à la fin il leur donnoit à chacun cinq sols. Un jour faisant la visite de la vallée Laventine, il aperçut de loin un pauvre garçon qui étoit assis auprès d'une petite maison fort écartée du chemin ; il quitta sa compagnie et s'en alla vers lui pour lui apprendre à faire le signe de la Croix et à réciter l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique ; et quoique cet enfant fût d'un esprit lourd et grossier, il ne laissa pas de demeurer fort long-temps auprès de lui, avec une charité admirable, de sorte qu'il pouvoit dire véritablement ces paroles du Prophète : *Zelus domûs tuæ comedit me*. C'étoit ce zèle du salut des ames qui le faisoit courir sur ces montagnes affreuses avec tant de dangers et de fatigues, qui lui faisoit tenir un registre de tous les besoins spirituels d'un chacun, qui l'obligeoit de prêcher si souvent, d'ordonner tant de Communions générales, et de faire tant de Visites : car tantôt il alloit dans un lieu, tantôt dans un autre ; un jour il visitoit le Collége des Docteurs, un autre jour celui des Avocats ; quelquefois il assembloit les Magistrats, d'autres fois les Chanoines, et une autre fois les Curés et les Chapelains pour les exhorter tous à s'acquitter de leurs différentes obligations, et à conspirer ensemble pour renverser l'empire du Démon, et établir celui de JÉSUS-CHRIST dans les ames : tantôt il visitoit les chapelles des Pénitens, tantôt celles des Religieuses, et d'autres fois les autres lieux de piété : et partout il donnoit les avis et les instructions propres à chacun pour se sanctifier dans son état. Ces visites l'occupoient presque continuellement, à cause du grand nombre de lieux de dévotion qui sont dans Milan, qu'il avoit pour la plupart ou institués ou rétablis pour donner plus de commodité à toutes sortes de personnes de servir Dieu et de pratiquer la piété. C'est une chose surprenante qu'il ait pu trouver tant de moyens pour gagner les ames à Dieu ; et ce qu'il y a de plus édi-

fiant, c'est qu'il en donnoit lui-même l'exemple. Il régloit si bien son temps, qu'il en trouvoit toujours pour exécuter ses pieux desseins; et pour cet effet, il portoit avec lui le journal dont nous avons parlé, dans lequel il avoit marqué toutes les fonctions qu'il devoit faire pendant l'année pour secourir les ames, et les jours, les temps et les lieux auxquels il devoit s'y appliquer.

Son zèle n'étoit point renfermé dans les seules limites de son diocèse, il s'étendoit encore dans toutes les Provinces chrétiennes par le moyen des lettres et des avis charitables qu'il y envoyoit; et il est aisé de remarquer dans les lettres qu'il écrivoit aux Evêques et aux Archevêques, combien son cœur étoit embrasé de ce zèle, puisqu'il les exhorte si puissamment à résider dans leurs diocèses, y faire des Visites, célébrer des Conciles, et travailler au salut des ames. Il exerçoit aussi la même charité envers les Souverains Pontifes, les portant le plus qu'il pouvoit à pourvoir aux besoins de l'Eglise, à envoyer des Visiteurs dans les Provinces pour en être informés, et à établir des Colléges et des Séminaires pour y élever de jeunes Ecclésiastiques qui pussent servir les ames. Dieu enfin bénit ce grand zèle par l'heureux succès qui ont suivi la plupart des avis qu'il a donnés.

Comme par les effets on juge ordinairement de la cause, de même aussi nous pouvons connoître combien a été grand le zèle de ce saint Cardinal, par les effets merveilleux qu'il a produits dans les ames qui étoient sous sa conduite; car au lieu qu'on pouvoit comparer le diocèse de Milan à une forêt pleine de buissons et d'épines, à cause de la multitude d'abus et de désordres qui y régnoient lorsqu'il en prit possession; quand il est mort, il l'a laissé comme un agréable parterre rempli de toutes sortes de fleurs odoriférantes et dans une telle perfection, qu'on peut appeler maintenant l'église de Milan une céleste Jérusalem. Ce fut le nom que lui donna le cardinal

Gabriël Paléote, dans une Prédication qu'il fit, l'an mil cinq cent quatre-vingt-deux, dans l'église de Saint-Nazare en y administrant le Sacrement de Confirmation : « O Milan, s'écria-t-il, je ne sais de quel » nom t'appeler ; car quand je te considère et que » j'examine ta piété, je m'imagine voir une autre Jé» rusalem ; mais c'est la récompense et le fruit des » travaux et du zèle de ton saint Pasteur. » Les Ecclésiastiques paroissoient si modestes, qu'on les eût pris pour des Religieux les plus réformés, et le peuple étoit si dévot et si pieux, qu'un jour le Duc de Savoie, Emmanuel Philibert, ne put s'empêcher de dire à saint Charles, que les peuples voisins en profitoient et devenoient pieux à leur exemple : « Mon» seigneur, lui dit-il, vous avez tellement sanctifié » par vos rares vertus tout votre peuple, que ceux » qui touchent à votre diocèse s'en ressentent. »

CHAPITRE XIV.

L'amour que saint Charles avoit pour ses ennemis.

NOTRE-Seigneur qui avoit donné saint Charles à son Eglise, pour lui servir dans ces derniers siècles d'un modèle de perfection, n'a pas permis qu'il ait été sans ennemis. Il en a eu de très-puissans pendant tout le temps qu'il a résidé dans son diocèse, mais l'Esprit de Dieu qui l'animoit lui a donné la grace d'en faire un saint usage, et d'en retirer un grand avantage pour son ame. Il aimoit d'une affection particulière ceux qui lui vouloient du mal, et il ne s'étudioit qu'à leur rendre service. L'exemple des Frères Humiliés et de plusieurs autres, qui lui ont fait de la peine et qui l'ont persécuté en toutes rencontres, en est une preuve évidente ; mais cet amour éclata encore plus à l'égard d'un gentilhomme de Milan, qui partout s'étoit déclaré contre lui pour lui faire de la peine, et qui avoit été le chef de l'Am-

bassade qu'on avoit envoyée contre lui, à Rome, au nom de toute la ville, l'an mil cinq cent quatre-vingt. Cet homme qui auparavant étoit fort puissant, et qui jouissoit des premiers honneurs de la Province, étant tombé, par une juste punition du Ciel, dans une extrême pauvreté, à cause d'une disgrace fâcheuse qui lui arriva, reçut ordre de la Cour d'aller en Espagne pour y rendre compte de sa conduite au Conseil du Roi. Dans cette affliction, il eut recours au Duc de Terre-neuve, alors Gouverneur de Milan, pour lui demander quelques Lettres de faveur, appréhendant fort pour sa vie, tant il se sentoit coupable. Mais ce Duc s'en excusa, et lui fit dire qu'il ne pouvoit lui rendre aucun service en cette occasion, et qu'une recommandation de la part du Cardinal lui seroit plus utile, parce que le Roi avoit pour lui une estime et une affection toute particulière. Ce gentilhomme fut indécis pendant quelque temps s'il le prieroit de cette grace, non que pour lors il eût encore aucune aversion contre lui, mais à cause qu'il s'en jugeoit très-indigne pour tous les maux qu'il lui avoit faits et les persécutions continuelles qu'il lui avoit suscitées de tous côtés pendant plusieurs années, comme aussi parce qu'il savoit que ce saint Cardinal étoit parfaitement instruit de tous les désordres de sa vie, dont il l'avoit même repris plusieurs fois fort charitablement. Mais enfin s'y voyant réduit par la nécessité, il eut confiance en la charité du saint Cardinal. Il lui fit premièrement demander pardon par quelques gentilshommes de ses amis, et ensuite il le fit prier d'avoir compassion de lui et de l'assister de son crédit dans sa disgrace.

Saint Charles leur répondit que quoique la vie scandaleuse de ce gentilhomme lui eût déplu extrêmement, il avoit néanmoins toujours conservé beaucoup d'affection pour sa personne, et qu'il n'y avoit rien qu'il ne fît pour lui rendre service, pourvu qu'il changeât de vie, et qu'il eût plus de crainte de Dieu; et que c'étoit l'unique chose qu'il avoit toujours sou-

haitée de lui. Cette réponse le consola et lui donna bonne espérance ; il lui fit savoir qu'il s'étoit déja corrigé de quelques péchés publics, qu'il en avoit même ôté de sa maison les occasions prochaines, et qu'il l'assuroit qu'à l'avenir il lui donneroit plus de satisfaction. Il le vint trouver ensuite dans son Palais, où il lui demanda pardon de toutes les peines qu'il lui avoit faites. J'étois pour lors avec le saint Cardinal, et je ne pus assez admirer la charité avec laquelle il le reçut ; car s'il eût été son intime ami, ou son très-proche parent, il ne lui auroit pas témoigné plus de tendresse. Il l'embrassa avec une joie qui me rappela celle que ressentit le père de l'Enfant prodigue lorsqu'il le reçut dans sa maison. J'en fus d'autant plus surpris, que je savois très-bien toutes les persécutions qu'il lui avoit causées pendant plusieurs années. Il lui donna une lettre de recommandation pour le Roi d'Espagne ; et pour lui témoigner encore plus la confiance qu'il avoit en lui, et lui donner quelque crédit à la Cour, il lui remit une procuration pour demander en son nom et retirer six ou sept mille écus qui lui étoient encore dus sur la vente qu'il avoit faite de la principauté d'Oria, et qui furent depuis payés au grand Hôpital de Milan son héritier. Cette grande charité de saint Charles le consola beaucoup dans son malheur, et lui fit espérer quelque grace auprès du Roi ; mais la mort qui le prévint l'empêcha d'en voir le succès.

D'où l'on peut connoître la joie que notre saint Cardinal avoit de servir ses ennemis, et de leur rendre le bien pour le mal. Si quelquefois il étoit contraint d'user de quelque sévérité, c'est qu'il croyoit y être obligé en conscience, ou qu'il n'avoit point d'autre moyen pour les ramener à leur devoir, ainsi que nous avons vu en plusieurs endroits de sa Vie. Un Magistrat de la ville de Varèse ayant fait mettre un Prêtre en prison, le saint Cardinal le déclara excommunié ; et quoique cet homme se repentît de sa faute et promît d'en faire toutes sortes de satisfactions,

le Saint refusa toujours de l'absoudre, voulant qu'il eût recours au Pape, tant à cause de la grièveté de sa faute, que pour donner exemple aux autres de ne point attenter de la sorte sur les libertés Ecclésiastiques. Mais le grand Chancelier de Milan l'étant venu prier de lui pardonner, il accorda à sa prière son absolution, afin de témoigner à ce Chancelier, que s'il y avoit eu de grands différens entre eux pour le sujet de la juridiction, il n'en conservoit cependant aucun ressentiment; au contraire, qu'il avoit beaucoup d'affection et de considération pour lui, et qu'il le gratifieroit en tout ce qu'il pourroit. Il étoit pour lors à Bergame, en Visite, où il manda au Curé de Varèse de le venir trouver; et il lui dit: « Je » n'avois pas dessein de lever l'excommunication de » cet homme; mais parce que le grand Chancelier » m'en a déjà prié deux fois, et que je n'ai point eu » encore d'occasion, depuis son excommunication, » de lui témoigner quelque amitié, maintenant qu'il » me recherche, je veux le faire en sa faveur, pour » lui faire connoître la bonne volonté que j'ai pour » lui. C'est pourquoi je vous donne pouvoir d'ab» soudre votre Magistrat de Varèse. » Ainsi personne ne l'offensoit, qu'il ne cherchât les moyens de lui rendre service, bien loin d'en avoir le moindre ressentiment.

Un Curé de Milan, peu réglé dans ses mœurs, et par-là extrêmement opposé à toutes les Ordonnances de l'Archevêque qui concernoient la réformation des Clercs ou le rétablissement de la Discipline ecclésiastique, étoit particulièrement choqué de la défense que le Prélat avoit faite aux Ecclésiastiques de donner des festins le jour du Patron de leur paroisse: cela ne se faisant ordinairement qu'avec de grandes dépenses et autant de dissolution que de scandale. Celui-ci, pour insulter au Cardinal, et marquer un plus grand mépris pour ses Ordonnances, convia à dîner, dans un jardin hors de la ville, quelques-uns de ses amis qui n'étoient pas plus réglés que lui, et après

avoir commis pendant tout le jour de grands excès, ils se laissèrent aller jusques à faire des jeux ridicules, dire des paroles indécentes et mal-honnêtes, et faire quantité d'autres dissolutions semblables. Une débauche si scandaleuse ne manqua pas d'être bientôt sue de tout Milan. Les honnêtes gens en attendoient une réparation publique et une punition sévère. Saint Charles en fut extrêmement affligé, à cause du scandale ; mais comme cette action s'étoit faite pour le choquer et par des personnes qui lui étoient peu affectionnées, il n'en témoigna aucun ressentiment. Il se contenta de faire appeler ce Curé, et le reprit fort charitablement du mauvais exemple qu'il avoit donné à sa paroisse et à toute la ville. Cet homme étant vaincu par la charité avec laquelle lui parloit son saint Archevêque, se jeta à ses pieds, reconnut sa faute, et lui en demanda pardon, qui lui fut accordé aussitôt. Tous ceux qui surent de quelle manière cette correction s'étoit passée, ne furent pas moins édifiés de la douceur et de la charité de saint Charles, qu'ils avoient été scandalisés auparavant des dissolutions de ce Curé.

CHAPITRE XV.

Manière charitable dont saint Charles faisoit la correction.

La manière affectueuse avec laquelle saint Charles faisoit la correction, n'étoit pas un des moindres effets de la charité qu'il avoit pour le prochain. Quand il apprenoit que quelqu'une de ses ouailles étoit tombée dans quelque désordre, il en avoit les entrailles toutes émues, et comme un autre saint Ambroise il pleuroit sa perte, et ne pouvoit en recevoir aucune consolation jusques à ce qu'il eût trouvé quelque moyen pour y remédier. Il me souvient qu'un jour ayant été averti de quelques vices scandaleux,

dans lesquels étoient tombés certains Ecclésiastiques de son diocèse, il en fut si affligé, que pendant plusieurs jours on le vit tout abattu de douleurs, tant à cause du péché qu'ils avoient commis, que du mauvais exemple que le peuple en avoit reçu.

On ne peut agir avec plus de charité, de prudence, ni de précaution qu'il le faisoit, lorsqu'il se voyoit contraint de corriger quelqu'un ; car d'un côté il ne vouloit point tolérer le vice, ni l'autoriser par son silence ; d'un autre côté il prenoit extrêmement garde de conserver l'honneur et la réputation de ceux qu'il vouloit corriger, particulièrement lorsqu'ils étoient Prêtres, et encore plus lorsqu'ils étoient Curés, parce qu'il disoit que quand une fois ils avoient perdu leur réputation, ils ne faisoient aucune difficulté de s'abandonner à toutes sortes de vices, que le peuple n'avoit aucun respect pour eux, et qu'ils étoient incapables de faire aucun fruit dans la conduite des ames. C'est pourquoi il cachoit leurs défauts le plus qu'il pouvoit, et pour les corriger, il les faisoit venir dans son Palais, où il leur parloit en particulier, leur imposoit des pénitences secrètes ; et quelquefois même il les renfermoit dans une de ses chambres pour y passer quelques jours en pénitence, jeûnant et prenant la discipline ; et lorsqu'ils avoient dans leurs maisons ou dans leurs paroisses les occasions de leurs péchés, il les obligeoit de les chasser, ou de changer de lieu ; et pour cet effet il leur donnoit d'autres Bénéfices, sans découvrir leurs fautes; par ce moyen il les retiroit du péché, et conservoit leur réputation ; ce qui gagnoit tellement leurs cœurs, qu'ils se gardoient bien après cela de retomber dans leurs premières habitudes, de peur de le fâcher. Après sa mort on reconnut combien il étoit aimé de tous ses Prêtres, puisqu'il n'y en eut pas un qui ne le pleurât comme son père ; ils avouoient tous, que jamais ils n'en trouveroient un semblable qui sût compâtir à toutes leurs infirmités, et auquel ils pussent découvrir avec autant de confiance les besoins et les plaies les plus secrètes de leurs ames.

Il usoit de plusieurs manières différentes pour faire la correction, selon les personnes ; et il agissoit toujours avec tant de charité et d'adresse, que les coupables lui avouoient leurs crimes, quoiqu'ils fussent cachés et souvent très-énormes, dont je pourrois rapporter plusieurs exemples. Quelquefois il leur témoignoit avoir une grande compassion pour eux; d'autres fois il excusoit leur intention, et il attribuoit leurs fautes à la fragilité humaine. Quand il avoit à traiter avec des personnes de qualité et fâcheuses, il s'accusoit le premier de ses défauts, afin de leur faire connoître ceux qu'ils commettoient. Il se plaignoit de ce que personne ne le reprenoit, et avec cette adresse il touchoit leurs plaies et les guérissoit sans leur faire ressentir aucune douleur. Il en a beaucoup corrigé par cette voie douce et charitable.

Il reprenoit généreusement tous ceux qu'il croyoit manquer à leur devoir, quoiqu'ils fussent de grands Princes, ou même des premiers Prélats de l'Église, car il savoit que rarement ils trouvent des personnes assez charitables et assez zélées pour les avertir de leurs défauts. Tout le monde étoit tellement instruit de cette généreuse liberté, que quand on apprenoit qu'il devoit venir en quelque lieu ; chacun faisoit réflexion s'il n'y avoit rien en sa personne ou en tout ce qui lui appartenoit qui pût lui déplaire ; jusques-là même que ceux qui avoient soin de la Police et des vivres dans les villes considérables, augmentoient le poids du pain en faveur des pauvres, de peur qu'il ne les reprît de leur dureté pour eux ; et s'il étoit besoin d'en citer quelques exemples, j'en pourrois rapporter plusieurs, sur le témoignage de quantité de personnes de qualité et de mérite.

Je me contenterai seulement, avant que de finir ce Chapitre, de rapporter la conversion admirable de deux personnes, qui surprit tous ceux qui les connoissoient. Il y avoit dans une des principales villes de son diocèse un Ecclésiastique d'une vie fort scandaleuse, qui avoit vieilli en des habitudes très-cri-

minelles. Un jour comme saint Charles y passoit, quelques personnes de piété, zélées pour la gloire de Dieu, l'informèrent de toute sa mauvaise conduite et du scandale qu'il donnoit dans cette ville. Il le fit appeler, et lui parla en secret avec beaucoup de douceur, ensuite il le renvoya sans lui donner aucune pénitence publique. Le peuple qui croyoit qu'il en feroit quelque punition exemplaire, en fut un peu surpris; mais quelque temps après cet Ecclésiastique ayant entièrement changé de vie, on regarda comme un miracle extraordinaire qu'un seul avertissement eût produit un tel effet.

Dans une des Vallées de son diocèse qui touchent aux pays des Hérétiques, il y avoit un séculier de très-mauvaise vie, ennemi de l'Eglise et des Ecclésiastiques, tellement adonné à l'ivrognerie, qu'étant un jour dangereusement malade, il ordonna par son testament que quand il seroit à l'agonie, on lui versât continuellement du vin dans la bouche jusques à ce qu'il eût rendu l'ame. Le saint Cardinal faisant la visite dans ce pays, trouva cet homme qui continuoit toujours la même vie depuis même que Dieu lui avoit rendu la santé. Il lui parla en particulier pendant l'espace d'une heure, lui représenta l'horreur de son péché, et ses paroles eurent tant de force sur lui, qu'en même temps il changea de vie, cassa son testament impie, et vécut toujours depuis fort exemplairement.

De ces deux exemples, indépendamment de plusieurs autres que je passe sous silence, on voit clairement les fruits admirables que ce grand Serviteur de Dieu faisoit parmi les pécheurs, par la manière douce et charitable dont il les reprenoit, laquelle avoit sans doute beaucoup plus d'effet que toute la rigueur et la justice dont il auroit pu se servir.

CHAPITRE XVI.

L'humilité de saint Charles.

Le peu d'estime que saint Charles fit de tous les honneurs que le monde lui présenta, et le désir qu'il eut, même lorsqu'il étoit à Rome dans le plus haut degré d'élévation où il pouvoit aspirer, de se retirer en quelque solitude, et d'entrer en quelque Religion réformée pour y servir Dieu dans le silence, fut une preuve convaincante qu'il avoit reçu du Ciel cette divine vertu, qui nous est d'autant plus recommandée dans l'Evangile qu'elle est rare dans le monde, je veux dire, la sainte humilité, laquelle lui donnoit un si grand mépris de lui-même et de toutes les grandeurs de la terre, que même lorsque son oncle fut élevé sur la Chaire de Saint-Pierre, il prit la résolution de ne point partir de Milan pour aller à Rome, qu'il ne le lui eût commandé ; étant dès lors déterminé à ne chercher que Dieu, et à ne faire que sa volonté. Il demeura toujours constant dans cette résolution, et tout le faste qui environne la dignité éminente de Cardinal et de neveu du Pape, ne fut pas capable de l'ébranler. Car quoique pour plaire au Souverain Pontife son oncle, et pour d'autres considérations importantes, il souffrît qu'on lui donnât tant de Bénéfices et de dignités honorables, jamais pourtant il n'y fit paroître la moindre enflure de cœur qui pût scandaliser l'ame la plus foible ; il ne considéra au contraire tous ces grands avantages, que comme des motifs qui l'obligeoient plus puissamment de procurer la gloire de Dieu, de secourir l'Eglise, d'assister son oncle à supporter le pesant fardeau du Pontificat, et de chercher les moyens de travailler à la sanctification des peuples par une bonne et sainte réforme. Il ne s'attribua rien en propre que son néant, sur lequel il avoit mis le fondement de

tout son édifice spirituel ; ce qui fut une preuve évidente de sa profonde humilité.

Pour cet effet il ne voulut jamais accepter d'autres dignités, que celles qui étoient propres pour servir l'Eglise et secourir le prochain. Son oncle lui présenta le grand Camerlingat et plusieurs autres dignités fort honorables et de grand revenu, mais qui étoient pour d'autres fins que celles qu'il s'étoit proposées ; il les refusa, et il n'en témoigna aucune estime, aussi bien que de tous ces grands avantages qu'il eût trouvés dans le monde après la mort de son frère, s'il eût voulu quitter l'habit ecclésiastique. Lorsqu'il ne pouvoit pas s'acquitter dignement et avec fruit des dignités qu'il avoit, il les remettoit entre les mains du Souverain Pontife, avec une admiration générale de tout le monde; tant il étoit détaché de soi-même et de tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre.

Quoique Dieu l'eût rempli de tant de graces surnaturelles, et qu'il l'eût élevé à un degré de sainteté aussi éminent que celui que ses actions admirables ont fait connoître à toute l'Eglise ; cependant il avoit de si bas sentimens de lui-même, qu'il se considéroit comme un amas d'imperfections, et qu'il gémissoit continuellement de ce que personne ne le reprenoit de ses fautes. C'est pourquoi quand il en avoit occasion, il prioit ceux avec qui il se rencontroit, de l'avertir des fautes qu'il commettoit, et il avoit établi dans ce même dessein certaines Conférences spirituelles de personnes de grande piété, dans lesquelles on s'avertissoit mutuellement de ses propres défauts, afin qu'il pût apprendre les siens. Et parce qu'il craignoit encore que par trop de respect pour lui, on ne lui cachât ses imperfections, il s'adresssoit aux Prélats étrangers qui venoient à Milan, lesquels logeoient toujours dans son Palais pour les prier de lui faire cette charité. C'est la grace qu'il demanda un jour en toute humilité à Monseigneur Séga, évêque de Plaisance, Prélat d'une grande

vertu et fort zélé pour la gloire de Dieu, qui fut depuis Cardinal et Légat en France. Lorsqu'on l'avertissoit de quelques fautes, il en témoignoit une grande reconnoissance. Il avoit donné charge à deux Prêtres de sa Maison fort prudens et pieux de remarquer tout ce qu'il feroit, et de le reprendre librement quand il commettroit quelque faute.

Il cachoit autant qu'il pouvoit les graces intérieures qu'il recevoit de Dieu ; et quoiqu'il fût souvent tout rempli de joie et de consolation spirituelle, et que dans le secret il se passât entre Dieu et lui des mystères ineffables, il n'en témoignoit jamais la moindre chose. Il avoit fait faire une petite cellule dans le grenier de son Palais, éloignée de toutes les autres chambres, afin de n'être vu ni entendu lorsqu'il prioit Dieu. Il étoit extrêmement mortifié, lorsqu'on lui parloit de ses austérités et de ses pénitences ; il ne s'étudioit qu'à les cacher, et lorsqu'il ne le pouvoit, il rapportoit plusieurs raisons pour lesquelles il croyoit être obligé d'en agir de la sorte, afin d'empêcher qu'on ne le crût un grand Saint. Il évitoit la singularité dans tous les exercices de piété, à moins qu'il n'y fût obligé par la prudence chrétienne, ou pour l'édification du prochain. Quoiqu'il fût fort intelligent dans les maximes spirituelles, il prenoit pourtant garde de n'en point parler dans les compagnies, sans manquer toutefois de donner les avis qu'il croyoit nécessaires pour le salut des ames. Ce qu'il faisoit d'une certaine manière, qu'il sembloit plutôt vouloir apprendre qu'enseigner aux autres, principalement lorsqu'il agissoit avec des Evêques ou d'autres Prélats. Il ne louoit jamais rien de ce qu'il avoit fait, et il ne parloit de ses actions particulières que pour prendre l'avis d'autrui. On ne peut pas l'accuser d'aucune complaisance pour lui-même; les louanges pour lesquelles les hommes ont tant de passion lui étoient insupportables.

Après avoir fait la translation du corps de saint Simplicien avec toute la magnificence que nous avons

décrite ailleurs, étant accompagné de plusieurs Prélats et d'une foule prodigieuse de peuple, son Maître de cérémonie voulut lui en donner des louanges, et lui dire que jamais dans Milan on n'avoit rien vu de semblable ; mais pour lui fermer la bouche, il lui répondit ces deux mots : *Vous vous contentez de peu.* Une autre personne le louant un jour de ce qu'il faisoit tant de merveilles, qu'il avoit peine à concevoir comment il pouvoit y suffire, il lui repartit qu'il ne falloit pas avoir égard à la multitude des actions qu'on faisoit, mais aux imperfections qui s'y trouvoient, lesquelles étoient toujours en très-grand nombre. Il ne pouvoit souffrir qu'on lui rendît aucun honneur qui témoignât qu'on le prenoit pour un Saint, comme de faire toucher des Chapelets à sa soutane. C'est pourquoi le peuple prenoit extrêmement garde qu'il ne s'en aperçut, et se servoit ordinairement de quelque occasion où il étoit fortement appliqué, comme lorsqu'il donnoit la sainte Communion. Dans le temps qu'il visitoit l'église de Corteneuve en la Valsane, le peuple fut un jour surpris d'un tel mouvement de dévotion, qu'il s'approcha de lui en foule pour faire toucher à sa Mitre et à sa Chasuble des chapelets. Il reprit fortement ceux qui l'accompagnoient de ce qu'ils le leur avoient permis, et de ce qu'ils ne les avoient pas repoussés. Il ne vouloit point donner sa bénédiction aux possédés, de peur qu'ils ne publiassent qu'il les avoit délivrés. Il souffroit une peine extrême, quand il entendoit le bruit qu'ils faisoient en sa présence, parce que les démons les tourmentoient pour lors davantage. Comme il prêchoit un jour à la porte Tose de Milan, à l'occasion d'une Croix qu'il y bénit solennellement, deux femmes qui étoient possédées du malin esprit, firent des hurlemens si effroyables, que personne ne pouvoit entendre ce qu'il disoit. C'est pourquoi il fut contraint, pour les faire cesser, de leur donner sa bénédiction ; en même-temps le Démon les laissa en repos et ne les tourmenta plus ; ce qui ravit tout le monde d'admiration.

Quoique toute sa vie se passât à faire de bonnes œuvres, il croyoit pourtant qu'il ne faisoit rien, et qu'il étoit un serviteur inutile, et infidèle aux graces qu'il recevoit de Dieu; dans cette vue, quand il lui arrivoit quelque mortification, il en bénissoit Dieu, et il s'en réjouissoit. Dès son bas âge ses compagnons se moquant de lui de ce qu'il fuyoit leur conversation pour s'adonner plus librement aux Exercices de piété, il méprisoit leurs railleries les plus piquantes, et par une humilité surprenante dans une personne de son âge et de sa condition, il faisoit exprès des simplicités qui les excitoient encore plus à se moquer de lui, trouvant plus de satisfaction à être méprisé, que les autres n'en ont dans les honneurs qu'ils recherchent avec tant d'ambition. Le Pape Grégoire XIII, ayant dessein de l'envoyer Légat en Espagne pour y traiter d'une affaire de la dernière conséquence, un des premiers Prélats de la Cour Romaine, qui lui avoit de très-grandes obligations, en dissuada Sa Sainteté, l'assurant qu'il n'y réussiroit pas, à cause de la peine qu'il avoit de parler. Un de ses domestiques retournant de Rome lui dit cette nouvelle, qui en auroit fâché un autre; mais pour lui, il répondit seulement ces deux mots : *Il a raison, et il n'a dit que la vérité.* Il en étoit tellement convaincu, qu'il disoit souvent qu'il méritoit que Dieu permît qu'il demeurât un jour muet en chaire, pour y recevoir la confusion qui lui étoit due, à cause qu'il se mêloit de prêcher, n'ayant ni grace ni talent pour une fonction si sainte. Il y eut un Religieux qui prêcha dans la Cathédrale de Milan contre lui et en sa présence, le décriant comme un homme téméraire et imprudent : quoique tout le monde en eût horreur, cependant il l'écouta avec une paix et une tranquillité admirable.

C'est une chose qui lui étoit presque naturelle, de ne se fier point trop à son propre sentiment dans les affaires d'importance; c'est pourquoi il ne faisoit presque rien, qu'auparavant il n'eût pris l'avis de

quelques personnes instruites ; et ce fut le principal motif qui l'obligea d'établir tant de Congrégations pour la conduite de son diocèse, où il vouloit que chacun dît librement son sentiment, afin qu'il pût choisir celui qui lui paroissoit le plus propre pour faire réussir les affaires à la gloire de Dieu et au bien du prochain. Lorsqu'il croyoit son avis le meilleur, il rapportoit les raisons qu'il en avoit, en sorte que chacun en demeuroit satisfait. La modestie et l'humilité avec lesquelles il se comportoit dans ces Congrégations et en toutes autres rencontres, charmoient tous ceux qui s'y trouvoient, et leur étoient de puissans motifs pour l'imiter. On ne voyoit rien en lui, qui ne prêchât l'humilité. Cette vertu reluisoit dans tout ce qui lui appartenoit, dans son habit et dans tout son extérieur, dans sa maison, ses domestiques et ses meubles. J'ai dit dans son habit, parce qu'encore qu'au dehors il gardât la bienséance requise dans une personne de sa qualité, il évitoit cependant avec un soin extrême tout ce qui pouvoit approcher du faste et de la vanité ; mais par-dessous ses habits extérieurs de Cardinal, il en portoit par humilité de si pauvres, que tout autre que lui auroit eu honte de s'en servir. Dans la maison il avoit coutume de porter une robe de chambre si usée, que souvent ses amis lui en faisoient des reproches ; mais il leur répondoit toujours agréablement que c'étoit proprement sa robe, et que les autres plus belles étoient celles du Cardinal ; qu'elle étoit assez bonne pour Charles Borromée, et que même il ne la méritoit pas.

Il avoit tant d'amour pour cette simplicité dans ses habits, qu'une nuit ayant laissé tomber toute l'huile de sa lampe sur cette vieille robe, et l'ayant toute tachée, ses Camériers ne purent jamais obtenir de lui qu'il la quittât pour en prendre une neuve, quoiqu'ils l'en priassent instamment, et qu'ils lui rapportassent plusieurs raisons pour le persuader. L'abbé Bernardin Taruggi, son Maître-de-chambre,

a déposé dans le procès-verbal de sa canonisation, qu'un jour ayant quitté une vieille robe, on la donna à un pauvre, pour l'amour de Dieu, lequel la trouva si chétive, que s'imaginant qu'on s'étoit moqué de lui, il vint s'en plaindre au saint Cardinal, qui ne put s'empêcher d'en sourire un peu. D'où l'on peut aisément juger, qu'il étoit plus simplement vêtu que les pauvres mêmes qui demandent l'aumône.

Il retrancha de son Palais Archiépiscopal tous les embellissemens de sculpture et de peinture qui y étoient ; il fit même ôter toutes les tapisseries des chambres, aussi bien que tous les meubles riches et de parade qu'il avoit ; il se défit encore de son argenterie et de tout ce qu'il avoit de plus précieux, comme nous l'avons déjà vu, afin qu'il n'y eût rien dans sa maison qui ne fût conforme à l'humilité et à la simplicité chrétienne. Il fit effacer de très-belles peintures qu'on avoit faites dans son Palais pour le recevoir la première fois qu'il vint de Rome ; il en reprit un peu celui qui en étoit l'auteur, sur ce qu'il lui avoit mandé d'avoir soin que tout y fût accommodé comme il falloit pour y tenir son premier Concile Provincial. Il voulut seulement que les murailles fussent propres et blanchies, et qu'il n'y eût rien que de simple et de modeste dans toute sa maison. Il fit ôter les armes de sa famille qui étoient en plusieurs endroits de son Palais avec son nom, et il fit mettre en la place l'image de la sainte Vierge, et celle de saint Ambroise, protecteur de Milan. Il se ressouvint encore que dans le nouveau bâtiment qu'il avoit fait construire au Séminaire de *la Canonica* proche de son Palais, on y avoit mis en plusieurs lieux les armes et la devise des Borromées ; il en fut fâché et il commanda qu'on les ôtât, disant que c'étoit l'Archevêque de Milan et non Charles Borromée qui avoit fait élever ce bâtiment ; de sorte qu'on n'en laissa aucun vestige, si ce n'est en certains endroits qu'il ne put pas remarquer.

Il défendit qu'on mît ses armes sur les vases sacrés

et sur les paremens qu'il fit faire pour sa chapelle, et sur ceux qu'il donna à sa Cathédrale ; et quand il les voyoit sur quelques-uns, il les faisoit ôter. Il en fit une Ordonnance pour tout le monde, dans un de ses Synodes, condamnant cet abus comme un effet de la vanité des hommes ; dont ceux qui ont tant soit peu de lumière intérieure sont scandalisés. Quand il voyoit son tableau exposé en quelque lieu, il en étoit choqué, et il commandoit absolument qu'on l'ôtât. Il ne voulut jamais permettre que ce fameux livre des Actes de l'église de Milan qui contient tous les Conciles qu'il a tenus, et plusieurs Traités très-utiles qu'il a faits pour la réforme du Clergé, fussent imprimés sous son nom. Et ce fut dans le même esprit d'humilité qu'il quitta le surnom de Borromée, ayant dessein de cacher la noblesse de sa naissance ; mais il en est arrivé un effet tout contraire ; car les moyens dont il s'est servi pour s'humilier, se rendre méprisable, et faire oublier son extraction, sont ceux-là mêmes qui lui ont acquis cette grande réputation qui a rendu son nom si vénérable parmi toutes les Provinces Chrétiennes : De sorte qu'on voit en lui ces paroles parfaitement accomplies ; *Qui se humiliat, exaltabitur.*

Il avoit tant d'amour pour cette sainte humilité, qu'encore qu'il eût quantité de domestiques, il ne pouvoit souffrir qu'aucun lui rendît le moindre service pour sa personne ; il se servoit lui-même dans tous ses besoins, et il vouloit encore le plus souvent servir les autres, comme lorsqu'il leur portoit le matin de la lumière. Il leur auroit encore rendu d'autres services beaucoup plus bas, s'il avoit cru que cela eût été convenable à sa dignité ; car quoiqu'il eût un grand empressement pour la pratique de l'humilité, il prenoit pourtant garde de ne rien faire qui fût indécent à un Cardinal et Archevêque. D'ailleurs il avoit de si bas sentimens de lui-même, qu'il se regardoit comme le dernier de tous les hommes.

Il prenoit un plaisir extrême de s'entretenir avec

les pauvres, et il s'étudioit à imiter leur simplicité. Dans la visite qu'il fit, l'an mil cinq cent quatre-vingt-deux, des montagnes de la Valsane et du diocèse de Bergame, il eut plusieurs occasions de se satisfaire sur ce sujet, parce que ce pays est fort désert, stérile et pauvre; et un jour descendant d'une hautè montagne par un chemin fort étroit, il vit de loin un pauvre innocent presque tout nu qui le salua de son chapeau, et vint au-devant de lui avec un visage riant, et en l'abordant lui présenta la main. Le saint Cardinal s'arrêta pour recevoir son salut, et lui donna aussi la main; de sorte qu'ils se la serrèrent l'un l'autre pour signe de grande amitié, comme s'ils avoient été deux amis fort intimes ou quelques parens très-proches qui eussent demeuré long-temps sans se voir. Une autre fois, passant par le village de Cremène, tous les habitans vinrent en procession au-devant de lui, et en le conduisant il chanta avec eux les litanies avec autant de simplicité, que s'il eût été un de ces pauvres paysans. Il fit plusieurs autres choses semblables, lesquelles paroissent d'abord peu considérables, mais si on fait réflexion sur la noblesse de sa famille et sur le rang éminent qu'il tenoit dans l'Eglise, aussi bien que sur l'amour qu'il avoit pour l'humilité et la simplicité, on trouvera que ces actions sont les effets d'une vertu très-rare.

Son humilité paroissoit encore en ce que, dans ses voyages, et particulièrement lorsqu'il faisoit des visites, il logeoit beaucoup plus volontiers chez les pauvres que chez les riches; et quand il étoit prié par des personnes de qualité de loger chez eux, il s'en dispensoit le plus qu'il pouvoit, pour aller chez les Curés, et il avoit une satisfaction particulière lorsqu'il se trouvoit logé pauvrement. Dans le temps qu'il visitoit le bourg de Macagne sur le Lac Majeur, il fut attaqué d'une fièvre qu'il méprisa au commencement, ne laissant pas de continuer toujours les fatigues de sa Visite; mais à la fin elle devint si forte,

qu'il fut obligé de se mettre au lit. La maison curiale pour lors n'étant pas habitable, il fallut emprunter une petite chambre d'un pauvre homme pour le mettre à couvert; il se coucha dans son lit, où au lieu de rideaux on mit autour de lui les meilleurs habits de ce pauvre paysan; quelques heures après Monseigneur Fontana, évêque de Ferrare, arriva dans ce village pour le visiter, et l'ayant trouvé tout seul dans un lieu si pauvre, il en fut tellement touché de compassion, qu'à peine put-il prononcer une seule parole. Saint Charles s'en étant aperçu, lui dit d'un visage riant, qu'il ne se fâchât point, qu'il étoit fort bien, et mieux qu'il ne méritoit. Ces paroles et la manière dont il les dit, étonnèrent encore plus ce grand Evêque, voyant jusques à quel degré de perfection un Cardinal si fameux dans le monde possédoit la pauvreté et l'humilité chrétienne. Il se plaisoit quelquefois à servir les pauvres à table, et on le vit souvent, l'année sainte, laver les pieds aux pélerins, à Milan, et à Rome, dans son Palais de Sainte-Praxède; ce qu'il ne faisoit pas par une simple cérémonie extérieure, mais par un véritable sentiment d'une profonde humilité.

Il alloit toujours à pied dans Milan, quoiqu'il plût, ou que les chemins fussent mauvais. Il ne menoit avec lui de ses domestiques que ceux qui lui étoient nécessaires; car il ne pouvoit souffrir qu'un Evêque se fît suivre par une multitude de laquais avec autant de faste que les grands du monde. Il occupoit ses domestiques aux affaires qui regardoient la conduite de son diocèse. En un mot il agissoit avec tant de simplicité et d'humilité, que quelques personnes beaucoup plus remplies de l'esprit du monde que de celui de Dieu, s'en scandalisèrent, et n'eurent point de honte de l'accuser auprès du Souverain Pontife Pie V de déshonorer la dignité de Cardinal. Saint Charles en étant averti, écrivit au Pape pour lui rendre compte de toute sa conduite; et tant s'en faut que le Souverain Pontife, qui étoit aussi un-

modèle de sainteté, y trouvât rien à blâmer, qu'au contraire, il l'en loua, et l'exhorta à continuer; et depuis il avoit coutume de le proposer pour exemple aux autres Cardinaux. Ces sages du monde, qui sont aveuglés par l'orgueil de leur propre esprit, et qui condamnent les pratiques les plus saintes de l'humilité, doivent apprendre ici que la véritable gloire des personnes consacrées à Dieu ne consiste pas dans les vains ornemens du monde et dans tout cet état extérieur pour lequel ils ont tant d'amour, quoiqu'il puisse être utile quelquefois, mais dans la pratique des vertus Chrétiennes et Ecclésiastiques, lesquelles font tout l'honneur des Ministres des Autels, et les rendent agréables à Dieu et glorieux devant les hommes. Il désiroit que tous les Prélats de l'Eglise eussent les mêmes sentimens, et il avoit une douleur sensible, lorsqu'il les voyoit sujets à cette vanité grossière, qu'il croyoit d'autant plus indigne de leur caractère, qu'étant convaincu que l'Episcopat étoit un état de perfection, il étoit persuadé que tous ceux qui y étoient élevés devoient pratiquer toutes les vertus, et particulièrement l'humilité et la pauvreté dans un degré beaucoup plus éminent que les Religieux les plus réformés. Pour inspirer à tout son Clergé ces sentimens, qui ont été ceux de tous les saints Ecclésiastiques, il les exhortoit souvent à agir simplement, et à fuir toute vanité; et il fit encore dans ses Conciles plusieurs Ordonnances sur ce sujet, tant pour son Diocèse que pour toute sa Province, dans lesquelles il condamnoit tous les vains ameublemens qui paroissoient dans les maisons de la plupart des Evêques. Il en reprit même quelques-uns de vive voix, qui en profitèrent. Il vouloit encore qu'ils fussent modestes dans leurs habits; et un jour ayant remarqué qu'un Evêque de sa Province portoit des bas d'une étoffe trop luisante, il l'en reprit, et lui dit qu'il n'y devoit rien avoir qui ne fût édifiant dans un Evêque, qui étoit dans l'Eglise comme un

grand flambeau pour éclairer le peuple par la lumière de ses exemples.

Le lieu qu'il choisit pour sa sépulture est encore un effet de son humilité, mais Dieu l'a rendu glorieux par la multitude de peuple qui y accourt sans cesse pour implorer le secours de ses prières. Les Démons mêmes étoient contraints d'avouer que son humilité les tourmentoit; l'histoire suivante en servira de preuve. Il ne portoit ses grandes robes de Cardinal que dans les cérémonies extraordinaires, et il arriva un jour, qu'entrant dans une église de son diocèse avec la queue traînante de sa robe, une femme possédée, étant tourmentée extraordinairement, s'écria, du milieu de la foule du peuple: *O si je pouvois mettre un peu de vanité sur cette queue!* D'où nous pouvons juger que son humilité étoit si grande, qu'elle étoit l'admiration des Saints et la confusion des Démons.

CHAPITRE XVII.

La douceur de saint Charles.

SAINT Charles n'avoit pas moins de douceur que d'humilité; car plus il étoit humble en lui-même, plus il étoit doux envers les autres. Il avoit reçu du Ciel cette grace particulière, qu'il sembloit que dès le ventre de sa mère il n'eût eu aucun fiel; et l'on a toujours remarqué en lui un naturel si doux, que jamais on ne l'a vu se mettre tant soit peu en colère contre ses domestiques, et encore moins contre des étrangers. Il paroissoit dès son bas âge si posé et si froid, que quelques-uns le prenoient pour un stupide. Ceux qui étoient à son service, lorsqu'il étudioit encore à Pavie, ont rapporté avec étonnement que jamais ils n'ont aperçu en lui la moindre altération d'esprit, quoiqu'il fût alors dans un âge où les sens ordinairement ont bien de la peine à s'as-

sujettir à la raison. Il ne pouvoit souffrir la moindre action mauvaise dans ses domestiques, et il les reprenoit avec une gravité et une douceur admirable. Cette vertu s'est toujours augmentée en lui, à mesure qu'il s'est avancé en âge; et il en a donné des exemples dans toutes les affaires qu'il a eues pendant sa vie; mais elle a éclaté plus particulièrement dans les peines qu'il a essuyées pour réformer son Eglise, lorsque le démon souleva presque toute la terre contre lui, pour s'opposer à ses desseins et lui faire perdre le fruit de tous ses travaux : car dans tout ce temps on ne lui entendit jamais prononcer une seule parole de plainte, et il se comporta toujours avec tant de prudence, qu'il étoit aisé de connoître qu'il avoit un pouvoir absolu sur ses passions. Il offrit à Dieu toutes les contradictions qu'on lui fit, et il les accepta avec une telle soumission à la Providence, qu'il en retira toujours un très-grand profit spirituel. Il traita ses ennemis avec une douceur capable de gagner les cœurs les plus farouches.

Il alla un jour pour visiter un Monastère de Religieuses des plus considérables de Milan, qu'il avoit retirées de la direction de certains Religieux que je ne nommerai pas, ce dont elles n'étoient pas fort contentes, ayant peine à se soumettre à la réforme qu'il vouloit y établir. Quand il y voulut entrer pour visiter la clôture, elles vinrent toutes à la porte, et se mettant à crier et à lui dire des injures atroces, elles le repoussèrent honteusement. Il s'en retourna chez lui aussi tranquille, que si rien ne lui fût arrivé, sans témoigner aucune indignation ni faire aucune procédure contre elles, quoique cette conduite méritât une punition exemplaire. Il en usa de la sorte d'abord, afin de leur donner du temps pour connoître leur faute, ainsi qu'il arriva, étant résolu pourtant, si elles ne s'en repentoient pas, de ne point laisser cet excès impuni. Mais cette douceur eut plus de force que la rigueur des châtimens : elles reconnurent leur faute avec une douleur sen-

sible, lui en demandèrent pardon, et furent depuis toujours très-obéissantes à ses Ordonnances.

Il souffrit souvent avec beaucoup de paix et de douceur des paroles très-injurieuses, que certains laïques de basse condition lui dirent pour se moquer de lui et lui faire de la peine ; et au lieu de se servir de son autorité pour leur imposer silence, il leur répondit toujours avec douceur et honnêteté, pour qu'ils ne s'opposassent pas à ses desseins : par ce moyen il leur gagna le cœur et les réduisit à leur devoir. Lorsqu'il donnoit audience, on n'a jamais remarqué en lui la moindre apparence de colère, quoique souvent il eût à traiter avec des esprits rustres et fâcheux, particulièrement lorsqu'il voulut mettre la réforme dans son Clergé. Et il faut ici que j'avoue mon imperfection : car m'étant souvent trouvé avec lui en semblables occasions, je me fâchois en moi-même de ce qu'il traitoit avec tant de douceur des personnes qui ne s'étudioient qu'à lui faire de la peine ; et nous avons déjà vu, comment du temps qu'on le persécutoit si cruellement pour les différens de la juridiction Ecclésiastique, non-seulement jamais il ne se plaignoit, mais encore il ne vouloit pas souffrir qu'on blâmât ceux qui en étoient les auteurs. Lorsqu'il ne pouvoit pas les excuser, à cause que souvent leur mauvaise conduite étoit trop évidente, il changeoit adroitement de discours, et il mettoit quelque autre matière sur le tapis. Il avoit néanmoins un grand désir de leur conversion et il tâchoit de leur ôter toutes les occasions de pécher ; mais à l'imitation de ce prudent Samaritain de l'Evangile, qui versa du vin et de l'huile sur les plaies d'un pauvre malade pour le guérir, il employoit la douceur et la piété pour rendre utiles les avis qu'il donnoit ; ce qui nous fait connoître clairement combien il avoit à cœur le salut et la réputation de ses plus grands ennemis.

Un de ses domestiques ayant trouvé un jour un libelle diffamatoire exposé publiquement contre lui,

contenant des injures et des calomnies atroces, il le prit et le lui apporta; mais saint Charles n'en eut pas plutôt lu trois ou quatre mots, qu'il le jeta au feu, pour ne point s'en occuper l'esprit davantage. L'an mil cinq cent soixante-dix-neuf, quelques galères hivernant au port de Savone, un certain Capitaine de vaisseau nommé George Lungo de Capoue, alla découvrir à Monseigneur César Ferrière, évêque de cette ville, une conspiration qui s'étoit faite contre le cardinal Borromée; et pour lui en donner des preuves convaincantes, il lui remit entre les mains des lettres qui contenoient tout ce malheureux dessein. Cet Evêque en fut extrêmement touché, et sans différer d'un moment il dépêcha un courrier à Milan avec ces mêmes lettres, qu'il adressa au chevalier Jérôme Visconti, qui étoit son cousin, et celui de saint Charles. D'abord que ce Gentilhomme eut lu ces dépêches, il s'en va dès le grand matin, sans différer d'un seul moment, trouver le Cardinal, et lui découvre cette conspiration, en lui présentant les lettres qu'on lui avoit envoyées, où elle étoit amplement décrite. Saint Charles, sans s'en mettre en peine, commande à son Camérier, le sieur Jérôme Castani, de lui apporter de la lumière, et en présence de ce Seigneur il brûla ce paquet sans l'ouvrir, et lui dit en même temps : *Monsieur, je vous suis infiniment obligé de ce charitable office, je vous prie d'en remercier de ma part Monseigneur l'évêque de Savone, et je lui écrirai bientôt pour l'en remercier comme j'y suis obligé. Je n'ai pas voulu savoir le nom de celui qui a une si mauvaise volonté contre moi, parce que je dois dire bientôt la sainte Messe, et que je ne veux pas m'exposer à aucune tentation de rancune contre personne.* Et il ne parut pas plus ému de cette nouvelle, que si jamais il n'en avoit ouï parler. Ce Gentilhomme fut si surpris de cette générosité, qu'il ne lui répondit pas un seul mot, et l'ayant quitté il alla publier cette nouvelle à tous les autres Gentilhommes de Milan, avec la manière inouie dont le saint Cardinal l'avoit reçue, de laquelle il avoit été lui-même témoin.

Comme il étoit occupé à faire la bénédiction solennelle de sa Maison Archiépiscopale, après la Peste, étant encore revêtu de ses habits Pontificaux, il reçut la nouvelle qu'on venoit d'assassiner avec des circonstances fâcheuses, une personne des plus considérables de Milan, qui lui étoit très-proche parent; il continua la cérémonie sans s'en informer davantage, et avec autant de tranquillité et d'application d'esprit que s'il n'en avoit rien su.

Il faisoit paroître dans l'exercice des fonctions Ecclésiastiques une douceur surprenante et qu'on peut appeler miraculeuse. Il vouloit qu'elles se fissent avec toute l'exactitude et la majesté possible : cependant il arrivoit tous les jours qu'on faisoit des fautes considérables; quoiqu'il en fût extrêmement mortifié, il n'en témoignoit rien, il se contentoit seulement d'avertir avec douceur ceux qui y avoient fait quelques fautes, de s'en corriger et d'y prendre garde à l'avenir. Un jour allant à Rome et disant la Messe à Valcimare, on lui donna de l'huile pour du vin; il ne s'en aperçut qu'à la Communion, et pour lors sans se troubler il en avertit adroitement celui qui le servoit, et ayant pris du vin dans le calice, il le consacra selon les Rubriques : le peuple s'en étant aperçu, fut extrêmement édifié de n'avoir pas remarqué en lui le moindre signe d'impatience en une occasion de cette sorte.

Quand il étoit obligé de commander quelque chose, il le faisoit avec toute la douceur possible, de peur de donner aucun sujet de peine, particulièrement lorsqu'il avoit à traiter avec des esprits fâcheux ou déjà choqués. Il ne commandoit jamais avec un air impérieux, mais d'une manière si douce et si honnête, qu'il sembloit plutôt prier que commander. Quand quelqu'un lui témoignoit de la peine à se soumettre à ce qu'il souhaitoit de lui, ou s'opposoit à ses intentions, il ne s'emportoit point en des paroles rudes, ni ne lui commandoit point absolument; il se contentoit de lui dire; *Notre-Seigneur vous aidera;*

mettez votre confiance en lui, *je suis persuadé que vous le ferez fort bien si vous le voulez*, et autres paroles semblables, qui gagnoient tellement les cœurs, qu'on ne pouvoit se dispenser de lui obéir. Pour ce sujet il n'y avoit personne qui ne se soumît à la fin avec plaisir à tout ce qu'il vouloit, lors même qu'il s'agissoit de s'exposer à des travaux pénibles et dangereux, comme il arriva dans le temps de la Peste, et lorsqu'il entreprit de rétablir la foi Catholique dans les pays des Grisons hérétiques; puisque dans un seul discours qu'il fit en un de ses Synodes pour exhorter les Prêtres de son diocèse à prendre ce parti, il s'en présenta un si grand nombre, qu'il ne pût leur donner à tous de l'emploi, quoique cette entreprise fût fort pénible, et que même il y eût du danger d'être emprisonné et de souffrir beaucoup d'autres maux, comme il arriva en effet à quelques-uns.

Lorsque ses domestiques, par leurs fautes, n'offensoient que sa personne, il le souffroit avec patience sans en rien témoigner. Nous pouvons en rapporter un exemple entre tous les autres : il avoit un Domestique, qui étoit à la vérité de qualité, mais d'un naturel si brusque et si fâcheux, qu'il avoit sans cesse des différens avec tout le monde; il se laissoit facilement emporter à des paroles impérieuses et piquantes, même contre le saint Cardinal, et il sembloit affecter de le contredire et de le condamner en tout ce qu'il faisoit. Cependant il voulut toujours le garder, et il ne lui parloit jamais qu'avec tant de douceur et d'honnêteté, que tous ceux de sa Maison en étoient surpris. Lorsqu'ils se plaignoient à lui de ce qu'il en souffroit trop, il l'excusoit, disant que ce défaut venoit de la nature, et non de la volonté, qu'il avoit d'ailleurs quantité d'autres bonnes qualités, qu'il falloit compatir à sa foiblesse et le supporter avec patience. Il s'en servit toujours jusques à la mort, tant pour avoir une occasion continuelle de pratiquer la vertu, qu'à cause des grands talens qu'il avoit pour le gouvernement d'un diocèse. Nou-

seulement il lui donnoit tous les ans deux cents écus d'or de pension, et l'entretenoit chez lui avec un valet pour le servir, il lui laissa encore en mourant une riche pension sur son patrimoine.

Il avoit cette consolation de voir que la plupart de ses Ecclésiastiques et de son peuple avoient une joie extrême de lui obéir, et qu'ils tenoient pour une très-grande faveur lorsqu'il leur commandoit quelque chose. Sur la fin de sa vie, il avoit tellement gagné tous les esprits tant par l'éclat de ses vertus que par la douceur de ses paroles, que personne n'osoit plus le contredire. Les grands Seigneurs n'avoient pas moins de respect pour lui que le commun du peuple. Durant les différens de la juridiction Ecclésiastique on lui fit plusieurs insultes, et la malice de ses ennemis alla jusques à le noircir dans l'esprit du Roi Catholique, et de l'accuser de n'être point affectionné pour les intérêts de sa Couronne : ce seul soupçon, quoique très-mal fondé, fit trembler tous ceux de sa famille, qui savoient combien les Princes sont délicats sur ce sujet. Pour lui, au lieu d'en témoigner le moindre ressentiment à ceux qu'il savoit être les auteurs de tous ces faux bruits, il leur faisoit au contraire toutes les caresses et toutes les honnêtetés possibles, dont à la fin ils furent tellement confus, qu'ils changèrent de volonté, et n'osèrent plus entreprendre de l'accuser ni de le blâmer. Ce que tout le monde admira le plus en lui, fut cette grandeur de courage avec laquelle il soutint toutes les persécutions qu'on lui fit, sans en paroître jamais ni troublé ni triste, sinon qu'il se frottoit quelquefois le nez avec le doigt. Ses domestiques ont déposé que dans le temps qu'il sembloit que tout étoit perdu pour lui, et qu'il alloit devenir la fable de toute la terre, il paroissoit aussi tranquille que si rien ne lui fût arrivé.

Nous pourrions encore rapporter une infinité d'autres exemples, où sa douceur a éclaté, particulièrement envers ses domestiques, prenant garde qu'il

n'y eût des différens entre eux, et ayant soin qu'ils vécussent toujours en paix les uns avec les autres. Il s'appliquoit encore à terminer les procès, à réconcilier ceux qui étoient divisés, à pacifier ceux qui étoient en colère, et à étouffer les inimitiés qui étoient dans les familles. Cette vertu lui servit beaucoup pour recouvrer les biens Ecclésiastiques qui avoient été usurpés, et pour porter les peuples à contribuer à la réparation des Eglises et des lieux de piété.

CHAPITRE XVIII.

La prudence de saint Charles.

On remarqua toujours une si grande prudence en saint Charles, même dès le temps de Pie IV, son oncle, lorsqu'il étoit chargé de tout le Gouvernement de l'Eglise, que les plus sages Cardinaux et les plus grands Princes ne pouvoient s'empêcher d'en être surpris, et d'avouer qu'il possédoit cette vertu dans un souverain dégré. Si dans la suite il se trouva des esprits assez mal faits pour le taxer d'imprudence de ce qu'il s'étoit démis de tous les Bénéfices qu'il avoit, à la réserve de son Archevêché, de ce qu'il avoit renoncé à tous les grands biens qu'il avoit hérités de sa Maison, de ce qu'il avoit élevé Pie V sur la Chaire de Saint-Pierre, et de ce qu'il s'étoit exposé durant la Peste de Milan, l'événement a fait paroître qu'ils ne parloient que selon les maximes du monde corrompu, et qu'ils n'avoient point d'autres règles que celles de la chair et du sang, qui sont entièrement contraires à celles du Christianisme, et encore plus à celles de l'esprit Ecclésiastique.

Le soin continuel avec lequel il s'est toujours appliqué aux affaires de son diocèse, en fournit des preuves convaincantes; car il n'y avoit personne qui ne fût surpris de voir avec quelle prudence il se conduisoit dans cette foule d'affaires qui lui arrivoient

chaque jour, particulièrement lorsqu'il tenoit des Congrégations pour y traiter des affaires importantes et difficiles où se trouvoient les personnes les plus savantes et les plus expérimentées qu'il y invitoit. Dans ces occasions, il ne surpassoit pas seulement les plus consommés dans la conduite d'un diocèse, il sembloit encore qu'il se surpassoit soi-même pour trouver les moyens de faire réussir tout ce qu'on y proposoit pour la gloire de Dieu et le salut des ames. Il est vrai qu'il n'entreprenoit aucune affaire d'importance, qu'auparavant il n'eût employé la prière, le jeûne, et le conseil des plus sages, quoiqu'il fût continuellement en oraison. Quand il lui survenoit quelque difficulté, il redoubloit la ferveur de ses prières, et il imploroit encore celles de son Clergé et de tout le peuple, étant vivement persuadé, que quelque diligence que fassent les hommes, c'est Dieu qui gouverne tout, et qui donne tel succès qu'il lui plaît. Ce qui n'empêchoit pas qu'il ne prît conseil en particulier dans toutes ses affaires, pour qu'elles réussissent plus facilement. Il avoit un si grand désir que tout ce qu'il entreprenoit pour la gloire de Dieu se fît sans défaut, qu'il y apportoit toutes les précautions possibles, afin que ce bien pût subsister toujours, et s'établir dans les autres diocèses.

Il s'appliquoit avec tant de soin à tout ce qui se faisoit sous son nom, que quelque expérimentés que fussent ses Officiers, il vouloit toujours revoir ce qu'ils expédioient, et souvent il y trouvoit ou à corriger, ou à ajouter; parce qu'il n'y en avoit pas un qui eût une connoissance si parfaite des affaires que lui. Il ne vouloit rien signer qui fût défectueux, et il n'épargnoit point le temps pour lire et corriger les expéditions qu'on lui présentoit à signer; il y ajoutoit de sa main les avis qu'il croyoit nécessaires, ou il les disoit aux personnes qui en avoient besoin.

Deux Communautés de Religieux ayant obtenu du Pape, chacune en particulier, l'église d'une Abbaye que saint Charles avoit unie à un de ses Colléges,

chacune de son côté le pressa beaucoup de la leur remettre. Une de ces deux Communautés employa même le crédit d'un grand Prince très-intime ami du Cardinal, pour lui demander la préférence en sa faveur. Quoiqu'il fût assez porté à l'obliger, il ne voulut pourtant lui rien promettre, qu'il n'en eût pris avis dans une Congrégation de personnes pieuses et prudentes, lesquelles croyant que les Religieux de l'autre Communanté seroient plus utiles, lui conseillèrent de la leur donner, d'autant plus qu'ils n'avoient employé aucune faveur. Il suivit leur sentiment, et il ne fit aucune difficulté de la refuser à ce Prince.

Il y avoit un grand procès à Milan, entre un Monastère de Religieuses et un Gentilhomme des plus qualifiés, pour une muraille mitoyenne. Le saint Cardinal en étant averti, chercha les moyens d'étouffer ce procès, et de les accorder. Pour cet effet il alla lui-même visiter le lieu pour en être le juge. Le Gentilhomme s'y trouva, dans la résolution de défendre son droit sans en rien relâcher. Saint Charles après avoir bien examiné le tout, reconnut que les Religieuses avoient raison; cependant comme ce Gentilhomme étoit toujours opiniâtre dans son sentiment, il le prit en particulier, lui parla avec tant de prudence et de douceur, que cet homme changea en un moment de volonté, sans pouvoir lui répondre un seul mot, et consentit enfin à tout ce qu'il voulut. Ces deux histoires sont suffisantes pour faire connoître avec quelle prudence il se gouvernoit dans les affaires, en ayant presque tous les jours de semblables.

Si dans les affaires temporelles il agissoit avec tant de prudence, il en avoit encore plus dans la conduite spirituelle des ames, et particulièrement de la sienne. Ce fut pour ce sujet que jamais il n'entreprit rien pour sa propre conduite, qu'après en avoir consulté son Directeur; et pour ne point se laisser emporter à aucun zèle indiscret, il examinoit si les

avis qu'on lui donnoit venoient de Dieu, avant que de les suivre. Il ne commença jamais aucune austérité, qu'il n'eût essayé s'il pourroit la supporter, et il n'est parvenu à ce haut degré de pénitence et de mortification, que peu à peu, comme nous verrons au Chapitre vingt-unième de ce Livre, ce qui est l'effet d'une grande prudence. Dans quelque estime de piété et de sainteté que fût une personne, il n'y croyoit pas légèrement, il vouloit auparavant en faire lui-même quelque épreuve, sachant que souvent le Démon se transforme en Ange de lumière pour tromper ceux qui sont trop crédules. Sur les dernières années de sa vie il se trouva à Milan une Béate qui, vivant dans le monde, faisoit profession d'une haute piété, avoit consacré sa pureté à Dieu, et s'adonnoit à de grandes austérités; chacun la regardoit comme une Sainte, et les premiers de Milan avoient recours à elle dans leurs doutes et dans leurs peines pour en recevoir du secours par le moyen de ses prières. Saint Charles ne voulut point lui parler, qu'auparavant il ne fût bien assuré de la solidité de sa vertu; il la mit donc entre les mains du Père Adorne pour l'examiner. Quoique ce Père fût un homme fort intérieur et éclairé dans la conduite des ames, il y fut pourtant trompé; car il en fit un rapport très-avantageux à saint Charles, qui ne laissa pas de vouloir encore en avoir une épreuve plus certaine et plus longue. Il résolut de la mettre dans un Monastère de Religieuses bien réformées, afin qu'on l'examinât de près pendant un temps considérable, mais la mort le prévint et l'empêcha d'exécuter son dessein. Depuis on reconnut que c'étoit une fourbe, qui sous le voile d'une piété apparente vivoit dans un honteux commerce, dont elle donna un grand scandale à tout le peuple de Milan. Ce qui fit admirer la prudence singulière de saint Charles, qui n'avoit pas ajouté foi trop légèrement au bruit commun, ni au rapport même d'un homme aussi éclairé que le Père Adorne. Les Prélats et les autres Pasteurs des ames doivent

faire attention à cet exemple, parce qu'il ne se trouve que trop souvent de semblables personnes qui abusent de la simplicité des peuples au grand scandale de la Religion.

Que si l'on considère toutes les Ordonnances et les Décrets qu'il a faits, et tous les moyens dont il s'est servi pour les faire exécuter, tous les avis et les règles saintes qu'il a prescrites à toutes sortes de personnes et de conditions pour vivre chrétiennement, et tant d'autres moyens qu'il a trouvés pour faire servir Dieu, on ne peut qu'admirer sa vigilance, son adresse et sa prudence, avec une grace particulière que Notre-Seigneur lui avoit donnée pour faire réussir au bien de l'Eglise tout ce qu'il entreprenoit.

Ses conseils étoient toujours très-prudens, comme l'événement l'a fait connoître dans une infinité d'occasions ; c'est pourquoi plusieurs grands Princes, sans parler des personnes du commun, même les Souverains Pontifes, avoient coutume de le consulter dans les affaires les plus importantes qui leur arrivoient, et ils ont souvent expérimenté que son conseil n'étoit pas seulement fidèle, sage et prudent, mais qu'il y avoit encore je ne sais quoi de divin, par la bénédiction que Notre-Seigneur y donnoit presque toujours. C'est le sentiment qu'en porta le Pape Pie V, lorsqu'après lui avoir donné la commission d'accommoder un différend très-important entre deux personnes de la première qualité, il sut si bien ménager leurs esprits, qu'il les mit tous deux d'accord, contre toute espérance ; ce qui parut si miraculeux au Pape, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier, lorsqu'on lui dit cette nouvelle : *Le Cardinal Borromée a véritablement l'esprit de Dieu.* Quand il donnoit quelque conseil, il le faisoit en peu de mots, mais qui contenoient un grand sens ; ce qui est l'effet d'une prudence singulière. Je finirai ce Chapitre par un exemple que je rapporterai. Un de ses gentilshommes le pria un jour de lui donner quelques avis pour sa conduite, disant qu'il n'étoit venu de fort loin pour

le servir, qu'afin d'apprendre de lui les moyens de s'avancer dans la piété ; ce Saint se contenta de lui dire ces paroles : *Celui qui veut faire quelque progrès dans le service de Dieu, doit toujours commencer, c'est-à-dire, qu'il faut que pendant toute sa vie il serve Dieu avec la même ferveur que lorsqu'il a commencé à se consacrer à lui. Il doit le plus qu'il pourra se tenir en sa présence, et n'avoir point d'autre fin dans toutes ses actions que sa gloire.* Il me semble qu'il renferma dans ces trois points toutes les règles de la vie spirituelle, et tout ce qui peut rendre un homme véritablement intérieur.

CHAPITRE XIX.

La constance de saint Charles.

TOUT ce que nous avons dit jusques à présent fait assez connoître la force d'esprit et la constance de saint Charles; car nous avons vu comme, durant ses plus violentes persécutions, lorsque tout le monde craignoit pour lui, il étoit le seul qui ne craignoit pas, et quoiqu'il semblât que tout l'orage dût tomber sur lui pour l'accabler, il demeuroit aussi ferme que s'il n'y eût eu rien à appréhender. La mort même, qui est la chose du monde la plus terrible, n'étoit pas capable d'ébranler tant soit peu la grandeur de son courage. Au temps du coup d'arquebuse, on ne fut pas moins surpris de le voir sans émotion au milieu d'un si grand danger, que de voir son rochet d'une simple toile de lin devenu plus dur que l'acier même. Lorsque durant la peste, la mère abandonnoit son enfant de crainte de la mort, et la femme son mari, ce grand Saint se mettant au-dessus de toute appréhension, alloit dans tous les lieux pestiférés au milieu des morts pour consoler les malades ou les aider à bien mourir. Et lorsque ceux qui l'accompagnoient, qui étoient pourtant des personnes

de grande piété, appréhendoient d'approcher de la porte de la chambre de ceux qui étoient frappés de peste, ce grand Saint sans aucune crainte alloit jusques à leur lit, et leur administroit avec un courage intrépide les derniers Sacremens.

Tous ceux qui ont eu l'honneur de le connoître particulièrement savent comme, durant ses plus grandes persécutions, lorsque tout Milan appréhendoit pour sa vie, et que les principaux gentilshommes de cette ville le venoient avertir en secret de prendre garde à sa personne, et de ne point s'exposer en public; au lieu d'être étonné de cette nouvelle, il les exhortoit à ne rien craindre, paroissant aussi ferme que s'il eût eu une puissante armée pour le défendre. Jamais aucun danger n'a été capable de lui donner la moindre pensée de quitter son église, ou de n'y point résider, étant résolu de plutôt mourir que de manquer à la fidélité qu'il lui devoit. Il avoit coutume de dire, qu'il seroit beaucoup plus affligé d'apprendre que quelque Ecclésiastique de son diocèse se fût écarté du droit chemin de la vertu, que de savoir que plusieurs Princes séculiers se fussent unis contre lui pour attaquer les droits de son église; quoique dans son cœur il eût plus de douleur de voir arriver le moindre dommage à son église, que de toutes les peines qu'on pût lui faire souffrir, quand même il se fût agi de sa ruine, ou de celle de toute sa famille. Je dirai même qu'il faisoit paroître une telle force d'esprit dans certains contre-temps où les esprits les plus généreux auroient perdu courage, qu'il sembloit qu'il y trouvât de nouvelles forces. Ce qui est cause qu'il n'a presque rien entrepris sans un heureux succès, et qu'il est sorti victorieux de toutes les persécutions qu'on lui a faites, et qui, pendant tant d'années, sembloient s'augmenter de jour à autre.

La preuve de la force de son esprit est cette égalité qui paroissoit toujours sur son visage; car au lieu que les autres hommes font paroître ordinairement

les passions de leur ame par les différentes couleurs qui paroissent sur leur front, on ne remarqua jamais en lui la moindre altération : il étoit toujours également ferme et constant en toutes sortes d'événemens quels qu'ils fussent, bons ou mauvais. Jamais rien n'a été capable d'ébranler la grandeur de son courage, qui a toujours été accompagné d'une force véritablement chrétienne, qui le rendit à la fin de sa vie maître et victorieux de tous ses ennemis, et le fit jouir d'une paix parfaite, personne n'osant plus le contredire ni s'opposer à ses desseins. Quoique le Démon fît tous ses efforts pour lui susciter alors une nouvelle tempête dans le pays des Grisons, qu'il auroit soufferte volontiers tant il avoit de désir d'y rétablir la Foi catholique; il fit paroître en cette occasion un cœur intrépide, ne s'étonnant point de toutes les difficultés qui se présentoient, ni des grandes dépenses qui étoient nécessaires pour faire réussir son dessein. Toute son espérance étoit en JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, dont il tâchoit d'être un parfait imitateur, particulièrement dans cette vertu, qui est si nécessaire à un Evêque chargé de la conduite des ames. Car comme il doit aimer JÉSUS-CHRIST crucifié, et le porter vivement gravé dans son cœur, aussi doit-il être armé d'un tel courage qu'il n'appréhende point, à l'exemple de ce divin Maître, d'exposer sa vie et de répandre son sang pour le peuple qui lui a été confié, et pour la défense des droits de l'Eglise son épouse. C'est à cette épreuve qu'on distinguera les Evêques véritables des mercenaires, parce que ceux-ci ne cherchant que leurs propres intérêts s'enfuient au moindre danger, craignant souvent où il n'y a aucun sujet de craindre, et se rendent à la moindre difficulté ou contradiction qu'on leur fait, au lieu que les véritables Pasteurs de JÉSUS-CHRIST exposent généreusement leur vie pour leurs brebis.

Il se trouve partout des esprits mal-faits, qui condamnent les vertus les plus éclatantes des Saints, et qui veulent les faire passer pour des vices; il y en

eut à Milan de cette nature, qui condamnèrent cette constance exemplaire et toute divine de notre grand Saint, comme une opiniâtreté et un attachement à son propre sens, particulièrement à cause de cette fermeté qu'il avoit à faire observer les Décrets du saint Concile de Trente et ceux de ses Conciles provinciaux, avec une exactitude si grande, que jamais ni les intrigues de ses ennemis, ni les prières de plusieurs autres personnes ne purent le détourner de ce dessein. Ce fut cette même constance qui lui fit entreprendre la conclusion du saint Concile de Trente, animant le Souverain Pontife son oncle à le terminer pour le bien de toute l'Eglise, et qui lui donna le courage de défendre avec tant de générosité les droits de son église de Milan. Quand il avoit une fois entrepris quelque affaire utile pour la gloire de Dieu, toute la terre n'auroit pas été capable de l'en détourner; et on est redevable de toute la réforme qu'il a établie dans son diocèse, à ces deux vertus de la prudence et de la constance. Par la première, il ordonnoit tous les moyens propres pour faire réussir ses pieux desseins; et par la seconde, il les faisoit exécuter inviolablement, sans avoir aucun égard, qu'autant que la justice le demandoit, nonobstant toutes les furieuses contradictions que nous avons vues dans le cours de cette Histoire.

CHAPITRE XX.

La patience de saint Charles.

CEUX qui ont été témoins de la vie que menoit saint Charles, disent qu'elle étoit un continuel martyre, non-seulement à cause des pénitences extraordinaires qu'il faisoit, et dont nous parlerons dans le Chapitre suivant; mais encore à cause des fatigues continuelles qu'il enduroit dans la conduite de son diocèse, des différentes infirmités de corps dont Dieu l'affligeoit

souvent, et des cruelles persécutions dont la plus grande partie de sa vie a été traversée. Il supportoit tout cela avec une patience inconcevable; et à l'imitation de plusieurs grands Saints, il mettoit son plaisir à souffrir pour Dieu toutes les peines qui lui arrivoient. Il faisoit paroître une patience si chrétienne et si constante dans les maladies et dans les douleurs les plus piquantes, qu'il sembloit que son corps fût insensible. Tout le monde sait que durant les accès de sa fièvre, il ne laissoit pas de continuer ses exercices de pénitence, avec autant d'austérité que lorsqu'il étoit en parfaite santé; et que souvent même il a gardé les fièvres pendant plusieurs jours sans en parler. Il disoit quelquefois, *Qu'un homme qui étoit chargé de la conduite des ames, devoit avoir trois accès de fièvre avant que de se mettre au lit.*

Lorsqu'il fit la visite de la Valtravaillie, et du Vicariat de Canobe, qui est au milieu des montagnes et dans un pays fâcheux, proche le Lac Majeur, il eut pendant un été dix-sept accès de fièvre tierce, sans jamais interrompre le moindre exercice de sa visite, travaillant pendant qu'il avoit la fièvre avec la même application que s'il n'eût eu aucune incommodité; de sorte qu'on le voyoit quelquefois durant ses fonctions trembler de froid, et d'autres fois brûler de chaud. Le frisson l'ayant surpris dans le temps qu'il consacroit l'église des Pères Capucins de Canobe, il ne laissa pas de continuer la cérémonie, et ayant remarqué qu'il y avoit un grand concours de peuple, il prêcha encore assez long-temps hors de l'église, afin que tout le monde le pût entendre, souffrant dans ce même temps avec une patience inconcevable la chaleur intérieure de la fièvre et les ardeurs extérieures du soleil.

Il choisissoit ordinairement les mois les plus chauds de l'année pour faire ses visites, et d'abord qu'il avoit achevé celle d'une paroisse, il alloit incontinent dans une autre; et comme les exercices de sa visite se terminoient le plus souvent au milieu du jour, il se

mettoit en chemin à cette même heure, quoique ce fût le temps le plus chaud et le plus incommode de toute la journée, sans se servir d'un parasol pour se garantir des ardeurs du soleil. Lorsqu'il se trouvoit en quelque pas dangereux, il descendoit de cheval et alloit à pied sans s'arrêter, de sorte qu'il étoit quelquefois tellement échauffé, que la sueur en perçoit tous ses habits; et quand il étoit arrivé dans la paroisse qu'il vouloit visiter, au lieu de s'essuyer, il alloit droit à l'église pour y faire les prières, prêcher et commencer les exercices de la visite, avec autant de vigueur que s'il n'eût eu aucune incommodité. Il agissoit de la même manière lorsqu'il avoit été mouillé de la pluie, ou qu'il avoit été contraint de passer dans des rivières; car sans s'essuyer, il se mettoit d'abord au travail. Allant un jour visiter l'église du doyenné de Settala, il fut obligé de passer par un ruisseau où il eut de l'eau jusques à la ceinture, et sans se reposer ni changer d'habits, il s'en alla droit à l'église pour y commencer les exercices de la visite. La diligence avec laquelle il faisoit ces visites, lui donnoit beaucoup à souffrir; parce qu'il n'avoit pas plutôt visité une paroisse, qu'il alloit dans une autre, s'appliquant nuit et jour aux affaires sans aucun relâche, se contentant de ce qui étoit absolument nécessaire pour la nourriture et pour le repos, et conservant toujours autant qu'il pouvoit ses pratiques de pénitence; car il s'étudioit beaucoup plus à mortifier la nature qu'à la contenter. Lorsqu'il consacroit des Eglises ou des Cimetières, ou qu'il faisoit quelque autre fonction ecclésiastique, il avoit toujours la tête découverte, si les rubriques le demandoient, quoiqu'il fût exposé aux rayons les plus ardens du soleil, ce qui étoit cause qu'il avoit le visage tout brûlé.

Il donnoit encore l'exemple d'une grande patience par la constance qu'il avoit à souffrir le froid dans ses voyages, et même dans sa propre Maison, sans jamais se chauffer, ni se servir de fourrures, ni de

gants. Car durant la plus grande rigueur de l'hiver, lorsque toute la campagne étoit couverte de neiges ou de glaces, il avoit toujours les mains découvertes, et quoiqu'elles lui crevassent, qu'il en découlât souvent du sang, et que ceux de sa Maison le priassent d'avoir compassion de lui-même, et de les couvrir du moins par bienséance, il le refusoit toujours, n'ayant pas tant d'égard à cette indécence, qu'au grand désir qu'il avoit de souffrir quelque chose pour l'amour de Notre-Seigneur. Lorsque quelqu'un le voyoit trembler de froid, et qu'il lui conseilloit d'avoir de meilleurs habits, il n'en faisoit pas davantage. Je rapporterai ici ce qu'en dit Monseigneur François Panigarole, évêque d'Asti, dans son Oraison funèbre : *Il n'employoit*, dit-il, *pour son usage, de tout son revenu qu'un peu de pain et d'eau pour se nourrir, et un peu de paille pour se coucher : et il y a environ un an qu'ayant l'honneur de l'accompagner dans la visite de la vallée Mésolcine, qui est un pays fort froid, je le trouvai une nuit qu'il étudioit avec une simple robe de chambre de drap noir et fort usée ; je tâchai de lui persuader d'en avoir une meilleure, s'il ne vouloit mourir de froid ; il me répondit en souriant, Que diriez-vous, si je n'en avois point d'autre, et si je n'en voulois point avoir ; les autres robes sont celles de la dignité de Cardinal, mais celle-ci est à moi, et je n'en veux point avoir d'autre pour l'hiver ni pour l'été.*

Lorsqu'il se trouvoit en hiver avec des personnes de qualité, il s'approchoit du feu pour leur tenir compagnie, mais pour se priver du plaisir d'en ressentir la chaleur, il s'en tenoit autant éloigné que la bienséance le lui pouvoit permettre, et il lui tournoit même un peu le dos pour n'avoir pas la satisfaction de le voir entièrement.

Un jour le sieur Jules Pétruce, son Camérier, se plaignit à lui de sa trop grande austérité, et particulièrement de ce qu'il ne faisoit point chauffer son lit le soir en hiver, avant que de se coucher ; le

saint Cardinal qui méprisoit toutes les commodités du corps, et qui les regardoit pour lui comme une sensualité, lui fit cette agréable réponse : *Un excellent moyen*, lui dit-il, *pour ne point sentir*, *quand on se couche*, *si son lit est froid*, *est de se coucher plus froid que son lit même.* C'est ce qui lui arrivoit souvent, comme on en peut juger par la coutume qu'il avoit de ne manger rien le soir, de ne coucher que dessus un peu de paille, et de n'avoir pour couverture qu'une courte-pointe de paille piquée entre deux draps. Il cherchoit les mortifications, et fuyoit les commodités de la vie avec autant d'empressement que les hommes sensuels aiment celles-ci, et ont en horreur les autres. Un jour s'étant retiré dans son Séminaire pour y passer quelque temps en prières, il choisit une chambre où il pleuvoit d'une telle manière sur le lit, qu'il en étoit tout mouillé ; le sieur Castane, son Camérier, le pria instamment d'en prendre une autre, parce qu'il y en avoit quantité de vacantes où cette incommodité ne se trouvoit pas ; mais il ne voulut jamais en sortir, pour ne point perdre l'occasion de souffrir quelque chose, et il eut même de la peine à consentir qu'il mît des ais au-dessus de son lit pour le garantir de l'eau qui découloit du toit pendant la nuit. Il disoit quelquefois qu'il ressentoit une joie particulière quand il souffroit, et cela même paroissoit sur son visage ; ce qui est une marque évidente de la haine qu'il avoit pour lui-même, et de son union étroite avec Dieu.

Un Evêque de sa province voulut un jour le regaler d'un concert de musique, pendant qu'il étoit à table chez lui ; il en fut choqué, et il l'en reprit, lui disant qu'un Evêque doit être si mortifié, qu'il ait même horreur de tout ce qui flatte les sens. Une autre fois il trouva un de ses Aumôniers qui buvoit hors le temps du repas, et il lui en fit la correction. *Celui qui accorde à ses appétits ce qu'ils demandent*, dit-il, *devient leur esclave ; vous buvez maintenant*, *demain vous voudrez boire à la même heure.* Celui-

ci voulut s'excuser sur ce qu'il ne l'avoit fait que pour se rafraîchir la bouche ; *C'est une sensualité*, lui répliqua le saint Cardinal ; *il vaut mieux souffrir la soif, que de contenter sa sensualité*. C'est ce qu'il pratiquoit lui-même ; car quelques chaleurs qu'il fît, et quelques peines qu'il eût, jamais il ne buvoit hors le temps des repas.

Durant le temps de la peste de Milan, il alla plusieurs fois en procession les pieds nus au milieu de la glace et de la neige dans le plus fort de l'hiver, en sorte que les pieds lui crevoient et que le sang en découloit de tous côtés ; il prenoit un plaisir singulier à le souffrir pour l'amour de Notre-Seigneur, et dans le même esprit il voulut laisser à découvert, pendant les processions qu'il fit trois jours consécutifs, une plaie très-sensible qu'il avoit au gros doigt du pied ; et lorsqu'il fallut lui en couper l'ongle qui étoit enlevé, il ne voulut jamais pour cela tenir la chambre, ni s'abstenir d'aller par la ville pour vaquer à ses affaires ; ce qui fut cause qu'il se laissa tomber, et qu'il se démit une main qu'on eut bien de la peine à lui raccommoder ; et ce qui est surprenant, c'est que le Chirurgien, en la lui remettant, témoigna en ressentir plus de douleur que lui qui avoit le mal.

CHAPITRE XXI.

Pénitences de saint Charles.

De toutes les vertus qui ont éclaté en saint Charles, il n'y en a point eu de plus surprenante que la pénitence austère qu'il a faite toute sa vie, au milieu des travaux continuels et inconcevables de l'Episcopat. Sur la fin de sa vie, il étoit parvenu jusques à un tel degré de pénitence, qu'il jeûnoit tous les jours au pain et à l'eau, excepté les jours de Fête qu'il ajoutoit quelque autre chose, sans manger pour-

tant ni chair, ni œufs, ni poisson, et sans boire du vin. Pendant le Carême, il s'abstenoit encore de manger du pain, et se nourrissoit seulement de figues sèches et de fèves bouillies; et la Semaine sainte, par une plus grande pénitence, il ne mangeoit que de certains pois crus fort amers qu'on appelle des lupins, et toute l'année il ne mangeoit qu'une fois le jour.

Il couchoit sur une paillasse piquée; sa couverture étoit une espèce de courte-pointe de paille cousue entre deux toiles, et son chevet étoit un sac de toile aussi rempli de paille. Les draps dont il se servoit chez lui étoient de grosse toile rousse, telle qu'elle sort de chez le tisserand. Au commencement il avoit coutume de se coucher tout habillé sur son lit sans se mettre dedans, mais depuis la peste de Milan, les Evêques de sa province l'ayant prié, en deux Conciles, comme nous avons déjà vu, de diminuer quelque chose de sa grande austérité; pour leur témoigner son obéissance, il fit faire cette paillasse et cette couverture, qu'il mit sur une méchante couchette qui étoit attachée de deux côtés contre la muraille.

Il portoit toujours un rude cilice, et l'on conserve encore à présent, par respect, dans un très-beau Reliquaire au grand Hôpital de Milan, celui qu'il avoit lorsqu'il mourut; il est fort usé, et on y voit plusieurs pièces qu'il avoit cousues, afin qu'il pût lui servir plus long-temps; il en avoit encore plusieurs autres, car comme il le portoit toujours, il en usoit beaucoup. A sa mort on en coupa un en plusieurs morceaux pour les distribuer comme des Reliques à plusieurs personnes. Il se donnoit la discipline avec tant de rigueur, qu'après sa mort on trouva son corps tout meurtri des coups qu'il s'étoit donnés, comme nous avons déjà rapporté au douzième Chapitre du septième Livre.

Il n'arriva à ce haut degré de vertu, qu'avec beaucoup de prudence et de ménagement; car au com-

mencement il faisoit de petites pénitences, et s'y accoutumant avec le temps, il s'en imposoit petit à petit de plus grandes, autant que la foiblesse de son corps les pouvoit supporter, jusques à ce qu'enfin il soit parvenu à ce point que nous avons vu. Il crut qu'ayant été élevé avec une grande délicatesse, il ne devoit point s'exposer d'abord à de grandes austérités, à moins qu'il n'eût sondé auparavant s'il auroit assez de forces pour les supporter. Il commença donc par les jeûnes les plus faciles, et de jour en jour il en augmenta un peu l'austérité, se privant aujourd'hui d'une chose, demain d'une autre, et par ce moyen il parvint jusques à cette grande pénitence qu'il pratiqua à la fin de sa vie. Il n'étoit jamais content de ce qu'il avoit fait, et dans ses austérités aussi bien que dans ses autres vertus, il tâchoit toujours de se perfectionner davantage. Il crut que c'étoit trop peu que de jeûner au pain et à l'eau, il se priva à la fin entièrement de pain, et il se contenta pour toute nourriture de lupins et de figues, et s'il avoit pu trouver encore quelque chose de plus austère, il l'auroit essayé pour s'y accoutumer. Cette conduite procédoit d'une forte résolution qu'il avoit faite de chercher sans cesse les moyens de s'avancer dans la perfection ; et quand il avoit trouvé quelque moyen propre pour se perfectionner, il ne le quittoit point qu'il n'en eût tiré de grands avantages, y ajoutant même de nouvelles pratiques de jour à autre ; en sorte qu'étant arrivé jusqu'au point que de pouvoir dire avec saint Paul, *Cupio dissolvi et esse cum Christo*, Notre-Seigneur l'a retiré de ce monde pour lui donner la récompense de tous ses travaux.

Quelque austères et rigoureuses qu'aient été ses pénitences, elles ont pourtant toujours été accompagnées d'une extrême prudence, puisque jamais il n'en a été incommodé, et qu'elles ne l'ont point empêché de faire ses fonctions, ni de supporter les grands travaux qui accompagnent la conduite d'une église, et qu'à la fin de sa vie il ne paroissoit pas moins



vigoureux qu'à la fleur de son âge. On a vu souvent ses forces se redoubler lorsqu'il lui survenoit de nouvelles fatigues, en sorte qu'on ne peut pas dire que jamais il ait succombé sous aucun fardeau, quelque pesant qu'il fût ; et autant que j'ai eu l'honneur de le connoître, je puis assurer que bien loin que ses grandes austérités aient porté aucun préjudice à sa santé, au contraire il se portoit beaucoup mieux, depuis qu'il eut entrepris ce genre de vie, que lorsque dans sa jeunesse il menoit une vie commune, comme si ces austérités eussent été une médecine pour lui.

Quand quelques amis le prioient de modérer ses pénitences, il avoit coutume de leur dire qu'il étoit assez fort pour les supporter ; que lorsqu'il étoit à Rome, il avoit bien de la peine de souffrir sur sa tête, pendant les chaleurs de l'été, une calotte de taffetas, et que maintenant il portoit sans aucune incommodité une calotte de drap avec le chapeau de Cardinal par-dessus, même pendant les plus grandes chaleurs ; que Notre-Seigneur donnoit à ses serviteurs des forces proportionnées aux besoins qu'ils avoient, et des graces selon les charges qu'il leur imposoit, pourvu qu'ils eussent une sainte volonté de s'acquitter de toutes leurs obligations.

On peut quelquefois trouver de la sensualité et du goût dans les viandes les plus communes, lorsqu'elles sont apprêtées avec un soin trop étudié. Saint Charles, pour empêcher que cette imperfection ne se mêlât dans ses pénitences, ne vouloit pas qu'on lui donnât aucun pain particulier ; il mangeoit de celui qui se trouvoit dans les lieux où il alloit, et le plus noir et le plus dur étoit toujours le meilleur pour lui ; il éteignoit sa soif aussi bien avec de l'eau bourbeuse qu'avec l'eau la plus claire du monde. Ce n'est pas qu'il choisît celle-là plutôt que celle-ci, mais il s'accommodoit à la pauvreté des lieux où il se trouvoit, et il jugeoit que permettre la moindre satisfaction à ses sens dans les choses qu'il faisoit pour les mortifier, c'étoit corrompre la pénitence.

Ses amis le prioient quelquefois de faire bouillir son eau pour en ôter la crudité ; mais il leur répondoit toujours que cela approchoit de la sensualité, et que la vertu véritable ne consistoit pas seulement à résister aux plaisirs des sens, mais à les mortifier par des choses qui leur soient désagréables : c'est pourquoi il avoit un plaisir singulier lorsque dans ses visites il ne trouvoit pas de pain, et qu'il étoit contraint de se nourrir de châtaignes, de lait et d'autres mets grossiers, et qu'il lui falloit coucher sur des bancs. Il fit une guerre si continuelle à son corps, qu'à la fin tous ses sens étoient tellement captifs et soumis à la raison, qu'on eût dit qu'il ne dormoit et ne mangeoit que quand il vouloit et autant qu'il vouloit.

Nonobstant toutes ces grandes austérités, il reposoit peu pendant la nuit ; il la passoit le plus souvent en veilles, particulièrement lorsqu'il lui survenoit quelque affaire extraordinaire, et durant ses Conciles Provinciaux, ses Synodes, et lorsqu'il faisoit quelque translation de Corps saints : car pour lors il ne dormoit point du tout, ou très-peu de temps, ayant coutume de reposer seulement dans une Chaire, dont il se fit même une habitude pour la raison que nous allons rapporter. Il savoit qu'il y avoit eu des Capitaines si vigilans qu'ils ne se couchoient point au lit, et qui se contentoient seulement de se reposer tout vêtus dans une Chaire pendant très-peu de temps, entre autres ce fameux Jean-Jacques de Médicis son oncle ; c'est pourquoi il disoit qu'un Evêque qui est établi pour conduire les ames, et qui a continuellement la guerre à faire non-seulement contre le monde, mais encore contre l'enfer, ne doit pas être moins vigilant. Les veilles lui étoient extrêmement pénibles, et de toutes les mortifications il n'y en avoit presque point qui lui fussent plus sensibles que celles-là. Car outre que, de son tempérament, il étoit fort enclin au sommeil, les fatigues continuelles qu'il avoit, et les austérités dont il acca-

bloit son corps, étoient cause qu'il avoit besoin de se reposer beaucoup plus de temps qu'il ne faisoit; de sorte qu'étant dans une continuelle violence, il avoit en lui-même sans cesse à combattre contre lui-même; car quoiqu'il eût dompté tous ses appétits, il n'a jamais pu pourtant se rendre absolument le maître de cette grande inclination qu'il avoit pour le sommeil.

Le Père Galliardi en écrit ceci par admiration. « Personne ne peut mieux savoir que ses domestiques » combien ses austérités ont été grandes et continuelles, puisqu'ils en étoient les témoins oculaires; » c'est pourquoi je m'en remets au rapport qu'ils en » ont fait, puisqu'il est le plus assuré; quoique tout » le monde fût si informé de ses mortifications qu'il » n'y eût personne qui ne crût qu'il alloit jusques à » l'excès. Mais il ne faut pas s'en étonner, puisque » la plupart des grands Saints ont tenu la même voie. » Cependant au milieu de toutes ses austérités excessives, qui faisoient l'étonnement de tout le monde, » j'y remarquois une prudence et une discrétion qui » me charmoit, etc. » Ensuite il ajoute : « J'ai pourtant admiré cette chose sur toutes les autres, à » laquelle peut-être peu de personnes ont fait réflexion, bien qu'elle soit assez connue. Quoique » dans toutes ses austérités il se soit fait une violence » extrême pour arriver au repos et à la victoire des » passions qui en est le fruit et la récompense, et » qu'il ait contracté de saintes habitudes, par la pratique fréquente de toutes les vertus, toutefois Dieu » a permis par sa providence que la nature n'a pas » laissé de demeurer toujours victorieuse en lui pour » quelques-unes, contre lesquelles non-seulement » il n'a jamais pu contracter d'habitudes, mais au » contraire il a toujours ressenti la même violence » que du commencement; et la principale a été cette » grande inclination qu'il avoit pour le sommeil; afin » qu'on remarquât en lui l'efficace de la grace de Jésus-Christ, qui l'empêchoit de se relâcher de sa pre-

» mière rigueur, et qui le faisoit persévérer dans
» ses veilles continuelles avec une constance admi-
» rable. D'où l'on connoissoit clairement le plaisir
» singulier qu'il prenoit dans cette violence, qu'il
» prévoyoit bien devoir durer aussi long-temps que
» sa vie, sans aucune espérance de pouvoir jamais
» la surmonter. Ainsi c'étoit un combat continuel;
» et quoiqu'il obtint ce qu'il vouloit sur son ennemi,
» il ne laissoit pourtant pas de devenir toujours aussi
» fort qu'auparavant. Cette sorte de combat m'a tou-
» jours paru rare et surprenant, d'arracher la proie
» des mains de l'ennemi sans lui ôter les forces; de
» le vaincre sans l'abattre; d'être victorieux sans goû-
» ter aucun fruit de la victoire qu'une pure violence.
» Je ne crois pas qu'on trouve beaucoup d'exemples
» de ceci dans toutes les autres vies des Saints. »

Cette guerre continuelle qu'il avoit contre le sommeil étoit visible à tout le monde; et on remarquoit évidemment que s'il l'attaquoit sans relâche; ce grand Saint le repoussoit aussi vigoureusement, et sortoit toujours victorieux du combat; et quoiqu'il semblât quelquefois qu'il eût du dessous, et que le sommeil l'eût surpris ou accablé par sa violence, il étoit pourtant tellement éveillé, qu'il entendoit tout ce qu'on disoit, et retenoit même des Sermons entiers. La dernière fois qu'il fut à Rome, il assista souvent aux Prédications du Père François Tolet, qui fut depuis Cardinal; et un Prélat l'ayant un jour aperçu assoupi au Sermon, crut qu'il dormoit, et dit au Seigneur François Bernardin Nava, qui étoit auprès de lui, *Si j'étois le Confesseur du Cardinal Borromée, je lui donnerois pour pénitence de dormir la nuit dans son lit, afin d'être plus éveillé pendant le jour, particulièrement lorsqu'il est au Sermon.* Ce même jour le saint Cardinal donna à dîner à un autre Cardinal et à plusieurs autres Prélats et Gentilhommes, et après le repas pour entretenir la compagnie, il mit sur le tapis le Sermon du matin, et rapporta presque tout ce que le Prédicateur avoit dit, avec une exactitude

qui surprit le Cardinal et le Seigneur François Bernardin Nava, qui avoient cru qu'il dormoit, et dont le dernier a rapporté cette action comme une chose inconcevable et inouie. Quelques-uns de ses amis ayant compassion de lui à cause de cette violence extrême et continuelle qu'il se faisoit pour surmonter le sommeil, voulurent lui persuader de dormir un peu plus, et l'un d'eux lui ayant dit qu'un Père spirituel de grande autorité dans l'Eglise, croyoit qu'il falloit pour le moins donner à son corps sept heures de repos, pour le conserver en santé, et lui procurer les forces nécessaires pour supporter les fatigues du travail, il lui répondit : *Ce Père assurément n'a pas voulu parler des Evêques, lorsqu'il a dit cela.*

Les discours continuels de ses amis qui le sollicitoient de modérer la rigueur de ses pénitences, et qui lui représentoient qu'à la fin elles l'accableroient, lui faisoient plus de peine que ses pénitences mêmes. Le Père Louis de Grenade, ce fameux Religieux de Saint-Dominique, dont les écrits ont fait tant de miracles dans le monde, lui écrivit une fort grande lettre sur ce sujet, et l'Archevêque de Valence en Espagne une autre ; un de ses principaux domestiques en fit des plaintes au pape Grégoire XIII, lui représentant qu'il étoit impossible qu'un corps accablé de fatigues et de veilles pût subsister dans une si rigoureuse austérité. Le Pape lui écrivit un Bref par lequel il lui défendoit cette abstinence si rigoureuse ; il le reçut au commencement de la Semaine sainte de l'année mil cinq cent quatre-vingt-quatre. Il avoit passé tout le Carême sans manger autre chose que des figues sèches, et il avoit dessein de ne manger pendant cette Semaine sainte que des lupins ; mais pour obéir au commandement du Pape, il changea de dessein, et modéra un peu sa pénitence jusques à ce qu'il eût informé Sa Sainteté de toute sa vie, et qu'il eût obtenu permission de continuer, ainsi que Notre-Seigneur le lui inspireroit. Il répondit au Père de Grenade, qu'en l'austérité de sa vie il imi-

l'histoire de la Vie de notre Saint, lorsqu'il parle de sa conduite sous le Pontificat de Pie IV, son oncle, à quoi il ajoute ces paroles : *Et in eo genere non modò quidquam male appetere nunquam ulli visum est, sed insidias quoque non semel paratas, sanctè admodum vitavit.*

Pendant qu'il demeuroit à Rome, sa vie a été si publique, qu'il n'y a personne qui n'ait été témoin de sa pureté ; mais ses domestiques, qui étoient presque toujours avec lui, en peuvent rendre un plus fidèle témoignage ; aussi ils ont déposé avec serment dans le procès-verbal de sa canonisation, qu'il avoit tant d'horreur de tout ce qui sembloit attaquer la chasteté, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on dît la moindre parole qui lui fût contraire ; et quand il étoit obligé de parler de quelque affaire ou de quelque cas où il se rencontroit quelque chose d'impur, il prenoit garde en s'exprimant de dire la moindre parole indécente ou malhonnête ; de peur de souiller la pureté de ses lèvres, il se servoit de circonlocutions pour s'expliquer ; que s'il ne pouvoit se faire entendre par circonlocutions, il le disoit en latin, et il vouloit qu'on en fît de même quand on avoit à lui proposer quelque cas sur les péchés de la chair. Un Religieux dont il se servoit dans quelques fonctions, vint lui découvrir un cas de cette nature, et lui nomma non-seulement la personne qui en étoit coupable, mais encore le genre et la manière de commettre ce péché, avec les termes communs dont les séculiers se servent ; il fut tellement choqué de cette expression immodeste, qu'il l'en reprit fortement, et avertit son Supérieur de lui en faire la correction ; il lui interdit les fonctions de l'office qu'il lui avoit donné, et depuis il ne voulut jamais l'employer. Ceux qui lui ont servi de valets de chambre ont déposé qu'il avoit tant de modestie, qu'en l'habillant ou le déshabillant, ils ne lui ont jamais vu aucune partie de son corps nue ; que lors même qu'ils le chaussoient, il mettoit la couverture de son lit par-dessus ses jam-

bes de peur qu'ils ne les vissent à découvert, et que par un amour de plus grande pureté, il couchoit toujours avec un caleçon. Il se trouva un jour auprès d'un de ses domestiques, qui étoit malade, dans le temps que le médecin le vint voir. Il remarqua que pendant que le médecin tâtoit le pouls au malade, celui-ci avoit le bras tout découvert hors du lit; quand le médecin fut sorti, il le reprit fortement de cette immodestie. Quand il voyoit aussi quelqu'un couché sur le dos, il le reprenoit comme d'une posture contraire à la pureté.

Il avoit un tel éloignement pour tout ce qui pouvoit être occasion de péché contre cette vertu, que quoique par une grace spéciale il fût exempt de toutes les attaques du Démon sur ce sujet, qu'il tînt son corps dans une continuelle servitude, et qu'il l'affligeât par des jeûnes et des pénitences très-austères, il fuyoit tellement la conversation des femmes, qu'il ne vouloit jamais leur parler que dans un lieu où il pût être vu, et en présence de deux témoins. Il gardoit la même sévérité envers ses plus proches parentes, et même envers la comtesse Marguerite, sa tante, qui étoit une dame de grande piété et fort avancée en âge. Comme il s'entretenoit un jour avec la marquise de Mélegnan, sa parente, en présence du sieur Monéta et du sieur Castani, ce dernier le quitta pour un peu de temps; il l'en reprit, exagérant grandement la faute qu'il avoit faite, quoiqu'il s'excusât sur ce que c'étoit sa parente, et que le sieur Monéta étoit resté avec lui. Il ne vouloit point avoir d'entretiens inutiles avec ses parentes; et même pendant qu'il étoit à Rome, sa sœur la comtesse Anne, femme du prince Don Fabrice Colonna, dont la piété étoit telle que nous avons vue ailleurs, désirant avoir quelques conversations avec lui pour sa consolation, il s'y refusa, parce qu'il ne jugea pas qu'elles lui fussent nécessaires; de sorte qu'elle étoit contrainte, lorsqu'elle vouloit lui parler, de l'aller trouver en quelque église, d'où en sortant il l'entretenoit fort succinctement.

Il étoit encore fort circonspect à parler aux Religieuses ; il n'alloit jamais les voir que pour des affaires pressantes, et il prenoit extrêmement garde de ne point les entretenir, même de dévotion, séparément, pour éviter toute occasion de jalousie. Quand il étoit obligé de leur parler, il vouloit toujours être accompagné de deux Prêtres, et il n'entroit jamais dans leur Couvent qu'il ne menât avec lui quelques-uns de ses Officiers des plus âgés et des plus vénérables, du nombre desquels étoit toujours le sieur Louis Monéta. Il surprit un jour un de ses domestiques qui écrivoit par forme de Journal l'Histoire de sa Vie, et il trouva qu'il marquoit que ce même jour il étoit entré dans un Monastère de Religieuses, sans mettre la raison qui l'y avoit obligé; il l'en reprit fortement, disant qu'il ne falloit pas écrire d'un Evêque qu'il fût entré dans un Monastère de Religieuses, sans y ajouter la raison. Il lui défendit de continuer cet ouvrage à moins qu'il ne voulût lui faire de la peine.

Sa pureté intérieure étoit si grande, qu'elle se répandoit même au dehors ; de sorte qu'il étoit difficile de le regarder, sans ressentir en soi-même ses passions mortifiées, et un nouveau désir d'acquérir cette vertu angélique. Dieu lui communiqua tant de graces pour cet effet, qu'il porta par ses exemples et par ses exhortations plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe à vivre en continence. Les unes embrassèrent l'état Ecclésiastique, les autres entrèrent en Religion, et d'autres restèrent dans le monde ; mais la plus grande partie entra dans la Congrégation qu'il établit sous le nom et la protection de saint Maurice, dans laquelle on étoit obligé de garder une perpétuelle chasteté. Le nombre des personnes de l'autre sexe qui par ses exhortations renoncèrent aux plaisirs sensuels de la chair, fut beaucoup plus grand. Elles remplirent non-seulement les Couvens des anciennes Religieuses, mais encore ceux de tant de nouvelles Congrégations de filles qu'il

fonda tant à Milan que dans tout le reste de son diocèse, sans parler des Religieuses de Sainte-Ursule, dont le Monastère étoit si rempli de filles très-vertueuses, qu'on eût pu en peupler plusieurs autres, quoique de jour à autre elles se multipliassent en divers lieux, ni de la Compagnie des Dames de Sainte-Anne, dans laquelle plusieurs veuves vivoient dans une pureté exemplaire sous les règles qu'il leur avoit prescrites. Tous ces saints Instituts étoient le fruit et l'effet de la pureté du Cardinal, dont l'exemple imprimoit l'amour pour cette vertu dans le cœur de tous ses enfans.

CHAPITRE XXIII.

Pureté de conscience de saint Charles.

DIEU grava dans l'ame de saint Charles dès sa plus tendre jeunesse, sa crainte et son amour. Tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici fait assez connoître quelle horreur il avoit du péché et avec quel zèle il travailloit à acquérir la vertu. Sitôt qu'il eut l'usage de la raison, il sut profiter des graces qu'il recevoit de Dieu ; pour se conserver dans une grande pureté de conscience, il fuyoit avec soin toutes les occasions du mal, il s'examinoit soigneusement, il veilloit sur ses sens, il mortifioit ses passions, il s'appliquoit à la prière, il fréquentoit les Sacremens, et même il en vint dans la suite jusques à ce point de dévotion, que d'approcher tous les jours du tribunal de la Pénitence pour se laver de ses moindres fautes, et de la sainte Table pour se nourrir du pain des Anges.

Plusieurs de ses domestiques qui l'ont servi durant long-temps, ont déposé dans les informations qu'on a faites pour sa Canonisation, que jamais ils ne lui ont entendu prononcer une seule parole inutile ; ce qui paroît presque impossible, à cause de

la multitude d'affaires qu'il avoit à traiter avec toutes sortes de personnes, et des visites continuelles qu'il recevoit ou qu'il rendoit, dans lesquelles il ne manquoit pas d'occasions de mal parler. Il étoit si vigilant en ce point, que tout le monde en étoit édifié. Il évitoit les railleries et tous les discours vains et curieux, et il étoit si réservé en ses paroles, que jamais il ne parloit à moins que ce ne fût de Dieu, ou de ce qui regardoit sa gloire et le service du prochain ; et ce qui est admirable, et en quoi peu de Saints ont été aussi fidèles que lui, c'est qu'en dix-neuf ans qu'il a résidé à Milan, on n'a jamais remarqué qu'il ait dit une seule parole inutile, ni perdu un seul moment de temps.

Il n'évitoit pas seulement l'oisiveté avec un soin extraordinaire, il ménageoit encore tellement le temps, qu'autant qu'il le pouvoit, il faisoit deux actions à la fois ; il étudioit ou il dictoit des mémoires dans le temps qu'il mangeoit, particulièrement depuis qu'il se fût réduit à jeûner au pain et à l'eau ; et lorsqu'il mangeoit en compagnie, il vouloit toujours qu'on fît, pendant le repas, la lecture de l'Ecriture sainte ou de quelque livre de piété à laquelle il s'appliquoit plus qu'à ce qu'on servoit sur table. Il ne lisoit jamais l'Ecriture sainte qu'à genoux, afin de la méditer avec plus de respect; et on l'a vu souvent pour ce sujet manger à genoux en lisant, et quelquefois même il étoit si touché de ce qu'il méditoit, qu'il en versoit des larmes en abondance; de sorte qu'en même temps il méditoit, il pleuroit, et il mangeoit. Lorsqu'on lui coupoit les cheveux, il lisoit ou il faisoit lire par quelque autre, et lorsqu'il voyageoit, pendant tout le chemin il prioit ou il étudioit ; et c'est pour ce sujet qu'il portoit toujours devant lui sur son cheval un sac plein de livres. Il s'employoit l'après-dîné à donner audience à ses Vicaires forains et aux autres Officiers qui avoient soin de veiller sur son diocèse ; de sorte que ce temps, qui est moins propre pour l'étude, étoit très-sainte-

ment occupé de cette manière. Dans la distribution qu'il s'étoit prescrite pour toutes les heures de la journée, il n'en avoit marqué aucune pour sa récréation, comme ont coutume de faire tous les Religieux même les plus réformés.

Il étoit tellement maître de ses sens tant intérieurs qu'extérieurs, qu'il ne s'en servoit qu'autant que les règles de la raison et de la piété le demandoient. On ne l'a jamais vu ni dissipé dans les prospérités, ni abattu dans les afflictions. Il étoit toujours égal en toutes sortes d'événemens, ne paroissant jamais ni plus triste ni plus joyeux; et il étoit si circonspect dans toutes ses actions, qu'il prenoit garde à ne pas faire le moindre geste indécent, quoiqu'il n'y eût aucun péché. Quand il donnoit audience, il avoit coutume d'être appuyé contre une fenêtre; et l'on n'a jamais remarqué qu'il ait tourné la tête pour regarder ce qui se passoit dans la rue, quelque bruit qu'on y fît. Jamais il ne se promenoit seul ni avec d'autres, croyant que cela fût indigne de la gravité qui doit reluire dans toutes les actions d'un Evêque; et il ne sortoit point de sa chambre ou de son cabinet, qu'il ne fût entièrement vêtu de ses habits de Cardinal qu'il avoit coutume de prendre le matin pour aller dire la sainte Messe, parce qu'auparavant il ne parloit à personne, à moins que ce ne fût pour des affaires pressées. Et pour conserver la bienséance due à sa dignité, il ne paroissoit devant personne, si ce n'est peut-être devant ses Aumôniers, qu'il ne fût entièrement vêtu. Par le respect qu'il avoit pour le saint Sacrifice de la Messe, il gardoit le silence, depuis la méditation du soir et l'aspersion de l'eau bénite, jusques à ce qu'il l'eût dite le lendemain. Il veilloit avec tant de soin sur les moindres petites choses, que toutes ses actions et ses paroles ne respiroient qu'édification et sainteté; car il croyoit qu'il n'y a point de petits défauts en un Evêque, à cause de la dignité de sa personne, qui doit exceller en toutes sortes de vertus.

Une personne de qualité lui demanda un jour pourquoi il ne vouloit pas entendre parler des gazettes, ni des autres nouvelles du monde, croyant que cela étoit utile, et quelquefois même nécessaire à ceux qui gouvernoient les autres ; il lui répondit, qu'un Evêque devoit occuper son esprit et son cœur de la méditation de la loi de Dieu, et non pas de vaines curiosités du monde. Pour témoigner combien un Ecclésiastique est obligé d'être sérieux et modeste, il avoit coutume de rapporter souvent cet exemple de saint Ambroise, qui ne voulut pas recevoir dans le Clergé un jeune homme dans lequel il avoit remarqué, lorsqu'il marchoit, quelque geste indécent. Il reprenoit ses Ecclésiastiques, lorsqu'il leur voyoit commettre quelque défaut contre la modestie et la gravité, et par ce moyen il les rendit si exemplaires, que par tout son diocèse ils étoient aussi honorés des peuples, qu'ils s'étoient rendus méprisables auparavant par leur mauvaise vie.

Il avoit tant de soin de conserver la pureté de sa conscience, qu'il ne fuyoit pas seulement le péché, mais encore les moindres occasions du péché qui pouvoient ternir la beauté de son ame ; il n'entreprenoit jamais d'affaires douteuses, qu'il n'eût bien consulté s'il n'y avoit point de péché ; et toutes les fois qu'il avoit besoin d'un pouvoir particulier du Pape pour traiter de quelques affaires, il le demandoit toujours le plus ample qu'il pouvoit l'obtenir, crainte d'y faire quelque faute en l'excédant. Lorsqu'on lui recommandoit quelque affaire où il y avoit danger d'offenser Dieu, ou il la refusoit, ou avant de l'entreprendre il vouloit s'éclaircir s'il n'y avoit point de péché. Pour ce sujet il consultoit à Rome et prenoit l'avis des hommes les plus capables, et même du Saint Père.

Il étoit particulièrement scrupuleux sur l'emploi de ses revenus Ecclésiastiques, prenant extrêmement garde qu'on n'en employât la moindre chose en dépenses inutiles, à cause du compte exact qu'il étoit

persuadé qu'il lui en faudroit rendre à Dieu. Il me souvient qu'un jour m'entretenant avec lui sur ce sujet, il me dit qu'il se faisoit rendre compte jusques à un liard de tous ses revenus, afin de n'en être pas responsable au jugement de JÉSUS-CHRIST. Il avoit divisé tout son revenu en trois parties : la première étoit employée pour entretenir sa Maison ; la seconde pour assister les pauvres et exercer l'hospitalité ; et la troisième pour orner et embellir les Eglises : et il y avoit des registres différens où l'on marquoit par articles tout ce qu'on avoit dépensé pour chacune de ces trois choses ; et aux Conciles Provinciaux il faisoit apporter ses registres de recette et de dépense, et il rendoit compte aux Evêques de sa Province des revenus de son Archevêché, comme d'un bien qui ne lui appartenoit point en propre, et dont il n'étoit que le dépositaire et l'administrateur.

Ses Confesseurs ont avoué qu'ils ne l'entendoient jamais en confession, qu'ils n'apprissent leurs devoirs, lors même qu'il s'accusoit de ses défauts, à cause des grandes lumières que Dieu lui communiquoit et des vertus admirables qui éclatoient en lui. Le Père Adorne, qui étoit un homme fort intérieur et intelligent dans la vie spirituelle, l'a souvent dit, aussi bien que le sieur Griffidius Robert, Chanoine et Théologal de la Cathédrale, qui étoit son confesseur ordinaire.

Il lui arriva un jour, en donnant la sainte Communion dans la ville de Bresse, de laisser tomber, par la faute de celui qui le servoit, une particule consacrée, dont il fut si touché qu'il en jeûna très-rigoureusement près de huit jours de suite, et qu'il s'abstint pendant quatre jours de dire la sainte Messe; et il s'en seroit encore abstenu plus long-temps, si on ne lui eût représenté que le prochain étoit sensiblement affligé de ne pouvoir entendre sa Messe, ni communier de sa main, et qu'il le privoit d'un bien qui étoit beaucoup plus considérable que la péni-

tence qu'il faisoit, pour une faute où il n'avoit presque aucune part.

Pour conserver son ame pure et exempte de toute souillure de péché, il ne se contentoit pas de se confesser tous les jours ; il faisoit encore deux fois chaque année, dans une retraite particulière, un examen plus exact de toute sa vie, avec une confession générale depuis ses derniers exercices spirituels, et pour lors il lavoit dans une abondance incroyable de larmes les fautes qu'il avoit commises par fragilité humaine dans ses différentes fonctions. On ne sauroit exprimer les grands fruits que cette sainte pratique a produits dans son peuple, et encore plus dans le Clergé, qui y étoit attiré par les exemples et par les fréquentes exhortations de son cher Pasteur. Car il avoit éprouvé en lui-même, disoit-il, que la retraite et la méditation des vérités du salut étoient le moyen le plus efficace pour nous faire connoître dans quel aveuglement sont ceux qui s'éloignent de Dieu pour se répandre dans l'amour des biens périssables de la terre.

Il évitoit avec une diligence extrême toutes les imperfections naturelles, quoiqu'elles ne fussent pas péché ; et il s'appliquoit soigneusement à s'en corriger, à cause, disoit-il, qu'elles diminuent la beauté de la vertu dans une ame, et qu'elles l'empêchent souvent d'y faire de nouveaux progrès. Enfin il avoit une si grande pureté de conscience, que la plupart de ses Domestiques et de ses Officiers, n'osoient lui parler ni s'approcher de lui, lorsqu'ils avoient commis quelque péché ; et l'un de ses Vicaires forains avoit coutume de se confesser toujours avant que de le venir voir, parce qu'il voyoit, aussi bien que plusieurs autres, que par sa grande pureté il pénétroit jusques dans l'intérieur des consciences ; et plus ses domestiques, ses amis et les principaux de son Eglise le fréquentoient, plus ils concevoient de respect pour lui, et plus ils étoient retenus à lui parler, à cause de cette sainteté extraordinaire qu'ils remarquoient en lui de jour en jour.

CHAPITRE XXIV.

La droiture de saint Charles dans les affaires.

LA crainte de Dieu et l'horreur du péché avoient rendu saint Charles si juste et si inflexible dans tous ses desseins, que lorsqu'il avoit entrepris quelque chose, ni l'autorité des puissances souveraines, ni le crédit de ses amis ou de ses parens, ni les promesses, ni les menaces n'étoient capables de le porter à faire la moindre chose contraire à la loi de Dieu ou à la justice. Quand on lui demandoit quelque grace, il examinoit avec un soin extrême si elle n'étoit point injuste; et quoiqu'il fût naturellement porté à faire du bien à tout le monde, et qu'il eût une charité très-grande pour tous les affligés, cependant il prenoit garde de ne rien accorder qui fût contraire à la justice ni aux ordonnances qu'il avoit établies pour la réforme de la discipline. Car il ne vouloit jamais en dispenser, à moins que ce ne fût pour des raisons de très-grande conséquence, disant que peu à peu le relâchement s'introduisoit, et que les plus grandes ruines ne venoient que de très-foibles commencemens. Il vouloit encore que ses Vicaires forains et tous ceux dont il se servoit pour la conduite de son diocèse eussent la même fermeté pour faire observer tout ce qu'il avoit ordonné; et ce fut par ce moyen qu'il réforma son diocèse dans la perfection que tout le monde a admirée. Il souhaitoit, que, sans aucune acception de personne, on obligeât les grands Seigneurs, aussi bien que le simple peuple, à se soumettre aux règles de la discipline; et il avoit un sensible déplaisir lorsqu'il remarquoit en certains Prélats une lâche et facile condescendance à accorder aux laïques tout ce qu'ils leur demandoient, quoique contraire souvent à la raison et à la justice.

Il me souvient qu'un jour un Banquier de Milan étant pris par des Sergens pour ses dettes, il se sauva de leurs mains dans le temps qu'ils le menoient en prison, et il se refugia dans une église. Les créanciers qui avoient beaucoup de crédit obtinrent du Pape, par le moyen d'un Prélat qui avoit beaucoup de pouvoir auprès de Sa Sainteté, la permission de le prendre dans l'église pour le mettre en prison. Saint Charles s'y opposa, et il écrivit incontinent une lettre fort honnête à ce Prélat et une autre au Pape, pour leur représenter que cette permission avoit été accordée sans cause légitime, et par ce moyen il la fit révoquer.

Dans le temps qu'il obligeoit les Religieuses à garder exactement la clôture, une Dame des plus qualifiées de Milan, le pria instamment de lui accorder la permission d'entrer dans un Monastère où elle avoit une fille Religieuse dangereusement malade; mais faisant réflexion que s'il la lui accordoit, cela affoibliroit beaucoup la vigueur de ses Ordonnances, il la lui refusa, et lui dit : *Madame, la consolation que vous me demandez vous sera de peu de durée, mais ce me seroit un très-grand secours pour faire observer mes Ordonnances touchant la clôture des Religieuses, si une personne aussi puissante et aussi considérable dans Milan que vous, vouloit s'y soumettre volontairement, parce que je me servirois de cet exemple pour obliger tous les autres à y obéir.* Cette Dame fut aussi contente de cette sage réponse, que s'il lui eût accordé ce qu'elle lui demandoit. Lorsqu'il étoit obligé de refuser quelque grace, il avoit coutume d'en rapporter les raisons d'une manière si douce et si honnête, qu'il contentoit toujours ceux qui s'adressoient à lui.

En Italie, le tribunal des Evêques connoît presque de toutes sortes d'affaires, et celui de saint Charles étoit toujours fort occupé, à cause de la grandeur de son diocèse. Les Juges ecclésiastiques étoient accusés de rendre les procès éternels par des formalités et

des chicanes. Le Cardinal travailla à ôter cet abus, et il fit dresser un livre qu'il intitula, *Instruction pour le gouvernement du Tribunal archiépiscopal*, où il donna à tous ses Officiers, les réglemens nécessaires pour les obliger à rendre une bonne et prompte justice aux parties. Il leur défendit de prendre aucun présent de quelque valeur qu'il pût être, et encore plus de faire aucune exaction injuste. En effet la face de ce Tribunal changea bientôt, et les choses s'y passèrent avec toute la diligence et l'intégrité que l'on pouvoit désirer. Il ne donnoit les charges de Judicature qu'à des étrangers, afin d'empêcher que les parens et les amis ne les portassent à faire quelque faveur aux uns et quelque tort aux autres; au contraire ceux dont il se servoit pour le gouvernement spirituel de Milan étoient de la ville, afin qu'ils eussent plus de crédit sur les esprits, et qu'ils formassent comme une école éternelle de bons ouvriers pour servir les Archevêques qui lui devoient succéder.

Il défendoit à ses domestiques de se mêler des affaires qui étoient au Tribunal ecclésiastique, et de solliciter jamais pour personne. Enfin il avoit si fort à cœur que ses Officiers rendissent la justice d'une manière irréprochable, qu'outre tous les réglemens qu'il avoit faits, il vouloit encore que les Visiteurs généraux, qu'il avoit établis dans Milan pour veiller sur la conduite spirituelle des Paroisses, s'informassent adroitement s'il n'y avoit point de plainte contre eux. Il visitoit quelquefois les prisonniers avec ceux de la Congrégation qu'il avoit instituée pour en avoir soin, et il s'informoit de l'état de leurs affaires et de la manière dont ils étoient traités. Ce qui obligeoit les Officiers à s'acquitter soigneusement de leur devoir; car lorsqu'il découvroit quelques abus dans leur conduite, il y remédioit promptement, et il ne faisoit point de difficulté de les casser quand il le jugeoit nécessaire; c'est ainsi qu'il en usa envers un de ses Officiers qui, contre sa défense, avoit reçu quelque présent.

Tout le monde savoit qu'il avoit beaucoup de crédit auprès du Pape, des Rois et de plusieurs Princes, et que sa charité étoit si grande, qu'il ne pouvoit jamais refuser de rendre service à son prochain, quand il en avoit occasion. C'est pourquoi une infinité de personnes s'adressoient continuellement à lui pour lui demander sa faveur : mais il s'informoit exactement de la justice des prières qu'on lui faisoit, et autant qu'il étoit prompt à écouter celles qui se trouvoient légitimes, autant étoit-il sévère à rejeter celles qui pouvoient tant soit peu blesser sa conscience. Comme il étoit à Rome, une Dame le pria avec beaucoup de larmes de vouloir s'employer pour retirer son fils de prison, où il couroit risque de perdre la vie. La douleur de cette mère affligée le toucha de compassion ; mais quand il sût le sujet pour lequel on avoit emprisonné son fils, il crut qu'il ne pouvoit s'employer pour obtenir sa grace, sans blesser la justice ; il pria cette Dame de l'excuser, la consolant le mieux qu'il pût dans son affliction.

Il parloit avec tant de sincérité, qu'il ne trompa jamais personne par de fausses espérances ou de belles paroles, selon l'usage de la Cour. Sa langue fut toujours l'interprète de sa volonté, et lorsqu'il ne vouloit pas accorder quelque grace ou employer son crédit en faveur de quelqu'un, il le disoit franchement, et en donnoit la raison pour contenter ceux qui la lui demandoient, croyant qu'il étoit indigne d'un chrétien et encore plus d'un ecclésiastique d'agir autrement. Il se comporta de la même manière, du temps du Pontificat de son oncle ; car au commencement s'étant accommodé au style ordinaire de la Cour, il donnoit de belles paroles à ceux qui s'adressoient à lui, sans examiner si leurs demandes étoient raisonnables ; mais trouvant ensuite que la plupart de ces demandes étoient injustes, il ne pouvoit par conséquent tenir sa parole. Il prit la résolution d'être plus retenu et de prendre garde de ne rien promettre qu'il ne pût et qu'il ne dût accor-

der ; ce qu'il observa depuis inviolablement envers toutes sortes de personnes. C'est pourquoi quand on le prioit de quelque grace, s'il ne jugeoit pas à propos de l'accorder, ou s'il n'en avoit pas le pouvoir, il le disoit franchement, pour ne tromper personne par de vaines espérances ; et s'il reconnoissoit qu'il y eût quelque injustice ou quelque danger pour le salut de ceux qui le prioient, il tâchoit de les dissuader de leurs prétentions. Ce procédé si franc et si candide lui réussit de telle manière, qu'on avoit autant de créance à sa parole qu'à l'Ecriture sainte ; et quand il avoit promis une chose, on en étoit aussi assuré que si on l'eût déjà tenue. Quand on recherchoit son avis sur quelque chose, il parloit avec la même sincérité, et il aimoit mieux mécontenter les personnes qui le consultoient, que de sentir le moindre remords de conscience pour ne leur avoir pas dit la vérité. Il traitoit de cette sorte avec les Papes qui le consultoient souvent sur les plus grandes affaires, et particulièrement sur les différens entre les Princes ; et quoiqu'il eût un extrême respect pour leur dignité, il ne savoit ce que c'étoit que de les flatter, ou de biaiser dans ses réponses de peur de leur déplaire. Les grands Princes lui demandoient aussi souvent son avis sur leurs doutes, à cause de l'estime particulière qu'ils avoient de sa sincérité, étant persuadés qu'il ne leur en donneroit que de bons.

Le seul exemple du cardinal Henri de Portugal suffira, lequel parvint à la Couronne de ce royaume par la mort du Roi Don Sébastien, son neveu ; il étoit le dernier de la race Royale, et on ne doutoit point que mourant sans héritier, il n'y eut de grandes guerres dans ce royaume, à cause des prétentions que plusieurs Princes y avoient. C'est pourquoi les principaux Seigneurs le prièrent instamment de vouloir se marier, afin que s'il plaisoit à Dieu de bénir son mariage, il leur laissât un successeur. Il n'eut pas beaucoup d'éloignement pour leur proposition ; mais comme il étoit Prêtre et Cardinal, il étoit né-

cessaire d'avoir une dispense du Souverain Pontife. Il écrivit à saint Charles, qui étoit son intime ami, pour le prier d'employer son crédit auprès du Pape, afin d'obtenir cette dispense, lui représentant que l'unique motif qui l'obligeoit à la demander, étoit le bien et la paix de son royaume. Les premiers Seigneurs de la Cour lui écrivirent avec le Roi, pour le conjurer, avec toutes les instances possibles, de favoriser leur dessein, ne doutant point que le Pape ne leur accordât cette grace, pourvu qu'il voulût y employer son crédit. Après avoir examiné mûrement cette affaire importante, il crut qu'il étoit de la dernière conséquence pour l'Eglise de ne point se relâcher en ce point, et de ne pas permettre à un Prêtre et Archevêque de se marier ; que cet exemple dans la suite donneroit lieu à quantité de désordres ; et que si une fois on accordoit cette dispense, quoique pour un sujet aussi important que celui qu'ils représentoient, plusieurs en demanderoient pour des sujets beaucoup moindres, auxquels on ne pourroit la refuser, et qu'en peu de temps tout l'ordre de l'Eglise seroit renversé. Il écrivit franchement son sentiment au Cardinal Roi ; il lui proposa l'exemple de quantité de Princes et de Rois qui étant mariés avoient vécu dans la continence pour être plus agréables à Dieu ; ajoutant qu'il ne croyoit pas qu'il fût à propos, et encore moins nécessaire, qu'étant Prêtre et Archevêque, il renonçât à l'état saint de la continence pour prendre une femme, afin de laisser un successeur légitime à ses Etats, lesquels ne manqueroient pas d'en avoir : que quand même il y seroit pressé par les Grands de son royaume, il suffiroit pour les satisfaire de proposer cette affaire au Pape, sans faire aucune instance, se remettant entièrement à ce que Sa Sainteté en détermineroit, et de recevoir sa décision comme une déclaration de la volonté de Dieu. Il écrivit aussi son sentiment au Pape sur cette affaire, laquelle eut un heureux succès pour l'édification de l'Eglise ; car l'on n'accorda point cette dis-

pense, et le Cardiual Roi persévéra tout le reste de sa vie, d'une manière exemplaire, dans son premier état, et eut après sa mort un bon successeur. D'où l'on put reconnoître avec quelle sincérité et franchise saint Charles se comportoit dans des occasions où il s'agissoit même de la succession d'un royaume.

Comme il étoit sincère, il ne pouvoit souffrir les fourbes, et il ne vouloit avoir aucun commerce avec eux; il écrivoit le nom de ceux en qui il remarquoit ce défaut, pour prendre garde de ne se laisser point tromper par leurs flatteries. Il vouloit que ceux qui approchoient de sa personne, et principalement que ceux qu'il employoit au gouvernement de son église, lui dissent librement leur sentiment. Je fus un jour témoin d'une forte correction qu'il fit à un de ses domestiques, qui lui dit à l'occasion d'une certaine affaire qu'il lui proposoit; *Monseigneur, je vous dirai librement ce que je pense de cette affaire. Quoi*, interrompit le Cardinal, *ne parlez-vous pas toujours avec liberté? sachez que je ne prétens point avoir pour ami celui dont la langue n'explique pas librement la pensée.* Par ces paroles il fit connoître combien il avoit d'horreur des flatteurs, des fourbes et des hypocrites, et combien la candeur et la sincérité étoient convenables à un chrétien, lorsqu'on lui demande son avis, et encore plus lorsqu'il est chargé de la conduite d'un état ou d'un diocèse. Je compris aussi en même temps combien étoit grande celle de cet incomparable Prélat.

CHAPITRE XXV.

La libéralité de saint Charles.

TOUTES les vertus chrétiennes ont été en saint Charles en un tel dégré de perfection, que jamais on n'a pu reconnoître laquelle étoit la plus éclatante et tenoit le premier rang entre les autres. François

Bezozze, qui a écrit l'histoire Ecclésiastique de Milan, après avoir recueilli toutes les vertus particulières qui ont éclaté dans tous les saints Archevêques de cette ville, montre dans la vie de notre Saint, qu'elles ont été toutes en lui dans un dégré éminent, et qu'il a réuni en sa personne tout ce qu'il y a eu de perfections dans trente-cinq Archevêques ses prédecesseurs, qui ont été mis au Catalogue des Saints. Il n'étoit pas seulement religieux envers Dieu, charitable envers le prochain, juste et saint en lui-même, assidu à la prière et éminent en toutes les autres vertus dont nous avons déjà parlé; mais il étoit encore très-libéral lorsqu'il récompensoit, qu'il faisoit des présens, ou d'autres dépenses qu'il croyoit utiles pour la gloire de Dieu ou le bien du prochain; au lieu que pour lui il s'épargnoit même le nécessaire, et qu'autant qu'il étoit prodigue pour les autres, autant il étoit retenu pour ce qui étoit de son usage. Nous avons vu comme durant tout le cours de sa vie il avoit distribué ses biens avec tant de profusion, que si l'esprit de Dieu n'en avoit été le principe, on auroit pu le nommer un dissipateur et un prodigue; et dans la vérité on ne pouvoit pas les mépriser avec plus de générosité qu'il faisoit. C'est pourquoi une personne éminente en dignité écrivant au pape Grégoire XIII, sur le sujet de sa mort, dit que la libéralité ecclésiastique étoit morte avec lui; témoignant par cette expression qu'il étoit si libéral, qu'on auroit pu l'appeler la libéralité même.

On peut juger combien il a excellé en cette vertu, par une infinité d'exemples qu'il en a donnés. Combien d'églises n'a-t-il pas fait rétablir à Rome? Avec quelle magnificence ne fit-il pas refaire son titre de Sainte-Praxède? De quel prix n'étoient pas ces riches chandeliers d'argent dont il fit présent à l'église de Sainte-Marie-Majeure, lorsqu'il en fut Archiprêtre? Combien de tapisseries, d'argenterie et d'autres meubles précieux n'a-t-il pas donnés à diverses églises, et à d'autres lieux de piété de cette ville de Milan?

Ce magnifique Palais qu'il avoit à Rome, dont il fit présent au prince Marc-Antoine Colonne et à son fils aîné, et quantité d'autres exemples que nous avons déjà rapportés, sont autant de preuves authentiques de sa libéralité. Lorsqu'il congédia de son service jusques à quatre-vingt personnes, gentilshommes ou autres, on n'admira pas moins la libéralité avec laquelle il les récompensa tous, que l'humilité qu'il eut de s'en priver. Mais cette vertu éclata davantage, lorsqu'il persuada au Souverain Pontife, son oncle, de ne rien épargner pour conclure le Concile de Trente, et qu'il fournit à toutes les dépenses nécessaires pour envoyer des Légats et des Nonces en Allemagne et en plusieurs provinces, afin de solliciter cette affaire.

Quoique ce Pape se plaignît souvent des dépenses excessives qu'il lui falloit faire, ce généreux neveu l'encourageoit toujours à terminer ce Concile, dont le succès étoit préférable à tout l'or et à tout l'argent du monde, puisqu'il s'agissoit du salut d'une infinité d'ames et de la gloire de la sainte Eglise. Il porta encore son oncle à bâtir dans les thermes de Dioclétien cette magnifique église qu'on appelle aujourd'hui Sainte-Marie-des-Anges, avec un Monastère pour les Pères Chartreux, qui y font l'Office. Il ne faut pas croire que toutes ces libéralités se faisant des deniers de son oncle et non des siens, ce ne soit pas une grande louange pour lui d'en avoir été le principal auteur; car étant neveu d'un Pape qui avoit beaucoup d'affection et de tendresse pour lui, et qui lui laissoit le gouvernement temporel et spirituel de toute l'Eglise, il pouvoit selon l'usage ordinaire s'approprier ce qu'il employoit en toutes ces dépenses, sans que personne l'eût trouvé mauvais. Pendant qu'il fut Légat à Bologne, il fit faire à ses dépens des Ecoles publiques d'une structure admirable, avec une magnifique fontaine au milieu de la ville, qu'on regarde encore à présent comme un chef-d'œuvre. Sa libéralité a paru encore singulièrement dans la

charité qu'il a eue de donner des sommes considérables à des Cardinaux et à plusieurs autres Prélats qui n'avoient pas de quoi soutenir leur dignité, aussi bien qu'à quantité de personnes d'esprit et de piété, leur témoignant de la sorte l'estime qu'il avoit pour leur mérite, lorsqu'ils y pensoient le moins.

Il n'y a point de lieu où l'on voie plus de marque de la libéralité de saint Charles, que dans Milan, à cause du zèle qu'il avoit pour la propreté des églises, et du soin exact qu'il mettoit pour que tout y fût dans l'ordre et selon les règles de l'Eglise. Il donna en plusieurs endroits des vases sacrés et des habits sacerdotaux, et contribua à rétablir plusieurs églises qui étoient pauvres et qui menaçoient ruine. Il vendit une très-précieuse tapisserie pour l'employer à bâtir son Séminaire. Il donnoit libéralement, sur la moindre prière qu'on lui en faisoit, tout ce qui étoit nécessaire pour réparer et embellir les églises des terres qui dépendoient de l'Archevêché. Il fit présent à sa Cathédrale d'une très-riche tapisserie en broderie d'or avec plusieurs ornemens, et quantité d'argenterie, qu'on estimoit plusieurs mille écus, dont on se sert maintenant les principales fêtes de l'année. Il fit bâtir toutes les maisons des Chanoines, d'une architecture admirable et la plus magnifique qui soit en Italie, avec un passage sous la rue pour aller à couvert de leurs maisons à l'église sans incommodité. Il fit aussi bâtir un appartement tout proche pour les Bénéficiers du bas chœur, dans l'endroit où étoit l'Hôpital de piété, qu'on appelle communément des vieillards, et il le transféra dans une autre place où il le rétablit tout à ses frais, et plus beau encore qu'il n'étoit auparavant. Il augmenta de beaucoup le revenu de tous les Bénéfices de sa Cathédrale, leur fit de grandes donations de son propre bien, et fournit de grandes sommes d'argent pour plusieurs expéditions de Rome, qui leur furent fort utiles ; il entretenoit encore dans son Palais, à ses propres dépens, un grand nombre de

Chanoines, quelquefois jusques à douze ou quinze, qu'il aimoit comme ses propres frères.

Il fit rebâtir tout le Palais archiépiscopal, la chapelle, les prisons, et les écuries, avec la magnificence qui paroît encore maintenant. Il étoit si généreux, que toutes les personnes qu'il faisoit venir de plusieurs endroits, particulièrement de Rome, pour le servir dans la conduite de son diocèse, ou pour demeurer dans ses Séminaires, étoient défrayés dans leurs voyages à ses dépens: il les habilloit honnêtement de la manière qu'il est ordonné dans ses Conciles provinciaux, et s'ils n'avoient pas achevé leurs études, il les faisoit étudier et même recevoir Docteurs, sans qu'il leur en coutât la moindre chose. Il fournissoit des habits, des livres et des meubles aux pauvres écoliers qu'il entretenoit dans ses Colléges et dans ses Séminaires. Il établit dans Milan plusieurs sortes de Religieux, et il y fonda quantité de Congrégations, entre autres celle des Oblats, avec plusieurs lieux de piété, auxquels il fournit au commencement tout ce dont ils eurent besoin pour s'établir. Il bâtit et fonda à Pavie le Collége des Borromées, lequel est, au jugement des meilleurs connoisseurs, l'un des plus magnifiques édifices de toute l'Italie.

Dans la ville de Gropelle, qui dépend de l'archevêché de Milan, il fit rebâtir l'église et toute la maison Curiale, et il y jeta encore les premiers fondemens d'une maison de campagne pour les Archevêques, laquelle a été depuis achevée par Monseigneur le cardinal Féderic Borromée, son cousin et son successeur. Il fit bâtir au grand Séminaire, vers la Porte d'orient, un corps de logis fort étendu, et en celui de *la Canonica* vers la Porte neuve, la cuisine, le réfectoire, le grand dortoir, et un autre corps de logis comme un cloître des Capucins pour y faire faire les Exercices spirituels à ses Ecclésiastiques. Il fit encore bâtir plusieurs édifices dans le Collége des Nobles et dans ses trois Séminaires du diocèse,

pour une plus grande commodité de ceux qui y demeuroient.

Le diocèse de Milan a été fort long-temps sans être gouverné que par un seul Grand-Vicaire ; et afin d'empêcher qu'il ne retombât dans ce désordre, il n'épargna aucune dépense pour composer un Tribunal des personnes les plus savantes et les plus vertueuses qu'il pût trouver, afin de donner l'exemple aux autres Evêques de faire la même chose. Par ce moyen il augmenta beaucoup le nombre des bons ouvriers dans son église. Il leur donnoit des appointemens très-avantageux ; il les logeoit, les nourrissoit et leur fournissoit tous les meubles qui étoient nécessaires pour leurs chambres, et les habits dont ils avoient besoin pour être vêtus selon leur condition ; il leur donnoit des livres, et il vouloit que les plus considérables eussent des valets pour les servir: quand ils tomboient malades, il ne leur en coûtoit rien; en un mot il les entretenoit de toutes choses, afin qu'ils s'acquittassent de leur devoir avec la même libéralité et sans aucun intérêt, et qu'ils rendissent service à tout le monde dans leurs fonctions. Il voulut un jour voir les comptes de sa dépense pour savoir s'il devoit, ou s'il lui étoit dû, et il trouva qu'il ne devoit que trois cents écus; et comme s'il eût été fâché de devoir si peu, il dit ces belles paroles: *C'est un honneur à un Evêque qui emploie bien ses revenus de devoir plutôt que s'il lui étoit dû; mais c'est une honte à un Archevêque de Milan, s'il ne doit pour le moins trois mille écus.* Et en même temps il commanda qu'on allât chez un marchand lever un ornement blanc de pareille somme pour le donner à sa Cathédrale. Tous ces exemples excitèrent plusieurs Bénéficiers à avoir plus de soin de leurs églises, à y réparer les bâtimens, et à donner les ornemens nécessaires pour le Service divin.

Sa libéralité s'étendoit jusques aux Rois et aux Princes, leur faisant des présens de dévotion d'un prix extraordinaire, comme nous avons vu en plu-

sieurs endroits de sa vie. Elle paroissoit encore davantage envers ses domestiques, lorsqu'ils sortoient de son service ; car outre leurs gages il leur donnoit encore de grandes récompenses selon leur condition, ainsi qu'il parut du temps de la peste de Milan, lorsque plusieurs le quittèrent, par la crainte de la mort; et il y en eut à qui il donna jusques à deux cents écus par-dessus leurs gages. Pendant les différens de la juridiction, il n'épargna aucune dépense pour soutenir les droits de son église, et il employa même des sommes considérables, tant à Milan qu'à Rome, pour obliger les personnes les plus capables d'y travailler pour lui. Il envoya quelquefois des hommes exprès à Rome pour y solliciter cette seule affaire, et plusieurs fois des courriers extraordinaires, lorsqu'il lui arrivoit quelque chose de nouveau ; ce qui ne se pouvoit faire sans de grands frais, aussi bien que le voyage que le Père Dom Charles Bascapé fit en Espagne pour instruire Sa Majesté Catholique de la vérité de tous ses différens. Il a payé de son propre bien plusieurs Bulles et autres expéditions qu'il faisoit venir pour quantité d'églises et de lieux de piété, qu'il avoit établis. Il dépensoit encore de grandes sommes d'argent en présens, qu'il envoyoit dans les pays des Suisses à plusieurs personnes, à cause des services qu'ils lui rendoient pour le rétablissement de la Foi catholique dans ces pays. Pour engager à soutenir avec plus d'éclat l'autorité du saint Office, il donnoit tous les ans deux cents écus de pension au Père Inquisiteur, comme nous avons déjà rapporté ailleurs. Enfin il est impossible de décrire tous les effets de la libéralité de ce grand Saint, puisqu'il n'y a presque personne qui n'ait reçu en quelque manière des bienfaits de lui.

Il vouloit encore que cette libéralité parût dans ceux qui avoient soin de son revenu et de ses affaires temporelles, et qu'ils évitassent tout soupçon d'avarice. C'est pourquoi ayant un jour appris que son Econome s'appliquoit avec trop d'empressement à aug-

menter les revenus de son Archevêché, et qu'il faisoit même des contrats dont le peuple étoit scandalisé, quoiqu'ils ne fussent pas tout-à-fait illicites, il en fut extrêmement choqué, et en présence de plusieurs personnes il lui en fit une si forte correction, qu'il en tomba malade, et que peu de jours après il mourut, laissant à tous ses successeurs un exemple sensible de l'horreur que tous les Saints ont de l'avarice et des avaricieux : au moins on crut dans Milan que sa mort avoit été un effet de la confusion qu'il avoit reçue. Ce grand Saint étoit persuadé qu'il ne suffisoit pas qu'un Evêque fût détaché de l'affection déréglée des biens de la terre ; il vouloit encore que tous ses domestiques en fussent exempts, pour servir d'exemple au peuple, de peur que leurs défauts n'obscurcissent la sainteté de leur Maître, et n'empêchassent tout le fruit qu'il pouvoit faire dans les ames.

Il avoit encore une extrême aversion pour les procès, et lorsqu'il ne s'agissoit pas des intérêts de son Eglise, ni de ceux de ses Successeurs, mais seulement des siens, il aimoit mieux céder son droit que de plaider. Au commencement du Pontificat de Pie IV, son oncle, il apprit qu'un de ses Agens avoit fait un procès à un Cardinal pour un Abbaye de douze mille écus de revenu, et que la Chambre des Auditeurs de Rote avoit déjà rendu quelques sentences en sa faveur ; ce qui étoit un grand préjugé pour le gain de sa cause. Il défendit pourtant qu'on poursuivît ce procès, et il céda librement tout son droit à ce Cardinal, disant qu'il ne vouloit pas se dissiper l'esprit ni avoir de différens avec un de ses Confrères pour des biens périssables de la terre, ayant résolu de ne jamais intenter de procès à personne pour son intérêt particulier : et quoiqu'il eût pu en remettre le soin à ses Agens, il aima mieux renoncer à tout ce qui pouvoit lui en revenir, que de troubler leur repos et la paix de son prochain. Cette action fut admirée du Pape et de tous les Cardinaux, et il n'y eut personne qui n'en fut extrêmement édifié.

On peut juger de tout ce que nous venons de dire et de plusieurs autres exemples, combien il étoit libéral, et que cette vertu étoit jointe en lui à une grande prudence et à une véritable pureté d'intention, puisqu'il évitoit avec un soin extraordinaire les deux extrémités, et qu'il n'avoit en vue dans tous les présens qu'il faisoit que la seule gloire de Dieu et le bien du prochain. On ne peut pas l'accuser d'avoir jamais fait la moindre dépense ni pour s'accommoder aux vanités du siècle, ni pour satisfaire ses sens, et encore moins pour agrandir ses parens. Entre tant de superbes édifices qu'il a fait bâtir, il n'y en a pas un qui soit sur les terres de son patrimoine; il auroit fait scrupule d'y dépenser seulement un liard du bien de l'Église pour l'avantage de ceux de sa Maison.

Il avoit coutume de dire que l'Evêque n'étoit pas le maître de son revenu, mais seulement le dispensateur, et que pour cet effet il ne pouvoit pas l'employer selon son caprice en des choses vaines et inutiles, mais qu'il étoit obligé en conscience de ne s'en servir que pour la gloire de Dieu. Lorsqu'en faisant quelque libéralité il sentoit soulever en lui-même quelque complaisance, il l'étouffoit d'abord par un acte de mortification intérieure, de peur de tomber dans un autre excès, et que l'orgueil qui corrompt les meilleures actions ne se glissât dans celles qu'il faisoit. L'exemple que je vais rapporter en sera une preuve certaine. Un étranger très-bien vêtu vint un jour lui demander l'aumône, et comme il remarqua en lui un air qui ressentoit son homme de condition, il eut la pensée de lui faire une aumône considérable; mais s'étant aperçu que ce mouvement ne s'étoit élevé dans son cœur que par un vain désir de faire paroître sa libéralité, pour l'étouffer et se mortifier davantage, il ne lui donna qu'un quart de jules qui revient à quinze deniers de monnoie de France; ce qui étoit la moindre aumône qu'il fit jamais à aucun pauvre.

CHAPITRE XXVI.

L'hospitalité de saint Charles.

SAINT Charles regardoit l'hospitalité comme une vertu essentielle à un Evêque, et la première que saint Paul lui recommande ; et dans cet esprit il vouloit que sa Maison fût toujours ouverte pour y recevoir non-seulement les pauvres, mais encore les Pélerins étrangers de toutes sortes de pays et de conditions, et il avoit établi un de ses Gentilshommes, Préfet de l'Hospice, pour avoir soin que tous les Cardinaux, les Evêques et les autres Prélats qui passoient par Milan logeassent chez lui avec tout leur train. Ce Gentilhomme avoit donné ordre pour cet effet dans toutes les hôtelleries, qu'on le vînt avertir d'abord que quelque Prélat seroit arrivé, et aussitôt il l'alloit prendre avec toute sa suite pour venir loger à l'Archevêché dans un appartement qui lui étoit préparé. Quoiqu'il y en passât souvent, tant de sa Province qui y venoient pour leurs propres affaires ou pour y profiter de ses bons exemples, que des étrangers delà les Monts qui alloient à Rome; il les recevoit pourtant tous avec tant de libéralité, de joie et d'affection, que la plupart lui découvroient le fond de leur ame, et lui témoignoient le plus souvent un grand désir de l'imiter ; de sorte qu'il les retenoit quelquefois des mois entiers chez lui, les menoit dans ses visites, les faisoit assister à ses Congrégations, à ses Synodes, et à ses Conciles Provinciaux, leur faisoit voir les Colléges et les Séminaires qu'il avoit établis, avec les règles et l'ordre qu'il y avoit prescrits ; et pour leur rendre encore plus d'honneur, il leur faisoit faire quelques fonctions Episcopales, afin de leur montrer de quelle manière il s'y comportoit, comme de donner les Ordres, de consacrer des Eglises et des Autels, de conférer la

Confirmation, de recevoir la profession des Religieuses, ou de quelques autres semblables : ce qui en attiroit un grand nombre pour profiter dans une si sainte école. Lorsqu'il trouvoit quelque Evêque pauvre qui alloit ou qui venoit de Rome, il lui étoit extrêmement libéral, et il lui offroit généreusement des chevaux et de l'argent pour achever le reste de son voyage ; quelquefois même il lui faisoit faire des habits neufs, souhaitant que les Evêques parussent toujours vêtus honorablement et conformément à leur dignité : que s'ils tomboient malades chez lui, on ne sauroit exprimer le soin charitable qu'il en avoit, comme il parut l'an mil cinq cent soixante-seize en la personne d'un Evêque de delà les Monts, lequel il assista toujours pendant sa maladie ; il lui administra le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et l'aida enfin à bien mourir, et après sa mort il lui fit faire à ses propres frais des funérailles fort honorables, conformément à sa dignité d'Evêque.

Il étoit bien aise aussi de loger chez lui des Princes et des grands Seigneurs, afin d'avoir occasion de leur parler de leur salut; car il ne s'étoit pas proposé pour fin de cette libérale hospitalité, les seules œuvres de miséricorde corporelle, mais beaucoup plus celles de la miséricorde spirituelle, comme de donner de bons conseils à son prochain, de l'édifier par de saints exemples, de lui enseigner les voies du Ciel, et de contribuer à son salut par tous les moyens qui lui seroient possibles. Ce qu'il tâchoit de faire à toutes sortes de personnes, mais particulièrement aux grands Seigneurs qui souvent en ont le plus besoin. Il logea jusques à deux fois le prince André Battori, neveu du Roi de Pologne Etienne Battori, avec plus de cinquante chevaux de son train ; le prince Pierre Caétan, lorsqu'il passa à Milan pour aller en la guerre de Flandre ; le comte Annibal Altaemps, et plusieurs fois les Princes de Gonzague qui étoient suivis d'une grande Cour. Dans ces occasions il invitoit ordinairement les principaux Sei-

gneurs de Milan pour leur tenir compagnie ; et sans excéder les termes de la modestie Ecclésiastique , ni rien faire qui approchât du luxe et des excès des gens du siècle , il les régaloit à table et dans leurs chambres avec tant de libéralité , qu'ils en étoient charmés, et qu'ils ne s'en alloient jamais qu'avec un désir de revenir encore une autre fois pour jouir de la même consolation.

Il prenoit plaisir de les faire manger dans le Réfectoire commun de toute sa Maison , et de faire lire pendant le repas quelque livre de piété , afin d'introduire , s'il pouvoit, ce saint usage , particulièrement chez les Cardinaux et les Evêques , dont plusieurs ont depuis imité cet exemple. Il témoignoit une affection particulière aux Seigneurs Suisses et Grisons , afin de les gagner pour établir plus facilement la foi Catholique dans leur pays , dont une partie est infectée de l'hérésie. Il leur témoignoit une grande honnêteté , et quand il se trouvoit avec eux , il mangeoit quelquefois des viandes dont il se privoit ordinairement par mortification , et il buvoit même du vin par complaisance pour s'accommoder à leur humeur , et par ce moyen il en gagna plusieurs à Dieu , même des principaux du pays ; de sorte qu'il pouvoit dire avec l'Apôtre , *Factus sum omnia omnibus , ut omnes Christo lucrifaciam.*

Il avoit continuellement dans sa maison une multitude d'étrangers et de pauvres Pélerins tant séculiers qu'Ecclésiastiques , lesquels attirés par la réputation de sa charité , venoient de tous côtés , particulièrement d'Allemagne , de Flandre , d'Angleterre , d'Ecosse , et de plusieurs autres Provinces delà les Monts , dont la plupart alloient au Collége que Grégoire XIII a fondé à Rome pour y faire étudier les pauvres jeunes gens de ces pays, afin qu'après avoir fait leurs études, et qu'étant Prêtres, ils retournassent en leurs pays pour y travailler au salut des ames , et y conserver la foi Catholique. Comme Milan est l'une des plus belles et des plus grandes villes d'Italie,

et qu'elle est sur le chemin de Rome, la plupart y passoient en allant et en revenant, de sorte que quelquefois il avoit jusques à trente ou quarante étrangers. Il témoignoit une affection particulière à ceux qui retournoient du Collége dont nous venons de parler, et il les animoit à soutenir courageusement la foi dans leur pays ; il leur offroit de l'argent, quand ils en avoient besoin pour achever leur voyage, et il leur donnoit des avis très-utiles pour travailler saintement au salut des ames.

Le bruit de cette hospitalité se répandant de jour en jour de tous côtés, fut cause que plusieurs Gentilshommes et autres Seigneurs vinrent exprès à Milan de fort loin, pour être témoins de tout ce qu'on disoit de la sainteté de sa vie, et profiter de ses bons exemples et de ses saints avis, lui proposant souvent plusieurs doutes et affaires importantes. Il les recevoit tous avec beaucoup d'honnêteté et de charité, et ne manquoit jamais de donner ordre pour les traiter conformément à leur condition. Quoiqu'il fût continuellement accablé d'une infinité d'affaires, il vouloit pourtant que tous les soirs son Maître d'Hôtel lui apportât les noms de tous les étrangers qui étoient logés chez lui. Mais ce qui surpasse toute admiration, c'est qu'encore qu'il y eût tous les jours un très-grand nombre d'hôtes, la paix et le silence y étoient aussi exactement observés que s'il n'y eût eu que les domestiques. Il prenoit plaisir de les faire assister à tous les Exercices spirituels de sa Maison, comme à l'oraison, à la proposition des points de la méditation, aux conférences spirituelles, et à tous les autres exercices, afin d'inspirer aux Evêques et aux autres Ecclésiastiques le désir de pratiquer la même chose chez eux. Quand il étoit à Rome, il exerçoit la même hospitalité dans la Maison de son titre de Sainte-Praxède ; et on fut surpris de la multitude de Pélerins qu'il y logea l'année sainte mil cinq cent soixante-quinze pendant le Jubilé, non-seulement des Milanois, mais encore des autres nations, et particu-

lièrement des Suisses et des Grisons Catholiques.

Le nombre en fut si grand, que les Commis des gabelles pour l'entrée des vivres, ne pouvant concevoir que dans la maison d'un Cardinal, on consommât tous ceux qu'on faisoit passer sous son nom, crurent qu'on les trompoit, parce que tout ce qui entre dans Rome sous le nom des Cardinaux ne paie point de gabelle, et ils s'en plaignirent aux premiers Officiers pour y mettre ordre. Le Président accompagné de quelques autres Officiers alla trouver le Cardinal pour le prier de prendre garde que ses domestiques ne se servissent de son autorité pour faire entrer beaucoup de vivres dans la ville sans rien payer, ce qui leur portoit un notable préjudice. Il les reçut fort honorablement, et pour les délivrer de tout soupçon, il fit apporter les livres des comptes de sa Maison, et ils trouvèrent qu'ils étoient entièrement conformes aux leurs, et qu'il n'y avoit aucune tromperie; et comme ils ne pouvoient pas concevoir qu'il consommât tant de vivres dans sa Maison, son train n'étant pas extraordinaire, il leur montra encore la dépense de chaque jour; car on avoit soin de marquer exactement tous les étrangers qu'on y recevoit, et il se trouva de compte fait, qu'il en avoit logé jusques à trois cents dans un seul mois. Ces Officiers furent extrêmement surpris, et encore plus édifiés de la grande libéralité de ce saint Cardinal.

Ceux qui avoient soin de ses affaires temporelles, voyant qu'outre les aumônes et les dépenses extraordinaires dont il ne pouvoit pas se dispenser, le nombre des étrangers augmentoit de jour en jour, lui représentèrent si souvent qu'ils ne croyoient pas que son revenu y pût suffire, qu'à la fin il résolut d'assembler ses principaux amis pour en savoir leur sentiment, leur proposant d'un côté la dépense qu'il faisoit, et de l'autre les avantages de la vertu de l'hospitalité; et après plusieurs raisons de part et d'autre, il conclut lui-même que le meilleur étoit d'exercer la charité, et que Dieu par sa bonté pour-

voiroit au reste. Lorsque le Préfet de sa Maison apporta ses livres de comptes en présence de ce Président des gabelles, il lui représenta aussi qu'il ne pouvoit pas fournir davantage à la dépense qui étoit nécessaire pour loger tant d'étrangers, et qu'il étoit nécessaire d'y apporter quelque modération : *C'est le propre d'un Evêque*, dit le saint Cardinal, *de pratiquer l'hospitalité ; et l'empêcher de s'acquitter de ce devoir, c'est le priver de la plus grande gloire qu'il puisse avoir devant Dieu et devant les hommes.* Il fut si éloigné de diminuer cette dépense, que la dernière année de sa vie il fit dessein de l'augmenter encore beaucoup plus, voulant que tous les Ecclésiastiques de son diocèse logeassent dans sa Maison toutes les fois qu'ils viendroient à Milan.

Il brûloit d'un si grand désir de voir la discipline Ecclésiastique rétablie dans son Clergé, qu'il ne pensoit continuellement qu'à trouver les moyens d'y réussir. Il fit quantité de saintes Ordonnances sur les devoirs des Pasteurs envers leurs peuples, sur leur conversation, sur leurs habits, sur l'administration des Sacremens, sur leurs tables, sur la manière dont ils devoient vivre en leurs Paroisses et en leurs maisons. Et pour leur ôter toute occasion de se relâcher dans l'observance d'une si sainte discipline, il leur défendit de loger dans les cabarets, quand ils viendroient à Milan, et il leur fit préparer une maison bien meublée auprès de son Palais Archiépiscopal, dans laquelle il établit des personnes de bon exemple avec de saintes Ordonnances ; de sorte qu'on y vivoit dans une observance aussi régulière qu'en plusieurs Couvents ; car on y lisoit pendant tout le repas, particulièrement durant les Conciles, lorsque le nombre des étrangers étoit plus grand. Il vouloit qu'on ne payât les viandes que ce qu'elles coûtoient précisément ; ce qui fut d'un grand profit aux pauvres Ecclésiastiques de la campagne.

Mais depuis, la charité s'étant encore beaucoup augmentée en lui, il voulut les loger tous dans sa Maison, et pour cet effet il commanda au sieur An-

toine Séneca, préposé de sa Maison, de faire provision de tous les meubles nécessaires. Dans le temps qu'on commença à exécuter ce projet, Notre-Seigneur le retira de ce monde pour lui donner la récompense de tous ses travaux. Lorsqu'on lui représenta que tout son revenu ne suffiroit pas pour faire une si grande dépense, il répondit qu'à quelque prix que ce fût il vouloit le faire, à cause des grands avantages qu'en recevroit son Clergé, lequel étant gagné par cet acte de charité se rendroit plus soumis à ses Ordonnances; que cela seroit cause que plusieurs Ecclésiastiques ne viendroient pas à Milan sans cause légitime, qu'ils ne s'y arrêteroient qu'autant que leurs affaires le demanderoient, qu'ils éviteroient plusieurs occasions de péché, qu'ils apprendroient par les bons exemples qu'ils verroient dans la Maison Archiépiscopale, la manière dont ils devroient se comporter chez eux et conduire les peuples dont ils seroient chargés, et qu'enfin il auroit par ce moyen un Synode presque continuel dans son Archevêché, lequel lui donneroit occasion de s'entretenir avec ses Curés de leur salut, et de leur apprendre à pratiquer eux-mêmes l'hospitalité, et à se loger les uns les autres dans son diocèse, ainsi que la plupart le faisoient déjà; car quelques-uns avoient défendu même aux cabaretiers de leurs Paroisses, de loger aucun Ecclésiastique, afin qu'ils pussent les retirer dans leurs Maisons Curiales à l'imitation de leur saint Prélat.

CHAPITRE XXVII.

Mépris que saint Charles avoit pour les biens de la terre, et son amour pour la pauvreté.

La vie de saint Charles faisoit assez connoître à tout le monde, combien il avoit l'esprit détaché des biens de la terre, puisqu'en effet il en avoit si peu d'estime, qu'on n'a jamais pu remarquer qu'il eût

de l'attache pour la moindre chose du monde. Il vivoit au milieu des grandeurs et des palais les plus superbes, dans un esprit de pauvreté aussi grand que les Religieux les plus réformés; et l'on peut dire même que cet esprit de pauvreté a été plus parfait en lui, si l'on en juge par la renonciation volontaire qu'il fit de tant d'Abbayes et de Principautés, de terres et de revenus considérables, dont tout le monde fut surpris d'admiration.

Il avoit si peu d'amour pour l'argent, qu'il ne vouloit ni le toucher, ni le voir, si ce n'étoit pour faire l'aumône aux pauvres, et il ne pouvoit souffrir qu'on gardât chez lui des sommes notables, croyant que cela étoit indigne d'un Evêque, et qu'il valoit mieux qu'il eût des dettes, que d'avoir trop d'argent. On apporta un jour dans sa chambre quarante mille écus du prix de sa principauté d'Oria, parce qu'il falloit qu'il en fût fait mention dans le contrat de vente; mais d'abord qu'on commença à les compter, il s'en alla dans une autre chambre, et il commanda qu'aussitôt après que le contrat seroit achevé, on les emportât hors de sa maison pour les distribuer en des lieux de piété. Pouvoit-il témoigner un plus grand mépris des biens de la terre, que de renoncer à tant de Seigneuries et de Châteaux qu'il avoit reçus de sa Maison? car lorsqu'on lui ôta la forteresse d'Arone, qui est le fief le plus noble de l'Etat de Milan, où il y a toujours une forte garnison, à cause qu'elle est sur les frontières du Milanois, il n'eut jamais la moindre pensée de faire aucune instance auprès du Roi Catholique pour qu'elle lui fût rendue; et quand il apprit que le Souverain Père Grégoire XIII avoit dessein d'en écrire au Roi d'Espagne pour se plaindre de cette injustice, il le pria de n'en prendre pas la peine, et d'employer plutôt son crédit auprès de Sa Majesté, pour défendre les droits de son Eglise.

Ses domestiques et tous ceux qui ont eu l'honneur de le connoître n'ont jamais remarqué qu'il eût aucune affection pour tout ce qu'il possédoit; il témoi-

gnoit un si grand dégoût des biens de la terre, qu'il ne pouvoit presque en entendre parler ; et lorsque son Econome étoit obligé de lui communiquer ce qui regardoit son emploi, il falloit qu'il attendît qu'il fût à la campagne, et encore étoit-il facile de remarquer la violence qu'il se faisoit de s'entretenir d'un semblable sujet. Il ne se privoit pas seulement de tout ce qui auroit pu flatter ses sens, et donner quelque relâche à son esprit, comme de voir des Palais superbes, de beaux jardins, et quantité d'autres choses qu'on estime dans le monde : ce qui est plus admirable, c'est que quand il se trouvoit dans ces occasions de satisfaire sa curiosité, il se mortifioit tellement, qu'il ne levoit pas seulement les yeux pour les regarder.

Le sieur Alexandre Simonète, Milanois, Prélat d'un grand mérite, et qui a rendu de grands services au saint Siége, le retint un jour entier dans un lieu de plaisance, appelé Castellaccio, à trois ou quatre lieues de Milan : ce lieu est charmant à cause de la grandeur et de la beauté des jardins, où il y a des allées à perte de vue, et de très-belles fontaines ; quoiqu'il soit situé dans une plaine, il est pourtant environné de plusieurs collines émaillées de fleurs, qui font un aspect agréable. On y fit entrer saint Charles par les jardins, afin de lui donner occasion de quelque divertissement par la vue de tant de beautés charmantes, mais il ne tourna pas seulement la tête pour les regarder, sinon une fois de mon côté pour me dire, *Voilà un beau lieu.* Il alla droit au logis, d'où il ne sortit que le lendemain matin, pour aller dire la Messe à la chapelle qui est dans les jardins, et après son action de graces il retourna dans son appartement, sans s'arrêter un seul moment pour y regarder la moindre chose. Tous ceux qui en furent témoins, ne purent assez admirer le détachement qu'il avoit pour tout ce que le monde estime le plus.

Il fit encore la même chose, passant un jour à

Caprarole, qui est une très-belle Maison de plaisance des princes de Farnèse ; car il ne sortit jamais de sa chambre pour voir ni les bâtimens, ni les jardins, ni toutes les autres raretés qui sont incomparables dans ce lieu ; et un Prélat voulant lui en parler avec admiration, il lui répondit, comme si ce discours lui eût déplu, *Il faut bâtir des maisons éternelles dans le Ciel.* On lui dit un jour à Vigevane qu'il auroit besoin d'avoir un jardin à Milan, proche de son Palais Archiépiscopal, semblable à celui de l'Evêque de cette ville ; pour y prendre l'air, et se relâcher quelquefois de ses grandes fatigues ; il repartit : *Le jardin d'un Evêque doit être l'Ecriture sainte.*

En passant par le Duché de Viterbe, le cardinal Gambara le logea dans son palais de Bagnéïa, et le fit entrer par les jardins qui sont très-beaux ; il lui montra tantôt une rareté, tantôt une autre, pour la lui faire admirer : mais le saint Cardinal qui avoit l'esprit occupé à des choses plus saintes, ne lui répondit pas un seul mot ; enfin, étant comme ennuyé du discours peu ecclésiastique de son hôte, il lui dit : *Monseigneur, vous auriez beaucoup mieux fait d'employer votre argent à faire bâtir un Monastère de religieuses.*

Ce grand mépris qu'il avoit pour toutes les choses de la terre, l'avoit élevé à un tel degré de perfection, que, comme dit le Père Panigarole dans son Oraison funèbre, il ne se servoit de tous ses biens que comme un petit chien dans la maison de son maître, c'est-à-dire, qu'il se contentoit d'un peu de pain, d'eau et de paille, pour satisfaire la nécessité, prenant encore du nécessaire le moins qu'il pouvoit ; et quoiqu'il logeât souvent chez lui des Evêques, des Princes et d'autres grands Seigneurs, il ne vouloit pourtant jamais qu'il y eût rien dans sa Maison qui ressentît le luxe, afin de faire connoître à tout le monde, que même dans la Cour des Cardinaux on peut pratiquer l'humilité, la pauvreté et toutes les autres vertus chrétiennes sans aucun danger de faire

tort à sa dignité : au contraire tous ceux qui logeoient chez lui en étoient beaucoup plus édifiés, que si les chambres eussent été ornées de riches tapisseries et de meubles précieux ; et le peuple de Milan y étoit tellement accoutumé, que, quand il voyoit d'autres Prélats s'accommoder aux vanités du siècle, il en étoit scandalisé.

Il avoit un si grand amour pour la pauvreté, qu'il ne paroissoit jamais plus content que lorsqu'on venoit lui dire le besoin extrême de sa Maison, principalement lorsqu'après avoir donné aux pauvres tout ce qu'il avoit, il étoit contraint d'envoyer demander l'aumône par la ville pour les secourir : et si sa dignité le lui eût permis, il seroit allé volontiers lui-même de porte en porte la demander. Il avoit déjà les mêmes sentimens, lorsqu'il étoit à Rome au milieu des grandeurs, du temps du Pontificat de son oncle ; car quoiqu'alors il eût cent mille écus de revenu, il ne parut pourtant jamais y avoir la moindre attache ; au contraire il étoit si libéral envers les pauvres et les églises, qu'il étoit toujours chargé de plusieurs dettes.

Il tâcha d'inspirer cet esprit de pauvreté à tous ses Ecclésiastiques, et de leur donner un grand mépris pour les richesses ; car de tous les vices il n'y en avoit point qu'il crût plus indigne d'une personne consacrée à Dieu que l'avarice : et c'est pour cet effet qu'il fit plusieurs Ordonnances pour faire cesser l'abus où l'on étoit de prendre de l'argent pour l'administration des Sacremens. Il reprenoit fortement les Ecclésiastiques et même les Evêques qu'il connoissoit être attachés à leurs intérêts.

Une Abbaye étant vacante dans un diocèse de sa Province, l'Evêque du lieu lui envoya un courrier exprès pour le prier d'employer son crédit auprès du Souverain Pontife pour unir cette Abbaye à son Evêché, qui étoit de peu de revenu. Il lui fit réponse qu'il lui rendroit tous les services possibles pour l'assister dans les besoins spirituels de son diocèse, mais

que pour en augmenter le revenu, il n'en parleroit jamais; qu'il ne croyoit pas que cela fût nécessaire; que puisque plusieurs de ses Prédécesseurs, parmi lesquels il y avoit des Saints, s'étoient contentés de ce même revenu, il pouvoit bien s'en contenter. Il ajouta encore que cette Abbaye avoit été fondée pour une autre fin, et avoit une obligation particulière; et il lui cita l'exemple de saint Augustin, qui demandoit à Dieu qu'il ôtât de son cœur l'amour des richesses, à cause qu'elles avoient un attrait violent pour retirer l'homme de l'amour de Dieu et de l'affection des exercices spirituels; et à la fin il lui dit qu'il auroit mieux fait de donner aux pauvres ou à quelque église les soixante écus qu'il avoit dépensés pour son courrier, que de le lui envoyer; que l'emploi en auroit été plus juste et plus utile pour son salut.

CHAPITRE XXVIII.

Grandes aumônes de saint Charles.

On peut dire de saint Charles qu'il eut, dès son berceau, de la miséricorde pour les pauvres, et même qu'il l'hérita de son père, qui fut un Gentilhomme fort charitable. Nous avons déjà vu comme dans sa jeunesse il se plaisoit extrêmement à faire des aumônes, mais cette vertu s'augmenta en lui avec les années; et les grandes charités qu'il fit à Rome durant le Pontificat de son oncle ne furent rien en comparaison de celles qu'il fit depuis. Après la mort de son frère, il hérita de plusieurs meubles, statues, médailles et peintures de grand prix, qu'il vendit, et dont il fit une somme d'argent fort considérable, qu'il employa à marier de pauvres filles. Un jour il en fit assembler une centaine, qu'il envoya en procession à Sainte-Marie-Majeure, où après avoir dit la sainte Messe, il les fit toutes passer deux à deux pardevant lui, et donna à chacune sa dot pour se ma-

rier. Il fit aussi vendre une partie de son argenterie, et en distribua l'argent en plusieurs lieux de piété. Il avoit coutume de dire, en rapportant l'exemple de son frère, qui étoit mort à la fleur de son âge, que ceux-là étoient de grands fols qui amassoient sur la terre des trésors qui devoient périr; mais que ceux qui, suivant la doctrine que Notre-Seigneur nous a enseignée dans son Evangile, amassoient des trésors dans le Ciel dont ils jouiroient éternellement, étoient les plus sages.

Lorsqu'il vint à Milan pour y résider, il y trouva une grande pauvreté en plusieurs familles, et pour les secourir il fit vendre à Venise, à Rome et à Milan quantité de meubles précieux et d'argenterie, dont il retira jusques à trente mille écus qu'il distribua entièrement. Outre cela il vendit encore sa principauté d'Oria dans le Royaume de Naples, dont il eut quarante mille écus. Il arriva que le sieur César Spéciane, préposé de sa Maison, faisant le mémoire pour les distribuer aux pauvres, alla jusques à quarante deux mille écus, et ayant ensuite reconnu son erreur, il en avertit le saint Cardinal pour corriger son mémoire, mais il lui fit réponse que cette erreur étoit trop avantageuse aux pauvres pour l'effacer; et ainsi il donna une seule fois en aumônes, jusques à quarante-deux mille écus. Il établit une aumône ordinaire de deux cents écus par mois, pour être distribués par un de ses Aumôniers en plusieurs lieux de piété. Cet Aumônier s'appeloit Jules Petruccius; il étoit de Sienne, et il est mort depuis peu à Rome âgé de quatre-vingt-six ans. C'étoit un Prêtre de grande piété et très-propre pour l'emploi auquel saint Charles l'avoit destiné. Il avoit un Catalogue de tous les pauvres qu'il pouvoit découvrir, et il leur étoit si charitable, que souvent le Préfet de la Maison du saint Cardinal se venoit plaindre à lui des aumônes excessives qu'il faisoit; car il lui avoit donné pouvoir de prendre auprès de son Econome tout l'argent dont il auroit besoin pour assister les pau-

vres. Quand ce Préfet vouloit s'en plaindre à saint Charles, il ne l'écoutoit pas, et lui disoit seulement, que c'étoit de cette manière qu'il falloit se comporter envers les pauvres. Il établit un second Aumônier, pour avoir soin des pauvres honteux et les assister en secret. Il voulut encore qu'on lui donnât tout l'argent qu'il demanderoit, à cause du grand nombre de personnes, principalement de veuves et de filles à marier qu'il auroit à secourir; par ce moyen il soulagea la pauvreté de quantité de personnes de condition, qui n'osoient pas découvrir leurs misères, et il n'y eut pas jusques au sieur Thomas Marin qui, dans le temps de sa disgrace, n'en fût assisté. Il ne renvoyoit jamais un pauvre, sans lui donner l'aumône, et pour ce sujet il avoit coutume de porter sous son rochet une bourse pour faire l'aumône lui-même, lorsque ses deux Aumôniers ne l'accompagnoient pas. Car il ne croyoit pas qu'un Evêque, qui doit être le père des pauvres, en dût jamais laisser passer un seul sans l'assister; ainsi il y avoit toujours trois bourses ouvertes dans sa Maison pour les pauvres, au lieu que pour son service il n'y en avoit qu'une seule.

La princesse Virginie de la Rovère, veuve du comte Fédéric son frère, lui légua par son testament vingt mille écus, pour satisfaire à ce qu'elle croyoit lui devoir. Aussitôt qu'il eut appris cette nouvelle, il en fit cession à plusieurs lieux de piété, sans en réserver un seul denier pour lui. Quand il survenoit quelque nécessité publique extraordinaire, il redoubloit ses aumônes, ainsi que nous avons vu qu'il le fit dans la cherté de l'année mil cinq cent soixante-dix, du temps de la Peste, et en plusieurs autres occasions. Il gardoit la même conduite envers les personnes particulières et les Maisons de piété, où il employoit de grandes sommes d'argent. Il ne regardoit jamais au fond de sa bourse, ni ne s'informoit point de son Econome s'il avoit de l'argent; il ne pensoit qu'à soulager les pauvres qui étoient dans

le besoin ; ce qui étoit cause qu'il se trouvoit souvent sans argent. Son Econome voulant empêcher cet inconvénient, le pria de limiter ses aumônes afin qu'il pût savoir ce qu'il y dépenseroit ; mais le saint Cardinal qui ne pouvoit se résoudre à en rien retrancher, lui fit réponse que la charité n'avoit point de bornes ni de limites, et que les aumônes qui en sont les effets n'en devoient point aussi avoir. Lorsqu'il manquoit d'argent pour faire l'aumône, il avoit coutume d'en envoyer emprunter chez les principaux de Milan, qui ne lui en refusoient pas ordinairement en semblables occasions. Mais le plus surprenant fut de voir, dans le temps de la Peste, ses Ecclésiastiques, quoique Gentilshommes, aller de porte en porte par la ville avec une besace sur l'épaule pour demander l'aumône.

Quand il se trouvoit privé de tous moyens, il avoit recours à l'oraison pour prier Notre-Seigneur de ne point l'abandonner, et il en a vu des effets admirables ; car souvent des personnes de toutes sortes de conditions, bourgeois, marchands et nobles lui envoyoient en secret des sacs d'argent, afin qu'il les distribuât lui-même aux pauvres, ainsi qu'il le jugeroit à propos ; ce qui lui étoit de très-grand secours, de même que cette pension d'Espagne, qui fut la seule qu'il se réserva lorsqu'il renonça à tous les grands revenus qu'il possédoit. Quelquefois ses amis le blâmoient de s'en être démis, ayant tant d'occasions d'en soulager les pauvres, comme il faisoit de celui qu'il avoit conservé ; mais il leur répondoit agréablement, qu'il étoit beaucoup plus généreux de donner l'arbre avec les fruits, que de ne donner que les fruits seulement. Du temps de la Peste de Milan, lorsqu'il avoit soixante ou soixante-dix mille pauvres à nourrir d'aumônes, le sieur Séneca lui dit qu'il auroit bien fait de conserver tous les Bénéfices et les autres biens qu'il avoit quittés, afin d'avoir de quoi assister tous ces pauvres ; mais il lui répondit qu'il ne s'en repentoit en aucune manière, à cause

du danger où il étoit pour sa conscience, touchant l'obligation de les distribuer aux pauvres, et le compte rigoureux qu'il lui auroit fallu en rendre au jugement de Dieu : qu'il étoit très-content de l'avoir fait, pour se délivrer du scrupule qu'il avoit de garder tant de superflu ; et il ajouta à la fin, qu'un Evêque devoit se contenter du revenu de son Eglise, et lui être fidèle comme à sa véritable épouse.

Il avoit une si grande charité pour les pauvres, que, pour les soulager, il s'étoit lui-même réduit à une manière de vivre et de s'habiller très-simple. Il ne prenoit pour sa nourriture que ce qui étoit absolument nécessaire, se contentant de pain et d'eau ; il ne couchoit que sur de la paille, et ses habits étoient d'une étoffe très-vile, tant à cause de l'affection qu'il avoit pour la pauvreté, qu'afin d'avoir davantage de quoi faire l'aumône. Lorsqu'on lui donnoit des habits neufs, qui coûtoient plus cher qu'il ne l'avoit ordonné, il ne vouloit point les porter, et il les envoyoit à l'hôpital des pauvres vieillards. Ses Camériers avoient toutes les peines du monde à lui faire prendre des bas ou d'autres habits de dessous qui fussent neufs, quoique ceux dont il se servoit fussent tout usés et rompus, tant il avoit d'amour pour la sainte pauvreté. Enfin il voulut terminer sa vie par un témoignage éternel de sa charité envers les pauvres, en faisant héritier de tous les biens qu'il possédoit, le grand hôpital de Milan : il regarda les pauvres comme ses enfans, et il crut qu'il n'avoit point de parens qui lui fussent plus proches pour être ses héritiers. Nous lui avons ouï dire plusieurs fois, que s'il avoit pu, il lui auroit encore donné tous ces grands biens qu'il tenoit de sa Maison ; mais que les lois des Fidéicommis et des Substitutions ne le lui permettoient pas ; cependant cela n'a pas empêché qu'après avoir payé toutes ses dettes, l'hôpital n'en ait eu encore de grandes sommes. Et l'on croit que son exemple a porté depuis plusieurs Ecclésiastiques et séculiers à faire la même chose, entre lesquels

les principaux ont été le cardinal Augustin Cusan, et Monseigneur Gaspar Visconti qui lui succéda immédiatement à l'Archevêché de Milan.

CHAPITRE XXIX.

La science de saint Charles.

ENTRE les talens extraordinaires dont la divine Providence enrichit saint Charles, celui de la science ne fut pas des moindres. Dès son enfance il fit paroître une grande inclination pour les Lettres, et lorsqu'il fut un peu avancé en âge, on l'envoya étudier en l'Université de Pavie; il s'y appliqua si fortement, que se privant de toutes sortes de divertissemens afin d'avoir plus de temps pour étudier, il en tomba dans une griève maladie. Lorsqu'il fut guéri, il continua les mêmes exercices, joignant la piété à la science, et ne travaillant pas moins pour acquérir l'une que l'autre; de sorte qu'il devint le modèle de tous ses condisciples. Quand il fut chargé de toutes les affaires de l'Eglise, sous le Pontificat de son oncle, ne pouvant trouver du temps pendant tout le jour pour étudier, il en retranchoit sur son sommeil; et il établit de plus cette célèbre Académie des plus savans et des plus spirituels de Rome, qu'on appelle *les Nuits Vaticanes*, dans laquelle on vit fleurir les belles sciences par les discours relevés que chacun faisoit à son tour sur les sujets qu'on lui donnoit. Ce jeune Cardinal évitoit par ce moyen l'oisiveté de la Cour, et se perfectionnoit dans les sciences morales. Son exemple excita plusieurs Prélats à s'appliquer à l'étude des Belles-Lettres, et l'Eglise en a reçu dans la suite de grands services, parce qu'il est sorti de cette Académie plusieurs personnes d'un rare mérite et d'une vertu extraordinaire, entre lesquels il y a quantité de Cardinaux et d'Evêques qui ont heureusement réussi dans la conduite des affaires les

plus importantes du saint Siége. A mesure qu'il s'avançoit dans la vertu, il y faisoit proposer des sujets de plus grande piété.

Il considéra que puisqu'il étoit appelé à la conduite d'un diocèse, il étoit nécessaire qu'il eût la science, et particulièrement celle de la Théologie; c'est pourquoi il entreprit de revoir sa Philosophie et d'étudier la Théologie scolastique. Et comme il étoit chargé des affaires de toute l'Eglise, il falloit qu'il dérobât sur son sommeil tout le temps qu'il employoit à l'étude de ces Sciences; de sorte que le plus souvent il ne dormoit que deux ou trois heures de la nuit; ce qui paroissoit surprenant dans un jeune homme qui étoit en la fleur de son âge, et au plus haut degré d'honneur où il eût pu aspirer. Ces grandes études ne l'empêchoient pas de donner tous les jours quelque temps à l'oraison mentale, à laquelle il ne manquoit jamais, quelques affaires qui lui survinssent. Dieu a voulu faire connoître par son exemple à tous ceux qui sont chargés de la conduite des peuples, que quelques affaires importantes qu'ils aient, ils ne doivent jamais abandonner un seul jour l'exercice de la méditation ni l'étude; parce que ce sont les moyens les plus propres pour réussir dans leurs desseins, et attirer la bénédiction du Ciel sur tout ce qu'ils entreprennent.

Quand il fut résidant à Milan, il s'appliqua à l'étude de l'Ecriture sainte, des saints Pères, et de l'Histoire ecclésiastique, et il y donnoit pour le moins trois ou quatre heures tant du jour que de la nuit, même dans le temps de ses Visites, et pour cet effet il faisoit porter avec lui deux caisses de livres, lesquelles s'ouvroient par les côtés, en sorte qu'il pouvoit prendre tel livre qu'il vouloit, sans toucher aux autres. Quoiqu'il eût un grand attrait pour l'étude, cependant il prenoit garde qu'elle ne lui fût pas un obstacle à s'acquitter de son devoir, et ne l'empêchât de donner tout le temps qui étoit nécessaire aux affaires de son diocèse. Il avoit coutume de dire ces

belles paroles : *Que nous ne devons aimer l'étude qu'autant que les emplois nous le permettent, et n'y donner que le temps qui nous reste après avoir fait notre devoir. Qu'il ne faut jamais abandonner les affaires qui nous sont d'obligation, pour avoir plus de temps d'étudier ; mais qu'au contraire, il faut souvent retrancher sur nos études le temps qui est nécessaire pour nous acquitter de nos obligations.*

Quoique sa principale étude fût celle des sciences dont nous avons déjà parlé, dans lesquelles il fit un tel progrès, qu'il pouvoit passer pour un des plus savans de son siècle, ainsi qu'on en peut juger par tant de Prédications et de Lettres pastorales pleines de doctrine, par tant de saints Décrets faits pour la réformation du Clergé, et principalement par les sages conseils qu'il donnoit sur toutes sortes d'affaires dans les Congrégations, qu'il tenoit avec tant de prudence, que tous les assistans en étoient charmés ; il se plaisoit encore à l'étude des autres sciences, et il disoit quelquefois, qu'un homme qui ne tâche pas de savoir toutes choses, ne mérite pas une grande louange. Je l'ai vu plusieurs fois faire de très-beaux discours sur la Philosophie morale, à laquelle il s'étoit appliqué avec beaucoup de soin. Il n'avoit acquis toutes ces sciences qu'à force de travail, et il avoit été obligé de se priver de tous les plaisirs et de retrancher la plus grande partie du temps nécessaire pour le sommeil, afin de le donner à l'étude. Plus il avançoit en âge, plus il y prenoit de plaisir ; et sur la fin de sa vie il en étoit venu jusques à ce point que d'étudier ordinairement six heures avant que de dire la Messe.

En peu de temps il lisoit beaucoup, ce qui donnoit lieu de dire qu'il dévoroit les livres ; car d'un seul coup d'œil il parcouroit une page d'un livre. Sa fin principale n'étoit pas de devenir plus savant, mais d'apprendre les moyens de gouverner saintement son église, et d'être utile au prochain. Il a été facile de remarquer qu'il n'employoit toute sa science

que pour établir une parfaite réforme parmi son peuple ; et c'est ce qui l'a porté à faire tant de Décrets, d'Ordonnances et d'Instructions toutes pleines de l'esprit de Dieu et d'une sainte prudence, à écrire de sa propre main tant de livres de Sermons, avec une disposition admirable, que l'on conserve encore à présent dans la magnifique Bibliothèque Ambrosienne de cette ville, fondée pour le public par le cardinal Féderic Borromée, dans lesquels on voit de quel feu brûloit son cœur pour la réformation des mœurs et le rétablissement de la discipline ; et nous espérons qu'un jour on les donnera au public avec quantité d'autres ouvrages de ce grand Saint, entre autres celui qu'il a intitulé la Forêt Pastorale, *Sylva Pastoralis*, qui est un recueil qu'il a fait avec beaucoup d'étude et de travail de l'Écriture sainte et des Pères pour l'usage des Pasteurs.

Il ne pouvoit avoir un si grand amour pour les sciences, qu'il n'aimât aussi beaucoup les personnes savantes : il avoit pour elles une estime et une affection extraordinaire, et il leur en donnoit des témoignages assurés dans toutes les occasions qui se présentoient de leur procurer des Bénéfices, ou de les élever aux dignités ecclésiastiques. Ce fut ce même amour pour les sciences qui lui fit établir les Ecoles publiques du Collége de Bréra, fonder tant d'autres Colléges et de Séminaires, ériger tant de Prébendes théologales dans les églises collégiales de la ville et du diocèse de Milan, et prescrire plusieurs réglemens à son Clergé pour l'obliger de s'appliquer à l'étude. De sorte qu'on peut dire qu'il a été le Père des sciences, particulièrement de celles qui concernent la discipline ecclésiastique, puisqu'il les a mises autant en vigueur, qu'elles étoient auparavant méprisées ; car au lieu que lorsqu'il fut élu Archevêque de Milan, les Ecclésiastiques étoient si ignorans qu'à peine la plupart savoient lire ou expliquer la langue Latine ; maintenant au contraire il y a, par son secours, un si grand nombre de Théologiens et de Docteurs,

que non-seulement on en peut remplir les Dignités et les Prébendes théologales des Chapitres, mais encore l'on en envoie dans des Cures de très-peu de revenu. Ainsi on peut très-justement l'appeler le Père et le Réparateur des sciences dans la ville et en toute la province de Milan.

CHAPITRE XXX.

Manière dont saint Charles se comportoit lorsqu'il conféroit quelque Bénéfice.

LA collation des Bénéfices est la fonction la plus dangereuse pour les Evêques ; mais aussi quand ils s'en acquittent dignement, ils procurent un grand bien à l'Eglise, et ils contribuent au rétablissement de la discipline. Saint Charles, qui en connoissoit l'importance, y apportoit toutes les précautions possibles, de peur d'y faire quelque faute qui pût être la cause de la perte des ames. Il avoit un indult très-ample du saint Siége pour conférer tous les Bénéfices de son diocèse ; et pour éloigner toutes les occasions qui auroit pu donner lieu à le tromper, il résolut de n'avoir aucune considération pour les prières, ni pour les recommandations des personnes de qualité, ni même de ses plus proches parens, sachant combien il faut craindre, en de semblables occasions, les simonies et les autres voies injustes avec lesquelles la plupart entrent dans les Bénéfices. Il fut si ferme en cette résolution, que personne n'osoit employer la moindre recommandation sur ce sujet, ne doutant point qu'au lieu de lui servir, elle ne lui portât préjudice. Il ne donna jamais de Bénéfice pour aucun service qu'on lui eût rendu, étant persuadé qu'il n'étoit pas permis à un Evêque de recompenser ses serviteurs du revenu des pauvres ; car c'est ainsi qu'il appeloit les biens ecclésiastiques. Il payoit fort fidèlement ses domestiques, et les récompensoit fort

libéralement lorsqu'il le quittoient, leur assignant quelquefois des pensions considérables sur son patrimoine, mais il ne leur a jamais donné ni à aucun autre de pension sur des Bénéfices. Il étoit extrêmement choqué de cet usage qui est assez fréquent en Italie ; car il ne pouvoit souffrir qu'une personne retirât le revenu d'un Bénéfice où il ne rendoit aucun service, que les paroisses fussent mal desservies, parce que n'ayant presque point de revenu, on avoit peine à trouver de bons sujets pour les remplir, et que ceux qui en étoient pourvus, n'avoient pas de quoi faire la charité aux pauvres, ce qui étoit entièrement contraire à l'intention des Fondateurs, qui n'avoient donné leurs biens aux églises, qu'afin qu'après que les Bénéficiers en auroient pris leur honnête entretien, ils employassent le reste à soulager les pauvres des lieux. Il disoit qu'un Evêque trahissoit son devoir, lorsqu'il consentoit qu'on imposât des pensions sur des Bénéfices qui obligeoient à résidence et qui avoient charge d'ames ; que ces pensions n'étoient permises, en conscience, que lorsqu'un Bénéficier, qui avoit desservi long-temps un Bénéfice, tomboit en quelque infirmité qui ne lui permettoit pas d'y travailler davantage, et qui d'ailleurs n'avoit pas de quoi subsister. Il inspira ce sentiment à tous ceux de sa Cathédrale ; il persuada aussi à tous les Evêques de sa province, de le pratiquer, et il souhaitoit grandement que cet usage pût s'établir dans toute l'Eglise : pour cet effet il en parloit souvent dans ses Conciles provinciaux et en plusieurs autres occasions.

Il étoit si religieux en ce point, qu'il prenoit même garde de ne pas conférer le moindre Bénéfice simple, pour gratifier autant qu'il pouvoit les Chapitres et les pauvres paroisses où un Curé n'avoit pas de quoi subsister, ou bien pour y entretenir des Vicaires quand elles étoient nombreuses. Il en unissoit aussi quelquefois à des dignités, quand elles n'avoient pas de quoi soutenir leur rang, comme il fit à celles de

sa Cathédrale. Lorsqu'il trouvoit de bons sujets qu'il jugeoit utiles à l'Eglise, il leur en conféroit aussi pour leur servir de titre au Sous-diaconat, et lorsqu'ensuite il leur donnoit quelque autre Bénéfice, il vouloit qu'ils se démissent du premier, ne pouvant souffrir qu'un Ecclésiastique eût en même temps deux Bénéfices, même compatibles, à cause de l'obligation étroite qu'ont tous les Ecclésiastiques de fuir l'avarice et la trop grande attache aux biens de la terre, pour être plus susceptibles des lumières du Ciel et servir Dieu avec plus de pureté.

Il n'épargna rien pour établir dans son Clergé ce point important de l'ancienne discipline ecclésiastique, qu'il n'est pas permis de posséder en même temps deux Bénéfices; ce qui ne lui fut pas fort difficile, tant à cause de l'exemple qu'il en donna lui-même, ne retenant de tous les grands Bénéfices qu'il avoit que le seul Archevêché de Milan, qu'à cause de la soumission extraordinaire que la plupart des Ecclésiastiques avoient pour ses Ordonnances. De sorte qu'on regardoit comme des personnes qui n'avoient ni la crainte de Dieu ni l'esprit ecclésiastique tous ceux qui possédoient plus d'un Bénéfice. Ils en avoient même tant de confusion, que lorsque le temps du Synode approchoit, ils faisoient tout ce qu'ils pouvoient et employoient même le crédit des personnes les plus considérables pour obtenir qu'au Synode on ne les appelât que par le nom d'un de leurs Bénéfices : d'où l'on peut juger quel progrès son Clergé avoit fait dans la discipline. Quand il trouvoit de bons sujets qui n'avoient pas de quoi étudier, il leur donnoit des Bénéfices simples, afin de pouvoir achever leurs études; après lesquelles il les pourvoyoit d'autres Bénéfices, et par ce moyen il attiroit au service de son église d'excellens ouvriers.

Il gémissoit souvent de cet abus qui s'est introduit dans l'Eglise, que la plupart des Collateurs considèrent plutôt les intérêts de celui à qui ils donnent un Bénéfice, que les besoins de l'église dont ils le

pourvoient, laquelle souvent, à cause du lieu, du temps ou des habitans, a besoin d'un autre Pasteur plus pieux, plus prudent, plus savant, plus adroit, ou de plus grande autorité pour être utile au salut des ames. C'est pourquoi lorsqu'il étoit obligé de nommer à quelque Bénéfice, il avoit recours à Dieu par l'oraison, afin de choisir une personne qui fût capable de s'en acquitter dignement. Quand il considéroit la vaste étendue de son diocèse, il disoit qu'il avoit besoin de plusieurs ouvriers, qui l'aidassent dans les fonctions Episcopales, comme à prêcher, à administrer les Sacremens, à faire des Visites ; et c'est la fin principale pour laquelle il avoit établit la vénérable Congrégation des Oblats, et qu'il avoit tant de soin de ne conférer les Canonicats et les dignités de sa Cathédrale et des autres Chapitres, qu'à des personnes qui eussent assez de capacité pour s'acquitter dignement des obligations de leurs Bénéfices, et qui pussent lui rendre service dans la conduite de son diocèse.

Il disoit souvent qu'un Evêque ne devoit jamais conférer un Bénéfice en vue du profit et de l'intérêt d'une personne, mais seulement pour le bien de l'Eglise et l'avantage des ames ; que par ce moyen il garderoit la justice, et il éviteroit cet abus qu'il avoit vu en plusieurs, qui n'acceptoient des Bénéfices que pour les remettre à d'autres avec des pensions, ou les donner à des neveux ou autres parens qui en étoient indignes ; ce qu'il appeloit un trafic honteux plutôt qu'une disposition Canonique. C'est pourquoi quand il devoit en conférer quelques-uns, il examinoit les inclinations, les talens et les dispositions de ceux qui se présentoient, afin de reconnoître s'ils y étoient propres, et s'ils pouvoient sans aucune répugnance s'acquitter de toutes les fonctions qui en dépendoient, ayant beaucoup plus d'égard au bien des ames qu'à l'utilité des Bénéficiers.

Il se présenta une occasion de conférer une dignité à un de ses principaux Officiers qui l'avoit servi de-

puis long-temps dans la conduite de son diocèse; mais ayant reconnu plusieurs fois qu'il étoit trop entier dans ses sentimens, il crut que comme il pourroit beaucoup contribuer au rétablissement de la displine, s'il avoit une bonne intention, il pourroit aussi lui nuire grandement, dans le cas contraire, étant à la tête d'un Chapitre. C'est pourquoi, après avoir pensé à cette affaire pendant quinze jours de suite, l'avoir recommandée souvent à Dieu, et en avoir conféré avec les principaux de son Conseil, il le fit appeler, et lui dit que s'il pouvoit être assuré de deux choses, il n'auroit jamais conféré de Bénéfice avec plus de joie, que celui qu'il avoit dessein de lui donner. La première étoit qu'il ne le résigneroit point à un autre; la seconde qu'il favoriseroit en tout ce qu'il pourroit les Archevêques pour la réformation de la discipline ecclésiastique. Il lui répondit fort humblement, que pour la première chose, il étoit convaincu qu'il ne pouvoit en conscience jouir des revenus d'un Bénéfice qu'il n'auroit pas intention de garder; et que pour l'autre, se défiant de soi-même, il prioit Dieu tous les jours qu'il l'ôtat plutôt de ce monde, que de permettre, s'il avoit cette dignité, qu'il s'opposât jamais à la réforme des mœurs du Clergé, et à la discipline ecclésiastique, à laquelle il avoit eu l'honneur de travailler sous lui pendant tant d'années. Le saint Cardinal fut très-consolé de cette réponse, et en même temps il lui conféra cette dignité, qu'il remplit fort heureusement, ayant toujours été très-zélé pour la discipline, et dans une parfaite intelligence avec les Archevêques pour la conduite de son Eglise.

Quoique saint Charles observât exactement les règles des saints Conciles, et particulièrement de celui de Trente, qui ordonne aux Evêques de ne point conférer de Bénéfices qu'au concours, tous ses Ecclésiastiques avoient pourtant une si grande soumission pour lui, que pas un n'y venoit qu'il ne l'eût mandé, étant persuadés qu'il ne manqueroit pas de les pour-

voir conformément à leur capacité, et qu'il savoit mieux ce qui leur étoit propre qu'eux-mêmes ; qu'ils ne pouvoient avoir de marques plus certaines de la vocation divine, que de recevoir un Bénéfice de la main d'un Prélat aussi éclairé et aussi rempli de Dieu qu'il l'étoit ; et lorsqu'un Ecclésiastique avoit obtenu ou recherché un Bénéfice par une autre voie, il étoit regardé avec mépris comme un homme qui n'avoit point l'esprit ecclésiastique. Il y en avoit même plusieurs, qui, à l'imitation de leur saint Archevêque, servoient des Eglises gratuitement par une pure piété, ne voulant accepter aucun Bénéfice en titre. Encore qu'il fût extrêmement consolé de voir de si saintes dispositions dans son Clergé, et qu'il fût convaincu que c'étoit un effet de la grace, il appréhendoit pourtant de ne pas observer assez exactement de son côté le décret du Concile de Trente : c'est pourquoi, afin de se tirer de peine, il voulut en consulter le Pape Grégoire XIII, comme il avoit coutume de faire en tous ses autres doutes. Il lui exposa la manière dont il se comportoit : le Pape loua beaucoup les dispositions saintes du Clergé de Milan, reconnut qu'un tel progrès dans la discipline Ecclésiastique ne provenoit que du soin avec lequel leur saint Prélat les élevoit, et lui permit de continuer toujours comme il avoit commencé. Voici donc quel étoit l'ordre qu'il avoit coutume de garder dans la collation des Bénéfices, pour n'y point faire de fautes.

Il prenoit de temps en temps les noms de tous les Clercs qui avoient l'âge pour être pourvus ; il vouloit que les Recteurs des Colléges et des Séminaires lui donnassent un mémoire de ceux qui étoient sous leur conduite, et les Visiteurs de la ville et du diocèse, un autre de ceux qui étoient dans leur ressort. Il les distinguoit tous en quatre classes, conformément à leur capacité, et il en faisoit lui-même l'examen. La première étoit des personnes les plus savantes, lesquelles étoient destinées pour remplir les

principales Dignités, et les trois autres étoient des moins capables, pour les Bénéfices peu considérables. Il n'admettoit personne au Sacerdoce, qu'il n'eût la science nécessaire pour être admis dans l'une ou dans l'autre de ces classes. Lorsqu'il y avoit quelque Bénéfice vacant, et que personne ne s'étoit présenté ou n'avoit fait écrire son nom selon les Ordonnances, il assembloit les Préfets et les Visiteurs de la ville, pour tenir un Conseil avec eux sur l'état et les besoins de ce Bénéfice, qu'il réduisoit dans le rang de l'une ou de l'autre de ces quatre classes; ensuite il prenoit son livre, qu'il portoit toujours avec lui, où les noms de tous les Clercs qui étoient à pourvoir étoient distingués selon leurs qualités et leurs études de Théologie, de Droit canon et des autres sciences, et avec l'avis de son Conseil il choisissoit celui qui étoit le plus propre pour ce Bénéfice, eu égard à son âge, à sa science, à sa santé et à ses bonnes mœurs.

Quoiqu'il eût une parfaite connoissance de tous les Ecclésiastiques de son diocèse, jusques à savoir leurs noms et leurs surnoms, et qu'il pût par conséquent en faire le choix beaucoup mieux que tout autre; cependant il se défioit toujours tellement de lui-même, que jamais il n'osoit en pourvoir un seul, qu'auparavant il n'eût consulté plusieurs autres Ecclésiastiques des plus sages et des plus éclairés, ayant une idée si haute de l'importance de cette action, qu'il ne croyoit pas qu'il dût y apporter moins de précautions qu'à former des Décrets pour ses Synodes ou pour ses Conciles. Après qu'il les avoit choisis, il les faisoit avertir pour venir à l'examen. Cette conduite consoloit extrêmement tous ceux qui étoient pourvus, se réjouissant de ce qu'ils étoient ainsi appelés aux Ministères ecclésiastiques sans qu'ils eussent rien fait pour cela, et de ce que leur élection avoit toutes les marques d'une vocation qui venoit uniquement de Dieu : ce que le saint Cardinal souhaitoit principalement.

Après qu'ils avoient été examinés par les Députés du Synode, il leur tenoit ordinairement ce discours, en leur donnant leurs provisions : « Mes chers en-
» fans, nous ne vous avons pas donné vos Béné-
» fices pour vous accommoder, mais nous vous avons
» donné à vos Bénéfices pour les desservir. C'est ce
» qui vous oblige à correspondre fidèlement à notre
» dessein, et à n'y rechercher que la gloire de Dieu
» et le salut des ames. Lorsque nous visiterons vos
» Paroisses, nous nous informerons soigneusement
» de votre conduite, et de la manière dont vous au-
» rez exécuté nos Ordonnances et les Décrets des
» saints Conciles. Nous écrirons une Lettre pastorale
» à vos peuples pour leur témoigner que nous es-
» pérons que votre piété vous portera à suivre exac-
» tement toutes les règles saintes qui vous sont pres-
» crites dans les Conciles. Allez en paix, mes chers
» enfans, et je prie Notre-Seigneur qu'il soit toujours
» avec vous. »

Il avoit coutume de ne pas donner d'abord aux jeunes Prêtres des Bénéfices considérables, à moins qu'ils n'eussent de grands talens et qu'il n'eût reconnu en eux, depuis plusieurs années, une vertu solide ; mais il commençoit par leur faire desservir les moindres Bénéfices, veillant soigneusement sur leur conduite ; et quand il reconnoissoit qu'ils étoient capables de plus grands emplois, il les changeoit et les mettoit en d'autres plus considérables, sans qu'ils les eussent pourtant recherchés : par ce moyen il remplissoit les Dignités des églises de personnes de mérite et d'expérience, conformément à leurs besoins. Il récompensoit les services de ceux qui avoient bien travaillé, et il animoit les autres à ne pas s'épargner pour s'acquitter dignement de leurs devoirs. Tous ceux qui n'étoient pas encore pourvus, voyant le soin et l'affection que leur saint Prélat avoit pour tous les Ecclésiastiques qui s'adonnoient avec zèle à leurs fonctions, s'appliquoient fortement à l'étude pour se rendre capables, étant

persuadés qu'il ne manqueroit pas de les employer selon leurs talens : ce qui leur servoit en même temps comme de frein pour les retenir et les empêcher de se laisser aller à une vie libertine, et comme d'éperon pour les exciter à embrasser la vertu et la perfection de leur état.

Il observoit encore la même pratique envers ceux de ses Domestiques qui l'assistoient dans la conduite de son église, lorsqu'il vouloit les employer dans son diocèse, et qu'ils étoient étrangers : il est vrai qu'il en a pourvu très-peu, et encore ne l'a-t-il fait qu'après avoir reconnu par une expérience de plusieurs années qu'ils y rendroient de bons services; ce qui étoit l'unique fin qu'il se proposoit lorsqu'il leur donnoit quelque Bénéfice. Quand il alloit à Rome, il ramenoit toujours plusieurs ecclésiastiques avec lui, et il en attiroit encore à son service de plusieurs autres lieux : mais avant que de les pourvoir, il les tenoit pendant long-temps dans quelques-uns de ses Colléges, afin de connoître leurs talens et leurs inclinations ; et ceux qu'il jugeoit capables de vivre selon les Ordonnances et les règles qu'il avoit prescrites pour tout son Clergé, il leur donnoit des Bénéfices, et il renvoyoit au contraire ceux qu'il ne trouvoit pas propres ni bien disposés à se soumettre à une telle discipline.

Cette conduite sainte fut cause que son diocèse fut desservi avec un si bel ordre et une si grande paix, qu'en ce temps heureux il ne se trouva pas au Tribunal ecclésiastique le moindre procès pour des Bénéfices, des Résignations, des Permutations, ou autres choses semblables ; car chacun se reposoit entièrement sur les soins charitables de son saint Archevêque, ne pensant qu'à se perfectionner dans la piété et dans la discipline ecclésiastique. Ainsi il reconnut que le moyen le plus excellent pour réformer son diocèse et y établir un bon ordre, étoit d'en retrancher l'avarice et l'ambition, deux sources empoisonnées qui corrompent tout ce qu'elles tou-

chent, quelque bon qu'il soit ; et de distribuer les Bénéfices selon les mérites, avec intention de pourvoir plutôt aux besoins des églises qu'on veut remplir, qu'aux intérêts des personnes qu'on y nomme. Mais ce qui releva encore davantage la pureté d'intention avec laquelle ce saint Prélat conféroit les Bénéfices, fut le réglement qu'il fit pour défendre à son Secrétaire de prendre pour ses expéditions, plus que le prix du parchemin et sa rétribution, ce qu'il limita pour le tout à un écu.

FIN DU HUITIÈME LIVRE.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE I.

Miracles que Dieu a faits par l'intercession de saint Charles.

Le nombre des miracles que Dieu a faits par l'intercession de saint Charles est si grand, qu'il est impossible de les recueillir tous dans un seul volume; car il n'y a pas une maison dans Milan, où ce Saint n'ait fait paroître des effets de son pouvoir dans le Ciel; et l'on pourroit dire la même chose de tout son diocèse et de plusieurs autres lieux, non-seulement de l'Italie, mais encore des Provinces et des Royaumes les plus éloignés, dont on a fait des informations très-authentiques à Milan, à Pavie, à Crémone, à Plaisance, à Bologne, à Pise, dans le Montferrat, et même jusques en Pologne. Dans le seul procès-verbal que Monseigneur César Spéciane, évêque de Crémone, a fait dans sa ville, il y en a jusques à soixante, tous extraordinaires : mais dans les registres qu'on tient au sépulcre de ce Saint, on en compte jusques à des milliers, où les noms de ceux sur lesquels ils ont été faits, sont spécifiés avec des circonstances qui ne permettent pas d'en douter, ce qui a été très-fidèlement examinés par des Docteurs députés du Grand-Vicaire de Milan. Le nombre infini des vœux de cire, d'argent, et des tableaux où ces miracles sont peints, en sont des preuves manifestes, puisqu'on en compte plus de dix mille trois cent cinquante, dont une partie est attachée en forme de frise autour du grand vaisseau de la Cathédrale, et les autres sont pendus aux colonnes de marbre; ce qui oblige tous ceux qui les voient,

d'avouer, comme nous l'avons dit, qu'il faut que le nombre de ses miracles soit presque infini. J'en ai choisi quelques-uns des plus certains, que j'ai tirés tant des dépositions de personnes irréprochables de Milan et d'ailleurs, que des procès-verbaux qui ont été dressés par autorité du saint Siége pour sa Canonisation, afin que ceux qui désirent en avoir quelque connoissance, puissent trouver ici de quoi se satisfaire. Je les réduirai tous à six ordres : le premier sera de ceux qu'il a opérés pendant sa vie; le second, de ceux qui sont arrivés dans le temps de sa mort; le troisième, de ceux qui se sont faits par son intercession; le quatrième, de ceux qui sont arrivés à son Sépulcre; le cinquième, de ceux qui ont été opérés par son Image; et le sixième, de ceux que ses habits et les autres choses qui lui ont servi ont produits.

CHAPITRE II.

Miracles que saint Charles a faits durant sa vie.

Nous avons déjà décrit fort au long le miracle que Dieu fit en faveur de saint Charles, lorsqu'on tira sur lui un coup d'arquebuse dans sa chapelle, pendant qu'il étoit en oraison : c'est pourquoi nous n'en parlerons pas davantage, et nous commencerons par rapporter celui qu'il fit dans la ville de Monza, l'an mil cinq cent soixante-quatre, quand il alla visiter le Roi de France, Henri III. Il y avoit dans cette ville une jeune demoiselle de très-noble condition, mariée depuis peu à un Gentilhomme, laquelle avoit une maladie fâcheuse, dont les effets extraordinaires faisoient craindre qu'on ne lui eût donné quelque maléfice, ou qu'elle ne fût possédée du Démon. Elle étoit abîmée dans une noire mélancolie, avec une continuelle inquiétude d'esprit; elle avoit une aversion étrange des Prêtres, et elle ne pouvoit regarder le saint Sacrement de l'Autel sans faire des contorsions

furieuses. On lui avoit fait quantité de remèdes, et même des exorcismes, pour la guérir, mais elle n'en avoit reçu aucun soulagement, et son mal s'augmentoit de jour en jour. Lorsqu'elle apprit que le saint Cardinal devoit venir à Monza, elle crut que si elle pouvoit recevoir sa bénédiction, elle seroit entièrement délivrée : en effet un jour qu'il passoit devant sa maison, elle sortit en la rue, se mit à genoux devant lui, et il la lui donna ; en même temps elle se trouva si parfaitement guérie, que jamais depuis elle ne ressentit aucune incommodité.

Sur la fin de la Peste de Milan, Marguerite Vertune, femme de François de la Garde, orfèvre de Milan, étant tombée malade d'une fièvre violente accompagnée de plusieurs autres maux, employa toutes sortes de remèdes sans en retirer aucun soulagement ; au contraire son mal depuis six mois ne faisoit qu'augmenter, de sorte qu'elle étoit réduite à un état si pitoyable, qu'elle ne pouvoit même se tourner dans son lit, et que les médecins l'avoient entièrement abandonnée. Elle eut plusieurs fois la pensée que si elle pouvoit recevoir la bénédiction du saint Cardinal elle seroit guérie ; elle le dit enfin à son mari, qui étoit assez connu de saint Charles ; il prit donc la liberté de l'aller trouver, et après lui avoir découvert l'état pitoyable où étoit sa femme, il lui dit qu'elle avoit un grand désir de recevoir sa bénédiction. Saint Charles lui répondit que le Dimanche suivant il devoit passer en procession devant sa maison, et qu'il la lui donneroit pour la consoler. Le Dimanche donc de la Trinité, de l'année mil cinq cent soixante-dix-huit, allant en procession à l'Hôpital des Mendians, dans le faubourg de la porte de Verceil, et passant dans la rue des orfèvres, il trouva la malade à la porte de sa maison, où on l'avoit apportée avec beaucoup de peine, et s'étant un peu arrêté, il fit le signe de la Croix sur elle, et dans le même moment elle ne sentit plus de douleur, et recouvra une santé si parfaite, qu'elle remonta dans

sa chambre presque sans aucune assistance, ne voulut point se remettre au lit, et demanda qu'on lui donnât un peu de nourriture, et après l'avoir prise elle s'en alla à pied en procession à l'Hôpital des Mendians pour y gagner les Indulgences, et fit plus d'un quart de lieue dans la même matinée.

Le Père Jean-Pierre Stopane, Prêtre de la Congrégation des Oblats, maintenant Archiprêtre de Mazze en la Valteline, eut une grande fièvre continue, qui dégénéra en une fièvre étique incurable, laquelle le réduisit en un tel état, que les médecins le regardoient déjà comme mort. Saint Charles étant extrêmement affligé de la perte de ce bon Prêtre, alla le voir à sa Cure pour l'assister en tout ce qu'il pourroit, et après l'avoir confessé et lui avoir donné le saint Viatique, il resta auprès de lui pour être son infirmier. Pendant ce temps il ne cessa nuit et jour de demander à Dieu sa santé; et lorsqu'on n'attendoit plus que sa mort, le Saint redoublant la ferveur de ses prières, il fut miraculeusement guéri en un instant. Les deux principaux médecins de Milan, qui s'appellent Louis Sestali, et Jean-Baptiste Silvatique, ont déposé qu'on ne pouvoit attribuer cette prompte guérison à d'autre cause qu'à un véritable miracle.

Ce Saint faisant la Visite des trois Vallées sujettes pour le temporel aux Suisses, l'an mil cinq cent quatre-vingt-un, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, voulant aller de Notre-Dame de Polégio en la ville d'Iragne, fut obligé de passer le Tésin qui étoit alors fort haut et trouble à cause des pluies précédentes : il le traversa sans aucun danger, ayant pour guide le chevalier Jean-Baptiste Pelande, qui étoit du pays, et qui savoit le gué; toute sa famille le suivit, et l'abbé Bernardin Tarugi, Visiteur de ces Vallées, se trouva le dernier avec Joseph Chevalier, secrétaire de la Visite. Quand ces deux derniers se mirent au milieu du fleuve, ils furent tellement effrayés du danger où ils étoient, qu'étant tout hors d'eux-mêmes, ils laissèrent aller leurs chevaux

dans le courant : ils avoient déjà de l'eau jusques au cou, lorsque le chevalier Pelande, qui étoit au delà du rivage avec saint Charles, tournant la tête, lui dit qu'ils étoient perdus, et qu'il n'y avoit que Dieu seul qui pût les retirer de ce danger. Le Saint les voyant en cet état, leva les mains et les yeux au Ciel, pour demander à Dieu qu'il en eut compassion, et ensuite il leur donna sa bénédiction. Dans le même moment, comme si leurs chevaux eussent eu des ailes, ils sautèrent sur le rivage qui étoit fort haut, et retirèrent du péril les deux cavaliers ; ce que tous ceux qui en furent témoins regardèrent comme un miracle manifeste.

Je pourrois rapporter encore quantité d'autres miracles que saint Charles a faits pendant sa vie, rendant la santé à plusieurs malades en les allant visiter, comme à Marcel Vincio, à Jean-Paul Balbe, et à Ferrant Novat, Gentilhomme Milanois. Il guérit aussi le marquis Philippe d'Est, à Milan, d'un vomissement de sang très-dangereux, et à Mélégnan, le marquis de Mélégnan Ferdinand de Médicis, lorsqu'il étoit encore au berceau, et plusieurs autres, ainsi qu'il est facile de le voir dans les informations qui ont été faites pour sa Canonisation.

CHAPITRE III.

Miracles qui sont arrivés dans le temps de la mort de saint Charles.

UNE fille de la Doctrine chrétienne, nommée Constance Rabie, Prieure de l'École de Saint-Maurice de Milan, avoit le bras droit si estropié depuis plusieurs années, qu'elle ne pouvoit s'en servir, ni même le remuer. Lorsqu'elle apprit la mort du Cardinal, qu'elle aimoit comme son propre père, elle en fut si touchée, qu'elle se mit à pleurer et à dire : Hélas ! Dieu me laisse vivre, pauvre et inutile que je suis,

et il retire de ce monde ce saint Homme qui est si utile à l'Église et à son peuple. Je veux aller visiter son saint Corps, et j'espère que si je puis y faire toucher mon bras infirme, Dieu me rendra la santé par ses mérites. Dans cette confiance cette pieuse fille alla à l'Archevêché où le corps du saint Cardinal étoit encore en la chapelle, et après y avoir prié Dieu pendant quelque temps pour demander la guérison de son bras, elle s'approche, le fait toucher à cette précieuse Relique, et dans le même instant elle fut guérie; et étant retournée en sa maison, elle s'employa aux choses les plus pénibles du ménage, comme à laver du linge, et à fendre du bois, se servant de ce bras jusques à la mort avec autant de facilité que de l'autre qui n'avoit jamais été incommodé.

Il y avoit déjà trois mois que le sieur Octavien Varèse, Gentilhomme Milanois, avoit une fièvre double-tierce, lorsque saint Charles mourut. Les médecins lui avoient donné plusieurs remèdes, sans aucun effet, et ils jugeoient que sa maladie dureroit encore long-temps, à cause de la saison qui n'étoit pas propre pour le guérir. Lorsqu'il apprit la mort du saint Cardinal, il en fut extrêmement affligé, parce qu'il avoit beaucoup de respect pour lui, et qu'il se voyoit dans l'impossibilité de lui rendre les derniers devoirs en l'accompagnant à la sépulture. Ne doutant point que Dieu ne l'eût couronné d'une gloire éternelle, il s'adressa à lui pour le prier de lui obtenir la santé; dans le même moment il fut exaucé, et entièrement délivré de sa maladie.

CHAPITRE IV.

Miracles qui sont arrivés par l'intercession de saint Charles depuis son décès.

Il y avoit dans un village de la Province de Milan un pauvre homme appelé Dominique Provaze, qui étoit hydropique depuis huit ou neuf mois. Son mal lui avoit tellement enflé tout le corps, qu'il ne pouvoit sortir du lit; et outre sa pauvreté qui étoit extrême, il ressentoit encore de très-cruelles douleurs. Dans le temps qu'il pensoit à se faire porter à l'hôpital, quelques personnes lui conseillèrent de s'adresser au bienheureux Cardinal pour lui demander la santé; ce bon homme les crut; il fit vœu de réciter tous les jours de sa vie deux fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique en l'honneur de ce Saint, s'il le guérissoit. Il n'eut pas plutôt commencé à accomplir son vœu, qu'il se trouva sans fièvre, et en moins de quinze jours il fut rétabli dans une parfaite santé : ce qui arriva l'an mil cinq cent quatre-vingt-dix-neuf.

Un jeune Comte de Ferrare, assez libertin, dont je passe le nom sous silence, étant à Milan au mois d'Octobre de l'année mil six cent, vit dans la maison d'un de ses amis nommé François Moghin, Bénéficier de la Cathédrale, un tableau de saint Charles dont il se railla avec des termes fort indécens. Ce Bénéficier ne manqua pas de le reprendre, et de lui dire qu'il prît garde que Dieu ne le punît pour avoir osé proférer des paroles si scandaleuses contre un si grand Saint; mais il s'en moqua encore plus insolemment. Dans le même instant il fut saisi d'une fièvre violente qui en peu de jours le mit en danger de mort. L'Ecclésiastique Moghin le fut visiter, et le trouvant en cet état, il lui conseilla de se confesser du péché qu'il avoit commis contre saint

Charles, de lui en demander pardon, et de lui faire quelque Vœu pour recouvrer la santé. Ce malade suivit son conseil, et il n'eut pas plutôt reconnu et confessé son péché, qu'il fut guéri ; de sorte que depuis il publioit partout que le Cardinal Borromée étoit véritablement un Saint.

Le quatrième de Décembre de l'an mil six cent deux, un jeune homme âgé de dix-huit ans, nommé Jean-Baptiste Podio, tirant de l'eau d'un puits, y tomba la tête la première, et alla jusques au fond ; il employa dans cet état le secours de la sainte Vierge et de saint Charles auquel il avoit grande dévotion, et sans qu'il sache comme cela se fit, il se trouva miraculeusement plus d'une toise au-dessus de l'eau, avec les mains et les pieds appuyés de l'un et de l'autre côté du puits, d'où on le tira sans qu'il eût la moindre blessure, quoique son seau, qui étoit de cuivre, fût tout brisé.

Mais un miracle beaucoup plus considérable est celui que fit ce Saint l'an mil six cent quatre, lorsqu'il rendit la vue à un aveugle né. Durant la Peste de Milan, il trouva dans une des cabanes de la porte de Rome une pauvre femme enceinte qui étoit près d'accoucher, laquelle avoit la peste, avec un petit garçon qui en étoit à l'extrémité ; il consola cette mère affligée, et fit les prières de la recommandation de l'ame pour cet enfant. Quelque temps après elle accoucha d'une fille qui étoit noire comme une Ethiopienne, pour être née d'une mère pestiférée ; il prit cet enfant et l'alla baptiser à une fontaine qui étoit proche, et ensuite il la fit nourrir par une chèvre. Quand elle fut parvenue à un âge nubile, elle se maria à un nommé Philippe Nava, de la Paroisse de Saint-Jean, et le seizième d'Octobre de l'année mil six cent quatre elle accoucha d'un fils aveugle. En lui ouvrant les paupières on trouva dans la place des yeux une certaine matière puante, en si grande quantité, que si de quart d'heure en quart d'heure on ne l'eût essuyée, elle auroit consumé les

joues de cet enfant. D'où l'on conclut qu'il falloit que les parties intérieures de sa tête fussent grandement altérées et corrompues ; d'autant plus que le second jour de sa naissance il s'éleva sur ses yeux deux tumeurs de la grosseur de deux œufs, dont ses parens furent extrêmement affligés, sachant qu'il n'y avoit aucun remède pour un tel mal. Sa mère qui étoit fort dévote à saint Charles, qu'elle regardoit comme son père spirituel, puisqu'il lui avoit donné une seconde naissance par le Baptême, et comme son père temporel, puisqu'il avoit eu soin de la faire nourrir et de l'élever, voulut qu'il portât le nom de ce saint Cardinal, dans l'espérance qu'il le guériroit. Le vingt-cinquième jour de sa naissance, il se trouva si malade, qu'on crut qu'il expireroit ; sa mère le voyant en cet état eut recours à son saint Patron, et élevant les mains et les yeux au Ciel, elle le pria que, puisqu'il faisoit tous les jours tant de miracles, il lui plût d'en faire un en faveur de son fils, qui portoit son nom, en lui rendant la vue et la santé. Dans le temps qu'elle faisoit sa prière, une petite fille qu'elle avoit, âgée de quatre ans, nommée Claire, se mit à genoux, et commença à crier, Ma mère, le bienheureux Cardinal a donné sa bénédiction à mon frère, et il a ouvert les yeux. Cette mère et une nommée Isabelle sa filleule qui tenoit l'enfant, le regardèrent incontinent, et elles trouvèrent qu'il avoit les yeux aussi sains et aussi naturels que si jamais il n'avoit eu la moindre incommodité ; et avec une joie inconcevable elles se mirent à genoux pour en remercier ce grand Saint. Ensuite sa mère le porta au Sépulcre de ce bienheureux Cardinal, et y offrit deux yeux d'argent, en reconnoissance d'un si grand miracle.

CHAPITRE V.

Miracles qui se sont faits au Sépulcre de saint Charles.

Un certain Jean-Jacques Lomazze, de Milan, avoit conçu depuis long-temps une haine si mortelle contre saint Charles, à cause qu'il avoit aboli le Carnaval qu'on faisoit le premier Dimanche de Carême, et empêché certaines dépenses inutiles qui se faisoient à la Cathédrale, qu'il blâmoit continuellement les actions les plus louables de sa vie, même depuis qu'il fut mort, et qu'il fut reconnu pour Bienheureux. Dieu permit qu'il fût frappé d'une fièvre violente, laquelle lui laissa un certain mal aux jambes qui lui mangea presque toute la chair, et lui faisoit éprouver des douleurs si cruelles, qu'on pouvoit dire qu'il faisoit son Purgatoire dès ce monde. Cette maladie lui dura cinq ans, sans qu'il pût presque quitter la chambre ni le lit. Il sortoit de ses plaies une puanteur insupportable, et tous les remèdes que les médecins et les chirurgiens les plus habiles de Milan y purent appliquer, furent iuutiles. La nuit du vingt-quatrième de Septembre de l'année mil cinq cent quatre-vingt-sept, ses douleurs furent si poignantes, qu'il ne put avoir un seul moment de repos; il se leva de grand matin, et avec un bâton il se traîna le mieux qu'il pût à l'Eglise Cathédrale, d'où sa maison n'étoit pas fort éloignée. Il se mit sur le tombeau du Bienheureux Cardinal pour entendre la Messe, et étant surpris d'une douleur extraordinaire, il fit cette prière. « O bienheureuse ame du Cardinal » Borromée, si vous êtes maintenant dans le Ciel, » comme on le croit, je vous conjure d'avoir pitié » de moi, et de me délivrer des maux que je souffre » aux jambes et par tout le corps; » et après avoir entendu la Messe, il se trouva si parfaitement guéri, qu'il s'en retourna sans bâton en porter les nouvelles

à sa femme et à ses enfans, qui ayant voulu voir ses jambes n'y trouvèrent pas même les moindres cicatrices. Ce pauvre homme eut alors le cœur tellement saisi, qu'il demeura un espace de temps assez considérable à pleurer, sans pouvoir prononcer une seule parole, se repentant d'avoir médit tant de fois de ce grand Saint ; et pour en faire une réparation d'honneur, il envoya quérir la plupart de ceux qu'il avoit scandalisés par ses discours injurieux, il leur en demanda pardon, et il leur fit voir le miracle qui s'étoit opéré sur lui. Il voulut encore en faire dresser un procès-verbal où toutes les circonstances fussent amplement décrites, lequel servit depuis aux informations de la Canonisation de ce bienheureux Serviteur de Dieu.

Marthe de Vighi, fille de Jean-Ambroise de Vighi, de Milan, eut à l'âge de neuf ans la petite vérole qui lui laissa sur les yeux une certaine humeur chaude, dont à la fin elle devint aveugle. Il y avoit déjà près de deux mois qu'elle ne voyoit plus, lors qu'entendant parler des fréquens miracles que faisoit saint Charles, elle eut une telle confiance en lui, qu'elle crut qu'il la guériroit. Elle dit sa pensée à sa mère, laquelle la fit mener au tombeau du Saint, un vendredi du mois de Juin de l'an mil six cent un ; et après y être demeurée près de trois heures en prières, elle se courba pour baiser la pierre du Sépulcre, et en se relevant elle recouvra entièrement la vue, ayant les yeux aussi sains et aussi beaux que si jamais elle n'y avoit eu la moindre incommodité.

Ange du Mont qui demeuroit devant la place de la Cathédrale, eut une fille qui vint au monde les pieds entièrement estropiés, en sorte que la plante étoit renversée par-dessus ; elle parvint jusques à l'âge de six ans, sans y pouvoir recevoir aucun soulagement. Sa mère faisant un jour réflexion aux miracles qui arrivoient continuellement au tombeau du saint Cardinal, eut espérance qu'il auroit compassion de son enfant ; elle l'y fit porter avec un flambeau



allumé, et pendant qu'elle y étoit en prière, son pied droit se redressa, et ensuite y étant retournée avec d'autres flambeaux, l'autre pied se guérit encore si parfaitement, qu'on eût dit qu'elle n'y avoit jamais eu le moindre défaut.

Un nommé Jérôme Baye, de la Paroisse d'Albaïrat, dans le Milanois, étoit paralytique depuis quatre ans et demi, sans pouvoir se remuer, ni même porter la main à la bouche, n'ayant que la langue seule de libre. Les médecins crurent sa maladie incurable; mais ce pauvre homme entendant parler des miracles du Bienheureux Cardinal, fit vœu de se faire porter à son tombeau, et au même instant il sentit un grand soulagement. Il fit faire une caisse exprès pour s'y faire porter, et d'abord en entrant dans l'Eglise il sentit que miraculeusement les forces lui étoient rendues, il leva librement la main pour ôter son chapeau, et après avoir visité le tombeau, il fut entièrement guéri. Ce miracle arriva au mois de Juin de l'année mil six cent deux.

CHAPITRE VI.

Miracles qui ont été opérés par les Images de saint Charles.

Nous avons déjà vu comme les Images de saint Charles étoient tenues en grande vénération dans toutes les Provinces du monde Chrétien, non-seulement par les peuples, mais encore par les Rois et les Princes, et que plusieurs tenoient devant elles des lampes allumées, même avant sa Canonisation; ce qui n'étoit pas sans sujet, puisque Notre-Seigneur a fait de très-grands miracles par leur moyen, quoiqu'il y en ait très-peu qui lui ressemblent. Car n'ayant jamais voulu permettre pendant sa vie qu'aucun Peintre l'ait tiré, cela est cause qu'il n'y a rien de si rare que de trouver un tableau qui le représente au naturel.

Aurèle des Anges, femme d'Antoine Cabiate, de la Paroisse de Sainte-Marie-Beltra de Milan, eut un cancer à la jambe gauche, depuis le genou jusques à la cheville du pied, qui lui mangeoit toute la chair, et qui rendoit une puanteur si extraordinaire, qu'on ne pouvoit presque s'approcher de son lit. On lui fit plusieurs remèdes, mais sans aucun effet, et il sembloit qu'il n'y eût que la mort seule qui pût la délivrer. Dans cet état, elle s'adressa à saint Charles, dont elle avoit une image devant son lit, et elle le pria que puisqu'il faisoit tant de miracles, il lui plût avoir pitié d'elle et la guérir de son incommodité. Elle fit vœu de visiter son tombeau et d'y faire brûler un cierge : au même instant elle se sentit beaucoup soulagée, et le lendemain matin elle se trouva entièrement guérie ; sa jambe qui par la violence du mal s'étoit fort retirée, se trouva de même longueur que l'autre, et à peine remarqua-t-on aucune cicatrice à l'endroit où étoit son mal. Ce miracle arriva au mois de Juin de l'année mil six cent un.

Une pauvre femme de Crémone, nommée Catherine de Bignoni, âgée de soixante ans, se blessa tellement par une chute qu'elle fit, qu'elle ne pouvoit faire un pas sans qu'on la portât. On lui fit plusieurs remèdes pour la guérir qui furent tous inutiles : ayant ouï parler des miracles qui se faisoient à Crémone par les Images du saint Cardinal, elle prit la résolution un matin du mois d'Août de l'année mil six cent un, d'aller avec deux potences en l'église de saint Vincent, ou après s'être confessée, elle pria le Supérieur, qui étoit le Père Dom Jean Gabuti, Clerc Régulier de saint Paul, de lui donner la bénédiction avec une médaille du saint Archevêque ; et il ne la lui eut pas plutôt donnée, qu'elle se trouva entièrement guérie, laissa ses potences audit Père Gabuti, et fit deux fois le tour de l'Eglise en action de graces du miracle que ce grand Saint avoit fait en sa faveur.

Cette même année il en arriva un autre fort signalé

au Monastère de Sainte-Marie-des-Anges, à Bologne, dans la personne de Sœur Jaquette Bocadella, laquelle souffroit de grandes douleurs, depuis trente-six ans, d'une rupture au côté gauche, par laquelle les intestins lui descendoient de la grosseur d'un pain, n'ayant pu dans un si long espace de temps y trouver aucun remède. Elle eut recours au bienheureux Cardinal, et elle pria la Mère Sous-prieure de lui donner jusques à trois fois la bénédiction avec une Image de ce Saint; et en même temps elle se trouva si parfaitement guérie, qu'il ne lui resta aucune marque de son incommodité.

Un Apothicaire de Bergame, nommé Janvier Foresti, eut un fils, le treizième de Février de l'an mil six cent quatre, lequel vint au monde avec le mal caduc, et la Sage-femme remarqua en cet enfant des accidens si extraordinaires, qu'elle avertit son père qu'elle ne croyoit pas qu'il dût vivre long-temps; en effet ce mal le prit le sixième jour de sa naissance d'une manière si violente qu'il en mourut, et que son corps en devint tout noir; plusieurs personnes en furent témoins. Son père, qui étoit fort dévot à saint Charles, entra dans sa chambre et se mit à genoux devant une Image de ce Saint, pour le prier de rendre la vie à son enfant. Il fit vœu d'aller à pied à son tombeau, et de réciter quelques prières en son honneur; après cela il retourna dans sa chambre où étoit cet enfant, et le trouvant encore mort il s'en alla dans sa boutique pour préparer le luminaire de l'enterrement, et ensuite il se mit encore à genoux devant cette Image, et sa prière fut si efficace, que son fils ressuscita, dont il reçut une joie qui ne peut s'exprimer. Il vint ensuite à Milan pour accomplir son vœu, et il fit insérer ce miracle dans le procès-verbal de la Canonisation de ce Saint; car quoique cet enfant n'eût été mort que deux heures, il y eut pourtant des circonstances si évidentes, qu'elles ne laissent aucun lieu d'en douter.

CHAPITRE VII.

Miracles qui se sont faits par les habits et par les autres choses qui ont servi à saint Charles, et respect qu'on avoit pour tout ce qui venoit de lui.

On avoit une si haute estime de la sainteté du bienheureux Cardinal, même durant sa vie, qu'on conservoit comme des Reliques ses habits, et tout ce qui lui avoit servi ; quelques-uns mêmes par un plus grand respect, changeoient en chapelles les chambres où il avoit logé, ainsi que nous avons vu que fit le sieur Luzzago de Bresse. Le comte Paul Camille Marliano, gentilhomme milanois, aussi illustre par sa piété que par la noblesse de sa race, fit aussi la même chose dans sa maison de Pollien, croyant que ce fût une chose indécente d'employer en des usages profanes une chambre où il avoit couché une nuit. Il la fit orner de plusieurs tableaux qui représentoient les actions les plus héroïques de ce grand Saint, et il mit au-dessus de la porte cette inscription:

Quid miraris sacellum ex cubiculo effectum? Paulus Camillus Marlianus et Julia Martinenga optima et amantissima ejus uxor reverentiæ causâ erga beatum Carolum illud commutarunt, ne profanum haberetur, quod olim tantus Antistes in obeunda diœcesi nocturnâ commoratione consecravit.

« Ne soyez point surpris si on a changé cette cham-
» bre en une chapelle. Paul-Camille Marlien et Julie
» Martineugue sa femme bien-aimée ont fait ce chan-
» gement par respect pour saint Charles; car ils n'ont
» pas cru qu'on dût regarder comme profane un lieu
» que ce grand Archevêque, en visitant son diocèse,
» avoit consacré de sa présence durant une nuit en-
» tière. »

Il n'y eut pas jusques aux Hérétiques, qui ne voulussent avoir quelque chose qui lui eût servi, à cause

de l'opinion qu'ils avoient de sa sainteté. Un certain luthérien de Saint-Gal, nommé Sigismond Cursio, se trouvant un jour chez Ambroise Fornère, dont nous avons parlé souvent en cette Histoire, aperçut que sa femme tenoit en sa main un petit sac de toile teint de sang, qu'elle avoit trouvé dans les bas du saint Cardinal en les raccommodant après son voyage de Turin, dont il s'étoit servi après qu'un chirurgien lui eut fait cette sanglante incision que nous avons rapportée ailleurs ; il la pria avec instance de la lui donner. Qu'en ferez-vous, lui dit-elle? Il répondit : J'ai tant de dévotion pour ce grand homme, que je le tiens pour un Saint, à cause des miracles que je lui ai vu faire, et que j'ai ouï dire à plusieurs autres. Vous me feriez un plaisir singulier si vous vouliez me donner cette relique, pour la garder en mémoire de lui. Elle la lui donna, et il la reçut, avec beaucoup de joie et de reconnoissance comme un précieux trésor.

Bien des gens avoient une dévotion particulière à l'eau bénite qu'il avoit faite, et il y a eu plusieurs personnes de très-grande qualité qui en ont porté jusques en Espagne, à cause de la vertu qu'elle avoit contre les maléfices du Démon et les maladies même du corps, dont je rapporterai cet exemple. Une Demoiselle de Milan, nommée Ursule Cavalla, avoit une fille appelée Catherine, laquelle à l'âge de dix-huit mois eut un ulcère à la tête, que les médecins crurent incurable. Après y avoir fait plusieurs remèdes sans aucun effet, elle lava la tête de cet enfant avec de l'eau bénite du bienheureux Cardinal, et elle se trouva miraculeusement guérie.

Il ne faut pas croire qu'il n'y eût que les personnes du commun qui eussent de la vénération pour ce qui avoit servi à saint Charles; les plus grands Princes du monde n'en faisoient pas moins paroître. Philippe III, Roi d'Espagne, conserve encore dans un Reliquaire un morceau du cilice de ce Saint, que le Père Diégo de Torres, de la Compagnie de JÉSUS,

lui apporta de Milan ; et la Reine Marguerite sa femme, un autre de sa chasuble, que le cardinal Fédéric Borromée lui a envoyé. L'Archiduchesse Marie d'Autriche, mère de la Reine d'Espagne, a demandé avec grande instance d'avoir de son aube, et après qu'on lui en a eu envoyé, elle en a remercié avec beaucoup de reconnoissance.

Le cardinal Féderic Borromée ayant envoyé au Duc de Savoie, Charles Emmanuel, le rochet que le Saint avoit sur lui lorsqu'on le porta en terre ; Son Altesse, pour témoigner quelle vénération elle avoit pour tout ce qui avoit été à l'usage de ce grand Serviteur de Dieu, voulut le recevoir publiquement dans l'église Cathédrale de Turin, en présence de l'Archevêque de cette ville, du Nonce du Pape, et de tous les Princes de sa Cour, et le fit mettre dans la même châsse où l'on conserve le saint Suaire et le corps de saint Maurice, capitaine de la légion des Thébains. Elle donna au sieur Jérome Castane qui le lui avoit apporté, un diamant de grand prix.

Madame Christine, Grande-Duchesse de Toscane, ne fit pas paroître moins de respect pour un grand Pontifical que ce Saint tenoit entre ses mains pendant ses funérailles, dont le même cardinal Féderic Borromée lui fit présent. Car elle voulut le recevoir en présence des Princes ses fils et de toute sa Cour, dans sa salle d'audience, et après avoir demeuré près d'un quart-d'heure en oraison à genoux devant cette relique, elle la fit baiser aux jeunes Princes ses enfans, et la mit de sa propre main sur l'autel de sa chapelle dans une très-riche cassette.

Marc-Aurèle Grattarole, Supérieur général des Oblats de Milan, étant à Rome, fit présent au cardinal Baronius d'une étole qui avoit servi à saint Charles. Ce savant Cardinal se mit à genoux pour la recevoir, et se frappa plusieurs fois la poitrine, en disant qu'il n'étoit pas digne de toucher une si précieuse relique ; de sorte que ce Supérieur fut obligé de la remettre lui-même dans la cassette dans laquelle il l'avoit apportée.

Notre Saint Père Paul V, en conférant l'évêché d'Anagni à Monseigneur Antoine Sénéca, ayant appris que le rochet dont il le revêtoit, avoit servi au saint Cardinal, le baisa par respect, et reçut avec beaucoup de joie un peu de l'aube avec laquelle on l'avoit mis en terre. Puisque des personnes de si grande autorité, et qu'on ne peut soupçonner d'agir légèrement, ont eu tant de respect pour ce qui avoit servi à ce saint Cardinal, on ne doit pas douter que Dieu ne se plaise à faire connoître au monde combien ce fidèle Serviteur lui est agréable, puisqu'il daigne encore tous les jours faire des miracles en sa faveur par le moyen de ces Reliques ; nous en rapporterons ici quelques-uns.

Sœur Candide Agudi, Religieuse Capucine du couvent de Sainte-Praxède de Milan, ayant gardé pendant trois ans et cinq mois de suite une fièvre étique, fut réduite à un tel état, que les médecins l'abandonnèrent ; en effet son corps étoit déjà presque pourri, et sentoit aussi mauvais qu'un cadavre depuis plusieurs jours : il lui survint encore des convulsions qui augmentèrent son mal, de sorte qu'on lui administra les derniers Sacremens dans un temps où elle avoit presque perdu la parole, et ne pouvoit même lever la tête. Lorsqu'on n'attendoit que sa mort, on s'avisa de la vêtir d'une pauvre robe donnée par le sieur Louis Monéta au Monastère, que saint Charles avoit coutume de porter, et qu'il appeloit sa propre robe, pour la distinguer des autres plus belles, qu'il appeloit les robes de sa dignité. Cette fille pour lors fit vœu de jeûner au pain et à l'eau tous les ans la veille de la fête du saint Cardinal, et de faire tous les jours commémoraison de lui à l'Office ; en même temps elle se trouva miraculeusement guérie, se leva de son lit et s'en alla droit au chœur, où elle fut suivie de toutes les Sœurs du couvent, qui chantèrent avec elle en actions de graces un *Te Deum*.

Le sieur Jean-Baptiste Porta, docteur de Milan,

fut si incommodé de l'estomac, au mois de Mai de l'an mil six cent deux, qu'il rendoit toutes les viandes qu'il prenoit ; les médecins lui donnèrent plusieurs remèdes qui furent tous inutiles; il se disposa à la mort, n'ayant aucune espérance de recouvrer jamais la santé. Un jour on lui apporta un bonnet du bienheureux Cardinal : il le mit sur sa tête, ayant une ferme confiance qu'il guériroit. Ce qui arriva en effet : car dans le même temps la fièvre le quitta, son mal d'estomac cessa, et depuis il n'en a ressenti aucune douleur.

CHAPITRE VIII.

Graces spirituelles obtenues miraculeusement par l'intercession de saint Charles.

A TOUS les miracles que nous avons rapporté ci-dessus nous pourrions en ajouter une infinité d'autres que Dieu a opérés par l'intercession de saint Charles, non-seulement pour la guérison des corps, mais encore, ce qui est plus considérable, pour la sanctification des ames : il est vrai que nous ne pouvons pas avoir la même certitude de ceux-ci que des autres, lesquels nous avons tirés pour la plupart du procès-verbal de sa Canonisation ; outre qu'il y en a plusieurs fort secrets qu'il n'est pas à propos de décrire ; c'est pourquoi nous nous contenterons d'en rapporter seulement quelques-uns de ceux qui sont les plus connus, et qui ne peuvent offenser personne.

Il y avoit à Milan un homme âgé de cinquante ans, qui, depuis sa jeunesse, s'étoit tellement abandonné au péché de la chair, qu'il en avoit contracté une habitude insurmontable. Il fit plusieurs efforts pour s'en retirer, mais il ne put jamais s'en corriger ; je sais même qu'il prit plusieurs fois la discipline, qu'il fit plusieurs jeûnes et autres mortifications, qu'il se recommanda aux prières de plusieurs ames religieu-

ses, qu'il s'adressa aux plus excellens confesseurs qu'il connût, et qu'il chercha tous les autres moyens possibles pour se convertir; mais tout cela n'empêcha pas qu'il ne retombât toujours dans son péché. A la fin il trouva un confesseur de mes amis, lequel après lui avoir donné en vain plusieurs remèdes pour le retirer de son habitude, l'exhorta à visiter le tombeau de saint Charles, pour y implorer son secours contre cet ennemi cruel et domestique qui le tourmentoit, ayant déjà reconnu par expérience que plusieurs de ses pénitens avoient été délivrés par ce moyen de plusieurs habitudes criminelles. Il obéit à cet avis salutaire, et Dieu, par l'intercession de ce glorieux Cardinal, fit un miracle si extraordinaire en sa faveur, que non-seulement il fut délivré pour toute sa vie des tentations de la chair, et qu'il devint aussi insensible à tout ce qui frappe les sens qu'un tronc de bois, ainsi qu'il avoit coutume de dire, mais encore il reçut une grace si abondante, qu'il passa tout le reste de sa vie dans une ferveur extraordinaire et dans une très-rigoureuse pénitence.

Dans le même temps il y avoit en la terre de Salo, sur le Lac de Garde, un homme de condition qui, depuis douze ans, vivoit dans un concubinage, sans que jamais les avis de plusieurs de ses parens et de ses amis, ni les menaces de ses Supérieurs ecclésiastiques eussent pu lui faire quitter cette vie scandaleuse. Il avoit une fille Religieuse de Sainte-Ursule, laquelle étoit extrêmement affligée de son désordre. Un jour elle eut une inspiration de se mettre à genoux devant une Image du bienheureux Cardinal, qu'elle avoit en sa chambre, et fondant en larmes elle lui demanda avec le plus de ferveur qu'elle pût, la conversion de son père. Elle l'obtint dans le même temps. Car dès lors il fut touché du désordre de sa vie, chassa la malheureuse complice de son crime, et commença à vivre avec autant d'édification qu'auparavant il avoit été scandaleux.

Un gentilhomme de Milan, qui avoit beaucoup de

dévotion pour saint Charles, étant un jour en oraison dans sa chambre, une jeune servante y entra pour faire son lit. Le Démon se servant de cet objet lui donna une tentation si violente de pécher avec elle, qu'il fut assez malheureux que d'y consentir; comme il s'approchoit d'elle pour contenter sa passion brutale, le Saint lui apparut, revêtu de ses habits Pontificaux, avec un visage courroucé, dont il reçut tant de confusion, que rentrant en soi-même, il eut horreur de son crime et se trouva en même temps délivré de sa tentation, ce qui arriva l'an mil cinq cent quatre-vingt-huit, quatre ans après la mort de saint Charles.

Plusieurs autres personnes qu'il n'est pas à propos de nommer, ont aussi avoué, que par l'invocation du nom de ce glorieux Saint, ou en portant sur eux quelques-unes de ses Reliques, ils avoient été délivrés de tentations très-violentes de ce péché honteux. Le souvenir même de l'avoir vu, produit en ceux qui ont eu le bonheur de le connoître un effet encore beaucoup plus considérable; car il leur donne une certaine force qui ne peut s'exprimer, qui les retient dans la crainte de Dieu, et les porte à exécuter fidèlement tous les bons avis qu'il leur a donnés autrefois pour leur salut. La multitude de miracles qu'il fait tous les jours, les anime tellement à corriger leur vie, à fréquenter les Sacremens, et à s'appliquer à la piété et à la pratique des bonnes œuvres, qu'ils sont convaincus qu'à présent qu'il est au Ciel, il ne contribue pas moins au salut des ames, que lorsqu'il étoit sur la terre, puisque la plupart des guérisons miraculeuses qu'on obtient par son intercession, sont presque toujours accompagnées de la conversion des mœurs.

CHAPITRE IX.

Mémoire ou Journal des Congrégations ordinaires de saint Charles.

CE grand Saint a presque établi toutes les Congrégations que nous allons rapporter, pour la conduite et le bon ordre de son diocèse, et il ne manquoit jamais de s'y trouver présent, à moins qu'il n'en fût empêché par quelque action plus importante.

Congrégations de chaque Semaine.

Le Lundi.

La Congrégation du saint Office de l'Inquisition.
La Congrégation du Tribunal ecclésiastique.
La Congrégation de la fabrique de la Cathédrale.
La Congrégation de la discipline du Clergé et du peuple.

Le Mardi.

La Congrégation de la conduite des Religieuses.
La Congrégation de la conduite spirituelle des Séminaires et des Colléges.

Le Mercredi.

Le Sermon en la chapelle du Saint-Sépulcre.
La Congrégation du Tribunal ecclésiastique.

Le Jeudi.

La Congrégation de l'administration du temporel des Séminaires.
La Congrégation de la Pénitencerie.

Le Vendredi.

La Congrégation de l'administration du temporel du Collége des Suisses.
Le Sermon en la chapelle du Saint-Sépulcre.

Le Samedi.

La Congrégation de l'Hôpital de Piété.

Le Dimanche.

Il assistoit à tout l'Office divin de la Cathédrale.

Tous les jours.

Il donnoit Audience le matin après la Messe, et depuis le dîné jusques au soir, à tous ceux qui se présentoient.

Congrégations qu'il tenoit une fois tous les mois.

LA Congrégation des Curés et des autres Ecclésiastiques de la ville et du diocèse.

Deux Congrégations des cérémonies.

La visite de tous les domestiques de sa Maison archiépiscopale.

La Congrégation du Collége des nobles.

La Congrégation de l'Hôpital des mendians.

La Congrégation des Oblats du Saint-Sépulcre.

La Congrégation des études de tout le Clergé.

La Congrégation des personnes établies pour terminer les procès.

La Congrégation de la conservation des biens ecclésiastiques.

La Congrégation des pères de famille, pour leur apprendre la manière d'élever leurs enfans en la crainte de Dieu.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois de Janvier.

IL disoit la Messe pontificalement le jour de la Circoncision, de l'Epiphanie, et de saint Sébastien, et il assistoit à tout l'Office, depuis les premières Vêpres jusques aux secondes.

Il tenoit la Congrégation de la Discipline ecclésiastique qui étoit une préparation à la Congrégation générale du Clergé, laquelle il avoit ordonnée dans

son quatrième Synode, et qui se faisoit en la manière suivante.

Le 2e. jour du mois de Janvier, il tenoit la Congrégation du Clergé de la Métropolitaine, où après qu'il avoit prêché, il faisoit le scrutin pour savoir de quelle manière l'Office divin se récitoit, et quelles étoient les études et les mœurs des Chanoines et des autres Ecclésiastiques.

Le 3e. jour il tenoit la Congrégation des Chanoines de toutes les Collégiales de la ville, où après avoir prêché il faisoit le scrutin comme ci-dessus.

Le 4e. jour il tenoit la Congrégation des Curés, où non-seulement il prêchoit et faisoit le scrutin, comme aux autres Congrégations précédentes, mais il s'informoit encore soigneusement du zèle que les Curés avoient pour l'administration des Sacremens et pour le salut des ames.

Le 5e. jour il tenoit la Congrégation des Chapelains, où il prêchoit, et faisoit le scrutin pour savoir s'ils s'acquittoient fidèlement de leurs obligations.

Le 6e. jour il tenoit la Congrégation des Clercs inférieurs, avec le Sermon et le scrutin ordinaire.

Dans la seconde semaine du même Mois, il tenoit plusieurs autres Congrégations, dont la première étoit celle de tous les Confesseurs de la ville, où les Réguliers étoient appelés, et où il leur demandoit compte de la manière dont ils se gouvernoient dans l'administration d'un Sacrement si important au salut des fidèles, et pour lequel il avoit fait des réglemens si salutaires.

La seconde étoit la Congrégation des Docteurs légistes séculiers, qui se tenoit dans leur Collége, où il leur faisoit faire une Communion générale, et il leur prêchoit sur la manière de s'acquitter dignement de leurs obligations.

La troisième étoit la Congrégation des Médecins au Saint-Sépulcre, où il leur prêchoit, et leur faisoit faire aussi une Communion générale.

La quatrième étoit la Congrégation des Avocats de

l'un et de l'autre Tribunal, qui se tenoit dans l'église souterraine de la Cathédrale, où il y avoit Sermon et Communion générale.

La cinquième étoit une Congrégation secrète de quelques Curés, pour savoir de quelle manière tous les Ecclésiastiques du diocèse se comportoient, et quelle fidélité ils avoient à exécuter les saintes Ordonnances qu'il leur prescrivoit. Cette Congrégation se tenoit pour le moins quatre fois par an.

La sixième Congrégation étoit pour visiter le Tribunal ecclésiastique, et s'informer si les Officiers s'acquittoient fidèlement de leur devoir.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois de Février.

LA Congrégation pour la réduction et l'exécution des légats pieux.

La Bénédiction solennelle des cierges le jour de la Purification de la sainte Vierge.

La Congrégation qui devoit précéder celle des Vicaires forains, où l'on traitoit des choses qui devoient se proposer au Synode prochain.

La Congrégation des Vicaires forains, qui se tenoit le troisième jour de la semaine avant la Septuagésime, où ils lui rendoient compte de l'état du diocèse, afin qu'au prochain Synode il pourvût aux abus par de nouvelles Ordonnances.

La Congrégation des Oblats de Saint-Ambroise.

La semaine de la Septuagésime.

TOUT le Clergé et le peuple visitoient chaque jour l'une des sept Églises où sont les Stations.

Tous les jours de la semaine, excepté le Samedi, les Prières publiques étoient dans l'église des Oblats, où le saint Archevêque prêchoit presque toujours.

La semaine de la Sexagésime.

IL y avoit Communion générale, chaque jour, dans l'un des six quartiers de la ville, où le saint

Archevêque ne manquoit jamais de se trouver et de prêcher.

Les Prières publiques étoient aussi au Saint-Sépulcre, comme la semaine précédente, et saint Charles y prêchoit d'ordinaire.

Outre cela les mêmes Prières publiques se faisoient encore dans toutes les églises Collégiales et Paroissiales, avec les exercices de piété qu'il avoit prescrits pour détourner le peuple des spectacles profanes et des divertissemens du carnaval.

La semaine de la Quinquagésime.

IL y avoit le Dimanche de cette semaine une Communion générale à la Métropolitaine, avec Indulgence plénière à perpétuité.

Les autres jours de la semaine il y avoit encore Communion générale en d'autres églises.

Les Prières publiques étoient tous les jours au Saint-Sépulcre, où le saint Archevêque prêchoit le plus souvent.

Le Mercredi il y avoit procession générale à Sainte-Marie-des-Anges, où il prêchoit sur la manière dont on devoit visiter les églises des Stations pour gagner les Indulgences.

On examinoit tous ceux qui devoient être ordonnés, auxquels il faisoit un discours pour leur représenter la sainteté et les dispositions qu'ils devoient avoir.

Le Samedi il donnoit les Ordres.

Et le lendemain il assistoit à tout l'Office divin de la Cathédrale.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois de Mars.

IL visitoit les Monastères des Religieuses.

Il se trouvoit aux assemblées des Dames de piété qui s'appliquoient aux œuvres de charité dans la ville.

Il faisoit une seconde Ordination, et avant que

de la célébrer, il assistoit, selon sa coutume, à l'examen, et il faisoit une exhortation à ceux qui devoient être ordonnés.

Il assistoit à tous les Sermons du Carême.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois d'Avril.

Il visitoit les prisons Archiépiscopales, où il examinoit soigneusement tous les prisonniers, afin de savoir les causes pour lesquelles ils étoient détenus, et si l'on expédioit leurs affaires.

Il faisoit la Bénédiction des Rameaux.

Il disoit la Messe Pontificale le Jeudi saint et le Samedi saint.

Il faisoit la Bénédiction des Fonts Baptismaux.

Il célébroit la troisième Ordination avec les examens et les exhortations ordinaires.

Il assistoit à tout l'Office de la Cathédrale le jour de Pâques.

Le lundi de la première semaine après Pâques, il tenoit une Congrégation de tous les Préfets de la ville et des Vicaires forains, pour se disposer au Synode.

Il tenoit ensuite une autre Congrégation, pour prévoir la réduction des légats pieux, qui se devoit faire au Synode prochain.

Il visitoit les Séminaires et le Collége des Suisses, où il examinoit tous ceux qui y étoient élevés, et il s'informoit exactement de leur progrès dans la piété.

Le mardi de la semaine après Pâques, il tenoit une Congrégation pour régler tout ce qui se devoit faire dans le prochain Synode.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois de Mai.

Il tenoit une Congrégation les trois jours précédant le Synode, pour reconnoître et mettre par ordre tous les nouveaux Décrets et les autres choses qui devoient se faire au Synode.

La veille du Synode il tenoit une autre Congrégation des Vicaires forains, où se faisoit un scrutin très-exact de l'état de la ville et du diocèse, et où l'on traitoit des moyens les plus propres pour faire avancer le peuple dans la vertu.

Le Synode duroit trois jours, et le saint Archevêque prêchoit chaque jour sur différens sujets, mais qui étoient tous accommodés aux besoins des Ecclésiastiques.

Il disoit la Messe Pontificale, et il assistoit à tout l'Office de la Cathédrale le jour de l'Invention de la sainte Croix.

Le même jour il faisoit une Procession générale avec le saint Clou, en l'église du Saint-Sépulcre.

Il disoit aussi la Messe Pontificale le jour de l'Ascension, et il assistoit à tout l'Office de la Cathédrale.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois de Juin.

Il tenoit plusieurs Congrégations pour se disposer à la visite de son diocèse.

Il députoit des Visiteurs par les six quartiers de la ville pour lui en rapporter l'état.

La veille de la Pentecôte il faisoit la Bénédiction des Fonts Baptismaux.

Le lendemain il disoit la Messe Pontificale, et il assistoit à tout l'Office de la Cathédrale.

Chaque jour de cette semaine il administroit le Sacrement de la Confirmation en quelque église des six quartiers de la ville, qu'il accompagnoit toujours d'une Prédication.

Il examinoit tous ceux qui devoient être ordonnés, et leur faisoit ordinairement une exhortation.

Le Samedi il donnoit les Ordres.

Il disoit la Messe Pontificale le jour du saint Sacrement, et il assistoit à tout l'Office divin.

Il faisoit la Procession générale.

Il tenoit une Congrégation générale des Oblats de Saint-Ambroise.

Il tenoit une autre Congrégation de tout le Clergé de la ville durant plusieurs jours, de la manière dont nous l'avons décrite au mois de Janvier.

Il assistoit aux Litanies des Rogations, il jeûnoit et il prêchoit chaque jour.

Le jour de la fête de saint Gervais et de saint Protais, il disoit la Messe Pontificale, et il assistoit à tout l'Office.

Il faisoit la même chose le jour de la fête de saint Jean-Baptiste et des Bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul.

Il alloit avec tous ses Visiteurs faire la Visite de son diocèse.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois de Juillet.

Il continuoit la Visite de son diocèse.

Le jour de la Visitation de la sainte Vierge, lorsqu'il étoit à Milan, il alloit en Procession aux sept églises des Stations.

Il disoit la Messe Pontificale le jour de saint Nazare et de saint Celse, martyrs, et il assistoit à tout l'Office de la Cathédrale.

Fonctions ordinaires du mois d'Août.

Il continuoit la Visite de son diocèse.

Il disoit la Messe Pontificale le jour de saint Laurent, et il assistoit à tout l'Office divin et à la Procession générale, lorsqu'il étoit de retour à Milan.

Il disoit aussi la Messe Pontificale le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, et il assistoit à tout l'Office.

Fonctions ordinaires du mois de Septembre.

Il visitoit les Séminaires, et il s'informoit du progrès que chacun y faisoit dans la science et dans la piété.

Il visitoit le Collége des Suisses et celui des Nobles, et il examinoit tous ceux qui y demeuroient, pour reconnoître s'ils y profitoient.

Il disoit la Messe Pontificale le jour de la Nativité de la sainte Vierge, à laquelle est dédiée l'église Métropolitaine de Milan, et il assistoit à tout l'Office.

Il faisoit la même chose le jour de la fête de sainte Thècle.

Il faisoit l'examen de ceux qui devoient être ordonnés, et il leur prêchoit.

Le samedi des Quatre-temps il donnoit les Ordres.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois d'Octobre.

Il tenoit une Congrégation générale pour régler les études des Ecclésiastiques et les matières qui se devoient lire dans les Ecoles l'année suivante par les Théologiens, les Canonistes et les Professeurs du Collége de Bréra.

Congrégations et autres fonctions ordinaires du mois de Novembre.

Il disoit la Messe Pontificale le jour de la Toussaint, et il assistoit à tout l'Office divin.

Le lendemain, jour de la Commémoraison des Morts, il prêchoit solennellement devant le Sénat et devant les Magistrats, pour leur enseigner de quelle façon ils devoient se conduire dans l'administration de leurs charges.

Il faisoit la visite des Eglises, des Hôpitaux et des autres lieux de dévotion de la ville.

Il tenoit encore une Congrégation de tout le Clergé, de la même manière que celle du mois de Janvier.

Fonctions ordinaires du mois de Décembre.

Il continuoit la visite de la ville, qui étoit très-laborieuse.

Il célébroit l'Ordination dans l'église de saint Ambroise.
Il disoit la Messe Pontificale le jour de Noël, et il assistoit à tout l'Office, aussi bien que le jour suivant.

Fonctions extraordinaires de toute l'année.

La Consécration des Evêques, des Abbés et des Abbesses.
La promotion aux Ordres par Indult Apostolique, ou *extra tempora.*
La Consécration des Eglises, des Autels, des Calices et des Cloches.
La Bénédiction des Vases sacrés, des habits Sacerdotaux, des Croix et des Images.
La Vêture et la Profession des Religieuses.
La Bénédiction des armes, enseignes, guidons ou étendards des gens de guerre.
La promotion des Chevaliers, par le pouvoir qu'il avoit reçu du saint Siége, ou du Grand-Maître.
La promotion au Doctorat des étudians de son Séminaire, ou du Collége des Suisses, par le pouvoir spécial qu'il en avoit reçu du saint Siége.
Tous les premiers Dimanches du mois, il assistoit à la Procession du Rosaire ; et tous les troisièmes Dimanches, à celles du saint Sacrement.
Il faisoit plusieurs autres Processions extraordinaires, selon les besoins de l'Eglise ou de son diocèse.
Il prêchoit souvent, mais principalement tous les vendredis, en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur.
Il faisoit plusieurs fois des Communions générales dans les Colléges, les Monastères de Religieuses, et les Congrégations de personnes de piété.
Il tenoit souvent des Congrégations des Ecoles de la Doctrine chrétienne.

Ordre de ses Visites.

Dans l'hiver, il visitoit la ville.

Dans le printemps, il visitoit les Monastères de Religieuses.

Dans l'été, il visitoit les Paroisses de la campagne.

Et dans l'automne il visitoit les Séminaires et les Colléges.

Tous les trois ans il célébroit un Concile Provincial, précédé de plusieurs Congrégations qui se faisoient pour disposer les sujets qu'on y devoit traiter.

Il est impossible de concevoir comment un homme seul étoit capable de faire tout ce qu'il faisoit; aussi ne donnoit-il pas une seule minute à son divertissement, et au lieu que les autres reprennent leurs forces en se délassant, il en trouvoit de nouvelles dans le travail. On a remarqué qu'il n'est entré dans le jardin de son Palais, que deux ou trois fois en sa vie. Il n'avoit que son diocèse et son devoir dans l'esprit, et il ne pouvoit prendre plaisir qu'aux actions qui regardoient son salut.

Je finirai cette Histoire en témoignant publiquement le regret extrême que j'ai de n'avoir pu exprimer, avec toute l'éloquence et la beauté d'esprit nécessaires, les vertus héroïques et les grandes actions de ce saint Archevêque, ni les décrire avec toute la perfection et l'éclat que je les ai vu pratiquer pour la plupart : car il me semble que j'en ai plutôt ébauché un dessin grossier, que je n'en ai fait une véritable peinture. C'est ce qui m'oblige, ô bienheureux Cardinal, d'avoir recours à vous pour vous prier de ne point considérer toutes les fautes que j'y ai faites, mais d'avoir égard à l'intention que j'ai eue d'obéir à celui qui m'en a fait le commandement pour laisser à la postérité un monument éternel des travaux inconcevables que vous avez entrepris pour la gloire de Dieu, la réformation de votre

diocèse, et le bien universel de toute l'Eglise. Je vous conjure de toute mon ame d'être mon Avocat dans le Ciel, comme vous avez daigné être mon Père et mon Pasteur sur la terre, et de m'obtenir de Notre-Seigneur que je puisse pendant ce peu de jours qui me restent, accomplir parfaitement ce que vous m'avez enseigné par vos exemples et par vos paroles, afin qu'après vous avoir imité, je puisse à l'heure de ma mort, dont je me vois si proche, jouir avec vous de cette gloire éternelle que vous vous êtes acquise par tant de vertus, et dont, malheureux pécheur que je suis, je mérite d'être privé éternellement pour l'énormité et la multitude de mes crimes, si par vos prières vous ne m'en obtenez le pardon de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en qui seul je mets toute ma confiance pour le temps et pour l'éternité.

FIN DE LA VIE DE SAINT CHARLES BORROMÉE.

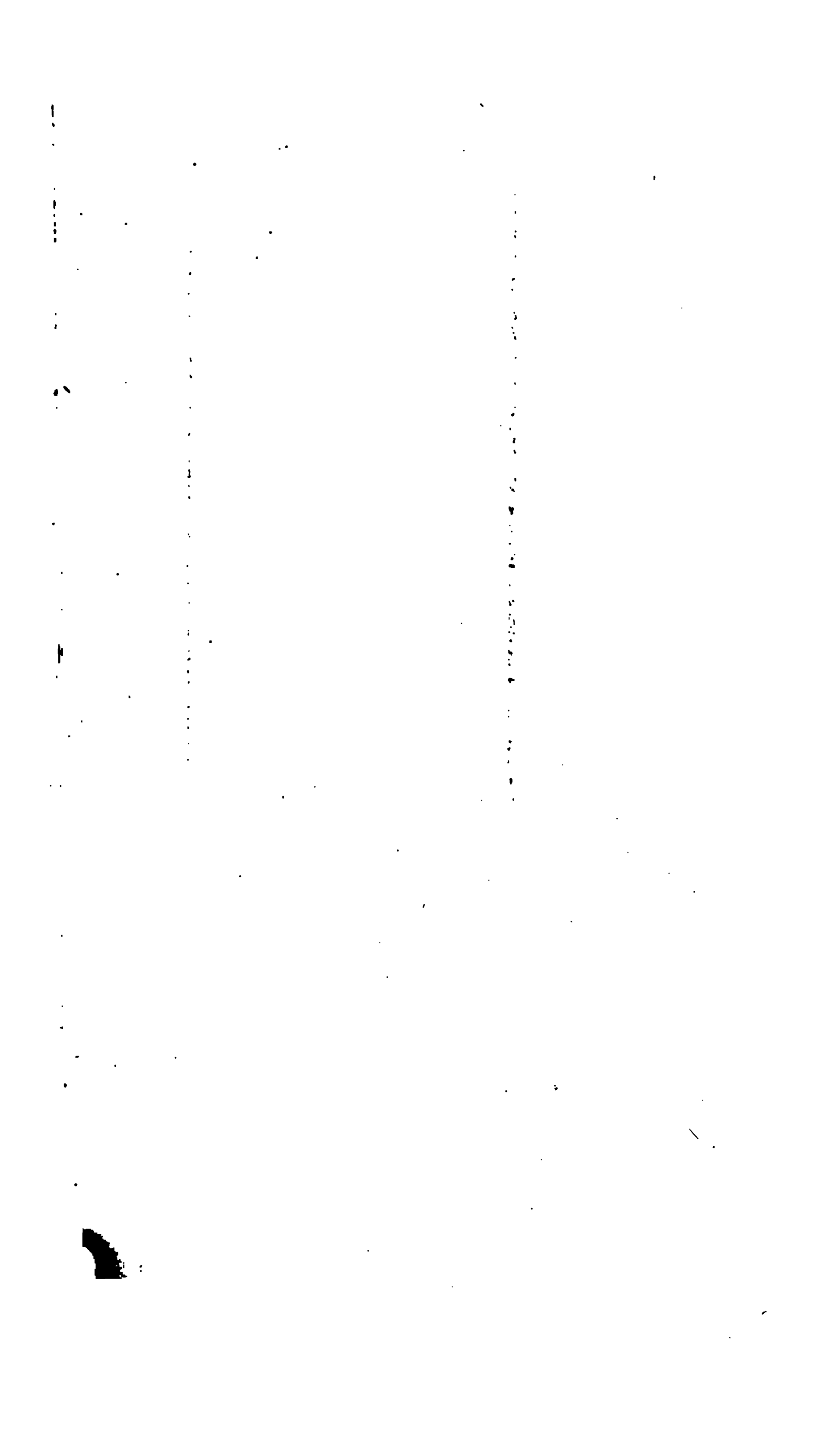
S. CAROLI BORROMÆI

ORATIONES

IN CONCILIIS PROVINCIALIBUS HABITÆ.

DISCOURS SYNODAUX

DE S. CHARLES BORROMÉE.



SANCTI CAROLI BORROMAEI,

ORATIONES SEX,

IN CONCILIIS PROVINCIALIBUS HABITÆ.

Oratio in Concilio Provinciali primo habita. (1565.)

Dei summo ergà nos beneficio factum est, Patres Reverendissimi, ut Tridentinum œcumenicum Concilium, triginta ante annis inchoatum, sed variè intermissum, singulari Pii IV. Pont. Max. pietate ac prudentiâ revocatum, insigni frequentissimorum Patrum virtute, atque doctrinâ, superiore anno mirabiliter absolveretur. Quo in Concilio cùm omnia præclarè constituta sint, quæ ad explicandam fidei veritatem, et ad restituendam Ecclesiasticæ Disciplinæ integritatem pertinebant, divinitùs profectò, Patres, illud decrevistis, ut Conciliorum Provincialium, quæ jàm diù haberi desierant, usus aliquando renovaretur, ex quo certissimum est Christianam Rempublicam uberrimos salutis fructus esse percepturam. Et quidem naturâ et ratione ipsâ ducimur, ut in gravioribus rebus deliberandis aliorum consilia exquiramus; vel quòd cautior deliberatio est, si ad nostrum judicium multorum sententia accesserit; vel quia apud illos quibus consulere maximè cupimus, majorem utilitatem et pondus habet consultatio in quam plures consenserint.

Est hujus in Ecclesia instituti auctor Christus Dominus, magistrique Apostoli; nam ejus certa quidem sanè est illa promissio, cùm suam opem suumque auxilium, se denique ipsum, ejusmodi Patrum conventibus, ritè celebratis, pollicetur, et defert. *Ubi fuerint*, inquit, *duo, vel tres congregati in nomine meo, ibi ego sum in medio eorum :* itemque, *Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis à Patre meo.* Apostoli autem etsi doctore Spiritu Sancto uberem omnium rerum cognitionem

singuli acceperant, tamen si quid gravius, publicè præsertim, agendum esset, hâc consultandi ratione uti consueverunt; quam ut cæteri etiam conservarent, lege sanxerunt ut bis in annos singulos Concilia ab Episcopis haberentur.

Innumerabiles deinceps Sanctiones sunt constitutæ, Decretaque promulgata, et à Summis Pontificibus, et à Conciliis tum œcumenicis, tum Provincialibus, de retinenda, aut certè repetenda hac Synodorum consuetudine, quemadmodum temporum ratio postulabat. Atque utinam quæ à sanctissimis illis Viris culta, et posteritati ad salutem Ecclesiæ tradita ratio est, Provincialium Conciliorum eam nos ad hanc diem piè constanterque retenuissemus, et quantùm illi consilii et voluntatis ad prodendum posteris optimum Institutum, tantùm nos pietatis et diligentiæ ad tuendum adhibuissemus! Hujus enim consuetudinis intermissio, difficile est dictu quantas calamitates in Christianam Rempublicam invexerit. Nam judicii metu sublato, cùm præter Summum Romanum Pontificem nemo esset qui à Dominici gregis Pastoribus depositi custodiam, tritici dispensationem, vineæ cultum, et villicationis suæ functionem recognosceret, sortem cum fenore exigeret, et à singulis gravissimi multiplicisque officii, more majorum, rationem exposceret : tum miserabiliter prolapsa est institutio Ecclesiasticæ Disciplinæ; tum qui alios in officio continere debebant, maximè ipsi ab officii semitâ declinaverunt.

Hìc nota sunt vobis, Patres, Ecclesiæ Dei vulnera, quæ libenter prætereo, quia sine acerbissimo doloris sensu nec à me commemorari, neque à vobis audiri posse existimo. Ergo singulari virtute ac prudentiâ vestrâ gravissimis malis remedium inventum est, hâc renovatione Provincialium Conciliorum : reliquum modò erat, ut sapienter excogitata medicina ægrotis Provinciis salutariter adhiberetur. Cui nos officio pro nostri Metropolitani muneris ratione, proque amore in hanc urbem, quam apud nos, et pietatem parentis, et caritatem filiæ obtinere libentissimè profitemur, si per debitam obedientiam licuisset, primo quoque tempore satisfacere studuissemus. Cùm primùm igitur hujus rei data est facultas, eam illam summo studio amplexi sumus, eo animo atque consilio, ut Deo auctore, vobis adjutoribus, obeundi muneris tarditatem, actionum gravitate et diligentiâ compensemus.

Itaque huc omnes convenimus, ut ex hac quasi specula singulis Provinciæ nostræ partibus circumspectis, Ezechie-

lis Prophetæ voce divinâ admoniti, *quod periit, requiramus; quod abjectum est, reducamus; quod confractum est, alligemus; quod infirmum est, consolidemus; quod pingue et forte, custodiamus.* Id omne ut præstare possimus, petendum à Deo imprimis est summis precibus, summâque vitæ integritate et innocentiâ, atque in proximos caritate, ut nobis suo lumine præluceat, consilia et actiones nostras suâ gratiâ prosequatur.

Quemadmodum autem neminem nostrûm, ut cujusque conditio tulit, aut ætas, aut labor, aut valetudo, aut itineris longitudo retardavit quominùs in hunc locum frequenter antè statutum diem conveniremus, quâ in re privata commoda communi officio posthabuimus; sic ad ipsam consultandi et decernendi rationem curandum est, ut integram optimamque mentem, ac voluntatem afferamus; vim publici muneris privatis commodis anteponamus, eorum utilitati quibus præsumus, non nostris rationibus serviamus. Hoc sanè enim est, non quæ nostra, sed quæ Dei sunt, quærere. Hoc munus Pastoris, hoc Ducis officium, hæ Gubernatoris partes sunt, ut gregi, militibus, navi potissimùm prospiciant : nam subditorum salute præfecti incolumitas continetur.

Et quia tria præcipuè sunt quæ ex Tridentini Concilii auctoritate in Provincialibus Conciliis agi et confici oportet, ut delicta corrigantur, mores ad optimam Disciplinam revocentur, et tollantur dirimanturque controversiæ, primum illud erit jaciendum, tanquam firmissimum totius ædificii fundamentum, ut omnibus et singulis quæ à sacro Tridentino Concilio definita ac statuta sunt, palàm receptis, detestantes hæreses omnes quæ à sacris Canonibus, Conciliisque œcumenicis, præsertim verò Tridentino damnatæ sunt, veram obedientiam Summo Romano Pontifici spondeamus, fidemque, *sine qua impossibile est placere Deo*, ex præscripto ejusdem Concilii, ac sanctiss. D. N. ratione et formula, profiteamur, et ad ejus in Provincia nostra tuenda integritatem, id quod ad hanc diem nobis præstitisse videtur Dei benignitas, opportuna præsidia, summam diligentiam et vigilantiam pro locorum et temporum periculo adhibeamus.

Deinde in delictis corrigendis illa nobis ineunda ratio est, ut pro vi et modo morborum, ægrorumque naturâ, medicinam accommodemus; nunc levibus admonitionis et objurgationis remediis errata castigantes; nunc acriori cura-

tione utentes; denique exulceratis partibus ferrum et ignem admoventes, quemadmodum mali ratio et contagionis periculum postulabit, memores semper nos esse patres, non dominos.

Morum autem disciplinam facilè restituemus, si, quâ ratione quibusve factis primùm constituta, diuque conservata est, eamdem nos in restituenda adhibebimus, illorum vestigia persequentes qui hanc bonorum amplitudinem nobis, Deo auctore, suâ virtute pepererunt. Proponamus nobis, quæso, Patres, illorum vitæ sanctitatem, et in administratione sui officii sapientiam. Erant integri, casti, simplices, modesti, humiles, bene morati, in oratione et lectione assidui, suî despicientes, in alienæ salutis cura et cogitatione defixi, consilio et opere benigni, hospitales, in domestico cultu et victu parci, in alios benefici et liberales. *Erant vigilantes super gregibus suis*, vineam Domini summâ diligentiâ et labore colentes, et custodientes. Pascebant assiduè oves sibi commissas triplici salutis cibo, verbo, exemplo, et Sacramentis, memores quoque et imitatores summi Pastoris Christi, qui pro universo grege suo sanguinem et vitam profudit, ipsi pro suarum ovium incolumitate quemvis excipere laborem, subire omnes casus, omnem vim atque injuriam perferre; denique, ut bonus ille Pastor Evangelicus, animam suam pro ovibus ponere non dubitabant, nullum indè hujus vitæ fructum exspectantes, ut maximos cœlestis retributionis fructus consequerentur.

Hæc si, ut debemus, Patres, antè oculos habebimus, facilè intelligemus quid in restitutione Ecclesiasticæ Disciplinæ nobis sit hoc tempore agendum. In quo illud etiam animadvertendum erit, ut, quemadmodum in conformanda et constituenda Ecclesiastica ratione, Christus Dominus ab ipsis Apostolis, quos christianæ vitæ magistros esse voluerat, initium fecit; sic nos à nobis ipsis Pastoribus, quos vivendi exempla et præcepta aliis tradere oportet, in conformanda restituendaque morum disciplina exordiamur. Hæc officia, si quo debemus studio præstiterimus, parvi profectò negotii erit sedare controversias, id quod nobis Tridentina Synodus faciendum proposuit. Nam sublatâ cupiditate, *quæ est omnium malorum radix* et semen dissentionum, facile præsentis temporis discordias componemus; nullumque in posterum dividendi locum cuiquam in Provincia nostra relinquemus. Quare ad piam hanc, necessariamque muneris nostri curam ac diligentiam, Patres, toto pectore

incumbamus : hoc acceptabili tempore, hâc die salutis, quam fecit Dominus, enitamur, ut quantùm consilio, operâ, actionibusque, Spiritu Sancto duce et moderatore, possumus, tantùm ad constituendam communis Provinciæ incolumitatem afferamus.

Amplissima hæc, et nobilissima Civitas Mediolanensis, caritatem et sapientiam vestram implorat; hanc singuli uniuscujusque vestrûm greges incredibiliter requirnnt, tota Provincia re magis quàm voce, deposcit. Hoc optimus et maximus Rex Philippus, in cujus regia dignitate, ut verbo complectar, sacerdotalem animum licet agnoscere; hoc cæteri hujus Provinciæ Principes, de populorum salute solliciti, à nobis desiderant; quorum studia atque officia non vereor ne nobis sanctisque hujus Synodi Decretis semper adsint, eamque potestatem quam à Deo acceperunt, ad Dei et cultum et voluntatem libentissimè conferant.

Postulat sacrosancta Tridentina Synodus, ut ne tot, tantique labores, à sanctissimis Patribus in ea suscepti, brevi tempore intereant. Hoc vehementer exspectat pius Pontifex maximus, ex illo præsertim die quo nos ab administratione consiliorum suorum, et procuratione Ecclesiæ ad vos dimisit. Cui date, quæso, ut et perfectionis nostræ, et vestrorum laborum uberes fructus deferre possim, præclaras scilicet salutaresque hujus Coucilii actiones. Hoc ipsum exigit vestra virtus, quam in publico orbis terrarum conventu spectatam et cognitam, nunc in vestrorum populorum vita ac salute tuenda debetis exprimere. Hoc denique flagitat à nobis Christus Jesus, ut constet sibi ratio officii nostri erga oves quas pretio sanguinis sui redemptas nostræ fidei prudentiæque commendavit, et credidit; nequando sanguinem illorum de manu requirat, si (quod Dei benignitas prohibeat) culpâ, aut negligentiâ nostrâ, eas diripi aut dispelli patiemur.

Oratio in Concilio Provinciali secundo habita. (1569.)

Etsi, quod duce Spiritu Sancto à Tridentinis Patribus decretum est, ut tertio quoque anno Provinciales Synodi habeantur, hæc causa, Patres reverendissimi, satis explorata est, et ea quidem justissima, quamobrem jam tribus post primum nostrum congressum annis hùc iterùm convenimus : tamen si quis rem ipsam attentè intuetur, facilè

animadvertet hoc iterati Concilii officium; non solùm Tridentino jussui debitum, verùm etiam et temporum conditioni, et pastorali nostro muneri, et initiis quæ proximo superiori Concilio jecimus, consequens ac planè necessarium.

Jam cognoscitis, jam scitis qua in perturbatione Reipublicæ Christianæ status versetur; quàm funestæ hæresum faces in finitimis Provinciis jamdiu excitatæ, quàm turbulenti indè in Gallia motus, quàm multæ strages, quot pugnæ editæ sint. Quid? Quot templa vel augustissima dirupta, delubra religiosissimis imaginibus, et signis et ornamentis spoliata, vasa sacra erepta, Reliquiæ Sanctorum dissipatæ, Sacerdotes et Religiosi viri interfecti, sacræ Virgines injuriosiùs tractatæ, Divina polluta, omnia denique prostrata jacent. Quousque tandem irasceris, Domine? Quousque tandem *vineam, quam plantavit dextera tua*, et populum Christi Jesu Filii tui sanguine expiatum, videbimus ita crudeliter, ita fœdè diripi, vastari, dissipari? Quousque *cibabis nos pane lacrymarum, potum dabis nobis in lacrymis et in mensura?*

Hæc autem mala quæ pestifera sunt, quæ perniciosa, etsi à nobis interjecto quodam spatio abesse videntur, ita tamen undique nos circumstant, et in foribus ipsis propè adsunt; ut in singulas horas, vel momenta potiùs timendum sit ne hæc aquarum vis in hanc Provinciam erumpat, totamque fluctibus suis evertat, nisi Dei ope, et Pastorum summâ vigilantiâ occurratur.

Verùm alia incommoda sunt, et ea quidem non levia, quæ cùm visceribus Provinciæ nostræ hæreant, nos valdè admodùm commovere debent. Nam etsi superiori nostro conventu multa auctore Deo decrevimus, multaque post Pastoralibus nostris vigiliis egimus, ut benè constituendæ hujus Provinciæ signum aliquod sustulisse videamur, tamen multi sunt adhuc inveterati morum errores, et alia item quæ à nobis cùm emendationem planè desiderent, in iis corrigendis nostræ curæ ac sollicitudines hoc tempore evigilare debent; ea est enim horum temporum conditio, ut homines alii, mundi potiùs quàm Dei amatores, animum iis rebus adjungant, quæ ad divitiarum imprimis et carnis sollicitudinem curamque spectant; alios verò aliis illecebris, aliis fallaciis, quasi vinculis quibusdam irretitos, teneat perpetuus ille humani generis hostis, qui *tanquam leo rugiens mortales circumit, quærens quem devoret.* Si denique Provinciam universam lustramus, omnia *ad carnis occasionem*,



reclamante Apostolo, traducta, in eo statu esse cernimus, ut adumbrata quædam, non solida illa veraque pietatis Christianæ species retineri videatur.

Hæc mala quidem intestina cùm sint, etsi illis quibus finitimas provincias afflictas diximus, genere inferiora; ejusmodi tamen sunt ex quibus, cùm argumenti cujusquam species, vulgi judicio, Hæreticis subministrari videtur ad suos tuendos errores; tum etiam (id quod Deus avertat) fieri facilè posset, ut hominibus nostris, si in conscientiæ pravo habitu eos obsordescere patiemur, quasi fores aperirentur, aditusque patefieret ad nefariam hæresum labem.

Idque cùm ex multis aliis, penèque innumerabilibus exemplis, tum vel ex hoc uno potissimùm cognosci licet, quod Populus Israeliticus cùm in conviviis et comessationibus vivendique licentia versaretur, impurâ conscientiâ inquinatus, procliviùs quidem delapsus est ad perniciosissimum Idolorum morbum. Hoc ipsum Apostolus Paulus cùm animadvertisset, Timotheum Discipulum propterea illis verbis admonuit : *Conscientiam bonam habe, quam multi repellentes in fide naufragaverunt.* Undè tandem, Patres, tot veteres hæreses, quæ olim restinctæ in hæc tempora inciderunt, nisi ex depravatis contaminatisque gentium moribus ? Ut enim vetus aliquis morbus recrudescit, si recenti vel levissimo malo corpus afficitur, sic hæresum pestem, quibus jam Ecclesia variis temporibus vexata est, antiquorum Patrum virtutibus, tanquam salutaribus remediis olim compressam, nostrorum temporum corruptela, quasi veterem morbum iterum gravescere videmus.

In hoc igitur rerum discrimine videre quanta nobis, qui christiani exercitus antesignani et animarum medici sumus, necessitas imposita esset ut Concilium iniremus; quo plures, et ad propulsanda pericula, et ad sananda vulnera, in unum Spiritu Sancto duce convenientes, *à Deo misericordiarum et Patre consolationis*, auxilium faciliùs imploraremus; tum etiam quo cautiùs res multorum judicio et consensu constitutæ essent, eo promptiori animo, propensiorique ad obediendum voluntate ab iis susciperentur, quorum saluti maximè consulere debemus.

Hoc nostrum munus est, hoc nostrum officium, Patres. Etenim si in Episcopalis dignitatis excelsa sede collocati sumus, tanquàm è specula quadam pericula prospicere, eaque propellere nos oportet, si quæ iis imminent qui in nostra fide nostraque cura conquiescunt; si parentis item,

filiorum incolumitati paternam curam adhibere; si Pastores, ab ovibus quas sacrosanctâ suâ morte Jesus Christus ex inferi faucibus atque ore eripuit, nunquam oculos dejicere; etsi quæ impura vitiorum labe extabescunt, salis acrimonia sanare; si quæ demùm in morum tenebris aberrantes sunt, iis prælucere debemus. Nam ut summus ille rerum opifex, principio cùm cœlum quod intuemur, effecit, stellarum multitudine ornavit, quæ solis splendore illustratæ in nocte super terram lucerent; sic in spirituali hujus seculi renovatione, posuit in Ecclesia, tanquàm in quodam Cœli firmamento, Prophetas et Apostolos, Pastores et Doctores, qui quasi stellæ, sempiterni illius Solis Christi Domini lumine illustrati, huic tenebricosi seculi caligini præessent, et ab humanis mentibus tenebras depellerent, quodam illustris sanctæque disciplinæ splendore.

Hos igitur, quos cœlestis Sapientia Pastores esse, et in Apostolorum tanquam in parentum locum succedere voluit, *pro Patribus tuis nati sunt tibi filii*, inquit Propheta; quid est, cur eos parentes, eos duces, eos magistros non imitemus? Illi in constituenda nascente tunc Christiana Republica in maximisque rerum difficultatibus, hâc Conciliorum ratione usi, cùm confusam illam, errorumque tenebris implicitam mundi faciem, Evangelicæ Disciplinæ lumine illustrarint; tum ad eam restituendam exemplum nobis præbuerunt, ut in tanta scilicet rerum perturbatione, et in hac tetra peccatorum caligine, nos qui eorum locum tenemus, *osque Domini sumus, et è quorum labiis, tanquam ab Angelis Domini exercituum, Populi legem requirunt;* à fonte lucis, Spiritu Sancto, in cujus nomine hodierno die congressi sumus, salutares vitæ leges haurientes, doceamus Provinciæ nostræ homines, *ambulare ut filios lucis, et afferre fructus lucis in omni justitia, et bonitate, et veritate, probantes quid sit beneplacitum Deo, nec communicantes operibus infructuosis tenebrarum.*

Nec verò existimemus, Patres, muneris nostri partes omninò expletas à nobis esse in iis quæ tribus antè annis hoc ipso in loco multa constituimus. Qnoniam si rem omnem ita spectamus, quemadmodum sanè debemus, opus ministerii nostri inchoasse quidem, sed perfecisse certè non videbimur: at res est cur expleamus; ita rerum status postulat, ita sæpè multis locis unumquemque nostrûm Apostolus monet: *Vide*, inquit, *ut ministerium quod in Domino accepisti, expleas. Dedit enim Pastores et Doctores in consummationem Sanc-*

torum, in opus ministerii, ad ædificationem Corporis Christi.

Ergo si ad consummationem et ad perfectam quamdam sanctitatis Disciplinam tota ministerii nostri ratio spectat, inanes profectò conatus nostri, frustraque suscepti essent labores, jactis primùm illis fundamentis; nisi reliqua quæ ad ædificii exstructionem et consummationem desunt, perfici contendamus omni studio. Nam quo tempore huc primò in Concilium convenimus, populis nostris, *tanquam parvulis, aut certè infirmioribus, si præter lac escam dedimus*: at solidiorem cibum tum præbere vix potuimus; idque Christo Domino Magistro, qui multa cùm haberet quæ Apostolis diceret, non omnia tamen uno tempore eos docuit, propterea quòd ad ea portanda tunc jam essent minùs idonei. Et quemadmodum is, longo temporis progressu, tum excitatis Sanctorum Patrum mentibus, tum sacrosanctis habitis Conciliis, Ecclesiam suam Doctrinæ splendore in dies magis atque magis illustrare voluit, cùm vel momento temporis idipsum præstare potuisset; sic nobis qui matrem Ecclesiam colimus atque observamus, illud ab ejus benignitate sperandum est, ut et nunc, et in posterum, prout temporum ratio requiret, ea patefaciat atque aperiat, quæcumque superioris nostri Concilii temporibus non opportuna, ipsius Dei Spiritus nobis non suggessit, ut illa Fidelibus nostris tunc traderemus.

Illud prætereà accedit, quòd quemadmodum agricolis usu sæpè venit, ut postquam semel agrum benè coluerint, eumque à rubis inutilibusque herbis purgarint, vites putarint, et arbores interlucarint, nisi crebrò eandem culturam adhibuerint, ager qui illorum studio enituit, horridus incultusque fiat; sic Fideles, qui *agricultura Dei sunt*, ubi nostris vigiliis, ac studiis quæ superiori Concilio adhibuimus, ad aliquem nitorem adducti sunt, nisi sæpiùs ad ea quæ post succreverunt, amputanda redeamus, facilè ille pristinus cultus temporis progressu horrescit: tum si quæ etiam depravata consuetudo diuturnitate fulcitur, ita altè radices egit, ut velut hedera latè sese diffundens, sæpè vix, aut ne vix quidem evelli queat. Itaque cùm in perpetua quadam agri Dominici colendi ratione nostrum munus penè totum positum esse debeat, diligentes agricolas unicuique nostrûm imitandos Deus apud Jeremiam proponit his verbis: *Ecce constitui te super gentes, super regna, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes.*

Quòd si fortasse pauca erunt quæ nostris aliis constitu-

tionibus addi oportere videbuntur, utilitas tamen non parva, neque exiguus fructus ex hoc ipso Concilio existet, si nos superiora decreta in conspectu, quasi in speculo quodam habentes, contemplabimur; si quæ, vel nostra qui jussimus, vel aliorum quibus jussum est, culpa contracta est in illis exsequendis; aut si quæ sunt, quæ certis quibusdam causis nec per nos, nec verò per illos præstari adhuc licuit, hoc quoque pacto, tum si quid culpæ admissum est, quoniam officio nostro ante defuimus, id sedulò emendemus, tum difficultatum ratione hoc ipso in loco agitatâ, et diligenter explicatâ, adhibeamus quæ opportuna erunt remedia.

Habetis igitur, Patres Reverendissimi, causas quare huc iterum convenimus; tum etiam intelligitis quàm gravis rerum tractatio nobis proposita sit, quæ tota ad sananda hujus Provinciæ vulnera, ad pericula animarum propulsanda, ad disjiciendas morum tenebras, ad agri denique dominici cultum pertinet: idque planè omne quantùm in nobis est, ita præstare debemus, ut primùm quæ semel per nos decreta sunt, ea nos quo maximè possumus, et quo certè debemus studio exsequi contendamus: deindè si omni pietate, certâque animi deliberatione in hoc ipso conventu supplere studeamus, quæcumque superioris Concilii decretis desunt, ad restituendum illum propè deflorescentis Christianæ pietatis cultum; post si quæ vitiorum zizania tribus ab hinc annis subdolus ille operarius Satanas in hac Provincia conserit, operam demus ut eorum stirpes studiis omninò convellamus. Jam hìc duce Spiritu Sancto adsumus, Reverendissimi Patres, ut Provinciale nostrum Concilium iterum celebremus: in qua muneris tractatione, nos pro rei gravitate, animo menteque reputemus quæ nobis potissimùm proposita esse debeant.

Ac primùm quidem perspicuum est quàm turpe, quàm detestabile sit in eo quod *Christi legatione fungimur*, Deique ministri sumus, si non Christum ipsum, *non quæ Dei sunt, sed quæ nostra quæramus*. Oportet igitur nos depositis cupiditatum nostrarum perturbationibus, oculisque mentis in Cœlum conjectis, non utilitates nostras, non commoda, non hominum honores spectemus, non rebus nostris, non popularibus studiis, non laudi, non gloriæ nostræ, sed Christo serviamus, cui omnem gloriam, omnem laudem, omnem honorem debemus. Neque enim est cur aut nobis ipsis, aut hominibus placeamus; si quidem quis inde fructus, si nos ipsos amantes, animæ nostræ jacturam facia-

mus ? Et quæ utilitas nobis existet, si iram Dei in nos connectantes, hominum benevolentiam populari quâdam indulgentiâ conciliemus ? Audiamus Paulum clamantem : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem. Dissipat autem Deus ossa eorum qui hominibus placent*, inquit Propheta.

Ergo ad Dei voluntatem tanquàm certam normam, consilia, cogitationes, studia, et actiones nostras dirigamus. Deindè hìc eo animo eâque mente adesse debemus, ut non coacti, sed sponte liberâque voluntate; non ut in plerisque actionibus fieri solet, aut consuetudine, aut quâdam officii specie, nec fictè, nec simulatè, sed verâ solidâque rerum agendarum deliberatione rem omnem tractemus : ita ut non adumbratam quandam, sed expressam illam disciplinæ Christianæ formam, afflante Spiritu Sancto, decretis nostris restituere curemus, quam nascente Ecclesia instituit *vivus sermo Dei, et efficax, penetrabilior omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs*, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis : nam si vitiorum semina non funditùs tollere studemus, sed satis id esse putamus ut externa quædam tantùm quæ oculis offensionem in vulgus præbent, quasi levi manu emendemus, id nobis eveniet quod agricolis; qui dùm herbas inutiles radicitùs evellere negligunt, quæque solùm è terra exstant, amputant, ne agrum quidem à stirpibus noxiis purgant, sed etiam quod planè nolunt, id sanè efficiunt, ut crebriores paucis post diebus emanent.

Nec verò est cur à muneris nostri ratione deterreamur ; vel quia his pastoralibus nostris studiis actionibusque animos eorum exulcerari videamus, qui filii sunt perditionis ; vel quia populares illæ, quibus quasi ficus foliis deformes, pravique mores contegi solent, voces audiantur : Non ferunt hæc tempora veterum Canonum severitatem; sic jamdiu viximus, sic vixerunt, ita egerunt qui ætate antecesserunt; vitæ institutum nihil est quod mutemus. At nos hæc, atque adeò alia ejusmodi contemnamus, proponamusque nobis ob oculos libertatem illam spiritûs, et virtutem quâ armati Patres nostri Apostoli, quâ muniti Martyres, quâ instructi nostri ordinis sanctissimi homines, Athanasius, Chrysostomus, Ambrosius hujus Ecclesiæ Antistes, quâ affecti alii religiosi viri, apostolico quodam animorum ardore flagrantes ; nullis non minis, non hominum clamoribus, non furoribus quasi tribunitiis fracti nec debilitati, pro Dei glo-

ria, pro gregis commissi salute, forti constantique animo adhibuerunt, illam quasi censoriam virtutem, acerrimam peccatorum vindicem; eorum ferè exemplo adducti, nos quoque apostolicâ illâ constantiâ et evangelicâ virtute, quâ unâ nihil est in Ecclesiasticis Pastoribus illustrius, et nihil magis necessarium, sine metu, et constantes certè agamus, atque ideò perficiamus, quod Evangelium docet, quod Christus jubet, quod ratio præcipit, quod gregis salus, quod Ecclesiæ auctoritas dignitasque postulat.

Nam si contra à nobis fiet, in formidoloso illo Dei judicio, cùm animarum quæ in fidem et curationem nobis traditæ sunt, rationem reddemus; tum aliorum nos accusantium vociferationes, et irati Judicis, nos ita acerbè objurgantis, eas voces audiemus : Si speculatores eratis, cur cæci? Si Pastores, cur gregem vobis commissum errare permisistis? Si sal terræ, quonammodò evanuistis? Si lux eratis, cur *sedentibus in tenebris, et in umbra mortis, non illuxistis?* Si Apostoli, cur apostolicâ virtute non usi, cuncta egistis ad hominum oculos? Si os Domini, cur muti? Si vos huic oneri impares esse sentiebatis, cur tam ambitiosi? Si pares, cur ita desides, ita negligentes? Nihil vos Prophetarum voces, nihil Evangelii leges, nihil Apostolorum exempla, nihil pietas, nihil religio, nihil Ecclesiæ labentis status, nihil hic formidolosus Judicii dies, nihil præmia, nihil supplicia æternique cruciatus moverunt?

Has horribiles irati Judicis voces nobiscum, Patres, animo menteque reputemus, ut iis atque adeò aliis excitati, in hac sacrosancta tam gravium rerum tractatione, non remissè, non leviter, non timidè, non negligenter, non dissimulanter, sed sincerè, et constanti sanctâque sollicitudine, Deum solum spectantés, quod in nostro officio nostroque munere positum est, agamus, et perficiamus, duce Spiritu Sancto, omnium actionum et consiliorum moderatore : cui gloria sit et honos sempiternis ætatum seculis. Amen.

Oratio in Concilio Provinciali tertio habita. (1573.)

Tertiò jam adsumus, Patres sanctissimi, hoc ipso loco, ubi superioribus annis semel atque iterum Spiritu Sancto duce congressi, in eam curam incubuimus, ut in hac Pro-

rincia, Pastoralibus nostris studiis succurreremus anima-
rum saluti, et opitularemur pietatis cultui, jam penè deflo-
rescenti. Quo in genere etsi à nobis vel plurimùm elabora-
tum esse videtur, tamen si animadvertimus, Provinciæ
hujus status quem vos etiam optimè nostis, is est, ut multa
adhuc desint ad operis à nobis inchoati consummationem et
perfectionem. Primùm enim superioribus nostris Decretis
non omnis erepta est morum corruptela, neque planè om-
nis instituta Christianæ Disciplinæ ratio, quæ vobis qui ades-
tis, unà mecum exspectanda est.

Deindè, ut est hominum genus ad carnis sensum procli-
ve, sæpèque præceps fertur ad peccandi licentiam, alii post
priores illos congressus nostros sensim in dies irrepserunt
morum errores. Prætereà quæ olim à nobis sancita sunt,
ita se habent, ut vel nostra, vel aliorum culpa, illa exsecuti
simus non planè omnia. Si quæ autem exsecutionem ha-
buerint, vel pauca, vel multa illa sint, vereor, ut liberè
dicam, ne ea externa potiùs quâdam specie attigerimus,
quàm intimi animi sensibus, verèque amplexi simus. Atque
hic quidem est rerum nostrarum status.

Videte igitur quæ illa sint quibus, auctore Spiritu Sanc-
to, qui Spiritus est veritatis et consilii, hoc ipso conventu
nos tùm mente optimâ, tùm salutaribus deliberationibus
consulamus oportet; ut aliquâ ex parte exsolvamus, quod
et Christo Domino, et nobis, et Clero, et Populo nostro
debemus: propositum igitur nobis sit, Patres optimi,
magnum quiddam esse ac perfectum, quod præstare debe-
mus: idque nos vix, aut ne vix quidem inchoavimus,
nedùm absolvimus; cùm certè non licuerit. Nam quemad-
modum reliquis in rebus nihil potest statim esse perfectum,
sed necesse est ut initium fiat ab aliquo rudimento, atque
paulatim ad summum perveniatur; ita opus quod superiori-
bus annis aggressi sumus, non potuit eo tempore statim per-
venire ad eam, quam quærimus et debemus, necessariam
perfectionem. Quòd si quis nostrûm secùs fortassè existi-
mat, quoniam in hâc Provinciâ aliquod majus pietatis chris-
tianæ studium elucere videt, quàm anteà solebat, quàmque
in aliis fortassè quibusdam locis apparet, næ iste quidem
planè fallitur: non est enim cur nos vel cum iis quæ proxi-
mè antecesserunt temporibus, vel cum aliorum, sive mali
illi sint, sive aliquo christianæ virtutis gradu præditi, factis
actiones nostras expendamus: sed comparemus oportet cum
à sanctè agendi formulâ nobis divinitùs præscriptâ; quæ

si ob oculos versabitur, facilè cernemus quàm longè ab ea distemus. Procul certè absumus, Patres. Est igitur cur properemus, et ita properemus ut quod semel aggressi sumus, perficiamus : *aspicientes in auctorem et consummatorem operis nobis commissi, Christum Jesum*. Is, quid non attigit, quid non egit, quid non perpessus est, ut quod ei Pater cœlestis dedit, opus consummaret ? Quid illa crucis ara, in quâ redemptionis mysterium peractum est, loquitur ? Quæ mens, qui sensus Christi laborum ? Quorsùm illa verba, *consummatum est* ? Annon operis, quod susceperat, perfectionem ? Annon consummationem indicant ? Nùm Christi magistri exempla, nùm voces nos commonent ? An commovent potiùs ? Certè quidem. Ergò pergamus àd consummationem ; et quod operi nostro deest, perficiamus : ac ita quidem, ut cùm nos *Episcopos Deus dederit ad opus ministerii in consummationem Sanctorum, tanquam Angeli ejus, et missi in ministerium propter eos qui hæreditatem capiunt salutis*, non modò purgemus, et illuminemus, sed perfectos reddamus eos qui in custodiæ nostræ fidem traditi sunt.

Altera prætereà causa est, Patres, quamobrem huc tertiò nos convenire oportuit. Nam ea est Satanæ fraus, ea depravata hominum natura, eæ mundi illecebræ, ut si quid superioribus nostris sanctionibus communivimus, in altera ejusdem rei parte violari soleat Ecclesiæ Disciplinæ institutio ; ita ut alio rursus opus sit præsidio. Quemodmadum enim fluvius, ab una parte aggeribus munitus, in alteram sæpè erumpit, itidem usu venit in sanciendis morum legibus. Si quâ igitur parte, vel Clero, vel Populo, superioribus rerum sanctionibus obstructus aditus est ad peccandum, alia tamen invenitur via, quam præclaudamus oportet hoc nostro Synodali studio ; quod cùm in hoc genere multum esse debet, tum plurimùm etiam in eo, quod tertio loco à me propositum, jam brevì exponam.

Scitis, Patres, quæ superioribus Conciliis præscripsimus nobis de frequenti Sacrificii oblatione, de dignitate ab Episcopo retinenda, de suppellectili frugalitateque Episcopali, de pastoralibus officiis, de familiæ nostræ institutione, de Cleri disciplina, de gregis commissi gubernatione : illa omnia ut acta sunt à nobis fortassè diligenter, sic certè nostrum fuit, et est, eadem exsequi, vel diligentissimè. Parùm est enim optimo consilio decernere, nisi quod decretum est, sedulò præstetur. Nam ut scientia debet esse cum virtute

copulata, sic Decretorum constitutio cum exsecutione in primis conjuncta : alioquin parvam affert utilitatem, vel certè nullam. Itaque cùm operis nostri suscepti ratio conficiatur, et quasi confletur duabus his partibus, legum scilicet optimarum et sanctione, et exsecutione, in hac nos fideles esse oportet, in illa prudentes : si prudentiam in sanciendo præstitimus, fidem exsequendo præstemus necesse est, ut et prudentes et fideles servi inveniamur.

Exsecutio autem nostra omnis sit oportet, Patres, tum vera, tum perfecta ; perfecta quidem, ut Decreta omnia, vel ad nos, vel ad alios pertinentia, exsequamur : exsequamur autem verè, non externâ solâ specie, sed eâ fixâ animi deliberatione, ut veritate nos ambulantes, et ad Dei gloriam, et ad animarum salutem uberrimum fructum afferamus ex iis rebus quas solido agendi studio exsequimur. Alioqui si contra quidquam agimus, id quoniam non ullâ quasi radice fixum hæret, statim diffluit, statim evanescit. Quare agite, Patres sanctissimi, munus nostrum expleamus, ut quam debemus sanctam sollicitudinem, quantùm in nobis est, præstemus, tum ad operis nostri inchoati perfectionem, tum ad omnem Ecclesiæ Disciplinæ rationem in hac Provincia communiendam, tum ad superiorum nostrorum Decretorum leges, easque verè atque omninò exsequendas. *Spiritus autem Dei habitet in nobis*, *is Spiritus veritatis* quem in Evangelio quod modò recitatum est, se Dominus missurum esse promisit, mentibusque nostris lumen præferat, quo omnes muneris nostri pastoralis partes dirigamus in perfectionem et finem, quò spectamus, Christum Jesum : cui laus et gloria sempiternis ætatum seculis. Amen.

Oratio in Concilio Provinciali quarto habita. (1576.)

Quousque tandem Concilia Provincialia toties convocata ? Quorsum et tot Constitutiones, et tot Decretorum vincula ? Vulgaris vox, Patres sanctissimi, ac sicut ne tacitâ quidem cogitatione religiosæ mentis digna, longèque à sensu Episcopalis vestri animi aliena, ita hominum vel impiorum est Ecclesiam Dei oppugnantium, vel Christianorum Christianam Disciplinam abhorrentium, vel imperitorum, planèque nescientium quantas vires habeat frequens Synodorum actio atque usus ; vel illorum sanè qui angusto parvoque animo omnia metiuntur. Porrò nobis, Patres, est illud certum

atque exploratum, hominem divinâ lege quasi sepimento vallatum, ut est is, tum summâ naturæ imbecillitate, tum immensâ cupiditate, sæpè labi, sæpèque ab officii semita deflectere, proindèque plurimis et Conciliis, et Institutis, et Decretis opus esse, quibus quasi sanctissimis vinculis ille adstrictus, à recto cursu non declinet, aut aliquando digressus, iisdem adjutus in viam salutis redeat. Et quod caput est, ut salutaris hujus Conciliorum instituti autor est cœlestis magister Christus Dominus; sic Apostoli eo sæpissimè usi, lege etiam sanxerunt ut bis in annos singulos Concilia ab Episcopis haberentur; quod deinceps et innumerabilibus summorum Pontificum sanctionibus, et Conciliorum tum œcumenicorum, tum Provincialium decretis communitum, et frequenti Ecclesiæ usu consuetudineque diu retentum, ejusmodi fuit; quò aditus patefactus est, non modò ad tradendam, verùm etiam ad perpetuò colendam, perpetuisque progressionibus augendam omnem Ecclesiasticæ Disciplinæ rationem.

At verò ubi id aliquando intermissum, aut planè omissum est, vix dici potest quot quàmque graves calamitates rei christianæ publicæ importatæ sint. Propè perierat christianæ vitæ institutio, conciderat penè rerum salutarium usus, nulla ferè Cleri Disciplina, quasique nullum populi in caritatis officiis studium, prolapsus denique miserabilem in modum erat totus ille ab Evangelii luce dimanans Christianarum virtutum ornatus. Quid? ii qui alios in officio continere debebant, maximè ipsi à muneris debiti cura deflexerant. Atqui hæc vel una solùm recordatio satis nos commonet, atque adeò commovet, ut intuendo Synodalium Episcopaliumque conventum usu, tantum pietatis constantisque diligentiæ ponamus, quantum sanè voluntatis et consilii ad prodendum posteris optimum institutum sanctissimi illi Viri adhibuerunt. Sacra prætereà œcumenica Tridentina Synodus salutare illud institutum salutariter ita renovavit, ut si minus bis, aut semel saltem singulis annis, quemadmodum illi censuerunt, at certè tertio quoque anno Provinciales Synodos, et convocari, et celebrari decreverit. Id sanè verò nos benè juvante Deo, cùm semel, iterum ac tertio exsecuti simus, est etiam cur idem perpetuò præstemus.

Multa, Patres, nostris superioribus Conciliis desunt ad perfectam illam, quam magnoperè expetere debemus Populi Christiani Disciplinam: alia item in iisdem decreta sunt quæ communiri oportet; alioquin operis à nobis inchoati

jacta fundamenta brevi corruerent; alia item abhinc triennio suborta esse possunt corruptelarum semina, quæ nostrâ culturâ convellenda sunt, tum vitiorum spinæ succrescentes amputandæ. Hæc tria proposita quidem nobis esse debent; sed illud etiam profectò est, ad quod cùm semper, tum maximè in hac quarta Provinciali Synodo omnes cogitationes, consilia, studia, conatusque nostros dirigi ad modum cupimus, et à vobis totis in Christo visceribus expetimus, ut Decretis jam sancitis, quæ adhuc exsecutionis operam à nobis postulant, omninò exsequendis, certam explicatamque rationem ineamus. Quare cùm Tridentinas sanctiones, tum superiorum Conciliorum constitutiones in conspectu, tanquam in speculo quodam habentes, diligenter videamus quæ in exsecutionis munere officia nostra prætermissa, quæ ita non præstita sint ut sanè debebamus pro gloria Dei, proque populi nobis commissi salute. Jam modò est, Patres, ut hoc ipso loco, tanquam in augustissimo Theatro, spectemus illas muneris nostri partes, quas Clero, quas Populo, quas Ecclesiis fidei nostræ commissis religiosâ sollicitudine debemus.

Hoc autem cùm semper nobis ob oculos versari debet, tum certa illa in nostris et Cleri et Populi moribus sanctè conformandis deliberatio, quam salutaris Conciliorum actio deposcit, perpetuò à nobis afferenda est; maximèque hoc ipso tempore, tempore autem Jubilæi, *acceptabili, et hâc die salutis quam fecit Dominus.* Jam Populi cœlesti eo dono excitati, in officiis atque exercitationibus pietatis religiosiùs versantur; certatimque christianis virtutibus operam dant: quin immò, qui inveteratâ quâdam peccandi consuetudine obduruerant, susceptâ aliquâ vitæ emendatione, animum penè in malè agendo obfirmatum, ad Christianarum virtutum studium flexerunt. Ergò quid nobis, qui populorum Patres, qui medici animarum saluti prospicere debemus, in hâc ardentissimâ, piâque omnium voluntate agendum erit? Annon in omnes Episcopalis officii partes nos excitabimus? An diligentiam nostram acuemus? An in spiritualis vitæ Disciplina in dies augenda invigilabimus?

Certè quidem. Hoc ipsum sanè non modò postulare, sed flagitare videtur exspectatio populorum, qui in fide curâque nostrâ conquiescentes ex nostris his Episcopalibus conventibus salutare adjumentum se consecuturos esse sperant, et confidunt quidem certè. Quid eorum preces? Quid oratio? Quid frequentior concursus loquitur? Quæ mens? Qui sen-

sus ? Quæ cogitatio illorum ? Hic, Patres sanctissimi, ante oculos ponite ingentem hujus Provinciæ hominum multitudinem, suæ salutis studio flagrantem, nostrisque monitis vehementiùs excitatam, tum superioribus diebus, tum hoc potissimùm tempore, quo in hac salutari conciliarium rerum tractatione nos causâ suâ versamur, ubique et in urbibus, et in oppidis, et in ipsis vicis frequentissimam, pietatis exercitationibus deditam. Videte Sacerdotes pro nobis ad altaria supplices; videte universum penè Populum piè deprecantem; videte Virgines et Viduas demissè ac religiosè orantes; videte innumerabiles homines sacram Communionem sumentes, et alios profusis lacrymis, pio gemitu, iteratisque vocibus, Dei misericordiam, Sanctorumque patrocinia implorantes. Considerate animo hanc unam omnium obsecrationem, atque orationem, summâ tacitæ mentis contentione ad Cœlos usque emissam.

« Quousque tandem, Pater cœlestis, parturimus, neque tamen adhuc parimus ? Cogitata optima concipimus, at factis non exprimimus. Tu, Domine, ad rectè agendum nos vocas, atque excitas, at languescimus : præclarè aliquando inchoamus, at non perficimus : cœlestes illas coronas gloriamque sempiternam expetimus, at labores crucemque refugimus. Quo tandem tempore seriò agemus ? Quando verè adjuti cursum vitæ rectæ tenebimus ? *Respice, summe Pater, nos oves pascuæ tuæ; non auro et argento, sed pretioso sanguine Filii tui redemptas.* Tu nos tanquam pretiosum depositum, horum curæ fideique commisisti; tu hos nobis Duces, Magistros, Medicos, Pastores, Patres constituisti; ac proinde illis eorumque dictis audientes nos esse jussisti : tu rursus illos ut potè *de animabus nostris rationem aliquando reddituros, pro nobis invigilare voluisti.* Da, quæsumus, illis, jam causâ nostrâ in Concilio congressis, de salute nostra sollicitis, remque nostram agentibus, ut te unum spectent; *non sua, sed quæ Jesu Christi sunt, quærant;* ac suæ et nostræ saluti serviant. Præfer lumen mentibus eorum, ac dirige voluntates, et ad salutaria consilia suscipienda, *et ad dandam nobis, plebi tuæ, scientiam salutis, et ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* Sicque illi sanctè agendo, et nos eisdem obediendo, omnes ad cœlestem Patriam ad quam vocati sumus, adjutrice tuâ gratiâ perveniamus. »

Hæc, Patres, fidei nostræ Populi commissi à Deo supplices petunt : hæc eadem rursus nobis proponamus; hæc assiduâ paternâque sollicitudine meditemur, atque procuremus.

Hæ sunt animæ quarum salutem Deus ut procuraret, non Angelum, non Archangelum, sed unicum Filium Christum Jesum misit: qui hinc in Cœlum abiens, quàm diligentissimè earum curam Beato Petro commendavit, his tertiò repetitis verbis: *Simon Joannis, diligis me plus his? Pasce oves meas.* Quâ verborum formulâ etiam unicuique nostrûm, qui in sollicitudinis partem vocati sumus, optimam pascendi rationem præscripsit, et caritatem maximè muneris nostri magistram docuit; quam populis in curam nostram traditis, et frequenti verbi Dei prædicatione, et salutari Sacramentorum administratione, et vitæ sanctissimæ exemplis, et Episcopali eleemosynarum liberalitate, et sollicitâ oratione, et Missæ sacri crebrâ oblatione, et Divinorum Officiorum cultu, et precibus assiduis, et paternis monitis, et pastoralibus correctionibus, et conciliaribus sanctionibus, et omni denique officio, curâque perenni, per nos præstari voluit.

Videte igitur, Patres, curam, sollicitudinem et vigilantiam nostram; quæ in grege tanta adhibenda est, quantam sanè maximam caritatem Christo deberi omnes profitemur. *Si diligis me*, inquit, *pasce oves meas.* Hoc sanè illustriùs veræ erga illum dilectionis testimonium datur, quò majus in omni gregis pascendi ratione studium operaque collocatur. Certè si Christum, ut debemus, diligimus; si Christi gloriæ servimus, si Christi regni propagationem cupimus, si Christo gratificari volumus, id præstantissimâ erga gregem nobis commissum caritate, non verbis declarare solùm, sed factis comprobare nos oportet. Id sanè præstabimus, Patres, si non laboribus deterriti, non difficultatibus labefactati, non Satanæ adversarii colluctatione fracti, ab instituti operis cursu nunquam desistemus: sed divini amoris igne accensi, omni virtutum Episcopalium studio, eo cùm semper, tum in Conciliaribus actionibus progredi contendemus, ut Populum nobis commissum et purgemus, et illustremus, et perficiamus; hisque perpetuis progressionum laboribus introducamus in Tabernacula cœlestia; idque munere et gratiâ Christi Domini, cui gloria sempiternis ætatum seculis. Amen.

Oratio in Provinciali Concilio quinto habita. (1579.)

Jam ex Evangelio quod modò audistis, Patres Reverendissimi, optimè intelligitis, Apostolos à Christo Domino convocatos, et ad prædicationem Regni cœlestis missos esse cum potestate sanandi morbos, depellendique dæmones. Sunt etiam vobis ex Evangelica illa commemoratione perspectæ ejus Apostolicæ legationis, Apostolicique officii leges, ore divinæ Sapientiæ præscriptæ, rursusque cognitum studium, quod summum in illis exsequendis Apostoli magnâ cum omnium admiratione præstiterunt. Cùm autem hoc ipso tempore Clerus, Populusque Mediolanensis, vos qui Apostolorum Successores estis, ex legibus Christi Domini Spiritu in sacro Tridentino Concilio decretis convocatos, unà mecum ad Concilium Provinciale quintum concelebrandum convenisse cernit; is modò illius Apostolicæ convocationis et legationis quæ evangelicis verbis commemorata est, quasi speciem quamdam ob oculos propositam intuetur.

Christus enim Dominus cùm videret eo tempore turbas, tanquam oves sine Pastore, huc atque illuc vagantes, variè-que disjectas, ac multiplici morborum genere affectas, earum statum pietatis visceribus miseratus, non satis habuit se vicos, oppida, omniaque loca finitima, et prædicando et sanando peragrasse; sed in tanta hominum undique confluentium multitudine, voluit etiam alios evangelicæ prædicationis, ac morborum curationis socios adhibere. Discipulos igitur orare jussit : duodecim Apostolos convocavit, eosdemque misit ad illa munera exsequenda. Nunc itidem is, qui ab Ecclesiæ suæ cura et custodia oculos nunquam dejicit, *Erunt*, inquit, *oculi mei ibi semper*, cùm è summo Cœlo, ex altissima specula, Provinciam nostram Mediolanensem, præsertim superiorum annorum pestilentià multis partibus vexatam, miserèque afflictam cerneret, non tam hominum interitu, quàm spiritualium rerum detrimentis atque damnis, quæ multa indè consecuta sunt, in tanta jactura illam misericordiæ oculis respexit, ac nos Evangelii sui Ministros excitavit, et ad sanctas orationes precesque concelebrandas, et ad procuranda Synodalibus Episcopalibusque laboribus remedia.

Adfuistis, Patres sanctissimi, religiosæ orationi quam sine intermissione hoc sacro loco in conspectu sacrosancti Clavi

Jesu Christi Domini habuimus; ut Spiritûs Sancti lumen imploraremus, quo adjuti, Provinciæ nostræ benè gerendæ rationem iniremus, spiritualiaque damna instauraremus: ob eam ipsam causam nullus vicus, nullum oppidum, nulla urbs in Provincia est quæ ad preces, et ad Pœnitentiæ, Sacræ Eucharistiæ Sacramentum, et ad alia pietatis Christianæ studia atque officia excitata non sit vehementer. Jam verò, Patres, hodie eodem Domini Spiritu duce convocati, hoc loco adsumus, ut et eidem precationum officio, et aliis Synodalibus actionibus operam ministeriumque nostrum præstemus. Sperandumque est Christum Dominum, tum preces nostras exauditurum; (dixit enim: *Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quacumque petierint, fiet illis;*) tum etiam nobis in salutari hac tractatione versantibus adfuturum. *Ubi*, inquit, *fuerint duo vel tres congregati in nomine meo, ibi ego sum in medio eorum.* Omnis porrò hæc Concilii Provincialis actio formam illam, ut diximus, exhibet Apostolicæ missionis et legationis. Dum enim nostras nostrarumque Ecclesiarum res inter nos mutuâ caritate conferimus, dum de castissimo divinorum officiorum cultu disquirimus, dum de Cleri Populique disciplina investigamus, dum et nostrorum, et apostolicæ visitationis in primis Decretorum exsecutionem inspicimus, dum rerum multarum collapsam penè institutionem ob oculos ponimus, dum de instaurationis modo consultamus, dum constitutiones alias ad damna resarcienda rectè accommodatas Spiritu Sancto auctore conficere studemus; universa hæc via et ratio eò spectat, ut istis adjumentis quæ à Deo existunt, mens nostra illustretur, caritas in nobis inflammetur, animarum zelus in cordibus nostris exardescat, animorum nostrorum Episcopalis illa vis et ardor magis atque magis incendatur, et quasi novus quidam spiritus in nobis, qui Decretorum Provincialium virtute et auctoritate munimur, excitetur vehementiùs ad improbos omnes spiritus depellendos, ad vitiorum pestem propulsandam, ad sanandas spiritales ægritudines, ad afferendam denique Populis curæ nostræ commissis omnem curationem. O salutares Episcopalium Conciliorum labores!

Adest vobis Christus Dominus: actionum vestrarum dux est Spiritus Sanctus; vos morum magistri, Populorum moderatores, vos sanctarum legum auctores. Sapientiâ vestrâ christianæ disciplinæ ratio omnis instauratur; prudentiâ controversiæ sedantur; caritate dissidia tolluntur; studio

eriguntur manus remissæ; virtute genua dissoluta roborantur, animisque vires adduntur. Quid multis? Hæc Conciliorum actio nos ipsos qui Doctoris officio fungimur, qui Ecclesiæ medici sumus, docet, instruit, reficit, recreat, exsuscitat.

Quàm misera igitur superiora tempora, quibus tandiu intermissa sunt multis partibus, penèque antiquata Concilia Provincialia, et Synodi Diœcesanæ neglectæ! Quò factum est, ut multiplex malorum quasi sylva exstiterit: Basilicæ incultæ, ornamenta supellectilis Ecclesiasticæ penè nulla; cæremoniarum ritus et usus vix cognitus; divinorum officiorum ratio penè perturbata; Chori disciplina rescissa, functionum Ecclesiasticarum munera contempta et spreta; Stationes Sacerdotales Clericalesque desertæ: omnia demum Disciplinæ officia abjecta, ac penè deposita, populi prætereà institutio depravata, morum corruptelæ undique obortæ; Festorum dierum veneratio multis peccatis violata; sacrorum locorum cultus multis partibus læsus; Sacerdotalis ordinis dignitas pro nihilo habita: et cuncta denique ad eum statum deducta, ut lacrymis, luctu, commiserationeque digna essent. Vidimus nos, vidimus Provinciæ nostræ faciem deformatam, nec planè à collacrymabili illo Templi Jerosolymitani aspectu dissimilem: cùm scilicet vastatis et dirutis ab Antiocho rebus omnibus, fortissimus dux Judas Machabæus Templi illius cultum eversum, altare violatum, januas exustas, et omnia perculsa ac prostrata aspexit: scissisque vestimentis, capite cineribus asperso, suspiriis, gemitu, luctuosissimisque vocibus, incredibilem vim lacrymarum in tantis augustissimi Templi ruinis profudit.

Gratias tibi agimus, optime Deus, cujus divino munere Tridentinum Concilium miseris his temporibus celebratum est: undè præter alia quæ Reipublicæ Christianæ adjumenta subministrata sunt, restitutus est tandem salutaris ille usus Synodi et Diœcesanæ, et Provincialis: cujus institutum auxiliante tuâ divinâ gratiâ ita suscepimus, ut hodierno die ex Tridentinæ Sanctionis præscripto jam quinti Provincialis Concilii initium faciamus. Non est igitur, Patres, cur nostrâ hâc concione Concilii Provincialis necessarium usum, dignitatem, fructus uberrimos explicemus. Vos ipsi intelligitis sacrosanctam œcumenici illius Concilii auctoritatem, quâ nobis jussum est Provinciale Concilium tertio saltèm quoque anno convocare; vos ipsi optimè meministis, per nos de vestro consilio et assensu jam certam diem Concilii

nostri Provincialis præstitutam, perpetuamque illius indictionem deinceps Decreto Provinciali esse communitam.

Est verò cur, unde digressi sumus, ad Evangelicam commemorationem redeamus; quæ tota non solùm hujus nostri Episcopalis congressus conventusque rationem, sed etiam munera et officia quæ in eo præstare, aut certè spectare debemus, significare et declarare videtur. Primùm igitur videamus, Patres, cur Christus Dominus, cùm singulos Apostolos ad apostolicæ legationis munera instruere ac mittere posset, omnes simul eam ob causam convocavit. Quâ ex re perspicuum nobis fiet quare jam ab initio ferè nascentis Ecclesiæ institutum sit, Episcopos Provinciæ ad Metropolitanum convenire, Provinciales leges sancire; sancitas, ab omnibus qui ejusdem Provinciæ sunt, suscipi ac servari. Una verò præter cæteras causa est, ut qui in varias diversasque mundi partes ad Evangelii propagationem mittebantur, eorum omnium et una esset doctrina, et unum apostolicum munus, et una apostolicæ vitæ ratio. Quæ sanè res docet, ejusdem Provinciæ Episcopos, quamvis distinctis diversisque Diœcesibus præsint, eodem tamen unius Provinciæ quasi vinculo devinctos, unâ etiam eâdemque Disciplinæ Ecclesiasticæ ratione, eisdem præscriptis legibus, ac morum regulis, fideles sibi commissos ad viam salutis dirigere debere. Id sanè ostendunt atque adeò jubent sanctissimorum Patrum sanctiones, et Conciliorum Canones, quibus hoc de genere præter alia illud cautum est, ut Ecclesiasticis institutis Metropolitanæ Ecclesiæ sese reliquæ provinciales Diœceses conforment.

Ex hac porrò conjunctione, concordique sollicitudine, et conjunctistimo studio maxima commoda, maximaque adjumenta proficiscuntur, non solùm ad facilem Ecclesiæ commissæ gubernationem, sed etiam ad omnem populorum in via Domini progressionem. Hinc enim firmissimum uniuscujusque instituti præsidium, hinc rituum ecclesiasticorum, sanctarumque consuetudinum perennis conservatio, hinc disciplinæ omnis robur perpetuum, hinc rerum salutarium sanctissimum firmamentum, hinc prompta omnium paratissimaque ad obediendum voluntas, hinc præclara illa benè agendi, rectèque exsequendi contentio, et religiosa æmulatio. At verò ubi contra res agitur, vix dici potest quanta inde incommoda, quàm multæ difficultates emanent. Vos conscii estis, Patres, quàm vera sint quæ narramus: sed aliqua ex parte ob oculos ea proponamus. Si quis vestrùm

est qui in oratione frequens sit, cœlestium rerum contemplationis studiosus, in Episcopali Ecclesiæ statione assiduus, Episcopalibus item officiis, studiis, et laboribus totus addictus, abstinentiæ ac jejunio deditus, hospitalis, Pauperum, Viduarum, Pupillorum verè Pater et Pastor, piorumque locorun Patronus, et sanctorum institutorum sollicitus Auctor : rursusque si alius ejusdem Provinciæ Episcopus hæc omnia vel remissè agit, vel negligit, vel, quod gravius est, contra facit, vel ab alio Episcopo diligenter acta minùs commendat; certè omnia inde incommodè accidunt, non sine gravissimo detrimento. Sed locus hîc est, Patres, ut accendamus nos ipsos, si attentiùs rem ipsam spectamus.

Ille qui optimi Pastoris regulas sibi proposuit, prædicationis munus ad Tridentini Concilii præscriptum perpetuò exsequitur : iste, qui dignitatis Episcopalis amplitudinem, non labores; censum, non onus; vitæ otium, non perpetuam illam sollicitudinem multis curis implicitam in animo sibi constituit, vel rarò, vel fortassè nunquam Verbi Dei pabulum populo ministrat. Ille Synodum Diœcesanam anniversariam de more celebrat : hic ne status quidem Clericorum, et Sacerdotum Congregationes habet, nedum Synodum convocat. Ille visitationem Diœcesanam perenni studio obire contendit : hic gregis sui vultum neque agnoscit, nec verò ut ab ovibus agnoscatur, paternâ id caritate studet. Ille nihil non agit, nihil non attingit, ut morum corruptelas eripiat, ut vitia et peccata corrigat atque emendet, et quoscumque aberrantes ad viam salutis revocet: hic populari opinione cùm omnia metiatur, hominibus placere vult; peccata hominum dissimulat, sæpèque causam præbet quamobrem quamplures à rectâ deflectant. At vigilantis Episcopi sollicitudo in eo etiam versatur, ut Ecclesiarum cultus splendescat; Basilicæ sartæ tectæ sint, omni apparatu instructæ, omni ornatu et pretioso opere illustres, in omnes partes eluceant; divinorum officiorum pietas florescat; ceremoniarum ritus excolatur; chori instructio omnis non modò retineatur, sed planè augeatur; Clerus ad sacras doctrinas erudiatur; in Clericalis vitæ officiis contineatur; sanctissimis legibus, edictis, institutionibus devinctus, non modò à flagitiis alienus, sed ab omni suspicione integer purusque conservetur. Quàm dissimilis verò remissi negligentisque Pastoris, ac sibi indulgentis, ratio ac forma sit, vos ipsi videtis. Nulla in ejus Clero ferè disciplina, nulla populi institutio, nulla Ecclesiarum instauratio; omnia denique, quæ

undique præclarâ Episcopali curâ splendescere deberent, in situ et squallore propè jacent. His tam diversis studiis, Patres, tantùm abest ut qui accenso studio ad optima quæque ferebatur, ejus industria et sollicitudo vehementiùs inflammetur, ut aliquando penè restinguatur; sicque sancta illa æmulatio, quæ tantoperè nobis Episcopis expetenda est, et valet plurimùm ad omnem disciplinæ propagationem, nulla sit. Accedit etiam aliud incommodum, idque maximum, quod perspectâ hâc dissimili Pastorum curâ, populi Episcopi evigilantis Diœcesi subjecti, in obediendo contumaciores et difficiliores fiunt; Pastori et Patri suo detrahunt; ejus benefacta sæpè iniquiùs insectantur; monita non audiunt; et ut est hominum genus proclive *ad quærendas excusationes in peccatis*, alterius remissione et nimiâ indulgentiâ abutuntur ad contumaciæ suæ et culpæ omnis patrocinium. Tanta igitur damna ac detrimenta rei christianæ importari perspicimus ex illo dissimili spiritu, quem in Pastoribus unum, uno caritatis vinculo conjunctum, unoque sollicitudinis studio incitatum Christus Dominus esse voluit.

Ad hoc nos Episcopos is instruit, cùm Apostolis in unum convocatis, legationem prædicationis Evangelicæ, et ægritudinum curationem hodierno Evangelio committit, et certas eis universis regulas apostolici illius muneris præscribit. Quamobrem persuasum jam habeamus, reverendissimi Patres, non mediocrem utilitatem hujus Provincialis Concilii quinti tractatione nos Provinciæ nostræ Deo imprimis juvante allaturos esse, si certam rationem, exploratamque viam planè jam nunc tandem inierimus ut conjunctissimis animis, concordissimâ voluntate, pari studio, æquali zelo, tanquam uno Pastorali Episcopalique spiritu omnes in eam perpetuam curam incumbamus, ut præscriptas et nobis, et Clero, et Populo, Provinciæque nostræ leges, instituta, Disciplinamque omnem exsequamur.

At tu, Domine Deus omnipotens, qui jussisti seniores septuaginta de populo à Moyse convocari ad ostium tabernaculi fœderis, illisque eodem loco commorantibus adesse, atque unum eundemque Spiritum largiri dignatus es; quique Apostolis tuis in uno loco congregatis Spiritum Sanctum tuum misisti, eorum mentes illuminasti, corda usque adeò accendisti, ut incredibili ardore inflammati, cùm se divinæ prædicationis legatos agnoscerent, uno ardentissimo studio, iisdem apostolicæ disciplinæ institutis, toto terrarum orbe illâ legatione tam admirabiliter perfuncti sint:

nobis hodie nomine tuo in unum convocatis adesto, quæsumus: mentes nostras divini tui luminis splendore illustra, bonitate fove, sapientiâ rege, moderare, atque effice ut nos uno consilio, iisdem vigilantiæ officiis, iisdem monitis, iisdem exemplis, legationis nostræ etiam munera atque officia exsequamur, et ita salutariter exsequamur, ut tandem nos, et Fideles Provinciæ nostræ, unum in te effecti, sempiternâ illâ gloriâ in te uno Deo perfruamur. Amen.

Oratio in Concilio Provinciali sexto habita. (1582.)

Divinæ erga nos misericordiæ munere singularique dono, jam Concilium Provinciale sextum, Patres sanctissimi, concelebramus. Hæc ipsa Concilii Provincialis vox, nobis qui ob eam causam duce Spiritu Sancto hìc adsumus, rem magnam, gravem, in omnes partes maximè utilem, salutarem Provinciæ rationibus, atque adeò omnis Ecclesiasticæ Disciplinæ usui instaurationibusque necessariam, significat et planè ostendit. Hæc quidem actio provincialis ab Apostolicis usque temporibus divinitùs instituta, et diuturnâ Ecclesiæ consuetudine in omnes terrarum partes derivata, sanctionibus Pontificiis corroborata, œcumenicis Conciliis communita, olim florentissima fuit. Quo factum est, ut ea jam pridem in omni Provincia fructus tulerit, et uberrimos et maximos. At verò ubi intermissa vel neglecta fuit, quanta et quàm gravia damna inde importata sint rei universæ christianæ, non est cur pluribus explicemus; res ipsa loquitur. Iis autem detrimentis sacra Tridentina Synodus ut tandem occurreret, salutare Conciliorum Provincialium institutum renovavit: quod nos ex illius præscripto cùm sæpenumerò operante Domino adhibuerimus, aliquos illius fructus experiundo cognovimus. Et verò quorsum sanè refertur omnis Provincialium Episcoporum conventus? Annon ad res quæ non modò sunt utiles, sed quæ longè omnium gravissimæ? Agitur in eo gloria Dei, agitur salus animarum, agitur institutio Cleri, agitur disciplina Populi, agitur denique spiritualium ægritudinum curatio, nobis qui in Apostolorum locum successimus commissa, ut ex Evangelio jam modò audivimus.

Est porrò curatio hæc multiplex, et latè prætereà patet. Magnum sanè negotium ac grave, in unius tantùm animæ (pro cujus salute Christus Dominus sanguinem profudit)

curam incumbere : multò gravius, plurimos variè languentes sanare; longè gravissimum, Provinciæ universæ amplissimæ et ægrotanti medicamenta opportuna opponere : sed infinitis partibus difficillimum est, morbis qui unius Episcopi studio vix aut ne vix quidem aliquando curari possunt (cùm penè insanabiles sint) remedia adhibere : quæ cura maximè ad Provincialium Episcoporum Conventum, tanquam ad aliquod sapientium Medicorum Collegium pertinet. At cùm *omnis Pontifex ex hominibus assumptus, et ipse circumdatus sit infirmitate*, (*Hebr.* 5.) ægritudinum quoque nostrarum Episcopalium curatio, cujus magna ex parte in Synodis provincialibus ratio habenda est, explicari non omninò potest quàm gravis, quàm salutaris item.

Sed est cur jam hoc initio orationis nostræ paucis rem complectamur. In conventu Episcopali propositum est nobis studium curationis et nostræ et nostri gregis. Cùm igitur Concilii hujus Provincialis sexti causâ hoc sacro loco sumus, vocem illam apostolicam et divinam, non modò omnes muneris nostri partes significantem, sed nos magnoperè moventem audiamus : *Attendite vobis, et universo gregi, in quo vos posuit Spiritus Sanctus regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.* Quare et unam et alteram item curationem pro officii nostri munere præstemus. Res duæ sunt quæ nobis in solemni hac actione proponuntur; una, Provinciæ ægrotantis status; altera, diligentissima disquisitio salutarium medicamentorum. Atque de his quidem rebus duabus in præsenti aliquid et brevì sanè dicemus.

Primùm igitur, Patres reverendissimi, spectate, quæso, unà mecum Provinciam universam, quasi publicam hospitalem quandam domum amplam, in quâ multitudo ingens sit hominum graviter periculosèque ægrotantium. Proponamus hìc nobis ob oculos tam infinitos homines ægrè affectos, quos Christus Dominus ab Apostolis sanari jussit; at eos in Provincia frequentissimos conspiciemus; cùm præsertim his temporibus tanta malorum lues in mortalium viscera sese infuderit. En hydropi laborantes; en febri et phrenesi æstuantes; en dæmonum impetu agitati; en leprâ fœdâ affecti; en paralytici et permulti claudi; en alii aridi debilesque; en gibbosi plurimi; en muti complures; en lippientium genus; en et cæcorum et surdorum quàm infinitus numerus, quàm multos alios lethargiæ morbus occupavit. O commiserantium et languentium spectaculum? An hìc,

Patres, dolor noster suprà dolorem ? An in nobis cor nostrum mœrens ?

Quæ (malum) ista hydropisis quasi intus in omnium Provinciæ partium cute inhærescens ? Superbiæ vitio quàm multi turgescunt ! Quanta inde morborum pestis ! Quàm profusus vestium luxus ! Quàm novus et inauditus pomparum apparatus ! Quàm varius barbarico opere ornatus ! Quàm innumerabilis servorum grex ! Quàm effusa denique omnium rerum profluvies, quæ tanquam morbus intercus in omnem Provinciæ partem sese longè latèque diffudit ! At verò quàm latè patet alia hydropisis, inexhausta illa pecuniæ sitis, et *Idolorum servitus avaritia*, et illa *malorum omnium radix cupiditas !* Ex hoc morbo nefaria quæque existunt. Hinc feneratitii contractus ; hinc mendacia perjuriaque commerciis contrahendis ; hinc falsa quæque ; hinc adulterinæ et corruptæ merces ; hinc doli, fallaciæ, fraudes, et subdola quæque artificia ; hinc alienorum bonorum quasi aucupia ; hinc judiciorum iniquitas, judicum corruptelæ, pupillorum oppressiones, viduarum desolatio, et injuria denique omnis. Quàm perniciosa sitis, quàm effrænata istorum cupiditas, qui nullos sibi fines concupiscendi præscribunt ; usque adeò ut alios possessionibus suis, etiam sæpè per injuriam pellere manibus pedibusque enixè operam dent ! Horreant isti judicia Dei omnipotentis, voce Isaiæ conquerentis et comminantis : *Væ vobis*, inquit, *qui conjungitis domum domui, et agrum agro copulatis usque ad terminum loci ; numquid habitabitis vos soli in medio terræ ? In auribus meis sunt hæc, dicit Dominus exercituum, nisi domus multæ desertæ fuerint grandes et pulchræ, absque habitatore.* Horribilis certè est hæc Dei comminatio : at istorum quàm ardens, Patres, quàm effusa cupiditas !

En rursus circumfusa undique alia hominum multitudo febris multiplici et gravi ardore æstuantium. Juvenes quibus cupiditatum flammis, quasi summis febrium caloribus, et concupiscentiæ igni non exardescunt ? Deliciis affluunt, oculos habent plenos adulterii ; et flagranti isto ardore concitati, *bibunt quasi aquam iniquitatem* omnem ; nihilque non agunt, nihilque non attingunt, nihilque non elaborant, ut malè agant : immò malè agendo gloriantur ; et quæ malè facta non patrârint, illa ipsa quasi à se commissa insolenter ubique jactitant : usque adeò turpiter agere, sibi gloriosum opinantur. Atque præ isto ardore, furore eo ètiam præcipites feruntur, ut cùm ne sacrorum quidem locorum

rationem aliquando habeant, tùm verò sanctum matrimonium, sicut gentes quæ ignorant Deum, ineunt atque suscipiunt, suæque libidini ita vacant, *sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.* O rem commiseratione dignam! febrilis hic furor non modò juvenes et adolescentes, sed pueros, et penè infantes, his temporibus aliquo modo invasit. Quàm isti petulantes! Quàm contumaces! Quàm effrænati! Quàm projectâ audaciâ præcipites! Quàm turbulenti, et domi, et foris! Quàm impudenti licentiâ ad nefaria quæque concitati! Nolumus plura præ dolore.

Sunt plerique alii, qui tanquam fanatici homines, ethnico more, et joculari quâdam licentiâ, Satanæ astu introductâ, larvis induti furiantur et bacchantur, choreas ducunt, tripudia agunt, spectacula profana edunt; atque in aliis istius modi actionibus usque adeò insaniunt, ut in tanta peccatorum quæ inde existunt colluvione, ne culpam quidem agnoscant. Alii porrò non tam phrenesis furore quàm dæmonis æstu agitati, eò præcipites ruunt, ut non modò medicamenta aspernentur, sed medicos et curatores salutis suæ insanabili quodam odio insectentur: et verò (quod detestabile nefandumque facinus est) violentas manus eorum parentibus Sacerdotibus, quos venerari et colere totis in Christo visceribus debent, afferant et injiciant, eosque aliquando truculenter, impiè sceleratèque contrucident. At leprâ quàm plurimi laborant! Isti, et malefactis, et flagitiorum impuritate, et vitiorum exemplis, Provinciam fœdissimè inficiunt. At vos, Patres, quos huic Provinciæ speculatores Dominus dedit, rectè cernitis quàm exitiosa sit istorum perditissimorum hominum contagio, et quàm in omnes partes diffusa.

Paralyticorum prætereà numerus magnus est: qui præ quadam virtutum torpedine, tanquam in mollitie carnis jacentes, ne desideria quidem rectè agendi concipiunt, nedum sanctarum actionum officia exsequantur. Sed en claudi alii. Isti optimè vident quàm valdè in christianarum virtutum disciplina progrediendum sit, non longè tamen, uti oportet, progrediuntur; immò à recta via quam semel ingressi sunt, ad vitiorum diverticula profluunt. Alii aridi sunt, qui manu cùm debiles sint, in operibus caritatis desunt, nomineque tantùm christiano gaudent. At gibbosi quàm plurimi, qui ad terram proni, humi repentes, non cœlestia, sed terrena tantùm spectant; et tanquam filii terræ, animo demisso ut pecudes, ad pastum, ad crapulas et comessationes

abjecti, gulæ, ventri, et ganeis dediti, *planè statuerunt oculo declinare in terram : horum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt. Usquequò gravi corde ?* Ista hominum lues Provinciam nostram latè inquinat.

Est etiam infinitus numerus mutorum ; sunt qui in divinis laudibus muti : at in maledictis, blasphemiis, diris, imprecationibus, convitiis, detractionibus, contumeliis, linguâ celeri et exercitatâ sunt. O detestabilem hominum pestem ! copulandis dissidentium voluntatibus silentio utuntur : sed linguâ tanquam seditionum flabello abutuntur ad discordias disseminandas. Certè lingua eorum ignis, universitas iniquitatis, et *sepulcrum patens est guttur eorum : quorum os maledictione et amaritudine plenum est.* Sed quousque ista hominum lues processit ? *Attendi,* inquit Dominus, *auscultavi, nemo est qui loquatur bonum.*

Lippos alios scitis, immò et cæcos quamplurimos. En spectaculum tenebricosum et horribile. Est quædam hujus sèculi cæcitas, quâ ut tetrâ nocte circumfusi homines, oculis fidei cùm et sempiternam illam cœlestem gloriam, et perpetuos inferni cruciatus et mortem, et horribilia Dei judicia proposita habeant, nolunt tamen videre ut benè agant. Permulti item rerum divinarum atque adeò rudimentorum fidei ignari, veri cæci sunt : qui planè abjectâ suæ salutis curâ, viam cùm ignorent quæ ducit ad vitam, illâ imperitâ cæcitate prolabuntur ad sempiternum interitum. Verùm plerique alii cæci sunt, qui rerum futurarum quæ sempiternæ sunt, nihil prospiciunt ; res autem præsentes, quæ caducæ, quæ fluxæ, quæ vix ad punctum temporis permanent, cæcâ quâdam aviditate rapiunt. Ecquæ tandem est ista hominum cæcitas, qui res procreatas Creatori, res viles et abjectas summo Deo præferunt ! At surdi quàm infiniti ! Quàm miseranda eorum conditio ! Isti in malè agendo sunt pertinaci animo, voluntateque obfirmatâ Dei vocibus obsurdescunt, pietate non molliuntur, minis non cedunt, precibus non commoventur ; mentis sensu hebescentes, pericula salutis non timent ; homines non metuunt, et, quod gravissimum est, Deum non verentur.

Jam cernitis, Patres Reverendissimi, aliquam Provinciæ partem ægrotam : aliam verò quæ ad Clericales ægritudines pertinet, vos etiam optimè perspicere potestis. Jam pridem Clericali Ordini remedia apposuimus, quæ pro temporum ratione opportuna judicavimus ; sed alii morbi sunt, quibus

jam Clericalis Disciplina languescit. Vitæ honestati, et morum castitati consuluimus, ejusque generis vitiosas aliquas partes sanavimus; ecce alia labes, quæ valdè illius Ordinis dignitatem infecit : in eo inhærescit avaritia; quam ob causam (ut alia silentio prætereeam, quæ pastoralis animi nostri sensum excruciant) desertâ sæpè statione, in fori sollicitudinibus illius ordinis homines excubias agunt, lites appetunt, lites intendunt, et frequentes plerique in judiciis sunt. Clericis studia præscripsimus. Alii negligunt, alii Clericalium studiorum fines transiliunt, alii studiorum prætextu ab Ecclesia absunt, à functionibus Ecclesiasticis sese abducunt, et à Clericali Disciplina refugiunt. Alii scientiâ inflati, præ se alios etiam seniores quos vereri debent, superbè contemnunt, beneficia Eccesiastica tenuia contumaciter respuunt, ampla præposterè ambiunt. Quàm alii clericales morbi, Patres, quàm alia vulnera recruduerunt, quibus potiùs medeamur oportet, quàm enumerando refricemus.

Nihil verò attinet cur hoc ipso loco ægritudines nostras enarremus. Non enim dubitamus quin vos, quos Dominus constituit sanare infirmos, pro conscientiæ vestræ religione, non modò diligenter etiam atque etiam ipsi spirituales nostros omnium morbos videritis, sed medicamenta exquisieritis, quibus appositè curentur. Verùm etiam quò rectiùs omnia nobiscum iterum atque iterum reputemus, illud unum nobis omnibus persuasum esse volumus, ad Ordinis nostri dignitatem, auctoritatem muneris non satis esse, si certis quibusdam virtutibus, quibus cæteri homines præditi esse solent, nos exculti sumus : sed harum ipsarum virtutum ornamentis nos longè excellere oportet. In gradu enim Episcopali collocati sumus; qui ut aurum metallis præstat, sic aliis vel amplissimis dignitatibus cùm præcellentior sit, tantò perfectioribus virtutibus usque adeò perlucere debet, ut inde ad alios splendor singularis dimanet. Vitæ innocentia, morum integritas, religionis pietas, justitiæ cultus, et aliæ ejus generis virtutes, sunt quidem nobis communes cum reliquis, sed cùm multò præstantiores eæ ipsæ in nobis singularis vitæ officiis splendescere debent, tum verò aliæ sunt, quæ propriæ præcipuæque Episcoporum sunt, et cum præstantissimâ Dei caritate, et ardenti ejus zelo in primis conjunctæ : quibus virtutibus *exhibeamus nos sicut Dei Ministros; iisdemque existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores Mysteriorum Dei.* Si igi-

tur Episcopali perfectione nostras actiones et officia metimur, certè diligentiùs aliquas etiam ægritudines nostras speculabimur.

Quamobrem cùm omnes Provinciæ partes, sive Populum, sive Clerum, sive nos etiam spectemus, si diligentiori speculatione quàm nos dicendo commonstravimus, intuebimur, qualem eam aspiciemus? Ægrotantem scilicet, et multis adhuc morbi offensionibus perculsam, et ita perculsam, ut reliquâ curâ opus sit, non mediocri, sed magnâ. Proh dolor! quid hoccine est? *Nunquid resina non est in Galaad?* Nunquid nulla medicinæ ratio in Provincia, et in Provincia amplissima? *Nunquid medicus non ibi?* Nunquid tot et tam sapientes Episcopi, optimi animarum curatores, et præcellentes animarum medici? *Quare igitur non est obducta cicatrix filiæ Populi mei;* Quam ob causam Provincia sanata non est? *Transiit messis, finita est æstas: et nos salvati non sumus*, inquit mœrens et deplorans Jeremias. Jamdiu abiit tempus quò sacra Tridentina Synodus salutares sanandis morbis leges tulit; jam pridem etiam tam sæpè numero nos, tanquam medici qui collegiatim de curandis corporibus consultationem ineunt, huc ad concilium convenimus: at Provincia nobis in curam tradita nondum salutariter curata est? Immò adhuc penè attrita, penè perculsa jacet? *Super contritione filiæ Populi mei contritus sum et contristatus; stupor obtinuit me.*

Exagitate unà mecum, quæso, Patres, dolorem vestrum, intimèque accensi, afferte remedia et opportuna, et salutaria, quæ Provinciæ ægrotæ adhibeamus. *Tempus est medelæ*, inquit Propheta: vos statum Provinciæ ægrotantis videtis: tempus medendi est, tempus Concilii. Non est igitur cur à proposito, illis quæ vulgò disseminari solent vocibus dimoveamur. Quorsum tot Synodalia remedia? Quousque tandem tam multæ medicamentorum synodalium leges? Næ istæ planè vulgares voces sunt, et dignæ planè quibus nos Episcopi constantissimo mentis Episcopalis studio obsurdescamus. Aliud enim nos Spiritûs Sancti doctrina docet, aliud Apostolorum instituta monent, aliud Patrum exempla declarant, aliud Canonum leges jubent, aliud vetus Ecclesiæ usus in omnes partes utilis postulat, aliud Tridentinæ Sanctiones nuper instituunt, aliud nos in hac Provincia jam diu ad consuetudinem revocavimus. Quid? Aliter muneris nostri Episcopalis religio deposcit. Quàm inanes et penè nefariæ! Eamque ob causam summâ animi nostri Epis-

copalis consensione, unâ conspiratione, uno Spiritu explodantur illæ voces hominum qui populum nostrum decipiunt; *dicentes : Pax ; et non est pax.* Quàm imperitè hoc jactitant? Quàm iniquo etiam animo sunt isti, *qui curant contritionem filiæ Populi mei cum ignominiâ, dicentes : Pax, pax; et non est pax !* An ubi malorum lues, pacis, concordiæ, et bonorum status? An ubi varia morborum species, recta valetudo? An ubi adhuc morum corruptelæ, Disciplinæ Christianæ perfectio? Attendite, quæso, qui isti homines sunt. Cùm talia dictitent, *liniunt parietes absque paleis, absque temperatura; et vident visionem pacis, et non est pax.*

Cernunt isti in superioribus nostris Conciliis umbram quamdam disciplinæ, quâ populum informare studuimus; at ejus imago nondum omnibus partibus absoluta; immò cùm imperfecta est, tum neque undique etiam communita, eamque ob causam verendum nobis est ne illa tanquam paries malè materiatus, luto tantùm absque paleis illitus corruat. Longè absint à nobis voces istorum, qui consuunt pulvillos sub omni cubito manûs, et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas. Næ isti his adulationum vocibus, vocumque blanditiis cùm nos fallere student, tum istis etiam illecebris populos nostros decipiunt : *Dicunt enim bonum, malum; et malum, bonum.* O Popule meus, quis poterit omnia mala quæ te undique premunt, enumerando percensere? Audent tamen isti à salutis viâ te adulationibus longiùs abducere. *Popule meus, qui te* in tantâ malorum colluvione *beatum dicunt, ipsi te decipiunt, et viam gressuum tuorum dissipant.*

Proposuimus jam vobis ante oculos, Patres, quamdam penè necessitatem sanandæ Provinciæ. Disquiramus igitur oportet in hoc ipso Concilio sexto salutares curationes, salutaria medicamenta, et præsentia remedia. Quo in officio disquisitionis, Evangelium quod nuper audivimus, nos valdè instituit, cùm curationis munus Apostolis Christus Dominus commisit his verbis : *Nihil tuleritis in viâ, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam, neque duas tunicas habeatis.* Quorsum hæ leges? Quid ostendunt? Quid loquuntur? Quid præscribunt? Rerum certè humanarum despicientiam, terrenarum curarum abjectionem, vitæ hujus contemptum, animi abalienationem ab iis quæ nostra sunt, et illam à nostris quos cognationis vinculo natura conjunxit, quamdam quasi sejunctionem, atque alias istius modi virtu-

tes, quæ in Apostolis eluxerunt. Atque iis quidem hoc etiam unum adjungendum est, quod in curatione spirituali plurimùm valet, ut ne mundi prudentiæ neque nostræ innitamur. *Prudentia carnis mors est*, prudentia mundi cæca et fallax: *at prudentia spiritûs, vita et pax*. Quæ Christi sunt, Christi Spiritu agamus; ab illo pendeamus, non vulgi judicio, non populari plausu, non privatis rationibus curæ nostræ partes commetiamur. Hoc sanè est Apostolos, quos misit Deus infirmos sanare, salutariter imitari, hoc planè Evangelii leges servare, hoc ipsum gerere, est salutares curationes adhibere. Illis virtutibus communiti, voluntatem etiam instaurandæ Provinciæ ardore quodam inflammatam et paratam adhibeamus. *Paravit cor suum ut investigaret legem*, sacris litteris proditum est. Alio loco; *Elegit Sacerdotes habentes voluntatem in lege:* eo animo cordisque desiderio ad Provinciæ curationem accensi, imitemur duos gravissimos viros Josuam et Esdram: hic instaurandæ disciplinæ studio exardescens, librum Legis quem manu sumpsit, aliquot diebus distinctè legit, quater diu et totidem noctu, populumque ad illius exsecutionem mirabiliter excitavit. Josuas itidem quò posset accuratiùs omnia Legis instituta vitæ suæ moribus exprimere, librum Legis perpetuò in manu habere, et singula expendere jubetur: *Non recedat*, inquit Deus, *volumen Legis hujus*. Et quoniam lectionis studium parum utile est, nisi animi commendatio accedat, ea verba adjunguntur: *Et meditaberis in eo diebus et noctibus;* nempè tantâ assiduitate quæ omnem prorsùs negligentiam excludat: cùm autem hæc ipsa animi voluntas et meditationis studium parum quoque possit, nisi quæ legibus instituta sunt, ad exsecutionis usum inducantur, sequuntur illa verba: *Ut custodias et facias omnia*. Hoc præclaro exemplo nos optimo jure eam rationem nobis ineundam censemus, ut Decretorum quæ superioribus primis Conciliis confecimus Libros, in hac sexti Provincialis Concilii actione nunquam de manibus deponamus: ad quorum præscriptum ordinem (id quod in omni Synodo moris olim fuit) officii nostri partes diligentissimè perscrutemur; quas exsecuti sumus, quæcumque illæ sint, vel de nobis ipsis, vel de Clero, vel de Populo, vel de Ecclesiis, vel alia quavis de re constitutæ.

Hìc recrudescit vulnus doloris nostri: hìc morbus gravis lethargiâ laborantium: hìc desidia penè omnium: hìc dormitatione quâdam hebescimus et tabescimus: hìc nos etiam Pastores et Medici congelascimus: hìc nos, qui alios è

somno excitare debemus, sopore quodam torpescimus. Ubinam Decretorum quæ confecimus cumulata exsecutio? Ubi morum corruptelæ ereptæ? Ubi peccatorum publicorum semina convulsa? Ubi vitiorum publica exempla sublata? Ubi disciplina publica introducta? Ubi juvenum petulantia emendata? Ubi tabernis meritoriis et malorum quasi officinis finis præscriptus? Ubi ludis publicis ac lenociniis remedia adhibita? Ubi prostibula amota? Ubi popularis concursus ad spectacula publicè abrogatus? Ubi antiquata spectacula? Ubi bacchantium christianorum hominum fœda illa licentia repressa? Ubi peccatorum colluvioni modus præfinitus? Quid multis? Lethargiæ morbus ubique in Provincia est; lethargiâ omnes languescimus, rebusque exsequendis omnes dormitamus.

At dicet quis hujusce exsecutionis atque adeò curationis opus multis partibus difficile esse. Fatemur omnes, et agnoscimus. Nec verò est cur hoc loco difficultates, multas illas quidem ac summas, summisque angustiis implicitas proponamus, in quas curæ nostræ munus incurrit. At nos contra quærimus nùm viribus nostris, an ope Dei tam grave onus sustineamus? Si viribus nostris, profitemur planè impar omninò esse humeris nostris; si Dei ope nitimur, non est cur illius magnitudine frangamur ac debilitemur. *Qui sperant in Domino*, inquit Isaias, *mutabunt fortitudinem, assument pennas sicut aquilæ; current, et non laborabunt; ambulabunt, et non deficient.* At qui ad omnem in curanda Provincia dimicationem vocamur, fortitudinem Episcopalem induamur; et confortati manu Dei excelsi, ministerium nostrum impleamus. Quàm præclarè Timotheum Discipulum et Episcopum Paulus Apostolus ad omnem Episcopalem constantiam instituit his verbis! *Erit tempus, cùm sanam Doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros prurientes auribus; et à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* Quid hìc Apostolus Episcopo jubet? An ut taceat? An ut dissimulet? An ut ne resistat? An ut ab Episcopali contentione desistat? An ut ab opere suscepto cesset? An ut dormitet? Immò in omnes partes eum etiam atque etiam excitat. *Tu verò*, inquit, *vigila; in omnibus labora; opus fac Evangelistæ; ministerium tuum imple.*

An verò fortassè accuratione nostrâ deterremur, quia hoc nostro frequenti Provinciæ sanandæ studio exulcerantur animi quorumdam passim dictitantium: Non ferunt hæc

tempora veterum Canonum et antiquæ Disciplinæ medicamenta. Immò ardentiùs progrediamur; quoniam hæc una medicina præstantissima est, maximèque opportunum id remedium; ut quibus olim rationibus Disciplina Christiana sata et propagata fuit, iisdem ipsis et instauretur et conservetur.

Jam verò demùm, Patres sanctissimi, vos optimè nostis quàm præstanti erga Deum caritate nos accensi, quàm cœlestibus penè virtutibus nos instructi, quàm inflammato voluntatis desiderio nos flagrantes, quàm constanti Episcopali fortitudine nos muniti ad Provinciam variè languescentem non modò accedamus, sed ita progrediamur oportet, ut aditum omnem nobis aperiamus, cùm ad ea quæ decreta sunt accuratè præstanda; tum ad illa, si quæ desunt, quàm rectissimè supplenda. Sed instat, urget, et magnoperè nos etiam impellit grave periculum animarum nostrarum. Hujus Provinciæ salus nobis commissa est: si culpâ nostrâ aliquis morbo languescens perit, væ nobis. *Vos estis Presbyteri in Populo Dei, et ex vobis anima illorum requiretur*, inquit Spiritus Sanctus. Quæ nos spoponderimus, et quàm sanctè et quàm religiosè spoponderimus pro grege nobis commisso, pro ejus curatione, pro ejus salute, vos rectè nostis. Religiosè adstricti sumus conceptis verbis, multas curæ pastoralis partes earumque exsecutionem promisimus: spopondimus pro grege, devincti sumus verbis oris nostri, *capti propriis sermonibus* curationis promissæ et susceptæ, fidem præstemus. *Fili, spopondisti*, ut digito Dei scriptum est, *illaqueatus es verbis oris tui. Discurre, festina, suscita amicum tuum: ne dederis somnum oculis tuis; nec dormitent palpebræ tuæ.*

Sed vos ipsi videtis summam vigilantiam, quàm sanctis sponsionibus debemus. Ad accensæ autem voluntatis nostræ studium atque officium, nos etiam inflammet desiderium gregis. Proponamus nobis hìc ob oculos probaticam illam piscinam, amplam, porticus quinque habentem; et in iis iterum ex hac provinciali specula prospiciamus *multitudinem magnam languentium, cæcorum, claudorum, exspectantium aquæ motum.* Hi omnes (intueamini, quæso, Provinciam omnem ægrotam) exspectant aquæ motum, agitationem consolationum, nostrarum deliberationum: ac jam denique exardescentem pastorali studio animum nostrum etiam atque etiam excitet filiorum nostrorum clamor, quem audire videor in ea verba prorumpentem, quibus olim Po-

pulus Hebræus Esdræ opem implorans : *Confortare, et fac; tuum est discernere.* Nos, inquit, salutaribus curationibus opus habemus : vestrum est ægritudines nostras disquirere, appositèque curare : curate, quæsumus, animoque magno sanare pergite.

Vos, ô filii carissimi, *consolamini*, *consolamini* : erige spem tuam, Provincia Mediolanensis : *Patres isti venerunt tibi*, ut morbos et vulnera tua sanent. *Leva, Popule meus, in circuitu oculos tuos, et vide : isti congregati venerunt tibi.* Quorsum enim tot tantique labores, quos et sæpenumerò anteà, et hoc tempore causâ tuâ susceperunt, spectant, nisi ut salutis fructum ipsa reportes uberrimum. Tu, exsurge igitur, exsurge; excita te ad orationis studium, ad pietatis opera; quibus imploratâ divinâ ope, parentum tuorum perennis hæc sollicitudo adjuvetur in perpetuum. Amen.

FINIS ORATIONUM.

DISCOURS SYNODAUX
DE S. CHARLES BORROMÉE.

***DISCOURS** prononcé à l'ouverture du premier Concile Provincial de Milan.* (1565)

Ce n'est pas sans un bienfait signalé de la divine Providence, Très-Révérends Pères, que le Concile général de Trente, commencé déjà depuis trente ans, interrompu dans la suite par divers accidens, et rétabli depuis par le zèle et la sagesse singulière du souverain Pontife Pie IV, vient d'être enfin heureusement terminé par le concours d'un très-grand nombre de Pères aussi recommandables par leur vertu que par la pureté de leur doctrine. Tout ce qui peut appartenir ou à l'explication des vérités de la Foi, ou au rétablissement de la discipline ecclésiastique, ayant été très-sagement réglé et décidé par les Décrets de ce saint Concile, c'est aussi par une divine inspiration que vous avez résolu de renouveler, pour le bonheur de la République chrétienne, l'usage des Conciles Provinciaux : usage toujours utile, souvent nécessaire, mais depuis long-temps trop négligé. Et certes, l'expérience et la raison nous font assez connoître la nécessité d'emprunter les lumières des Sages quand il s'agit de délibérer sur les affaires de la plus grande importance. La délibération se fait sans doute avec plus de prudence, et la décision est toujours d'un plus grand poids, lorque l'une se trouve éclairée par les lumières, et l'autre appuyée par les suffrages de plusieurs.

C'est de Jésus-Christ même, la Sagesse incarnée, que l'Eglise a reçu cette maxime. Ce sont les Apôtres

et les hommes apostoliques, nos maîtres, qui l'ont ainsi pratiqué : car que signifie cet oracle du Sauveur, qui nous promet son secours quand nous nous assemblerons en son nom? *En quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles.* Quoique chacun des Apôtres eût reçu du Saint-Esprit une pleine connoissance de tout ce qui appartient à la Religion, ils ne laissoient pas de s'assembler pour délibérer en commun, dès qu'il s'agissoit de quelque question importante qui concernoit le bien général de l'Eglise. Ce qu'ils ont fait, ils nous ont ordonné de le faire; leurs successeurs en ont porté une loi, pour obliger les Evêques à assembler leurs Synodes deux fois chaque année.

Combien d'Ordonnances n'a-t-on point faites depuis? Combien de Décrets n'ont pas été publiés, soit par les souverains Pontifes, soit par les Conciles œcuméniques ou provinciaux, pour conserver ou rétablir, selon les circonstances des temps, le saint usage de ces Assemblées ecclésiastiques? Eh! plût à Dieu que la piété et le zèle de leurs successeurs les eussent engagés à mettre constamment en pratique ce que ces grands personnages avoient si saintement réglé pour l'utilité commune de l'Eglise! Plût à Dieu que nous eussions eu autant de fidélité à exécuter des lois si salutaires, qu'ils ont eu eux-mêmes de soin et d'attention à nous les transmettre! Qui pourroit dire quels maux et quelles calamités n'a point éprouvé la République chrétienne, par la cessation des saints Conciles? On n'a plus été arrêté par la crainte d'une juste sévérité, lorsqu'à l'exception du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, il ne se trouvoit plus de Juge supérieur qui veillât sur la conduite des Pasteurs, et qui pût demander compte du sacré dépôt à ceux à qui il étoit confié; lorsque personne ne les obligeoit plus à rendre raison ni de leur administration, ni de l'usage de leurs talens, ni des fruits qu'ils auroient dû porter avec usure; lorsque personne enfin ne punissoit (ainsi qu'avoient fait nos ancêtres) la négligence des uns, et la prévarication des autres. C'est alors qu'on a vu mi-

sérablement périr toute la beauté de notre discipline ; c'est alors que ceux qui par leur rang auroient dû contenir les autres dans le devoir, ou les y ramener, ont oublié ou méprisé le leur.

Vous les connoissez, Mes Révérends Pères, ces plaies de l'Eglise ; je les passe sous silence, il m'en coûteroit trop de les exposer ici, et il vous seroit trop fâcheux d'en entendre le récit. Vous avez donc sagement pensé qu'en renouvelant l'ancien usage des Conciles Provinciaux, on trouveroit le meilleur remède à tous les maux de l'Eglise : il s'agit maintenant d'appliquer ce salutaire remède aux pressans besoins de nos Provinces malades ; et c'est ce que nous aurions certainement moins différé, si l'obéissance, qui nous retenoit ailleurs, ne se fût trop long-temps opposée à ce que nous devions et à notre place de Métropolitain, et à notre amour pour une ville, notre patrie, qui a été notre mère, et qui est devenue notre fille. Dès qu'il a plu au Seigneur d'exaucer nos vœux, nous n'avons eu rien de plus pressé que de visiter cette Epouse chérie, résolu de travailler, avec le secours de la grace et de vos lumières, à compenser le retardement par une plus grande diligence et par la plus forte application aux affaires.

Nous voici donc assemblés pour porter de ce lieu élevé nos premiers regards sur toutes les parties de notre Province, afin que, selon les avertissemens du prophète Ezéchiel, nous cherchions ce qui est perdu ou égaré ; attentifs à relever ce qui est tombé ; à lier ce qui avoit été brisé ; à fortifier ce qui est toujours foible ; et à conserver ce qui se trouve encore de fort et de bon. Mais Dieu seul peut nous mettre en état de remplir comme il faut tous ces devoirs ; et c'est par la ferveur de la prière, par l'intégrité, par l'innocence et la pureté de la vie, ainsi que par une sincère charité pour le prochain, que nous mériterons qu'il daigne nous éclairer de ses divines lumières, et diriger par sa grace nos conseils et toutes nos actions.

Ayant déjà préféré un devoir commun, et si capi-

tal, à nos intérêts particuliers, sans que ni l'infirmité, ni la longueur du voyage, ni aucune autre considération humaine ait pu nous empêcher de nous réunir tous en ce lieu, même avant le jour fixé, travaillons à présent avec le même zèle et la même volonté, à examiner et régler tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu et au salut des Fidèles : continuons à oublier ce qui nous touche, pour ne nous occuper, sans distraction, que de ce qui est véritablement utile au bien de ceux qui nous obéissent. Car c'est ainsi qu'imitateurs des Apôtres, nous chercherons, non pas nos intérêts, mais ceux de Jésus-Christ. Tel est le devoir du Pasteur, du Général, du Pilote, de veiller à ce qui concerne les Brebis, les Soldats, le Vaisseau : le salut des sujets fait toujours la gloire et le salut de celui qui commande.

Ce qui doit principalement occuper les Evêques dans leurs saintes assemblées, peut se réduire à ces trois chefs : corriger les abus, réformer les mœurs, terminer les dissensions ou les disputes. Mais avant toutes choses, il faut regarder comme le premier et le plus solide fondement de tout l'édifice, la profession pure et simple de toutes les vérités de la Foi. En recevant de cœur et d'esprit tout ce qui a été solennellement déterminé par le saint Concile de Trente, nous rejetons et condamnons toutes les hérésies, toutes les erreurs et les profanes nouveautés qui ont été proscrites par les saints Canons et par les Conciles œcuméniques. Nous rendons au Vicaire de Jésus-Christ l'obéissance qui lui est due ; et nous confessons la Foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu ; nous la confessons sincèrement, cette Foi, selon la formule qui en a été dressée par le même Concile de Trente, et confirmée par le saint Père. Nous travaillons en même temps à mettre en sûreté dans toute la Province ce précieux dépôt de la Foi, que la miséricorde de Dieu paroît y avoir conservé jusqu'aujourd'hui sans altération. Nous emploierons enfin notre vigilance, et nous ne cesserons de faire tous nos efforts, pour prévenir ou

écarter, selon les circonstances des lieux et des temps, tout ce qui pourroit corrompre la doctrine.

Quant à ce qui regarde la correction des mœurs, ou la manière de réprimer la licence du vice, de punir et d'arrêter les scandales publics, ou d'extirper les abus trop multipliés dans tous les états, la prudence et la discrétion doivent toujours régler notre conduite. Il faudra proportionner les remèdes à la nature des maux, et avoir égard à la portée des malades ; car tous ne sont pas capables de tout. Nous avertirons les uns avec charité, et les reprendrons avec douceur, tant qu'ils profiteront de cette condescendance : nous ajouterons la sévérité de la discipline envers les autres plus obstinés à négliger ou à mépriser peut-être les avertissemens ; et ce ne sera jamais qu'à regret que nous emploierons le fer et le feu contre des maux invétérés qui demandent les plus forts remèdes. Il sera bien nécessaire de couper ce qui se trouvera pourri, lorsque la gangrène menacera les parties encore saines ; mais en agissant alors avec une rigueur apparente, nous n'oublierons point que nous sommes les Pères et les Médecins de ces malades, et non leurs Maîtres.

Il nous sera moins difficile de rétablir l'ordre, la discipline et la régularité, si, fidèles nous-mêmes à marcher sur les traces des plus saints Evêques, nous n'employons, pour nous faire obéir, que les mêmes moyens dont ils se sont si heureusement servis pour introduire d'abord, et pour conserver dans les premiers siècles, les mêmes lois que nous sommes chargés de remettre en vigueur. Proposons-nous donc, Mes Révérends Pères, et tâchons d'imiter la sainteté de leur vie, et la sagesse de leur gouvernement. Irrépréhensibles dans leurs mœurs, chastes, doux, humbles, simples, modestes, assidus à la prière et à de saintes lectures, ils savoient s'oublier eux-mêmes, pour ne donner leurs soins et toute leur attention qu'au salut des ames. Ils aimoient et pratiquoient l'hospitalité ; l'économie et la plus grande frugalité n'étoient que pour eux seuls, la libéralité et une sainte profusion

pour les autres. Ils cultivoient avec beaucoup de soin et de travail la vigne du Seigneur ; ils paissoient ou nourrissoient par la parole, par l'exemple et les Sacremens, les brebis confiées à leur conduite ; à l'imitation du souverain Pasteur, qui a donné pour elles sa vie et son sang, ils s'exposoient de même à toutes sortes de peines et de travaux pour le salut des peuples : et en tout cela ils n'envisageoient, ils n'attendoient aucune récompense temporelle, afin de recueillir des fruits plus abondans dans la vie future.

Si nous réfléchissons bien sur tout cela, nous comprendrons sans peine ce que nous avons à faire aujourd'hui pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Nous ferons attention que comme JÉSUS-CHRIST, pour établir cette sainte discipline, a commencé par ses Apôtres, qu'il vouloit être les Maîtres, les Docteurs et les Modèles de la vie chrétienne, nous devons aussi, pour en procurer le rétablissement, commencer par les Pasteurs, qui ne doivent pas moins donner les exemples que les règles d'une vie véritablement chrétienne et sainte. En agissant de la sorte, nous sera-t-il difficile de faire cesser, selon les vœux du Concile de Trente, les scandales, les dissensions et les disputes ? En ôtant la cupidité, cette racine de tous les maux, cette première source des procès et des querelles, ne pouvons-nous pas espérer de voir disparoître toutes celles qui nous affligent encore aujourd'hui, et prévenir même, avec l'aide du Ciel, celles qui pourroient renaître dans cette Province ? Travaillons donc avec courage à cette première partie de nos devoirs, la plus sainte et la plus essentielle : appliquons-nous-y dans ce temps favorable, dans cet heureux jour que le Seigneur a fait : efforçons-nous de procurer à nos Diocèses un bien si précieux, et rapportons à cette fin tout ce que nous pouvons délibérer ou régler, sous la conduite et par la grace du Saint-Esprit.

La grande et illustre ville de Milan, qui nous voit ici assemblés, implore aujourd'hui votre sagesse, elle sollicite votre charité : tous vos troupeaux attendent de

vous la même faveur ; et la Province entière la demande moins par des paroles que par des besoins qui ne vous sont point inconnus. Ce sont encore les vœux du Roi Catholique, Philippe II, dont tout le monde connoît la piété et la religion. Les autres Princes nos voisins ne peuvent qu'avoir les mêmes désirs, parce qu'ils prennent tous le même intérêt au salut de leurs Peuples : et ne doutons point qu'ils n'emploient volontiers leurs bons offices pour l'exécution des décrets de notre Concile ; oui, ils feront servir à la gloire de notre Dieu toute l'autorité qu'ils tiennent de lui.

Le respect que nous devons au saint Concile de Trente exige aussi que nous ne permettions point que ses grands et longs travaux demeurent sans aucun fruit, ni que ses sages décrets soient oubliés aussitôt que publiés. L'heureux succès de notre Concile tient en haleine le souverain Pontife Pie IV, depuis le jour qu'en nous envoyant vers vous, il s'est lui-même privé de notre ministère pour l'utilité particulière de cette Eglise. Faites donc qu'en lui présentant vos salutaires ordonnances, je puisse lui donner les preuves les plus réelles de votre sollicitude et de votre infatigable application à tout ce qui est bon, à tout ce qui est saint. Votre vertu, déjà si connue dans cette auguste Assemblée, doit éclater de plus en plus par un redoublement de zèle à procurer la vie et le salut des Fidèles. Le dirai-je enfin? JÉSUS-CHRIST, le souverain Pasteur, demande de nous tous cette preuve de notre amour pour des brebis qu'il n'a point refusé de racheter de son sang, et qu'il a voulu confier à notre prudence. Craignons donc qu'il ne nous rende responsables de leur perte, si, ce qu'à Dieu ne plaise, elles viennent à périr par notre faute, ou à être dispersées par notre négligence.

DISCOURS prononcé à l'ouverture du deuxième Concile Provincial de Milan. (1569.)

Vous connoissez assez, Très-Révérends Pères, le sage et important décret du Concile de Trente, touchant la fréquente célébration des Conciles Provinciaux : cette seule raison justifieroit la convocation que nous avons faite de celui-ci, après trois ans révolus depuis la conclusion du précédent. Mais si quelqu'un veut bien examiner tous les motifs et la nécessité de notre assemblée, il reconnoîtra qu'en la convoquant nous n'avons pas eu seulement égard à l'ordonnance de ce saint Concile général, mais encore aux circonstances infiniment critiques du temps, à notre devoir pastoral, et à l'obligation indispensable de travailler à perfectionner ce que nous avons à peine commencé dans la précédente assemblée.

Vous ne voyez que trop, et vous apprenez tous les jours, quel est aujourd'hui le déplorable état de la République chrétienne, quelles pertes fait tous les jours la sainte Eglise Catholique. Qui pourroit ignorer, hélas! quels feux, quel embrasement une funeste hérésie a déjà allumés, et dans les Royaumes les plus éloignés, et dans les Provinces voisines? Vous savez quels mouvemens, quels troubles, quelles guerres les Sectaires continuent d'exciter dans le royaume de France; quels ravages des mains sacriléges ont déja faits et ne cessent de faire partout. Les Temples les plus augustes renversés ou brûlés; les Eglises dépouillées de leurs ornemens et de tous les monumens de piété; les Vases sacrés brisés et enlevés; les Images et les Reliques des Saints dispersées, foulées aux pieds des profanes, ou réduites en cendres; les Prêtres, les Religieux, les plus zélés Catholiques, chassés ou égorgés; les Epouses de Jésus-Christ traitées avec ignominie, sans pouvoir trouver un asile assuré dans leur Sanctuaire : tout

ce qui a été consacré à Dieu par la piété de nos pères, est aujourd'hui détruit ou profané par la fureur des nouveaux Hérétiques. O Seigneur, Dieu des armées, jusqu'à quand vous mettrez-vous en colère ? jusqu'à quand verrons-nous la destruction de cette vigne que votre droite a plantée, et la désolation de ce peuple que votre Fils avoit purifié par son sang ? Jusqu'à quand nous nourrirez-vous d'un pain de larmes, et nous ferez-vous boire l'eau de nos pleurs avec abondance ?

Si ces maux, ces calamités, et tous ces scandales, paroissent encore un peu éloignés de nous, ils nous menacent néanmoins, et nous environnent de toutes parts ; le bruit en retentit déjà à nos portes : à chaque heure, à chaque instant, nous pouvons craindre de nous voir, ou brûlés du même feu, ou inondés de ces eaux amères, si la miséricorde de Dieu n'en arrête le torrent, et si la vigilance des Pasteurs n'y oppose une forte digue.

Mais des maux d'une autre espèce et qui ne sont point à mépriser doivent attirer encore notre attention, et exciter d'autant plus la sollicitude pastorale, qu'ils attaquent l'intérieur de cette Province et toutes ses parties. Il est vrai que par le secours du Ciel on a formé, dans notre première assemblée, bien de décrets utiles et salutaires. Il est vrai encore qu'avec beaucoup de vigilance nous avons paru élever parmi nous comme l'étendard de la réforme ; mais avec cela, où en sommes nous ? La solide piété a-t-elle pris le dessus ? Le mal est-il bien diminué ? Quelle corruption ne voyons-nous pas toujours dans les mœurs ? Combien d'erreurs et d'abus qui demandent de nous un redoublement de zèle, et de bien plus grands efforts pour les corriger ? Telle est aujourd'hui la dépravation du cœur humain, que peu touché de l'amour de Dieu, il l'est beaucoup de celui du monde, de ses richesses, de ses voluptés, de ses maximes anti-chrétiennes. L'ennemi du salut des hommes, comme un lion rugissant qui cherche sa proie pour la dévorer, ou comme un serpent non moins

dangereux, abat les uns, et séduit ou aveugle les autres ; avec ses faux charmes il les tient, et les captive comme par autant de liens. Si nous examinons de plus près la conduite de nos peuples dans cette Province, leurs habitudes et leurs inclinations, nous n'y remarquerons que ces affections charnelles que l'Apôtre condamne ; nous y verrons peut-être une apparence, une ombre de vertu : mais y reconnoîtrons-nous la solidité de la vraie vertu, les vrais caractères de la justice chrétienne ?

Quoique les désordres dont nous pouvons justement nous plaindre, frappent moins que ceux dont les Provinces voisines sont aujourd'hui désolées, ils sont cependant enracinés, et il seroit à craindre que tôt ou tard les Hérétiques ne s'en prévalussent pour faire couler le venin de leurs erreurs dans des esprits inconsidérés et trop ouverts à la séduction, si nous cessions de veiller, d'instruire, d'avertir. Si nous laissions croupir nos peuples dans de mauvaises habitudes, qui souillent la conscience sans l'alarmer, ne devrions-nous pas appréhender de les voir enfin tomber (ce qu'à Dieu ne plaise) dans les filets de l'Hérésie à la première tentation ? Nous n'avons que trop de justes motifs de veiller et de les précautionner contre le danger. Ce seroit une trop grande imprudence, de le regarder comme imaginaire, ou comme fort éloigné, ce danger.

Sans apporter ici d'autres exemples, souvenons-nous de ce qui est arrivé au peuple d'Israël : s'étant souillé dans les delices de la table, il passa tout d'un coup dans l'Apostasie ; de l'intempérance, à l'Idolâtrie et aux horreurs du Paganisme. C'étoit la réflexion que faisoit saint Paul, lorsqu'il avertissoit son disciple Timothée de conserver avec soin la pureté de conscience, parce que plusieurs, faute de cette attention, avoient fait naufrage dans la Foi. Eh ! n'est-ce pas à cause du déréglement des mœurs, que nous voyons encore reparoître de nos jours tant d'anciennes hérésies, depuis longtemps éteintes ou dissipées ? Comme une vieille maladie, qu'on croyoit déjà guérie, recommence à se faire

sentir lorsque le corps vient à être affecté de quelque nouveau mal, quoique peut-être moins grief en lui-même ; ainsi la contagion des hérésies dont l'Eglise a été affligée en divers temps, et que la sainteté de nos pères avoit heureusement réprimées, répand de nouveau tout son venin, lorsque par la corruption des mœurs nous éloignons de nous cette grace, qui n'est pas moins le germe de la Foi que des vertus morales.

Dans des circonstances aussi critiques, ne pouvant oublier que nous sommes les Chefs des armées chrétiennes et les Médecins des ames, ne devions-nous pas nous empresser de chercher les moyens de guérir ces plaies et de repousser ces dangers ? Il étoit donc nécessaire de nous assembler dans ce Concile, soit pour obtenir plus facilement le secours divin par l'union des prières ; soit afin que ce qui aura été réglé et prescrit par le concours de plusieurs, ait plus de poids et puisse être plus promptement exécuté par tous les Fidèles, au salut desquels nous devons plus particulièrement travailler.

Voilà, Mes Révérends Pères, quel est notre devoir ; voilà à quoi nous engage notre dignité. Elevés sur la Chaire épiscopale, nous devons étendre notre vue sur tout le troupeau, veiller avec soin à sa garde, et ne rien négliger pour l'écarter du péril dont pourroient être menacés ceux au salut desquels nous devons continuellement travailler. Si nous sommes Pères, il est juste que nous montrions une tendre sollicitude pour la conservation de nos Enfans. Si nous avons le nom et la qualité de Pasteurs, il ne nous est point permis d'être indifférens sur le sort de ces chères brebis que JÉSUS-CHRIST a retirées des portes de l'Enfer par le mérite de sa sainte mort. Le souverain Pasteur a tout souffert pour leur ouvrir le chemin du Ciel : craindrons-nous d'en faire trop pour les empêcher de sortir de cette voie royale, ou pour les y ramener ? Employons donc contre les vices la vertu du sel, et présentons la lumière à ceux qui marchent encore dans les ténèbres : car, comme le Tout-puissant, en créant le ciel et la terre, a orné le

firmament d'un grand nombre d'étoiles pour luire sur la terre pendant la nuit ; de même dans le renouvellement spirituel de ce siècle, il a mis dans son Eglise, ainsi que dans le firmament du ciel, des astres pour l'éclairer ; je veux dire, des Prophètes, des Apôtres, des Pasteurs et des Docteurs, lesquels reçoivent de Jésus-Christ, vrai soleil de justice, toute la lumière dont ils ont besoin pour éclairer ce siècle ténébreux, et porter la clarté dans les ames par l'éclat d'une sainte discipline.

Jetons encore les yeux sur ces saints Personnages que la Sagesse incarnée a donnés à son Eglise pour en être les premiers Pasteurs après les Apôtres ; ils ont pris leur place pour gouverner le troupeau de Jésus-Christ sur toute la terre, selon la parole du Prophète. Pourquoi ne les imiterions-nous pas, puisqu'ils sont nos pères et nos modèles, nos guides et nos maîtres ? Quand il a fallu policer la République chrétienne, au milieu des orages et malgré toutes les persécutions qu'elle a essuyées dès sa naissance, ces hommes apostoliques ont toujours trouvé dans le saint usage des Conciles, les ressources et tous les secours nécessaires pour répandre au loin la lumière évangélique, et retirer le genre humain de la confusion, du cahos et des ténèbres où le monde entier étoit plongé. Tel est l'exemple qu'ils nous ont donné, et que nous devons suivre, nous qui les avons remplacés, et qui avons l'honneur d'être comme la bouche de Dieu même ; nous qui, comme les Anges des Armées du Seigneur, devons avoir sa sainte Loi sur les lèvres pour en instruire les Peuples. Le Saint-Esprit, source de lumière, nous apprendra lui-même ces règles de salut et de vie que nous sommes chargés d'intimer à tous les Fidèles : présentons-leur avec confiance ce divin flambeau, afin qu'ils marchent désormais, selon le bon plaisir de Dieu, dans la piété et la justice, comme de vrais enfans de lumière, qui ne doivent rien avoir de commun avec ceux qui aiment encore les œuvres de ténèbres.

Ne pensons point, Mes Révérends Pères, que nous

ayons rempli toute l'étendue de nos devoirs par ce grand nombre d'ordonnances et de décrets que nous fîmes il y a trois ans dans ce même lieu où nous nous trouvons encore aujourd'hui assemblés ; car si nous donnons à cette sainte entreprise toute l'attention qu'elle mérite, nous verrons que nous ne l'avons que commencée : nous sommes encore bien éloignés de l'avoir portée à la perfection, à laquelle il faut pourtant la conduire. L'etat des choses le demande ainsi, et l'Apôtre nous en fait un devoir, quand il nous exhorte à travailler à la perfection des Saints, aux fonctions de notre Ministère, à l'édification du Corps de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'état de l'homme parfait.

Obligés donc par le devoir de notre Ministère de travailler sans relâche à établir une discipline véritablement sainte et parfaite, nous n'aurions fait que de vains efforts, et tous nos travaux passés seroient inutiles, si contens d'avoir jeté les fondemens, nous en demeurions là, au lieu de redoubler de zèle et d'application pour élever et perfectionner toujours ce grand édifice. Vous le savez ; si dans notre premier Concile nous avons présenté quelque nourriture à nos peuples, ce n'a été que du lait, parce que leur foiblesse ne permettoit pas de leur donner une viande solide : et certes dans ce ménagement nous avons suivi l'exemple de notre divin Maître. Il avoit de grandes instructions à donner à ses Apôtres, et néanmoins il ne leur a point enseigné toutes choses dans un même temps ; il leur apprenoit successivement les vérités de son Royaume, selon leur portée. La conduite de la divine Sagesse a été la même dans la suite des temps : ce que le Sauveur auroit pu accomplir en un moment, pour faire éclater toute la beauté de son Eglise et la splendeur de sa doctrine, il l'a fait comme par degrés, en répandant ses lumières dans l'esprit des saints Pères, dans leurs Ecrits et dans leurs Conciles. Pleins de respect et d'amour pour l'Eglise notre mère, nous devons aussi espérer de la divine Bonté, que ce qui ne nous a pas été d'abord

suggéré, sans doute parce qu'il n'étoit point encore temps, le sera dans ce présent Concile, ou dans les suivans, autant et de la manière qu'il conviendra pour le salut des Fidèles.

D'un champ long-temps négligé, tout couvert de ronces et d'épines, on ne fait pas tout d'un coup un jardin fertile et délicieux : il faut long-temps travailler à arracher et détruire les mauvaises herbes, et donner plus d'une culture, pour cueillir enfin des fleurs et des fruits dans une terre auparavant toute hérissée de buissons. Regardons nos peuples comme le champ du Seigneur, que nous sommes chargés de cultiver. Si par nos veilles et nos premiers travaux il a paru peut-être quelque heureux changement en eux, la continuation de nos soins ne leur est pas moins nécessaire : de mauvaises racines poussent toujours de mauvais rejetons ; et si on néglige de les couper, le champ bientôt reparoît encore ce qu'il avoit été, une terre ingrate, qui n'est fertile qu'en chardons. Lorsqu'un abus n'est pas moins ancien que pernicieux, il a ordinairement jeté de si profondes racines, que semblable à un lierre, il ne peut être arraché que par des efforts redoublés. C'est donc dans cette assiduité à cultiver sans relâche le champ du Seigneur, que consiste proprement le devoir de notre ministère. Aussi nous est-il ordonné d'imiter la diligence du Laboureur industrieux, toujours appliqué à donner à sa terre la meilleure culture, sans jamais se lasser, sans épargner ni la peine ni la sueur, soit qu'il faille arracher ou détruire, planter ou édifier.

Peut-être trouverons-nous qu'il ne faudra pas beaucoup ajouter à toutes les ordonnances déjà portées dans le précédent Concile. Mais quand le nombre des nouveaux décrets devroit être petit, nous ne retirerons point une petite utilité de ce nouveau Concile ; si en remettant sous nos yeux ces premières ordonnances, nous nous appliquons à bien connoître si c'est par la faute des Pasteurs peu vigilans, ou par celle des peuples trop peu dociles, que l'exécution, à bien des égards, n'a point répondu à notre attente. S'il se trouve

que certaines règles n'ont pu être exécutées pour des raisons qui viennent d'ailleurs, sans qu'on puisse l'imputer ni à quelque négligence des uns, ni à l'indocilité des autres, il faudra revenir à un examen plus sérieux, et chercher avec de nouveaux soins les remèdes les plus convenables. Cette nouvelle application nous procurera peut-être de nouvelles lumières.

Vous comprenez donc, Mes Révérends Pères, quel juste motif nous avons eu de convoquer cette Assemblée, et de quelle conséquence sont les affaires que nous y devons traiter. Il s'agit de guérir les maux spirituels de notre Province, de la prémunir contre les plus grands périls qui la menacent, de régler les mœurs des peuples, de dissiper les ténèbres de l'ignorance, et de ne point laisser toujours en friche l'héritage du Seigneur. C'est à nous à donner l'exemple aux Fidèles, en exécutant les premiers, et avec une ardeur édifiante, tout ce qui a été une fois statué. Nous travaillerons donc avec zèle à suppléer dans ce Synode à tout ce qui peut manquer aux décrets du précédent. Nous essaierons de rétablir enfin le culte de la piété chrétienne, qui semble avoir perdu tout son éclat ; et si dans l'intervalle de trois ans la malice de Satan a commencé d'introduire quelques nouveaux abus, nous nous hâterons d'arracher cette ivraie, de peur qu'elle ne jette des racines, et qu'elle n'étouffe enfin ce qu'il peut rester de bon grain. La matière est grave, et digne de toutes les attentions du Concile. N'épargnons donc rien pour connoître par les lumières du Saint-Esprit, et pour remplir avec le secours de sa grace, tout ce qu'exige de nous la sainteté de notre ministère.

Ce que nous ne saurions ignorer, c'est que rien ne seroit plus honteux, ni plus indigne de notre caractère, que de nous conduire par d'autres vues que par celles de la Religion. A Dieu ne plaise qu'on puisse jamais nous reprocher qu'étant les Ministres du Très-haut, et les Ambassadeurs de Jésus-Christ, au lieu de chercher Jésus-Christ et sa gloire, nous ne sommes occupés que de nos propres intérêts. il faut éloigner avec

le plus grand soin, tant de l'esprit que du cœur, tout ce qui pourroit être inspiré par la cupidité, ou l'orgueil, ou l'amour-propre, par le respect humain, par l'amour de la gloire du monde, par le désir enfin de plaire aux hommes, ou par la crainte de leur déplaire. Notre devoir, et notre intérêt essentiel, est de n'envisager en toutes choses que la seule gloire de Dieu, et du service de JÉSUS-CHRIST, à qui seul appartient la louange. Et certes, quel avantage pourrions-nous retirer de la faveur des hommes, ou de leur applaudissement? Ne serions-nous pas véritablement malheureux, si par le mauvais amour de nous-mêmes nous venions à perdre notre ame? si pour capter la bienveillance des créatures nous provoquions contre nous la colère de Dieu? *Si je plaisois aux hommes*, disoit saint Paul, *je ne serois point serviteur de* JÉSUS-CHRIST. Et le Prophète nous avertit que Dieu brisera les os de ceux qui s'attachent à plaire aux hommes.

C'est donc la seule volonté de Dieu qu'il faut consulter : c'est elle qui doit être l'objet et la règle de toutes nos délibérations, de nos pensées et de nos actions. La grande affaire qui nous assemble aujourd'hui, exige d'ailleurs la plus forte et la plus sérieuse attention. Nous devons la traiter, non avec une sorte d'indifférence et comme par contrainte, mais avec affection, avec zèle, avec la plus grande application, et de toute la plénitude de notre cœur; car il ne s'agit de rien moins que de faire nos efforts pour rendre à l'Eglise chrétienne toute sa première beauté, pour rétablir, par la sagesse et la vertu de nos décrets, cette véritable et sainte discipline que l'Eglise naissante avoit reçue de la parole de Dieu; parole vivante et efficace, qui perce plus qu'une épée à deux tranchans; parole qui entre et pénètre jusque dans les plis et replis de l'ame et de l'esprit, jusques dans les jointures et dans les moëlles, pour démêler les pensées et les mouvemens du cœur. Si au lieu d'ôter jusqu'aux racines ces semences de vices qui déshonorent aujourd'hui l'Eglise, nous nous bornions à blâmer foiblement quelques pratiques

extérieures, dont le public même paroît scandalisé, qu'avancerions-nous ? Ne nous arriveroit-il pas ce qui arrive au laboureur, lorsqu'en négligeant d'arracher toutes les racines des herbes inutiles, il se contente de couper ce qui en paroît au dehors ? Ce foible travail lui devient non-seulement inutile, mais encore pernicieux, puisque les mauvaises plantes repoussent bien vite et en plus grande abondance.

Au reste, ne nous laissons ni affoiblir, ni décourager par les murmures des enfans de perdition, qui s'offensent de notre zèle et s'irritent de notre sollicitude pastorale. Ne nous effrayons point de ces clameurs populaires, dont les mondains voudroient couvrir la difformité de leurs mœurs, comme le figuier se couvre de ses feuilles. Notre temps, disent-ils, ne comporte point la sévérité des anciens canons ; nous vivons aujourd'hui comme nous avons toujours vécu, et nous ne faisons que ce qu'ont toujours fait ceux qui vivoient avant nous : notre conduite n'étant pas différente de la leur, il n'y a rien à changer ; il ne faut point innover. Méprisons, Très-Révérends Pères, méprisons ces plaintes frivoles, ces cris insensés, et opposons la règle à la licence. Joignons à la liberté de l'esprit cette vertu mâle qui remplissoit le cœur de nos Pères, des Apôtres, des Martyrs, des plus saints Evêques, des Athanase, des Chrysostôme, des Ambroise. Tout remplis d'un zèle apostolique, et n'ayant en vue que la gloire de Dieu et le salut de leur troupeau, ces saints Personnages, sans craindre la fureur des hommes, et sans céder à leurs clameurs, ont su arrêter les progrès de l'iniquité par la sévérité de la discipline. A leur exemple, armons-nous de cette constance évangélique qui fait tant d'honneur aux véritables Pasteurs, et qui doit être toujours leur caractère. Sans crainte, comme sans foiblesse, tâchons de faire ce que l'Evangile enseigne, ce que JÉSUS-CHRIST commande, ce que la raison nous dicte, ce qu'exige de nous le bien de nos brebis, ce que nous prescrit l'autorité de l'Eglise.

Si nous ne craignions pas de violer tous ces devoirs,

comment paroîtrions-nous au formidable Jugement de Dieu ? Quel compte lui rendrions-nous de ces ames qu'il a confiées à nos soins ? Qu'aurions-nous à répondre aux plaintes de ceux qui nous accuseroient de négligence ? Et comment soutiendrions-nous ces reproches d'un Juge irrité : Si vous étiez des Sentinelles, pourquoi avez-vous été aveugles ? Si vous étiez Pasteurs, pourquoi avez-vous laissé égarer le troupeau ? Si vous étiez le sel de la terre et la lumière du monde, comment vous êtes-vous affadis ? pourquoi n'avez-vous point éclairé ceux qui étoient assis dans les ténèbres de la mort ? Successeurs des Apôtres, pourquoi avez-vous dégénéré de la vertu apostolique, pour vous ajuster aux désirs dépravés des hommes ? Pourquoi êtes-vous demeurés muets, étant la bouche du Seigneur ? Pourquoi avez-vous ambitionné une place élevée, si vous n'étiez pas en état de la remplir ? et si vos talens étoient grands, comment votre lâcheté, ou votre paresse a-t-elle été encore plus grande ? Quoi ! vous n'avez été ni encouragés ni soutenus par la voix des Prophètes, ni par les lois de l'Evangile, ni par l'exemple des Apôtres ! La piété, la Religion, les besoins pressans de l'Eglise n'ont fait aucune impression sur votre cœur ! et aussi insensibles aux récompenses qu'aux supplices de l'autre vie, vous avez oublié le redoutable jour du Seigneur !

Que ces terribles paroles du souverain Juge, Très-Révérends Pères, soient toujours présentés à notre esprit : que ces réflexions nous animent à remplir sérieusement, saintement, constamment nos devoirs. Remplissons-les dans toute leur étendue, sous la conduite du Saint-Esprit, et avec le secours de Dieu, à qui seul soit la gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS prononcé à l'ouverture du troisième Concile Provincial de Milan. (1573.)

Nous voici, Très-Révérends Pères, assemblés pour la troisième fois, et dans le même lieu, et pour la même fin ; c'est-à-dire, pour travailler de concert, avec l'assistance du Saint-Esprit, à ce qui regarde le salut des ames, et la pureté du culte divin, qui n'est pas encore rétabli dans tout son éclat. Il semble, il est vrai, que nous nous sommes déjà donné bien des soins pour l'un et l'autre objet. Cependant si nous considérons de près l'état de nos Diocèses, (et vous le connoissez parfaitement cet état,) nous trouverons qu'il s'en faut bien que ce qui a été ébauché, soit porté à sa perfection. Non, nos premiers décrets n'ont pu encore ni réprimer totalement la dépravation des mœurs, ni porter la régularité de la discipline chrétienne au point qui fait l'objet de vos vœux et des miens.

D'ailleurs, comme le cœur de l'homme est toujours porté au mal, et qu'un malheureux penchant vers les plaisirs défendus l'entraîne insensiblement au péché, on a vu encore depuis les deux dernières Assemblées bien de nouveaux sujets de scandale. Ajoutons à cela que, soit par notre faute ou par celle des autres, nous ne pouvons pas nous flatter d'avoir entièrement exécuté tout ce qui avoit été très-sagement statué. Et quant à ce nombre de décrets, plus ou moins considérable, dont l'exécution a eu lieu, je crains encore, pour dire ce que je pense, qu'il n'y ait peut-être moins de réalité que d'apparence. Voilà l'état des choses.

Examinons maintenant ce qu'il nous convient de faire dans ce nouveau Concile, sur quoi nous devons délibérer, et ce qu'il faut entreprendre par les lumières de cet Esprit de vérité et de conseil, qu'il nous importe surtout de bien consulter, afin de nous acquitter de ce que nous devons à JÉSUS-CHRIST, à nous-mêmes,

à notre Clergé, et à nos Peuples. Il est vrai que l'ouvrage est grand : s'il est nécessaire, il n'est pas moins difficile ; aussi, bien loin de l'avoir porté à sa perfection, à peine pouvons-nous dire qu'il est commencé. Ce n'est pas tout-à-fait notre faute si nous ne l'avons pas avancé. Comme dans tout le reste, on n'arrive pas tout d'un coup au parfait, parce que toutes choses ont leur commencement et leurs progrès : ce que nous avons entrepris dans les deux Conciles précédens, a besoin aussi de temps pour être conduit à ce degré de perfection et de consistance que nous nous proposons. Que si quelqu'un de nous pensoit autrement, parce qu'on voit déjà dans notre Province un plus beau dehors, plus d'apparence de piété, d'ordre, de régularité qu'il n'y en avoit auparavant, et qu'il n'y en a peut-être en bien d'autres endroits, celui-là ne se feroit-il point illusion ? Car ce que nous pouvons avoir déjà fait, il ne faut point le comparer ni avec ce qui se faisoit ici autrefois, ni avec ce qui se fait, en bien ou en mal, dans quelques autres Provinces : comparons-le plutôt avec cette règle sûre et immuable que l'Evangile nous prescrit, et nous verrons combien nous sommes éloignés du terme. Oui, Mes Révérends Pères, nous en sommes toujours fort éloignés, et ce doit nous être un nouveau motif de nous hâter d'achever ce qui n'est qu'ébauché. Ne regardons que JÉSUS-CHRIST, l'Auteur de tout bien, et le Consommateur de l'ouvrage qui nous est commis. Que n'a-t-il pas fait lui-même, que n'a-t-il pas souffert pour accomplir celui que le Père céleste lui a imposé ! Que nous prêche sa Croix ? Que nous dit cet Autel où a été accompli le mystère de notre rédemption ? Que nous disent ces divines paroles de JÉSUS mourant : *Consummatum est ?* Si nous sommes donc touchés de l'exemple de JÉSUS-CHRIST, si ses divines instructions nous éclairent, poursuivons son œuvre avec courage et fermeté, et achevons ce qui manque à la nôtre. Puisqu'il a plu au Seigneur de nous établir Evêques pour gouverner son Eglise ; puisqu'il nous a chargés du ministère du salut en faveur de ceux qu'il

a appelés à l'héritage céleste, appliquons-nous à les instruire, à les corriger, à les faire marcher dans les sentiers de la véritable piété et de la justice chrétienne.

Après avoir employé pour cela tous les moyens que la prudence inspire, ne pensons point avoir tout fait : car telle est la dépravation du monde, la foiblesse de l'homme, et la malice de Satan, que tout le bien que l'on peut faire d'une part, il le détruit ou s'efforce de le détruire d'une autre. Si, pour arrêter un torrent, on lui oppose d'un côté de fortes digues ; ou il les renverse, ou, en se précipitant avec plus de violence de l'autre côté, il s'ouvre un nouveau chemin. Il en est de même des passions humaines, qu'on entreprend de réprimer par la juste sévérité des lois. Si en vertu de nos premiers décrets nous avons tâché d'éloigner le Clergé et le corps des Fidèles de diverses occasions de péché, ils se sont, les uns et les autres, ouvert d'autres routes pour faire le mal ; et tandis que nous travaillons à rétablir bien des points de la discipline ecclésiastique, qu'on ne connoissoit presque plus, on a trouvé le moyen de les violer encore ces points, en paroissant même les observer en quelque sorte. Avec un peu moins de scandale, qu'il est à craindre qu'il n'y ait peut-être beaucoup plus d'hypocrisie ! C'est à quoi il faut pourvoir maintenant : c'étoit une nouvelle raison d'assembler ce Concile. Si ce seul article mérite notre attention, je pense que nous n'en devons pas moins à l'objet que je vais vous proposer.

Vous n'avez point oublié, Mes Révérends Pères, ce qui a été déjà prescrit dans nos Assemblées, touchant la fréquente célébration des saints Mystères, touchant la dignité des Evêques, leur ameublement, la frugalité de leur table, la modestie et la décence de leur famille, la discipline, ou la conduite du clergé, le soin du Troupeau, et tout ce qui appartient à la sollicitude pastorale. Comme tout cela a été déjà traité avec un très-grand soin, il ne nous reste qu'à le pratiquer avec la même exactitude : car enfin, à quoi serviroient les plus sages délibérations, si elles demeuroient sans exécution ?

Comme la science n'est perfectionnée que par la vertu, l'exécution des saints décrets en fait de même tout le prix et toute la beauté. Sans cela, toutes les ordonnances sont sans mérite étant sans utilité. Dans tout notre travail, ce que nous devons toujours avoir en vue, c'est de faire de bonnes lois, de les bien observer, et d'en procurer l'observation. L'un demande de nous beaucoup de prudence, et l'autre beaucoup de fidélité. Si la prudence a présidé à nos délibérations, l'exactitude ne doit point être moins grande dans la pratique et dans la manière de pratiquer ce qui a été saintement résolu, afin qu'au Tribunal de JÉSUS-CHRIST nous soyons reconnus pour de prudens et fidèles serviteurs, qu'on invite à entrer dans la joie du Seigneur.

Cette pratique des ordonnances doit donc être véritable et parfaite ; et pour cela il est nécessaire que nous observions sérieusement tous les décrets qui nous regardent personnellement, et que nous procurions avec le même soin l'observation de ceux qui concernent la conduite et le salut des autres. Une conduite différente ne rendroit-elle pas vain et inutile, tant pour nous que pour nos brebis, tout ce que nous avons fait jusqu'aujourd'hui ? Ce qui n'est pas bien enraciné, disparoît bientôt, et s'évanouit. Armons-nous donc, Très-Révérends Pères, armons-nous de zèle et de courage ; remplissons toute l'étendue de nos devoirs : n'oublions rien, ne négligeons rien de ce que la sollicitude pastorale exige de nous pour la perfection de notre ouvrage, pour le solide rétablissement de la discipline ecclésiastique dans cette Province, en un mot, pour l'observation réelle et entière de nos statuts et réglemens. Que l'Esprit de Dieu habite en nous. Que cet Esprit de vérité, que le Seigneur a promis de nous envoyer, comme vous venez de l'entendre dans les paroles de l'Evangile, répande sur nous ses divines lumières ; et qu'en dirigeant toutes nos actions, il nous conduise heureusement à notre terme, à la possession même de JÉSUS-CHRIST, à qui appartient la louange et la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS prononcé à l'ouverture du quatrième Concile Provincial de Milan. (1576.)

JUSQU'À quand verra-t-on cette fréquente convocation de Conciles provinciaux ? A quoi bon tant de statuts, et cette foule de nouveaux décrets ? C'est, très-saints Pères, un cri aujourd'hui trop commun, mais aussi peu digne de l'attention d'un homme religieux, qu'éloigné de la façon de penser des Evêques. C'est une insolente raillerie ou d'hommes impies qui combattent l'Eglise de Dieu, ou de mauvais Chrétiens qui ont en horreur la discipline chrétienne. C'est encore le murmure indiscret de quelques ignorans, qui ne connoissant ni l'importance ni l'utilité des Synodes, jugent de tout selon la petitesse de leur esprit. Pour nous, Révérends Pères, nous savons, et nous le savons avec certitude, que la loi de Dieu est pour l'homme comme une haie qui le soutient contre la foiblesse de sa nature, et le défend contre le feu de la cupidité. L'une et l'autre l'écartent trop souvent du droit chemin : il a donc besoin que, par de bons réglemens, comme par autant de salutaires liens, on l'arrête et le retienne lorsqu'il voudroit sortir de la voie droite, ou qu'on l'y ramène quand il s'en est éloigné. Nous savons surtout que notre divin Maître, JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, est l'Auteur de la salutaire institution des Conciles ; que les Apôtres ont suivi cette sainte pratique, et en ont fait une loi aux Evêques leurs successeurs. Les souverains Pontifes, et les Conciles, soit œcuméniques ou provinciaux, en observant cette loi, l'ont encore recommandée. Enfin l'Eglise universelle en a fidèlement retenu l'usage ; et c'est par-là qu'elle nous a conservé et transmis de siècle en siècle, avec le dépôt de la Foi, les règles de la discipline.

On ne sauroit dire à quelle suite de calamités l'omission ou l'interruption de cet usage a exposé la République

chrétienne. Alors on n'a presque plus connu l'esprit du Christianisme ni les saintes pratiques de la Religion. Le Clergé étant sans discipline, les Fidèles ont oublié les devoirs de la charité; et toute la beauté des vertus chrétiennes a presque disparu avec l'éclat de la lumière évangélique. Faut-il s'en étonner? Ceux qui auroient dû prescrire leur devoir à tous les autres, ont ignoré ou négligé le leur. Tout cela nous avertit et nous sollicite de retenir la sainte pratique des Conciles avec autant de constance et de fidélité que les saints Evêques des premiers siècles en ont eu à la faire passer à leurs successeurs. Le saint Concile de Trente, en renouvelant un usage si salutaire, a ordonné que tous les Evêques tiendroient au moins une fois chaque année leurs Synodes; et que les Métropolitains célèbreroient leurs Conciles provinciaux tous les trois ans. Nous nous sommes acquittés déjà trois fois de cet important devoir, et nous avons de fortes raisons pour continuer toujours de même.

N'en doutez point, Mes Révérends Pères, il y a encore bien des choses à ajouter à nos premiers statuts, pour parvenir à cette perfection de discipline que nous devons désirer. Il faut donner un nouveau poids à quelques-uns de nos décrets, de peur de voir bientôt ébranlé le fondement de l'édifice que nous avons entrepris d'élever ou d'établir. Ce sont là des objets bien dignes de nos attentions. Mais ce qui doit nous occuper le plus dans ce quatrième Concile, c'est de faire exécuter les ordonnances dont l'observation est attachée à la continuité de nos soins. Il n'est rien qui nous touche davantage, ni que je vous recommande avec plus d'ardeur. Remettant donc sous nos yeux, comme devant un miroir fidèle, les décrets du Concile de Trente et nos précédentes ordonnances, examinons avec soin ce que nous pouvons avoir omis, ce qui nous a échappé, ou ce que nous n'avons pas suivi avec autant de diligence qu'il le falloit pour la gloire de Dieu et le salut des peuples qu'il a confiés à nos soins. Sentons bien tout ce que notre ministère nous enjoint de faire pour le bien

du Clergé, des Fidèles, et de nos Eglises : tel doit être le premier objet de notre sollicitude pastorale dans cette auguste Assemblée.

S'il ne nous est jamais permis de perdre cet objet de vue, il nous convient d'y réfléchir encore plus sérieusement dans ce temps de Concile et de Jubilé, dans ce jour de salut, où nous avons la consolation de voir un renouvellement de ferveur parmi les Fidèles. Pendant que les uns s'adonnent aux exercices de piété et à la pratique de plusieurs bonnes œuvres, ceux qui avoient paru endurcis ou comme endormis dans leurs mauvaises habitudes, touchés aujourd'hui de quelques bons désirs de conversion, montrent une sorte de zèle et d'affection pour les vertus chrétiennes. Nous qui sommes leurs Pères et leurs Médecins, que ferons-nous pour aider ces pieux désirs ou pour soutenir cette bonne volonté qui paroît la même en tous ? Sans doute que nous exciterons de plus en plus en nous-mêmes le zèle épiscopal, et que nous n'épargnerons ni travail, ni peines, ni vigilance, pour faire croître dans tous les cœurs cet amour d'une vie spirituelle et d'une justice chrétienne.

Telle est aujourd'hui l'attente des Fidèles. Ces peuples, qui se reposent sur notre sollicitude pastorale, espèrent tous que notre Assemblée leur procurera de nouveaux moyens d'amendement et de salut. C'est ce que nous font entendre leurs prières, leurs soupirs, leur concours continuel dans nos Eglises. Regardez, très-saints Pères, cette grande multitude de Chrétiens de notre Province, qu'un désir de salut amène ici : si leur piété avoit été déjà réveillée par nos précédens avertissemens, elle se trouve encore plus excitée par la considération que c'est de leur bonheur que nous nous occupons uniquement dans ce Concile. Ce n'est pas seulement ici, mais dans toutes les villes, dans les bourgs, et dans tous les villages, qu'on voit à présent la même ferveur publique, les mêmes exercices de religion et de piété. Considérez les vœux que font pour nous et pour le succès de ce Concile, tous les Prêtres qui montent au saint Autel ; les Vierges et les Veuves

continuellement en prières ; ce grand nombre de Fidèles qui fréquentent avec piété les Sacremens, ou qui ne cessent d'implorer par leurs larmes la miséricorde de Dieu et la protection des Saints. Faites attention à la vertu ainsi qu'au motif de cette prière commune qui s'élève jusqu'au Ciel :

« Jusqu'à quand, Père céleste, serons-nous dans » les douleurs de l'enfantement, sans enfanter ? Nous » formons bien de saints désirs, mais nous ne faisons » point de saintes actions : cependant, Seigneur, vous » nous appelez à la sainteté, vous nous excitez à la pra- » tique des bonnes œuvres, et nous languissons tou- » jours dans la tiédeur. Nous commençons bien quel- » quefois, mais nous ne persévérons pas : nous soupi- » rons après la gloire et la couronne immortelle, mais » le travail nous rébute, et nous refusons d'embrasser » la Croix. Quand sera-ce que, plus puissamment ai- » dés, et plus fidèles à la grace, nous marcherons » avec fermeté dans cette voie droite qui conduit à la » vie ? Regardez-nous, ô Dieu notre Père, regardez- » nous comme vos brebis, ces brebis que vous avez ra- » chetées, non au prix de l'or ou de l'argent, mais » par le sang précieux de votre Fils unique. Vous nous » avez donné des Guides, des Maîtres, des Médecins, » des Pasteurs et des Pères : en nous mettant sous leur » conduite, vous nous avez commandé de leur obéir, » et leur avez ordonné de veiller sur nous, comme de- » vant vous rendre compte de nos ames. Maintenant » que c'est pour notre propre cause qu'ils sont assem- » blés, et que c'est l'affaire de notre salut qui les occupe, » faites qu'ils ne regardent que vous seul, sans être tou- » chés d'aucun autre intérêt que de celui de leur salut » et du nôtre. Eclairez-les, dirigez-les, formez en eux » de salutaires conseils, afin qu'à leur tour ils donnent » à votre peuple la science du salut, qu'ils guident nos » pas dans la voie de la véritable paix, et que tout se » trouvant saint, et dans leurs actions et dans notre » obéissance, nous arrivions aussi tous, avec le secours » de votre grace, à cette heureuse Patrie où vous nous » appelez. »

Voilà, Mes Révérends Pères, ce que nos peuples fidèles demandent à Dieu, et ce que nous devons nous efforcer de leur procurer, avec toute la sollicitude des Pasteurs et l'amour des Pères. Ce sont ces ames pour lesquelles Dieu a envoyé en ce monde, non pas un de ses Anges, mais son propre Fils, Fils unique et bien-aimé. Ce sont encore ces ames que JÉSUS-CHRIST, avant sa glorieuse Ascension, recommandoit si expressément au bienheureux Pierre, en lui demandant par trois fois : *Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci? Paissez mes brebis.* Par ces mêmes paroles, notre divin Sauveur n'a pas moins instruit tous ceux qui sont appelés à une portion de la sollicitude apostolique : il nous a montré par-là la véritable manière de paître son troupeau, et cette tendre charité qui fait la principale partie du devoir pastoral. Nous montrerons les effets de cette charité à nos peuples, par de fréquentes prédications, par l'administration des Sacremens, par les exemples d'une vie sainte, toujours irréprochable, par d'abondantes aumônes, par la ferveur des prières, par la célébration des saints Mystères, par le zèle du culte divin, par des avertissemens paternels, par des corrections salutaires; en un mot, par tous les moyens que la divine Bonté a mis en notre pouvoir.

Il s'ensuit donc, mes Révérends Pères, qu'autant que nous devons aimer le Seigneur JÉSUS, autant sommes-nous obligés d'avoir de la sollicitude pastorale et de la vigilance pour son troupeau. *M'aimez-vous?* nous dit-il, *paissez mes brebis.* La preuve donc la plus réelle de notre amour pour le divin Maître, c'est l'application forte et sincère à procurer le salut de tous ses enfans qu'il a confiés à nos soins et à notre conduite. Certes, si nous nous intéressons sincèrement à la gloire de JÉSUS-CHRIST et à la propagation de son règne, si nous brûlons du saint désir de lui plaire et de lui obéir, ce n'est point par des paroles qu'il faut le témoigner, mais par les effets. Ne nous laissons donc ni décourager par le travail, ni affoiblir par les difficultés, ni

intimider par les attaques de l'ennemi ; et que rien ne soit capable de nous détourner du saint ouvrage commencé. Appuyés sur le secours d'en haut, et tout embrasés du saint amour, montrons toute la force épiscopale, et dans nos délibérations et dans nos actions, quand il s'agit de purifier, d'éclairer et de perfectionner ces ames, qui sont le temple du Saint-Esprit, destinées à le louer dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS prononcé à l'ouverture du cinquième Concile Provincial de Milan. (1579.)

Les paroles de l'Evangile qu'on vient de lire, nous apprennent, Très-Révérends Pères, que Jésus-Christ ayant assemblé ses Apôtres, les envoya prêcher le royaume du Ciel, avec le pouvoir de guérir les malades, et de chasser les démons. Dans le récit évangélique vous remarquerez aussi quelles sont les lois que la Sagesse divine a prescrites pour cette mission apostolique, et quel a été le zèle des Apôtres dans l'exercice de leur ministère. Maintenant que le Clergé et le Peuple de cette grande ville ont le plaisir de vous voir assemblés ici, vous qui êtes les successeurs des Apôtres, pour célébrer avec moi le cinquième Concile de la Province, selon l'esprit de Jésus-Christ et le décret du Concile de Trente, ils ne peuvent que se représenter la convocation et la mission des Apôtres de la manière que le saint Evangéliste les rapporte.

Le Seigneur Jésus voyoit alors tous les peuples de la terre plongés dans les ténèbres, tous dans l'égarement, comme des brebis sans Pasteurs, dispersées de toutes parts et accablées de toutes sortes de maux. Attendri sur leurs misères, le divin Sauveur ne se contenta point d'en avoir déjà instruit et guéri plusieurs, en parcourant les villes, les bourgs et les villages de la Judée ; mais pour étendre ses miséricordes sur toute la multitude des Nations, il forma lui-même ses coopéra-

teurs ; il ordonna aux Disciples de vaquer à la prière, et chargea les douze Apôtres du ministère de la prédication de l'Evangile et de la guérison des malades. Du haut des Cieux, il jette encore ses regards de miséricorde sur nous et sur cette province de Milan, ravagée par le feu de la peste, et désolée moins encore par la mort de tant de personnes qui lui ont été enlevées, que par le dépérissement des choses spirituelles, et par l'inondation des vices, qui attirent les fléaux du Ciel. C'est donc pour remédier à tous ces maux, que l'Esprit du Seigneur nous excite à prier, comme les Disciples, avec plus de ferveur, et à travailler, comme les Apôtres, avec un nouveau zèle : tel doit être l'objet de cette Assemblée synodale.

Vous fûtes présens aux prières solennelles que nous fîmes sans interruption, en présence d'une précieuse Relique (le saint Clou) : nous ne cessâmes d'implorer les lumières du Saint-Esprit pour conduire saintement la Province, et réparer les pertes passées. Il n'y eut alors ni ville, ni village, ni aucun autre lieu de cette Province, où on ne se portât avec ardeur à la prière, à la pénitence, à la fréquentation des Sacremens, et à tous les autres exercices de piété. Nous sommes assemblés aujourd'hui dans le même esprit, et pour renouveler les mêmes devoirs de Religion : nous devons aussi espérer que Jésus-Christ, selon sa promesse, écoutera nos prières, et qu'il sera au milieu de nous. Prenons seulement la Mission des Apôtres pour modèle de la nôtre : car en traitant ensemble et avec une charité mutuelle, de tout ce qui concerne l'état de nos Eglises, la sainteté des divins Offices, la discipline du Clergé et du Peuple, et l'exécution des saints décrets ; en recherchant, avec l'assistance du Saint-Esprit, les moyens de rétablir plusieurs pratiques pieuses déjà abolies, ou de réparer les maux qui ont été les suites de cette négligence, quel est en tout cela notre principal objet ? qu'espérons-nous de tout ce travail ? Nous espérons qu'avec tous ces secours, qui nous viennent de Dieu, nos esprits seront plus éclairés ; que la divine

charité, le zèle du salut des ames enflammera nos cœurs ; que la vertu, la force épiscopale, croissant de plus en plus en nous, nous recevrons comme un esprit nouveau pour chasser ou pour repousser tous les mauvais esprits, pour dissiper la contagion des vices, pour guérir les maladies spirituelles, et rendre enfin une véritable santé à tous les peuples confiés à nos soins. Heureux travaux ! heureux fruits de la sollicitude pastorale !

JÉSUS-CHRIST vient à votre secours ; le Saint-Esprit conduit lui-même vos actions, il vous établit le Maître des mœurs, les Conducteurs des peuples, les Auteurs des saintes lois. C'est par votre sagesse que toute la discipline chrétienne se rétablit ; c'est par votre prudence que les disputes et les querelles sont apaisées ; par vos soins les lâches et les foibles sont rassurés, fortifiés, et votre courage en inspire aux plus timides. Que dirai-je ? L'activité de cette sainte Assemblée, en nous éclairant et nous instruisant, ne donne-t-elle pas une nouvelle force, une nouvelle vigueur à nous-mêmes, qui remplissons les fonctions de Docteurs et qui sommes les Médecins de l'Eglise ?

Connoissons par-là quel a été l'aveuglement ou le malheur de ces derniers temps, où l'on ne voyoit plus, en bien des endroits, ni Concile ni Synode. Aussi quelle a été la suite de cette longue interruption d'Assemblées ecclésiastiques ? la face de la République chrétienne ressembloit à une forêt ; la beauté des Eglises et de tous leurs ornemens avoit disparu ; les cérémonies sacrées et les Offices divins n'avoient plus rien de majestueux ni de respectable ; le Chœur sans discipline, et toutes les fonctions ecclésiastiques sans éclat, les places des Prêtres et des Clercs désertes, tous les rangs enfin sans ordre, n'offroient rien aux yeux des Fidèles qui n'attirât leur mépris. Ajoutez à la corruption des mœurs le plus affreux libertinage parmi les peuples ; la sainteté des fêtes profanées, les saints lieux violés, la dignité de l'ordre sacerdotal avilie, et tout ce qui appartient à la Religion réduit à l'état le plus

digne de larmes. Nous l'avons vu, hélas! nous avons vu toute la face de cette Province peu différente de ce qu'avoit été le temple de Jérusalem après que l'impie Antiochus l'eut dépouillé, souillé, dévasté : tel que le trouva le brave Judas Machabée, lorsqu'à la vue du saint autel détruit, des portes demi-consumées par le feu, et de tout ce qu'il y avoit eu de beau et de précieux, renversé ou réduit en cendres, il déchira ses vêtemens, se couvrit la tête de poussière, et ne put exprimer sa profonde douleur que par des sanglots et des soupirs.

Mille actions de graces vous soient rendues, Père des miséricordes, d'avoir suscité dans ces malheureux temps les saints Pères du Concile de Trente, et de vous être servi de leur ministère pour procurer tant de précieux avantages à la sainte Eglise de JÉSUS-CHRIST! Celui surtout que nous devons regarder comme une source de bonheur, est le rétablissement de l'ancienne et louable coutume d'assembler souvent les Synodes des Diocèses et les Conciles des Provinces : usage que nous ne négligerons jamais, puisque, comme vous savez, nous nous sommes engagés par un décret spécial de l'observer toujours sans variation.

Mais revenons au point d'où nous sommes partis, à ce texte de l'Evangile où nous trouvons non-seulement la règle et la forme de notre présente Assemblée, mais aussi l'idée des devoirs que nous y devons prescrire et remplir. Examinons d'abord pourquoi JÉSUS-CHRIST, qui pouvoit instruire chacun de ses Apôtres, et l'envoyer selon sa destination, a voulu les assembler tous pour cet effet. N'est-ce pas sur cet exemple du divin Législateur, que l'Eglise chrétienne, dès sa naissance, a fort sagement établi que tous les Evêques d'une Province se rendroient en certain temps auprès de leur Métropolitain, pour former ensemble les lois provinciales qui doivent être reçues et observées par tous ceux qui appartiennent à la même Eglise? Une des raisons de cette législation étoit sans doute d'assurer par-là l'uniformité de la doctrine, du ministère et de la façon de vivre parmi les Ministres qui étoient envoyés prê-

cher l'Evangile dans les différentes parties du n nos
Cela nous apprend en même temps, que quoiq de
Evêques d'une même Province soient chargé c rit
en particulier, du gouvernement d'un Dioc u-
trouvent tous engagés par une obligation co ur
suivre et à faire observer la même discipline, les -
mes lois, les mêmes règles des mœurs, et à cond
les peuples dans la même voie du salut. C'est ce
nous prescrivent encore les traditions des Pères et
canons des Conciles. Les uns et les autres ordonne
expressément que tous les Diocèses d'une Province
conforment aux rits et usages pratiqués dans l'Egli
métropolitaine.

Cette conformité en effet ne peut être que d'une grande utilité pour la facilité du gouvernement ecclésiastique : elle édifie les peuples, et favorise les progrès des Fidèles dans la vertu. C'est un nouveau moyen de rendre ferme et stable ce qui a été une fois établi. Par-là les pieuses pratiques, les louables coutumes, se conservent mieux et se perpétuent. C'est de là que la discipline ecclésiastique tire sa principale force. De là le concours des volontés plus disposées à obéir ; de là encore une louable émulation à bien faire, et à pratiquer avec constance ce qui se pratique partout. Quand on agit autrement, on ne peut que tomber dans des inconvéniens fâcheux, et s'exposer quelquefois aux plus grandes difficultés. Vous sentez tous la vérité de ce que je dis : faisons-y cependant encore quelques courtes réflexions. Si quelqu'un de vous trouve ses délices dans le saint exercice de la prière et dans la contemplation des choses du Ciel ; s'il aime à s'acquitter de toutes les fonctions ecclésiastiques, à remplir avec exactitude tous les devoirs de l'Episcopat, et à ne se refuser jamais aux soins ni aux travaux de la sollicitude pastorale ; s'il compte parmi ses devoirs la pratique de l'abstinence, des jeûnes et de l'hospitalité ; si par l'abondance de ses aumônes il mérite d'être regardé comme le Père et le Pasteur des pauvres, des veuves et des pupilles, le protecteur des lieux saints, et de tout ce qui a été

igne pour l'honneur de la Religion : et si en même temps un autre Evêque, dans la même Province, méprise et néglige tout cela ; ou (ce qui seroit encore pire) loue tout le contraire, s'il parle peu avantageusement de la conduite de son pieux confrère : qui doute que son exemple ne devienne très-pernicieux, et doublement pernicieux aux Fidèles ? Que cette réflexion enflamme donc notre zèle, et nous embrase d'un nouveau désir de remplir toujours saintement tous les devoirs de l'Episcopat.

Celui qui veut sérieusement s'acquitter des devoirs d'un vrai Pasteur, s'en fait un essentiel d'annoncer continuellement la parole de Dieu, selon le précepte de l'Apôtre et du Concile de Trente. Mais ce même devoir est peu connu et plus mal pratiqué par un Evêque qui ne regarde que la grandeur de sa dignité, les revenus, et la douceur du repos ; sans considérer ni les travaux, ni les obligations, ni les soins presque infinis de la sollicitude pastorale. L'un ne manque point de tenir régulièrement son Synode toutes les années ; l'autre, bien loin de convoquer un Synode, néglige même les assemblées ordinaires des Clercs et des Prêtres. Le zèle du premier le rend attentif et assidu à la visite de son Diocèse : la négligence du second va jusqu'à ne pas connoître ses brebis, et à ne pas regarder comme un malheur de n'en être point connu. Celui-là pense à tout, veille à tout, et ne néglige rien pour arrêter le débordement des mœurs, punir ou corriger les vices, et ramener dans la bonne voie tous ceux qui s'en sont écartés : celui-ci, presque aussi mondain que les gens du monde, ne veut que plaire aux hommes, dissimule leurs trangressions, et en les autorisant par son exemple, ou du moins par son silence, il est souvent la cause de la perte de plusieurs.

La sollicitude d'un bon Pasteur paroît encore dans son attention à maintenir ou à procurer la beauté et la décence des églises, l'ordre, la régularité, la piété dans la célébration des Offices divins, dans les saintes cérémonies, et dans tout ce qui appartient au culte re-

ligieux. Il a soin d'instruire son Clergé, de le tenir toujours occupé à des choses saintes selon son état; il lui fait observer les lois de l'Eglise, afin de l'éloigner non-seulement du vice, mais de tout soupçon et de toute apparence de vice. Vous sentez combien est différente la conduite d'un Pasteur mou et négligent, et quelles sont les suites de sa coupable négligence : son Clergé sans discipline, son peuple sans instruction, les Eglises sans réparations; tout ce qui pourroit et devroit être dans le meilleur ordre par ses soins, dépérit misérablement par sa négligence. Dans cette diversité de conduite, tant s'en faut que le zèle du bon Pasteur qui faisoit déjà son devoir, devienne plus ardent par le contraste; il risque au contraire de s'affoiblir, et peut-être de s'éteindre. C'est ainsi que nous voyons disparoître cette sainte émulation dont nous devrions être d'autant plus jaloux, qu'elle sert davantage à la conservation de la discipline et à sa perfection. Un autre inconvénient qui suit encore de là, et qui n'est pas le moins considérable, c'est que les peuples attentifs à cette différente conduite de leurs Pasteurs, en prennent sujet de scandale. Ceux qui appartiennent à un Pasteur zélé et vigilant deviennent quelquefois moins prompts ou plus difficiles à lui obéir : ils en parlent mal, prennent en mauvaise part ses corrections et ses bienfaits mêmes; ils refusent de l'écouter; ils cherchent à excuser leurs fautes, et ils pensent en trouver un honnête prétexte dans la molle et lâche conduite du Pasteur négligent, dont ils abusent pour leur perte. Voilà les maux que nous déplorons, parce que l'Eglise ne peut que perdre beaucoup dans ce peu de conformité entre des Pasteurs, qui, par l'institution de JÉSUS-CHRIST n'ayant qu'une même règle, ne devroient avoir qu'un même esprit, une même charité, une même sollicitude pour le salut de leurs brebis.

Telle est l'instruction que nous donne le Sauveur dans l'Evangile que nous avons lu aujourd'hui. Dans la mission de ses Apôtres, dans les règles qu'il prescrit à tous, nous trouvons celles que nous devons sui-

vre, et nous voyons de quel esprit il faut que nous soyons tous animés. Ne doutons donc point que nous ne retirions un très-grand avantage de ce cinquième Concile, si dans la plus parfaite union d'esprits et de cœurs, nous réussissons, avec le secours divin, à établir enfin une manière d'agir vraiment épiscopale, fixe, ferme, et commune à tous, afin qu'avec le même zèle et la même application nous travaillions tous à garder et à faire observer dans toute la Province les mêmes réglemens qui ont été prescrits à ses Pasteurs, à son Clergé et à ses Peuples.

Seigneur Dieu tout-puissant, qui ordonnâtes autrefois à Moïse d'assembler à la porte du Tabernacle soixante-et-dix des anciens d'Israël, et qui daignâtes répandre sur eux tous le même esprit de conseil et de prophétie; Vous, qui envoyâtes depuis aux douze Apôtres, assemblés dans un même lieu, cet Esprit de lumière, de force et de consolation, qui en embrasant leurs cœurs, les mit en état de remplir, pour votre gloire et pour le salut des peuples, le grand ouvrage de la conversion du monde : daignez nous regarder aujourd'hui des yeux de votre miséricorde; c'est en votre nom et pour votre gloire que nous sommes assemblés ici : assistez-nous donc de votre divine présence; éclairez-nous, conduisez-nous; faites-nous sentir les divines impressions de votre sagesse et de votre bonté, afin que fidèles désormais aux mêmes lois et formés sur le même modèle, nous remplissions aussi tous nos devoirs avec la même exactitude, et que les troupeaux avec leurs Pasteurs vous ayant servi d'un même cœur, jouissent de la même gloire en vous, qui êtes notre Dieu. Ainsi soit-il.

DISCOURS prononcé à l'ouverture du sixième Concile Provincial de Milan. (1582.)

PAR un bienfait signalé de la divine Miséricorde, nous sommes ici réunis, très-saints Pères, pour célébrer, sous la direction du Saint-Esprit, notre sixième Concile Provincial. Ce mot seul nous indique et nous fait suffisamment connoître que l'objet en est grand, important, de la plus grande utilité sous tous les rapports, salutaire pour la Province, et absolument nécessaire pour l'établissement de toute discipline ecclésiastique. Institués divinement dès les temps apostoliques mêmes, pratiqués en tout lieu suivant la coutume habituelle de l'Eglise, fortifiés par l'approbation des Souverains Pontifes, et consolidés par l'autorité des Conciles œcuméniques, les Conciles provinciaux furent autrefois très-florissans, et portèrent alors quantité d'excellens fruits. Mais ils furent ensuite interrompus ou négligés ; et que d'affreux malheurs n'en est-il pas résulté pour le Christianisme ! il seroit superflu de les rappeler ici ; la chose parle assez d'elle-même.

C'est pour subvenir à ces calamités et remédier à ces désastres, que le saint Concile de Trente a rétabli l'usage des Conciles Provinciaux. Nous conformant à ses décrets, avec l'aide du Seigneur, nous avons eu plusieurs fois recours à cette salutaire institution, et nous avons connu par expérience plusieurs de ses avantages. Quel est en effet le but de toute assemblée d'Evêques d'une Province ? n'est-ce pas de s'occuper non-seulement de ce qui est utile, mais aussi de ce qu'il y a de plus important ?

Il s'agit maintenant de la cause de Dieu, de sa gloire et du salut des ames. Il s'agit de l'institution ou de la forme du Clergé, et de la discipline du peuple ; il s'agit de la guérison d'une multitude de malades spirituels, que nous devons procurer, nous qui tenons la place

des Apôtres, comme nous venons de l'entendre dans les paroles de l'Evangile.

On n'entreprend point sans doute un petit travail, quand on veut bien s'appliquer à guérir une ame pour le salut de laquelle JÉSUS-CHRIST a donné son Sang. Il est encore plus difficile de procurer la santé spirituelle à plusieurs malades affligés de divers genres de maladies, plus griéves les unes que les autres. Mais la difficulté est véritablement extrême, lorsqu'il s'agit d'appliquer les remèdes convenables aux maux multipliés d'une vaste Province, dont chaque partie a sa maladie particulière. Si ces maux ne sont pas aussi réellement incurables qu'ils pourroient le paroître, ils sont du moins bien au-dessus de tous les soins et de toute la capacité de chaque Evêque particulier : ce n'est donc qu'à un Concile de la Province, comme à une assemblée des plus sages Médecins, qu'une telle cure peut appartenir. Cependant, comme tout Pontife pris d'entre les hommes est lui-même environné d'infirmités, comprenons combien il est important et salutaire de traiter d'abord, dans ce Synode, de la manière de guérir nos propres maladies.

Tel est donc mon dessein, et telle doit être la vue de cette sainte Assemblée, de travailler aujourd'hui de concert à notre propre guérison et à celle de notre troupeau. Ecoutons d'abord cet avertissement apostolique, digne de toute attention ; c'est saint Paul qui nous dit : *Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son Sang.* Pour remplir ce double devoir, nous devons nous proposer ici deux choses : la première de bien connoître l'état présent de notre Province ; et la seconde, de chercher avec tout le soin possible les remèdes les plus efficaces contre tous ses maux. Voilà tout le sujet de ce discours, qui ne sera point long.

Daignez donc, Très-Révérends Pères, daignez jeter avec moi quelques regards sur toute la Province. Nous pouvons bien la considérer comme une espèce de grand

hôpital, tout rempli d'une multitude de malades et d'infirmes, dont les maladies, pour être souvent différentes, ne laissent pas d'être toutes fort griêves et très-dangereuses. Si nous nous représentons ici ce nombre presque infini de peuples qui languissoient dans leurs maux, et que JÉSUS-CHRIST commande à ses Apôtres de guérir, nous trouverons tous ces malades, ou plutôt toutes leurs maladies, dans notre Province, en ce temps surtout où le poison de tous les vices semble avoir malheureusement infecté tous les hommes. Les uns sont attaqués d'hydropisie, de fièvre ou de frénésie; on en voit d'autres, ou agités par le malin esprit, ou couverts d'une horrible lèpre. Ceux-là sont paralytiques, boiteux, foibles, arides, ou muets. Mais quel nombre de bossus, d'aveugles, de sourds, de léthargiques! Quel triste spectacle de languissans et de malheureux! Nos entrailles n'en sont-elles pas émues? Cette vue n'ajoute-t-elle pas douleur sur douleur?

Quel mal ne fait point dans toutes les parties de la Province cette hydropisie spirituelle, cette soif des richesses périssables! Combien d'autres vices ne pullulent pas de ce seul vice d'orgueil, qui a gâté le cœur et l'esprit de plusieurs! Quel faste, quel luxe effréné dans les habits! Quel fol amour des vanités et des pompes mondaines! Quelle multitude de serviteurs pour la seule ostentation! Quel déluge enfin de superfluités qui, comme autant de maladies contagieuses, gagnent, infectent, corrompent toutes les parties de la Province! La cupidité, que saint Paul appelle une idolâtrie, la source et la racine de tous les maux, combien d'autres vices n'enfante-t-elle pas tous les jours? De là, les contrats usuraires, les faussetés, les mensonges, les parjures dans le commerce; de là les fraudes, les artifices, toutes sortes de tromperies et de corruption dans la société civile; de là, le désir du bien d'autrui, et la recherche inquiète des moyens de l'acquérir; de là, l'iniquité des jugemens et le crime des Juges; de là, l'oppression des pupilles, la désolation des veuves, et toutes sortes d'injustices; car qui

pourroit faire le détail de tous les genres de maux que cause cette cupidité sans bornes, qui emploie les moyens les plus iniques pour dépouiller les foibles de leurs possessions, lorsqu'ils n'ont pour eux que les lois et leur bon droit ? Si ces puissans du siècle ne craignent point les jugemens des hommes, qu'ils craignent au moins ceux du Seigneur, et qu'ils écoutent ces plaintes ou ces menaces d'Isaïe ; *Malheur à vous, qui joignez maison à maison, et qui ajoutez terre à terre, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque ! Serez-vous donc les seuls qui habiterez sur la terre ?* Quelque terribles que soient ces paroles, elles ont peu d'effet, parce que la cupidité bouche les oreilles à ceux qui en sont possédés.

Voici, Mes Révérends Pères, une autre sorte de maladie, qui, semblable à une fièvre ardente, consume encore un grand nombre de personnes. Combien de jeunes gens dont le cœur brûle du feu de la concupiscence, dont les yeux sont pleins d'adultères ; qui, se livrant sans retenue à toutes sortes de saletés et de plaisirs criminels, boivent l'iniquité comme de l'eau ; qui s'étudient et s'efforcent de contenter les plus brutales passions ; qui se glorifient encore du mal qu'ils font, et qui portent l'effronterie, ou la folie, jusqu'à se vanter insolemment du mal qu'ils n'ont pu faire ! Comme des furieux qui ne se possèdent point, ils ne respectent ni les lieux saints, ni les choses saintes. Comme les nations qui ne connoissent point Dieu, ils violent la sainteté du mariage, et selon l'expression du Prophète, ils se rendent semblables à de vils animaux sans raison. Quel sujet de larmes ! L'ardeur de cette fièvre ne consume pas seulement les jeunes hommes, mais les enfans ; les plus petits enfans en ressentent aujourd'hui les atteintes. Dans leurs tendres années on les voit portés à tout ce qu'il y a de mauvais : hardis, audacieux, libertins, rebelles, effrontés, turbulens, inquiets, sans retenue ni dans les maisons, ni dans les places publiques ; rien ne les retient ; ils se permettent tout, et on leur laisse tout faire. Epargnons-nous la douleur d'en dire davantage.

Bien d'autres scandales méritent nos attentions et nos gémissemens. Hé ! peut-on voir sans frémir ces hommes fanatiques, malheureux restes des Païens, qui, par une licence que l'esprit de Satan a introduite parmi nous, ne paroissent dans les rues que masqués, attirent ou amusent la foule par des danses ou des spectacles ridicules ; et en se livrant à toutes sortes de débauches, et faisant commettre mille péchés, ne se croient pas même coupables de quelques fautes. Il y en a d'autres qui, plus semblables à des démoniaques qu'à des frénétiques, ne rejettent pas seulement les remèdes, mais insultent encore leurs Médecins, portent des mains violentes sur les Prêtres du Seigneur, qu'ils devroient aimer comme leurs Pères, et respecter comme les Ministres de JÉSUS-CHRIST. N'ont-ils pas poussé quelquefois la scélératesse jusqu'à les égorger cruellement ? Je ne parle pas de ce grand nombre de lépreux dont la corruption et l'impureté des mœurs répandent tant d'infection dans la Province. Vous qui faites l'office de sentinelles dans la Maison de Dieu, considérez combien les exemples de ces hommes perdus de vices sont contagieux, et quels sont les progrès de cette contagion.

Faites encore attention à cette multitude de paralytiques, qui, presque ensevelis dans la mollesse de la chair, dans le dégoût de toutes les vertus, ne font aucune bonne action, ne conçoivent aucun bon désir. Voilà d'un côté des boîteux qui voient le chemin de la vertu, mais sans y marcher, du moins n'y font-ils aucun progrès ; ils se retirent même de la bonne voie qu'ils avoient commencé de suivre, et retombent dans tous leurs anciens vices. Voici d'une autre part des hommes foibles et arides, qui ne se glorifient que du nom de Chrétien, sans en faire les œuvres : des bossus, toujours courbés ou rampans sur la terre, comme incapables de regarder le ciel ; aussi terrestres que les animaux sans raison, ils ne cherchent, comme eux, qu'à satisfaire leurs appétits sensuels ; leurs cœurs appesantis, et leurs yeux toujours tournés vers la terre, ils font leur dieu de leur ventre et de ce qui les cou-

vre de confusion. Ce n'est point une des moindres plaies de notre Province.

Nous trouvons encore un nombre presque infini de muets, mais dont la langue liée quand il faut chanter les louanges du Seigneur et publier ses miséricodes, n'est que trop déliée pour tout le reste. Ces sortes de muets ne laissent pas de se répandre souvent en injures, en malédictions, en blasphèmes, ou en imprécations : ils gardent le silence lorsqu'il faudroit porter des paroles de réconciliation et de paix, et ils ne savent point se taire lorsque la passion les fait parler, pour exciter ou fomenter les divisions et les querelles. Leur langue alors est un feu et un assemblage de maux ; leur bouche est pleine d'amertume ; et leur gosier ressemble à un sépulcre ouvert qui répand au loin la puanteur et l'infection. Qui pourroit dire jusqu'où est portée aujourd'hui cette odeur de mort ? *Je les ai considérés*, dit le Seigneur, *je les ai observés ; il n'en est pas un qui parle selon la justice.*

Les chassieux, les aveugles ne présentent pas un spectacle moins horrible. Tel est l'aveuglement si commun aujourd'hui parmi nous, parmi les Chrétiens de nos jours, qu'ils semblent avoir perdu les yeux de la Foi : comme si les plus épaisses ténèbres de la nuit les environnoient, ils ne voient point les objets les plus frappans, ni la gloire céleste, ni les tourmens de l'enfer, ni la mort qui s'avance, ni les redoutables jugemens du Seigneur. Ce criminel aveuglement est encore augmenté, dans les uns, par une profonde ignorance des premiers principes de la Foi ; et dans les autres, par une négligence non moins coupable de leurs devoirs particuliers : ils ignorent la voie qui conduit à la vie, et courent précipitamment dans celle qui mène à la mort. Pendant que les biens futurs, les biens solides et éternels, échappent à leur vue, ils saisissent avec avidité tout ce qui est sensible et grossier : les biens fragiles d'un moment, quelque vains, quelque caducs et méprisables qu'ils puissent être, ils en font leur bonheur.

Ces malades que nous comparons aux sourds, sont-

ils en petit nombre, et leur état est-il moins digne de compassion ? Opiniâtres et obstinés dans le mal, ils n'entendent point la voix de Dieu, ni le langage de la piété chrétienne : leurs oreilles paroissent toujours bouchées aux menaces comme aux douces invitations, aux prières, aux avertissemens, et à tout ce qu'il y a de plus capable de toucher un cœur : comme sans sentiment, ils ne craignent pas le danger du salut, et ne respectent ni Dieu, ni les hommes.

Voilà une partie des maladies si communes parmi les peuples de notre Province. Pour celles qui regardent le Clergé, nous y avons déjà appliqué les remèdes que les circonstances des temps pouvoient permettre. Mais il faut avouer qu'il s'en faut bien que la discipline cléricale ait encore reçu toute sa vigueur. Nous avons pourvu à ce qui regarde l'honnêteté des mœurs ; et en cela (rendons-en graces à Dieu,) plusieurs vices ont été retranchés. Voici cependant une autre tache peu honorable à la dignité de cet Ordre. Je parle de l'avarice ; ce seul vice (pour en passer ici sous silence plusieurs autres qui affligent l'esprit d'un Pasteur), ce seul vice a plusieurs suites, qu'on ne peut ni approuver, ni toujours dissimuler : car n'est-il pas honteux de voir des Clercs abandonner souvent les exercices de leur état, pour intenter et poursuivre des procès, ou pour solliciter les Juges ? N'est-il point honteux de voir des Ecclésiastiques paroître plus rarement au chœur qu'aux portes des Magistrats et à leurs jugemens ? Les uns négligent les règles que nous leur avons prescrites ; les autres veulent apprendre ce qui n'est point de leur profession : ils font servir leurs études de prétexte pour se dispenser des fonctions ecclésiastiques, et troubler ainsi tout l'ordre de la discipline. Il en est qui, enflés d'une idée de savoir, se préfèrent orgueilleusement aux plus anciens, qu'ils devroient respecter. Ils dédaignent les petits bénéfices, et se hâtent trop de parvenir aux plus grands. Nous remarquons encore bien d'autres maux dans le Clergé ; mais il est plus à propos de travailler à les guérir, que de les aigrir peut-être en les exposant.

Ce n'est point ici le lieu de faire le tableau de nos propres maladies : il ne faut pas douter qu'étant établis par le Seigneur, comme vous l'êtes, pour guérir les infirmes, vous n'ayez une exacte connoissance et de toutes nos infirmités, et des remèdes qu'il convient d'y appliquer. Mais pour agir plus efficacement, posons d'abord pour principe, et soyons tous bien persuadés de cette vérité, que pour remplir nos devoirs, et répondre à la dignité de notre Ordre, il ne suffit point qu'on trouve en nous certaines vertus qu'on voit assez communément dans les autres hommes, si nous ne les possédons dans un degré plus éminent. Comme l'or est le plus précieux de tous les métaux, l'Ordre épiscopal est aussi bien au-dessus de toutes les autres dignités. Il faut donc que l'éclat des vertus dans ceux qui en sont honorés, rejaillisse en quelque manière sur les autres états. L'innocence de la vie, l'intégrité des mœurs, la religion, la piété, l'amour de la justice, et les autres vertus de cette espèce, nous sont communes avec les autres Fidèles, mais elles doivent être encore plus marquées dans toute notre conduite. Il est encore d'autres vertus qui sont propres et particulières aux Evêques; vertus qui, relevées par un grand amour de Dieu et un zèle très-ardent pour le salut du prochain, font qu'on doit nous regarder véritablement comme les Ministres de JÉSUS-CHRIST, et les Dispensateurs des mystères de Dieu. Si donc nous examinons sur cette règle, et nos actions, et la manière dont nous nous acquittons de nos devoirs, nous trouverons encore en nous bien des choses à perfectionner ou à corriger.

En jetant ainsi des regards attentifs sur nos peuples, sur le Clergé et sur nous-mêmes, nous verrons avec douleur qu'il n'est point de partie dans notre Province qui n'ait sa maladie, ou plutôt qui ne soit affligée de plusieurs griéves maladies. D'où vient donc ce déluge de maux? *N'y a-t-il donc point de baume dans Galaad? Ne s'y trouve-t-il point de Médecin? Pourquoi donc la blessure de la fille de mon peuple n'a-t-elle pas été fermée?*

N'avons-nous pas plusieurs bons Evêques, excellens

Médecins de nos ames ? Comment les plaies de notre Province sont-elles toujours ouvertes ? *La moisson est passée, l'été est fini, et nous n'avons point été sauvés*, disoit en gémissant Jérémie. Il y a long-temps que le saint Concile de Trente a prescrit le remède à nos maux. Déjà, comme les Médecins qui consultent pour la guérison des corps, nous nous sommes assemblés dans plusieurs Conciles pour procurer un état de santé à la Province : comment en est-elle encore si éloignée ? *La plaie profonde de la fille de mon peuple me blesse profondément : j'en suis attristé, j'en suis tout épouvanté.*

Votre douleur, Révérends Pères, n'est pas sans doute moindre que la mienne : cherchons donc dans un même esprit les véritables remèdes à nos maux. Vous connoissez comme moi l'état de la Province : il est temps de travailler sérieusement à la guérir. Si on continue à murmurer, à censurer trop légèrement et nos soins et nos assemblées, méprisons à notre tour et les murmures et les folles railleries ; ne daignons point écouter des paroles si peu dignes de l'attention des Evêques ; écoutons plutôt les oracles du Saint-Esprit ; conformons notre conduite aux institutions apostoliques, aux exemples des Pères, à l'esprit des canons, à la pratique de l'Eglise, aux décrets de Trente, et au devoir épiscopal. Quel cas faut-il faire de tant de discours vides de sens ? ou plutôt quelle indignation ne mérite point la malice de ceux qui, selon l'expression d'un Prophète, *guérissent les plaies de mon peuple d'une manière honteuse, en disant : La paix, la paix ; lorsqu'il n'y a point de paix ?* Est-ce que la paix et le bon ordre peuvent se trouver avec un déluge de maux ? la santé avec les plus griêves maladies ? et la perfection de la discipline chrétienne avec la corruption des mœurs ? Ceux qui parlent de la sorte, que font-ils ? Apprenons-le d'un autre Prophète : *Ils bâtissent une muraille, et l'enduisent avec de la boue, sans y mêler de la paille ; ils séduisent ainsi le peuple en lui annonçant la paix, lorsqu'il n'y a point de paix.*

Dans nos précédens Conciles, nous avons fait, il est

vrai, comme une ébauche de discipline, un léger commencement de réforme : ceux qui pensent qu'il faut s'en tenir là, ne voient donc point que cet essai de réforme manquant de solidité, d'étendue et de perfection, risque d'être bientôt renversé, comme une muraille de boue sans paille. Si telle étoit notre conduite, ne ressemblerions-nous pas à ceux *qui préparent des coussinets pour les mettre sous les coudes, et qui font des oreillers pour en soutenir la tête des personnes de tout âge, afin de surprendre les ames.* Ces sortes d'adulateurs ne nous flattent en effet que pour perdre nos peuples, en leur faisant regarder le bien comme un mal, et le mal comme un bien. Nous pouvons leur adresser l'avertissement que donnoit le prophète Isaïe aux habitans de Jérusalem : *O mon peuple, ceux qui vous appellent bienheureux, vous séduisent ; ils rompent le chemin par où vous désirez marcher.*

Persuadés donc et de la grandeur de nos maux, et de la nécessité d'y remédier, ne pensons plus qu'à prendre des moyens sûrs pour parvenir à cette fin ; et revenant au texte de l'Evangile, examinons ce que JÉSUS-CHRIST a prescrit à ses Apôtres, lorsqu'il les a chargés du soin de guérir les ames : *Ne portez rien dans le chemin, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent ; n'ayez point deux habits.* Que signifient donc ces paroles ? Que nous prescrivent ces divines lois ? N'est-ce pas l'oubli et le mépris de toutes les choses de la terre, ou le plus parfait détachement des commodités de la vie, afin que rien d'humain ne puisse empêcher ni retarder l'œuvre de Dieu ? Ces vertus, qui éclatèrent toutes dans les Apôtres, doivent faire de même notre partage. Pour réussir dans la cure des ames, ne nous appuyons jamais ni sur notre prudence, ni sur celle du monde : car la prudence de la chair est trompeuse, et ne produit que la mort ; celle de l'esprit au contraire est pleine de vie et de paix. Ne nous conduisons donc que par l'esprit de JÉSUS-CHRIST ; aimons à dépendre de lui seul, sans jamais faire attention ni au jugement du vulgaire, ni aux applaudissemens des peuples, ni à nos

propres intérêts. C'est ainsi qu'en obéissant aux lois de l'Evangile, marchant sur les traces des Apôtres, nous travaillerons utilement comme eux à la conversion des pécheurs et au salut des Fidèles. Les biens que nous procurerons à toute la Province, avec le secours divin, seront réels et solides. Il nous est permis d'espérer le succès que le Ciel accorda autrefois à Josué et à Esdras, si nous nous efforçons d'imiter ces grands hommes. Chargé de rétablir la discipline parmi le peuple de Dieu, Esdras prit en main le livre de la Loi ; dans une Assemblée générale il fit la lecture de cette loi pendant quelques jours ; il y revint souvent sans se lasser, et par cette admirable ferveur, il enflamma celle des Israélites pour la pratique de la sainte Loi. C'étoit aussi pour régler sa propre conduite et celle de ses Hébreux, que Josué avoit reçu cet ordre du Seigneur : *Que le livre de la Loi ne s'éloigne point de votre bouche ; mais ayez soin de la méditer jour et nuit, afin que vous fassiez tout ce qui y est écrit.* Le Saint-Esprit ne recommande pas seulement la lecture, mais aussi la méditation de la Loi ; il n'ordonne pas seulement la méditation assidue de la Loi, mais encore le fidèle accomplissement de tout ce qu'elle prescrit. Voilà notre règle, voilà l'exemple que nous devons suivre. Dans toutes les actions de cette Assemblée, nous aurons donc toujours à la main et sous les yeux, les statuts, les ordonnances, et tous les décrets déjà faits dans les précédens Conciles. Nous ne ferons en cela que ce qui est en usage dans tous les Synodes : nous reconnoîtrons et ce que nous avons déjà mis en pratique, et ce qu'il nous reste à exécuter, soit que cela nous regarde en particulier, ou que cela concerne le Clergé, ou le peuple, les églises, ou toute autre chose.

Mais nous sentons renouveler ici notre douleur. Que de maux à la fois ne nous présente point cette griève léthargie dont on ne sauroit dire que nous soyons exempts, ni que nous travaillions autant qu'il le faudroit pour en délivrer les autres ! La négligence, la langueur, la paresse, semblent s'être emparées de tous

les cœurs. Nous-mêmes, Pasteurs et Médecins, nous, qui devrions exciter ceux qui s'abandonnent à un funeste sommeil, ne languissons-nous pas quelquefois dans une espèce d'engourdissement ? Pouvons-nous dire que les saints décrets ont été exécutés par nos soins vigilans ? que les scandales publics ont été abolis, le libertinage réprimé, et les semences du vice arrachées ? En quel lieu a-t-on eu le plaisir de voir une véritable discipline rétablie ? Où a-t-on fermé ces lieux publics de jeux et de débauche ? Où a-t-on arrêté la pétulance d'une jeunesse effrénée ? Les spectacles et le concours des peuples aux profanes divertissemens ne sont-ils pas toujours les mêmes ? Des Chrétiens sans retenue ne continuent-ils pas encore à imiter les Païens sans pudeur ? Le déluge des péchés n'a point de fin, et nous paroissons tous, comme des léthargiques, ensevelis dans un profond sommeil.

Tout cela, dit-on, est de difficile exécution. Il est vrai ; nous le sentons bien ; nous le reconnoissons et l'avouons. La difficulté est grande : mais ce n'est jamais le travail, ni le nombre des difficultés, qu'il faut opposer au devoir. Nous n'ignorons pas à quoi nous engage notre Ministère ; et ce n'est point ici le lieu d'exagérer les soins, les peines, les sollicitudes et les embarras où nous nous trouvons continuellement exposés. Permettez-moi de vous demander si c'est par nos propres forces, ou par le secours divin, que nous pouvons espérer de remplir comme il faut les fonctions épiscopales ? Si nous ne nous appuyons que sur nos propres forces, confessons-le, le fardeau est au-dessus de nous. Mais si c'est la main du Tout-puissant qui nous aide à le porter, nous ne devons ni le fuir, ni en craindre la pesanteur. *Ceux qui espèrent au Seigneur*, dit Isaïe, *trouveront des forces toujours nouvelles ; ils prendront des ailes et voleront comme l'aigle ; ils courront sans se fatiguer, et ils marcheront sans qu'ils se lassent.* S'il est nécessaire de combattre pour procurer à la Province un bien dont elle a un si grand besoin, armons-nous de toute la force épiscopale ; et soutenus de la droite du

Très-haut, remplissons notre Ministère. Rappelons-nous ce que saint Paul écrivoit à son disciple Timothée, pour lui inspirer ou pour soutenir toujours en lui cet esprit de constance et de fermeté qui convient à un Evêque : *Il viendra un temps*, lui disoit-il, *où les hommes ne pourront plus souffrir la saine Doctrine ; ayant au contraire une extrême démangeaison d'entendre ce qui les flatte, ils auront recours à une foule de Docteurs propres à satisfaire leurs désirs.* Après cet avertissement, que lui commande-t-il ? que lui conseille-t-il ? Est-ce de se taire, de dissimuler, de céder au temps, de laisser ou d'abandonner ce qu'il avoit commencé, et de ne penser qu'à son repos ? Il l'exhorte au contraire et il le presse vivement de remplir toujours avec courage toutes les fonctions d'un Evêque : *Pour vous, veillez continuellement, et supportez constamment toutes sortes de travaux ; faites la charge d'un Evangéliste ; remplissez tous les devoirs de votre Ministère : Ministerium tuum imple.* Ces trois mots disent tout : c'est à nous qu'ils s'adressent.

Laisserions-nous refroidir notre zèle, parce qu'il déplaît à quelques-uns, à qui on entend dire tous les jours que la discipline primitive et les anciens canons ne sont point faits pour notre temps ? Mais ces plaintes mêmes ne doivent-elles pas au contraire nous faire redoubler de zèle, en nous rendant toujours plus sensible la nécessité du remède ? Oui, pour rétablir et raffermir la discipline, nous devons nous servir aujourd'hui des mêmes moyens qui servirent d'abord à son établissement.

Vous comprenez parfaitement, Très-Révérends Pères, avec quel surcroît de charité et de zèle il nous convient de coopérer à la grace, pour travailler selon notre devoir à la réforme si nécessaire de nos peuples. C'est ce que nous ne saurions faire que par l'entière exécution des saints décrets déjà publiés, et de ceux qu'il faudra peut-être y ajouter encore. Il y va de notre souverain intérêt, il y va de notre propre salut. Il n'est point de motif ni plus légitime, ni plus pressant que cette considération, pour nous élever au-dessus de toute autre.

Le salut de cette Province nous est confié : malheur à nous, si elle périt par notre faute. *Vous êtes les anciens du peuple de Dieu ; leurs ames et leur vie sont entre vos mains.* On vous en demandera compte : c'est le Saint-Esprit qui l'assure. Vous savez ce que nous avons promis, et à quoi nous nous sommes engagés en nous chargeant du redoutable fardeau de l'Episcopat. Lorsqu'on nous a confié le soin du troupeau, nous avons répondu de lui et pour lui : nous avons voué à cela tout ce qui peut dépendre de la vigilance et de la sollicitude pastorale. Nous sommes donc pris par nos propres paroles ; il ne nous reste donc qu'à remplir nos promesses : et gardons-nous bien de nous faire illusion, en nous tranquilisant là-dessus, puisque notre promesse demeure écrite du doigt de Dieu même. *Mon fils*, nous dit le Sage, *si vous avez promis pour votre ami, si vous avez engagé votre foi, vous vous êtes mis dans le filet par votre propre bouche, et vous vous trouvez pris par vos paroles. Faites donc ce que je vous dis : délivrez-vous vous-même ; courez de tous côtés ; hâtez-vous, et réveillez votre ami ; ne laissez point aller vos yeux au sommeil, et que vos paupières ne se ferment pas.*

Il n'est point possible de ne pas sentir à quelle vigilance nous oblige le saint engagement que nous avons contracté. Mais quelle nouvelle ardeur ne doivent pas exciter encore en nous les désirs et les vœux mêmes du troupeau ! Représentons-nous cette grande piscine à cinq galeries, toute remplie de malades, d'aveugles, de boiteux, de ceux qui ayant les membres desséchés, attendoient que l'eau salutaire fût remuée. Cette multitude de malades figure très-bien l'état de notre Province : comme ceux-là attendoient avec impatience le mouvement de l'eau d'où dépendoit leur guérison, nos malades spirituels (je parle de ceux à qui il est donné de désirer la santé,) n'attendent pas moins que nous la leur procurions par l'activité de notre zèle, par la sagesse de nos délibérations et de nos conseils. Ne nous disent-ils pas, par leurs besoins mêmes, ce que les Israélites disoient à Esdras, en implorant son secours :

Levez-vous, Esdras ; c'est à vous à ordonner, nous serons avec vous ; revêtez-vous de force, et agissez. Nous sentons nos maux ; c'est à vous, Ministres du Seigneur, à en connoître la nature, et à y appliquer le remède ; nous ne pouvons que le demander, et l'attendre de la charité pastorale.

O vous, mes chers enfans, consolez-vous ; je le repète, consolez-vous. Espérez bien, chère province de Milan : voici vos Pères et vos Médecins déjà appliqués à guérir vos plaies ; levez vos yeux et regardez autour de vous : tous ceux que vous voyez ici assemblés, y sont venus pour vous. Quel autre objet pourroit avoir la continuité de nos travaux ? Que nous sommes-nous proposés dans nos Conciles précédens ? Mais que nous proposons-nous encore dans celui-ci ? N'est-ce pas de vous fournir des moyens de sanctification ? Que votre salut soit seulement le fruit de nos travaux, les voilà tous amplement récompensés. Excitez donc votre foi ; ayez recours à la prière ; exercez-vous dans les œuvres de charité et de miséricorde ; et aidez ainsi la sollicitude continuelle de ceux qui vous ont engendrés en JÉSUS-CHRIST. Ainsi soit-il.

FIN DES DISCOURS SYNODAUX.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.



LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.

FIN.

